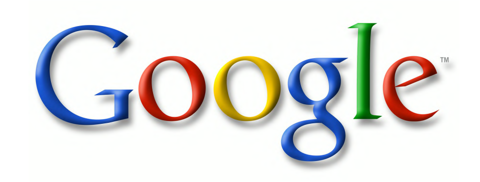
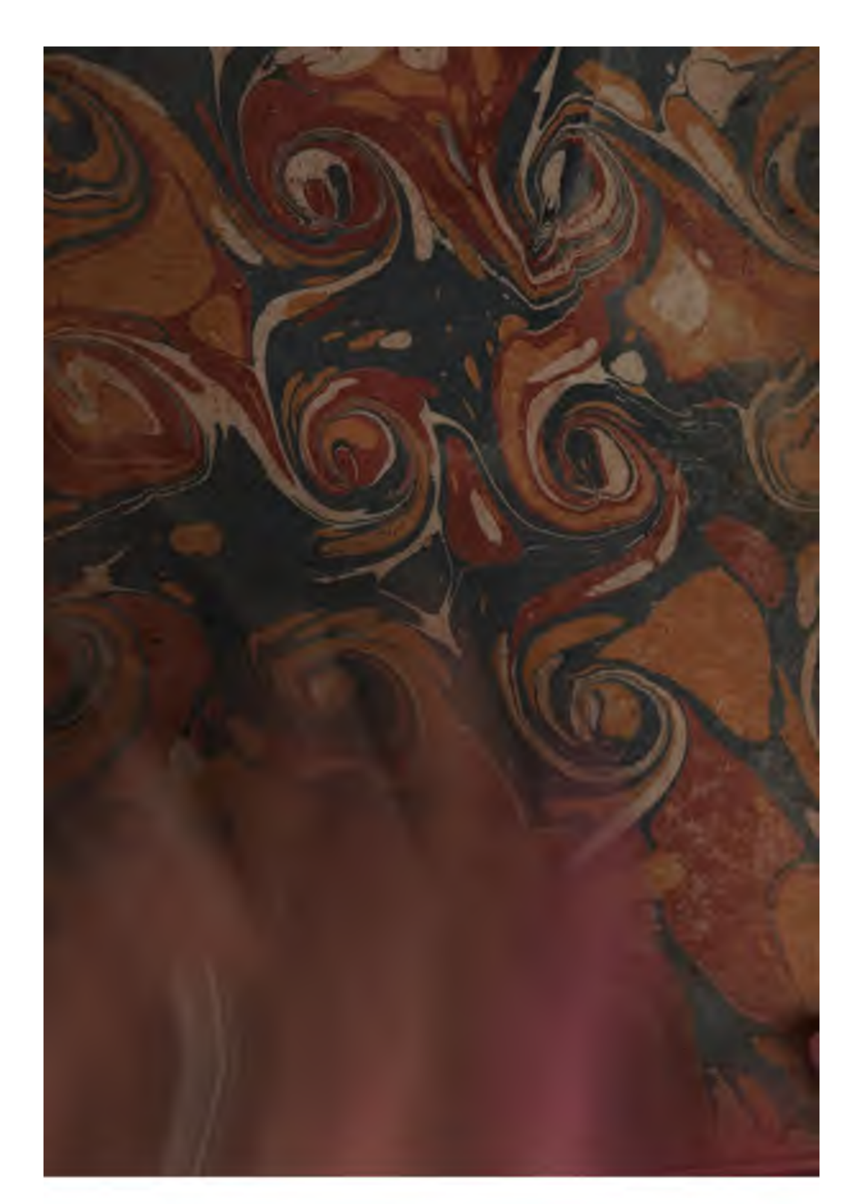



LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
H.P. THIEME





# ŒUVRES

## DE MAITRE

## FRANÇOIS RABELAIS,

*TOME PREMIER.*


LES
OEUVRES
de Maitre
F. RABELAIS
J.B. Scotin Sculp.

# ŒUVRES
## DE MAITRE
# FRANÇOIS RABELAIS,
PUBLIÉES SOUS LE TITRE DE

*FAITS ET DITS*

# DU GÉANT GARGANTUA
ET DE
# SON FILS PANTAGRUEL,
*AVEC*

LA PROGNOSTICATION PANTAGRUELINE, l'Epître du Limosin, la Crême Philosophale, deux Epîtres à deux Vieilles de mœurs & d'humeurs differentes, & des Remarques Historiques & Critiques de Monsieur le Duchat, sur tout l'Ouvrage.

NOUVELLE EDITION.

*Augmentée de quelques Remarques nouvelles.*

TOME PREMIER.



M. DCC. XXXII.



# PREFACE.



E tant d'Ouvrages facétieux qui ont paru juſqu'à préſent, il n'y en a point, où le ſel Attique domine avec tant de force, & où brille une auſſi belle & auſſi vaſte Litterature que dans Rabelais. De tous les autres, les meilleurs en aſſez petit nombre, inſtruiſent bien moins qu'ils ne divertiſſent. Mais dans l'*Auteur François*, ſi l'on excepte ces endroits qui ſe reſſentent de ſa Naiſſance & de ſa premiere Profeſſion, chacun peut apprendre & ſe réjoüir, à proportion qu'il a de la lecture & de l'érudition. [1]

Veritablement le Cœur de l'homme, fait comme il eſt, trouve auſſi ſon compte aux traits ſatiriques dont cet Auteur eſt plein. Mais en général, le ſuccès du Livre doit, à mon avis, s'attribuer principalement à cette maniere ſi difficile que l'Auteur a trouvée,

1 Scévole de Sainte Marthe, Eloge de François Rabelais.

vée, de parler élegamment, & avec pureté pour ſon Siécle, de narrer agréablement, & de ne dire qu'à demi-mot mille choſes qui, peu compriſes d'abord, donnent pourtant une extrême envie d'être entenduës.

Un autre agrément du Rabelais, c'eſt que chaque Particulier d'un grand Roïaume y rencontre les façons de parler, le Langage, & même quelque Hiſtoriette de ſa Province. Rien ne contribue davantage à faire valoir un Livre. D'ailleurs, quand ce qui d'une premiere vûë, avoit été pris pour de pures bagatelles, ſe trouve enſuite n'être que l'envelope d'une Morale fine, & d'une infinité de recherches ſavantes & curieuſes, les plus habiles peuvent-ils ſe défendre de l'enchantement d'une ſemblable lecture?

De là tant d'Eloges que les meilleurs & les plus graves de nos Ecrivains du XVI. Siécle ont donnez à Rabelais, & c'eſt à cela même qu'il faut encore attribuer, & que de tems en tems, en France & ailleurs, des Perſonnages très-ſérieux ont ſuccombé à la tentation de commenter ſon Roman, & que des Etrangers [1] ont oſé hazarder de le traduire en leur Langue.

Fran-

1 La Traduction du Rabelais, entrepriſe environ l'année 1575. par Ulrich *Fiſchhart*, ou Poiſſon-dur, Aleman, qui prit

François Rabelais étoit de Chinon en Touraine, grand préjugé pour la pureté de ſa diction. S'il s'étoit tranſplanté à Montpellier, Ville où, à cauſe de ſa fameuſe Univerſité, on aborde de toute l'Europe, & de chaque Province de France en particulier, il y avoit moins corrompu ſon François, qu'appris les autres Langues de l'Europe, & les différens Patois des Provinces du Roïaume.

Très enjoué d'ailleurs naturellement, & doué d'un eſprit rare, fortifié en lui par une étude très-heureuſe de toutes les Langues Savantes, il avoit profité de tout ce qu'il y a de plus exquis dans ce qui nous reſte des meilleurs Ecrivains Grecs & Latins : ſans négliger l'Hébreu, ni même les Auteurs Arabes, ſoit Médecins, ſoit Aſtronomes, ſoit Chymiſtes, ſoit ceux qui ont écrit des Sciences les plus cachées. Il avoit lû nos Hiſtoriens les plus Gaulois, & poſſedant auſſi tous nos vieux Romans, c'eſt avec ces diſpoſitions que, tout en badinant, il s'eſt immortaliſé par un autre Roman qui, pour peu qu'on y faſſe de découvertes, charme d'au-

prit le nom Grec d'*Elloposcleror*, n'eſt que du I. Livre. Encore n'en eſt-ce pas tant une traduction, qu'une ingenieuſe paraphraſe accommodée au goût Aleman, & au génie de cette Langue.

d'autant plus ſes Lecteurs, que le titre ne promet que des ſornettes.

Je n'ignore pas combien ce Livre a eu de Cenſeurs parmi les Catholiques bigots. Je ſais même que Calvin, qui d'abord ſe contenta de le mépriſer, en a parlé dans la ſuite avec indignation. Mais ſi, juſqu'en 1533.[1] que Calvin commença à ſe déclarer contre Rabelais, cet homme eût donné quelque eſperance de profeſſer hautement une Religion que les deux premiers livres de ſon Roman paroiſſent approuver en plus d'un endroit, qui ſait ſi, dans l'eſperance de réduire tout à fait un jour, cet Eſprit trop libertin, Calvin tout auſtere qu'il étoit, ne l'eût pas tout autrement ménagé, ſi même il ne l'eût loüé, comme a fait Beze, dans cette fameuſe épigramme de ſes *Juvenilia*:

*Qui ſic jocatur, tractantem ut ſeria vincat:*
*Seria quum faciet*[2], *dic, rogo, quantus erit?*

A

1 Dans la I. de ſes Lettres.

2 J'ai dit autre part que Beze auroit dû mettre *ſcribet* plûtôt que *faciet*, mais je trouve à préſent qu'il a eu raiſon de préferer ce dernier, comme s'accommodant mieux avec la qualité que prend Rabelais, L. I. c. VIII. de bon *Facteur* de Gargantua, c'eſt-à-dire, de fidele Hiſtorien des *Faits* de ce Prince.

A l'égard des Catholiques, je ſuis ſi peu ſurpris que les Zélez de cette Communion aïent décrié Rabelais de toutes leurs forces, que même je m'étonne qu'il s'en ſoit trouvé d'autres qui aïent parlé de lui avec éloge.

Il avoit jetté le froc. Y a-t-il du pardon pour une telle démarche? Il étoit ſavant & bel eſprit. Quelle mortification, quel créve-cœur pour tant de ſes Confreres d'une ignorance craſſe & ſtupide! Il avoit puiſé dans les Sources Hébraïques & Grecques les ſentimens de Religion qu'on entrevoit dans tout ſon Ouvrage. Quelle averſion ne devoit pas lui attirer de la part des Ecléſiaſtiques & des Moines, cette conformité de Doctrine avec des gens qu'on brûloit par tout en ce tems-là comme Hérétiques?

Il avoit vécu aſſez long tems parmi la gent bezaciere, pour connoître à fonds tous les deſordres qui s'étoient introduits dans tous les Ordres de Mendians, & les portraits qu'il fait des Religieux en général, les odieuſes épithétes qu'il leur donne, & tant d'injurieux Sobriquets ſous leſquels il les déſigne, faiſoient d'autant plus d'impreſſion, que le tout ne pouvoit que rappeller les idées deſavantageuſes qu'avoient laiſſées d'eux en France les premiers Diſciples

de Saint Dominique & de Saint François. [a]

L'Ignorance, les Vices, & l'Oisiveté des plus grands Prélats, la conduite de plusieurs Pa[illegible] débauches de quelques autres, [illegible] par Rabelais, que [illegible], la Luxure, la Gourmandise [illegible] des Religieux [illegible] de Cafars qui [illegible] reconnoître dans les portraits [illegible], devoient pour jamais les ir[illegible].

C'est apparemment ce qui obligea [b] Gabriel du Puy-Herbault, Moine de Fontevraud, Tourangeau comme Rabelais & son [illegible] contre lui avec tant de fiel dans son Theotime, Ouvrage [illegible] qui parut en 1549. [illegible] d'ailleurs, mais [illegible] que son Confrere [illegible] François Picard, cet homme ne [illegible] que mieux la force de quelques [illegible], & de certaines [illegible] que Rabelais trouve toujours à propos pour [illegible].

On

[illegible]

Rabelais, &c.

[illegible] Launoy, Hist. du College de Navarre, Part. III. l. III. [illegible]

[illegible] Bayle [illegible]

de Saint Dominique & de Saint François. [1]

L'Avarice, le Luxe, & l'Oiſiveté des plus grands Prélats, la cruauté de pluſieurs Papes, & les débauches de quelques autres, ne ſont pas plus épargnées par Rabelais, que le Libertinage, la Luxure, la Gourmandiſe, & les autres déréglemens des Religieux & du Clergé: & tout autant de Caffars qui venoient à ſe reconnoître dans ſes portraits ſatiriques, devenoient pour jamais ſes implacables ennemis.

C'eſt apparemment ce qui obligea ¶ Gabriël du Puy-Herbaut Moine de Fontevraud, Tourangeau comme Rabelais & ſon contemporain, d'écrire contre lui avec tant de fiel dans ſon *Théotime*, Ouvrage Latin qui parut en 1549. ſavant d'ailleurs, mais non moins ſuperſtitieux que ſon Confrere & bon ami [2] François Picart, [3] cet homme ne comprenoit que mieux la force de quelques Sobriquets ſurannez, & de certaines épithétes, que Rabelais trouve toûjours à

[redacted]

On propose contre Rabelais trois ou quatre accusations capitales : les obscénitez de son Livre, les profanations qui s'y trouvent de plusieurs passages de l'Ecriture, l'Hérésie, & même l'Athéisme. Quant au premier point, outre l'exemple d'un grand nombre d'Ecrivains François & Italiens de sa Communion, dont quelques-uns avoient enchassé les plus impudiques discours jusques dans les Pieces de Théatre [1] destinées à exciter la dévotion du peuple François dans les tems de Noël & de Pâques [2], je ne sais si, pour l'excuser, il ne suffiroit pas de dire qu'il avoit été Cordelier, j'entens de ces *Fréres-Lubins*, dont on fait tant de bons Contes, & qui eux-mêmes en font de si gras dans Rab. l. II. c. xv. & l. III. c. xviii.

La seconde accusation, quelque vraie & quelque solide qu'elle soit, perd toute sa force contre un Ecrivain d'une Communion, où les Pasquinades ont pris naissance [3] & où elles se multiplient chaque jour, à l'infini, sous les yeux du souverain Arbitre de la Religion.

Celles

1 Especes de Farces morales, connuës sous le nom de *Poids pilez*, & appellées de la sorte parce qu'à la maison où on les représentoit à Paris, pendoit pour enseigne une *Pile* de *poids* à peser. Voiez Féneste, l. III. c. X.

2 On en trouvera un échantillon dans les Rem. sur le ch. XXX. du l. II.

3 Apol. d'Herodote, chap. XXXII.

Celles d'Héréſie & d'Athéiſme furent portées devant le Roi François I. qui, pour s'éclaircir du fait, voulut bien ſe faire lire le livre d'un bout à l'autre, par ſon fidele *Anagnoſte* [1]. Mais après que celle-ci, fondée, moins ſur la négligence des Imprimeurs [2], que ſur une Turlupinade innocente, que l'accuſé n'oſoit alleguer, eût été bientôt rejettée: lors de l'examen de celle d'Héréſie, quoique la Doctrine, qu'on appelloit nouvelle, ſoit palpable en pluſieurs endroits de l'Ouvrage, ſoit que le Roi, peu traitable d'ailleurs ſur l'article, goûtât de lui-même cette Doctrine, ſoit que le Lecteur du Roi en eût entrepris en cette occaſion la défenſe avec ſuccès, cet Ouvrage, après avoir été approuvé par François I. mérita bientôt ſous Henri II. d'être im-

1 Pierre Châtelain (*Caſtellanus*) Evêque de Tulles, enſuite de Mâcon, puis d'Orleans, Lecteur du Roi. Alors il favori- [redacted]

devoit emploïer le mot d'*âne* plûtôt que celui d'*ame*; mais, n'oſant déclarer cela devant des Juges & des Parties qui n'en- [redacted]

imprimé avec privilege, & cette avanie que Rabelais venoit d'essuïer, lui acquit par surcroit de la part de ce Monarque une particuliere protection. [1]

Jusqu'environ l'année 1550. durant l'espace de vingt & un ans, Rabelais, à diverses fois, n'avoit encore publié que les trois premiers livres de son Roman, & partie par découragement, partie aussi pour ne pas s'attirer d'autres ennemis, il avoit bien résolu d'en demeurer là : lorsque l'appui qu'il avoit trouvé à la Cour, lui donna le courage de mettre au jour le IV. Mais, autre déchainement plus grand que jamais contre l'Auteur & contre ce dernier livre. La Faculté de Paris ne censura pas seulement ce livre, la vente en fut arrêtée à la requisition du Procureur Général [2], jusqu'à ce que le Roi, averti de la Censure, pût la lever, ou daignât la confirmer. Or, l'Epître liminaire du IV. Livre fait foi que sans égard à l'Arrest [3] ni à la Censure précédente, le Public eut une entiere liberté d'acheter le Livre.

C'est un fait qui passe pour constant, que Ra-

1 Voiez l'Epitre liminaire du IV. Livre.

2 Gilles Bourdin homme injuste & bigot. Voiez l'Hist. du Président de Thou, l. XXXII. & XXXIII.

3 Il est du 1. Mars 1551. On le trouve dans les Registres du Parlement.

Rabelais, qu'on veut qui ſoit mort en 1553. ne vivoit plus lors de la publication de ſon prétendu V. Livre. La plus ancienne édition légitime qu'on en ait eſt, dit-on, celle de 1562. en XVI. chapitres, dont le dernier, qui eſt celui des *Apedeftes*, fait mal à propos le VII. dans l'édition complette de 1567. Or, l'édition qui ſe fit des Oeuvres de Rabelais en 1553. ne contient que IV. Livres. Cela fait douter qu'il ait part au V.

Le chap. XIX. de ce Livre fournit une nouvelle raiſon de prétendre que Rabelais n'en eſt pas l'Auteur. Entre les Philoſophes modernes qui ont parlé de l'*entéléchie*, on y nomme Scaliger le Pere, ce qui regarde la CCCVII. de ſes Exercitations contre Cardan, qu'on ſait n'avoir été imprimées pour la premiere fois qu'en 1557. Or, dit-on, puiſque Rabelais avoit déja ceſſé de vivre en 1553. comment peut-il avoir nom-

[redacted]

discourir sur une matiere aussi abstraite que celle - là. Or, qui peut être dans l'esprit de l'irrité Scaliger cet *Athée* & ce *goinfre* prétendu, si ce n'est Rabelais, par rapport à cet endroit de son V. Livre ? Et cette outrageante replique de Scaliger en 1557. ne suppose-t-elle pas, & que Scaliger avoit déja précédemment parlé de l'*entéléchie*, soit dans quelque Lettre, ou dans quelque entretien dont Rabelais avoit connoissance, & qu'à ce sujet il s'étoit moqué de Scaliger dès devant l'année 1557. Or, puisque le seul endroit où Rabelais parle de Scaliger est celui-ci, on doit, ce me semble, conclure, que le V. Livre n'est pas seulement de Rabelais, mais que Scaliger l'avoit vû, pour le moins manuscrit, avant l'année 1557. & vraisemblablement du vivant de Rabelais.

Une autre difficulté sur le véritable Auteur du livre V. c'est que le Mot qui, L. I. C. XIX. est attribué par Rabelais à certain Latinisateur alléգant à faux *Pontanus*, est au chap. XXVII. du livre V. attribué à Pontan même, d'où il s'ensuit, dit-on, ou que tout exprès Rabelais erre en fait, comme pour se contredire, ou qu'il n'est point Auteur de ce livre. Mais on sait qu'il écrivoit de mémoire, & tout en prenant ses repas. Il l'avouë ingenû-

le dédommagement suit de près.

Mon travail a consisté proprement à repurger le Texte d'une infinité de corruptions que la multiplicité des éditions y avoit introduites. Pour le Texte même du premier livre, j'ai consulté l'édition de 1535. & les trois de 1542. toutes quatre de Lyon. Pour celui du second livre, je me suis arrêté aux mêmes éditions de 1542. & à une de l'année 1534. Pour celui du troisiéme livre, je me suis tenu à l'édition qu'on en a & d'une partie du suivant, sous le nom de Claude la Ville, Valence, 1547. & 1548. Pour le Texte du IV. livre, j'ai eu recours à l'édition de 1553. en IV. livres. Et pour celui du V. j'ai recouru à l'*Isle Sonnante* en XVI. chap. 1562. à l'édition complette, Lyon, 1567. à celle de François Nierg, [1] Anvers, 1573. à quatre de Lyon, 1573. 1584. 1600. & 1608. à celle de 1596. & à celle de 1626. copie fidelle de l'édition de

[redacted]

tre premiers livres, que dans l'édition de 1553. quoique d'ailleurs peu correcte, c'est sur elle principalement que j'ai corrigé ces quatre livres, à l'exception néanmoins des *arent* à la Parisienne, pour *érent*, à la troisiéme personne du plurier de l'Aöriste, dans les verbes de la premiere conjugaison. Les aïant rencontrez par tout dans l'édition de Dolet 1542. qui est des meilleures pour les deux premiers livres, j'ai crû que l'uniformité vouloit qu'on lût de la sorte aussi dans les suivans.

L'ortographe du V. livre differe un peu de celle des autres, soit que la prononciation qui commença à varier vers le milieu du XVI. siécle, l'eût fait varier avec elle, soit que, comme à cet égard, les Imprimeurs n'avoient précédemment déja pas toûjours observé l'uniformité, ils se soient encore plus émancipez en travaillant à ce dernier livre. Mais c'est peu que cela, en comparaison de l'état défectüeux où ce livre avoit toûjours paru. Jean Martin, qui l'imprima *in*-16. à Lyon en 1565. travaillant sur une Copie où le chapitre des *Apédeftes* étoit transposé, retrancha ce chapitre comme hors d'œuvre, & quoique deux ans après, le même Jean Martin réïmprimant ce V. livre y eût rétabli le chapitre omis, comme il ne le

plaça

plaça néanmoins pas dans son ordre, pas une des éditions suivantes n'avoit réparé cette négligence, faute de pouvoir consulter du moins l'édition incomplette de 1562. dans laquelle ce chapitre est le XVI. & dernier. Je l'ai remis dans son rang.

L'édition de 1626. promet la *Prognostication Pantagrueline*, l'*Epître du Limosin*, & la *Crême philosophale*. On n'y trouve pourtant aucune de ces trois Piéces, qui avec le dizain *Pour indaguer*, & le distique *Vita, Lyæ, Sitis*, ne commencérent à paroître ensemble qu'en 1567. à la suite du V. livre imprimé pour la seconde fois à Lyon par Jean Martin. Je ne sache pas que jusqu'en 1584. les *deux Epîtres à deux vieilles de mœurs & d'humeurs différentes*, eussent paru à la suite du Rabelais. Le même Jean Martin les ajoûta à son édition de cette année-là : & à ce que je crois, ce fut encore lui, qui en 1600. joignit à

& l'édition de 1553. la contient aussi. C'est sur l'une & sur l'autre que j'en ai revû le Texte.

Je ne parle pas des différentes omissions que j'ai réparées, particuliérement l. v. c. XXVIII. où, dans les nouvelles éditions & dans quelques autres, trompées par celle de Pierre Estiart, Lyon, 1573. il manque tout de suite vingt-six Demandes & autant de Réponses. Je dois seulement avertir, que comme en cela mon but a été de rétablir en son entier le texte de Rabelais, j'ai eu soin aussi d'en écarter des pages entiéres, des demi-pages, & souvent des lignes, plus ou moins, que quelques éditions du XVI. siécle, & à leur exemple celle de 1626. y avoient ajoûtées, notamment l. III. chap. X. XV. & XXV.

Mes Remarques sont, ou Historiques, ou Critiques, & purement de Grammaire, suivant le sujet auquel je me suis borné. Ceux qui voudront en voir d'une autre nature, sur le même Auteur, liront avec plaisir la grande Préface, & les Notes Angloises du Rabelais Anglois, imprimé depuis XVI. ans à Londres, & rëimprimé nouvellement. Si personne n'a encore entrepris de traduire en François ces Notes & cette Préface, c'est apparemment qu'on est bien persuadé qu'il n'y a que l'Auteur

qui puiſſe s'en bien acquitter. Soit lui, où un autre, qui execute la choſe, il n'y aura point de Libraire qui ne trouve ſon compte à imprimer un tel livre.

Ménage, chap. XXXVIII. de ſes *Aménitez de droit*, parle d'une Préface du IV. livre, changée depuis par Rabelais en celle qui ſe lit au devant du même livre dans les nouvelles éditions. C'eſt la même qu'en 1548. le prétendu Claude la Ville établi pour lors à Valence, mais qui cinq ans auparavant avoit ſa boutique à Lyon [1] prépoſa à ce peu de chapitres qu'il imprimoit du IV. livre.

On trouvera dans mon édition l'une & l'autre, avec leur commentaire, & j'y ai joint auſſi le portrait de Rabelais, meilleur qu'il n'ait encore été buriné, le deſſein de la chambre où Rabelais travailloit, celui de la *Deviniére*, & celui de la Cave-peinte, tirez ſur les lieux, & la Carte du Chinonnois.

1 En 1543. Claude la Ville vendoit dans Lyon la traduction Françoiſe de la Paraphraſe d'Eraſme ſur les Epîtres Canoniques; ouvrage auſſi magnifique pour le papier & pour l'impreſſion, que le Rabelais de Valence, 1547. & 1548. eſt mauſſade à ces deux égards: d'où il réſulte, que comme d'ailleurs on n'emploïoit gueres dans les impreſſions de ce tems-là que de beau & bon papier, cette édition de Rabelais pourroit bien avoir été contrefaite à Valence ſur quelqu'une de ces années-là qu'auroit publié à Lyon le veritable Claude la Ville. L'Apologie d'Herodote d'Henri Etienne, 1566. a eu le même ſort.

nois. Cette derniére Piéce étoit nécessaire, & les quatre autres ajoûtées au nouveau Rabelais n'en seront pas un médiocre ornement. Je ne donne point ici la vie de Rabelais, parce que je ne puis rien dire de lui, ni de plus particulier, ni de plus certain que ce qu'on en trouve dans les dernieres éditions & dans les derniers Moréri. Ceux qui voudront connoître mieux ses Ouvrages & sa personne, pourront consulter le *Rabelais réformé* de Bernier, à cela près que le Médecin de Blois ne dit rien de la *Rome ancienne* de Barthelemi Marlien, imprimée *in*-8°. à Lyon, chez Gryphius, 1534. au devant de laquelle on voit une belle Epître Latine du 31. Août 1534. adressée par Rabelais à son Patron l'Illustre Jean du Bellai Evêque de Paris, & depuis Cardinal.



# LA VIE
## DE
# M. FRANÇOIS RABELAIS,
## Docteur en Medecine.



*Rançois Rabelais nasquit en la Ville de Chinon au païs de Touraine; estant jeune il se fit Religieux au Convent des Cordeliers de la Ville de Fontenay-le-Comte en bas Poictou, & dans peu se rendit fort docte, comme on l'apprend des Epistres Grecques de Budée, qui le louë de ce qu'il possedoit en excellence cette Langue, & neanmoins déplore son infortune, puisqu'il se trouva atteint de l'envie de ses confreres, dont il fut longtemps malvoulu, à cause de la nouveauté de cette Langue étrangere qui leur sembloit barbare, & à ceux qui n'en sçavoient pas goûter les délices.*

*Un pareil accident arriva au sçavant Erasme, & au fameux Rabanus Magnentius Mau-*

*rus,*

*rus, Abbé de Fulde & Archevesque de Mayence, lequel estant en son Abbaye y composa d'excellens ouvrages de Poësie qui le mirent en la mauvaise grace de ses Religieux, l'accusant de ce qu'il s'appliquoit avec trop d'ardeur aux estudes sacrées, & negligeoit de faire augmenter le bien temporel : De sorte qu'il fut contraint de se retirer vers Louys Roy de Germanie son Protecteur, où ses Moines reconnoissans leur faute, & la perte qu'ils faisoient d'un si excellent homme luy vinrent faire satisfaction, avec priere de reprendre l'administration du Monastere, ce qu'il ne voulut accepter.*

*Pour continuer la suite de la Vie de Rabelais, comme il avoit l'humeur fort divertissante, plusieurs Grands de la Cour se plaisoient à ses bouffonneries : Ainsi à leur instigation il quitta son Cloistre, & obtint permission du Pape Clement VII. de pouvoir passer de l'Ordre de S. François à celuy de S. Benoist au Monastere de Maillezais en Poitou. Ensuite dequoy au grand scandale de l'Eglise, ayant deposé l'habit regulier & pris celuy de Prestre seculier, il courut longtems vagabond parmi le monde, & s'en alla en la Ville de Montpellier en Languedoc, prit tous ses degrez en l'Université, & se mit à exercer la profession de Medecine avec reputation. Ce fut en cette Ville qu'il enseigna cette science en public dans un celebre Auditoire, comme il écrit à l'Evesque de*

Maillezais son Mecene, & qu'il composa ses œuvres sur Hippocrate, estimées par les plus sçavans Medecins.

Depuis quittant ce séjour, il vint à Paris regnant François I. le pere & le restaurateur des sciences, & comme Rabelais étoit doüé de bon esprit, il s'acquit incontinent la connoissance & l'amitié de plusieurs personnes doctes & de haute condition. Entr'autres Jean Cardinal du Bellay, ayant reconnu sa capacité, le voulut avoir à son service & en sa compagnie, lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur du Roy tres-Chrétien au Pape Paul III. Ce fut en ce voyage d'Italie qu'allant avec son Maistre à l'Audience de sa Sainteté, il ne put pas s'empescher de donner une atteinte au Pape, par un trait facetieux que l'on raconte de luy. Il demeura longtems à la Cour Romaine, & y contracta l'amitié de plusieurs Prelats & Cardinaux, comme il se recueille de ses lettres. Et ce fut en ce temps qu'il obtint son absolution

[redacted]

*une Prebende en l'Eglise Collegiale de S. Maur des Fossez, avec la Cure du Village de Meudon près Paris. Dans ce lieu il ne composa pas, comme aucuns ont cru, son Pantagruelisme, mais plus vray-semblablement ce fut dans une maison nommée la Deviniere, du Bourg de l'Abbaye de Nostre-Dame de Sevillé près Chinon, qui a fourny de matiere à cette fameuse Satyre. Le commerce que Rabelais avoit avec les Religieux de ce Monastere, qui en ce temps-là ne vivoient pas dans l'austerité de leur Regle, luy fait emprunter souvent dans sa narration le personnage du Sacristain, du baston de la Croix, du clos de vigne de Sevillé, de Lerné, de Basché, de la Sibylle de Pansoust, qui sont lieux voisins de cette Abbaye dont il fait mention.*

*Cet ouvrage ne parut pas plustost en public, que de toutes parts il encourut le blasme des envieux, ce qui donna sujet à Rabelais l'an 1552. d'escrire une lettre de condoleance à son amy Odet Cardinal de Chastillon, luy rendant raison du motif qui l'avoit porté à le composer, qui estoit pour oster les ennuis à plusieurs personnes malades & langoureux, qui recevoient de l'allegresse & de la consolation par ce divertissement innocent, déplorant la calomnie de certains Cannibales (dit-il) si animez contre luy, que de dire que ce livre estoit plein d'heresies, dont le Roy François I. estant*

Earliest edition known of lib. I dated 1535

*d'Angleterre, en son livre de l'Augmentation des Sciences; André du Chesne au Traité des Antiquitez de France; Gabriël-Michel de la Roche-Maillet en la vie des Illustres personnages; le Seigneur de la Croix du Maine en sa Bibliotheque; Anthoine du Verdier en sa Prosopographie; François Ranchin Medecin de Montpellier; & autres Historiens qui sont rapportez dans l'Ouvrage intitulé* Floretum Philosophicum, *où est descrite une ample narration de sa vie, & de ceux qui en ont jusques icy parlé.*



*ne Pasquier rapporte celuy-cy dans son livre des Tombeaux :*

Sive tibi sit Lucianus alter,
Sive sit Cynicus, quid Hospes ad te?
Hâc unus *Babelasius* facetus,
Nugarum pater, artifexque mirus,
Quidquid is fuerit, recumbit urnâ.

*En un autre lieu de son Recueil des Portraits,*

Ille ego Gallorum Gallus Democritus, illo
Gratius aut si quid Gallia progenuit.
Sic homines, sic & cœlestia Numina lusi,
Vix homines, vix ut Numina læsa putes.

*Plusieurs personnes doctes, ont fait mention de luy dans leurs ouvrages; Guillaume Budée Maistre des Requestes en son livre d'Epistres Grecques; Jacques Aug. de Thou President en la Cour de Parlement au 38. liv. de son Histoire, & au traité qu'il a composé de sa vie; Pierre de Ronsard le Prince des Poëtes; Theodore de Beze en ses Poësies; Estienne Pasquier dans ses Recherches; Clement Marot; Estienne Dolet; François Bacon Chancelier d'An-*

*d'Angleterre, en son livre de l'Augmentation des Sciences; André du Chesne au Traité des Antiquitez de France; Gabriël-Michel de la Roche-Maillet en la vie des Illustres personnages; le Seigneur de la Croix du Maine en sa Bibliotheque; Anthoine du Verdier en sa Prosopographie; François Ranchin Medecin de Montpellier; & autres Historiens qui sont rapportez dans l'Ouvrage intitulé* Floretum Philosophicum, *où est descrite une ample narration de sa vie, & de ceux qui en ont jusques icy parlé.*





FRANÇOIS RABELAIS.



# PARTICULARITEZ
## DE LA VIE ET MOEURS
## DE
## M. FRANÇOIS RABELAIS.

L étoit natif de Chinon, petite ville de Touraine, nay d'un Apotiquaire nommé Thomas Rabelais, Seigneur de la Deviniere.

Il fut en ſes jeunes ans mis ſous les Moines de l'Abbaye de Sevillé, dont dépend la maiſon de la Deviniere ; & pource qu'il y fit peu de profit, ſon pere l'envoya à Angers faire ſes humanitez au Convent de la Bâmette, où il ne fit pas grand' choſe, ſeulement il y acquit la cognoiſſance de Meſſieurs du Bellay, dont l'un fut depuis Cardinal ; & ſe dit que pour quelque paſſedroit il fut grandement battu & outragé.

Il eſtoit ſous le Regne de François I. & on

on dit que le Chancelier du Prat ayant conceu quelque mauvaiſe volonté contre la ville de Montpellier fit donner Arreſt portant l'aboliton des Privileges de ſa Faculté de Medecine de ladite ville; Rabelais qu'on ſçavoit capable & cognu de Monſieur le Cardinal du Bellay, fut député pour venir en Cour pourſuivre la révocation de cet Arreſt par la faveur dudit Sieur du Bellay, qui eſtoit bienvenu près dudit Roy François; Eſtant à Paris & ne pouvant avoir accès près dudit Sieur Chancelier, il fit le fol, ſe reveſtit d'une robe verte & d'une grande barbe griſe, ſe promena long-temps devant ſa porte, qui eſtoit lors ſur le quay des Auguſtins; & quantité de monde, meſme des domeſtiques dudit Sieur Chancelier, le preſſant de dire quel il eſtoit, il leur dit qu'il eſtoit l'eſcorcheur de veaux, & que ceux qui voudroient eſtre les premiers eſcorchez ſe haſtaſſent.

Le Chancelier ayant entendu ce diſcours, commanda à ſes gens de le faire entrer ſur l'heure de ſon diſner; Et eſtant entré, Rabelais luy fit une harangue ſi docte & ſi pleine d'autorité, qu'il le fit mettre à ſa table, & diſner avec luy avec promeſſe de faire confirmer les privileges de Montpellier; ce qui fut depuis executé: Et en mémoire de ce tous les Medecins qui ſont receus

ceus à Montpellier portent la robe dudit Rabelais, laquelle eſt en veneration ainſi que chacun ſçait.

Le Cardinal du Bellay ayant eſté député Ambaſſadeur par le Roy François à Rome, il y mena Rabelais comme ſon Medecin. Il eſt ordinaire aux Ambaſſadeurs d'aller baiſer les pieds de Sa Sainteté, ce qu'aucuns appellent adoration; Le Cardinal du Bellay l'ayant fait & ceux de ſa ſuite, il ne reſta que Rabelais, lequel ſe tenant contre un pillier dit aſſez haut, que, puiſque ſon Maiſtre qui eſtoit grand Seigneur en France, n'eſtoit pas digne de baiſer les pieds du Pape, partant qu'on luy fit baiſſer ſes chauſſes & laver le derriere, afin qu'il l'allaſt baiſer. Cela commença à le mettre en fort mauvais predicament.

Une ſeconde fois le Cardinal du Bellay l'ayant mené avec toute ſa famille pour demander quelque grace au Pape, & eſtant requis de faire ſa demande, il dit qu'il ne demandoit rien au Pape ſinon qu'il l'excommuniaſt.

Cette demande impertinente eſtant mal receuë, il fut preſſé de dire pourquoi, & lors il dit: S. Pere, je ſuis François, & d'une petite ville nommée Chinon, qu'on tient eſtre fort ſujette au fagot, on y a desja bruſlé quantité de gens bien & de mes Parens: Or

ſi voſtre Sainteté m'avoit excommunié, je ne bruſlerois jamais.

Et ma raiſon eſt que venant ces jours avec Monſieur le Cardinal du Bellay en cette ville nous paſſâmes par les Tarantaiſes, où les froidures eſtoient fort grandes : & ayant atteint une petite caſe où une pauvre femme habitoit ; Nous la priaſmes de faire du feu à quelque prix que ce fuſt pour allumer un fagot, elle bruſla une partie de la paille de ſon lit, & ne pouvant avoir de feu, elle ſe mit à faire des imprécations & dire, ſans doute ce fagot eſt excommunié de la propre gueule du Pape, puiſqu'il ne peut bruſler : & fuſmes contraints de paſſer outre ſans nous chauffer. Ainſi donc s'il plaiſoit à Voſtre Sainteté de m'excommunier, je m'en irois ſain & libre en ma patrie.

Ces petites libertez qu'il prenoit à Rome, le contraignirent à ſe ſauver en France en fort mauvais équipage, ſans argent, mal veſtu, & à beau pied ſans lance.

Ayant gagné la ville de Lion il s'aviſa d'un plaiſant ſtratageme, & qui eût eſté fort dangereux à un homme moins cognu : à la porte de la ville par où il entra, il prit de meſchans haillons de diverſes couleurs, les mit dans une petite valiſe qu'il portoit, & ayant abordé une hoſtellerie il demanda à loger, une bonne chambre, diſant à l'hoſ-

teſſe

tesse qu'encore qu'elle le veist en mauvais estat & à pied, il estoit homme pour lui payer le meilleur escot qui fut jamais fait chez elle ; demanda une chambre escartée & quelque petit garçon qui sceust lire & escrire, avec du pain & du vin : cela estant fait en l'absence du petit garçon, il fait plusieurs petits sachets de la cendre qu'il trouva dans la cheminée ; & le petit garçon estant arrivé avec du papier & de l'ancre, il luy fit faire plusieurs billets, en l'un desquels il y avoit, *Poison pour faire mourir le Roy*, en l'autre, *Poison pour faire mourir la Reyne*, au troisiesme, *Poison pour faire mourir Monsieur le Duc d'Orleans* ; & ainsi des autres enfans de France ; appliqua les billets sur chacun des petits sachets, & dit au petit garçon, Mon enfant, gardez vous bien de parler de cela à vostre mere ny à personne ; car il y va de vostre vie & de la mienne : puis remit tout en sa valise, & demanda à disner qu'on luy apporta.

Pendant son disner l'enfant compta tout à sa mere, & elle transie de peur crut estre obligée d'en advertir le Prevost de la ville, veu la mauvaise mine du pelerin.

C'estoit en ce temps-là que Monsieur le Dauphin avoit esté empoisonné & que toute la France avoit esté affligée au dernier

rier point. Le Prevost est averti de tout, fait quelques legeres informations, entre dans la Chambre de Rabelais, se saisit de luy, & de sa valise, sa mauvaise mine, le travail qu'il avoit souffert par le chemin, & les mauvaises responses qu'il rendoit, le firent grandement soupçonner; car il ne leur dit rien, sinon, Prenez bien garde à ce qui est dans ma valise, & me menez au Roy; j'ay des choses estranges à luy dire.

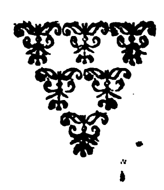
Il est empaqueté, mis sur un bon cheval, & fait partir sur l'heure; on lui fit bonne chere sur le chemin sans qu'il luy coustast rien, & en peu de jours arrive à Paris, est presenté au Roy qui le cognoissoit tout bien, & luy demanda où il avoit laissé Monsieur le Cardinal du Bellay, & qui l'avoit mis en cet estat; Le Prevost fait son rapport, monstre la valise, les paquets & les informations qu'il avoit faites; Rabelais raconte son histoire, prend devant le Roy de toutes les poudres qui estoit de paquets sus-dits: le tout se termina à rire & la Cour à s'en mocquer.

Son frere ou neveu qui estoit aussi Apotiquaire audit Chinon, & Seigneur dudit lieu de la Deviniere, y a vescu fort accommodé, & est decedé environ mil cinq cens dix-huit, n'a laissé qu'un fils fort peu spirituel, qui est mort à l'hospital, apres

avoir

avoir mangé plus de vingt mille livres de bien qu'il avoit en bons heritages, & particulierement au lieu de la Deviniere où croissent les meilleurs vins de Chinon, & qui est proche de l'Abbaïe de Sevillé.

La mort de Rabelais fut pareille à sa vie. Il mourut comme il avoit vescu, estant about
en l'âge de 70. ans. Le Cardinal du Bellay 1553
luy envoya un Page pour sçavoir l'estat de sa santé. La response fut : Dis à Monseigneur l'estat où tu me vois, je m'en vay chercher un grand Peut-estre. Il est au nid de la pie, dis luy qu'il s'y tienne ; & pour toy tu ne seras jamais qu'un fol : tire le rideau, la farce est jouée.



# LA VIE INESTIMABLE

## DU GRAND GARGANTUA,

## PERE DE PANTAGRUEL,

Jadis composée par l'Abstracteur de quinte essence.

*Livre plein de Pantagruelisme.*

### Aux Lecteurs.

Amys *Lecteurs, qui ce Livre lisez,*
*Despouillez vous de toute affection :*
*Et le lisant ne vous scandalisez.*
*Il ne contient mal, ny infection.*
*Vray est, qu'icy peu de perfection*
*Vous apprendrez, sinon en cas de rire :*
*Aultre argument ne peust mon cueur eslire.*
[redacted]

vous
vous,
z mes
ilogue
de

prement
: tout de
ieur, ce
Avant-
ime c'eſt
Philologe
Prologe
venir de
Rabelais
it Prolo-
en tête
Auteur,
ir égale-
à la per-
tout cela
les deux
ais a af-
à l'anti-
i ſuite il
· Ortha-

tres, &
ux ] Et
curs tres-
illuſ-




*LA DÉVINIERE 1699 Maitayrie da*
*la Roche-Clermaut*


ais



# 1 PROLOGE DE L'AUTHEUR.

2 

*Euveurs tres-Illustres, & vous verolez tres-precieux (car à vous, non à aultres, sont dediez mes escripts) Alcibiades ou dialogue de*

1 *Prologe de l'Autheur*] Toutes les éditions ont *Prologue* en tête des Prologues des III. derniers livres, mais dans celle de 1553. *Prologue* au devant du l. I. est orthographié *Prologe*, & de même au devant du l. II. comme déja dans la même édition, & dans celle de Dolet, ceux que les éditions postérieures appellent *Philologues* sont appellez *Philologes*. La raison que j'ai pû trouver de cette difference, c'est que sous le nom de *Prologe*, Rabelais aura peut-être entendu proprement une *Préface*, & que de *Prologium*, qui se trouve dans Plaute, il aura fait *Prologe*, comme *éloge* a été fait d'*elogium*. Aussi n'est-ce pas dans un sens absolu qu'il emploie le mot de *Prologe*, comme on trouve celui de *Prologue* au devant du l. III. où ce mot semble venir proprement de *Prologus*, mais il met tout de suite *Prologe de l'Autheur*, ce qui donne l'idée d'un *Avant-propos*. Cependant, comme c'est de *Philologus* qu'il a fait *Philologe* il semble que chez lui *Prologe* doive pareillement venir de *Prologus*. D'ailleurs, Rabelais qui en tête du l. III. a dit *Prologue*, tout court, a dit en tête du l. IV. *Prologue de l'Auteur*, ce qui semble convenir également à une Préface, & à la personne qui y parle. De tout cela je conclus, que dans les deux premiers livres Rabelais a affecté d'écrire *Prologe*, à l'antique, mais que dans la suite il s'est dégouté de cette Orthagraphe.

2 *Beuveurs tres-illustres, & vous verolez tres-precieux*] Et au Prol. du l. III. *Beuveurs tres-illus-*

*de Platon, intitulé, Le* Banquet, *loüant son precepteur Socrates, sans controverse Prince des Philosophes : entre aultres parolles, le dict estre semblable és Silenes. Silenes estoient jadis petites boystes, telles que voyons de present és bouticques des Apothecaires, painctes au dessus de figures joyeuses & frivoles, comme de Harpyes, Satyres, Oysons bridez, Lievres cornuz, Canes bastées, Boucqs volants, Cerfz lymonniers, & aultres telles painctures contrefaictes à plaisir, pour exciter le monde à rire, quel feut Silene maistre du bon Bacchus : mais audedans l'on reservoit les fines drogues, comme Baulme, Am-*

*illustres, & vous Gouteux tres-précieux.* C'est-à-dire : *nobles bûveurs, & vous, chers amis, les Gouteux & les Vérolez.* C'est un usage fondé sur le foible des Patrons, que d'exalter leur *noblesse* dans une Epitre dédicatoire ; & c'en est un autre établi sur la tendresse qu'un Auteur a naturellement pour son Ouvrage, que de demander grace, & pour lui-même & pour son livre dans une Préface, en traitant de *cher ami*, un Lecteur à qui elle s'adresse. Sur ce pié-là Rabelais appelle *Illustres* les bûveurs, par rapport à la *noblesse* de leurs inclinations, & tant les Vérolez que les Goutteux sont ses chers amis, qu'il cherche à soulager par la lecture de son livre, en attendant qu'il puisse les visiter comme ses meilleures pratiques. Au ch. 27. du présent livre : *jamais homme noble ne haït le bon vin.* Et l. 2. ch. 1. *Grégeois gentils qui furent bûveurs éternels.* Encore au ch. 33. du l. 3. *Le noble Pontife aimoit le bon vin, comme fait tout homme de bien.* Et l. 5. ch. 46. *Penser moquer un si noble trinqueur.* Au ch. 38. du même livre 5. *chalcedoine tres-cher* veut dire très-précieux cassidoine. Je sais bien que le Scholiaste de Holande a expliqué autrement *illustres* & *précieux*, mais il est sûr que ces mots appliquez aux *Gouteux* & aux *Verolez* dans les Préfaces de Rabelais, sont principalement allusion au style ordinaire des Préfaces & des Epitres dédicatoires.




– de la Lamproye 1699.
F. Jeu de boule.

*Ambregris, Amomon, Mucsq, Zivette, Pierreries, & aultres choses precieuses. Tel disoit estre Socrates, parce que le voyant au dehors, & l'estimant par l'exteriore apparence,* [3] *n'en eussiez donné ung coupeau d'oignon, tant laid il estoit de corps, & ridicule en son maintien,* [4] *le nez pointu, le regard d'ung taureau, le visaige d'ung fol, simple en meurs, rusticq en vestemens, paovre de fortune, infortuné en femmes, inepte à tous offices de la Republique, tousjours riant, tousjours* [5] *beuvant d'aultant à ung chascun, tousjours* [6] *se guabelant*

3 *N'en eussiez pas donné ung coupeau d'oignon* ] *Ecce unum calamum, qui non valet unum oignonum.* Voici une plume qui ne vaut pas un oignon, dit un petit Grimaut du College de Navarre, dans le livre *de corrupti Sermonis emendatione* de Maturin Cordier **. Cette expression Proverbiale, qui assurément n'est pas née de la Loire, est ici rectifiée par Rabelais, qui appelle *coupeau* cette partie qu'on a retranchée d'un oignon, à l'endroit où il tenoit à sa racine, comparant à ce coupeau, chose très-vile, l'exterieur de Socrate. Ménage, dans ses Or. Fr. in fol. au mot *coupeau*, explique *coupeau d'oignon* dans Rabelais par *pelure d'oignon.* Mais la pelure se leve & ne se coupe point.

4 *Le nez pointu* ] Nez pointu ne nous donne pas l'idée d'un nez enfoncé, & qui étoit rond par le bout, tel que les pierres gravées nous représentent celui de Socrate.

5 *Beuvant d'aultant* ] Cette expression, qui revient souvent dans Rab. se rapporte au *brindeggiare* des Italiens, & à l'*ich bring es euch* des Alemans, & elle signifie proprement *boire & reboire* aux uns & aux autres & les inviter à en faire *autant.*

6 *Se guabelant* ] Ci-dessous encore, l. 1. c. 34. *Ce Gaultier ici se guabele de nous.* C'est-à-dire plaisante, & se moque de nous. *Gaber*, dans les ch. 7. & 8. du Roman de Galien restauré,

** *Edit. de 1539. chap. 47. n. 10.*

*guabelant, tousjours dissimulant son divin sçavoir. Mais ouvrant ceste boyste, eussiez au dedans trouvé une celeste & impreciable drogue, entendement plus que humain, vertus merveilleuse, couraige invincible, sobresse nonpareille, contentement certain, asseurance parfaicte, desprisement incroyable de taut ce pourquoy les humains tant veiglent, courent, travaillent, naviguent, & bataillent.*

*A quel propos, en vostre advis, tend ce prélude, & coup d'essay? Pour aultant que vous mes bons disciples & quelques aultres* [7] *folz de sejour, lisans les joyeulx titres d'aulcuns livres de nostre invention, comme Gargantua, Pantagruel,* [8] *Fessepinte, la dignité des Braguettes;*

ré, se prend pour railler & dire des sornettes. *Gabeler* ici est un diminutif de cet ancien mot.

7 *Folz de sejour*] Expression du Daufiné & du Languedoc, pour dire, *oiseux*, ou *de loisir*, comme sont les Soldats pendant les séjours qu'on leur donne pour se refaire des fatigues d'une longue marche. Villon, dans son grand Testament:

> *Il est ung droit sot de sejour,*
> *Et est plaisant, ou ne l'est point.*

De là *sejourné* pour *reposé*. *Frere Thibaut* séjourné *gros & gras*, dit Marot.

8 *Fesse-pinte*] Ci-dessous encore, au Prol. du l. 2. *Fesse-pinte, Orlando furioso, Robert le Diable* &c. Je n'ai jamais vû ce livre de *Fesse-pinte*, mais ce qui donne lieu de croire qu'il existe, c'est que Du Verdier, pag. 139. de sa Bibliotheque, & après lui Draudius, Tom. 2. pag. 138. de la sienne en citent une espece de suite sous le titre de Bringuenarilles cousin germain de Fesse-pinte, ou Voyage du Compagnon à la Bouteille, imprimé in 8°. à Lyon chez Olivier Arnoullet, & à Paris chez Jean Bonfons, & réimprimé in 16. en 1574. à Paris chez Nicolas Bonfons fils de Jean. Du reste, ce *Bringuenarilles* &c. est la même

tes, *Des poids au lard* cum commento, &c. *jugez trop facilement n'estre au dedans traicté que mocqueries, folateries, & menteries joyeuses : veu que l'enseigne exteriore (c'est le tiltre) sans plus avant enquerir, est communément receuë à derision & gaudisserie : Mais par telle legiereté ne convient estimer les œuvres des humains : car vous mesmes dictes que* [9] *l'habit ne faict le Moyne : & tel est vestu d'habit Monachal qui au dedans n'est rien moins que Moyne, & tel est vestu de cappe Hespagnole, qui en son couraige* [10] *nullement n'affiert à Hespaigne. C'est pourquoy fault ouvrir le livre, & soigneusement peser ce que y est déduict. Lors congnoistrez que la drogue dedans contenuë, est bien d'aultre valeur, que ne promettoit la boyste. C'est-à-dire, que les matieres icy traictées* ne

me chose que les *Navigations de Panurge*, imprimées à la suite du Rabelais de Dolet 1542. n'y aïant presque nulle autre différence sinon qu'au lieu du nom de Panurge on a mis par tout celui de Bringuenarilles.

9 *L'habit ne faict le Moyne* ] Le Roman de la Rose, édit. de 1531. fol. 68.

*Tel a robe religieuse,*
*Doncques il est religieux :*
*Cet argument est vitieux*
*Et ne vault une vielle gaine,*
*Car la robe ne fait le Moyne.*

10 *Nullement n'affiert à Hespaigne* ] Froissart, vol. 4. ch. 105. *Richard de Bordeaux* (ce sont les mutins de Londres qui parlent) *veut desheriter le Royaume d'Angleterre des Nobles & vaillans hommes qui bien y affierent*, c'est-à-dire, qui *touchent* de près à cette Monarchie, & qui en sont les principaux membres. *Cela me touche*, dit-on aujourd'hui dans le même sens, & ce mot vient d'*ad* & de *ferire*.

*ne sont tant folastres, comme le tiltre au-dessus pretendoit.*

*Et posé le cas qu'au sens literal vous trouvez matieres assez joyeuses, & bien correspondantes au nom, toutesfoys pas demourer-là ne fault, comme au chant des Syrenes : ains à plus hault sens interpreter ce que par adventure cuidiez dict en guayeté de cueur. Crochetastes vous oncques bouteille ?* [11] *Caisgne. Reduisez à memoire la contenance que aviez. Mais veistes vous oncques chien rencontrant quelque os medulaire? C'est comme dict Platon,* lib. 2. de Rep. *la beste du monde plus Philosophe. Si veu l'avez, vous avez peu noter de quelle devotion il le guette, de quel soing il le garde : de quel ferveur il le tient : de quelle prudence il l'entomme: de quelle affection il le brise : & de quelle diligence il le sugce. Qui l'induict à ce faire ? Quel est l'espoir de son estude? Quel bien pretend-il? Rien plus qu'ung peu de moüelle. Vray est que ce peu, plus est delicieux que* [12] *le beaucoup de toutes aultres : pource que la moüelle est aliment*

*A l'exemple d'icelluy vous convient estre saiges, pour fleurer, sentir & estimer ces beaulx* [13] *livres de haulte gresse :* [14] *legiers au prochas, & hardis à la rencontre. Puis par curieuse leçon & meditation frequente rompre l'os, & sugcer la substantificque mouëlle, c'est-à-dire ce que j'entends par ces symboles Pythagoriques, avecques espoir certain d'estre faictz* [15] *escorts & preux à ladicte lecture, car en icelle bien aultre goust trouverez, & doctrine plus absconse, laquelle vous revelera de tres-haultz sacremens & mysteres horrificques, tant en ce que concerne nostre religion, que aussi l'estat politicq & vie œconomicque.*

*Croyez-vous en vostre foy, qu'oncques Homere escripvant l'Iliade & l'Odyssée, pensast ès allegories lesquelles* [16] *de luy ont calefreté Plu-*

13 *Livres de haulte gresse* ] Qu'on a tant maniez, que la couverture & les feuillets en sont tous gras. Au ch. 7. du l. 2. il est parlé de *Bréviaires de hautegraisse*, encore dans la même signification.

14 *Legiers au prochas &c.* ] Termes de vénerie, c'est-à-dire légers à poursuivre & hardis à rencontrer de tels Livres. On a dit *prochas*, & depuis *pourchas*, *protrait*, & depuis *portrait*. Au contraire *pourmener*, & depuis *promener*, *pourfil*, aujourd'hui *profil* &c.

15 *Escorts* ] De l'Italien *scorto*, prudent. L'ancien Traducteur de Sleidan a dit *vigilant & escort*, au l. 20. dans la Rép. du Pape à la Protestation de l'Ambassadeur Mendosse.

16 *De lui ont calefreté Plutarche &c.* ] Les éditions de Dolet à Lyon 1542. & de Claude la Ville à Valence 1547. ont *beluté*. Toutes les autres ont *calfreté*, à celle de Hollande près qui a *calefreté*. Ce sont deux métaphores differentes qui aboutissent à un sens équivalent. *Beluter*, ou, comme on écrit aujourd'hui, bluter des allégories,

*piedz, ne de mains à mon opinion : qui decrete icelles aussi peu avoir esté songées d'Homere, que d'Ovide en ses Metamorphoses, les sacremens de l'Evangile, lesquelz ung* [18] *frere Lubin*

18 *Frere Lubin, vray croquelardon* ] Les Ecrivains satiriques sont il y a longtems en possession de traiter les Moines généralement de freres Lubins: nom qui pourtant semble convenir plus proprement aux Cordeliers, moins par rapport à leur habit couleur de gris de *Loup*, qu'à ce qu'on dit de leur Patriarche qui appelloit si bonnement son *frére* ce loup des degâts duquel les habitans de Gubio se plaignoient si fort. L'histoire en est contée fort naïvement, feuillet 99. tourné des conformitez, édit. de Milan 1513. Dans le Roman de la Rose, feuillet 69. tourné de l'édition de 1531. *Fauxsemblant* où l'Hypocrisie parle en ces termes, sous l'habit d'un Moine Quêteur :

*Je m'en plaindray tant seulement*
*A mon bon Confesseur nouvel,*
*Qui n'a pas nom frére* Louvel,
*Car forment se courroucéroit*
*Qui par tel nom l'appelleroit.*

Lupus, Lupulus, Lupellus, *Louvel.* Lupinus, *Lubin.* Le caractere d'un frere Lubin est peint admirablement dans la troisiéme Balade de Marot. Le poisson de mer nommé *loup* est aussi appellé *Lubin* quasi *Lupinus à lupo*. A l'égard de St. Lubin Evêque de Chartres mort vers le milieu du VI. siécle, son nom Latin dans les Martyrologes est *Leobinus*. Le frere Lubin au reste qu'entend ici Rabelais n'est pas un Cordelier, mais un Jacobin Anglois qui a expliqué allégoriquement les Métamorphoses d'Ovide. Son Livre *in* 4°. de 93. feuillets fut imprimé à Paris l'an 1509. chez Josse Badius sous le titre de *Metamorphosis Ovidiana moraliter à Magistro Thoma* Walleys *Anglico de professione Prædicatorum sub sanctissimo Patre Dominico explanata.* Il avoit paru à Bruges *in fol.* dès l'an 1484. en François par Colard Mansion que la Caille page 44. de son Hist. de l'Impr. a pris pour l'Imprimeur de l'Ouvrage. Il est surprenant que le Jesuite Theophile Raynaud dans son Livre contre les Jacobins intitulé *de Cyriacorum immunitate à censura* n'ait rien dit de ces moralitez ridicules, qu'il n'auroit pas manqué de relever s'il les avoit connuës, lui qui s'est tant moqué du Commentaire sur

*bin, vray croquelardon, s'est efforcé demonstrer si d'adventure il rencontroit gens aussi folz que luy ( & comme dict le proverbe ) couvercle digne du chaulderon.*

*Si ne le croyez, quelle cause est, pourquoy aultant n'en ferez de ces joyeuses & nouvelles chronicques ? combien que les dictant n'y pensasse en plus que vous, qui paradventure beuvez comme moy. Car à la composition de ce livre seigneurial, je ne perdiz, ne employay oncques plus ny aultre temps, que celuy qui estoit estably à prendre ma refection corporelle, sçavoir est, beuvant & mangeant. Aussi est-ce la juste heure*

sur S. Augustin de la Cité de Dieu par Thomas Valois autrement Walleys, car Thomas Valois, Walleys, de Walleys, & *Gualensis* ne sont qu'un seul & même Auteur, n'en déplaise à ceux qui le multiplient, & qui bien qu'il n'ait point passé le milieu du quatorziéme siécle, le mettent au commencement du quinziéme, trompez par l'équivoque du nom de Thomas de Walden Carme qui mourut l'an 1430. Dans les Epitres *Obscurorum Viror.* Epitre 28. de la 1. part. on introduit un Conrad Dollenkopf ou Tête-folle grand admirateur de l'Ovide allégorisé par Thomas de Walleys. Alexandre Neckam, qui vivoit un siécle auparavant, fameux Poëte, Philosophe & Théologien Anglois avoit écrit sur les Métamorphoses d'Ovide un Livre d'où il est à présumer que le Jacobin tira une bonne partie du sien ; comme apparemment ce fut de celui du Jacobin que Jean Buonsignore de Citta di Castello tira l'exposition allégorique Italienne qu'il donna des Métamorphoses en 1375. citée par Leonard Salviati & par le Dictionaire de la Crusca. Un Pierre Lavinius autre Jacobin fit imprimer à Lyon au commencement du XVI. siécle une explication tropologique des mêmes Métamorphoses. De plus le P. Labbe pag. 321. de sa *Nova Bibliotheca MSS.* rapporte un manuscrit de la Bibliotheque Roïale marqué n. 786. dont le titre est tel. *Ovidii Metamorphosis moralisata per Joannem Bourgaulduum.*

*heure d'escripre ces haultes matieres & sciences profondes.*

*Comme bien faire sçavoit Homere, Paragon de tous* [19] *Philologes, & Ennie pere des Poëtes Latins : ainsi que tesmoigne Horace, quoyqu'ung* [20] *malautru ayt dict que ses carmes sentoient plus le vin que l'huyle.*

*Aultant en dict ung* [21] *Tirelupin de mes livres : mais bren pour luy. L'odeur du vin ô combien plus est* [22] *friant, riant, priant, plus celeste*

19 *Philologes* ] Voiez ci-dessus la Remarque sur le mot *Prologe*, pag. XXXV.

20 *Malautru* ] Ci-dessous, l. 2. c. 37. Epistémon appelle *malautrus* les malheureux Ecoliers du College de Montaigu, & au c. 12. du l. 3. Panurge est traité de *malautru* par Grippeminaud, entre les griffes de qui il étoit tombé: ce qui pourroit faire croire que ce mot, comme l'a crû aussi Borel, viendroit de *malè astrosus*, comme qui diroit *desastreux*, ou né sous une constellation maligne, tel que devoit être celui qui médisoit des vers du bon bûveur Ennius; mais de *malè astrosus* on auroit plûtôt fait *malautreux* que *malautru*, & il y a plus d'apparence de dériver *Malautru* de *malè astructus*, mal-bâti. On a dit *Aufrique* pour *Afrique*, & à Metz, où le Patois prononce à l'antique une infinité de mots François, au lieu d'*instruire*, *détruire*, *instruit*, *détruit*, on dit *instrure*, *detrure*, *instru*, *detru*.

21 *Tirelupin* ] Rabelais écrivoit beaucoup de mots suivant l'origine qu'il leur donnoit. Persuadé que les Turlupins de l'an 1372. avoient été ainsi nommez, parce qu'à la maniere des Cyniques, ausquels on les comparoit, il sembloit qu'ils vécussent de Lupins tirez parci par-là, il prit droit d'écrire *Tirelupins* pour *Turlupins*. C'est donc *Tirelupin* qu'on doit lire ici & par tout, même dans l'endroit du l. 2. c. 7. où il est parlé du Vistempenard des Prêcheurs, comme je le prouverai en son lieu.

22 *Friant, riant, priant* ] Allusion au second couplet de la troisiéme Chanson de Marot, en rime Couronnée. Du reste il faut prendre garde qne *friant*, *riant*, *priant* ne sont pas des épithetes du mot *Odeur* substantif féminin, mais que ceci est dit à la maniere du καλὸν

*celeste & delicieux que d'huyle. Et prendray aultant à gloyre qu'on die de moy que plus en vin aye despendu qu'en huyle, que feist Demosthenes, quand de luy on disoit que plus en huyle qu'en vin despendoit. A moy n'est qu'honneur & gloyre, d'estre dict & reputé* [23] *bon Gaultier & bon compaignon : en ce nom suis bienvenu en toutes bonnes compaignies de Pantagruelistes. A Demosthenes feut reproché par ung chagrin, que ses oraisons sentoyent comme la serpielliere d'ung ord & sale huylier. Partant interpretez tous mes faictz & mes dicts en la perfectissime partie : ayez en reverence le* [24] *cerveau caseiforme, qui vous paist de ces* [25] *belles billz-vezées, & à vostre pouvoir tenez-moy tousjours joyeulx. Or esbaudissez vous, mes amours, & guayement lisez tout à l'aise du cors & au profict*

βασιλεὺς des Grecs & du *triste lupus* des Latins, comme s'il y avoit *O combien plus est quelquechose de friant, riant, priant, de plus* [redacted]

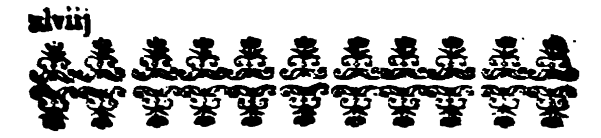
tenant de l'*agneau*.

24 *Cerveau caséïforme* ] Caséïforme de *caseus* & de *forma* est un mot de la façon de Ra- [redacted]

*profict des reins. Mais escoutaz, vietzdazes, que [26] le maulubec vous trousse : vous soubvienne de boyre à my pour la pareille, & je vous pleigeray tout [27] ares-metys.*

26 *Le maulubec vous trousse* ] Ci-dessous, l. 3. c. 28. *maulubec* signifie figurément un mal extraordinaire, une peste, une plaïe envoïée d'enhaut. Ici, de même que dans le Prol. du l. 2. c'est une imprécation familiere au petit peuple de Languedoc. Laurent Joubert, qui avoit fait un long séjour à Montpellier, écrit *mauloubet*, c'est-à-dire *mauvais petit loup*, ce qui selon lui signifie *loup*, sorte de chancre ulceré qui vient aux jambes. Pour moi, puisque Rabelais écrit constamment par tout *maulubec*, je ne doute pas que ce mot ne doive s'entendre du Chancre qui ronge la bouche & le nez, & qui de là gagnant le cerveau, fait mourir promptement. Marot, Elégie XI. appelle *Maubec* la Médisance, qui dans le Roman de la Rose est nommée *Malebouche*. Le Patois Messin qui dit *mau la bouche* pour *mal à la bouche*, & *mau la tête* pour mal à la tête, suppose que nos Peres appelloient *mau-le-bec* un mal qui vient au bec ou à la bouche. J'oubliois à remarquer qu'au lieu que dans toutes les éditions modernes on lit ici *le maulubec vous trousse*, dans celles de 1535. de 1542. & de 1547. on lit *le maulubec vous trousque*, à la Gasconne.

27 *Ares-metys* ] Mot Gascon, qui signifie *tout à cette heure*. De *horâmetipsâ*. Mén.



# TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER LIVRE.



XI. *De*

[redacted]

Fin de la Table des Chapitres du Livre I.

LES



St. Lambert
Vↄui
Lotion Riv.
Varannes
S. Florent
Loire Riv.
Saumur
Dampierre
Ville bernier
Graust
Bourgueu



# LES ŒUVRES DE MAISTRE FRANÇOIS RABELAIS, Docteur en Medecine.

******************************

## *LIVRE PREMIER.* GARGANTUA.

### CHAPITRE I.

*De la genealogie & anticquité de Gargantua.*

JE vous remectz à la grande chronicque Pantagrueline, à congnoistre la genealogie & anticquité d'ond nous est venu Gargantua. En icelle vous entendrez plus au long comment les Geans nasquirent en ce monde : & comment d'iceulx par lignes directes yssit Gargantua Pere de Pantagruel : & ne vous faschera, si pour le

present je m'en déporte. Combien que la chose soit telle, que tant plus seroit remembrée, tant plus elle plairoit à vozSeigneuries : comme vous avez l'authorité de Platon *in Philebo* & *Gorgias*, [1] & de Flacce, qui dict estre aulcuns propos, telz que ceulx cy [2] sans doubte, qui plus sont delectables, quand plus souvent sont redictz.

Pleust à Dieu qu'ung chascun sceust aussi certainement sa genealogie, depuis l'arche de Noë jusques à cest eage. Je pense que plusieurs sont aujourd'huy Empereurs, Roys, Ducz, Princes, & Papes en la terre, lesquelz sont descenduz de quelques porteurs de rogatons, & de coustretz. Comme au rebours plusieurs sont [3] gueux de l'hostiere, souffreteux & miserables : lesquelz sont

CHAP. I. 1 *Et de Flacce*] Horace, vers 365. de l'Art Poëtique : *Hæc placuit semel, hæc decies repetita placebit.*

2 *Sans doubte*] Manque en deux éditions de 1542. & dans celle de 1535.

3 *Gueux de l'hostiere*] Ci-dessous encore, liv. 5. c. XI. *Entrans en leur Tapinaudiere, Nous dit un gueux de l'hostiere.* Gueux qui va fleureter les *huis* des maisons, dit Pâquier, l. 8. c. 42. de ses Recherches. Furetiere, au mot *gueux*, dit la même chose. Tous deux se trompent. Un gueux de l'hostiere, c'est un gueux de l'hôpital. Voiez Oudin, dans ses Diction. Fr. Ital. & Fr. Espagnol, au mot *Hostiere*.

4 *Poinct ne me soucier*] Manque en deux éditions de 1542. & dans celle de 1535.

5 *Retournant à noz moutons*] Ci-dessous encore, au ch. XI, du l. 1. *retournoit à ses moutons*, & l. 3. ch. 33. *retournons à nos moutons*. C'est un Proverbe pris de la Farce de Patelin, * dans laquelle est introduit un Marchand Drapier, qui en plaidant contre son Berger, pour des moutons que ce Berger lui

* *Voiez H. Etienne, en ses Dial. du nouv. lang. Fr. Ital. édit. d'Anvers* 1579. *p.* 137.

ſont deſcenduz de ſang & ligne de grandz Roys & Empereurs : attendu l'admirable tranſport des Regnes & Empires :

Des Aſſyriens, és Medes :
Des Medes, és Perſes :
Des Perſes, és Macedones :
Des Macedones, és Romains :
Des Romains, és Grecz :
Des Grecz, és Françoyz :

Et pour vous donner à entendre de moy qui parle, je cuyde que ſoys deſcendu de quelcque riche Roy, ou Prince, au temps jadis : Car oncques ne veiſtes homme, qui euſt plus grande affection d'eſtre Roy & riche, que moy : affin de faire grand'chiere, pas ne travailler, 4 poinct ne me ſoucier, & bien enrichir mes amis, & touts gens de bien, & de ſçavoir. Mais en ce je me reconforte, qu'en l'aultre monde je le ſeray : voyre plus grand que de preſent ne l'oſeroys ſoubhaitter. Vous en telle ou meilleure penſée reconfortez voſtre malheur, & beuvez fraiz ſi faire ſe peult.

5 Retournant à noz moutons ¶, je dy que par don

lui avoit volez, ſortoit de fois à autre de ſon propos, pour parler d'un drap que l'Avocat de ſa Partie lui avoit volé auſſi : ce qui obligea le Juge d'ordonner au Drapier de retourner à ſes moutons †. On pourroit, touchant ce Proverbe, remonter juſqu'à celui-ci, *Alia Menecles, alia Porcellus loquitur*, & voir l'explication qu'en donne Eraſme.

¶ Depuis la premiere Edition de

† *Voiez les Rech. de Pâquier, l. 8. chap. 59.*

don ſouverain des cieulx, nous ha eſté reſervée l'anticquité & genealogie de Gargantua, plus entiere que nulle aultre : exceptée celle du Meſſias, dont je ne parle, car il ne m'appartient : auſſi les diables ( ce ſont les [6] calumniateurs & capharts) s'y oppoſent. Et feut trouvée par Jean Audeau, en ung pré qu'il avoit pres l'Arceau Gualeau, au deſſoubz de l'Olive, tirant à Narſoy. Duquel faiſant lever les foſſez, toucharent les piocheurs de leurs marres, [7] ung grand tombeau de bronze, long ſans meſure : car oncques n'en trouvarent le bout, par ce qu'il entroit trop avant les excluſes de Vienne. Icelluy ouvrants

de ce Livre, M. L. Debruys a donné au Théâtre François, l'Avocat Pathelin; & en 1723. l'ancienne Farce a été imprimée à Paris. On y trouvera la Scene qui a donné lieu à ce proverbe, au fol. 85.

6 *Calumniateurs & capharts*] Caffard ou *Caſard*, que Nicod prétend devoir être écrit *Caphard*, ſignifie proprement hypocrite. Le même Nicod & d'autres, cherchent l'origine de ce mot dans l'Hébreu *chapha* qui ſignifie cacher, couvrir. Sans aller ſi loin, j'aimerois mieux le dériver de *capa* dans la ſignification de manteau à capuchon, habit de Moine. De *capa* on aura aiſément fait par corruption *capha*, d'où eſt venu *caphardum* emploié en cette même ſignification de manteau à capuchon, tit. 10. §. 7. des ſtatuts de la Faculté des Arts de l'Univerſité de Vienne en Autriche. Or *caphardum* étant un habit Monacal, il n'eſt pas ſurprenant que les Moines aient été nommez *caphards*, & qu'aiant toujours été accuſez d'hypocriſie, *caphard* ſoit devenu le ſynonyme d'hypocrite. Capharder, caffarder ou cafarder, c'eſt agir ou parler en hypocrite, en cafard.

7 *Ung grand tombeau de bronze*] Dans un lieu appellé Civaux, à deux lieuës de Chauvigni dans le bas Poitou, on trouve encore, preſque à fleur de terre, quantité de Tombes de pierre qui occupent un terrain de près de deux lieuës de tour, particuliérement vers la Vienne, où même on croit qu'il entre

vrants en certain lieu, ſigné au deſſus d'ung goubelet, à l'entour duquel eſtoit eſcript en [8] lettres Etruſques, HIC BIBITUR, trouvarent, neuf flaccons [9] en tel ordre qu'on aſſied les quilles en Gaſcongne. Deſquelz celluy qui au myllieu eſtoit, couvroit ung gros, gras, grand, gris, joly, petit, moiſy livret, [10] plus, mais non mieulx ſentant que roſes.

En iceluy feut ladite genealogie trouvée eſcripte

entre pluſieurs de ces Tombes. C'eſt à quoi Rabelais fait ici alluſion, & la Tradition du païs veut qu'elles aient ſervi à renfermer les corps d'un prodigieux nombre de Viſigots Ariens, défaits par Clovis.

8 *Lettres Etruſques*] Les Auteurs les plus ſenſez tiennent que les anciens caractéres Etruſques ou Toſcans ſont abſolument inconnus. Raphaël Volaterran, l. 33. chap. *de literis*, produit un morceau d'inſcription prétenduë Etruſque, dont Tabourot chap. 1. du l. 1. de ſes Bigarrures ſe moque, ſoutenant que les lettres en ſont toutes ſemblables à celles de l'ancien alphabet des Goths. On s'eſt auſſi moqué de Bernardin Balde Abbé de Gunſtalle, qui fit imprimer à Ausbourg l'an 1613. ſon explication des Tables d'airain trouvées à Gubbio; les inſcriptions deſquelles, ſelon lui, ſoit pour la langue, ſoit pour le caractére étoient Etruſques. Grutér a rapporté la premiére de ſes tables pag. 142. de ſon Recüeil. Tacite l. XI. de ſes Ann. dit que c'eſt du Corinthien Demaratus que les Etruſques tenoient leurs lettres.

9 *En tel ordre*, &c] Non pas toutes ſur une ligne, comme en quelques endroits & à certain Jeu: mais ſur trois lignes paralléles, trois quilles ſur chaque ligne.

*Priſé, loüé, fort eſtimé des filles*
*Par les bordeaux, & beau*
Joüeur de quilles,

dit Marot, du Gaſcon ſon Valet, qui l'avoit volé.

10 *Plus, mais non mieulx ſentant que roſes*] Régnier, Sat. X. a adopté cette expreſſion Proverbiale dans les vers ſuivans,

*Ainſi ce perſonnage en magnifique arroy*
*Marchant* pedetentim *s'en vint juſques à moy*
*Qui ſentis à ſon nez, à ſes lévres descloſes*
*Qu'il fleuroit bien plus fort, mais non pas mieux que roſes.*

cripte au long, de [11] lettres cancellaresques, non en papier, non en parchemin, non en cere : mais en escorce d'ulmeau, tant toutesfois usées par vetusté qu'à peine en povoit on troys recongnoistre de ranc.

Je (combien que indigne) y feus appellé : & à grand renfort de bezicles pratiquant l'art dont on peult lire lettres non apparentes, comme enseigne Aristotel. la translatay, ainsi que veoir pourrez, ez Pantagruelisant, c'est à dire, beuvants à gré, & lisants les gestes horrificques de Pantagruel. A la fin du livre estoit ung petit traicté intitulé, Les Fanfreluches antidotées. Les ratz & blattes, ou (affin que je ne mente) aultres malignes bestes avoyent brousté le commencement : le reste j'ay cy dessoubz adjousté, par reverence de l'antiquaille.

CHA-

11 *Lettres Cancellaresques*] C'est l'écriture dont on se servoit dans les expeditions de la Chancellerie du Pape, ce qui revient assez à la lettre que nous appellons Italique. Naudé pag. 318. de son Addition à l'Histoire de Loüis XI. dit qu'Alde Manuce *inventa sa lettre couchée, appellée dans les privilèges qu'il obtint des Papes pour s'en pouvoir servir lui seul*, CHARACTER *cursivus seu Cancellarius*. Le mot *Cancellaresque* est emprunté des Italiens qui disent *lettera Cancellaresca*, & qui en ont de plus d'une sorte, dont on peut voir des exemples dans le petit livre *in* 4. de Jean Antoine Taglienté à Venise 1548.



CHAN

# CHAPITRE II.

## *Les* 1 *Fanfreluches antidotées trouvées en ung monument anticque.*

*O, i ? enu le grant dompteur des Cimbres*
*: : ' sant par l'aer, de paour de la rousée,*
*☰ ! sa venuë on ha remply les Tymbres.*

CHAP. II. Cette piece est un paneau tendu par Rabelais à ses Lecteurs qui se piqueront mal à propos de subtilité. Il auroit été lui-même fort embarassé s'il lui avoit falu défricher ses Fanfreluches antidotées. On a beau dire qu'il les a qualifiées de la sorte, à cause de l'obscurité qu'il y a répanduë pour leur servir d'antidote contre le scandale qu'elles auroient causé, si elles avoient été plus intelligibles. Je répons qu'il prévoyoit fort bien que ce seroit cette obscurité même qui animeroit davantage les Curieux à vouloir en pénétrer le mystére. Tel est le tour d'esprit de certains hommes, que plus les difficultez sont grandes, plus ils s'empressent à remporter l'honneur de les avoir surmontées. Les Propheties de Nostradamus faites vraisemblablement à l'imitation des Fanfreluches, n'ont-elles pas trouvé des Commentaires ? N'a-t-on pas vû diverses explications de la fameuse énigme de Boulogne *Ælia Lælia Crispis ?* Joseph Scaliger avoit coûtume de dire que Calvin étoit bien sage de n'avoir point écrit sur l'Apocalypse. Pour moi, sans comparer en profane les Fanfreluches avec l'ouvrage de S. Jean, je tiendrai toujours pour sages ceux qui n'entreprendront pas de les éclaircir. Permis d'y faire des notes grammaticales, mais huée & dérision éternelle à quiconque y en fera d'historiques, & les aiant faites les publiera.

1 *Fanfreluches*] Gabriel Chappuys, dans sa traduction de la 70. des Nouvelles de Giraldi, a mal rendu par *fanfreluches* le mot Italien *farnetichi*, qui se dit proprement des rêveries des Frénétiques : & quoique dans le Dictionnaire Italien & François d'Ant. Oudin, *fanfalucare* soit interprété *dire* ou *faire des sottises*, on ne dit pourtant pas en François dire ou faire des fanfreluches, pour dire ou faire des sottises *Fanfreluches*, autrefois *fanfelus* & *fanfeluës*, sont des flamméches qui s'élevent en l'air quand on brûle des feüilles, du papier, des

1 beurre frais, tumbant par une 2 housée
3 Duquel quand feut la grand' Mer arrousée,
Cria tout hault, hers, par grace peschez le;
Car sa barbe est presque toute embousée;
Ou pour le moins, tenez luy une eschelle.
Aulcuns disoyent que leicher sa pentoufle
Estoit meilleur que gaigner les pardons:
Mais il survint ung affeté Marroufle,
Sorty du creux où l'on pesche aux Gardons,
Qui dist: Seigneurs, pour Dieu nous en gardons,
4 Languille y est, & en c'est estaux musse,
Là trouverez (si de pres regardons)
Une grand tare, au fond de son aumusse.
Quand feut au poinct de lire le chapitre.
On n'y trouva que les cornes d'un veau.
Je (disoit-il) sens le fond de ma mitre,

Si

chenevotes, ou quelque chose de semblable. De là *fanfreluches* pour bagatelles, qui est ici le sens de ce mot.

2 *Housée*] Ci-dessous encore, l. 2. c. 32. *furent saisis d'une grosse* housée *de pluie*. Au lieu duquel mot on lit *horée* dans Nicod, pour une pluie d'une *heure* ou environ, *pluviosa tempestas ad* horam *durans*, *vel*

[redacted]

dans l'édition de Dolet 1542. ou *grand' mere*, comme dans presque toutes les autres, parce que la premiére de ces leçons ne rend pas ici le sens plus clair que la seconde, ni la seconde que la premiére. *Grand' mere* est une expression énigmatique, pour signifier *la terre*. *Grand' mer*, *mare magnum*, dans le stile des anciens Canonistes, si-

[redacted]

*Si froid, qu'autour me morfond le cerveau:*
*On l'eschauffa d'ung parfum de naveau,*
*Et feut content de soy tenir és atres,*
*Pourveu qu'on feist ung limonnier nouveau*
*A tant de gents qui sont acariatres.*
*Leur propos feut du trou de sainct Patrice,*
5 *De Gilbathar, & de mille aultres trous,*
*S'on les pourroit réduire à cicatrice,*
*Par tel moyen, que plus n'eussent la toux:*
*Veu qu'il sembloit impertinent à touts,*
*Les veoir ainsi à chacun vent baisler.*
*Si d'adventure ilz estoient à poinct clous,*
6 *On les pourroit pour hostaige bailler.*
*En cest arrest le corbeau feut pelé*
*Par Herculès qui venoit de Libye.*
*Quoy? dist Minos, que n'y suis-je appellé?*
*Excepté moy tout le monde on convie:*
*Et puis l'on veult que passe mon envie,*
*A les fournir d'huytres, & de grenoilles:*
*Je donne au diable, en cas que de ma vie*
*Preigne à mercy leur ventre de quenoilles,*
*Pour les matter survint Q. B. qui clope.*
*Au saufconduict des mystes Sansonnetz,*
*Le tamiseur, cousin du grand Cyclope,*
*Les massacra. Chascun mousche son nez:*
7 *En ce gueret peu de bougrins sont nayz,*

*Qu'on*

5 *De Gilbathar, & de mille autres trous*] Ce trou, c'est le détroit de Gibraltar, appellé L. 1. c. 33. l'Estroit de Sibylle, à cause que ce Détroit est dans le voisinage de la Ville de *Séville*, nommée Sibylle dans nos vieux Romains.

6 *On les pourroit pour hostaige bailler*] Hostage ou ostage vient d'*host* ou *ost* qui vient d'*hostis*. Host ou ost signifie camp, armée. De là hostage ou ostage, *hostagium* dans la signification de ce qui se donne à l'ennemi Vainqueur, pour la sûreté de la foi promise par le Vaincu. Les éditions de 1542. & 1547. écrivent *ostage*, celle de 1553. *houstage*.

7 *En ce gueret peu de bougrins sont nayz*

Qu'en

*Qu'on n'ayt berné ſus le moulin à tan.*
*Courez y touts & à l'arme ſonnez,*
8 *Plus y aurez que n'y euſtes antan.*
*Bien peu apres l'oyſeau de Jupiter*
*Delibera pariſer pour le pire:*
*Mais les voyant tant fort ſe deſpiter,*
*Craignit qu'on miſt ras, jus, bas, mat, l'Empire:*
*Et mieulx aima le feu du Ciel Empire*
*Au tronc ravir où l'on vend les Soreſts:*
*Que l'aer ſerain, contre qui l'on conſpire,*
*Aſſubjectir es dictz des Maſſoretz..*
*Le tout conclud feut à poincte affilée,*
*Maulgré Até,* 9 *la cuiſſe heronniere,*

*Qui*

*Qu'on n'ayt berné ſus le moulin à tan*] Ce *guéret*, diſent les devineurs, c'eſt le Camp de l'Egliſe Romaine, lequel, au jugement de Rabelais, n'étoit pas alors cultivé comme il auroit dû l'être: & les *hougrins*, ce ſont les Luthériens François, qu'il appelle *Bougrin* ou petits *Bougres*, parce qu'ils deſcendoient des Vaudois qu'on nomma *Boügres*, de la Bulgarie où ils s'étoient répandus. Rabelais veut dire que juſqu'à ſon tems, peu de perſonnes avoient entrepris de réformer l'Egliſe d'Occident ou de ſe ſéparer d'elle, ſans y laiſſer la peau comme on parle.

8 *Plus y aurez, que n'y euſtes antan*] Si on en croit les Proteſtans, Rabelais prédit ici aux Hérétiques de ſon tems, un traitement encore plus rude que celui qu'on avoit fait à leurs devanciers. *Mais, où ſont les neiges d'antan?* dit Villon, pour refrain de l'une de ſes Ballades. *Antan*, d'*antè annum*, l'an paſſé.

9 *La cuiſſe herenniere*]

*Tant affoibly m'a d'eſtrange maniére,*
*Et ſi m'a faict la* cuiſſe Héronniére,

dit Marot *, en parlant d'une maladie qui l'avoit extrémement maigri. L'*Até* des Grecs étoit une Déeſſe qui excitoit les noiſes & les querelles, & Rablais lui donne une *cuiſſe héronniére*, c'eſt-à-dire, grande & légére, comme celle du Héron, parce qu'Homere, † pour inſinuer que les diſſenſions arrivent bien vîte, & ſouvent pour le moindre ſujet, donne à cette Déeſſe des pieds très-legers à la courſe.

10 Re-

* *Epit. au Roi, pour avoir été dérobé.*
† *Iliad. 9. vers 501. & l. 19. vers 92.*

*Qui là s'aſſit, voyant Penthaſilée*
*Sus ſes vieulz ans prinſe pour creſſonniere.*
*Chaſcun crioit, villaine charbonniere*
*T'appartient-il toy trouver par chemin?*
*Tu la tolluz la Romaine Banniere,*
*Qu'on avoit faict au traict du parchemin.*
*Ne feuſt Juno que deſſoubz l'arc celeſte*
*Avec ſon Duc tendoit à la pipée:*
*On lui euſt faict ung tour ſi tres moleſte.*
*Que de touts poincts elle euſt eſté frippée.*
*L'accord feut tel, que d'icelle lippée.*
*Elle en auroit deux œufz de Proſerpine:*
*Et ſi jamais elle y eſtoit grippée,*
*On la lieroit au mont de l'Albeſpine.*
*Sept moys apres, houſtez en vingt & deux;*
*Cil qui jadis anichila Carthaige,*
*Courtoyſement ſe mit on myllieu d'eulx*
*Les requerant d'avoir ſon heritaige:*
*Ou bien qu'on feiſt juſtement le partaige*
*Selon la loy que l'on tire au rivet,*
*Diſtribuant ung tatin du potage.*
*A ces faquins qui feirent le brevet.*
*Mais l'an viendra ſigné d'ung arc turquoys*
*De cinq fuſeaulx, & troys culz de marmite,*
*Onquel le dos d'ung Roy trop peu courtoys*
*Poyvré ſera ſoubz ung habit d'hermite.*
*O la pitié! Pour une chattemite*
*Laiſſerez vous engouffrer tant d'arpents?*
*Ceſſez, ceſſez, ce maſque nul n'imite,*
10 *Retirez vous au frere des Serpents.*

*Ceſt*

10 *Retirez-vous au frere des Serpents*] Je penſe que c'eſt une malédiction burleſque, pour dire, *Allez-vous-en au Diable.* Le Diable, comme tout le monde ſait, eſt appellé Serpent, à cauſe de celui qui ſéduiſit nos premiers parens. Voïez l'Apocalypſe, c. 12. & 20. *Frére des Serpens* pour *Serpent*, comme, *fraterculus gigantis* pour *gigas* dans Juvenal, Sat. 4. v. 98.

11 Ny

Ceſt an paſſé, cil qui eſt, regnera.
Paiſiblement avec ſes bons amys.
11 Ny bruſq ny Smach lors ne dominera:
Tout bon vouloir aura ſon compromis.
Et le ſoulas qui jadis feut promis,
Es gents du Ciel, viendra en ſon befroy.
12 Lors les haratz qui eſtoyent eſtommis.
Triumpheront en Royal palefroy.
Et durera ce temps de paſſe paſſe
Juſques à tant que Mars ayt les 13 empas.
Puis en viendra ung qui touts aultres paſſe.
Delitieux, plaiſant, 14 beau ſans compas.
Levez vos cueurs, tendez à ce repas
Touts mes feaulx : car tel eſt trepaſſé
Qui pour tout bien ne retourneroit pas,
Tant ſera lors clamé le temps paſſé.
Finablement celluy qui feut de cyre
Sera logé au gond du Jacquemart.
Plus ne ſera reclamé, Cyre, Cyre,
Le brimballeur, qui tient le cocquemart.

Heu

11 *Ny bruſq ny Smach lors ne dominera* ] C'eſt-à-dire, ni brutalité ni paroles injurieuſes. *Bruſq*, comme l'a fort bien jugé Erythræus dans ſon Index ſur Virgile, vient de *ruſcus* ou *ruſcum* ſorte de myrte ſauvage, dont les feüilles ſont piquantes. Les Italiens l'appellent *bruſco*, & les François *bruſc*, en y prépoſant un *b* comme à *bruit* que nous avons fait de *rugitus*. *Schmach*, car c'eſt comme Rablais auroit dû écrire, eſt un mot Allemand, qui répond au mot Latin *contumelia*.

12 *Lors les haratz qui eſtoyent eſtommis* ] Ci-deſſous encore, l. 1. c. 43. *& n'y a meilleur remede de ſalut à gens* eſtommis *& recrus, que de n'eſperer ſalut aulcun*. *Eſtommis*, c'eſt-à-dire, étourdis & las. L'ancien mot étoit *eſtormir* de l'Alleman *ſturmen* donner l'alarme, d'où vient l'Italien *ſtormire*. En Alleman *ſturm* c'eſt tempête, orage & auſſi alarme, aſſaut. L'Italien *ſtormo*, & notre *Eſtour* viennent de là. Du Cange au mot *ſtormus*.

13 *Empas* ] Entraves. *Impaſtoiare* en Italien, c'eſt mettre des entraves.

14 *Beau ſans compas* ] ſans meſure. Dans la *Nef des fols du monde*, en vers François, feüillet 14. tourné, *boire ſans compas* c'eſt ivrôgner.

15 Et

*Heu qui pourroit saisir son bracquemart !*
*Toust seroyent netz les tintouïns cabus :*
*Et pourroit-on à fil de poulemart*
*Tout bassoüer le maguazin d'abus.*

---

## CHAPITRE III.

### *Comment Gargantua feut onze mois porté on ventre de sa Mere.*

GRandgousier estoit bon raillard en son temps, aymant à boyre nėt aultant que homme qui pour lors feust au monde, & mangeoit vouluntiers salé. A cest fin avoit ordinairement bonne munition de [1] Jambons de Magence,

ce,

14. *Et pourroit-on à fil de poulemart Tout bassoüer le magazin d'abus* ] Oudin dans ses Dictionnaires dit que *poulemart* est une sorte d'arme. On n'en trouve point d'exemple en ce sens. *Poulemart* ici & c. 7. du l. 2. signifie de la corde à embaler, à peu près comme celle qu'on pose sur la canelure d'une poulie, en sorte que *poulemart* est proprement une corde à poulie. *Bassoüer*, car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *baffoüer*, c'est bâtir, faufiler, coudre à grands points, & ce verbe a été fait apparemment de ces deux mots Espagnols *basta* faufilure, & *soga* corde, *bassogar* bassoüer.

CHAP. III. 1. *Jambons de Magence & de Bayonne* ] Les Jambons de Mayence & ceux de Bayonne (car c'est *Bayonne* qu'il faut lire, & non *Babylone*, comme on lit dans quelques Editions modernes) ont encore aujourd'hui beaucoup de réputation. On appelle ainsi les premiers, non qu'ils se préparent à Mayence, mais à cause que ces Jambons, qui viennent de Westphalie, se débitoient autrefois à Mayence, à une Foire qui a depuis été transferée à Francfort sur le Mein. A l'égard des Jambons de Bayonne, les plus beaux prennent le chemin de Paris, où il s'en fait des pâtés pour les meilleures tables. Voïez l'Heptameron de la R. de Navarre, Nouv. 28.

2 Beu.

ce, & de Bayonne, force langues de bœuf fumées, abondance d'andoüilles en la saison, & bœuf sallé à la moustarde. Renfort de [2] boutargues, provision de saulcisses, non de Bouloingne (car il craignoit [3] li bouconi de Lombard) mais de Bigorre, de Longaulnay, de la Brene, & de Roüargue. En son eage virile espousa [4] Gargamelle fille du Roy des Parpaillos, belle

2 *Boutargues* ] On appelle ainsi en Provence les œufs du Muge, confits dans l'huile & le vinaigre. Le Muge est un poisson qui se pêche environ le mois de Decembre. On sale ses œufs pour le Carême, & c'est ce qu'on nomme *boutargues*, espéce de *boudins* qui n'ont rien de recommandable que d'exciter la soif.

3 *Li bouconi de Lombard* ] Les saucissons de Boulogne la grasse en Italie sont fort renommés pour leur bonté; & ce qu'insinuë ici Rabelais, que, quelque friand que fût ce manger, Grandgousier n'y touchoit point, parce qu'il craignoit *li* lan, qui lui appartenoit du chef de Valentine de Milan sa grand-mere, & qui est composé de l'ancienne Lombardie. *De troys choses Dieu nous garde : de & cetera de Notaire : de qui pro quo d'Apothicaire & de bouchon de Lombart friscaire*, disoit-on en commun Proverbe dès le tems d'Olivier Maillard *. Et de ces expressions Proverbiales qui ont été rapportées par H. Etienne au chap. 6. de l'Apologie d'Hérodote, la derniere pourroit bien être venuë de ce que la Duchesse de Milan, cette même Valentine de laquelle on vient de parler, fut de son tems violemment soupçonnée d'a-

5 belle gouge & de bonne troigne. Et faisoyent eulx deux souvent ensemble la beste à deux dos joyeusement se frottant leur lard, tant quelle engroissa d'ung beau fils, & le porta jusques à l'unziesme moys.

Car aultant, voyre d'avantaige, peuvent les femmes ventre porter, mesmement quand c'est quelcque chief d'œuvre, & personnaige que doibve en son temps faire grandes proësses. Comme dict Homere que l'enfant (duquel Nep- tune

1542. toutes deux de Lyon. Il faut lire *Parpaillons* avec les autres Editions, d'autant plus que toutes généralement au chap. XI. suivant ont *Parpaillons*. Le *Parpaillon*, le *Parpaillot* des Gascons, & le *Parpaillol* de ceux du Languedoc & de l'Auvergne, c'est le *Papillon*. Dans le Languedoc, *Gargamelle*, & *grande gamelle* se disent d'une femme de mauvais air, & proprement d'une femme qui tend un grand cou: ce qui donne lieu de croire que *gargamelle*, dans la signification de *gorge* ou de *gosier* pourroit bien être une corruption de *grande gamelle*. *Gargoüille* même sur ce pié-là, en seroit une autre de *grande gueule*. Mais à dire le vrai, *Gargamelle* pour *gorge*, *gosier*, qui est sa signification propre, est un mot burlesque. *Gargante* en Espagnol signifie la même chose, à quoi *Gargantua* & *Gargamelle* sont allusion. Les Grecs ont leur γαργαρεὼν, & tous ces mots, de même que le *gurges* des Latins, le *gorgo* des Italiens, la *gargoüille* des François &c. ont été formés par la ressemblance du bruit que fait le gosier quand on gargarise, & la gargoüille par où coule l'eau.

5 *Belle gouge & de bonne troigne* ] C'est comme on doit lire, & non pas *gorge*. *Gouge* dans nos anciens Auteurs se dit d'une femme & d'une fille, quoique proprement ce soit la garce d'un soldat, comme *goujat* en est le Valet. En Languedoc tout garcon, Valet ou non, s'appelle *goujat*, comme toute fille, servante ou non, s'appelle *gouge*. Mais *gouge* dans l'usage le plus commun se dit d'une fille ou d'une femme de mauvaise vie. *Goujat* autrefois *goujart* vient de *galearius* qu'on écrivoit aussi *galiarius*; de *goujat* on a fait *gouge*, de *gouge* le diminutif *gouine*, & *goier* l'amant d'une gouge *gougier*, *gouier*, *goier*.

6 N'eust-

tune engroissa la Nymphe) nasquit l'an apres revolu, ce feut le douziesme moys. Car (comme dict A. Gel. lib. 3.) ce long-temps convenoit à la Majesté de Neptune, affin que en icellui l'enfant feust formé à perfection. A pareille raison Jupiter feit durer 48. heures la nuyct qu'il coucha avecques Alcmene. Car en moins de temps [6] n'eust il peu forger Herculès, qui nettoya le monde de monstres, & Tyrants.

Messieurs les anciens Pantagruellistes [7] ont conformé ce que je dy, & ont déclairé non seulement possible, mais aussi legitime l'enfant nay de femme l'unziesme moys apres la mort de son mary.

Hippocrates *lib. de alimento.*

Pline *lib. 7. cap. 5.*

Plaute *in Cistellaria.*

Marcus Varro en la Satyre inscripte Le *testament*, alleguant l'authorité d'Aristotelès à ce propos.

[8] Censorinus *lib. de die natali.*

Aristot.

6 *N'eust-il peu forger Herculès*] Ceci est pris de Diodore Sicilien, au l. 4. de sa Biblioth. p. 151. de l'édit. de Rhodoman.

7 *Ont conformé ce que je dy*] Ont parlé *conformément* à ce que je dis, se sont *conformez* à mon dire. Gratian du Pont Sr. de Drusac, dans ses Controverses des Sexes Masc. & Feminin, au feüillet 132. tourné du 2. livre de mon édition.

*D'autres Docteurs ung tel dire*
*conforment*
*Par les exemples que comme*
*verrez forment.*

8 *Censorinus, lib. de die natali &c.*] Aux chap. 7. & 11. On peut voir sur la même matiere L. Joubert, en ses Erreurs populaires, part. 1. l. 3. c. 2.

Ariſtot. *lib.* 7. *cap.* 3. & 4. *de natura animalium.* Gellius *lib.* 3. *cap.* 16. Servius *in Ecl.* exposant ce metre de Virgile,

*Matri longa decem*, &c.

Et mille aultres folz : Le nombre deſquelz ha eſté par les legiſtes acreu *ff. de ſuis, & legit. l. in teſtato.* §. *fin.*

Et *in authen. de reſtitut. & ea quæ parit in* 11. *menſe.*

D'abundant 9 en ont chaffourré leur robidilardicque loy, *Gallus. ff. de lib. & poſt. & l. ſeptimo ff. de ſtat. homin.* & quelcques aultres, que pour le preſent dire n'oſe.

Moyennant leſquelles loys les femmes veſves peuvent franchement 10 joüer du ſerrecropiere

9 *En ont chaffourré leur robidilardicque loy* ] *Chaffourer* ici, c'eſt barboüiller, grifoner. *Robidilardicque* eſt un mot forgé à plaiſir par alluſion à *rober*, c'eſt-à-dire dérober, & au grand chat, que Rabelais chapitre dernier du 4. liv. appelle *rodilardus*, rongelard. Ainſi les gens de robe décrits l. 5. ſous le nom de *Chats-fourrez*, ſemblent prendre ici celui de *robidilards*, parce que dégraiſſant les plaideurs, comme ils font, ils dérobent veritablement, & rongent le lard, avec tant d'avidité, qu'il n'y en a pas un d'entre eux après qui on ne puſt crier, comme dans la ballade de Marot : *Prenez-le, il a mangé le lard.*

10. *Joüer du ſerrecropiere* ] Cette façon de parler revient encore l. 3. c. 5. & 17. Il eſt naturel aux femmes de ſerrer le croupion dans l'action Vénérienne pour peu qu'elles y prennent de plaiſir. Les femmes du mêtier ſur tout n'y manquent jamais; d'où l'on a dit *joüer du ſerre-croupiére* pour exprimer la lubricité de la femme dans l'action. Antoine Oudin a donc emploié une expreſſion trop générale lors que dans ſon Dictionn. Fr. Ital. il a

## CHAPITRE IV.

*Comment Gargamelle eſtant groſſe de Gargantua, mangea grand' planté de trippes.* ¶

L'Occaſion & maniere comment Gargamelle enfanta, feut telle. Et ſi ne le croyez, le fondement vous eſcappe Le fondement lui eſcappoit une apres diſnée le 3 jour de Febvrier, par trop avoir mangé de gaudebillaux. Gaudebillaux ſont graſſes trippes de coiraux. Coiraux ſont bœufz à la creche, & prés guimaulx. Prés guimaulx ſont qui portent herbe deux foys l'an. D'iceulx gras bœufz avoient faict tuer troys cens ſoixante ſept mille & quatorze, pour eſtre à mardy gras ſallez: affin qu'en la prime vere ils euſſent bœuf de ſaiſon à tas, pour au commencement des repas faire commemoration de ſaleures, & mieulx [redacted]

diablerie à quatre personnaiges estoit bien en ce que possible n'estoit longuement les reserver : car elle fussent pouries : ce que sembloit indecent. Dont feut conclud, qu'ilz les bauffreroyent sans rien y perdre. A ce faire conviarent tous les citadins de Sainnais, de Suillé, de la Roche-clermaud, de Vaugaudry, sans laisser arriere le Couldray, Montpensier, [2] le Gué de Vede, & aultres voisins : touts bons buveurs, bons compaignons, & beaulx joueurs de quille da. Le bon homme Grandgousier y prenoit plaisir bien grand : & commandoit que tout allast par escuelles. Disoit toutesfoys à sa femme qu'elle en mangeast le moins, veu qu'elle approchoit de son terme, & que cette tripaille n'estoit viande moult loüable. Celluy (disoit-il) ha grand' envie de mascher merde, [3] qui d'icelle le sac mange. Nonobstant ces remonstrances,

personnages des Piéces de Devotion, dans lesquelles on faisoit d'ordinaire paroître des Diables qui devoient un jour tourmenter éternellement les Pécheurs endurcis. Ces représentations s'appeloient petite ou grande Diablerie. Petite, quand il y avoit moins de quatre Diables ; grande, quand il y en avoit quatre, d'où est venu le Proverbe, faire le Diable à quatre.

2. *Le Gué-de-Véde, & aultres voisins* ] Tous ces lieux sont du Poitou, ou voisins de Chinon d'où étoit Rabelais. Sinays, Sevillé & la Roche-Clermaud sont de l'Election de Chinon : & le Coudrai-Mompensier & le Gué-de-Véde sont du Poitou.

3. *Qui d'icelle le sac mange* ] En Alsace, où ils sont grans mangeurs de tripailles & de gras-double, il y a un Proverbe qui dit que l'ordure qui reste dans les tripes les mieux raclées en fait pour le moins la dixiéme partie.

monstrances, elle en mangea seze muiz, [4] deux bussars, & six tupins. O belle matiére fecale, qui debvoit boursouffler en elle!

Apres disner tous allarent (pesle mesle) à la Saulsaye: & là [5] sus l'herbe drüe dançarent au son des joyeulx flageolletz, & doulces cornemuses: tant [6] baudement que c'estoit passetems celeste les veoir ainsi soy rigouller.

CHA-

4. *Deux bussars & six tupins*] Le *bussart*, de *pusa* fait de *φυτάω inflo*, est chez les Angevins un gros & court vaisseau à vin, & le *tupin* est un pot de terre, beaucoup plus petit que le *bussart*. *Tupin* vient de *tofinus* fait de *tofus*, qui est une espéce de grais dont on fait des pots à trois pieds qu'on appelle tupins en Anjou & dans plusieurs autres Provinces de France.

*De bonne vie bonne foi.*
*De bonne terre bon tupin*, dit le Proverbe.

5. *Sur l'berbe druë*] Ici *druë* veut dire épaisse & pointuë, comme encore au chap. 17. du l. 5.

*Celui qui siffle & a les dents si druës*
*Mordra quelqu'un qui en courra les ruës*,

dit Marot, de tels Procès, qu'il compare à une dangereuse Couleuvre. Quelquefois *dru* signifie proprement *dodu*, bien nourri, comme l.4. c. 17. où il est parlé de Philippot Placut, lequel étant *sain & dru*, dit Rabelais, mourut subitement en paiant une vieille dette. Et c'est dans cette derniére signification que ce mot se prend encore aujourd'hui le plus ordinairement en Lorraine, où, quand on dit d'une viande, qu'elle est *druë*, on entend qu'elle est tendre & succulente.

6 *Baudement*] Bravement. L'histoire du Duc de Bretagne Jean IV. T. 2. p. 703. de l'hist. de Bretagne de Dom Gui Alexis Lobineau:

*Quand Jehan se fut avisé*
*Et refraichi & reposé*,
*Si se leva moult* baudement,
*Et fit crier bien hautement*,
*Que chaicun bien s'appareillast*
*De son harnois, & s'adoubast.*

Ce mot, qui revient souvent dans Rabelais, a été fait de *Valida mente*.

CHAP.

# CHAPITRE V.

## *Le propos des beuveurs.*

PUis entrarent en propos de [1] reciner on propre lieu. Lors Flaccons d'aller, Jambons de trotter, Goubeletz de voler, [2] Breusses de tinter. [3] Tire, baille, tourne-brouille. Boutte à moy, sans eaüe, ainsi mon amy, [4] fouette moy ce voyrre, gualentement, produis

CHAP. V. 1. *Reciner*] C'est ainsi qu'il faut lire, & non *ressiner*, comme dans l'édition de Dolet 1542 ni *resjeûner*, comme dans l'édition de 1553. & dans toutes les suivantes. Ce mot, qui se retrouve encore en deux endroits du 46. chap. du l. 4 signifie proprement faire collation après le dîner. Maturin Cordier, chap. 24. n. 90. de son *de corr. serm. emend.* edition de 1539. *Merenda*, le gouster, lequel à Paris on appelle *réciner*, De *rœcenare* fait de *cœna*, qui selon Festus, signifioit le dîner des Anciens.

2 *Breusses*] Breusse, *vaso grande ò tazza di stagno*, dit Ant. Oudin, dans son Dictionn. Fr. Ital. Ci dessous, l. 2. c. 27. il est parlé d'une *breusse*, où Panurge & ses Compagnons saussoient : & au chap. 1. du 4. l. on lit qu'une *breusse* pendoit pour Enseigne à l'un des Vaisseaux de la flotte de Pantagruel.

3 *Tire, baille, tourne brouille*] Amyot a dit *tourne-brouiller* pour exprimer le mouvement de la toupie. C'est dans sa Version du traité de Plutarque intitulé; *de l'avarice & convoitise d'avoir*. La Plutarque dit que l'Avare se tourmente & se *tourne-broulle* comme une *toupie*. Ainsi, lorsque dans cet endroit de Rabelais, un Bûveur dit à un Laquais, *tire*, *baille*, *tourne-brouille*, ne voudroit-il pas lui ordonner qu'en tirant à boire pour les uns & presentant du vin aux autres, il le fasse si vîte, qu'à le voir se tourner çà & là, il ressemble en quelque maniere à une toupie dans le fort du mouvemeut.

4 *Fouette moi ce voyrre*] Fouetter un verre, c'est lui faire montrer le cû comme à un enfant qu'on fouetteroit.

duis moy du clairet, [5] voyrre pleurant. Treves de soif. Ha faulsse fiebvre, ne t'en iras-tu pas? [6] Par ma fy, commere, je ne peulx entrer en bette. [7] Vous estes morfondüe m'amye. Voire. [8] Ventre Sainct Quenet, parlons de boire : Je ne boy qu'à mes heures, comme la mule du Pape. [9] Je ne boy qu'en mon breviaire, comme ung beau Pere guardian. Qui feut premier, 10

5 *Voyrre pleurant* ] On peut appeler *verre pleurant*, un verre qu'on n'a que plongé dans l'eau sans le rincer autrement, parce que l'eau en dégoutte encore quelque tems après.

6 *Par ma fy, Commére, je ne peulx entrer en bette* ] En deux éditions de Lyon, l'une de François Juste 1535. l'autre de Dolet 1542. il y a *par ma foy ma commere*. En deux autres de 1542. Gothiques, l'une du même François Juste, l'autre sans nom de lieu ni d'Imprimeur, il y a *par ma fi*, qu'on a pris pour une allusion à l'Italien *fica* synonyme de *potta*. En effet, il n'y a que les femmes qui jurent de la sorte : & d'ailleurs ont juré leur *fi*, leur *figne* &c. parce qu'elles n'osoient jurer leur foi : ce qui paroît même par cet endroit où, au lieu de *fi*, il y avoit originairement *foy*. *Je ne peux entrer en bette*, c'est-à-dire. Je ne saurois me mettre en train de boire le petit coup. *Bette* pour *boisson* est une contraction de *bûvette*, que la Commére, toujours scrupuleuse, vouloit éviter.

7. *Vous estes morfonduë m'amye* ] Celle à qui ces paroles s'adressent venoit de se plaindre de la fiévre. Une autre qui voit que celle-ci raille, prétend sur le même ton, qu'en tout cas son amie ne sauroit être devenuë si subitement malade,

10 soif ou beuverye ? Soif. Car qui eust beu sans soif durant le temps d'innocence ? Beuverye. Car, *privatio præsupponit habitum.* 11 Je suis Clerc. *Fœcundi calices quem non fecere disertum* ? 12 Nous aultres innocents ne beuvons que trop sans soif. Non moy pecheur sans soif : & sinon presente, pour le moins future, la prevenant comme entendez. Je boy pour la soif advenir.

où ce Saint se nomme aussi Keut *. Elle revient encore l. 2. c. 26. & l. 3. c. 8. Il est bon d'avertir qu'après ces mots, *Ventre S. Guenet parlons de boire*, tout ce qui suit jusqu'à ceux ci, *cette main vous gâte le nez*, n'est point dans l'édition de Dolet 1542. ni par conséquent dans celle de Valence, quoi qu'il soit dans l'édition Gothique ci-dessus alleguée.

9 *Je ne boy qu'en mon breviaire* ] Les Religieux mendians avoient autrefois, pour leur usage, inventé de certains flacons faits en forme de *Breviaires* ; & ci-dessous, au chap. 46. du l. 5. il est parlé d'un de ces flacons. *Vin théologal*, *boire Théologalement* & autres semblables expressions sont apparemment venuës delà.

10. *Soif ou beuverye?* ] *Ovum ne prius fuerit, an Gallina?* Demande-t-on dans Macrobe, au l. 7. chap. 16. des Saturnales. Laquelle Question est aussi traitée par Plutarque, au l. 2. de ses propos de table.

11 *Je suis Clerc* ] Sous ombre que celui-ci venoit d'alléguer un Brocard pris de la glose sur la loi *remittit* &c. au Digeste *de jurejurando*, il se croïoit *Clerc*, c'est-à-dire, un grand homme de lettres.

12. *Nous aultres innocents ne beuvons que trop sans soif* ] Ceux-ci sont des Moines, qui appellent *béguin d'innocence* leur capuchon : † mais leurs paroles me paroissent une impertinente allusion, à ce que peuvent dire des innocens, à qui pendant la question, on fait boire de l'eau à force, pour tirer d'eux l'aveu d'un crime dont ils sont prévenus.

13

* *Contes d'Eutrapel*, *chap.* 12. *&* 29.
† *Voiez Rab. l.* 4. *chap.* 46.

duis moy du clairet, [5] voyrre pleurant. Treves de soif. Ha faulsse fiebvre, ne t'en iras-tu pas? [6] Par ma fy, commere, je ne peulx entrer en bette. [7] Vous estes morfondüe m'amye. Voire. [8] Ventre Sainct Quenet, parlons de boire : Je ne boy qu'à mes heures, comme la mule du Pape. [9] Je ne boy qu'en mon breviaire, comme ung beau Pere guardian. Qui feut premier, [10]

5 *Voyrre pleurant* ] On peut appeler *verre pleurant*, un verre qu'on n'a que plongé dans l'eau sans le rincer autrement, parce que l'eau en dégoutte encore quelque tems après.

6 *Par ma fy*, *Commére*, *je ne peulx entrer en bette* ] En deux éditons de Lyon, l'une de François Juste 1535. l'autre de Dolet 1542. il y a *par ma foy ma commere*. En deux autres de 1542. Gothiques, l'une du même François Juste, l'autre sans nom de lieu ni d'Imprimeur, il y a *par ma fi*, qu'on a pris pour une allusion à l'Italien *fica* synonyme de *potta*. En effet, il n'y a que les femmes qui jurent de la sorte : & d'ailleurs elles disent encore dans la même signification *ma fie*, *ma figue*, & *ma fiquette*. Mais il est bien plus naturel de croire que comme on a dit *bieu*, *bleu*, *di*, *dienne* &c. pour éviter de prononcer le nom de Dieu en jurant, les femmes de même ont juré leur *fi*, leur *figue* &c. parce qu'elles n'osoient jurer leur foi : ce qui paroît même par cet endroit où, au lieu de *fi*, il y avoit originairement *foy*. *Je ne peux entrer en bette*, c'est-à-dire. Je ne saurois me mettre en train de boire le petit coup. *Bette* pour *boisson* est une contraction de *buvette*, que la Commére, toujours scrupuleuse, vouloit éviter.

7. *Vous estes morfondüe m'amye* ] Celle à qui ces paroles s'adressent venoit de se plaindre de la fiévre. Une autre qui voit que celle-ci raille, prétend sur le même ton, qu'en tout cas son amie ne sauroit être devenuë si subitement malade, que de morfondement, c'est-à-dire pour avoir été surprise de froid immédiatement après un travail qui l'auroit fait suer ; ce qui en effet peut causer la fiévre *.

8 *Ventre saint Quenet* ] Expression usitée en Bretagne, où

* *L. Joubert, Err. popul. part. 2. chap. 3.*

[10] soif ou beuverye ? Soif. Car qui eust beu sans soif durant le temps d'innocence ? Beuverye. Car, *privatio præsupponit habitum.* [11] Je suis Clerc. *Fœcundi calices quem non fecere disertum* ? [12] Nous aultres innocents ne beuvons que trop sans soif. Non moy pecheur sans soif : & sinon presente, pour le moins future, la prevenant comme entendez. Je boy pour la soif advenir.

où ce Saint se nomme aussi Keut *. Elle revient encore l. 2. c. 26. & l. 3. c. 8. Il est bon d'avertir qu'après ces mots, *Ventre S. Guenet parlons de boire*, tout ce qui suit jusqu'à ceux ci, *cette main vous gâte le nez*, n'est point dans l'édition de Dolet 1542. ni par conséquent dans celle de Valence, quoi qu'il soit dans l'édition Gothique ci-dessus alleguée.

9 *Je ne boy qu'en mon breviaire* ] Les Religieux mendians avoient autrefois, pour leur usage, inventé de certains flacons faits en forme de *Breviaires* ; & ci-dessous, au chap. 46. du l. 5. il est parlé d'un de ces flacons. *Vin théologal*, *boire Théologalement* & autres semblables expressions sont apparemment venuës de-là.

10. *Soif ou beuverye ?* ] *Ovum ne prius fuerit, an Gallina ?* Demande-t-on dans Macrobe, au l. 7. chap. 16. des Saturnales. Laquelle Question est aussi traitée par Plutarque, au l. 2. de ses propos de table.

11 *Je suis Clerc* ] Sous ombre que celui-ci venoit d'alléguer un Brocard pris de la glose sur la loi *remittit* &c. au Digeste *de jurejurando*, il se croïoit *Clerc*, c'est-à-dire, un grand homme de lettres.

12. *Nous aultres innocents ne beuvons que trop sans soif* ] Ceux-ci sont des Moines, qui appellent *béguin d'innocence* leur capuchon : † mais leurs paroles me paroissent une impertinente allusion, à ce que peuvent dire des innocens, à qui pendant la question, on fait boire de l'eau à force, pour tirer d'eux l'aveu d'un crime dont ils sont prévenus.

13

* *Contes d'Eutrapel, chap. 12. & 29.*
† *Voiez Rab. l. 4. chap. 46.*

advenir. Je boy éternellement. Ce m'est eternité de beuverye, & beuverie d'eternité. [13] Chantons, beuvons, ung motet. Entonnons. Où est mon entonnoüoir? Quoi! [14] je ne boy que par procuration. Mouillez-vous pour seicher, ou seichez-vous pour mouiller? [15] Je n'entens point la Théoricque. De la Practicque, je m'en ayde quelcque peu. Baste. Je mouille, [16] je humette, je boy : & tout de paour

13 *Chantons, beuvons, ung Motet, entonnons, &c.* ] Ces paroles, qui sont apparemment de quelque ancienne chanson à boire, semblent avoir été faites pour des Moines ou pour des Chanoines qui font la débauche. Ils appellent le verre du même nom qu'ils donnent à leur Bréviaire, afin que, comme ils ont accoûtumé de prendre en main celui-ci pour entonner un *Motet*, il semble qu'ils aillent entonner ce *Motet*, lors qu'ils se font verser à boire.

14 *Je ne boy que par procuration* ] On peut dire des vieilles édentées, qui mangent la croûte de leur pain amollie dans du vin, que de cette sorte elles ne boivent que *par procuration*, le pain qu'elles avalent ainsi trempé aïant bû pour elles le vin de leur tasse: mais, comme ceux qui parlent ici sont toujours ces Moines ou ces Chanoines que le vin avoit rendus *Clercs*, il y a de l'apparence que par cette façon de parler, Rabelais a voulu faire dire à quelqu'un de la table, qu'on ne lui donnoit à boire qu'à regret, comme on pretend que font les Chanoines & les Moines à de certains Officiers, à qui, pendant leur visite des Eglises ou des Monastéres, ils sont obligez de donner des repas qu'on appelle *repas de procuration*.

15 *Je n'entens point la Theoricque* ] Lisez de la sorte, non pas *rhétorique*, comme ont les nouvelles éditions. Le Roman de la Rose, fol. 80.

*N'onc d'amour ne fuz à l'escolle,*
*Où l'on me l'eust de theoricque.*
*Mas je say tout par la practicque.*

16 *Je humette* ] C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de 1558. 1559. 1571. 1584. 1596. 1600. 1663. 1666. &c. au lieu de *humecte* qui se lit dans les autres. J'ai préféré à *humecte* le verbe *humette* diminutif de *humer*, parce qu'il m'a semblé devoir

paour de mourir. Beuvez tousjours, vous ne mourrez jamais. Si je ne boy, je ſuys à ſec. Me voilà mort. Mon ame s'enfuyra en quelcque grenoillyere. [17] En ſec jamais l'ame ne habite. Sommeliers ; ô createurs de nouvelles formes, rendez moy de non beuvant, beuvant. Perannité d'arrouſement par ces nerveux & ſecz boyaulx. Pour neant boyt qui ne s'en ſent. Ceſtuy entre dedans les veynes, la piſſotiere n'y aura rien. Je laveroys vouluntiers les trippes de ce veau que j'ai ce matin habillé. [18] J'ai bien ſaburré mon ſtomach. Si le papier de mes ſchedules beuvoit auſſi bien que je foys, mes crediteurs auroient bien leur vin quand on viendroit à [19] la formule de exhiber. Ceſte main vous guaſte

voir entrer dans la gradation que font viſiblement le précédent & le ſuivant.

17 *En ſec jamais l'ame ne habite* ] Sur ces mots de S. Auguſtin, *anima certè, quia ſpiritus eſt, in ſicco habitare non poteſt*, rapportez dans la 2. part. du Decret, cauſ. 32. q. 2. c. 9. *Et eſt*, dit la Gloſe, *argumentum pro Normannis, Anglicis, & Polonis, ut poſſint fortiter bibere, ne anima habitet in ſicco.* A quoi un Médecin Flamand, homme docte, nommé Pierre Chatelain a fait cette plaiſante addition, *veriſimile eſt Gloſſatorem ignoraſſe naturam Belgarum.* C'eſt dans ſon *Convivium Saturnale.* La Nef des fous traduite en vers François, & imprimée l'an 1497. met ces vers dans la bouche des débauchez f 56. Recto.

*Noſtre eſperit, & c'eſt noſtre ame*
*Et laquelle comme eſtant dame*
*En noſtre cœur & ſang ſe tient.*
*Et ſi* jamais ne ſe contient
*Ainſi que liſons*, en ſec lieu.

18 *J'ai bien ſaburré mon ſtomach* ] L. 4. c. 63. on lit *ſabourré.* La *ſuburre*, c'eſt cette groſſe aréne, qu'on met au fond du vaiſſeau, pour le tenir ferme, appelée aujourd'hui leſt, balaſt, & quintelage.

19 *La formule de exiber* ] Terme de l'ancienne Pratique, pendant laquelle cette formule tenoit

guaste le nez. O quantz aultres y entreront, avant que cestuy-cy en sorte! Boyre à si petit gué! c'est [20] pour rompre son poictral. Cecy s'appelle pipée à flaccons. Quelle difference est entre bouteille & flaccon? Grande : car bouteille est fermée à bouchon, & [21] flaccon à viz. De belles. Nos peres beurent bien & vuidarent les pots. C'est bien chié chanté, beuvons. Voulez-vous rien mander à la riviere? cestuy-cy va laver les trippes. Je ne boy en plus qu'une esponge. Je boy comme ung Templier: & je *tanquam sponsus* : & moy *sicut terra sine aqua*. Ung synonyme de jambon? c'est ung compulsoire de beuvettes : c'est ung poulain. Par le poulain on descend le vin en cave, par le jambon, en l'estomach. Or ça à boyre, boyre ça. Il n'y ha poinct charge. *Respice personam, pone pro duo : bus non est in usu*. Si je montois aussi bien comme j'avalle, je feusse pieça hault en l'aer. Ainsi se feit Jacques Cueur riche. Ainsi profitent bois en friche. [22] Ainsi conquesta Bacchus

tenoit lieu de ce qu'on appelle aujourd'hui, *produire le titre de sa prétention*.

20 *Pour rompre son poictral* ] Allusion à ce que les Chevaux sellez qu'on fait boire à une eau trop basse, courent risque de rompre leur poitral à force de se gêner pour boire. Boire à *petit gué*, c'est boire peu de vin dans un grand verre.

21 *Flaccon à viz* ] Tabourot a rapporté ceci dans ses Bigarrures, au chap. des Equivoques François.

22 *Ainsi conquesta Bacchus l'Inde* ] C'est que toutes les conquêtes de Bacchus dans les Indes ne sont autre chose que les chimériques projets que font les Bûveurs, lorsque les fumées du vin leur montent à la tête. En

Bacchus l'Inde. [23] Ainsi philosophie, Melinde. Petite pluye abat grand vent. [24] Longues beuvettes rompent le tonnoirre. Mais si ma couille pissoit telle urine, la vouldroyiez-vous bien sugcer? Je retien apres. Paige, baille: [25] je t'insinüe ma nomination en tour. Hume Guillot, encores y en a il ung pot. Je me porte pour appellant de soif, comme d'abus. Paige, relieve mon appel en forme. Ceste roigneure. Je souloys jadis boyre tout, maintenant je n'y laisse rien. Ne nous hastons pas & amassons bien tout.

Voicy

En cet état, ils regardent les richesses de l'Orient comme à eux quand ils voudront. Ceux au reste, qui voudront savoir l'histoire de Jaques Cueur, pourront consulter le Recueil de Piéces servant à l'Histoire, impr. *in* 4. à Paris 1623. le 1. l. des Lettr. de Pâquier, les Observattons sur les Epîtres Fr. de Rabelais, & les Antiq. Gaul. & Fr. de Borel, au mot: *Jaseron*.

23 *Ainsi philosophie, Melinde* ] Les Sages de Portugal aiant entrepris de convertir ceux de Melinde, les gagnérent autant par le vin que par le raisonnement, ce qui facilita ensuite aux Portugais la conquête de tout le païs.

24 *Longues beuvettes rompent le tonnoirre* ] Les longues pluies dissipent le tonnerre, & les longues buvettes sont des espéces de longues pluïes, puisque boire c'est faire pleuvoir du vin dans son estomac.

25 *Je t'insinuë ma nomination en mon tour* ] Termes de Pratique Bénéficiale, pour dire, je m'inscris à mon tour sur la feuille de ceux qui demandent à boire. Le 52. des Arrêts d'Amours: *joinct que de l'heure qu'un homme est marié, il ne luy est plus loisible de faire l'amoureux*, *ne* insinuer ses nominations *sur une autre que sa femme, pour l'incompatibilité, & pource que pluralité de telz bénéfices est reprouvée de droict naturel & positif d'Amours, quelque chose que lesdictz marys veulent dire, & faire leur Achilles de l'Arrest des ribaultz mariez*. La même expression revient encore, l. 2. c. 12. & l. 4. c. 10.

26

Voicy trippes de jeu, goudebillaux d'envy, de ce [26] faulveau à la raye noire.

O pour Dieu [27] estrillons-le à profict de mesnaige. Beuvez, ou je vous... Non, non, beuvez, je vous en prie. Les passereaulx ne mangent sinon qu'on leur tappe les queuës. Je ne boy sinon qu'on me flatte.

[28] Lagona edatera. Il n'y ha [29] raboulliere en tout mon corps, où cestuy vin ne furette la soif. Cestuy-cy me la fouette bien. Cestuy-cy me

26 *Faulveau à la raye noire* ] Fauveau, nom qu'on donne aux bœufs à cause de leur couleur. Rabelais au commencement du 4. chap. de ce livre a expliqué lui-même ce que c'est que *goudebillaux*. Tripes de jeu ce sont des tripes servies pour entrée de table, comme pour entrer en jeu. Goudebillaux d'*envi*, ce sont d'autres tripes de renfort.

27 *Estrillons-le à profict de mesnaige* ] Ce qu'il s'agit d'étriller à profit de ménage, c'est le Fauveau dont on vient de parler. *Etriller* & le reste, qui est une expression Poitevine * se prend ici pour *décroter*, qui se dit figurément de la viande qu'on a mangée jusqu'aux os: mais ce que les païsans du Poitou entendent par cette expression prise à la lettre, c'est bien bouchonner un bœuf, afin que d'un côté l'animal étant bien net se porte mieux, & que de l'autre il lui tombe de dessus le corps une plus grande quantité de crottes, qui puissent suppléer au fumier dont on manque souvent en ce païs-là pour engraisser les terres.

28 *Lagona edatera* ] Le Scholiaste de l'édition de Hollande a cherché inutilement l'explication de ces prétendus mots Grecs, qui au fond sont du Basque tout pur, & veulent dire. *Camarade, à boire*, ou *Camarade, donne moi à boire*.

29 *Raboulliére* ] La *raboulliére* est un creux à l'écart où la lapine fait ses petits, & où le furet la vient déterrer. Selon Nicot & Monet, on appeloit autrefois

* *Voiez le Printemps d'Yver, Journ. 5. pag. 435. de l'Edit. de Lyon, 1582.*

me la bannira du tout. [30] Cornons icy à ſon de flaccons & bouteilles que quiconcque aura perdu ſa ſoif, n'ayt à la chercher ceans. Longs clyſteres de beuverye l'ont faict vuyder hors le logis. Le grand Dieu feit les planettes, & nous faiſons les platz netz. J'ay la parole de Dieu en bouche : *Sitio*. La pierre dicte ἄσβεστος n'eſt plus inextinguible que la ſoif de ma paternité. L'appetit vient en mangeant, [31] diſoit Angeſton : mais la ſoif s'en va en beuvant. Remede contre la ſoif ? Il eſt contraire à celluy qui eſt contre morſure de chien, courez tousjours apres le chien, jamais ne vous mordera ; beuvez tousjours avant la ſoif, & jamais ne vous adviendra. Je vous y prends. Je vous reſveille.

autrefois ce creux *caterolle* & *houlette*.

30 *Cornons ici à ſon de flaccons* ] Alluſion à l'ancienne coûtume de *corner l'eau* a l'heure des grans repas. Percetoreſt, vol. 1. chap. 26. *mais ſitoſt que les deux Roys furent deſcenduz, ils ſe tirérent par devers les tentes, où les tables eſtoient miſes, & les mangers ſi hautement & plantureuſement qu'il appartenoit, dont* l'eau fut cornée *à la maniére Gregeoiſe*, Et au chap. 37. du même vol. *Adonc veiſſiez deſcendre chevaliers de tous coſtez, & embraſſer dames & demoiſelles, & mettre jus de leurs palſroyz, puis s'allerent reveſtir de leurs nobles veſtures, car temps eſtoit de manger : les trompettes* cornoient l'eauë *en pluſieurs lieux*. La même coûtume s'obſerve encore dans les Cours d'Alemagne, & l'on voit dans Froiſſart, vol. 2. aux feuillets 27. & 111. de l'édition de Verard, que ſous le régne du Roi Charles V. elle avoit auſſi lieu en France & en Flandres.

31 *Diſoit Angeſton* ] Ce trait regarde apparemment Jerôme le Hangeſt, Docteur de Paris, grand Scholaſtique, Ecrivain barbare de ce tems-là, & ſert à faire voir que ce n'eſt pas, comme on l'a cru, Amyot Evêque d'Auxerre qui le premier avoit mis ce mot en crédit.

veille. Sommelier eternel guarde nous de somme. Argus avoyt cent yeulx pour veoir, cent mains fault à ung sommelier, comme avoit Briareus, pour infatiguablement verser. [32] Mouillons, il faict beau seicher. Du blanc, verse tout, verse de par le diable : verse deça, tout plein : La langue me pelle. [33] Lans, tringue : [34] à toy, compaing dehayt, dehayt. La, la, la, c'est [35] morfiaillé cela. [36] *O lacryma Christi !* c'est de la Deviniere :

32 *Mouillons, hay, il faict beau seicher* ] Ci-dessus deja, dans le même chap. *mouillez-vous pour seicher* ou *seichez-vous pour mouiller !* Ce qui revient à la chanson.

*Remplis ton verre vuide,*
*Vuide ton verre plein.*
*Je ne puis souffrir dans ta main*
*Un verre ni vuide ni plein.*

33. *Lans, tringue* ] Mots corrompus de l'Aleman *Landimann, zu trinken*, c'est-à-dire, *Païs*, ou *Camarade, donne moi à boire*. C'est à peu près ainsi qu'un François, qui ne sait que quelques mots d'Aleman, demande à boire à un valet Aleman.

34 *Compaing* ] Ici c'est un François qui demande à boire à un valet aussi François, & c'est comme s'il disoit à ce valet : *Païs, donne moi du vin.* Ainsi, c'est de *compaganus*, plûtôt que de *com* & de *panis*, que je crois avec Caninius * qu'il faut dériver *compaing*, vieux mot, auquel a succédé celui de *compagnon*, quoi que *compaing* se dise encore en Languedoc & en Picardie Perceforest, vol. 1. chap. 53. *ma foy*, dit le Bergié, *vous estes bon compains, & je l'iray querir.* Et Froissart, vol. 1. chap. 162. f. 114. R°. de l'édit. de Jean Petit : *Certes compoingz, dit le chevalier, j'ay nom Thomas.*

35. *Morfiaillé* ] Bauffré, goulument *fiché* ou fourré dans la bouche, que l'Argo appelle *morfe*. *Morfier, morfiaille* & *morfiailler* sont des termes du même langage, † & ils viennent tous de celui de *morfe*.

36 *O Lacryma Christi* ] C'est à huit miles de Viterbe, & à deux journées de Rome, sur un côtau enclavé dans le territoire de la petite ville de *Montefiascone*, que croît l'excellent *Moscatello*, autrement

* *Dans ses Canons des Dialectes.*

† *Voiez Oudin, lettre M. de son Diction. Fr. Ital.*

Deviniere : c'est [37] vin pineau. O le gentil vin blanc ! & par mon ame ce n'est que [38] vin de taffetas. Hen hen, il est [39] à une aureille, bien drappé

autrement appelé *Lacryma Christi*, d'une Abbaïe voisine qui se vante de conserver dans son Tresor une *larme* toute semblable à celle de Vendôme. Du reste, quoi qu'aujourd'hui ce vin soit fort rare, même sur les lieux, le Grand-Duc le faisant ordinairement enlever pour sa bouche & pour des présens, un Gentilhomme Aleman y en but neantmoins en telle quantité, qu'il en mourut, si on en croit une Epitaphe Latine qu'on veut que son valet lui ait faite. * On lit dans les Lettres *obscurorum virer.* qu'un Maître ès Arts de Cologne allant à Rome, apparemment solliciter contre Reuchlin, but au même endroit carousse de ce *Lacryma*, & le trouva si bon que de l'abondance du cœur il s'écria *Utinam Christus vellet etiam flere in patria nostra.*

37 *Vin pineau* &c. ] S'agissant ici du *vin pineau*, & non du raisin qui lui a donné le nom, c'est *vin pineau* qu'il faut lire, suivant les plus anciennes éditions, savoir celle de 1535. & trois de 1542. & non pas *un pineau*, comme dans l'édition de 1553. & les suivantes. Le raisin *pineau* est ainsi appelé, à cause que par sa forme & par l'entassement de ses grains les uns sur les autres, il ne ressemble pas mal à une *pomme de pin*. En Touraine & en Anjou, c'est un excellent raisin blanc, qu'à la Gasconne Rabelais appelle Foirart, l. 1. c. 25. Mais à Metz où le Pineau est noir, ce raisin n'est recommandable que par sa grosseur.

38 *Vin de taffetas* ] Vin aussi doux à boire que le taffetas est doux à manier.

39 *A une aureille, bien drappé, & de bonne laine* ] Vin à *une oreille*, c'est de bon vin, qui fait pencher la tête en signe d'approbation. *Vin bien drapé & de bonne laine*, se dit d'un vin qui a tout ensemble du corps & de la délicatesse. Cette métaphore fait allusion à cet endroit de la Farce de Patelin, où ce matois faisant mine de vouloir achetter certain drap qu'il manioit, parle ainsi au marchand drapier,

Pat. *Cestuy-ci est il taint en laine?*
*Il est fort comme un Cordoüen.*
Le Drap. *C'est ung tres-bon drap de Roüen,*
*Je vous promets, & bien drappé.*

40

* *Misson, Voiage d'Italie, lettr.* 27.

drappé & de bonne laine. Mon compaignon, couraige. Pour ce jeu [40] nous ne volerons pas : car j'ai faict ung levé. *Ex hoc in hoc.* Il n'y ha poinct d'enchantement : les chascun de vous l'ha veu. J'y suis maistre passé. A Brum, à Brum, [41] je suis prebstre Macé. O les beuveurs ! O les alterez ! Paige mon amy, emplis icy & [42] couronne le vin, je te pry. [43] A la Cardinale. *Natura abhorret vacuum :* Diriez-vous qu'une mouche y eust beu ? [44] A la mode de Bretagne. Net, net, à ce pyot. [45] Avallez, ce sont herbes.

CHA-

40 *Nous ne volerons pas, car j'ay faict ung levé* ] Il faut supposer que de deux hommes qui boivent ici contre deux autres, l'un venant de boire dit à son associé à cette espece de jeu : *mon compagnon, courage, nous ne volerons pas*, c'est-à-dire, *nous ne perdrons pas la vole, car j'ai fait un levé*, s'entend *du coude, en vuidant mon verre.*

41 *Je suis prebstre Macé* ] *A Brum, à Brum* qui précéde, est un son confus d'un Ivrôgne qui, comme si la langue lui avoit fourché, se reprend mal à propos d'avoir dit *maistre passé*, au lieu de *Prestre Macé*, qui ne fait pas un sens si juste.

42 *Couronne le vin* ] Verse si plein, que le vin semble couronner mon verre. Cette expression est d'Homére, Iliad. l. 1. v. 470. & Virgile l'a aussi emploïée l. 1. 3. & 7. de l'Eneide.

43 *A la Cardinale* ] Un rouge-bord.

44 *A la mode de Bretagne* ] Ci-dessous encore, l. 2. c. 27. *beuvons ici à la Bretesque.* C'est-à-dire, comme les Bretons, qui ne laissent rien dans le verre, au lieu qu'en d'autres Provinces la coûtume étoit de ne le point vuider jusqu'à la derniere goutte.

45 *Avallez, ce sont herbes* ] En Languedoc & en Daufiné, quand un malade repugne à prendre une potion trouble, *avalez*, lui dit-on proverbialement, *ce sont herbes*, c'est-à-dire, *herbes médicinales* qui vous feront du bien. Il se peut que Rabelais ait ici en vue ce Proverbe, & qu'il l'emploïe envers quelqu'un de ses *Bûveurs*, qui ne pouvoit se resoudre à se

## CHAPITRE VI.

### *Comment Gargantua nasquit en façon bien estrange.*

EUlx tenants ces menus propos de beuverye, Gargamelle commença se porter mal du bas, dont Grandgousier se leva de sus l'herbe, & la reconfortoit honnestement, pensant que ce feust mal d'enfant, & luy disant qu'elle s'estoit là herbée soubz la saulsaye, & qu'en brief elle feroit piedz neufz : par celuy convenoit prendre couraige nouveau au nouvel advenement de son poupon, & encores que la douleur luy feust quelque peu en fascherie : toutesfois que icelle seroit briefve : & la joye, qui toust succederoit, luy tolliroit tout cest ennuy : en sorte que seulement ne luy en resteroit la soubvenance. [1] Couraige de brebis ( disoit-il ) depeschez

se gorger du fond d'un tonneau qu'on avoit vuidé jusqu'à la lie. Peut-être aussi que faisant allusion à la coûtume qu'on a dans les repas du Printems, de mettre de la pimprenelle & autres herbes dans le verre, il suppose qu'un des ivrôgnes de ce chapitre presentant à son voisin un verre où il avoit mêlé avec ces herbes du bouillon ou de la sausse, du beurre, du lait & de la créme *, lui dit pour l'encourager à boire : *avalez, ce sont herbes.*

CHAP. VI. 1. *Couraige de brebis* ] Aïez du moins autant de

* *Voïez Vivès, en son Dial. intitulé* Ebrietas.

depeschez nous de cestuy-cy, & bien toust en faisons ung aultre. Ha (dist-elle) tant vous parlez à vostre aise, vous aultres hommes: bien de par Dieu, je me parforceray, puis qu'il vous plaist. Mais pleust à Dieu que vous l'eussiez coupé. Quoy! dist Grandgousier. Ha (dist-elle) que vous estes bon homme, vous l'entendez bien. Mon membre! (dist-il) [2] Sang de les cabres, si bon vous semble, faictes apporter ung coulteau. Ha (dist-elle) ja à Dieu ne plaise: Dieu me le pardoint, je ne le dis de bon cueur, & pour ma parolle n'en faictes ne plus ne moins. Mais j'auray prou d'affaires aujourd'huy, si Dieu ne me aide, & tout par vostre membre, que vous feussiez bien ayse.

Couraige, couraige (dist-il) ne vous souciez au reste, & [3] laissez faire aux quatre bœufz

de courage qu'en a une brebis prête d'agneler. Au lieu de ces mots, *Courage de brebis*, jusqu'à ceux-ci inclusivement, *puis qu'il vous plaist*, on lit dans l'édition de Dolet, conformément à celles de François Juste 1534. & 1535. ce qui suit. *Je le prouve, disoit-il, Nostre Saulveur dist en l'Evangile*, Joannis XVI. *La femme qui est à l'heure de son enfantement a tristesse, mais lors qu'elle a enfanté, elle n'a soubvenir aucun de son angoisse. Ha, dist-elle, vous dictes bien, & ayme beaulcoup mieulx ouyr tels propos de l'Evangile, & beaulcoup mieulx m'en trouve que de ouyr la vie saincte Marguerite, ou quelque autre capharderie.*

2 *Sang de les Cabres* ] Par le sang des Chêvres. Cette expression Gasconne est une des raisons qui font croire à l'Auteur de la traduction Angloise de Rabelais, que c'est Jean d'Albret Roi de Navarre, qui est désigné sous le nom de Grand-gousier.

3 *Laissez faire aux quatre bœufz de devant* ] Reposez vous de tout sur la vigueur & sur la souplesse de la partie souffrante. On

bœufz de devant. Je m'en voys boyre encores quelcque [4] veguade. Si cependant vous survenoit quelcque mal je me tiendray pres, [5] huschant en paulme je me rendray à vous.

Peu de temps apres elle commença à souspirer, lamenter & crier. Soubdain vindrent à tas saiges femmes de touts coustez. Et la tastant par le bas, trouvarent quelcques [6] pellauderies, assez de maulvais goust, & pensoyent que ce feust l'enfant, mais c'estoit le fondement qui luy escappoit, à la mollification du droict intestin (lequel vous appellez le boyau cullier) par trop avoir mangé de trippes, comme avons declairé ci-dessus.

Dont

On voit si peu de femmes, pour delicates qu'elles soient, ne se pas tirer heureusement de l'état où vous êtes. Cette expression Proverbiale est du Poitou, où, comme il n'y a pas assez de chevaux pour en ateler aux chariots, on y met d'ordinaire trois couples de beufs, lors que la traite est longue & le fonds mauvais. Les quatre de devant, qui sont toujours les plus adroits, se suivent de fort près, mais ils sont considerablement éloignez des deux qui sont au timon, afin que quand le chariot se trouve engagé dans un mauvais pas, ces quatre, qui sont faits à cela, puissent tirer du bourbier les deux autres avec le chariot.

4 *Veguade* ] Mot Gascon, qui vient du Latin *vices*, aussi bien que *voie*, qu'on disoit anciennement au lieu de *fois*, ou de *coup*, & qui dans cette signification est encore en usage dans le Patois Messin.

5 *Huschant en paulme* ] Sifflant avec la main, dont on forme un sifflet, en disposant les doigts d'une certaine maniere. *Hucher*, d'où on a fait *huchet* petit cor de chasse, est un mot Picard qu'on dérive de *vocare*, mais qui pourroit venir de *Huc* adverbe local emportant mouvement. A Metz, *hoïer* quelqu'un, signifie quelquefois l'*appeler*, mais le plus souvent c'est le *gronder*.

6 *Pellauderies* ] Rognûres & raclûres de *peaux*. En Normandie on appele *pellautier* un ou-

Dont [7] une horde vieille de la compaignie, laquelle avoit réputation d'estre grande Medecine, & là estoit [8] venuë de Brisepaille, d'auprès Sainct Genou d'avant soixante ans, luy feit ung restrintif si horrible, que touts les larrys tant feurent oppilez & reserrez, que à grand' peine avecques les dents vous les eussiez eslargiz, qui est chose bien horrible à penser. Messmement que le diable à la Messe de Sainct Martin, escripvant le quaquet de deux Gualoises, à belles dents [9] alongea bien son parchemin.

Par cest inconvenient feurent au dessus relaschez les cotyledons de la matrice, par lesquelz sursaulta l'enfant, & entra en la vene creuse,

vrier en peaux.

7 *Une horde vieille* ] C'est *horde*, & non pas *orde*, qu'on lit dans l'édition de Dolet 1542. ce qui donne lieu de croire que Rabelais derivoit *ord* de *horridus*.

8 *Venuë de Brisepaille, d'auprès Sainct Genou* &c ] Villon dans son grand Testament:

*Filles sont tres belles & gentes,*
*Demourantes à Sainct Genou,*
*Près Sainct Julian des voventes.*
*Marches de Bretagne, ou Poictou.*

En Languedoc & en Daufiné, dire d'une femme, qu'elle est *venuë de Brisepaille, d'auprés de Saint Genou, d'avant* ou *dès devant tant d'années*, c'est désigner une vieille débauchée, & cela signifie qu'il y a longtems qu'on a brisé avec les genoux la paille de son grabat.

9 *Alongeà bien son parchemin* ] Pierre Grosnet, dans son Recueil des mots dorez de Caton, & autres dictons Moraux, rapporte ce conte en ces termes:

*Notez, en l'Eglise de Dieu*
*Femmes ensemble caquetoient.*
*Le Diable y estoit en ung lieu,*
*Escripvant ce qu'elles disoient.*
Son rolet *plein de point en point*
Tire aux dents *pour le faire croistre.*
*Sa prinse eschappe & ne tient point:*
*Au pillier s'est heurté la teste.*

A quoi l'on ajoûte que S. Martin, dans le tems qu'il se tournoit vers le peuple pour dire *Dominus vobiscum*, aïant vû cela, se mit à rire; ce qui aïant surpris, donna lieu, après la Messe,

ereuse, & [10] gravant par le diaphragme jusques au dessus des espaules (où ladicte vene se part en deux) print son chemin à gausche, & sortit par l'aureille senestre. Soubdain qu'il feut né, ne cria comme les aultres enfants, mies, mies, mies: Mais à haulte voix s'escrioit, à boyre, à boyre, à boyre, comme invitant tout le monde à boyre, si bien qu'il feut ouï de tout [11] le païs de Beusse, & de Bibaroys. Je me doubte que ne croyez asseurément ceste estrange nativité. Si ne le croyez, je ne m'en soucie, mais ung homme de bien, ung homme de bon sens croyt tousjours ce qu'on luy

Messe, de lui en demander la raison; qu'alors le Saint revela sa vision, & que c'est de là qu'on a sû l'histoire. Les Contes d'Eutrapel la touchent en passant, chap. *de la goute*, & même on l'a vuë, au moins jusqu'en 1678. representée à Brest, dans l'Eglise de la Recouvrance: en un tableau, qui en contenoit aussi le recit en François & en bas-Breton.

10 *Gravant par le diaphragme* ] C'est *gravant* qu'il faut lire, suivant les meilleures éditions, au lieu de *grimpant* qu'on lit dans les plus nouvelles. *Gravir*, c'est proprement, comme au chap. 23. suivant, grimper avec des poignars ou des poinçons, qu'on nommoit *greffes* de γραφεῖον Au chap. 4. du 5. vol. de Perceforest, il est dit que Jule Cesar fut tué à coups de *greffes*, c'est-à-dire, qu'on le poignarda.

11 *Le pays de Beusse & de Bibaroys* ] Beusse est un gros bourg, qui donne son nom à une petite riviere, que forment diverses fontaines voisines de Loudun *. Le *Bibaroys* n'est autre chose que le *Vivarets*, comme les Gascons prononcent ce mot. Rabelais rapproche ici le païs de *Beusse* & le *Vivarets*, parce qu'il entend parler des païs de Bûverie & des Bûveurs qui l'habitent.

12

* *Voïez Coulon, T. 1. pag. 336. de ses Riv. de France.*

luy dict [12] & qu'il trouve par escript.

Est-ce contre nostre loy, nostre foy, contre raison, contre la saincte escripture ? De ma part je ne trouve rien escript és Bibles sainctes, qui soit contre cela. Mais si le vouloir de Dieu tel eust esté, diriez-vous qu'il ne l'eust peu faire ? Ha, pour grace, [13] n'emburelucocquez jamais vos esperitz de ces vaines pensées. Car je vous dis, que à Dieu rien n'est impossible. Et s'il vouloit, les femmes auroient doresnavant ainsi leurs enfants par l'aureille. Bacchus ne feut-il pas engendré par la cuisse de Jupiter ? Rocquetaillade nasquit-il pas du talon de sa mere ? Crocquemouche de la pantoufle de sa nourrice ? Minerve, nasquit-elle pas du cerveau par l'aureille de Jupiter ? Adonis par l'escorce d'ung arbre de Mirrhe ? Castor & Pollux de la cocque d'ung œuf, pont & esclous par Leda ? Mais vous seriez bien d'advantaige esbahys & estonnez, si je vous exposoys presentement

12 *Et qu'il trouve par escript*] Après ces mots, on lit dans l'édition de François Juste 1535. & dans celle de Dolet 1542. ce qui suit. *Ne dict Salomon* proverbiorum XIV ? Innocens credit omni verbo &c. *Et Sainct Paul* primæ Corinthior. XIII. Charitas omnia credit. *Pourquoy ne le croiriez-vous ? Pour ce, dictes-vous, qu'il n'y a nulle apparence. Je vous dy que pour ceste seulle cause vous le debvez croire en foy parfaicte. Car les Sorbonistes disent que foy est argument des choses de nulle apparence.*

13 *N'emburelucocquez* &c.] Le verbe *emburelucocquer* revient encore l. 2. chap. 13. & l. 3. chap. 22. & il signifie proprement s'emplir la tête de chiméres semblables à celles que les Moines ont accoûtumé de loger sous leurs *capuchons de bure*.

sentement tout le chapitre de Pline, auquel parle des enfantemens estranges & contre nature. Et toutesfois je ne suis point menteur tant asseuré comme il ha esté. Lisez le septiesme de sa naturelle histoire, chap. 3. & ne m'en [14] tabustez plus l'entendement.

## CHAPITRE VII.

*Comment le nom feut imposé à Gargantua : & comment il humoit le piot.*

LE bon homme Grandgousier beuvant & se rigoullant avecques les aultres, entendit le cry horrible que son filz avoit faict entrant en la lumiere de ce monde, quand il brasmoit demandant à boyre, à boyre, à boyre : dont il dist, que grand tu as, *supple*, le gousier. Ce que oyants les assistans, dirent que vrayement il debvoit avoir par ce le nom de Gargantua, puis que telle avoit été la premiere parolle de son pere à sa naissance, à l'imitation & exemple

14 *Tabustez*] Ci-dessous encore, dans le Prol. du l. 3. *boutoit*, tabustoit, *cullebutoit*. Et au chap. 9. du même livre, *de ces tabus je me passerois bien*, C'est une contraction du verbe *tarabustez*, & je crois que l'un & l'autre ont été formez par onomatopée, du bruit incommode que font avec leurs maillets ou avec leurs marteaux, deux ou trois tonneliers ou forgerons, qui frapent ensemble.

CHAP.

ple des anciens Hebreux. A quoy feut condeſcendu par icelluy, & pleut tres-bien à ſa mere. Et pour l'appaiſer, luy donnarent à boyre à tyrelarigot, & feut porté ſus les fonts, & là baptiſé, comme eſt la Couſtume des bons Chriſtians.

Et luy feurent ordonnées dix & ſept mille neuf cens treze [1] vaches de Pautille & de Brehemond, pour l'alaicter ordinairement, car de trouver nourrice ſuffiſante n'eſtoit poſſible en tout le pays, conſideré la grande quantité de laict requis pour icelluy alimenter. Combien qu'aulcuns Docteurs Scotiſtes ayent affermé que ſa mere l'alaicta, & qu'elle pouvoit traire de ſes mammelles quatorze cens deux pipes neuf potées de laict pour chaſcune foys.

Ce que n'eſt vray ſemblable. Et ha eſté la propoſition declairée [2] mammallement ſcandaleuſe,

CHAP. VII. 1 *Vaches de Pautille & de Brehemond*] La Carte du Chinonois, dans le Rabelais reformé &c. de Bernier, met *Potille* ſur la Vienne, à une lieuë de Chinon, & Brehemont ſur la Loire, à trois lieuës de Chinon, d'où dépend ce village. Là ce ſont des fromages que Didier Chriſtol, Traducteur François du Traité de Platine *de obſoniis* ſi fort eſtimez, que dans ſa Traduction imprimée en 1505. quoi que Platine ne parle point de ces fromages, il n'a pas laiſſé d'en faire mention expreſſe & fort honorable: en quoi il a été ſuivi par *Bruyerin* ou de la Bruyére Champier l. 14 *de re cibaria*, c. 8.

2 *Mammallement ſcandaleuſe* &c.] Rabelais ſe moque de quelque Aſſemblées modernes, & de certains Docteurs de ſon temps, qui avoient condamné en termes très forts & pareils à ceux qu'il emploie ici des Propoſitions de peu d'importance, pour ne pas dire ridicules. Il pourroit bien même avoir particuliérement en vuë l'Anathême prononcé par les Uni-

leuse, des [3] pitoyables aureilles offensive: & sentant de loing heresie. En cest estat passa jusques à ung an & dix moys, onquel temps par le conseil des Medicins on commença le porter, & feut faicte une belle charrette à bœufz par l'invention de [4] Jehan Denyau: dedans icelle on le pourmenoit par cy par là joyeusement: & le

Universitez de Louvain & de Cologne, & ensuite par le Pape Leon X en 1520. contre les Propositions de Luther, lesquelles, de l'aveu même de ses Adversaires, n'étoient pas toutes également hérétiques ni capitales. On peut voir là dessus le 2. l. de Sleidan, & le 1. de l'Histoire que Fra Paolo a faite du Concile de Trente.

3 *Pitoyables aureilles* ] Pieuses. Ci-dessous encore, au Prol. du l. 5. *comme vous pouvez*... pitoyablement *croire* c'est-à-dire pieusement. Le songe du Verger, chap. 68. *il appert que nous devons* pitéablement *croire & de bonne foy*, ce que la version Latine de ce Livre, chap. 69. a rendu par *piè credendum*. Ainsi le Grammairien *Joannes Baptista Pius* est appelé par Geoffroi Tory, dans son Champ fleuri *Jean Baptiste le pitoyable*.

4 *Jehan Denyau* ] Ceux de cette famille sont depuis parvenus aux emplois de la robe. Jaques *Denieau*, ou *Deniau*, Conseiller au Présidial de la Fléche, est qualifié en 1634. Procureur général du Roi en la Commission pour faire le procès au Cure de Loudun * & un autre de la même famille étoit Juge de Poitiers dès environ l'année 1580. la gente Poitevin'rie & reimprimée en 1610. à Poitiers, au Ménologue de Robin :

*E Tallebot d'in appelly,*
*E mé le va fa re ally*
*A Poeters, devant* Douynea:
*O quo oufti men chappea,*
*E li dici, Monsiour, veti*
*I gl me cassit men bot ansi,*
*Croc, cefit igl, de sen palet :*
*E vainça vain jonty valet,*
*Fit* Douynea *à Talebot.*
*Tu luy a donc cassi sen bot.*

Ménage, pag. 202. de ses Remarques sur la vie de Pierre Ayrault son aïeul maternel dit, que de la famille des Deniau de la Cochetiére (qui étoient originaires de la Fléche) il y a eu cinq Conseillers au Parlement de Bretagne.



* *Voiez l'Hist. des Diables de Loudun*, pag. 173. & 261. *de l'Edit. de* 1693.

le faisoit bon veoir, car il portoit bonne trongne & avoit presque dix mentons, & ne cryoit que bien peu ; mais il se conchioit à toutes heures : car il estoit merveilleusement phlegmaticque des fesses : tant de sa complexion naturelle, que de la disposition accidentale qui luy estoit advenuë par trop humer de [5] purée Septembrale. Et n'en humoit goutte sans cause. Car s'il advenoit qu'il feust despité, courroussé, fasché, ou marry ; s'il trepignoit, s'il pleuroit, s'il cryoit : lui apportant à boyre, [6] l'on le remettoit en nature, & soubdain demouroit quoy & joyeulx. Une de ses gouvernantes m'ha dict, jurant sa fy, que de ce faire il estoit tant coustumier, qu'au seul son des pinthes & flaccons, il entroit en ecstase, comme s'il goustoit les joyes de Paradis. En sorte que elles, considerans ceste complexion divine, pour le resjoüir au matin faisoyent devant lui sonner des voyrres avecques ung coulteau, ou des flaccons avecques leurs touponts, ou des pinthes avecques leurs couvercles. Auquel son il s'esgayoit, il tressailloit, & luy-même se bersoit en [7] dodelinant de la teste, [8] monochordisant des doigtz & [9] barytonant du cul.

CHAP.

5 *Purée Septembrale* ] Le vin, qui dans les païs chauds se fait ordinairement en Septembre.

6 *L'on le remettoit en nature* ] On lui rendoit sa gaieté naturelle. *Rire est le propre de l'homme*, dit Rabelais dans le Dixain qui precéde le premier livre.

7 *Dodelinant de la teste* ] *Dodeliner* signifie *remuer* & vient ou

# CHAPITRE VIII.

## *Comment on vestit Gargantua.*

LUy estant en cest eage, son pere ordonna qu'on lui feist habillemens à sa livrée : laquelle estoit blanc & bleu. De faict on y besongna, & feurent faictz, taillez & cousus à la mode qui pour lors couroit. Par les anciennes [1] Pantarches, qui sont en [2] la Chambre des

ou de l'Italien *dondolare*, ou du mot François enfantin *dodo*, parce qu'on remuë le berceau des enfans afin qu'ils fassent *dodo*. Ce verbe *dodeliner*, qui est de l'Anjou, revient encore l. 1. chap. 22. & au 36. chap. du l. 3.

8 *Monochordisant des doigtz*] Remuant les doigts, comme pour joüer de l'instrument apelé par les anciens *monochorde*, parce qu'il n'avoit qu'une corde. Le *monochorde* des modernes a conservé le même nom, quoi qu'il ait plusieurs cordes, parce qu'elles sont à l'unisson.

9 *Barytonant* &c.] L'Art de Rhétorique, cité par Borel, a dit *barytoniser*. Jean le Maire de Belges, en sa description du Temple de Vénus a écrit *barritoner*.

*Là maint gosier*, barritonnant *bondit*,
*Qui*, *Lay prononce*, *ou Ballade accentuë*,
*Vire lay vire*, *ou Rondel arondit*.

Il faut écrire *barytoner*, c'est-à-dire donner un ton, un accent grave. Βαρυτονεῖν. Gargantua formoit l'accent aigu avec ses doigts, & le grave avec son cû.

CHAP. VIII. 1 *Pantarches*] Le même mot se retrouve encore dans le Prol. de la Prognostication Pantagrüeline, quoi qu'ailleurs, l. 2. chap. 10. & l. 3. chap. 49. Rabelais ait préféré *pancartes*. *Pantarche* & *pancharte* signifient la même chose quoi que l'origine de ces deux mots soit differente. *Pantarche* ou *Pantarque* venant de πᾶν & d'ἀρχή, & *Pancharte* du bas-Latin *pancharta* tiré du Grec Πανχάρτης.

2 *La Chambre des Comptes à Montsoreau*]

des Comptes à Montsoreau, je trouve qu'il feut vestu en la façon que s'ensuyt : Pour sa chemise feurent levées neuf cents aulnes de toile de Chastelleraud, & deux cents pour les coussons en sorte de carreaulx, lesquels on meit soubs les essclles. Et n'estoit poinct fronsée, car [3] la fronsure des chemises n'ha esté inventée sinon depuis que les lingieres, lors que la poincte de leur agueille estoit rompuë, ont

*Montsoreau*] Rabelais plaçant la scéne de son Roman dans la Touraine & dans une partie des provinces circonvoisines, s'est avisé de mettre une Chambre des Comptes à Montsoreau, petite Ville & Comté dans l'Anjou, sur la riviére de Loire, par allusion apparemment à la qualité de Comtes qu'avoient les Seigneurs de Montsoreau, maison si considérable vers le douziéme siécle, que Gautier de Montsoreau est qualifié Prince très-Chrétien dans un titre de ce tems-là, comme le remarque M. Ménage pag. 153 de son Hist. de Sablé après M. Pavillon dans son Hist. de Robert d'Arbrissel.

3 *La fronsure des chemises &c.*] C'est ce que dit Rabelais, l. 1. ch. 52. qu'une femme qui n'est plus ni belle ni jeune est du moins encore bonne à faire des chemises, *froncées*, s'entend, ou à la mode nouvelle. Ce qui est fonde sur ce que du tems de Rabelais on commença à froncer les chemises. *Nam rugæ hæ, quid aliud sunt hoc tempore, quam nidi, aut receptacula pediculorum & pulicum*, dit quelqu'un dans Vivès * pour raison de ce qu'il ne vouloit pas suivre la nouvelle mode des chemises froncées. Or, comme pour froncer des chemises on se sert du cû de l'aiguille, Rabelais borne à cette *besogne* les vieilles qui commencent à se rider ou à *fronzir*, comme on parle en Languedoc.

*Perqué noun té marides, Jane,*
*Hai! Quoure té maridaras?*
*Caouque jour té repentiras*
*Kan noun sies maridade.*
*As acabat de courdura.*
Frounzisses *are.*

Dit une Vieille Chanson de ce païs-là, dont il est bien sûr que Rabelais savoit du Patois, avant que

* Au Dial. intitulé *vestitus & deambulatio matutina.*

ont commencé besongner du cul. Pour son pourpoinct feurent levées huict cents treze aulnes de satin blanc : & pour les agueillettes, quinze cents neuf peaulx & demie de chiens. Lors commença le monde attacher les chausses au pourpoinct, & non le pourpoinct aux chaussses : [4] car c'est chose contre nature, comme amplement ha déclairé [5] Ockam sus les [6] exponibles

que d'y avoir jamais mis le pied.

4 *Car c'est chose contre nature* ] En effet, il n'est ni naturel ni possible d'attacher ou d'appendre une chose à une autre qui seroit plus bassé qu'elle.

5 *Okam* ] La Copie de la main de Rabelais portoit *Olzam* en vieux caractéres, suivant lesquels dans les mss. & dans plusieurs Imprimez de ce temslà, le k est fait comme lz, ce qui est cause que pas une des éditions que j'ai vuës ne porte *Okam*, ou *Ockam*, qui est le vrai nom de ce Docteur Anglois, mais toutes *Olkam*, *Olcam*, ou *Olzam*. Ci-dessous, au chap. 33. les Imprimeurs ont fait la même faute dans le mot *Lubec*, que dans l'édition de Nierg 1573. on lit *Lurbelz*, au lieu de *Lubek*, comme on lit dans celle de Dolet 1542. Au chap. 40. du l. 3. dans l'édition de 1553. il y a *Stolzom* pour *Stokholm*, & au Prol. du l. 4. *Ollzegen* pour *Ockeghem*, toujours par la même bevuë : & il n'y a pas jusqu'à ceux qui ont travaillé pour Henri Etienne à la meilleure Edition de son Apologie d'Hérodote, qui est celle de 1566. en 572. pages, qui pag. 229. & pag. 528. n'aïent bronché contre les mots *Kyrielle* & *Lansquenekz*, au lieu desquels ils ont mis *lzirielle* & *Lansquenelz*.

6 *Exponibles de M. Haultechaussade* ] Il y a bien de l'apparence que c'est d'ici qu'est pris le *Chapitre des Chapeaux* que le Médecin malgré lui de Moliére attribuë à Aristote. A l'égard d'*Exponibles*, terme du *Parva Logicalia* de *Petrus Hispanus*, ce terme, autrefois si mysterieux pendant la barbarie des Ecoles, renfermoit la science d'*exposer* un même mot en mille maniéres, qu'on se voïoit plus ou moins pressé dans la Dispute *: & c'est par rapport au ridicule de cette prétenduë science, que Rabelais lui attribuë

* *Voïez Agrippa*, de vanitate scient. *chap.* 8.

ponibles de M. Haulte-chauſſade. Pour ſes chauſſes feurent levées unze cents cinq aulnes & ung tiers d'eſtamet blanc, & feurent deſchicquetées en forme de colomnes ſtriées & crenelées par le derriere, affin de n'eſchauffer les reins. Et flocquoit par dedans la deſchicqueture de damas bleu, tant que beſoing eſtoit. Et notez qu'il avoit tres belles grefves & bien proportionnées au reſte de ſa ſtature.

Pour la braguette feurent levées ſeize aulnes ung quartier d'icelluy meſme drap, & feut la forme d'icelle comme d'ung arc boutant, bien eſtachée joyeuſement à deux crochetz d'eſmail, en ung chaſcun deſquels eſtoit enchaſſée une groſſe eſmeraugde de la groſſeur d'une pomme d'Orange. Car (ainſi que dict Orpheus *libro de lapidibus*, & Pline *libro ultimo*) elle ha vertu erective & confortative du membre naturel. 7 L'exiture de la braguette eſtoit à la longueur d'une canne, deſchiquetée comme les chauſſes, avec le damas bleu flottant comme devant. Mais voyants la belle brodure de canetille, & les plaiſants entrelaz d'orfebvrerie garniz de fins diamans, fins rubiz, fines

buë un maître d'un nom extravagant.

7 *L'exiture . . . . à la longueur d'une canne* ] Selon du Cange, la *canne* en fait d'aûnage, eſt de huit empans, ou d'une aûne & demie. *Exiture*, c'eſt-à-dire, *ſortie*, *ſaillie*, *avance*, ce qui fait ici un meilleur ſens qu'*extiture* que quelques uns croient qu'on y devroit lire.

fines turquoyſes, fines eſmeraugdes, & unions Perſicques, vous l'euſſiez comparée à une belle corne d'abondance, telle que voyez és antiquailles & telles que donna Rhea és deux Nymphes Adraſtea & Ida, nourrices de Jupiter. Tousjours galante, ſucculente, reſudante, tousjours verdoyante, tousjours fleuriſſante, tousjours fructifiante, pleine d'humeurs, pleine de fleurs, pleine de fruictz, pleine de toutes delices. Je advouë Dieu, s'il ne la faiſoit bon veoir. Mais je vous en expoſeray bien d'advantaige au livre que j'ai faict [8] de la dignité des braguettes. D'ung cas vous advertis, que ſi elle étoit bien longue & bien ample, ſi eſtoit elle bien guarnie au dedans & bien avitaillée, en rien ne reſſemblant les hypocriticques braguettes d'ung tas de muguetz, qui ne ſont pleines que de vent, au grand intereſt du ſexe feminin.

Pour ſes ſouliers feurent levées quatre cents ſix aulnes de velours bleu cramoiſi, & feurent deſchicquetez mignonnement par lignes paralleles joinctes en cylindres uniformes. Pour la quarrelure d'iceulx feurent employez unze cents peaulx de vache brune, taillée à queuës de merlus. Pour

8 *De la dignité des braguettes* ] Ci-deſſus, dans le Prologue, l'Auteur avoit déja parlé de ce prétendu livre, & au chap. 8. du l. 3. il veut que l'Empereur Juſtinien, dans un traité *de Cagotis tollendis* qu'il lui attribuë, ait mis dans le 4. l. de ce Traité. *ſummum bonum in braguibus & braguetis.*

Pour son saye feurent levées dix & huict cents aulnes de velours bleu tainct en grene, brodé à l'entour de belles [9] vignettes, & par le mylliew de pinthes d'argent de canetille, [10] encheveltrées de verges d'or avecques force perles, par ce denotant qu'il seroit ung bon fesse-pinthe en son temps.

Sa ceincture feut de troys cents aulnes & demie de sarge de soye, moytié blanche, & moytié bleuë, ou je me suis bien abusé. [11] Son espée ne feut Valentianne, ny son poignard Sarragossoys : car son pere hayssoit tous ces [12] Indalgos

9 *Vignettes* ] On voit ici qu'autrefois les *vignettes* representoient effectivement & proprement des vignes : mais que ce mot se disoit d'autres bordures que de celles des livres.

10. *Enchevestrées de verges d'or* ] Le mot *verges* est ici equivoque, & l'Auteur disant tout d'une suite que ces pintes d'argent enchevestrées de verges d'or du Saïe du jeune Gargantua dénotoient qu'il seroit un bon *Fesse-pinte* en son temps, on pourroit croire qu'il l'emploie dans la signification de *verges à fesser*, mais on se méprendroit, & par ces *verges*, autrement *bagues nuës*, Rabelais entend differens cercles d'or en relief, qui partageoient exterieurement ces *pintes* en chopines & en demi-setiers : ce qui se pratique encore sur les mesures d'etain & de plomb.

11. *Son espée ne feut Valentianne, ny son poignard Sarragossoys* ] L'une & l'autre auroient été peu convenables à un enfant, les epées de Valence en Espagne & les poignars de Saragosse aïant la trempe excellente, & semblant ne pouvoir se manier que par les braves de ces deux Villes, qui passent pour les plus adroits & les plus déterminez de toute l'Espagne.

12. *Indalgos bourrabaus marranisez* ] On appelle en Espagne *Hidalgos* les Espagnols originaires ou Citadins, qui par leur naissance de parens vieux-Chretiens, comme ils parlent, ont entre autres privileges, celui de porter l'epee & le poignard. Rabelais, qui ne savoit les langues que superficiellement

dalgos bourrachons marranisez comme diables, mais il eut la belle espée de bois, & le poignard de cuir bouilly, painctz & dorez comme ung chascun soubhaitteroit.

Sa bourse feut faicte [13] de la couille d'ung Oriflant

ment avoit écrit *Indalgos bourrachons* au lieu de *hidalgos borrachos*. L'édition de 1559. a seule *bourrachons*, mot Francisé de *borrachos*, les autres, en changeant *n* en *u*, *bourrachous*. Or, comme les Espagnols ennemis de l'ivrognerie ont coûtume d'appeler *borrachos*, c'est-à-dire, *bouteillons* ceux qu'ils veulent injurier, & particuliérement les François, appelez de même *Crapaux Franchos* par les Flamans, à cause que les *Bots* ou *Crapaux* étoient selon quelques Auteurs anciennement les Armes de la Monarchie, Rabelais, à cause de ce mot si fréquent dans la bouche des Espagnols, les appele *borrachons*, de même qu'au Prologue du l. 3. il appele *liffreloffres* les Alemans & les Suisses parce qu'il semble qu[ai]d ils parlent qu'ils ne disent autre chose que *liffre loffre*. Et comme enfin il y a peu de bonnes maisons en Espagne qui puissent se vanter de ne s'être point mêlées par alliance avec les *Maures* anciens du païs ou avec leurs descendans qui s'y tiennent encore cachez, delà vient que Rabelais ne fait pas de scrupule d'accuser aussi de *Marranisme* la meilleure Noblesse Espagnole.

13 *De la couille d'ung Oriflant*] Ci-dessous encore, l. 3. chap. 17. *Une* couille de bélier *pleine de Carolus nouvellement forgez*. Ce qu'ici & plus bas, au chap. 16. Rabelais nomme *Oriflant*, par une corruption autorisée par nos vieux livres,* c'est l'*Eléphant*. Des bourses de ce prodigieusement gros animal, Rabelais fait une bourse à mettre l'argent que le jeune Gargantua portoit ordinairement sur soi : & ce qui le porte à cela, c'est que comme anciennement les Particuliers faisoient leurs bourses de la peau qui envelope les testicules du bélier †, il faloit qu'un Géant & un grand Prince comme Gargantua eût une bourse incomparablement plus grosse, puis qu'elle devoit être

* *Voïez Perceforest, vol. 2. chap. 143. & les Diction. Fr. Ital. & Fr. Esp. d'Oudin.*

† *Mélanges de Politien, chap. 62. où il cite Festus & Pedianus*

Oriflant que lui donna [14] Her Pracontal Proconsul de Libye.

Pour sa robbe feurent levées neuf mille six cents aulnes moins deux tiers de velours bleu comme dessus, tout porfilé d'or en figure diagonale, dont par juste perspective yssoit une couleur innommée, telle que voyez és coulz des tourterelles, qui resjouyssoit merveilleusement les yeulx des spectateurs. Pour son bonnet feurent levées troys cents deux aulnes ung quart de velours blanc, & feut la forme d'icelluy large & ronde à la capacité du chief. Car son pere disoit que ces [15] bonnetz à la Marrabaise

être proportionnée aux richesses & à la taille de cet homme extraordinaire.

14 *Her Pracontal Proconsul de Libye*] L'ancienne maison de Pracontal est originaire de Montelimar en Daufiné, dont peut-être, ou de la Provence étoit Lieutenant de Roi le *Sire* Pracontal.

15 *Bonnetz à la Marrabaise, faictz comme une creuste de pasté*] Ci-dessous encore, l. 3. chap. 22. *Je gaige qu'il est Marrabais.* Un bonnet *à la Marrabaise*, c'est-à-dire, à la Juive, & comme en portent les Espagnols, dont plusieurs passent pour une espéce de Juifs & de Mahométans cachez. Le Tocsain des Massacr. pag. 90. *environ le mesme temps il s'esmeut une sédition à Paris contre les Italiens, que le peuple accusoit d'avoir tué plusieurs petits enfans, & prins de leur sang : les uns disans que c'estoit pour baigner le Duc d'Anjou, pour quelque maladie secrette, & les autres pour la Roine mere. En somme, sous cette couleur, plusieurs Italiens furent pillez & outragez par la populasse, accusez d'estre Marrabets.* C'est-à-dire, *Juifs cachez* : car on sait qu'encore aujourd'hui les Juifs sont soupçonnez assez communément d'egorger d'année à autre quelque enfant Chrétien, à l'imitation de ces Italiens qu'un semblable soupçon fit passer pour *Marrabais*, vers le milieu du seiziéme siécle. A considerer le mot en soi, *Marrabai* dans les Dictionaires Fr. Esp. & Fr. Ital. d'Oudin est interpreté *marrano* qui signifie

baiſe, faictz comme une crouſte de paſté, porteroient quelcque jour mal-encontre à leurs tonduz. Pour ſon plumart portoit une belle grande plume bleuë, prinſe d'ung Onocrotal du pays de Hircanie la ſaulvaige, bien mignonnement pendante ſus l'aureille droicte. Pour ſon imaige avoit en une plataine d'or peſant ſoixante & huict marcz, une figure d'eſmail competant: en laquelle eſtoit pourtraict ung corps humain ayant deux teſtes, l'une virée vers l'aultre, quatre bras, quatre piedz, & deux culz, telz que dict Platon *in Sympoſio*, avoir eſté l'humaine nature à ſon commencement myſticq, autour eſtoit eſcript en lettres Ionicques, ΑΓΑ΄ΠΗ Ο'Υ ΖΗΤΕΙ͂ ΤΑ`'ΕΑΥΤΗ͂Σ. Pour porter au col eut une chaiſne d'or peſante vingt & cinq mille ſoixante & troys marcz d'or, faicte en forme de groſſes bacces, entre leſquelles eſtoient en œuvre gros jaſpes verds

nifie proprement un Chrétien de race Juive ou Mahométane. *Marrabais* paroit un mot composé de *Maurus* & d'*Arabs*, parce que les Mores & les Arabes ont long-tems commandé dans une partie de l'Eſpagne, & comme il y avoit beaucoup de Juifs mêlez parmi eux, de-là eſt venu que *Marrabais* ſe prend pour Mahométan & pour Juif. Et parce que les Eſpagnols ſont nommez injurieuſement *marranes* & *Marrabais*, comme s'ils tenoient du Judaïſme, de là vient que lors qu'au chap. 22. du l. 3. on lit du poëte Raminagrobis, *il eſt par Dieu Sophiſte argut, ergoté & naïf, je gaige qu'il eſt Marrabais*, il eſt indubitable que là Rabelais nous donne ce Poëte pour auſſi fin & madré que les *Eſpagnols*, qui étant, comme on ſait, fort attachez à la Scholaſtique, ſont par conſéquent grands & ſubtils Logiciens.

verds engravez, & taillez en dracons, touts environnez de rayes & estincelles, comme les portoit jadis le Roy Necepsos. Et descendoit jusques à la bocque du hault ventre. Dont toute sa vie en eut l'emolument tel que sçavent [16] les Medicins Gregeoys. Pour ses gandz feurent mises en œuvre seize peaulx de lutins, & troys de loups guarous pour la brodure d'iceulx. Et de telle matiere luy feurent faictz par l'ordonnance des [17] Cabalistes de Sainloüand. Pour les anneaulx (lesquelz voulut son pere qu'il pourtast pour renouveller le signe anticque de noblesse) il eut au doigt indice de sa main gausche, une escarboucle grosse comme ung œuf d'austruche, enchassée en [18] or de seraph

16 *Les Medicins Gregeoys* ] Tout ceci est pris de Galien, l. 9. *de simplic.* au chap. intitule *Jaspis viridis.*

17 *Cabalistes de Sainloüand* ] Sainloüand est un Prieuré situé sur la Vienne, à une petite lieuë plus bas que Chinon. Ce nom vient de *Iinentius* Moine de S. Mémin d'Orleans, qui mourut là: & Rabelais traite de *Cabalistes* les Religieux de S. Loüens, par la même raison que ci-dessous, au chap. 15. du l. 3. il appelle *cabale Monastique* toute institution qui n'a pour fondement qu'un perpetuel & constant usage des Moines.

18 *Or de séraph* ] Léunclaw, pag. 223. des Pandectes de l'Hist. des Turcs dit que Séraph étoit une monnoie d'or Egyptienne, ainsi nommée du Soudan *Melech Séraph* qui la fit fraper le premier. Ici *or de Séraph* c'est comme qui diroit *or de Ducat*, puis que le *Séraph* dont il est encore parlé l. 2. chap. 14. & l. 3. chap 2. est proprement cette monnoie Turque qui répond au Ducat d'Europe. *

19

* *Voïez R. Cenalis*, de vera mensur. ponderumque rat. *l.* 67. *edit. de* 1547.

raph bien mignonnement. Au doigt medical d'icelle, eut ung anneau faict des quatre metaulx ensemble, en la plus merveilleuse façon que jamais feut veuë, sans que l'assier froissast l'or, sans que l'argent foullast le cuyvre. Le tout feut faict par [19] le Capitaine Chappuys, & [20] Alcofribas

19 *Le Capitaine Chappuys* ] Claude Chappuys, Valet de chambre du Roi François premier, & Garde de sa Bibliothéque, puis Doïen de l'Eglise de Roüen, après qu'il se fut fait Ecclesiastique, ce qui a fait croire à la Croix du Maine que Claude Chapuis étoit de Roüen. Mais Gabriel Chapuis, qui en tête de toutes ses traductions se qualifioit Tourangeau, assûre que ce Claude & lui étoient parens, & d'ailleurs du Verdier-Vauprivas, qui prétend que Cl. Chapuis étoit de Touraine, est plus croïable que la Croix du Maine, puis que Rabelais, qui en étoit aussi, parle du même Cl. Chapuis comme d'un homme de sa connoissance particuliere. s'il étoit ici question des ouvrages de Cl. Chapuis, on pourroit renvoïer à La Croix du Maine & à Du Verdier-Vauprivas qui en ont publié les Catalogues, mais peut-être aimera-t-on mieux savoir que Marot le nomme dans son Epître de Fripelipes à Sagon, & que Salman *Macrin* *, comme Cl. Chapuis Valet de chambre du Roi François premier, pag. 124. de ses Hymnes l. 3. adresse quelques ¶ Phaleuques *ad Claudium Cappusium Decanum Rothomagensem*, où il le traite de son ancien compagnon & ami.

20 *Alcofribas son bon facteur* ] *Alcofribas Nasier*, c'est l'Anagramme de *François Rabelais*, qui se nomme encore lui-même *Alcofribas* sur la fin du 32. chap. du second livre de son Roman. Il se qualifie ici le *bon facteur* de Gargantua, c'est-à-dire le fidele Historien des *Faits* de ce Prince. Aussi voit-on que dans les vieilles éditions de ce Roman, il l'intitule: *Les* Faictz *&* *Dictz* &c. Et André Du Chêne explique ainsi dans sa Préface sur Alain Chartier, le mot *Facteur* que nos vieux livres emploient ordinairement dans

* *Appellé* Maigret *par Fauchet, l. 4. chap.* 14. *de ses Ant. Gaul.*

¶ Espece de Vers en usage chez les Grecs & chez les Latins, qui a cinq pieds, & très-convenables à l'Epigramme.

Alcofribas son bon facteur. Au doigt medical de la dextre eut ung anneau faict en forme spirale, auquel estoient enchassez [21] ung balay en perfection, ung diamant en poincte, & une esmeraugde de Physon, de pris inestimable. Car [22] Hans Carvel grand lapidaire du Roy de Melinde, les estimoit à la valeur de soixante neuf millions huict cents nonante & quatre mille dix & huict [23] moutons à la grand' laine: aultant

dans la signification d'*Historien*.

21 *Ung Balay en perfection* ] De figure ronde, comme Rabelais s'en explique ci-dessous, l. 4. chap. 32. où il dit que cette figure est la seule qui soit parfaite.

22 *Hans Carvel grand Lapidaire du Roy de Melinde* ] C'est *Carnel* & non *Carvel* qu'on lit dans l'édition de Dolet 1542. dans celle de 1547. & dans celle de 1553. Il est vrai que de ce tems-là la figure de l'u consonne étoit la même que celle de l'u voïelle, mais *Carnel* se trouve écrit *Carüel* avec deux points sur l'u en trois endroits de l'édition de 1559. & même en cinq du Rabelais de 1626. l. 3. chap. 28. Ainsi *Carüel* pourroit bien être la bonne leçon, & non *Carvel*, qui est celle que la Fontaine a suivie. L'état maritime de Mélinde, que les Portugais découvrirent sous la conduite de Vasque de Gama au commencement de l'année 1498. est situé en Afrique à trois degrez de latitude Meridionale, & il est riche, particulierement en *Escarboucles* & en *Rubis*. C'est la raison pourquoi Rabelais donne au Roi de Mélinde un grand Lapidaire, qu'on prend pour estimer les Pierreries de Gargantua. Mais, comme il n'y a pas d'apparence qu'on soit alle chercher si loin un Lapidaire pour évaluer les Bijoux de notre Héros, je croirois bien plustôt que par le Roi de Mélinde, Rabelais a entendu le Roi de France. A l'égard de Hans *Carnël*, par le conte que l'Auteur fait de lui l. 3. chap. 28. je ne doute point que ce ne fût quelque Picard, gros Financier, qui devint fort jaloux d'une jeune personne qu'il avoit épousée, sans faire réfléxion qu'il étoit trop vieux pour elle.

23 *Moutons à la grand' laine* ] Ces Moutons, qui reviennent encore au chap. 53. suivant, & l. 3. chap. 2. étoient une monnoie

aultant l'estimarent [24] les Fourques d'Augsbourg.

## CHAPITRE IX.

### *Les couleurs & livrée de Gargantua.*

LEs couleurs de Gargantua feurent blanc & bleu : comme cy-dessus avez peu lire. Et par icelles vouloit son pere qu'on entendist que celuy estoit une joye celeste. Car le blanc luy signifioit joye, plaisir, délices & resjouyssance : & le bleu, choses celestes. J'entends bien que lisans ces motz, vous vous mocquez du vieil beuveur, & reputez l'exposition des couleurs

noie d'or fin, du poids de trois deniers cinq grains trébuchans. Elle valoit douze sols six deniers d'argent fin, & elle fut appelée de la sorte, parce qu'à un de ses côtez étoit represénté Jesus-Christ, sous la figure de l'*Agneau*, avec ces mots autour: *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.* Elle commença sous le régne de S. Loüis, & dura jusqu'à celui de Charles VII.

24 *Les Fourques d'Augsbourg* ] Marchands riches & tres renommez dès la fin du quinziéme Siecle. Ils étoient d'Augsbourg, & ils y avoient exercé leur trafic, mais dès l'an 1519. ils possédoient des Terres considerables dans le Diocése de Constance, & ce fut aussi vers ce tems-là que l'Empereur Maximilien premier les honora du titre de Barons. Rabelais parle d'eux dans la premiere de ses Epîtres Fr. & c'est à cette occasion que Messieurs de Sainte Marthe expliquent l'origine de cette famille dans leurs Observations sur ces Epîtres. Leur vrai nom est *Foucker*, & ils sont aujourd'hui Comtes de l'Empire.

couleurs par trop [1] indague & abhorrente; & dictes que blanc signifie foy : & bleu fermeté : Mais sans vous mouvoir, courroucer, eschauffer, ny alterer (car le temps est dangereux) respondez-moy, si bon vous semble. D'aultre contraincte ne useray envers vous, ni aultres quelz qu'ilz soient. Seullement vous diray ung mot de la bouteille.

Qui vous meut? qui vous poinct? qui vous dict que blanc signifie foy, & bleu fermeté? Ung (dictes-vous) [2] livre trepelu qui se vend par

CHAP. IX. 1 *Indague & abhorrente*] Indague, *dishonesto, torpe, brutto*, dit le Diction. Fr. Ital. d'Oudin. Le mot *Indague*, dans sa signification la plus vraisemblable, se dit proprement d'un homme qui, dans un païs comme l'Espagne, ou les Gentilshommes portent la *dague*, paroîtroit en public *sans dague au côté*; & c'est de là qu'en France on le dit d'un homme décontenancé & de mauvaise grace *. Mais ici, Rabelais l'emploie pour exprimer une chose qui fait de la peine au sens commun.

2 *Livre trepelu*] Ci-dessous encore, l. 3. chap. 20. *ce vieux & trepelu Terpsion*. Et au chap. 28. du même livre, *c. goguelu, c. farfelu, c. trepelu*, Un livre *trepelu*, c'est un livre mal-bâti. De ce tems-là un *trepelu*, c'étoit un homme malcoiffé, comme qui diroit *entrepelu*, ainsi qu'on a dit *treluire*, & qu'en Bourgogne on dit *trevoir* pour *entrevoir*. On a dit aussi *trepelu* dans la même signification, & ce mot s'est pareillement dit des choses & des personnes †; mais toûjours en mauvaise part, soit d'un homme de peu, ou d'une chose de néant, ou de *trupet* ** ou *tripet*, comme on parle en Lorraine.

3

* *Etym. des Prov. Fr. impr. à la Haie en* 1656.

† *Voïez la Mappemonde papistique pag.* 52. *& le Reveille-matin des François, pag.* 166.

** *Ant. Oudin, Diction. Fr. Ital. au mot* Trupet.

par les [3] bisoüarts & porteballes : au tiltre, le blason des couleurs. Qui l'ha faict ? Quiconques il soit, en ce ha esté prudent, qu'il n'y ha poinct mis son nom. Mais au reste, je ne sçay quoy premier en luy je doibve admirer, ou son oultrecuydance, ou sa besterie. Son oultrecuydance: qui sans raison, sans cause, & sans apparence ha ausé prescripre de son authorité privée

3 *Bisoüarts* ] Ci-dessous encore, au chap. 5. de la Prognostication Pangruéline, *Bisoüarts... Lacquays, Nacquets, Voyrriers, Estradiots.* Ceux qu'on nomme *Bisouarts* sont proprement les habitans des montagnes du haut Daufiné, & particuliérement ceux de la Vallée du Bourg-d'Oisans (*Osanum burgum*) comme le païs ne leur fournit pas dequoi subsister, & qu'au contraire ils courroient risque d'y mourir de faim pendant dix mois de l'année qu'ils y sont assiégez par les neiges, ils sortent de leurs montagnes avant l'hiver, & se répandent en différentes Provinces, où entre autres marchandises, ils vendent de petits livres à feuilles brochées, tels que de ces Almanacs, des Jeans de Paris, des Pierres de Provence, *le blason des couleurs*, & autres semblables. *I Valdesi*, dit Ménage dans ses Origines Italiennes, au mot *Bizoco*, *ritirati nelle valli del Delfinato, chiamansi oggi Bizi, e Bizordi.* Voilà tout juste nos *Bisouarts*, & on leur a donné ce nom, à cause qu'ils sont communément vétus d'une grosse bure de couleur *bise*. Au jugement de Rabelais le *blason des couleurs* * livre qui par parenthese a pour Auteur un *Quidam*, qui se faisoit nommer Sicile, Héraut d'Armes du Roi d'Arragon †, & ne devoit se debiter que par les *Bisouarts*, gens à qui d'ailleurs le débit de leurs chétives merceries produit si peu d'argent, que n'osant y toucher, parce qu'il n'en vient chez eux que de ce trafic, ils ne se nourrissent dans leurs courses que de pain ou de potage que les achetteurs veulent bien leur donner par aumône.

4

* *Reïmpr. de nos jours à la suite de la Maison des Jeux.*
† *La Croix du Maine, Biblioth. Fr. lettr. S.*

privée, quelles choſes ſeroient denotées par les couleurs : ce qu'eſt l'uſance des tyrants, qui veulent leur arbitre tenir lieu de raiſon : non de ſaiges & ſçavants, qui par raiſons manifeſtes contentent les lecteurs.

Sa beſterie : qui ha exiſtimé que ſans aultres demonſtrations & arguments vallables le monde reigleroit ſes diviſes par ſes [4] impoſitions badaudes. De faict (comme dict le proverbe, à cul de foyrard tousjours abunde merde) il ha trouvé quelque reſte de [5] niays du temps des haultz bonnetz, leſquelz ont eu foy à ſes eſcriptz. Et ſelon iceulx ont taillé leurs apophthegmes & dictez : en ont [6] encheveſtré leurs muletz, veſtu leurs paiges, eſcartelé leurs chauſſes, brodé leurs gandz, frangé leurs lictz, painct

4 *Impoſitions badaudes* ] Rabelais ſe trompoit s'il croïoit que l'Auteur du *blaſon des couleurs* fût Pariſien. Il ſe diſoit de Mons en Hainaut.

5 *Nyais du temps des haultz-*

quelle l'autre pouvoit paſſer pour raiſonnable.†

6 *Encheveſtré leurs muletz &c.* ] Alors on faiſoit entrer juſque dans les harnois de l'équipage les livrées de ſa mai-

painct leurs enseignes, composé chansons : & ( que pis est ) faict impostures & lasches tours clandestinement entre les pudicques matrones. En pareilles tenebres sont comprins ces glorieux de Court, & transporteurs de noms : lesquelz voulants en leurs divises signifier espoir, font pourtraire une sphere : [7] des pennes d'oiseaulx pour poines : de l'Ancholie, pour melancholie : la Lune bicorne, pour vivre en croissant : ung banc rompu, pour bancqueroupte : non, & ung ¶ halcret, pour non dur habit : ung lict sans ciel, pour ung licentié. Qui sont homonymies tant ineptes, tant fades, tant rusticques & barbares, que l'on debvroit attacher [8] une queuë de regnard au collet, & faire une masque d'une bouze de vache à ung chascun d'iceulx qui en vouldroit doresnavant user en France apres la restitution des bonnes lettres.

Par

7 *Des pennes d'oiseaux pour poines* ] Ce Rebus, & celui d'une *Sphére* pour exprimer l'espoir d'un Amant, étoient encore en vogue entre quelques Courtisans, du vivant de Des-Accords*.

8 *Une queuë de Regnard au collet* ] Façon de parler prise de l'usage des Anciens, qui traitoient de la sorte ceux qu'ils vouloient faire passer pour ridicules. *Veteres*, dit le Scaligerana, *iis quos irridere volebant, cornua dormientibus capiti imponebant*, *vel* caudam vulpis, *vel quid simile*.

9

¶ *Halcret* ou *Halecret*, sorte de Cuirasse ou cotte de Maille. *Voïez Borel*, *lett.* H.

* *Voïez ses Bigarrures*, *chap.* 2.

Par mesmes raisons (si raisons les doibs nommer, & non resveries) ferois-je paindre ung pennier, denotant qu'on me faict pener. Et ung pot à moustarde, que c'est 9 mon cueur à qui moult tarde. Et 10 ung pot à pisser, c'est ung official. Et le fond de mes chausses, c'est ung vaisseau de petz. Et ma braguette, c'est 11 le greffe des arrestz. Et ung estronc de chien, c'est ung tronc de ceans, où gist l'amour de m'amye.

Bien aultrement faisoient on temps jadis les saiges

9 *Mon cueur à qui moult tarde.* Cette allusion, qui pourroit bien estre venue de Rabelais, a depuis été attribuée à certain Predicateur, duquel on dit qu'ayant un jour fait une gageure, qu'il obtiendroit bien, pour en Chaire, crier par trois fois *moustarde*, il commença son sermon par ces mots: *moustarde, moustarde*, à chacun desquels ayant fait une pause, il dit tout d'une suite: *mouit tarde les pécheurs à se repentir.*

10 *Ung pot à pisser, c'est ung official.* Ci-dessous encore au chap. 11. suivant, *pissant leur plein official*, car c'est *official* qu'on lit dans l'édition de Dolet 1542 & dans celle de 1547, au lieu d'*urinal* qu'il y a dans les autres. *Official* pour pot de chambre, vient de ce qu'à toute heure on a besoin de vaisseau et *officieux* il rend service, comme ces *Officiales* ou Appariteurs, ainsi nommez, dit Isidore, [illegible]

11 *Le greffe des arrestz.* L'ancien Dictionaire Latin-François nomme [illegible] Gothique, sans date, & sans nom de lieu [illegible] Greffe [illegible] *graphium*, greffe [illegible] Greffe ou style est donc proprement tout ce qui est long [illegible] & comme d'autre coste on appelloit *arrest* cette pièce du harnois, où l'homme d'armes affermissoit sa lance, convenons que Rabelais

saiges d'Egypte, quand ils escripvoient par lettres, qu'ils appelloient hieroglyphicques : [12] lesquelles nul n'entendoit, qui n'entendist la vertu, proprieté, & nature des choses par icelles figurées : Desquelles Orus Apollon ha en Grec composé deux livres, & [13] Polyphile au songe

lais ne pouvoit guéres finir sa tirade plus gaillardement que par ces deux équivoques.

12 *Lesquelles nul n'entendoit qui n'entendist* &c. ] Il faut lire, comme dans l'édition de Dolet 1542. *Lesquelles nul n'entendoit qui n'entendist, & ung chascun entendoit qui entendist.* C'est l'édition de Pierre Estiart, Lyon, 1571. qui a fait cette omission, & de toutes les suivantes, je ne sache que celle de 1626. où elle ait été reparée, à cela près qu'au lieu d'*un chacun* on y lit *en chacun.* Mais & dans l'édition de Dolet 1542. & dans celle de 1626. la ponctuation est vicieuse. Pour la réctifier il faut une virgule après *entendoit*, & une autre après *entendist.*

13 *Polyphile au Songe d'Amours* &c. ] *Hypnerotomachia Poliphili, ubi omnia non nisi somnium esse docet, atque obiter plurima scitu sanè quam digna commemorat.* C'est là l'inscription du livre, qui est *in fol.* Il fut imprimé pour la premiére fois à Venise chez Alde Manuce l'an 1499. Vossius le Pére qui dans ses Historiens Latins l. 3. a dit sur la foi de Balthasar Boniface que ça été à Trevis l'an 1469. s'est trompé & pour la date & pour le lieu. Il est vrai qu'au bas du dernier chap. on lit ces mots qui font la clôture de l'ouvrage, *Tarvisii cum decorissimis Poliæ amore, lorulis distineretur misellus Poliphilus. MCCCC LXVII. cal. Maii.* Mais outre que cette date n'est point conforme à celle que rapporte Vossius, il est visible qu'il ne s'agit là que du tems de la composition, celui de l'impression étant marqué dans le feuillet suivant. *Venetiis, mense Decembri MD. in ædibus Aldi Manutii*, au bas de l'Errata.

Plusieurs connoissent ce livre par les traductions Françoises qu'en ont faites à plusieurs années l'un de l'autre Jean Martin, & Béroalde de Verville : mais l'original Italien est assez rare. Leonardo Crasso de Vérone l'a fait imprimer, & c'est un chef-d'œuvre de l'imprimerie pour la beauté du papier, des caractéres & des figures. L'Auteur s'étoit caché, & il avoit eu ses raisons, quoi qu'il paroisse

songe d'amours en ha d'advantaige exposé. En France

paroisse par les Epigrammes & les vers qui sont au commencement du livre, que son nom n'étoit pas inconnu à ses amis. Il est même nommé dans une Octave Italienne que Mathieu Visconti de Bréssé a ajoûtée à une Préface Latine à la loüange de cet Ouvrage. En voici les deux derniers vers, que Rabelais n'avoit très certainement pas vus, puis que dans ses Notes sur son 4. l. il appelle cet Auteur *Piétre* Colonne.

*Mirando poi* Francisco *alta Colomna.*
*Per cui phama immortal devoi rissona*.*

Je serois surpris de la vision des Alchymistes qui croient trouver en ce livre leur pierre Philosophale, s'ils n'étoient en possession de la trouver par tout. Cet Ouvrage est purement Erotique, & les Episodes dont l'Auteur a voulu l'embellir regardent uniquement l'ancienne Architecture, & une Philosophie Platonicienne assez mal entenduë. Il y a aussi inseré quelques Inscriptions Hieroglyphiques, Hébraïques, Grecques, Arabes, & Latines, mais si peu heureusement imitées de l'antique, que Rabelais a eu tort de s'exprimer d'une maniere à faire prendre pour une exposition des Hieroglyphiques plus ample que celle d'Horus, le *songe de Poliphile*, qui n'en est tout au plus qu'un supplément destitué d'autorité. En general on ne peut rien voir de plus pédantesque que ce livre. Sans parler du style qui est un Galimathias confus & presque impénétrable de Latin, de Grec, & d'Italien, les fausses pensées & les *concetti* les plus monstrueux y reviennent si souvent, avec une infinité de froides allusions à la Fable & à l'Histoire ancienne, qu'il y en a pour pousser à bout la patience du Lecteur le plus docile.

Tout l'ouvrage ne contient qu'un Songe d'une longueur prodigieuse, où l'Auteur, sous l'emblême de sa vie, a voulu tracer un modele des accidens ausquels souvent les hommes sont exposez par leur choix, ou par leur mauvaise conduite. Son nom est désigné par les lettres initiales des Chapitres du livre, qui étant rassemblées font ces mots, *Poliam frater Franciscus Columna peramavit.*

Il paroit par là que l'Auteur étoit Moine, l'on connoit par plusieurs endroits de l'ouvrage que sa Maîtresse étoit une Religieuse appellée *Lucretia Maura*, & qu'elle descendoit d'un *Calo Mauro* nommé originairement *Lelio Mauro*, de l'ancienne

* *Il parle à Polia, la Maîtresse de l'Auteur.*

France vous en avez quelcque transon en [14] la divise

cienne famille *Lelia* de Trevis. *Polia* est un nom Romanesque d'où François Colonne amant de cette belle a pris le nom de *Poliphile*, & Rabelais, qui a écrit *Polyphile*, pourroit faire douter qu'il eût vû le livre, si d'ailleurs il ne paroissoit pas clairement qu'il l'a imité dans sa description du Jeu des Eschets. La Maîtresse de Poliphile lui avoit été cruelle au commencement, mais elle se radoucit dans la suite. Ils étoient l'un & l'autre de Trevis, & quelques Epigrammes qui sont à la fin & au commencement de l'ouvrage font conjecturer que la prétenduë *Polia* étoit morte quand le livre fut imprimé. Outre la beauté des Planches, & peut-être, pour le tems, une connoissance assez rare de l'Architecture, il n'y a rien qui doive fort porter les Curieux à rechercher cet ouvrage, qui jusqu'à present n'a été recommandable que par les chimeres de Jaques Gohori, le premier qui chercha la pierre Philosophale dans Poliphile. Quelque 40. ans après, Béroalde de Verville donna dans les mêmes visions, desquelles cependant il se désabusa depuis, comme il paroit par les railleries qu'il a faites des Alchymistes dans son Moyen de parvenir.

14 *La divise de Monsieur l'Admiral* &c.] Au chap. 33. suivant, où Rabelais parle encore de la Devise de l'Empereur Auguste, il dit positivement que cette Devise étoit *festina lentè*, & dans ses Remarques sur son 4. l. on voit que Mr l'Admiral avoit pris la même Devise, dont le corps étoit, comme de celle d'Auguste, *une Ancre, instrument tres-poisant: & un Dauphin poisson légier sur tous animaux du monde.* Cependant il est bien sûr que l'Ancre entortillée d'un Dauphin, avec les paroles *festina lentè* fut proprement la Devise de l'Empereur Tite, celle d'Auguste aïant été, comme le remarque H. Etienne * *Terminus fulmini conjunctus*, avec les mêmes paroles *festina lentè*. Mais, sans nous arrêter à cette faute, qui avec plusieurs autres fait pourtant voir que tres souvent Rabelais écrivoit de memoire, la question est de savoir qui est proprement l'Admiral à qui il donne cette Devise. Menage, dans les Notes marginales de son Rabelais, veut que ce soit M. d'Annebaut; mais, comment cela se peut-il, puis que ce Seigneur

* Schediasmatum *l.* 4. Sched. 30. *sur le* Festina lentè, *des Adages d'Erasme, d'où Rab. a pris tout ce qu'il venoit de dire à la louange des Hieroglyphes.*

divise de Monsieur l'Admiral : laquelle premier porta Octavian Auguste. Mais plus oultre ne fera voyle mon esquif entre ces goulfres & guez mal plaisans. Je retourne faire ¶ scalle au port dont suis yssu. Bien ay-je espoir d'en escripre quelque jour plus amplement : & monstrer tant par raisons philosophicques, que par authoritez receuës & approuvées de toute ancienneté, quelles & quantes couleurs sont en nature: & quoy par une chascune peult estre designé, si Dieu me saulve [15] le moule du bonnet, c'est le pot au vin, comme disoit ma mere grand.

CHAP.

Seigneur ne fut fait Admiral de France qu'environ quatorze ans après le tems auquel Rabelais composa le premier livre de son Roman ? Et n'y a-t-il pas toute sorte d'apparence que l'Admiral dont il veut parler, c'est Monsieur de Brion Philippe Chabot, fait Admiral en 1526. & mort seulement en 1543. Du reste, M. de Brion avoit choisi la Devise de l'Ancre & du Dauphin, apparemment pour marquer son emploi sur la mer, & son attachement particulier à la personne de Monseigneur le Daufin.

¶ *Faire scale.* ] L'Escale en terme de Marine, est une arrivée ou moüillage dans un Port pour éviter la tempête, ou les ennemis.

15 *Le moule du bonnet, c'est le pot au vin* ] Le vin monte à la tête, & *tête* vient de *testa* qui veut dire un pot. Au chap. 8. du l. 3. on lit : *Sauve Têvot le pot au vin, c'est le criien.* C'est-à-dire, la *tete*, que les Poitevins appellent *crujon*, c'est-à-dire, *petite courge*, ou *petite cruche*, quand ils veulent exprimer une tête malfaite*.

CHAP.

* *Voïez la 8. des Serées de Bouchet, & le chap. 3. du 3. l. de Fæneste.*

## CHAPITRE X.

*De ce qu'est signifié par les couleurs blanc & bleu.*

LE blanc doncques signifie joye, soulas, & liesse : & non à tort le signifie, mais à droict, & juste tiltre. Ce que pourrez verifier, si arriere mises vos affections, voulez entendre ce que presentement vous exposeray.

Aristoteles dict, que supposant deux choses contraires en leur espece : comme bien & mal, vertus & vice, froid & chauld, blanc & noir, volupté & douleur, joye & deuil : & ainsi des aultres: si vous les ¶ coblez en telle fasson, qu'ung contraire d'une espece convienne raisonnablement à l'ung contraire d'ung aultre : il est consequent, que l'aultre contraire compete avecques l'aultre residu. Exemple : Vertus & Vice sont contraires en une espece, aussi sont bien & mal. Si l'ung des contraires de la premiere espece convient à l'ung de la seconde, comme Vertus & Bien, car il est seur, que vertus est bonne; ainsi feront les deux reresidus,

¶ Il y a apparence que c'est ici une faute d'Imprimeur, & qu'il faut lire *Coplez*, du Latin *Copulare*, joindre.

ſidus, qui ſont mal & vice, car vice eſt mauvais.

Ceſte reigle logicale entenduë, prenez ces deux contraires, joye & triſteſſe : puis ces deux, blanc & noir : car ils ſont contraires phyſicalement. Si ainſi doncques eſt que noir ſignifie deuil : à bon droict blanc ſignifiera joye.

Et n'eſt cette ſignifiance par impoſition humaine inſtituée, mais receuë par conſentement de tout le monde, que les Philoſophes nomment *jus gentium*, droict univerſel, valable par toutes contrées, comme aſſez ſçavez, que touts peuples, toutes nations ([1] j'excepte les anticques Syracuſans & quelcques [2] Argives qui avoient l'ame de travers) toutes langues voulants

CHAP. X. 1. *J'excepte les anticques Syracuſans*] Plutarque décrivant la magnificence des funérailles que firent les Syracuſains à Timoléon dit qu'ils y parurent dans leurs habits les plus propres, Παντων καθαρὰς ἐσθῆτας φορȣ́ντων. D'où Alexander ab Alexandro chap. 7. du 3. livre de ſes Jours Géniaux a pris occaſion d'écrire que la coûtume des Syracuſains étoit d'aſſiſter aux funérailles en robe blanche. En quoi il a fait deux fautes copiées ici fidélement par Rabelais. L'une d'avoir parlé de robe blanche, Plutarque n'aïant point marqué la couleur, mais ſeulement la propreté des habits. L'autre d'avoir pris la pompe funébre extraordinaire que firent les Syracuſains à Timoléon pour une coûtume établie parmi eux d'en uſer ainſi dans toutes les funérailles.

2 *Argives qui avoient l'ame de travers*] Un certain Socrate dit dans Plutarque, que quand ceux d'Argos portoient le deuil, c'étoit avec des robes blanches, lavées de frais dans de l'eau bien nette *.

8

* *Dans la 26. des Demandes des choſes Romaines.*

voulants exteriorement demonstrer leur tristesse, portent habit de noir : & tout deuil est faict par noir. Lequel consentement universel n'est faict, que nature n'en donne quelcque argument & raison : laquelle ung chascun peult soubdain par soy comprendre sans aultrement estre instruict de personne, laquelle nous appellons droict naturel. Par le blanc, à mesmes inductions de nature, tout le monde ha entendu joye, lyesse, soulas, plaisir & delectation.

Au temps passé [3] les Thraces & Cretes signoient les jours bien fortunez & joyeulx de pierres blanches : les tristes & defortunez, de noires. La nuyct n'est-elle funeste, triste, & melancholieuse ? Elle est noire & obscure par privation. La clairté n'esjouyt-elle toute nature ? Elle est blanche plus que chose que soit. A quoy prouver, je vous pourrois renvoyer au livre de Laurens Valle contre Bartole : mais le tesmoignage Evangelicque vous contentera. Matth. 17. est dict que à la transfiguration de nostre Seigneur, *vestimenta ejus facta sunt alba sicut lux*. Ses vestements feurent faictz blancs comme la lumiere. Par laquelle blancheur lumineuse donnoit entendre à ses troys Apostres, l'idée & figure des joyes éternelles. Car par la clairté

3 *Les Thraces & les Cretes* ] Perse, Sat. 1. Pline, l. 7. chap. 40. & Alexander ab Alexandro, au chap. 20. du 4. livre de ses Jours Géniaux.

clairté sont touts humains esjouys. Comme vous avez le dict d'une vieille qui n'avoit dents en gueule, encores disoit-elle : [4] *Bona lux*. Et Tobie ch. 5. quand il eut perdu la veuë, lors que Raphaël le salüa, respondit : Quelle joye pourray-je avoir, qui poinct ne voy la lumiere du ciel ? En telle couleur témoignarent les Anges la joye de tout l'univers à la resurrection du Saulveur, Jean. 20. & à son ascension, Act. 1. De semblable parure veid Sainct Jean Evangeliste, Apoc. 4. & 7. les fideles vestuz en la celeste & beatifiée Hierusalem.

Lisez les histoires anticques tant Grecques que Romaines, vous trouverez que la ville d'Albe (premier patron de Romme) feut & construicte & appellée à l'invention d'une truye blanche. Vous trouverez que si à aulcun, apres avoir eu des ennemis victoire, estoit decreté qu'il entrast à Romme en estat triomphant, il y entroit sus ung char tiré par chevaulx blancs. Aultant celluy qui y entroit en ovation : car par signe ny couleur ne pouvoient plus certainement exprimer la joye de leur venuë, que par la blancheur. Vous trouverez que Periclès, Duc des Atheniens, voulut celle part de ses gens-

4 *Bona lux* ] Φῶς ἀγαθόν. Id est : *Lumen bonum. Vita lumen est. Id autem dictum est ab anu quapiam moriente, quam etiamnum juvabat vivere*, dit Erasme lui-même sous le nom de Listrius sur le Φῶς ἀγαθόν de l'*Encomium Moriæ*, pag. 64. de l'édition de Bâle 1676.

gens-d'armes, esquelz par sort estoient advenuës [5] les febves blanches, passer toute la journée en joye, soulas & repos : cependant que ceulx de l'aultre part batailleroient. Mille aultres exemples & lieux à ce propos vous pourrois-je exposer, mais ce n'est icy le lieu.

Moyennant laquelle intelligence povez resouldre ung probleme, lequel Alexandre Aphrodisé ha reputé [6] insoluble : Pourquoy le Leon, qui de son seul cry & rugissement espouvente touts animaulx, seullement crainct & revere le cocq blanc? Car (ainsi que dict [7] Proclus, *libro de sacrificio & magia*) c'est parce que la presence de la vertus du Soleil, qui est l'organe & promptüaire de toute lumiere terrestre & siderale, plus est symbolisante & & competente au cocq blanc : tant pour celle couleur, que pour sa proprieté & ordre specificque, qu'au Leon. Plus dict, qu'en forme Leonine ont esté diables souvent veuz, lesquelz à la presence d'ung cocq blanc soubdainement sont disparuz.

C'est la cause pourquoy Galli (ce sont les Françoys

5 *Les febves blanches* ] Plutarque dans la vie de Periclés.

6. *Insoluble* ] Dans la Préface de ses Problêmes, où il est cependant à remarquer qu'il ne dit pas précisément que ce soit d'un coq blanc que le lion ait peur, mais simplement d'un coq.

7. *Proclus* ] Rabelais le cite encore l. 2. chap. 18. Proclus au reste, non plus qu'Alexandre Aphrodisée ne détermine point la couleur du coq.

François ainsi appellez parce que blancs sont naturellement comme laict, que les Grecs nomment γάλα) voulentiers portent plumes blanches sus leurs bonnetz. Car par nature, ilz sont joyeulx, candides, gratieux & [8] bien aymez: & pour leur symbole & enseigne ont la fleur plus

[8] *Bien aymez* ] *Bien aimez* dans la signification de *gens qu'on aime bien* ne faisoit pas un bon sens. *Bien amez* qu'on lit dans l'édition de 1553. dans celle de 1596. & dans les dernieres n'en faisoit pas un meilleur, puisqu'en termes de Chancellerie *amé* est l'équivalent d'*aimé*. De croire que *bien amez* revient au Latin *bene animati*, du verbe *amer* qu'on auroit dit pour *animer*, on auroit de la peine à en trouver un exemple, & quand on en trouveroit, une expression si peu usitée ne seroit pas intelligible. De prendre aussi *bien aimez* dans le même sens de *bien animez*, sous ombre que dans nos vieux livres il se trouve quelques exemples qu'on a dit anciennement *aime* pour *ame*, c'est une erreur. Rabelais par *bien aimez*, a entendu bien *esmez*, c'est-à-dire, bien disposez, bien intentionnez, de bonne volonté, de bon *esme*: mot qui par abbréviation vient d'*estime*, dans la signification de jugement, de sentiment. Ce mot est fréquent dans nos vieux Gaulois, qui escrivent toujours *esme*. Ecrire *aime* en ce sens est une faute, & c'en est une à Rabelais d'avoir écrit *bien aimez* au lieu de *bien esmez*. Les païsanes de Bourgogne disent d'un homme qui ne leur témoigne nulle bonne volonté, qui ne leur fait nulle signe d'amitié, *qu'il n'a point d'esme*. Jean Bouchet finit ainsi sa 34. Epître.

*Escript soubdain en brief & lourd propos.*
*Après souper qu'on perd souvent son esme*, &c.

Où *esme* signifie netteté de sens, génie, présence d'esprit. Le même, Epître 84. a dit dans la même signification, *si je n'ay perdu l'esme*. Mais dans ces vers de l'Epître 13.

*Et si l'espouse au Roy Loys unziéme*
*Fille d'Escosse eut telle extime & esme*
*De Charretier, qu'en dormant elle touche*
*D'un doulx baiser son éloquente bouche*
*Pour les bons mots qui en estoient yssus;*

*esme* n'est qu'un synonyme d'*estime*.

plus que nulle autre blanche, c'est le lys.

Si demandez comment par couleur blanche, nature nous induict entendre joye & lyesse: je vous responds, que l'analogie & conformité est telle. Car comme le blanc exteriorement dis-grege & espart la veuë, dissolvant manifeste-ment les esperitz visifz, selon l'opinion d'Ari-stoteles en ses Problemes, & des perspectifz: & le voyez par expérience, quand vous passez les montz couverts de neige: en sorte que vous plaignez de ne pouvoir bien regarder, ainsi que Xenophon escript estre advenu à ses gens: & comme Galen expose amplement *libro* 10. *de usu partium*. Tout ainsi le cueur par joye ex-cellente est interiorement espars, & patist ma-nifeste resolution des esperitz vitaulx: laquelle tant peult estre acrue, que le cueur demoure-roit spolié de son entretien, & par consequent feroit la vie estaincte par ceste pericharie, com-me dict Galen *l.* 12. *Method. libro* 5. *de locis affectis & libro* 2. *de symptomaton causis*. Et comme estre au temps passé advenu tesmoi-gnent Marc Tulle, *libro* 1. *quæstion. Tuscul.* [9] Verrius, [10] Aristoteles, [11] Tite Live, apres la

9 *Verrius* ] Verrius Flaccus, cité à ce sujet par Pline, l. 7. c. 53.

10 *Aristoteles* ] Cité par Aulu-Gelle, l. 3. c. 15.

11 *Tite-Live* ] Les exemples rapportez par Tite-Live regar-dent la bataille de Trasiméne, & non pas de Cannes, en quoi Pline & Aulu-Gelle ne sont pas d'accord avec lui.

la bataille de Cannes, Pline, *libro* 7. *cap.* 32. *&* 53. A. Gellius *lib.* 3. 15. & aultres : à Diagoras Rhodien, Chilon, Sophocles, Dionys. tyrant de Sicile, Philippides, Philemon, [12] Polycrate, [13] Philistion, [14] M. Juventi, & aultres qui moururent de joye. Et comme dict Avicenne, *in 2. canone, & libro de viribus cordis*, du zaphran, lequel tant esjouyt le cueur qu'il le despouille de vie si on en prend en dose excessifve, par resolution & dilatation superfluë. Icy voyez Alex. Aphrodisé, *libro primo problematum, cap.* 19. & pour cause. Mais quoy ? j'entre plus avant en ceste matiere que n'establissoys au commencement. Icy doncques calleray mes voilles, remettant le reste au livre en ce consommé du tout. Et diray en ung mot, que le bleu signifie certainement le ciel & choses celestes, par mesmes symboles que le blanc signifioit joye & plaisir.

CHAP.

12 *Polycrate* ] C'est Polycrite qu'il faloit nommer cette femme avec Parthénius & Plutarque, non pas Polycrate avec la vieille édition * d'Aulu-Gelle, qui avoit dé[illegible] trompé *Textor in Officina.*

13 *Philistion* ] Suidas parle de de lui. C'étoit un Poëte Comique, qui mourut pour avoir ri excessivement.

14 *M. Juven[illegible]* ] M. Juventius Talva. Pline, l. 7. c. 53. Valere Maxime, l. 9. c. 12. où Pighius observe sur la foi des Fastes Capitolins & des mss. qu'il faut écrire *Thalna.*

CHAP.

* *Paris*, *J. Petit*, 1508. 4°. *Au texte il y a* Policrate ; *mais à la marge on lit* Polycrate.

## CHAPITRE XI.

### *De l'adolescence de Gargantua.*

GArgantua depuis les troys jusques à cinq ans, fut nourry & institué en toute discipline convenente, par le commandement de son pere, & celluy temps passa comme les petitz enfans du pays, c'est assavoir, à boyre, manger & dormir : à manger, dormir & boyre: à dormir, boyre & manger.

Tousjours se vaultroit par les fanges, & se mascaroit le nez, se chauffourroit le visaige, acculoit ses soliers, baisloit souvent aux mousches, & couroit voulentiers apres les parpaillons desquelz son pere tenoit l'Empire. Il pissoit sur ses soliers, il chioit en sa chemise, il se mouschoit à ses manches, il morvoit dedans sa souppe : & patroilloit par tout ; & beuvoit en sa pantoufle, & se frottoit ordinairement le ventre d'ung panier. Ses dents aguisoit d'ung sabot, ses mains lavoit de potaige, se pignoit d'ung goubelet, s'asseoit entre deux selles le cul à terre, se couvroit d'un sac mouillé, beuvoit en mangeant sa souppe, mangeoit sa foüaçe sans pain, mordoit en riant, rioit en mordant, souvent crachoit au bassin, petoit de greisse,

greiſſe, piſſoit contre le ſoleil, ſe cachoit en l'eaüe pour la pluye, batoit à froid, ſongeoit creux, faiſoit le ſuccré, eſcorchoit le regnart, diſoit la patenoſtre du cinge, retournoit à ſes moutons; tournoit les truyes au foin, batoit le chien devant le lion, mettoit la charrette devant les bœufz, ſe gratoit où ne lui demangeoit point, tiroit les vers du nez, trop embraſſoit & peu eſtraignoit, mangeoit ſon pain blanc le premier, ferroit les cigalles, ſe chatoüilloit pour ſe faire rire, rüoit tres-bien en cuiſine, faiſoit gerbe de feurre aux Dieux, faiſoit chanter *magnificat* à matines, & le trouvoit bien à propos, [1] mangeoit choulx, & chioit pourrée, [2] congnoiſſoit mouſches en laict, faiſoit perdre les pieds aux mouſches, ratiſſoit le papier, chauffourroit le parchemin, guaignoit au pié, tiroit au chevrotin, comptoit ſans ſon hoſte, battoit les buiſſons ſans prendre les oiſillons, [3] croyoit que nuës feuſſent

CHAP. XI. 1 *Mangeoit choulx & chioit pourrée*] La *poirée* autrefois *pourrée* eſt une herbe potagere notoirement différente du *chou*. Ainſi c'eſt pour marquer que le jeune Gargantua faiſoit tout de travers, qu'il eſt dit qu'il chioit porée quand il avoit mangé des choux.

2 *Congnoiſſoit mouſches en laict*] Ci-deſſous encore, l. 3. chap. 22. *Apprenez-moi à congnoiſtre mouſches en laict.* Connoître mouches en lait, comme on parle, c'eſt ſavoir diſcerner le blanc d'avec le noir. Cette expreſſion Proverbiale eſt du Poëte Villon dans la derniere de ſes Ballades.

3 *Croyoit que Nuës feuſſent paeles d'arin, & que veſſies feuſſent lanternes*] Ces deux-ci ſont du même Poëte, qui raconte en ces termes quelques

sent paelles d'arin, & que vessies feussent lanternes, tiroit d'ung sac deux moultures, faisoit de l'asne pour avoir du bren, de son poing faisoit ung maillet, prenoit les gruës du premier sault, vouloit que maille à maille on feist les haubergeons, de cheval donné tousjours regardoit en la [4] gueulle, saultoit du cocq à l'asne, mettoit entre deux verdes une meure, faisoit de la terre le fossé, guardoit la lune des loups. Si les nuës tomboient, esperoit prendre les alouëttes, faisoit de necessité vertus, faisoit de tel pain souppe, se soucioit aussi peu des raiz comme des tonduz. Touz les matins escorchoit le regnard, les petitz chiens de son pere mangeoient en son escuelle : luy de mesmes mangeoit avecques eulx. Il leur mordoit les aureilles, ils luy graphinoient le nez, il leur souffloit au

mauvais tours que lui avoit faits sa Catin.

*Abusé m'a, & fait entendre*
*Tousjours de ung, que c'est ung autre :*
*De farine, que ce fust cendre :*
*D'ung mortier, ung chapeau de feaûtre :*
*De vieil maschefer, que fust peaultre :*
*D'ambesas, que ce fussent ternes.*
*Tousjours trompeur autruy engeaultre,*
*Et rend vescies pour lanternes.*

*Du ciel une paesle d'arain*
*Des nuës une peau de Veau.*

Villon, dans une double Ballade.

4 *Gueulle* ] On voit que du tems de Rabelais on ne disoit pas comme aujourd'hui *la bouche d'un cheval*. Ce chapitre au reste, se trouve enflé de quantité de Proverbes que je n'ai vus que dans l'édition de 1553. celle de Dolet 1542. n'en contenant que très-peu, mais qui representent parfaitement bien l'enfance de Gargantua, au lieu que la plûpart des autres sont ici hors d'œuvre.

au cul, ilz luy leschoient les badigoinces. Et sabez quey hillots? Que [5] mau de pippe vous byre; ce petit paillard tousjours tastonnoit ses gouvernantes [6] cen dessus dessous, cen davant darriere, [7] harry bourriquet: & desja commençoit exercer sa braguette. Laquelle ung chascun jour ses gouvernantes ornoient de beaulx boucquetz, de beaulx rubans, de belles fleurs, de beaulx flocquars: & passoient leur temps à la faire revenir entre leurs mains, comme ung [8] magdaleon d'entract. Puis [9] s'esclaffoient de rire, quand elle levoit les aureilles, comme

5 *Mau de pippe vous byre* ] Puissiez-vous tomber morts-ivres. Imprécation usitée en Languedoc & en Gascogne, où on appelle *mau-de-pipe* l'ivresse, parce que c'est le vin de la *pipe* ou tonneau qui la produit.

6 *Cen dessus dessous, cen davant darriere* ] C'est comme on lit dans l'édition de Dolet 1542. & dans celle de 1553. & non pas *sens*. . . , Ce qui fait voir que ceux-là pourroient bien avoir raison, qui par ces termes entendent *ce que dessus dessous, ce que devant derriere*. Autrefois on disoit *cen* pour *ce*, & à Metz où l'on conserve quantité de nos vieux mots, le peuple dit *voilà cen que c'est* pour *voilà ce que c'est*.

7 *Harry bourriquet* ] Termes dont on se sert en Languedoc pour exciter les ânes à marcher. Merlin Cocaie, dans la 8. de ses Macaronnées:

*Non tibi substigans asinum pronunciat* ari.

8 *Magdaleon d'entract* ] Rouleau d'*entrait* ou *entract*, sorte d'onguent. Les Auteurs Latins-barbares ont dit *Magdaleones*. D'autres plus correcťs *Magdalia* au neutre, les Grecs *μαγδαλίαι* & *μαγδαλίδες* au féminin. Le tout derivé de *μάσσειν* pêtrir, parce qu'on pêtrit cet onguent pour lui donner la forme de cyl[illegible] [illegible]tract ou entrait est fai[illegible] [illegible]um, parce qu'on [illegible] l'étendre & pour l'a[illegible] [illegible]ong.

9 *S'escla*[illegible] ] Encore au ch[illegible], *Ponocr*[illegible]*tes &* [illegible] [illegible]fférent *de rire. S'*[illegible] [illegible]*la*-*ter* est un mot [illegible] & du Daufiné.



comme si le jeu leur eust pleu. L'une la nommoit ma petite dille, l'autre ma [10] pine, l'aultre ma branche de coural, l'aultre mon bondon, mon bouchon, mon vibrequin, mon poussouer, ma tetiere, [11] ma pendilloche, mon rude esbat roide & bas, mon dressoir, ma petite andoille vermeille, ma petite couille bredouille. Elle est à moy, disoit l'une. C'est la mienne, disoit l'aultre. Moy (disoit l'aultre) n'y auray-je rien? par ma foy je la coupperay doncques. Ha coupper! (disoit l'aultre) vous luy feriez mal, Madame, couppez-vous la chose aux enfants,

10 *Pine* ] Le Roman de la Rose, au feuillet 43. tourné de l'édition de 1531. emploie ce mot dans la signification de *testicules*

. . . . . . . . .

*Je voy souvent que ces nourrices,*
*Dont maintes sont baudes & nices,*
*Quand leur enfant tiennent & baignent,*
*Et les manient & applainent,*
*Les couilles nomment autrement.*
*Vous savez bien or, si je ment.*
*Lors se print Raison à soubzrire.*

Et au feuillet suivant.

*Femmes ne les nomment en France,*
*Mais ce vient par accoustumance*

. . . . . . . . .

*Chascune qui les va nommant,*
*Les appelle ne say comment,*
*Bourses, harnois, piches & pines,*
*Comme si ce fussent espines*
*Mais quant ilz les sentent joignants,*
*Pas ne les tiennent pour poignans.*

*Pinne*, au titre 59. de la Loi des Alemans semble être pris pour une fonde. *Pinna, instrumentum Chirurgicum quo vulnera tentantur*, dit Du Cange, en son Glossaire Latin, au mot *Pinna*.

11 *Ma pendilloche, mon rude esbat roide & bas, mon dressoir* ] Ceci est de l'édition de 1553.

12

fants, [12] il feroit Monfieur fans queuë. Et pour s'esbatre comme les petits enfants du pays, luy feirent [13] ung beau virolet des aeles d'ung moulin à vent de Myrebalays.

CHAP.

12 *Il feroit Monfieur fans queuë* ] Manque dans l'édition de 1535. de F. Jufte, & dans celle de Dolet 1542. quoi qu'il fe trouve dans celle de la même année 1542. de F. Jufte.

13 *Ung beau virolet des aeles d'ung moulin à vent de Myrebalays* ] A l'imitation & fur le modéle de ceux que les autres enfans font de deux morceaux de carton larges d'un doigt & longs comme une carte à jouer. Ils les attachent l'un fur l'autre à angles droits au bout d'un bâton avec une épingle, & courent en cet état contre le vent qui fait tourner ou *virer* cette petite machine comme un moulin à vent.

CHAP.



## CHAPITRE XII.

### *Des Chevaulx [1] faictices de Gargantua.*

PUis affin que toute sa vie feust bon chevaulcheur, l'on luy feit ung beau grand cheval de boys, lequel il faisoit [2] penader, saulter, voltiger, ruer & danser tout ensemble, aller le pas, le trot, l'entrepas, le gualot, les ambles, [3] le hobin, le traquenard, [4] le camelin & [5] l'onagrier.

CHAP. XII. 1 *Faictices* ] Faits à fantaisie.

2 *Penader* ] Dans le langage du Languedoc, c'est donner du pié. Dans le Diction. Fr. Ital d'Ant. Oudin, c'est se mirer dans ses plumes comme le Paon. Ici *penader* doit se prononcer *panader*, & se dit d'un cheval qui marche fiérement comme fait le *pan* lorsqu'il regarde sa queuë.

3 *Le hobin* ] Je ne sai si ces *Hobins*, qu'on veut qui originairement aïent été conduits des Asturies en Irlande *, seroient les mêmes chevaux, dont la race se seroit depuis répanduë de là dans l'Ecosse : mais il est sûr qu'autrefois on a appelé *Hobins*, *Haubins* & *Aulbains* certains chevaux d'Ecosse : dont l'allûre est plus douce encore que l'amble des chevaux Anglois. M. de la Noue dit que le *Haubin* est proprement un cheval d'Ecosse †; & au 1. chap. du Roman de Perceforest, où il est dit déja que le *Haulbain* vient d'Ecosse, ce Roïaume est appelé *Albanie*. De sorte qu'il y a beaucoup d'apparence que nos vieux Gaulois n'ont appelé ce cheval *Haubin*, *Haulbain* ou *Hobin*, que parce que nous le tirions d'Ecosse.

4 *Le Camelin* ] Le pas du Chameau.

5 *L'Onagrier* ] Un pas vîte & menu, comme celui de l'âne sauvage,

* *Mén. Di*[illegible] Hobin.

† *Pag. 165.* [illegible] *de rimes, qui lui est attribué par So-*

[illegible] *6. de* [illegible]

*Tome* [illegible] F

nagrier. Et luy faisoit changer de poil, comme font les Moynes de [6] courtibaulx, selon les festes : de Baibrun, d'alezan, de gris pommelé, de poil de rat, de cerf, de rouen, de vache, de [7] zencle, de [8] pecile, de pye, de [9] leuce.

Luy-mesme d'une [10] grosse traine, feit ung cheval pour la chasse : ung aultre d'ung fust de pressouer à touts les jours : & d'un grand chaisne, une mulle avecques la housse, pour la chambre. Encores en eut-il dix ou douze à relays, & sept pour la poste : & touts mettoit coucher aupres de soy. Ung jour le Seigneur de [11] Painensac visita son pere en gros train & apparat,

sauvage, dont le nom Latin fait du Grec est *Onager*.

6 *Courtibaulx* ] Courtibaut, fait de *curtum tibiale*, est une sorte de tunique ou Dalmatique ancienne; qui s'appelle encore de ce nom en Berri, dans la Saintonge & dans la Touraine. Les Moines en changent selon les fêtes, & on nomme ainsi cet habit, parce qu'il ne passe le genou que de quelques-doigts.

7 *Zencle* ] De *ζάγκλη*, ou *ζάγκλον* *falx*, à cause des taches en maniére de faulx qu'avoit ce cheval.

8 *Pécile*] du Grec Ποικίλος, *varius*. C'étoit un cheval de plusieurs couleurs, & dont les poils étoient tellement mêlez qu'il étoit difficile de distinguer les blancs d'avec les noirs, & le roux d'avec le bai. De *varius* on a dit cheval *vair* dans la même signification.

9 *Leuce* ] Blanc. Du Grec λευκός.

10 *Grosse traine* ] *Traine*, selon Monet, est le synonyme de *traineau*, assemblage de quelques piéces de bois en quarré sans rouës, qui sert à *trainer* & à transporter des ballots.

11 *Painensac* ] De ce nom, qui d'abord paroit fort à plaisir, de *pain-en-sac*, étoit le Sire de Pennensac Sénéchal de Toulouse en 1452. Voïez l'Hist. de Charles VII. mal attribuée à Alain Chartier.

12

apparat, auquel jour l'estoient semblablement venus veoir le Duc de Francrepas, & le Comte de Mouillevent. Par ma foy le logis feut ung peu estroict pour tant de gens, & singulierement les estables : donc les Maistre d'hostel & Fourrier dudict Seigneur de Painensac pour sçavoir si ailleurs en la maison estoient estables ¶ vacques, s'adresserent à Gargantua jeune garsonnet, luy demandans secrettement où estoient les [12] estables des grands chevaulx, pensants que voulentiers les enfants decellent tout. Lors il les mena par les grands degrez du chasteau, passant par la seconde salle en une grande gualerie, par laquelle entrarent en une grosse tour, & eulx montants par d'aultres degrez, dist le Fourrier au Maistre d'hostel : cet enfant nous abuse, car les estables ne sont jamais au hault de la maison. C'est (dist le Maistre d'hostel)

12 *Estables des grands chevaulx* ] Et au chap. 8. du l. 5. *Arrivé qu'il feut on le mena à l'estable près du grand cheval.* Ce pourroit bien être ce qu'on appelle aujourd'hui chez le Roi *la grande Ecurie*, ainsi nommée parce qu'on y loge les *grans chevaux*, c'est-à-dire, les chevaux grans & forts, qu'on appelloit aussi *chevaux de bataille*, à cause qu'il en falloit de tels à un jour de bataille, où les Chevaliers armez de pied en cap combatoient sur des chevaux pareillement tous couverts de fer. De la même distinction qu'on faisoit autrefois en France entre les *grans chevaux* & les moindres ou moins forts vient encore apparemment la distinction qui s'y fait entre Gendarme & Chevauleger, entre grosse & petite Gendarmerie, entre les Gardes du Corps & la Cavalerie légére.

13

¶ *Vacques.* C'est-à-dire vuides, vacantes du Latin, *Vacuus.*

tel) mal entendu à vous : car je ſçay des lieux à Lyon, à [13] la Baſmette, à [14] Chaiſnon & ailleurs, où les eſtables ſont au plus hault du logis : ainſi peult eſtre que derriere y ha [15] yſſuë au montouer. Mais je le demanderai plus aſſeurément. Lors demanda à Gargantua : Mon petit mignon, où nous menez-vous ? A l'eſtable (diſt-il) de mes grands chevaulx. Nous y ſommes tantouſt, montons ſeullement ces eſchallons. Puis les paſſant par une aultre grand' ſalle, les mena en ſa chambre, & retirant la porte, voicy (diſt-il) les eſtables que demandez : voila mon [16] Genet, voila mon Guildin, mon Lavedan, mon Traquenard : & les chargeant d'ung gros levier, je vous donne (diſt-il) ce

17

13 *La Baſmette* ] C'eſt un Couvent à demi quart de lieuë au deſſous d'Angers, dans le creux d'une montagne. René d'Anjou, Roi de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Provence le fit bâtir en 1451. pour les Cordeliers, ſur le modéle de la Ste *Baûme* de Provence, appellée de la ſorte du Latin-barbare *balma*, & il le nomma *Baûmette*, comme n'étant qu'un diminutif de la Ste *Baûme*, que les Provençaux croient bonnement avoir ſervi de retraite à la Madelaine. Anciennement on nommoit *baſme* cette précieuſe liqueur qu'aujourd'hui on appelle *baûme*, de *balſamum*. Ce qui a donné lieu au changement qui s'eſt fait de la *Baûmette* de l'Anjou en *Baſmette*.

14 *Chaiſnon* ] C'eſt *Chinon*, que Rabelais nomme ainſi de *Caino*, qui eſt le nom de cette ville dans Grégoire de Tours. Voïez Hadrien de Valois, pag. 114. de ſa Notice des Gaules, au mot *Caino*.

15 *Yſſuë au montouer*] Comme dans toutes les maiſons ſituées ſur la croupe ou tout au pié d'une montagne. Là, au delà des Ecuries, il y a un chemin aiſé qui meine à [illegible] où on peut monter à [illegible] pourſuivre de plain [illegible].

16 *Genet*, [illegible]] Le *Genet*, de l'[illegible] eſt un cheval d'[illegible]

[17] Phryzon, je l'ay eu de Francfort, mais il sera vostre, il est bon petit chevallet, & de grand' peine, avecques ung tiercelet d'Autour, demie douzaine [18] d'Hespagnolz, & deux levriers : vous voila Roys des perdris & lievres pour tout cest hyver. Par Sainct Jean (dirent-ils) nous en sommes bien, [19] à ceste heure avons-nous

*ledin*, est un mot Anglois, qui signifie un *cheval Hongré*. On appelloit *Lavedans* une espécee d'excellens chevaux qu'on tiroit autrefois du Comté de *Lavedan* en Gascogne. Dans M. de Thou, le païs de Lavedan n'a titre que de Vicomté.

17 *Phryzon* ] Le *Frison*, car c'est ainsi que Rabelais auroit dû écrire, est un gros & pesant cheval du païs de *Frise*. Cette sorte de chevaux vient en France ordinairement par Francfort, où on en voit beaucoup pendant les Foires.

18 *Hespagnolz* ] Epagneuls. On les nomma d'abord *Espagnols*, parce que la race nous en est venuë d'Espagne. C'est ce que nous apprend Matur. Cordier dans son livre *de corr. serm. emendatione*, chap. 15. n. 23. édit. de 1539. Il est encore à remarquer que pour exprimer la nation même le nom d'*Espaigneul* est plus ancien chez nous que celui d'*Espagnol*. L'Histoire du Duc de Bretagne Jean IV. page 737. du T. 2. de l'Histoire de Bretagne de Gui[...] [...]xis Lobineau.

*Le Roi grand chevauchée envoie*
*Aux* Espaigneux, *qu'il leur donna*.

Et plus bas.

*Les* Espaigneux *n'oserent pas*
*Descendre à Saillé ne à Baaz*.

19 *A ceste heure avons-nous le moyne* ] A cette heure en tenons-nous, ou, Nous sommes presentement bien attrapez. C'est ce que vouloient dire le Fourrier & le Maître-d'Hôtel par cette façon de parler, qui entre les Pages & les Ecoliers s'entend ordinairement d'une malice qui se fait à un Dormeur, en lui attachant à l'orteil une fiscelle que celui qui couche avec lui, feignant de dormir aussi, tire par dessus la quenouille du lit : ce qui l'oblige à se lever bientôt. Le jeune Gargantua qui ignoroit ce Proverbe, & qui croioit qu'on voulût dire que le Moine frere Jean des Entommeurs fût actuellement au logis de Grandgousier, nie qu'il y soit, & soûtient qu'il y a trois jours qu'on ne l'y a vû.

nous le moyne. Je le vous nie, dist-il. Il ne feut troys jours ha ceans. Devinez ici duquel des deux ils avoient plus matiere, ou de soy cacher pour leur honte, ou de rire pour le passetemps. Eulx en ce pas descendants touts confus, il demanda : Voulez-vous une [20] aubeliere ? Qu'est ce, disent-ilz. Ce sont (respondit-il) cinq estroncz pour vous faire une museliere. Pour ce jourd'huy (dist le Maistre d'hostel) si nous sommes roustiz, ja au feu ne bruslerons, car nous sommes lardez à poinct, à mon advis. O petit mignon, [21] tu nous a baillé fein en corne : je te voirray quelcque jour Pape. Je l'entendz (dist-il) ainsi : mais lors vous serez papillon :

20 *Aubeliere* ] Ne seroit-ce pas proprement une espéce de licou, ou de museliére, composée de *cinq* piéces d'un *cuir blanc* comme le cuir de cheval ?

21 *Tu nous as baillé fein en corne, je te voirray quelcque jour Pape* ] *Fœnum habet in cornu, longé fuge*, crioit-on dans Rome : contre les railleurs & les médisans : & cette façon de parler venoit de ce que lors qu'un bœuf étoit vicieux, le maître de cet animal devoit lui attacher aux cornes une poignée de foin, pour signal d'éviter sa rencontre. Le Maître d'Hôtel se fait une pareille idée de Gargantua, & le voïant si corrompu tout enfant qu'il est, lui dit qu'il en sait assez pour devenir un jour Pape. L'opinion commune des bonnes gens étoit que le Pape savoit tout, doù ils concluoient que la science étoit le grand chemin de la Papauté. La fable de la Papesse Jeanne, & les exemples de quelques pauvres Prêtres tant séculiers que Réguliers aidoient à cette créance. *Vraiment vous estes docte*, dit Verville ch. 27. de son Moïen de parvenir, *vous estes en danger d'être un jour Pape*. Thomas Naogeorgus n'y a pas entendu raillerie lors qu'il a dit dans une Satire contre Jean de la Case.

*Quippe hoc sanctorum merita effecere Paparum ut vulgo insigni jam de nebulone feratur :*

*Tam malus est, nequam, Chri-*
*stique*

pillon : & [22] ce gentil papeguay sera ung papelard tout faict. Voire, voire, dist le Fourrier. Mais ( dist Gargantua ) devinez combien y ha de poincts d'aguille en la chemise de ma mere ? Seize, dist le Fourrier. [23] Vous ( dist Gargantua ) ne dictes l'Evangile : car il y en ha [24] sens davant & sens darriere, & les comptastes trop mal. Quand ? dist le Fourrier. Alors ( dist Gargantua ) qu'on feit de vostre nez une dille pour tirer ung muy de merde : & de vostre guorge ung entonnouoir, pour la mettre en aultre vaisseau, car [25] les fonds estoient esventez. Cor Dieu ( dist le Maistre d'hostel ) nous avons trouvé ung causeur. Monsieur le jaseur Dieu vous guard de mal, [26] tant vous avez la bouche fraische.

Ainsi

*stique inimicus, & esor,*
*Ut fieri possis Papa.*

22 *Ce gentil papeguay sera un papelard tout faict* ] Jeu de mots sur le nom de Pape.

23 *Vous ne dictes l'Evangile* ] Vous mentez. Patelin, au Drapier qui se défendoit de lui accroire son drap, sur ce que pour en aller recevoir le prix chez Patelin, il faudroit qu'il se détournast de ses affaires :

*Hé ! vostre bouche ne parla*
*Depuis, par Monseigneur Saint*
*Gille,*
*Que ne [illegible] pas Evangile.*
*C'est [illegible], vous vous*
*[illegible]*

24 *Sens [illegible] & sens darrière* ] Equivoque de *cent* que Gargantua sembloit dire, à *sens* Impératif du verbe *sentir*.

25 *Les fonds estoient esventez* ] Par cette métaphore Gargantua reproche au Fourrier sa fatuité : & c'est dans la même signification que ci-dessous, l. 2. chap. 1. Rabelais dit de lui-même que la réponse, qu'il prépare à ses Lecteurs les contentera, ou qu'il a le sens *mal-gallefreté*, c'est-à-dire, le cerveau éventé ou malsoudé.

26 *Tant vous avez la bouche fraische* ] On dit d'un cheval qui écume, ou qui jette de la bave, qu'il a la bouche *fraiche*. [illegible] sens, c'est comme si on

Ainsi descendents à grand' haste, soubz l'arceau des degrez laissarent tumber le gros levier qu'il leur avoit chargé : dont dist Gargantua, Que diantre vous estes maulvais chevaulcheurs ! Vostre courtault vous fault au besoing. S'il vous falloit aller d'icy à [27] Cahusac, qu'aymeriez-vous mieulx, ou chevaulcher ung oyson, ou mener une truye en laysse ? [28]. J'aymerois mieulx boyre, dist le Fourrier. Et ce disant entrarent en la sale basse, où estoit toute la briguade : & racomptans ceste nouvelle histoire, les feirent [29] rire comme ung tas de mousches.

CHAP.

disoit ici au jeune Gargantua : *Quel* bavard *vous êtes* ! ou, *Que vous dites de sornettes ?* Guillemette, au Drapier, dans la Farce de Patelin,

> *Hé Dieu*, que vous avez de bave!
> *Au fort, c'est tousjours vostre guise.*

Souvent, *frais* signifie reposé, prest à travailler, en état de bien faire. *Bouche fraiche* en ce sens est une bouche prête à en dégoiser. *Gueule fraiche* dans un autre sens se dit d'un gourmand qui a toujours l'appetit ouvert.

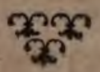
27 *Cahusac* ] Terre dans l'Agénois, appartenante pour lors à Louis Baron d'Estissac *. Il est encore parlé de Cahusac l. 4. chap. 52.

28 *J'aymerois mieulx boyre* ] Le pauvre homme n'osoit plus répondre directement, depuis qu'il avoit été si souvent attrapé par le jeune Gargantua.

29 *Rire comme ung tas de mousches* ] Confusement, comme les moûches bourdonnent.

CHAP.

* *Voïez les Observ. sur les Epîtres de Fr. Rab.*



## CHAPITRE XIII.

*Comment Grandgousier congneut l'esprit merveilleux de Gargantua à l'invention d'ung torchecul.*

SUs la fin de la quinte année, Grandgousier retournant de la defaicte des [1] Canarriens, visita son fils Gargantua. Là feut resjouy, comme ung tel pere povoit estre, voyant ung sien tel enfant. Et le baisant & accollant l'interroguoit de petits propos pueriles en diverses sortes. Et beut d'aultant avecques luy & ses gouvernantes : esquelles par grand soing demandoit entre aultres cas, si elles l'avoient tenu blanc & nect ? A ce Gargantua feit response, que il y avoit donné tel ordre qu'en tout le pays n'estoit garson plus nect que luy. Comment cela ? dist Grandgousier. J'ay (respondit Gargantua) par longue & curieuse experience inventé ung moyen de me torcher le cul, le plus seigneurial, le plus excellent, le plus expedient que jamais feut veu. Quel ? dist Grandgousier.

Comme

CHAP. XIII. 1. *Canarriens* ] Ou *Gamarriens*. Par le changement du [illegible] g, commeant [illegible] 50. suivant [illegible] u dans l'édit. de Dolet 1542. au lieu de St *Aubin du* [illegible] *ormier*, on lit *Saint Aubin du Cormier*.

2

Comme vous le racompteray (dist Gargantua) presentement. Je me torchay une foys d'ung [2] cachelet de velours d'une damoiselle, & le trouvay bon : car la mollice de sa soye me causoit au fondement une volupté bien grande.

Une aultre fois d'ung chaperon d'icelle, & feut de mesmes.

Une aultre fois d'ung cachecoul : une aultre fois des [3] aureillettes de satin cramoisi : mais la dorure d'ung tas de spheres de merde qui y estoient, m'escorcharent tout le derriere : que le feu Sainct Antoine arde le boyau culier de l'orfebvre

2 *Cachelet* ] Un masque. C'est comme qui diroit *cachelaid* *, & ce masque a été nommé de la sorte, parce que les *laides* s'en servent volontiers & commodément.

3 *Aureillettes de satin* ] Pierre Grosnet, dans son Recueil des mots dorez de Caton & autres Dictons moraux.

*Mais, que vallent ces grands estats?*
*Robes, cottes de taffetas,*
*Chaines d'or, rubis & aneaulx,*
*Dyamans & autres joyaulx.*
*Vos* oreillettes de velours,
*Vos grands manches, aultres atours.*
*Et grands queuës trainant par terre:*
*En Enfer vous feront grant guerre.*

Ces *oreilletes* étoient une dépendance du Chaperon que les femmes portoient en France dans le seiziéme siécle. Nicot : „On appelle aussi chaperon „l'atour & habillement de teste „des femmes de France, que „les Damoiselles portent de „velours, à queuë pendant, „touret levé & *oreillettes attournées de dorures* & sans dorures, autrement appellé *coquille*, & les bourgeoises de „drap, toute la cornette quarrée, hormis les nourrices des „enfans du Roy, lesquelles le „portent de velours, à ladite „façon bourgeoise **. C'étoit l'or de ces oreilletes, qui avoit écorché le derriére du jeune Gargantua.

* *Voïez Rab. l. 5. chap.* 27.
** *Voïez Nicot, au mot* Chaperon.

febvre qui les feit & de la damoiselle qui les portoit.

Ce mal passa me torchant d'ung [4] bonnet de paige, bien emplumé à la Souice.

Puis, fiantant derriere ung buisson, trouvay [5] ung chat de Mars, d'iceluy me torchay : mais ses gryphes m'exulcerarent tout le perinée. De ce me gueriz au lendemain, me torchant des guandz de ma mere, bien parfumez de [6] maujoin. Puis me torchay de saulge, de fenoil, de aneth, de marjolaine, de roses, de [7] feuilles de courles, de choulx, de bettes, de pample, de guimaulves, de [8] verbasce (qui est escarlatte de cul) de laictuës, & de feuilles d'espinars. Le tout me feit grand bien à ma jambe : de mercuriale, de [9] persiguiere, de orties, & de consolde :

4 *Bonnet de paige, bien emplumé à la Souice* ] Un bonnet emplumé, c'est un bonnet orné de plumes par dessus, comme en portent chez les Princes leurs Gardes Suisses, dans les jours de cérémonie.

5 *Ung chat de Mars* ] Une *Martre*. Ci-dessous encore, l. 4. chap. 32. *S'il grondoit, c'estoient* chats de Mars.

6 *Maujoin* ] Le *Benjoin* appelé en quelques lieux *Maujoin* par antiphrase.

7 *Feuilles de courles* ] Le Diction. Fr. Ital. d'Oudin : Courle, *zucca*. Et plus haut, Courge, *zucca*. Une *courle* est donc une *courge*, & ce mot, qui est de la Provence & du Daufiné, vient de *cucurbitula*, comme *courge* de *cucurbitia* fait de *cucurbita*.

8 *Verbasce* ] C'est l'herbe appellée tantôt *bouillon-noir*, tantôt *bouillon-blanc*, parce qu'il y en a de noire & de blanche. Sa feuille, qui est grande & large, est couverte d'un duvet piquant : ce qui fait que, comme dit Rabelais, on la nomme *escarlatte de cû*, parce qu'elle rougit & enflamme l'endroit qu'elle touche.

9 *Persiguiere* ] C'est le [illegible] appellé en Latin *Persicaria* [illegible] bel, dans ses *Adversaria* [illegible] pag. 134. *Gallis* cul-raige [illegible] *tum est* (il parle de la [illegible]

consolde : mais j'en eus [10] la cacquesangue de Lombard. Dont feus guery me torchant de ma braguette. Puis me torchay aux linceulx, à la couverture, aux rideaulx, d'ung coissin, d'ung tapis, d'ung verd, d'une nappe, d'une serviette, d'ung mouschenez, d'ung pignouoir. En tout je trouvay de plaisir plus que n'ont les roingneux quand on les estrille. Voire, mais (dist Grandgousier) lequel torchecul trouvas-tu meilleur ? Je y estoye (dist Gargantua) & bien tost en sçaurez le *tu autem*. Je me torchay de foin, de paille, de [11] bauduffle, de bourre, de laine, de papier : Mais,

*Tousjours laisse aux couillons esmorche,*
*Qui son hord cul de papier torche.*

Quoy ? dist Grandgousier, mon petit couillon, [12] as-tu prins au pot ? veu que tu rimes desja !

re) *ut cujus folia, quæ quis podici (honor sit auribus) abstergendi causâ affricuerit, inurant rabiem clunibus, sive, ut loquuntur leguleii, culo* *.

10 *La cacquesangue de Lombard* ] Le flux-de-sang, que les Lombards, ou peuples du Milanois, & les autres Italiens appellent de la sorte, de *cacare sanguinem*.

11 *Bauduffle* ] De l'Italien *batuffolo*, un bouchon ou torchon à laver les écuelles, une lavette, en Espagnol *estopajo*, parce que souvent ce torchon est d'étoupe.

12 *As-tu prins au pot? veu que tu rimes desja* ] Cette expression a deux sens, l'un litteral, l'autre figuré. Au premier, elle est du Daufiné & du Languedoc, où, dire d'un pot de viande qu'il *rime* c'est dire qu'il est à sec, que la viande y est attachée, & qu'elle sent le brûlé. L'autre

* *Voïez Mén. Dict. Etym. au mot* Curage.

desja ? Ouy dea ( respondit Gargantua ) mon Roy, je rythme tant & plus : [13] & en rythmant souvent m'enrime. Escoutez que dict nostre retraict aux fianteurs.

*Chiart,*
*Foirart,*
*Petart,*
*Brenous,*
*Ton lard,*
[14] *Chappart,*
*S'espart,*
*Sus nous,*
[15] *Hordous,*
*Merdous;*

L'autre veut dire que le vin fait *rimer* ceux qui en ont pris avec excès, parce qu'il donne de la joïe & de la hardiesse, & qu'à la raison qui disparoit la rime succede volontiers. On voit la preuve de cela aux chap. 46. & 47. du l. 5. où ceux qui avoient consulté l'Oracle de la Bouteille sans en excepter Pantagruel, le plus sage de la compagnie, riment tous à l'envi l'un de l'autre. L'édition de Dolet 1542. établit elle-même ces deux significations du verbe *rimer*, en ce qu'à la premiére on lit *rimer*, & à la seconde *rithmer*. Dans le Dictionaire de la langue Tolosane *ruma*, c'est rôtir, brouir, cuir excessivement.

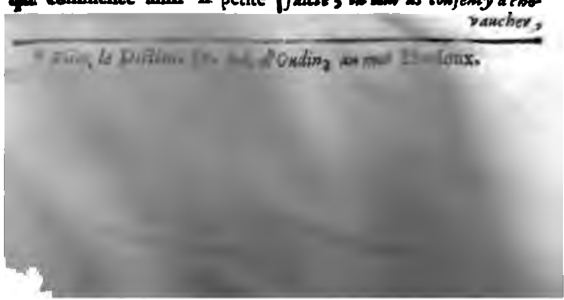
13 *Et en rythmant souvent m'enrime*] Ceci est de Marot, qui commence ainsi sa petite Epître au Roi:

*En m'esbatant je fais Rondaulx en rithme,*
*Et en rithmant bien souvent je m'enrime.*

Comme du *ruma* des Toulousains les Daufinois ont fait *rimer*, ici Marot *Adolescent* a dit *s'enrimer* pour *s'enrumer*, en quoi il est suivi par le jeune Gargantua.

14 *Chappart*] ou *chapart*, comme qui diroit *échapart*, qui échape. Ces vers sont de même mesure que ceux de Marot à la lingére Linote.

15 *Hordous*] Sale, ord. *sucido*, *sporco*, disent les Italiens*. Froissart, vol. 2. chap. 76. au feuillet 99. tourné de l'édition de Verard : *& comment, garçon ordoux, as-tu esté si hardy, que sur la deffense que je leur avoye faicte, tu leur as consenty à chevaucher,*



* [illegible] d'Oudin, au mot [illegible]oux.

*Merdous,*
[16] *Esgous,*
*Le feu de Sainct Antoine t'ard,*
*Si touts,*
*Tes trous,*
[17] *Esclous,*
*Tu ne torche avant ton depart,*

En voulez-vous d'advantaige? Ouy dea, dist Grandgousier. A donc dist Gargantua.

RONDEAU.

*En chiant [18] l'aultre hyer senty*
*La guabelle qu'à mon cul doibz,*
*L'odeur feut aultre que cuydoys:*
*J'en feus du tout empuanty.*
*O! si quelcqu'ung eust consenty*
*M'amener une qu'attendois,*
*En chiant.*

*Car*

*vaucher, & as esté en leur compaignie? Par monseigneur Saint Jacob, je te feray pendre.* Et la Reine de Navarre, dans son Heptameron, Nouv. 37 où elle parle d'une chambriére laide & crasseuse, qui avoit été prise sur le fait par sa maîtresse avec le maître de la maison: *si le mary fut honteux & marry, étant trouvé par une si honnête femme avec une telle* ordouse, *ce n'estoit pas sans grande occasion.* De *horridosus*, comme ci-dessus, chap. 6. *horde* ou *orde* vieille, de *horrida*.

16 *Esgous* ] D'*ex* & de *gutta*, parce que les eaux s'y égoutent.

17 *Esclous* ] *Esclous* est dit ici pour *clous*, c'est-à-dire clos, fermez. Ainsi *écluse* au lieu de *cluse* qui auroit dû être le vrai mot, témoin l'Italien *chiusa*.

18 *L'aultre hyer* ] *L'autre jour*, en style de vieux Romans, comme aux chap. 45. & 47. de Galien restauré. Marot, dans sa derniere Epître.

*L'autr' hier le vy aussi sec, aussi palle,*
*Comme sont ceux qu'au sepulchre on devalle.*

*II*

*Car je lui eusse assimenty*
*Son trou d'urine;* [19] *à mon lourdoys,*
*Cependant eust avecq ses doigtz*
*Mon trou de merde guaranty,*
*En chiant.*

Or dictes maintenant que je n'y sçay rien. [20] Par la merdé je ne les ay faict mie : mais les oyant reciter à dame grand que voyez ci, les ay retenus en la gibbessiere de ma memoire.

Retournons (dist Grandgousier) à nostre propos.

Quel ? (dist Gargantua) chier. Non, dist Grandgousier. Mais torcher le cul. Mais (dist Gargantua) voulez-vous payer ung [21] bussart de

19 *A mon lourdoys* ] Cette expression qui revient encore l. 3. chap. 10. & 64. signifie *tout* lourdement, *&* *sans y chercher de finesse*. Lourdois, *parlar ò proceder goffo*, dit le Diction. Fr. Ital. d'Ant. Oudin. Ant. du Pinet, au l. 8. chap. 36. de sa traduction de Pline, dit en parlant de l'Ours, qu'il n'y a point d'animal plus fin & plus malicieux *en son lourdois* que celui-là, pour exprimer ces paroles du texte Latin : *Nec alteri animalium in maleficio* stultitia *solertior*. Lesquelles il auroit renduës autrement s'il avoit sû que c'est *astutia* & non pas *stultitia* qu'il faloit lire. Pâquier, chap. 8. du l. 6. de ses Recherches rapporte la plaisanterie que le Moine de Marcoussi proféra, dit-il, *en son lourdois*. Expression méprisante dont il a été blâmé par le P. Garasse dans son Anti-Recherche.

20 *Par la merdè* ] Ci-dessous encore, aux chap. 25. & 35. suivans. C'est l'équivalent de *Marmes* & de *Merdigues* qu'a expliqué le Scholiaste des éditions de Hollande ; à cela près qu'ici *Merdè* fait allusion à la matiére du chapitre.

21 *Bussart de vin Breton* ] On appelle *bussart* en Anjou une demi-pipe de vin, & *vin Breton*, tout le meilleur vin qui croît dans la presqu'Isle que forment aux environs de Chinon la Loire & la Vienne. On lui donne ce nom vrai-semblablement à cause que les Bretons l'enlévent ordinairement pour leur boire.

22

de vin Breton, si je vous foys quinault en ce propous? Ouy vrayement, dist Grandgousier.

Il n'est (dit Gargantua) poinct besoing torcher le cul, sinon qu'il y ayt ordure. Ordure n'y peult estre, si on n'ha chié : chier doncques nous fault davant que le cul torcher. O (dist Grandgousier) que tu as bon sens, petit guarsonnet ! Ces premiers jours je te feray passer docteur en [22] guaye science, par Dieu, car tu as raison plus que d'eage.

Or poursuy ce propous torcheculatif; je t'en prie. Et par ma barbe pour ung bussart tu auras soixante pipes, j'entends de ce bon vin breton, lequel [23] poinct ne croist en Bretaigne, mais

22 *Guaye science* ] Le *guay saber*, autrement le mètier qu'exerçoient les anciens *Conteurs* & *Troubadours* de Provence *. Le jeune Gargantua venoit de faire paroître devant son Pére, dans tout ce chapitre, un esprit si fertile en nobles imaginations, & une si belle disposition à la Poësie, que le bon-homme Grandgousier mettant dans une espece de parallele ces gaillardes productions de l'esprit de son fils avec la plupart de nos anciens Romans & Fabliaux, se resout à faire aggréger ce jeune homme parmi ceux qui à un besoin auroient pû faire revivre la *guaie science* des anciens Provençaux. †

23 *Poinct ne croist en Bretaigne, mais* &c. ] On appelle *païs de Verron* toute la presqu'Isle depuis le confluent de la Loire & de la Vienne jusqu'au territoire de Chinon inclusivement. C'est là en effet que croît le bon vin Breton, & nullement en Bretagne, où si un conte qu'on attribuë au Roi François premier n'est pas fait à plaisir, on peut dire que le meilleur raisin ne vaut rien, même aux environs de la Ville de Rennes, qui est encore moins mal située que les autres de la Bretagne. Ce Prince

* *Voïez M. Huet en son traité de l'origine des Romans.*

† *Voïez Mr Vassin, pag. 95. de son Hist. de la Poësie Françoise.*

mais en ce bon pays de Verron. Je me torchay apres ( dist Gargantua ) d'ung couvrechief, d'ung aureiller, d'une pantophle, d'une gibessiere, d'ung panier, mais ô le malplaisant torchecul ! Puis d'ung chappeau. Et notez que des chappeaulx les ungs sont ras, les aultres à poil, les aultres veloutez, [24] les autres taffetassez, les aultres satinisez. Le meilleur de touts est celluy de poil : car il faict tres bonne abstersion de la matiere fecale.

Puis me torchay d'une poulle, d'ung cocq, d'ung poullet, de la peau d'ung veau, d'ung lievre, d'ung pigeon, d'ung cormoran, d'ung sac d'advocat, d'une barbute, d'une coyphe, d'ung leurre.

Mais concluant je dy & maintien, qu'il n'y ha tel torchecul que d'ung oyzon bien dumeté, pourveu

se racontoit un jour, que le chien de M. Ruzé Conseiller de Rennes, pour avoir mangé une seule grappe de raisin Breton, près de Rennes, abaïe dans le moment le cep de la vigne, *comme protestant de se vanger de telle aigreur, qui jà commençoit lui brouiller le ventre.* Voïez le dernier chap. des Contes d'Eutrapel.

24 *Les autres taffetassez* ] La 24. Nouvelle de l'Heptameron : *Son chapeau estoit de soye noire, sur lequel estoit une riche enseigne, où il y avoit pour devise, un Amour couvert par force, tout enrichi de pierreries.* A propos de ces chapeaux de taffetas, qui sont encore aujourd'hui fort communs en Espagne, on ne sera peut-être pas fâché de sçavoir que nos Anciens écrivoient & prononçoient *taffetaf.* Ce qui confirme l'opinion de M. Bochart, qui conformément à Covarruvias, prenoit ce mot pour une onomatopée. La grant Nef des fous, imprimée en 1499. au feuillet 7. tourné : *les bources comme panetières, les saintures de taffetaf.*

pourveu qu'on luy tienne la teste entre les jambes. Et m'en croyez sus mon honneur. Car vous sentez au trou du cul une volupté mirificque, tant par la doulceur d'icelluy dumet, que par la chaleur temperée de l'oyzon : laquelle facillement est communicquée au boyau culier, & aultres intestins : jusques à venir à la region du cueur, & du cerveau.

Et ne pen[illegible] que la beatitude des Heroës & Semidieux, qui sont par les champs Elysiens soit en leur Asphodele, ou Ambroisie, ou Nectar, comme disent ces vieilles ici. Elle est ( selon mon opinion ) en ce qu'ilz se torchent le cul d'ung oyzon. Et telle est l'opinion de [25] maistre Jehan d'Escosse.

## CHAPITRE XIV.

### *Comment Gargantua feut institué par ung Sophiste en lettres Latines.*

CEs propous entendus, le bon homme Grandgousier feut ravy en admiration, considerant le hault sens & merveilleux entendement

25 *Maistre Jehan d'Escosse* ] On a crû que Jean surnommé le Docteur subtil etoit d'Ecosse, & que *Duns* étoit son nom de famille. Lélandus fondé sur de bons titres, & après lui Pitséus disent que c'est une erreur. Jean, selon eux, étoit né à *Dynstam*, vulgairement *Dyns*, village à trois milles d'Angleterre d'AlnWich dans le Northumberland. Son nom de famille étoit *Scot*, mais sa patrie étoit l'Angleterre.

dement de son filz Gargantua. Et dist à ses gouvernantes : Philippe Roy de Macedone congneut le bon sens de son filz Alexandre, à manier dextrement un cheval. Car ledict cheval estoit si terrible & effrené, que nul n'osoit monter dessus : Pource que à touts ses chevaulcheurs il bailloit la saccade : à l'ung rompant le col, à l'autre les jambes, à l'aultre la cervelle, à l'aultre les mandibules. Ce que considerant Alexandre en l'hippodrome ( qui estoit le lieu où l'on pourmenoit, & voultigeoit les chevaulx, ) advisa que la fureur du cheval ne venoit que de frayeur qu'il prenoit à son umbre. Dont montant dessus, le feit courir encontre le Soleil, si que l'umbre tumboit par derriere, & par ce moyen rendit le cheval doulx à son vouloir. A quoy congneut son Pere le divin entendement qui en luy estoit, & le feit tres-bien endoctriner par Aristoteles, qui pour lors estoit estimé sus touts les Philosophes de Grece. Mais je vous dy, qu'en ce seul propous que j'ay presentement devant vous tenu à mon filz Gargantua, je congnoy que son entendement participe de quelcque divinité : tant je le voy agu, subtil, profond & serain. Et parviendra à degré souverain de sapience, s'il est bien institué. Pourtant je veulx le bailler à quelcque homme sçavant, pour l'endoctriner selon sa capacité. Et n'y veulx rien espargner. De fait, l'on lui enseigna ung grand docteur sophiste,

nommé maistre [1] Thubal Holoferne, [2] qui luy apprint sa charte si bien qu'il la disoit par cueur au rebours; & y feut cinq ans & trois mois: puis luy leut [3] le Donat, [4] le Facet, Theo-

CHAP. XIV. 1. *Thubal Holoferne* ] Antoine Du Verdier, pag. 1185. de sa Bibliothéque, parle d'une *Prognostication nouvelle & joïeuse pour trois jours après jamais, composée par Tubal Holoferne, & imprimée à Paris l'an* 1478. Mais si le nom de l'Auteur est faux, la date de l'impression n'est pas moins fausse. On peut juger par les deux quatrains que rapporte Du Verdier tirez de cette *Prognostication* que le style n'en est pas de 1478. Pour le nom de Tubal Holoferne, je le crois inventé par Rabelais, & ensuite emprunté par l'Auteur de la *Prognostication*, quel qu'il soit, mais qui n'est assurément ni Geoffroi Vallée brûlé à Paris l'an 1574 ni Bonaventure des Périers, crû peut-être auteur de cette piéce à cause d'une *Prognostication pour tout tems à jamais*, mentionnée dans le catalogue de ses Oeuvres rapporté par Du Verdier. Je l'ai vuë, rien n'est plus different de celle de Tubal Holoferne.

2 *Qui lui apprint sa charte* ] On a appellé *charte* de *charta*, ou, conformément à l'édition de Dolet *chartre*, de *chartula* l'A. B. C. parce que toutes les lettres, en caractéres majuscules, & autres de différentes sortes & grandeurs y étoient tracées sur une feuille qui se coloit sur un carton. Ce qui se pratique encore aujourd'hui en France & ailleurs. Les Espagnols disent dans le même sens *cartilla*.

3 *Le Donat* ] *Aelii Donati de octo partibus orationis libellus*. C'est de ce livre qu'au chap. 1. du l. 5. de Rabelais frére Jean dit qu'il n'y trouve que trois temps, le préterit, le present, & le futur. *Les enfans*, dit Furetiére au mot *Rudiment*. *l'appellent leur Donet par corruption, de* Donat *qui a écrit les premiers principes de la grammaire*. Villon, au grand Testament, *Le* Donnait * *est pour eulx trop rude*, s'entend pour des enfans, qui n'étant pas destinez aux belles lettres, n'ont que faire de ce *Rudiment*.

4 *Le Facet*, *Theodolet*, *&* *Alanus*

* *De* Donait *à l'antique, pour* Donat, *comme* plat, *soit substantif* ou *adjectif*, *que le Patois Messin prononce* plait, *s'est formé* Donet *par la prononciation de la diphthongue* ai *comme une espéce d'e ouvert*.

Theodolet, & *Alanus in parabolis*; & y feut treize ans ſix mois, & deux ſepmaines.

Mais

[*Alanus in parabolis*] Ces trois traitez ſont partie des *Auctores octo morales* en vers Latins, imprimez avec leur gloſe auſſi Latine à Lyon chez Jean Fabri l'an 1490. Voici comment débute le Commentateur du premier : *Ex Prohemio Faceti*, *Titulus iſtius libri eſt. Incipit Ethica moroſi Faceti. Et ſupponitur philoſophiæ morali. Solet enim ſic communiter deſcribi.* Facetus *eſt quidam liber metricus à magiſtro* faceto *editus*, *loquens de præceptis & moribus*, *à Cathone in ſua Ethica obmiſſis. Et dicitur* facetus *per etymologiam quaſi* favens cœtui, *id eſt placens tam in dictis quam in factis populo.* L'Auteur du *Facet* étoit un certain *Reinerus Alemanni* qui a été cité par le Vocabuliſte Hugutio mort vers l'an 1212. Il eſt ſurprenant que tant de gens habiles aïent crû que ce *Theodulus* qui vivoit ſur la fin du V. ſiécle, & duquel parle Gennade dans ſon catalogue des Ecrivains Eccleſiaſtiques, ait compoſé l'impertinent poëme intitulé : *Theodolus*. C'eſt une Eglogue, non pas de 2000. vers, comme l'a rêvé Naudé*, mais ſeulement de 345. Elle eſt à trois perſonnages, le Menſonge, la Verité, & la Sageſſe. Le Menſonge y ſoutient les fables du Paganiſme; la Verité y oppoſe les hiſtoires de l'ancien Teſtament, & les myſtéres du nouveau; la Sageſſe, témoin & juge de la diſpute decide de la verité, le tout en vers Léonins. Cette maniére d'écrire abſolument inconnuë dans le V. ſiécle n'a été introduite tout au plus que vers le dixiéme.

Les Paraboles d'Alain ſont un peu plus dignes d'être luës que le Theodolet & le Facet. Elles ont été traduites en François & en Aleman. Outre même les anciens commentaires, André Senſtleb de Breſlaw y en a fait de nouveaux, imprimez *in* 8° à Breſlaw, & à Leipſic 1663. A la tête eſt la vie d'Alain, où ſont rapportées les différentes opinions touchant cet Auteur, & le tems auquel il a vêcu, les uns le plaçant à la fin du XII. ſiécle, les autres le reculant juſqu'à 1320. Ce qu'il y a de ſûr c'eſt qu'Alain de Liſle Religieux de Cîteaux, Auteur des Paraboles, & auſſi des 7. livres d'explications de la Prophétie de Merlin marque nettement au l. 3. de ces explications, qu'il les écrivoit ſous Henri II. Roi d'Angleterre qu'on ſait avoir commencé à régner l'an 1154. & qui mourut l'an 1189.

S,

* *Add. à l'Hiſt. de Louis XI. p.* 146.

Mais notez que cependant il luy apprenoit à escripre Gotticquement, & escripvoit touts ses livres. Car l'art d'impression n'estoit encores en usaige.

Et portoit ordinairement ung gros escriptoyre, pesant plus de sept mille quintaulx, duquel le [5] galimart estoit aussi gros & grand que [6] les gros pilliers d'Enay: & le cornet y pendoit à grosses chaînes de fer, à la capacité d'ung tonneau de marchandise.

Puis luy leut [7] *de modis significandi*, avecq les comments de [8] Hurtebise, de Fasquin, de Trop-diteux, de Gualehault, de Jehan le Veau, de

5 *Galimart* ] Ce mot est de l'Anjou. C'est une corruption de *calemar* fait de *calamarium*, d'où par une autre corruption, on a fait aussi *calmar*, qui est comme Ant. Oudin a écrit ce mot.

6 *Les gros pilliers d'Enay* ] L'Abbaïe d'Enay à Lyon, ou, comme on doit écrire l'Abbaïe d'*Ainai*, bâtie sur les ruines de l'ancien *Atheneum* ou Temple d'Auguste, à la pointe & embouchure du Rhône & de la Saone, est fameuse par plusieurs antiquitez qu'on y voit encore, mais on n'y trouve rien de plus remarquable que ces piliers, qui parce qu'ils sont tachetez de rouge & de blanc, passent chez les Lyonnois pour de la pierre fonduë. Il y en a quatre, tous également gros. Ainsi c'est mal à propos que dans les derniéres éditions de Rabelais on s'est éloigné de celle de Dolet, Lyon, 1542. qui met ici *les gros pilliers d'Enay*, & non pas *le gros pillier*. Ce qui vraisemblablement a donné lieu à cette faute, c'est qu'y aïant *les gros pilliers* dans l'édition de 1553, On s'est dans la suite uniquement attaché à l'incongruité d'une telle construction.

7 *De modis significandi* ] Un Jean *de Garlandia* (quelques-uns écrivent *Garlandria*) Anglois du XI. siécle est Auteur de ce livre, dont Erasme parle avec mépris dans son discours *de utilitate Colloquiorum*, imprimé à la suite de ses Colloques. Il faut voir aussi les opuscules de Babelius.

8 *Hurtebise, Jehan le Veau*, de

de Billonio, Brelingandus, & ung tas d'aultres :

*de Billonio, Brelingandus*] *Hurtebise* est le nom d'un petit Château sur le bord de la riviére qui sépare la France d'avec l'Espagne, & c'est là que se virent le Roi Louis XI. & le Roi Henri de Castille *. Un certain François *de Billon* fit imprimer en 1555. un livre ridicule qu'il intitula *le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe feminin.* Je ne sais s'il n'étoit pas peut-être descendu de ce fat *de Billonio* dont parle Rabelais, ou si sous un tel nom ne seroit pas désigné quelqu'un dont le savoir impertinent ne valoit désormais plus rien que pour *du billon*, ou si enfin ce ne seroit pas ici *Jean de Builhon*, Astrologue & Mathématicien du Roi Louis XI. †. A l'égard des autres noms qu'on lit ici, il y a bien de l'apparence que l'Auteur les a forgez exprès, ou emploïez pour representer l'ignorance, le verbiage & la bêtise de ceux qui se mêloient d'enseigner avant la restitution des belles Lettres. Tel étoit déja plus haut celui de *Hurtebise*, pour représenter un homme qui perd son tems à étudier, comme il le perdroit s'il *heurtoit la bise*, s'il batoit le vent, ou l'air. Coquillart, dans ses Droitz nouveaulx :

*Et dire franc à son mary,*
*Que maistre Enguerrant Hurtebise*
*Son ayeul, qui mourut transi*
*L'autre jour au pays de Frise,*
*Si lui laissa par bonne guise,*
*Tous ses biens à son testament.*

*Fasquin & Trop-diteux*, comme on lit dans les éditions de 1542. & de 1626. & plus bas, au chap. 25. de ce livre, ce sont ces *jaseurs* ou *disans trop*, qui ne disent ni n'écrivent que de pures *fadaises*. *Joann. Kalb*, ou Jean le Veau, nom d'un Maître-ez-Arts Aleman dans les Epîtres *Obscuror. Viror.* est l'un des sobriquets que les Parisiens donnent à ceux qui *font le veau*, aux Ecoliers nouvellement débarquez : qui s'amusent à regarder les Enseignes des Boutiques & des Cabarets.

*O Deus omnipotens* Vituli *miserere* Joannis,
*Quem mors præveniens non finit esse bovem,*

lit-on pour Epitaphe de Maître *Jean le Veau*, dans les Bigarrures de Tabourot, laquelle Epitaphe, dont le huitain de Marot n'est qu'une paraphrase, a été un peu changée par l'Historien Meteren, qui l'a appliquée au Comte *Vitelli* tué dans les gueres civiles des Païs-bas.

*Gualehaut.*

---

* *Voïez Commines*, *l.* 2. *chap.* 8.

† *Mathieu*, *Hist. de Louis XI. cité par Naudé à la pag.* 363. *de son Add. à l'Hist. de Louis XI.*

tres : & y feut plus de dixhuict ans & unze mois. Et le sceut si bien que [9] au coupelaud il le rendoit par cueur à revers. Et prouvoit sus ses doigtz à sa mere, que *de modis significandi non erat scientia.*

Puis luy leut le [10] Compost, où il feut bien seize ans & deux mois, lors que son dict precepteur mourut : & feut l'an mil quatre cents & vingt, [11] de la verolle qui luy vint.

Après

*Gualehaut* est le nom barbare du Roi d'Outre-les-Marches, au vol. 1. chap. 65. du Roman de Lancelot du Lac. Et *Brelingandus* ou *Prélingant* est chez les Poitevins un terme d'injure & de mépris, qui dans la *gente Poitevin'rie* est appliqué à un Président de Grans-Jours, peut-être parce qu'un Président *prend langue* des Juges avant que de former l'Arrêt qu'il doit prononcer.

9 *Au coupelaud* ] Au lieu de *copuland*, comme on lit dans les éditions de Hollande, après celle de 1553. il faut lire, conformément à l'édition de Dolet 1542. *au coupelaud*, c'est-à-dire, à l'essai, à l'examen, *à la coupelle*. S'il y a quelqu'un de ces Examens d'Ecoliers qu'on appelle *copuland*, ce doit être quand on les accouple l'un avec l'autre pour voir qui des deux saura mieux sa leçon.

10 *Le Compost* ] C'est la traduction Françoise du traité intitulé, *liber Anani*, *qui* Computus *nuncupatur*, *cum commento*. On y apprenoit, tant bien que mal, la connoissance du cours de la Lune, celle du Cycle solaire, du Lunaire autrement appellé le nombre d'or, de l'épacte, de l'indiction &c. Ce qui le fit nommer aussi *Compost Ecclesiastique*, & même *Compost des Bergers*, par rapport à l'usage que pouvoient faire d'un tel livre les personnes des champs. Et ce livre qui depuis long-tems est au rang des *livres bleus*, étoit particuliérement reservé pour les Curieux, qui vouloient apprendre l'Astronomie, n'y aïant en ce tems-là que le seul *Compost*, où ils pussent prendre quelque teinture de cette science.*

11 *De la verolle qui luy vint* ] Ces vers sont de l'Epitaphe que

* *Voïez Agrippa*, de vanit. scient. *chap.* 101. & *G. Naudé*, *chap.* 7. *de son Apol. des gr. hommes.*

Apres en eut ung aultre vieulx touſſeux, nommé maiſtre [12] Jobelin Bridé, qui luy leut [13] Hugutio, [14] Hebrard, Grecisme, [15] le Doctrinal,

que Marot fit à Frére Jean l'Evêque, Cordelier natif d'Orleans.

12 *Jobelin Bridé*] *Jobelin* eſt un diminutif de *Job*, nom qui laiſſe l'idée d'une patience extrême, & telle que doit être celle d'un maître d'école qui à quantité d'enfans à inſtruire & à diſcipliner. Rabelais donne à celui-ci le ſurnom de *Bridé*, pour marquer la contrainte dans laquelle vit un Pédagogue qui ſe propoſe de ne negliger aucun de ſes Diſciples : & il l'appelle *Jobelin* dans la même ſignification qu'au chap. 9. du l. 3. il parle de *tiercelet de Job*. J'oublioïs de remarquer qu'*Oiſon bridé* ſe prend rarement au propre, mais tres ſouvent au figuré. Au premier ſens, s'il s'agiſſoit, comme entre frére Jean & Panurge, de mener une truïe en leſſe ou de prendre pour m… nture un oiſon bridé, je veux dire un de ces oiſons dont la figure groteſque n'a pour but que d'amuſer ceux qui ſe plaiſent à conſiderer les boites d'Apotiquaires, il faudroit être plus fou que *Bridoies*, pour ne pas prendre le même parti que Panurge, qui aima mieux boire. Au ſecond, ſe repoſer de quoi que ce ſoit ſur un *Oiſon bridé*, comme on parle, c'eſt s'en fier à une perſonne également ſimple comme un Oiſon, & pécore comme un cheval de carroſſe.

13 *Hugutio*] Ou *Ugutio*, dont j'ai ci-deſſus marqué le tems, étoit de Piſe, & fut Evêque de Ferrare. Il a fait un traité de Grammaire, ſuivi d'un Dictionaire tiré de celui de Papias, mais augmenté de pluſieurs mots & étymologies, la pluſpart impertinentes, quoi que depuis fidelement copiées par le Jacobin Balbi dans ſon Catholicon, & par Reuchlin dans ſon *Breviloquus*.

14 *Hebrard*, *Grécisme*] *Hébrard* ou plûtôt *Ebrard* de Betune compoſa l'an 1112. en vers le livre intitulé *Græciſmus*, ainſi nommé parce qu'il y explique une grande quantité de dictions ou Grécques ou d'étymologie Grécque. On liſoit encore le *Gréciſme* dans l'Ecole de Deventer en 1476. Et Eraſme, comme les autres Ecoliers de Deventer, avoit fait une partie de ſes Claſſes dans ce livre, qui fut réimprimé avec un Commentaire de Vincent *Quillet* ou *Quillot* peut-être (Metulin) de Guienne, à Lyon chez Jean du Pré l'an 1493. & à Angoulême encore en la même année.

15 *Le Doctrinal*] Rudimens de la langue Latine, compoſez environ l'an 1242. en vers Léonins

ctrinal, 16 les Parts, le *Quid est*, le 17 *Supplementum*, 18 Marmotret, 19 *de moribus in mensa*

nins par Alexandre de Ville-Dieu Cordelier de Dol en Bretagne. Ceux qui ont crû qu'avant que ce *Doctrinal* fût reçu dans les écoles, on y lisoit une maniére de grammaire du nommé Maximien se sont trompez. Lors que le bon Alexandre au commencement de son Ouvrage a dit qu'il l'avoit entrepris pour l'instruction des enfans, & pour leur ôter des mains les badineries de Maximien, il n'a entendu autre chose sinon que la jeunesse, au lieu de continuer à se remplir la mémoire des sottes élégies de ce poëte, auroit de quoi se la remplir plus utilement des préceptes du Doctrinal. Il est divisé en quatre parties, dont il n'y eut que les deux premieres imprimées l'an 1493. Il a été depuis imprimé entier chez les héritiers de Henri Quentel à Cologne 1506. C'est dans la premiere partie, chap 4. *de Generibus nominum*, qu'on trouve le *Barbara Græca genus*

sorte parce qu'il y est traité des huit *Parties* de l'Oraison. Le *Quid est?* doit être pareillement quelque livre d'école, digéré par forme de Demandes & de Réponses.

17 *Supplementum* ] N'est pas, comme le prétend le traducteur Aleman du premier livre de Rabelais †, ce *Supplément* que firent au traité des Formalitez de Jean Scot, le nommé Langschneider & le Docteur Etienne Brulefer, mais la Chronique de l'Augustin Jacques Philippes de Bergame, intitulée *Supplementum Chronicorum*, augmentée à son tour d'un *supplément* mentionné au commencement du ch. 37. suivant.

18 *Marmotret* ] Rabelais écrit encore *Marmotretus* chap. 7. du livre 2. & peut être a-t-il affecté d'écrire ce nom de la sorte pour le rendre plus ridicule. Les éditions que j'ai vuës du livre dont il s'agit ici, ont toutes *Mammotrectus* non point par corrup-

[redacted]

*mensa servandis*, [20] *Seneca de quatuor virtutibus cardinalibus*, [21] *Passavantus cum commento.*

*dirigit parvulorum*, mammotreƈtus *poterit appellari*. Ce mot se trouve diversement écrit, *mammotreƈtus*, *mamotreƈtus*, *mamotretus*, *mammetretus*, *mammetraƈtus*, & ici *marmotretus*. L'orthographe la plus conforme à l'étymologie rapportée devroit être *mammotraƈtus*, de l'ancien mot Lombard *mammo* poupon, enfant, dont reste le diminutif *mammolo*, & de *tratto traƈtus*, comme qui diroit *puer traƈtus*, *manuduƈtus*, par ce qu'à la faveur de ce livre les jeunes fréres sont introduits à l'intelligence des termes de la Bible, & du Bréviaire, comme des enfans conduits par la main. Luc Wadingue nomme Marchesino le Cordelier Auteur du Mammotreƈt, & le met en l'an 1300. Sixte de Siénne, peu exaƈt en Chronologie à son ordinaire, recule cet écrivain jusqu'à l'an 1450. en quoi il se trompe manifestement, puisque Barthelemi de Pise, qui publia en 1385. ses Conformitez de S. François avec Jesus-Christ, y parle de l'Auteur du Mammotreƈt, comme d'un homme mort il y avoit déja du tems. *Locum de Regio*, dit-il, pag. 109. de l'édition de Milan 1513. *de quo fuit frater qui fecit librum qui dicitur mamotretus.*

19 *De moribus in mensa servandis* ] Bernier dans son Jugement, *sans jugement*, sur Rabelais, fait ici, comme par tout, un nombre innombrable de fautes. Il lit tout de suite *Marmotret de moribus* &c. comme si ce n'étoit qu'un seul & même Traité. Il le place entre les 8. Auteurs moraux, qui à ce compte seroient neuf: & rapporte enfin des vers qu'il a tirez du chap. 6. des prolégoménes de Réné Moreau sur l'Ecole de Salerne, & qu'il a l'impudence d'attribuer au prétendu Marmotret. Le Traité *de moribus in mensa servandis* entendu par Rabelais n'est autre chose que le petit poëme Elégiaque de Jean Sulpice de Véroli, commenté par Badius.

20 *Seneca de quatuor virtutibus cardinalibus* ] Le faux Seneque *de virtutibus Cardinalibus* est un Traité en prose de Martin mort Evêque de Brague l'an 583. Abbé premierement & depuis Evêque de Mondonedo après l'éreƈtion de cette Abbaïe en Evêché. *

21 *Passavantus cum commento* ] Jacques Passavant célébre Jacobin de Florence vivoit sur la fin du XIV. siécle. C'est lui dont nous avons le *Specchio di Penitenza* si estimé parmi les Tos-

* *Mariana, ch. 9. du 5. l.* de rebus Hisp.

to. Et [22] *Dormi securè*, pour les festes. Et quelcques autres de semblable farine : à la lecture desquelz il devint aussi saige [23] qu'oncques puis ne fourneasmes nous.

CHAP.

Toscans pour la pureté du style. Il n'avoit pas le même talent pour le Latin, témoin les petites notes qu'il ajoûta aux commentaires de deux autres Jacobins Thomas Valois & Nicolas Trivet sur St Augustin de la Cité de Dieu. On sait comment Vivès les a tous trois turlupinez, & en particulier le bon Jacques Passavant. *At Thomas Valois*, dit-il, *& Nicolas Trivet prodiit velut succenturiatus Jacobus Passavantius, quem nomen ipsum indicat fuisse scurram aliquem festivum qui sodalitium totum oblectabat, cui, ut credo, per jocum, lusumque nomen* Passavant *est à reliquis fratribus inditum*. Vivès qui savoit fort bien le François, trouvoit je ne sai quoi de Comique dans le nom de *Passavant*, qui effectivement ressemble à ceux de *Trutavant* & de *Tiravant*. Rabelais par un autre jeu de mots en disant *Passavantus* au lieu de *Passavantius* a fait une allusion à *pas-savant*, & y a burlesquement, ajoûté *cum commento*, façon de parler dont on avoit coûtume de se servir quand on vouloit marquer qu'une chose étoit bien conditionnée, que rien n'y manquoit.

22 *Dormi securè* ] Les Sermons intitulez *Dormi securè*, ou *Sermones de Sanctis per annum satis notabiles & utiles omnibus Sacerdotibus, Pastoribus & Capellanis, qui* Dormi securè, *vel* Dormi sine cura *sunt nuncupati, eò quod absque magno studio faciliter possint incorporari & populo prædicari*, furent imprimez l'an 1486. à Nuremberg, chez Ant. Kobergers, à Paris, en 1503. chez Jean Petit, depuis à Lyon chez Jean de Vincle, & enfin à Cologne * en 1612. & en 1615. chez Jean Crithius, avec des notes d'un Rodolphe Clutius Jacobin. Luc Wadingue *de Scriptorib. Ordinis Minor.* nous apprend que Matthieu Hus Cordelier Aleman est l'Auteur du *Dormi securè*.

23 *Qu'oncques puis ne fourneasmes nous* ] Ci-dessous, L. 3. chap. 22. la même façon de parler revient encore dans les éditions de 1559. 1573. & 1626. au lieu de *n'enfournasmes nous* qu'on lit dans celles de 1553. de 1596. &c. Il faut lire *fourneasmes* dans l'un & dans l'autre endroit, conformément à l'édition

* *Biblioth. de Draud. T. I. p. m. 593.*

# CHAPITRE XV.

## *Comment Gargantua feut mis soubz aultres Pedagogues.*

ATant son Pere apperceut que vrayement il estudioit tres bien & y mettoit tout son temps, toutesfois que en rien ne prouffitoit. Et qui pis est, en devenoit fou, niays, tout resveux & rassoté. De quoy se complaignant à Don Philippes des Marais, Viceroy de [1] Papeligosse, entendit que mieulx luy vauldroit rien n'apprendre, que tels livres soubz tels precepteurs apprendre. Car leur sçavoir n'estoit que besterie : & leur sapience n'étoit que

dition de Dolet 1542. & à celle de 1547. où on lit déja de la sorte. *Fourneer*, suivant les termes de la Coûtume d'Anjou & de celle de Poitou, au fait de la Bannalité des Fours de certains Fiefs, c'est la même chose qu'*enfourner*. Or, comme *enfourner* se dit figurément pour *commencer*, il y a grande apparence qu'en certaines Provinces, lorsqu'on disoit *nous voilà aussi avancez qu'oncques puis ne fourneasmes nous*, cela signifioit *nous voila aussi avancez qu'au commencement*. C'étoit une expression Proverbiale, & comme ces sortes d'expressions ne doivent point être alterées, Rabelais a conservé soigneusement les termes de celle-ci, en sorte que quand il a dit que Gargantua devint aussi sage, après soixante & tant d'années de lecture, *qu'oncques puis ne fourneasmes nous*, il donne à entendre que Gargantua perdit son tems, & que son pain, pour me servir de la métaphore, ne se trouva pas plus cuit que l'étoit le nôtre quand nous enfournâmes.

CHAP. XV. 1 *Papeligosse*] Païs imaginaire, dit Papeligosse

que [2] moufles, abaſtardiſſant les bons & nobles eſperitz, & corrompant toute fleur de jeuneſſe. Qu'ainſi ſoit, prenez (diſt-il) quelcqu'ung de ces jeunes gents du temps preſent, qui ait ſeulement eſtudié deux ans : en cas qu'il n'ait meilleur jugement, meilleures parolles, meilleur propous que voſtre fils, meilleur entretien & honneſteté entre le monde, reputez-moy à jamais ung [3] taille-bacon de la Brene. Ce qu'à Grandgouſier pleut tres bien, & commanda qu'ainſi feuſt faict.

Au ſoir en ſouppant, ledict des Marais introduit ung ſien jeune paige de [4] Ville Gongis, nommé

goſſe parce qu'on ſuppoſe qu'on y vit dans une entiere liberté, juſqu'à pouvoir impunement s'y gauſſer du Pape.

2 *Mouſles*] *Mouſle*, peut-être de *molliculus*. *On appelle* mouſle *à Toulouſe*, dit Caſeneuve, *une choſe qui pour eſtre remplie ou fourrée de plume ou de laine, eſt tellement molle, que les doigts y enfoncent ſi on la preſſe tant ſoit peu*. En ce ſens, quand Rabelais dit que la ſcience des Maîtres dont il parle n'eſt que *moufles*, il entend qu'elle n'eſt rien moins que ſolide.

3 *Taille bacon de la Brene*] Taille-bacon, comme taille-boudin, veut dire un homme de néant, quoique proprement ces termes déſignent un fanfaron, un bateur de vache liée, un briſeur de portes ouvertes, tel que le *trinc' amelles* *, trinquamelle ou tranche-amende des Toulouſains. *Bacon* dans le Lyonnois, dans le Dauphiné, dans le Poitou, & dans la Lorraine c'eſt du lard. En Angleterre de même. En Provence c'eſt un porc ſale, ce qui me rappelle *cha d' peché ç'a don bacon*, paroles d'une vieille chanſon Meſſine qui diſent que chair de pourceau c'eſt du bacon. La Brene eſt un petit païs de la Touraine, ou eſt Meziéres, autrement S. Michel en Brene.

4 *Ville-Gongis*] Paroiſſe du Berri,

* *Diction. de la lang. Toulouſaine, aux mots* Amello &. Trinca.

nommé Eudemon, tant testonné, [5] tant bien tiré, tant bien espoussété, tant honneste en son maintien, que trop mieulx ressembloit quelcque petit Angelot qu'ung homme. Puis dist à Grandgousier :

Voyez-vous ce jeune enfant ? il n'ha encore douze ans, voyons, si bon vous semble, quelle difference y ha entre le sçavoir de vos resveurs mateologiens du temps jadis, & les jeunes gents de maintenant. L'essay pleut à Grandgousier, & commanda que le paige proposast. Alors Eudemon demandant congé de ce faire audict Viceroy son maistre, le bonnet au poing, la face ouverte, la bouche vermeille, les yeulx asseurez & le regard assis sus Gargantua, avecques modestie juvenile, se tint sus ses pieds, & commença le loüer & magnifier premierement de sa vertus, & bonnes mœurs, seconde[illegible] de son sçavoir, tiercement de sa nobl[illegible] quartement de sa beaulté corporelle. Et pour le quint doulcement l'exhortoit à reverer son Pere en toute observance, lequel tant s'estudioit à bien le faire instruire, enfin le prioit qu'il le voulsist retenir pour le moindre de ses serviteurs. Car aultre don pour le present ne requeroit des cieulx, sinon qu'il luy feust faict grace

Berri, à deux bonnes lieuës de la riviere d'Indre, entre Buzançais & le Bourg de Deolo.

5 *Tant bien tiré* ] Tiré à quatre épingles, comme on parle.

grace de luy complaire en quelcque ſervice aggreable.

Le tout feut par icelluy proferé avecques geſtes tant propres, prononciation tant diſtincte, voix tant éloquente, & languaige tant aorné & bien Latin, que mieulx reſſembloit ung Gracchus, ung Ciceron, ou ung Emilius du temps paſſé, qu'ung jouvenceau de ce ſiecle. Mais toute la contenence de Gargantua feut qu'il ſe print à plorer comme une vache, & ſe cachoit le viſaige de ſon bonnet, & ne feut poſſible de tirer de luy une parolle, non plus qu'ung pet d'ung aſne mort.

Dont ſon Pere feut tant courrouſſé, qu'il voulut occire maiſtre Jobelin. Mais ledict des Marais l'en garda par belle remontrance qu'il luy feit : en maniere que feut ſon ire moderée. Puis commanda qu'il feuſt payé de ſes gaiges, & qu'on le feiſt bien [6] choppiner Theologalement : ce faict qu'il allaſt à touts les diables. Au moins (diſoit-il) pour le jourd'huy ne couſtera il guieres à ſon hoſte, ſi d'adventure il mouroit ainſi [7] ſaoul comme ung Anglois. Mai-

ſtre

6 *Choppiner Theologalement* ] C'eſt ainſi qu'on lit dans l'édition de Dolet. La crapule des anciens Régens de Collége & des Sorboniſtes des ſiécles paſſez avoit donné lieu a cette expreſſion Proverbiale, que H. Etienne explique par boire beaucoup, & du meilleur vin.

7 *Saoul comme ung Anglois* ] Le ſoldat & le petit peuple Anglois trouvent le vin d'autant meilleur, qu'il n'en croît point en Angleterre. La Nation eſt d'ailleurs fort carnaſſiere, & elle avoit long-tems ravagé la France. En ce tems-là, où le bourgeois François ne pouvoit

ſtre Jobelin parti de la maiſon, conſulta Grandgouſier avecques le Viceroy, quel precepteur l'on luy pourroit bailler, & feut aviſé entre eulx, qu'à ceſt office ſeroit mis Ponocrates, pedagogue de Eudemon, & que touts enſemble iroient à Paris, pour congnoiſtre quel eſtoit l'eſtude des jouvenceaulx de France pour icelluy temps.

## CHAPITRE XVI.

### *Comment Gargantua feut envoyé à Paris, & de l'énorme jument qui le porta : & comment elle deffeit les mouſches bovines de la Beauce.*

EN ceſte même ſaiſon [1] Fayoles, quart Roy de Numidie, envoya du pays de Africque à Grandgouſier une jument la plus énorme & la plus

pouvoit voir ſans un extrême créve-cœur les Anglois ſe gorger de ſes biens, devint déja la coûtume d'appeller *Anglois*, tantôt, comme dans l'Epître du Poëte Crétin au Roi François I. un rude créancier, tantôt, comme dans Marot, un Records * impitoïable, vivant à diſcretion chez un débiteur. Et c'eſt à ce même tems-là qu'il faut encore rapporter cette expreſſion Proverbiale, dont Eraſme avoit déja fait mention dans ſes Adages †, & qui ſe trouve auſſi dans les Oeuvres de Médecine de Rondelet, au chap. 18. *de ſudoris excretione*.

CHAP. XVI. 1 *Fayoles, quart Roy* ] Je ne connois point ce Fayoles,

* *Mén. Diction. Etym. au mot*, Anglois.

† *Au mot*, Syracuſana menſa.

plus grande que feut oncques veuë, & la plus monstreuse (comme assez sçavez, que Affricque aporte tousjours quelcque chose de nouveau:) Car elle estoit grande comme six Oriflans, & avoit les pieds fendus en doigts, comme le cheval de Jule Cesar, les aureilles ainsi pendentes, comme les chievres de Languegoth, & une petite corne au cul. Au reste avoit poil d'Alezan [2] toustade, entreillizé de grises pommelettes. Mais sus tout avoit la queuë horrible. Car elle estoit [3] poy plus poy moins grosse

Fayoles, à moins qu'il ne fût de la maison de Melet, dont il y avoit en 1587. un Bertrand de Melet De Fayoles Sieur de Neuvy *. La 117. Epitre de Jean Bouchet commence ainsi,

*Va lettre va pour moi porter parolle*
*A Monseigneur Monsieur de la Fayolle.*
*Encore qu'aye un mal où je m'amuse*
*Ne peut pourtant se contenir ma Muse*
*De vous écrire, & vous rendre salut*
*Noble Seigneur, duquel tant bien valut*
*Et vault le sens en vostre art militaire,*
*Que de ce loz je ne me sçaurois taire*
*De prononcer cler & haut maintenant*
*Que non à tort vous estes Lieutenant*
*Sous Monseigneur de S. Pol, de cent hommes*
*Portans de Mars les belliqueuses sommes.*

Il est qualifié *quart-Roi*; ou *Tétrarque*, c'est à-dire ici, Gouverneur de Province.

2 *Toustade* ] A l'antique, pour *tostade*, brûlé. De l'Espagnol *tostar* fait de *tostare*, dit par metaplasme pour *torrere*.

3 *Poy plus poy moins* ] Peu plus peu moins. De *paucum*, dont on a fait aussi *poay* en la même signification, & quelquefois en celle de *petit*. L'Histoire du Duc de Bretagne Jean IV. écrite sur la fin du XIV. siécle.

*Car quand il ot ung* poy *musé.*
Et plus bas.

*Mais souventes fois il advient*
*Qui*

* *De Thou l. 4. p. 181.*

se comme [4] la pile sainct Mars aupres de Langès : & ainsi quarrée, avecques les brancars ny plus ny moins ennicrochez, que sont les espicz au blé.

Si de ce vous esmerveillez : esmerveillez-vous d'advantaige de la queuë des beliers de Scythie : que pesoit plus de trente livres : & des moutons de Surie, esquelz fault (si [5] Tenaud dict vray) affuster une charette au cul, pour la porter, tant elle est longue & pesante. Vous

*Qui trop empoigne* poay *retient.* Et ailleurs encore,

Poay *ne grand n'oson l'alsaillir.*

Où pourtant *poay ne grand* pourroit bien aussi signifier, *ni peu ni prou*, en nulle maniére.

4 *La pile sainct Mars auprès de Langès* ] C'est comme il faut lire, conformément à l'édition de 1553. Dans celle de 1559. au lieu de *Langès* il y a *Langres*, & S. *Mars* au lieu de *S. Mas* qu'on lit dans celle de Dolet. Mais quoi qu'il y ait près de Langres un Village nommé S. *Mars*, il est pourtant sûr que suivant toutes les autres éditions il faut lire ici *Langès*. Auprès de cette petite Ville de Touraine, est *la pile S. Mars*, village qu'on a peut-être ainsi appellé à cause du Clocher de l'Eglise fait en pilier quarré & fort élevé. Ce n'est donc pas S. *Mas* qu'on doit lire avec l'édition de Dolet. C'est S. *Mars*, en Latin *Martius*, & quelquefois *Medardus*. Celles de F. Juste 1535. & 1542. ont déja S. *Mars*, comme celle de 1553.

5 *Tenaud* ] On dit que l'Abbé Guyet par *Tenaud* entendoit le Géographe Stephanus, en quoi il se seroit trompé. Stephanus n'a rien rapporté de tel. C'est Hérodote l 3. n. 113. parlant des brebis d'Arabie, & après lui Elien c. 4. du l. 10. des animaux. Aristote 8. *animal.* 28 parle de la queuë des moutons de Syrie, qu'ils ont large d'une coudée, mais c'est tout ce qu'il en dit. Ainsi le *Tenaud* de Rabelais pourroit bien être quelque moderne nommé *Etienne* soit en son nom de batême, soit par surnom. La *Surie*, comme parle Rabelais suivant l'usage de son tems, peut-être de l'Italien *Soria*, c'est l'ancienne Syrie.

Vous ne l'avez pas telle, vous aultres [6] paillards de plat pays. Et feut amenée par mer en trois quarraques & ung briguantin, jusques au port de Olone en Thalmondois. Lors que Grandgousier la veit : Voici (dist-il) bien le cas pour porter mon filz à Paris. Or ça de par Dieu, tout yra bien. Il sera grand clerc au temps advenir. [7] Si n'estoient Messieurs les bestes, nous vivrions comme clercz. Au lendemain, apres boyre (comme entendez) prindrent chemin, Gargantua, son precepteur Ponocrates, & ses gens : ensemble eulx Eudemon le jeune paige. Et parce que c'estoit en temps serain & bien attrempé, son Pere luy feit

6 *Paillards de plat pays*] *Paillard* s'est dit proprement dans le sens d'impudique, d'homme addonné au plaisir de la chair, ensuite de tout méchant homme en général, de coquin, de fripon, quelquefois, de gaillard, de drole, de bon compagnon. Mais ici *paillards de plat païs* est l'équivalent de *Rustres*, comme on appelloit en France les Fantassins François. Au chap. 29. du l. 2. le géant Loupgarou appelle aussi *paillars de plat païs* les géans ses soldats, par la même raison que les Alemans ont nommé leur Infanterie *Lands-knechts*, c'est-à dire, gens *rustiques* ou levez a la campagne, où ils couchoient ordinairement sur la *paille*.

7 *Si n'estoient Messieurs les bestes, nous vivrions comme clercz*] Froissart, au chap. 173. du 2. vol. au feuillet 238. tourné de l'édition de Vérard, dit bonnement que les Seigneurs temporels *ne sauroient vivre, &* *seroient comme* bestes, *se le* Clergié *n'estoit*. Mais ici Rabelais, pour faire voir quelle étoit là-dessus son opinion par rapport à la capacité du Clergé de son tems, affecte de se méprendre aux paroles de Froissart, comme pour faire dire à Grandgousier, qui prenoit la resolution de faire étudier son fils, qu'après tout on se passeroit bien d'un tel Clergé, dont l'exemple étoit cause que personne ne songeoit à s'instruire.

feit faire des bottes faulves, [8] Babin les nomme brodequins. Ainsi joyeusement passarent leur

8 *Babin les nomme brodequins*] Je ne connois point ce *Babin*, dont le nom, Italien peut-être, pourroit bien être aussi quelque diminutif comme déja plus haut celui de Tenaud. Le *Brodequin*, ou la *botte fauve*, comme on parloit plus communément, étoit une ancienne chaussûre, qui pour être particuliére aux Amoureux du tems jadis, n'en étoit ni plus belle ni plus galante, quoi que Marot, dans sa note marginale sur ces vers d'une Ballade de Villon,

*A cuidereaux d'amours transis*
*Chaussans (sans meshaing) fauves bottes*, *

avertisse que c'étoit la belle chaussûre d'alors. On appelloit aussi *houseaux sans avant pié* † une espéce particuliére de ces brodequins, qui en général, selon le même Marot, estoient une sorte de chausses semelées **, dont la tige étoit d'une peau qui se retournoit aussi facilement que le cuir d'un gant. A l'égard du mot, de plusieurs opinions qu'il y a touchant son étymologie, Ménage, qui ne sait à laquelle se déterminer, en propose une qui pourroit bien être la vraie. C'est celle de Caseneuve, qui prétend que le *brodequin* a été ainsi appellé d'une sorte de cuir appellé *brodequin* au chap. 119. du 4. Vol. de Froissart. Ce cuir étoit vraisemblablement le cuir de *roussi*, appellé de la sorte de la *Russie* où on le prépare, & d'où la mode tant du cuir que des *brodequins* a passé jusqu'en *Pologne*, où autrefois, & par imitation en France, on en faisoit de bécus ou à *avant-pié*, que nous appellâmes souliers à *Poulaine*. Aussi voïons-nous qu'anciennement on disoit *brosequin*, la grant Nef des fous, impr. en 1499. au feuillet 7. tourné, *les grans souliers ronds comme boulles, & puis aprés des aultres quarrez*; brosequins *descouppez, pantoufles deshachées, & chausses biguarrées & nervées de drap d'or de velours*. *Russus*, *Russicus*, *Russichinus*, *Rossechinus*, *Rosechinus*, *Brosechinus*, *Brodechinus*, Brodequin. Je trouve pourtant bien autant de vraisemblance à croire que *brosequin* a été dit par transposition de lettres, pour *borsequin*. l'Espagnol *borzegui*, & l'Italien *borzacchino* me le persuadent, mots qui descendent de *bursa*

* *Villon, dans la derniere ballade de son grand Testament.*
† *Villon, dans le 17. Huitain de son petit Testament.*
** *Marot, sur ce dernier endroit de Villon.*

leur grand chemin : & [9] tousjours grand chiere, jusques au dessus d'Orleans. Auquel lieu estoit une ample forest de la longueur de trente & cinq lieuës, & de largeur dix & sept, ou environ. Icelle estoit horriblement fertile & copieuse en [10] mousches bovines, & freslons, de sorte que c'estoit une vraye briguanderie pour les paovres juments, asnes, & chevaulx. Mais la jument de Gargantua vengea honnestement tous les oultraiges en icelle perpetrez sus les bestes de son espece, par ung tour, duquel ne se doubtoient mie. Car soubdain qu'ils feurent entrez en la dicte forest : & que les freslons luy eurent livré l'assault : elle desgaina sa queuë : & si bien [11] s'escarmouchant, les esmoucha, qu'elle en abbatit tout le bois, à tords, à travers, de ça, de là, par cy, par là, de long, de large, dessus, dessoubz, abbatoit bois comme ung fauscheur faict d'herbes. En sorte que depuis

*βύρσα*. du Cuir.

9 *Tousjours grand chiere, jusques au dessus d'Orleans* ] C'est que le Païs est très-bon & très-abondant.

10 *Mousches bovines & freslons* ] Deux sortes d'Insectes qui tourmentent les bêtes à cornes & celles de somme dans les Forêts. La premiere, qui est le taon, est appellée mouche bovine, parce qu'elle incommode les bœufs & les vaches. L'autre naît des chevaux morts & désole ceux qui sont en vie.

11 *S'escarmouchant, les esmoucha* ] Ces deux expressions font ici un très-bon effet, pour representer le combat de la Jument contre les mouches. *Esmoucher* c'est proprement *chasser les mousches*, & c'est dans cette signification que Rabelais emploie si souvent ce mot au chap. 15. du l. 2.

puis n'y eut [12] ne bois ne freslons : mais feut tout le pays reduict en campaigne. Quoy voyant Gargantua, y print plaisir bien grand, sans aultrement s'en vanter : & dist à ses gents : Je trouve beau ce. Dont feut depuis appellé ce pays-là Beauce, mais tout leur desjeuner feut par baisler. En memoire de quoy encores de present les Gentils hommes de Beauce [13] desjeunent de baisler & s'en trouvent fort bien, & n'en crachent que mieulx. Finalement arrivarent à Paris : onquel lieu se refraischit deux ou trois jours, faisant chiere lye avecques ses gents, & s'enquestant quels gents sçavants estoient pour lors en la ville : & quel vin on y beuvoit.

CHAP.

12 *Ne bois ne freslons* ] La Forêt d'Orleans subsiste pourtant toûjours, mais c'est que comme elle avoit été coupée tout nouvellement au tems dont Rabelais parle, on ne manque pas encore de fois à autre d'y faire de grans abatis lorsqu'elle devient trop épaisse.

13 *Desjeunent de baisler*, &c.] Coquillart, au Monologue des Perruques, parlant de certaines gens qui se font propres, quoi qu'ils manquent du nécessaire.

*Et desjeuner tous les matins*
*Comme les Escüiers de Beaulce.*

C'est-à-dire, *bailler & cracher*, comme c'est l'ordinaire le matin, quand on demeure à jeun. Ces paroles au reste, *& n'y crachent que mieulx*, ne se trouvent point dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553.

CHAP.

## CHAPITRE XVII.

*Comment Gargantua paya sa bien-venüe ès Parisiens, & comment il print les grosses cloches de l'eclise nostre Dame.*

QUelcques jours apres qu'ils se feurent refraischiz, il visita la ville: & feut veu de tout le monde en grande admiration. Car le peuple de Paris est tant sot, tant badault, & tant inepte de nature: qu'ung basteleur, ung porteur de rogatons, ung mulet avecque ses cymbales, ung vielleux au myllieu d'ung carrefour, assemblera plus de gents, que ne feroit ung bon prescheur Evangelicque. Et tant molestement le poursuyvirent, qu'il feut contrainct soy reposer sus les tours de l'ecclise nostre Dame. Onquel lieu estant, & voyant tant de gents à l'entour de soy, dist clerement:

Je croy que ces [1] marroufles veullent que je leur

CHAP. XVII. 1 *Marrousles* ] *Marrouffle* ou *Marousle*, est la même chose que *maraud*, terme injurieux qui pourroit bien venir de *marra*, pour donner à entendre quand on traite quelqu'un de *maraud* ou de *marrousle*, qu'on veut dire par-là que c'est un rustre qui n'est propre qu'à manier la *marre* sorte de houë. Quelques-uns dérivent *maraud* de *Marrucinus*; mais il n'y a entre ces deux mots qu'une simple allusion, & Isaac Vossius sur le *Marrucine Asini* de Catulle fait voir manifestement que Joseph Scaliger se trompe quand il donne à *Marrucinus* la signification de *lourdaut*.

leur paye ici ma bien-venuë & mon proficiat. C'est raison. Je leur voys donner le vin : mais ce ne sera que par rys. Lors en soubriant destacha sa belle braguette, & tirant sa mentule en l'aer [2] les compissa si aigrement, qu'il en noya deux cents soixante mille quatre cents dix & huict, sans les femmes & petits enfans.

Quelcque nombre d'iceulx evada ce [3] pisse-fort à legiereté des pieds. Et quand feurent on plus hault de l'Université, suants, toussants, crachants, & hors d'haleine, commençarent à renier & jurer, les ungs en colere, les aultres par rys. [4] Carymary, Carymara. Par Saincte m'amye,

2 *Les compissa si aigrement* ] Le Roi François premier, si tant est que Rabelais ait prétendu le désigner sous le nom de Gargantua, avoit tant d'aimables qualitez naturelles, que les François furent ravis de l'avoir pour Roi. Les Parisiens surtout l'admiroient. Mais tôt après son avenement à la Couronne, ce Prince, à qui les fonds manquoient pour la Guerre qu'il étoit sur le point de porter en Italie, aïant créé plusieurs Impôts, & établi la vénalité de beaucoup d'Offices, tout cela ensemble modéra considérablement les esperances que les Parisiens avoient conçûës de la douceur de son régne : & c'est apparemment ce que Rabelais entend, quand il dit que Gargantua les *compissa fort aigrement* peu après son arrivée dans leur ville, c'est-à-dire, qu'il leur fit des torts & des affronts; qu'ils eurent bien de la peine à digérer.

3 *Pissefort* ] *Pissefort* est proprement un endroit, où par le moïen du *pissat* qui l'environne, on est en sûreté comme dans une *forteresse*.

4 *Carymary, Carymara* ] Si quelque chose peut contribuer à l'intelligence de ces deux mots, c'est à mon avis, de consulter le passage entier, comme il se lit dans les Editions de François Juste 1534. & 1535. à Lyon in 12. & celle de Dolet in 16. 1542. aussi à Lyon, dans lesquelles ces termes de *Carymary, Carymara*, avec plusieurs sortes de plaisans Jurons qui les accompagnent,

m'amye, nous son baignez par ris : dont feut depuis la ville nommée Paris : laquelle auparavant on appelloit Leucece. Comme dict Strabo lib. 4. C'est à dire en Grec, Blanchette, pour les blanches cuisses des dames dudit lieu. Et par aultant qu'à ceste nouvelle imposition du nom, touts les assistants jurarent chascun les saincts de sa paroisse, les Parisiens, qui sont faicts de toutes gents & toutes pieces, sont par nature & bons jureurs & bons juristes, & quelcque peu oultrecuidez. Dont estime Joaninus de Barrauco, *libro de copiositate reverentiarum*, qu'ilz sont dictz Parrhesiens en Grecisme, c'est à dire [5] fiers en parler. Ce faict considera les grosses cloches qui estoient esdites tours : & les feit sonner bien harmonieusement. Ce que

gnent, représentent fort naïvement les cris confus & les murmures d'une nombreuse canaille rassemblée de divers païs & de différentes Provinces. Ainsi je m'imagine que le *Carymary, Carymara* qu'ils crioient, comme

nion, qui est refutée par Hadrien de Valois pag. 399. de sa Notice des Gaules, est l'une de celles que propose André Du-Chêne au chap. 1. de ses Antiquitez de Paris, où on voit que celui que Rabelais désigne sous

que faisant, luy vint en pensée qu'elles serviroient bien de campanes au col de sa jument, laquelle il vouloit renvoyer à son Pere, toute chargée de froumaiges de Brye, & de harans frais. De faict, les emporta en son logis. Cependant vint [6] ung commandeur jambonnier de sainct Antoine, pour faire sa queste [7] suille: lequel pour se faire entendre de loing, & faire trembler le lard au charnier, les voulut emporter furtivement: mais par honnesteté les laissa, non parce qu'elles estoient trop chauldes, mais parce qu'elles estoient quelcque peu trop pesantes à la portée. Cil ne feut pas [8] celluy de Bourg:

*Sedem quærebant ponendis mœnibus aptam,*
*Et se* Parrhisios *dixerunt nomine Græco,* *
*Quod sonat expositum nostris* audacia *verbis*
*Erroris causâ vitandi, nomine solo*
*A quibus exterant Francis distare volentes.*

6 *Ung Commandeur Jambonnier de Sainct Antoine*] Religieux Antonien qui étant pourvû d'une Commanderie de l'Ordre, avoit sous lui des Moines *Jambonniers*, c'est-à-dire, quêteurs de Jambons. † Noël du Fail, un des singes de Rabelais a dit c. 23. de ses Contes d'Eutrapel, *qu'il n'y a andouille à la cheminée, ne jambon au charnier, qui ne tremble à la simple prononciation & voix d'un petit & harmonieux Ave Maria.*

7 *Suille*] De chair de porc. *Suille*, du Latin *sus*.

8 *Celluy de Bourg*] Antoine du Saix, ou *Saxanus*, Savoïard, Commandeur de S. Antoine de Bourg en Bresse, Précepteur de Charles Duc de Savoye, & son Aumônier en 1532. Voïez la liste de ses Oeuvres dans du Verdier, pag. 78. & 79. de sa Biblioth. & dans Guichenon pag. 35. de la 1. part. de son Hist. de Bresse.

* Παῤῥησία.

† *Voïez le c. 39. de l'Apol. d'Hérodote.*

Bourg : car il eſt trop de mes amis. Toute la ville feut eſmeuë en ſedition, comme vous ſçavez [9] que à ce ils ſont tant faciles, que les nations eſtranges s'esbayſſent de la patience des Roys de France, leſquelz autrement par bonne juſtice ne les refrenent : veuz les inconveniens qui en ſortent de jour en jour. Pleuſt à Dieu, que je ſceuſſe l'officine en laquelle ſont forgez ces ſchiſmes & monopoles, pour les mettre en evidence és confrairies de ma paroiſſe. Croyez que le lieu auquel [10] conveint le peuple tout [11] folfré & habeliné, feut Neſle, où lors eſtoit, maintenant n'eſt plus, [12] l'oracle

9 *Que à ce ils ſont tant faciles*, &c. ] Jean Bouchet rapporte dans la 4. partie de ſes Annales d'Aquitaine juſqu'à ſix differentes mutineries ou ſéditions du petit peuple de Paris en moins de ſoixante ans, depuis la priſon du Roi Jean, juſqu'en 1418. ce qu'il attribuë à ce que cette populace étant un amas de gens de tous païs & de toutes les Provinces qui viennent de tems en tems s'établir dans cette Capitale, il n'éſt pas poſſible qu'elle ne ſoit compoſée d'autant d'humeurs diverſes & preſque incompatibles.

10 *Conveint le peuple*, &c. ] Depuis le regne de Charles VI. on l'appelle *le parloir aux bourgeois*.

11 *Folfré & habeliné* ] *Guelfé & Gibeliné*. Peut-être, c'eſt-à-dire, diviſé en factions, comme autrefois en pluſieurs Villes d'Italie les *Guelfes* & les *Gibelins*. Rabelais peut avoir eu ſes raiſons pour déguiſer ainſi ces deux noms, particulierement le premier, qui vient de l'adjectif Allemand *Wolffer* & qui y répond.

12 *L'Oracle de Leucece* ] La Déeſſe Iſis paſſe pour avoir été la Divinité tutelaire des Pariſiens, lorſqu'ils étoient encore engagez dans le Paganiſme. L'Idole qu'ils lui avoient conſacrée ſubſiſtoit encore en ſon entier dans l'édifice Abbatial de S. Germain des Prez, au commencement du XVI. ſiécle: mais en 1514. elle fut abbatue par les ſoins de Guillaume Briçonnet Evêque de Meaux & Abbé de S. Germain, qui fit mettre à la

cle de Leucece. Là feut proposé le cas, & remonstré l'inconvenient des cloches transportées.

Apres avoir bien ergoté *pro & contrà*, feut conclud en *Baralipton*, que l'on envoyeroit le plus vieulx & suffisant de la faculté vers Gargantua, pour luy remonstrer l'horrible inconvenient de la perte d'icelles cloches. Et nonobstant la remonstrance d'aulcuns de l'Université, qui alleguoient que ceste charge mieulx competoit à ung Orateur, qu'à ung Sophiste, feut à cest affaire esleu nostre Maistre [13] Janotus de Bragmardo.

CHAP.

la place une Croix rouge. A l'égard de cette Idole, sa statue, qui étoit haute & droite, décharnée & toute enfumée de vieillesse, étoit placée contre la la muraille, du côté Septentrionnal, à l'endroit où est le Crucifix de l'Eglise, & elle étoit nuë, à la réserve de quelque draperie à peu d'endroits *.

13 *Janotus de Bragmardo* ] Vallambert d'Avalon, Medecin & Poëte a fait des Epigrammes Latines, parmi lesquelles il y en a quelques-unes contre un *Janotus* Orateur très-fatigant. Le surnom de *Bragmardo* fait souvenir de ce Maître *Jehan le Cornu* à qui Villon dans son petit Testament légue son *branc d'acier*, mot que Marot à la marge de son édition explique par celui de *braquemard*. Sarrasin, qui savoit bien son Rabelais, a visé à cet endroit dans son Testament de Goulu, c'est-à-dire, du fameux Parasite Pierre de Montmaur,

> *Pour* Janotus *mon vieil ami*
> *Sera mon gentil* Braquemart:
> *Puis encor* Theca calami
> *Qu'indoctes nomment Calemart.*

CHAP.

* *Corrozet, Ant. de Paris, c. 4.*

## CHAPITRE XVIII.

### *Comment Janotus de Bragmardo feut envoyé pour recouvrer de Gargantua les grosses cloches.*

MAistre Janotus tondu à la Cesarine, vestu de son liripipion à l'anticque, & bien antidoté l'estomach de coudignac de four, & eaüe beniste de cave, se transporta au logis de Gargantua, touchant devant soy trois vedeaulx à rouge museau, & trainant apres [1] cinq

CHAP. XVIII. 1 *Cinq ou six Maîtres inertes* ] Ceux que Rabelais appelle ici Maîtres *inertes* ou ignorans, c'étoient des Maîtres ès-Arts de l'ancienne Université de Paris. Il les appelle de la sorte par allusion au mot François *iners* fait du Latin *in artibus*, parce qu'ils étoient si ignorans de la bonne Latinité, qu'eux-mêmes se qualifioient en Latin *Magistri in artibus* au lieu d'*Artium* *, *Agnoscis, mi Lector, Atticam eloquentiam*, dit Erasme, à propos de ce qu'entre plusieurs pauvres raisons que certains entêtez alleguoient pour faire défendre aux jeunes gens la lecture de ses Colloques; ils disoient que dans cet Ouvrage, *ardua difficilesque Theologiæ quæstiones proponebantur, contra statuta per Magistros in artibus jurata* †. Les trois *Vedeaux* à rouge museau, que *Janotus de Bragmardo* touchoit devant soi, étoient autant de bedeaux, *pedelli*, que Rabelais traite de *vedeaux*, à la Gasconne, par allusion de *bedeau* à *vedeau* fait de *vitellus*: & de *vedeaux à rouge museau*, parce que tous jeunes qu'étoient ces *vedeaux* que Janotus touchoit

* *Mat. Cordier*, de corr. serm. emendatione, *cap.* 49. *n.* 5.
† *Erasme*, de Colloquior. utilitate.

cinq ou six Maiſtres inertes bien crottez à proufit de meſnaige. A l'entrée les rencontra Ponocrates, & eut frayeur en ſoy, les voyant ainſi deſguiſez, & penſoit que feuſſent quelcques maſques hors du ſens. Puis s'enqueſta à quelcqu'ung deſdicts Maiſtres inertes de la bande, que queroit ceſte mommerie ? Il luy feut reſpondu, qu'ils demandoient les cloches leur eſtre renduës. Soubdain ce propous entendu, Ponocrates courut dire les nouvelles à Gargantua, affin qu'il feuſt preſt de la reſponſe, & deliberaſt ſus le champ ce qu'eſtoit de faire. Gargantua admoneſté du cas, appella à part Ponocrates ſon Precepteur, Philotime ſon Maiſtre d'hoſtel, Gymnaſte ſon eſcuyer, & Eudemon : & ſommairement confera avecq eulx ſus ce qu'eſtoit tant à faire, que à reſpondre. Touts feurent d'advis qu'on les menaſt au retraict du guobelet, & là on les feiſt boyre ruſtrement, & affin que ce touſſeux n'entraſt en vaine gloire, pour à ſa requeſte avoir rendu les cloches, l'on mandaſt (cependant qu'il chop-

touchoit devant ſoi, ils avoient déja le viſage enluminé par le vin, comme ces *veaux* que les bouchers amenent de la campagne ont tous le muſeau rouge. *Cinq* ou *ſix* Maîtres inertes ſuivent *Janotus*, c'eſt-à-dire, vraiſemblablement, autant de Régens de Logique : & ce nombre ne doit pas ſurprendre, puiſque dans le ſeul College de Navarre il y avoit pour lors juſqu'à dix huit Régens pour la ſeule Grammaire *.

CHAP.

* *Mat. Cordier*, de corr. ſerm. emend. *c.* 49. *n.* 7.

choppineroit) querir le Prevost de la ville, le Recteur de la faculté, le Vicaire de l'Ecclise : esquelz davant que le Sophiste eust proposé sa commission, l'on delivreroit les cloches. Apres ce, iceulx presents, l'on oyroit sa belle harangue, ce que feut faict : & les susdictz arrivez, le Sophiste feut en pleine salle introduict, & commença ainsi que s'en suit, en toussant.

---

## CHAPITRE XIX.

### *La harangue de maistre Janotus de Bragmardo faicte à Gargantua pour recouvrer les cloches.*

1 EHen, hen, hen, *Mnadies*, Monsieur, *Mnadies*. Et *vobis* Messieurs. Ce ne seroit que bon que nous rendissiez nos cloches. Car

CHAP. XIX. 1 *Ehen, hen* &c. ] Ce qui faisoit ainsi tousser *Janotus* avant que de commencer sa harangue, ce n'étoit ni le grand âge de ce Docteur, ni la quantité de pain qu'il avoit mangé tant chez lui qu'a l'Hôtel de Gargantua. C'étoit de sa part une affectation préméditée d'imiter le fameux Prédicateur Olivier Maillard, qui de son tems en avoit usé de la sorte aux principaux endroits de quelques sermons. Le Ministre le Faucheur pag. 81. du Traité de l'action de l'Orateur, attribue mal à propos par bien des gens à Conrart. *Pour ce qui est de la toux, il s'est trouvé autrefois des Prédicateurs assez extravagans pour l'affecter comme une chose qui donnoit de la grace ou de la gravité à leurs discours ; témoin cet Olivier Maillard, qui en un sien sermon fait à Bruges l'an* 1500. *marquoit les endroits de son discours où il avoit dessein de tousser, y mettant, comme cela*

Car elles nous font bien besoing. Hen, hen, hasch. ( Nous en avons bien aultrefois refusé de bon argent de ceulx de Londres en Cahors, sy avions-nous de ceulx de [2] Bourdeaulx en Brye, qui les vouloient achapter pour la substantificque qualité de la complexion elementaire qui est intronificquée en la terresterité de leur nature quidditatisve ) pour extraneiser [3] les

*cela se voit en l'imprimé*, *Hem*, *hem*, *hem*. Ce qui a fait dire au prétendu Vigneul-Marville * copiste peu exact de cet endroit, que sans cet exemple on ne se seroit peut-être jamais avisé d'une éloquence tousseuse. Il ne se peut au reste rien de mieux imaginé que le *mna dies* .... par où débute le vieux *Janotus*, puisque cette impertinente prononciation de *bona dies* marque également le bredoüillement d'un Ivrogne & l'élocution vicieuse & corrompue qui regnoit dans les Ecoles avant la restitution des belles lettres. D'ailleurs, se pouvoit-il à ce Pédant rien de plus grossier que de commencer par un *bona dies* une harangue qu'il faisoit à son Prince? Et enfin, n'y avoit-il pas bien peu de sagesse à cet homme, de vouloir faire revivre cette ridicule maniere qu'avoient eu les Menots & les Maillards, de parler tantôt François & tantôt Latin dans un même discours?

2 *Bourdeaulx en Brye* ] Trait de raillerie contre ceux qui osent parler de ce qui les passe. Ils font autant de fautes qu'ils disent de mots.

3 *Les halotz & les turbines* ] Rabelais devoit écrire *halos*, car les Grecs parlant de ce météore ne déclinent pas ἅλως ἅλωτος, mais ἅλως ἅλω. Ils appellent ainsi l'aire d'une grange où l'on bat le blé, & parce que ces aires ordinairement étoient rondes, ils en donnerent le nom à ce cercle lumineux qui paroît quelquefois autour du Soleil ou de la Lune, lequel, suivant telle ou telle disposition marquée par les Physiciens, annonce un orage plus ou moins fort.

4

* *Dom Bonaventure d'Argonne Prieur de la Chartreuse de Gaillon*, *Auteur de* 3. *volumes de* Mélanges *in-*12. *publiez sous le nom de* Vigneul-Marville.

les halotz & les turbines sus nos vignes, vrayement non pas nostres, mais d'icy aupres. Car si nous perdons le piot, nous perdons tout, & sens, & loy. Si vous nous les rendez à ma requeste, j'y gagneray [4] six pans de saulcices, & une bonne paire de chausses, qui me feront grand bien à mes jambes, ou ils ne me tiendront pas promesse. Ho par Dieu, *Domine*, une paire de chausses est bonne : *& vir sapiens non abhorrebit eam.* Ha, ha, il n'ha pas paire de chausses qui veult. Je le sçai bien, quant est de moy. Advisez, *Domine*, il y ha dixhuict jours que je suis à [5] matagrabolizer ceste belle harangue. *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari : & quæ sunt Dei, Deo. Ibi jacet lepus.* Par ma foy, *Domine*, si

4 *Six pans de Saulcices* ] Au lieu de *six*, comme on lit ici dans toutes les éditions, il faut lire *dix*, comme au chap. suivant. Ci-dessous l. 2. chap. 5. *une grosse roche, aïant environ de douze toises en quarré, & d'epaisseur quatorze pans.* *Pan* est ici la même chose qu'*empan*, & ce mot qui vient de l'Allemand *Spann* est du Languedoc, ou en fait d'aûnage il signifie la distance qu'il y a du pouce au petit doigt, lorsque la main est etendue en largeur. Ce n'est pas au reste, de saucisses communes que parle ici Janotus ; *six* ou *dix* pans de telles saucisses, auroient été peu de chose pour la provision d'un grand mangeur comme lui. Il entend de gros saucissons ou cervelats, qu'en Languedoc on appelle aussi saucisses, & qui se gardent tout un hiver.

5 *Matagrabolizer* ] Brusquambille écrit *metagrabouliser*. Oudin l'écrit de même. C'est pourtant, non pas *meta*, mais *matagrabolizer* qu'ils devoient écrire, conformement à Rabelais qui en forgeant ce mot a eu en vûe ces trois-ci μάταιος *inepius*, γράφω *scribo*, & βάλλω *jacio*, d'où faisant à sa mode ματαιογραφοβολίζειν, *ineptas scriptiones emittere*, il a formé ensuite son

si voulez soupper avecques moy [6] *in camera*, par le corps Dieu, *charitatis*, [7] *nos faciemus bonum cherubin. Ego occidi unum porcum*, & [8] *ego habet bonum vino*: Mais

9

son François *matagrabolisér*.

6 *In camera . . . . . charitatis* ] La chambre où les Moines mendians font bonne *chere* des bribes qu'on leur donne par *charité* *. *Charitatis* est un mot qui se répete en débauche dans la Chanson du Pere *la Butte*.

7 *Nos faciemus bonum cherubin* ] Nous ferons bonne *chere*, & à force de boire nous nous rendrons la face *Chérubique*. C'est ce que ces mots signifioient autrefois dans l'Ecole de Paris; & pour preuve que ce beau Latin étoit encore en vogue entre les Ecoliers au commencement du regne de François premier, c'est que Maturin Cordier releve & corrige cette locution barbare jusqu'à trois fois pour le moins dans ses Dialogues *De corrupti sermonis emendatione* imprimez pour la premiere fois l'an 1531.

8 *Ego habet bonum vino* ] On pourroit croire que Rabelais auroit ici voulu outrer la raillerie, ou qu'elle ne regarderoit tout au plus que les Theologiens, par rapport à la Maxime *non debent verba cœlestis Oraculi subesse regulis Donati* †: mais point du tout, & il n'est rien de plus vrai qu'un grand nombre de Docteurs de toutes les Facultez soûtenoient qu'on pouvoit congrûment joindre les Pronoms de la premiere personne avec la troisiéme d'un verbe. *Incredibile propè dictu est*, dit Freigius dans la vie de Ramus, *sed tamen verum, & editis libris proditum, in Parisiensi Academia doctores extitisse, qui mordicus tuerentur ac defenderent*, Ego amat, *tam commodam orationem esse, quàm* Ego amo, *ad eamque pertinaciam comprimendam consilio publico opus fuisse*. On auroit, au reste, bien de la peine à deviner sur quoi ces Docteurs fondoient une telle opinion, qui effectivement fut enfin condamnée solemnellement par la Sorbonne & par la Faculté de Theologie d'Oxfort, si Agrippa ne donnoit à entendre que c'étoit sur le Texte Hébreu de deux passages de l'ancien Testament. *Sunt adhuc*, dit-il, *aliæ Grammaticorum perniciosæ hæreses, verum tam occultæ, tamque subtiles, ut nisi Oxonienses acutissimi Anglorum Theologi, atque Parrhisiensium Sorbonistæ*

* *Contes d'Eutrapel. chap.* 20.

† *St. Gregoire, vers la fin de la préface de ses Morales.*

9 de bon vin on ne peult faire maulvais latin. Or

*benistæ, lynceis oculis has perspexissent, magnisque sigillis condemnassent, vix aliquis posset præcavere. Ejusmodi sunt si quis æquè bene dictum senserit,* Christus prædicas, Christus prædicat; Ego credis, tu credit, credens est ego. *Item, quod verbum manens verbum potest privari omnibus accidentibus. Item, quod nullum nomen est tertia persona, & his similia. Quæ profectò si hæretica dici debeant, hæretici erunt imprimis Prophetæ Isaias & Malachias, quorum uterque inducit Deum de se ipso loquentem, prior ad Ezechiam his verbis: Ecce ego* addet *super dies tuos* &c. *. *Non enim dicit* addam, *sed* addet. *Alter sic: Et si* Domini ego, *ubi est timor meus?* † *quo in loco facit Deum pluralitè se appellare* Dominos, *sed multò magis hæretici erunt omnes qui nunc per universum Romanum orbem habentur Theologi, quatenus universam orthodoxæ Ecclesiæ doctrinam novitate pronunciationis contra omnem Grammaticorum artem ac usum ad confictas voces, monstrosa vocabula, & perplexa Sophismata protraxerunt, ausi insuper docere Theologiam ipsam incorrupto Sermone tradi non posse.* ** Erasme, qu'Agrippa n'a fait que paraphraser, avoit touché ce plaisant démêlé dans son *Encomium Moriæ*, pag. 153. de l'édition de Bâle 1676. où il faut voir le Commentaire.

9 *De bon vin on ne peult faire maulvais latin* ] C'est qu'à l'incongruité près, par *bonum vino*, ou *bonus vina*, comme on lit dans l'édition de Dolet, on comprend aussi aisément que par *bonum vinum* qu'il est question de *bon vin*. Or, suivant les Canonistes, il suffit de se faire entendre. On demande chez eux si ce seroit batiser que de dire *omine atris & ilii* &c. au lieu de *nomine patris & filii* &c.
„ On répond que non, & que
„ telle diminution empéche le
„ Batême : car, dit-on, le sens
„ & l'entente des paroles est
„ müé, car *atris* ne signifie pas
„ le pére : ne *ilii* le fils : pour ce,
„ Baptesme ainsi fait est nul.
„ Mais si celle diminution est
„ en la fin de la diction, comme
„ qui ôteroit *S* de celle diction
„ *patris* en disant *patri* : & des
„ autres semblables, telle dimi-
„ nution n'empesche pas le Bap-
„ tême : car ung même sens de-
„ meure ès paroles, mais que
„ l'intention de bien dire y soit.
„ Et en Decret est rapporté ung
„ exemple, *de consecr. dist.* 4.
„ *cap. retulerunt*, d'ung Prêtre
„ ignorant de la langue Latine
„ bap-

* *Esaïe, verset* 5. *du chap.* 38.
† *Malachie, chap.* 1. *verset* 6.
** *Agrippa*, de vanitate scientiar. c. 3.

Or ſus *de parte Dei*, *date nobis clochas noſtras*. Tenez, je vous donne de par la faculté, [10] ung *Sermones de Utino*, que *utinam* vous nous bailliez nos cloches. *Vultis etiam pardonos?* [11] *Per diem vos habebitis*, *& nihil poyabitis.*

O Monſieur, *Domine*, *clochidonnaminor nobis*, Dea, *eſt bonum urbis*. Tout le monde s'en ſert. Si voſtre jument s'en treuve bien : auſſi faict noſtre faculté, *qua comparata eſt jumentis inſi-*

„ baptiſant ung enfant en diſant „ *in nomina patria & filia & ſpi-* „ *tum ſancta amen.* Auquel De- „ cret le Pape dit que l'enfant „ fut baptiſé. Conſideré que le „ Prêtre étoit bien dévot hom- „ me, & avoit intention de bien „ dire, & ne failloit que par „ ignorance & inſcience. *

10 *Ung Sermones de Utino &c.* ] Alluſion du mot *utinam* au nom d'*Utinum* ou Udine, ville capitale du Frioul & patrie d'un Religieux Dominicain, duquel on a un gros volume de Sermons, ſous le titre de *Sermones aurei de Sanctis Fr. Leonardi de Utino*, imprimez pour la premiére fois l'an 1473. à Veniſe, réimprimez en 1496. encore en 1503. à Lyon par Me Jean Cleinmann, puis encore l'an 1517. auſſi à Lyon. Pour entendre cet endroit du diſcours de *Janotus*, il ne faut que ſuppoſer que comme ces Sermons étoient fort en vogue, la Faculté, qui croïoit flater le goût du Prince, s'étant perſuadée que Gargantua pourroit ſe laiſſer fléchir à rendre les Cloches, ſi dans le même tems qu'on l'en prieroit de ſa part, elle lui faiſoit préſenter un Exemplaire du *Sermones de Utino*, le Pédant Janotus crut ne pouvoir faire plus à propos ſon préſent, qu'en accompagnant d'un affectueux *Utinam* la très-humble ſupplication qu'il faiſoit à Gargantua de rendre les Cloches de l'Egliſe Notre-Dame.

11 *Per diem* ] il jure *per diem* n'oſant jurer *per Deum*, & Béze eſt encore plus facétieux lors que jurant *per diem* dans ſon Paſſavant, il ajoûte *ſicut dicit David*, comme pour mieux ſauver encore ſon jurement à la faveur du 6. verſet du Pſeaume 120.

* Manipulus Curatorum, *chez la veuve J. Trepparel, au feuillet 9.*

*insipientibus, & similis facta est eis*, [12] *Psalmo nescio quo*, si l'avois-je bien quotté en mon [13] paperat, [14] *& est unum bonum* Achilles, Hen, hen, ehen, hasch. C'a je vous prouve que me les doibvez bailler. *Ego sic argumentor. Omnis clocha clochabilis in clocherio clochando, clochans clochativo, clochare facit clochabiliter clochantes. Parisius habet clochas.* [15] *Ergo gluc*, Ha,

120. ou 121.

12 *Psalmo nescio quo* ] L'étourdi, que ce Maître *Janotus*! ces paroles sont prises du Pseaume 48. ou 49. *Et homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus & similis factus est illis.* Ce qu'au reste il applique ce passage à l'Université de Paris, c'est qu'aïant abusé de sa trop grande autorité pour exciter diverses mutineries sous les regnes précedens, elle se trouvoit alors un peu bridée à comparaison de ces tems-là.

13 *Paperat* ] *Libro di conti*, dit le Diction. Fr. Ital. d'Ant. Oudin. Ici, c'est proprement le broüillon de la harangue de *Janotus*.

14 *Et est unum bonum* Achilles ] Il veut dire que son argument pris du Pseaume étoit invincible, comme un second *Achille*. Vivès, en son Dialogue intitulé : *Schola. Argumentum hoc est planè* Achilles *invincibilis : jugulum petit, non poterit propugnator se tueri, statim dabit manus.* Le 52. des *Arrêts d'Amours*, ajoûté aux précedens de Martial d'Auvergne par Gilles d'Aurigni dit Pamphile : *quelque chose que lesditz marys veulent dire & faire leur* Achilles *de l'Arrest des ribaultz mariez.*

15 *Ergo gluc* ] Cette expression qui nous est venuë de l'Université, pourroit bien être une contraction d'*ergo Goguelu*. Rabelais, l. 5. chap. 13. *Et toy* Goguelu, *n'y veulx-tu rien dire ? Goguelu* est un terme de mépris, & selon Ménage ce mot vient de *cucullatus* *, c'est-à-dire, *encoqueluché*, comme les Moines qui autrefois prêtoient le collet à tous venans dans les Disputes, & qui le plus souvent concluoient fort mal. Les Capettes de Montaigu, espece de pauvres Ecoliers, portoient aussi la *cuculle*, de sorte que comme souvent aussi

* *Diction. étym. au mot* Goguelu.

Ha, ha, ha. C'est parlé cela. Il est *in tertio prima* en *Darii* ou ailleurs. Par mon ame, j'ay veu le temps que je faisois diables de arguer. Mais de present je ne fays plus que resver. Et ne me fault plus doresnavant que bon vin, bon lict, le dos au feu, le ventre à table & escuelle bien profunde. [16] Hay, *Domine*, je vous prie *in nomine Patris & Filii & Spiritus Sancti, Amen*, que nous rendez nos cloches : [17] Dieu vous gard de mal, & nostre Dame de santé, *qui vivit & regnat per omnia secula seculorum, Amen.*

aussi il arrivoit de disputer, & que rarement ces pauvres jeunes gens raisonnoient juste, que sçait-on si ce n'aura pas été principalement par rapport à eux qu'on aura dit *ergo gluc*, ou *glu*, comme on parle aujourd'hui, pour *ergo Goguelu?* Et cela après leurs propres Régens qui les oïant d'ordinaire mal conclure, avoient de coûtume de les apostropher d'un *ergo glu* ou *ergo Goguelu?* c'est-à-dire, Eh bien, sot ou âne encoqueluché que tu es, quelle conséquence veux-tu tirer de tes prémisses ou de ton argument? *Gluc* est aussi un mot dont usent les Allemans pour souhaiter à quelqu'un que Dieu l'aide, que Dieu l'assiste, & en ce sens il se peut qu'après eux nous l'aurions appliqué à un Logicien timide, & que le voïant dans les convulsions de son *ergo*, nous lui aurions dit *gluck*, c'est-à-dire, courage, bon, pour l'exciter à pousser ferme son argument.

16 *Hay* Domine] C'est le *deh* & l'*ahi* des Italiens. Nous écrivons aujourd'hui plus communément *hé* ou *eh*.

17 *Dieu vous gard de mal, & Nostre-Dame de santé*] L'intention de ce vieux rêveur étoit de dire : Dieu & Notre-Dame de Santé vous gardent de mal : mais Rabelais lui a prêté cette expression qui est Dauphinoise, pour en la personne d'un ignorant & d'un Pédant tourner en ridicule la vicieuse façon de parler de nos Anciens & du petit peuple d'aujourd'hui, qui souvent donne lieu à des équivoques essentielles ; car, de la maniere dont s'exprime *Janotus*, on diroit qu'il prie que Notre-Dame préserve de Santé ceux que Dieu aura gardez de mal.

*Amen.* Hen, hasch, chasch, granhenhasch.

*Verum enim verò quando quidem dubio procul. Edepol quoniam ita certe meus Deus fidius*, une ville sans cloches, est comme ung aveugle sans baston, ung asne sans croupiere, & une vache sans cymbales. Jusques à ce que nous les ayez renduës nous ne cesserons de crier apres vous, comme ung aveugle qui ha perdu son baston: de braisler comme ung asne sans croupiere: & de bramer, comme une vache sans cymbales. Ung quidam latinisateur demourant pres l'hostel Dieu dist une fois, alleguant l'authorité d'ung Taponnus (je faulx, c'estoit [18] Pontanus)

18 *Pontanus Poëte Séculier*] C'est le célébre Jean Jovien, Pontan. *Janotus* le traite de *Poëte seculier* par un Sobriquet, sous l'idée duquel les Sorbonistes comprenoient généralement tous les bons Auteurs Grecs & Latins, tant anciens que modernes, mais particulierement les amis de Reuchlin, & les autres personnes qui de ce temslà avoient renoncé aux vains titres de l'Ecole & à sa barbarie, pour s'adonner à l'étude des Langues, de la Philosophie & des belles Lettres. Jean de Sarisberi, l. 1. *Metalog.* c. 3. où il parle de la barbarie qu'introduisit dans les lettres la vaine science des Scholastiques: *Sufficiebat ad victoriam verbosus clamor, & qui undecumque aliquid inferebat, ad propositi perveniebat metam: Poëta, Historiographi habebantur infames, & si quis incumbebat laboribus antiquorum, notabatur, & non modò asello Arcadiæ tardior, sed obtusior plumbo omnibus erat in risum.* La haine de ces gens-là pour ce qu'ils appelloient par mépris *secularia scripta* n'est pas moins sérieusement décrite par Budé, part. 1. de ses Annot. sur les Pandectes, pag. 469. & suiv. de l'edit. *in*-8°. Lyon 1562. mais où elle l'est dans les termes les plus facétieux, c'est en plusieurs endroits de la satire que quelques amis de Reuchlin publierent sous le titre d'*Epist. obscur. viror.* contre ses adversaires. Sous ombre que Ciceron, Virgile & semblables Auteurs n'avoient pas pris le Bonnet de Docteur à Paris ou à Cologne, c'étoient selon ces Theologiens barbares, tout autant de chetifs

nus) Poëte seculier, [19] qu'il desiroit qu'elles feussent de plume, & le batail feust [20] d'une queuë de regnard : pource qu'elles luy engendroient [21] la chronicque aux trippes du cerveau,

tifs *Poëtes Séculiers*, dans les ouvrages desquels certain Aleman de Nuremberg désigné plaisamment sous le nom de Docteur *Hafen-muss* ou Potage de marmite, croïoit qu'il étoit dangereux que des Ecoliers puisassent les principes de la langue Latine. *Et scribatis mihi*, le fait-on écrire à Ortvinus son ami & son oracle, *an est necessarium ad æternam salutem, quod Scholares discunt Grammaticam ex* Poëtis secularibus, *sicut est Virgilius, Tullius, Plinius & alii?*

19 *Qu'il desiroit*] Cet *il* est équivoque, & on doit le rapporter non à Pontan, mais au *Quidam Latinisateur*. En effet, Pontan a bien fait quelque raillerie des Cloches dans son dialogue intitulé *Charon* : mais nullement celle dont il est ici question. Il est sûr de plus qu'il n'a jamais été déclaré hérétique, ni pour avoir plaisanté sur les Cloches, ni pour d'autres raisons, quoique son dialogue *Charon* ait été défendu à cause de la liberté avec laquelle il y est parlé des gens d'Eglise. J'avouë que nonobstant tout ce que je viens de dire, Rabelais semble uniquement avoir eu en vûë Pontan, aiant lui-même chap. 27. du l. 5. répeté cette plaisanterie touchant les Cloches, & douté si peu qu'elle fût de Pontan qu'il la qualifie *devise Pontiale*. Cela est embarassant, & pourroit confirmer le soupçon qu'on a que ce 5. livre est supposé; outre que difficilement Rabelais aura-il jamais fait de *Pontanus* un adjectif aussi irrégulier que l'est *Pontial*.

20 *D'une queuë de Regnard*] Cette pensée, qui revient encore au chap. 27. du l. 5. se trouve dans le livre intitulé la Nef des fous, au ch. qui a pour titre, *de n'avoir cure des détractions & vaines parolles d'un chacun*. Toutes les calomnies qu'on sauroit semer contre la réputation d'un honnête homme, dit ce vieux livre, ne doivent l'émouvoir non plus que si on ébranloit à ses oreilles une cloche dont le batail seroit d'une queuë de Renard.

21 *La Chronicque aux trippes du cerveau*] Il entend la migraine, maladie chronique du cerveau. Les Médecins distinguent entre maladie aiguë Πάθος ὀξὺ qui ne dure pas; soit parce qu'on en meurt, soit par ce qu'on en guérit en peu de tems, & maladie Chronique Πάθος χρόνιον ainsi dite de χρόνος *tempus*, parce qu'elle revient

veau, quand il composoit ses vers carminiformes. Mais [22] nac petetin petetac, ticque, [23] torche lorgne, il feut déclairé hereticque : [24] nous les faisons comme de cire. Et plus n'en dist le deposant. [25] *Valete & plaudite.* [26] *Calepinus recensui.*

CHAP.

revient de tems à autre, & dure.

22 *Nac petetin petetac, ticque* ] Mots qui imitent le bruit que font plusieurs forgerons qui frapent ensemble. Belleau dans son *Dictamen metrificum*,

*. . . . patatic patatacque sonantes*
*Enclumas.*

*Janotus* se rappelle le moment que toute la Sorbone en corps daubant sur le *Latinisateur*, le déclara hérétique pour avoir parlé irréveremment des Cloches de Notre-Dame : & à ces mots de sa harangue il se démeine des bras comme s'il gourmoit encore actuellement ce pauvre homme. Régnier Sat. X.

*. . . . ainsi ces gens à se picquer ardents*
*S'en vinrent du parler à* tic tac, *torche lorgne*,
*Qui, casse le museau, qui, son rival éborgne.*

23 *Torche lorgne* ] Encore au chap. 29. du l. 2. *en frappant* torche lorgne *dessus le géant*, c'est-à-dire, *à tors & à travers*. *Torche* ici, & dans la signification de flambeau *tors* vient de *torquere* : & *lorgne*, d'où *lorgner*, de λορδὸς, d'où *Lordus* qui en bas Latin est celui qui a le dos & la tête courbez en devant. *Lorducare* dans Du Cange c'est marcher la tête ainsi baissée. *Lordus*, *lordicus*, *lordicinus*, *lordicare*, *lordicinare*, lorgner, parce qu'on ne peut dans cette situation regarder que de coté.

24 *Nous les faisons comme de cire* ] Nous faisons les hérétiques comme il nous plait, en perfection, & comme si nous les jettions en moule. Le Roman de la Rose, au feüillet 6. tourné de l'édition retouchée par Marot.

*De son nez ne vous sçay que dire,*
*Fors que mieulx fait ne fust de cire.*

25 *Valete & plaudite* ] Janotus venant de donner la Comedie, il étoit bien juste qu'il finît de la même maniére que Plaute & Terence finissent la plûpart des leurs.

26 *Calepinus recensui* ] Le Pé-

26

## CHAPITRE XX.

### *Comment le Sophiste emporta son drap, & comment il eut procez contre les aultres Maistres.*

LE Sophiste n'eut si tost achevé que Ponocrates & Eudemon [1] s'esclafferent de rire tant profondement, qu'ils en cuidarent rendre l'ame à Dieu, ne plus ne moins que Crassus, voyant ung asne couillart qui mangeoit des chardons :

dant finit sa harangue à la maniére des anciens Grammairiens qui mettoient leurs noms au bas des manuscrits qu'ils avoient revûs & corrigez : après quoi on les copioit. On voit en cette maniére, *Calliopius recensui*, *Eutropius recensui* ; parce que Calliopius avoit corrigé le manuscrit de Terence, & Eutropius celui de Végece. De même, *Julius Celsus recensui*, *Symmachus recensui*, parce que le premier de ces deux autres Critiques avoit corrigé le manuscrit des Commentaires de César, & l'autre Aurelius Victor *. A cet ancien usage a aussi visé Verville, lors qu'au bas du titre de son Moïen de parvenir il a mis *Recensuit Sapiens ab A. ad Z.* Rabelais au reste, donne ici à entendre que le Vocabuliste Calepin, qui mourut environ l'an 1510. avoit revû la harangue de *Janotus*, que cet ignorant avoit fait encore moins Latine que nous ne la voïons.

CHAP. XX. 1. *S'esclafférent de rire* ] Ci-dessus au Chap. XI. *puis s'esclaffoient de rire.* On parle de la sorte en Languedoc, & † en Dauphiné, & même en Bretagne. C'est une onomatopée qui se remarque dans l'Alleman *Schlapp*, & dans l'Italien *schiaffo*, souflet.

2

* Scaligerana, *au mot* Explicit.

† *Contes d'Eutrapel, chap. XI.*

chardons : & comme [2] Philemon, voyant ung asne qui mangeoit des figues qu'on avoit apprestées pour le disner, mourut de force de rire. Ensemble eulx commença rire Maistre Janotus, à qui mieulx mieulx, [3] tant que les larmes leur venoient éz yeulx, par la vehemente concussion de la substance du cerveau : à laquelle feurent exprimées ces humiditez lachrymales, & transcoulées jouxte les nerfs opticques. [4] En quoy par eulx estoit Democrite Heraclitisant, & Heraclite Democritisant representé.

Ces rys du tout sedez, consulta Gargantua avecques ses gens sus ce qu'estoit de faire. Là feut Ponocrates d'advis qu'on feist reboire ce bel Orateur. Et veu qu'il leur avoit donné du passetemps, & plus faict rire que n'eust faict [5] Songecreux, qu'on luy baillast [6] les dix pans de

2. *Philemon* ] C'est le même qu'au l. 4. chap. 17. Rabelais appelle *Philemenès* pour montrer qu'il avoit vû aussi le Valére Maxime *in fol.* Paris, 1517. où il est nommé de la sorte l. 9. c. 12. Cette histoire, au reste, se trouve encore dans Lucien, l. 2. au chap. de la longue vie de quelques personnes.

3. *Tant que les larmes leur venoient ez yeulx* ] Marot dans l'Epitaphe de Jean de Serre excellent Joüeur de Farces.

*Que dis-je ? on ne le pleure point ?*
*Si fait-on : & voici le poinct.*
*On en rit si fort en maints lieux,*
*Que les larmes viennent aux yeulx.*

4 *En quoi par eulx estoit Democrite Heraclitisant, & Heraclite Democritisant representé.* ] Ceci n'est pas dans l'édition de Dolet 1542. non plus que dans celle de Fr. Juste 1535.

5 *Songecreux* ] Pierre Gringore, dit Vaudemont, Hérault d'armes du Duc de Lorraine, a fait un Livre intitulé *Les Contreduits de Songecreux*, partie en prose

de saulcices, mentionnez en la joyeuse harangue, avecques une paire de chausses, trois cents de gros bois de moulle, vingt & cinq muitz de vin, un lict à triple couche de plume anserine, & une escuelle bien capable & profunde: lesquelles disoit estre à sa vieillesse necessaires. Le tout feut faict ainsi qu'avoit esté deliberé: excepté que Gargantua, doubtant qu'on ne trouvast à l'heure chausses commodes pour ses jambes: doubtant aussi de quelle façon mieulx duiroient audict Orateur, ou [7] à la martingale, qui

prose, partie en vers, espece de Satire générale, imprimée *in* 8°. à Paris chez Galiot Du Pré 1530. Ce n'est pas très-assurément de ce *Songecreux* froid & insipide que Rabelais a voulu parler, c'est du *Magister noster Songecrusius*, Auteur de l'Almanach facétieux rapporté dans le catalogue de la Bibliotheque de S. Victor. L'ouvrage d'impression Gothique en 4. feüillets *in* 4°. est en rime Françoise par petits quatrains. Il est intitulé, *La Prénostication de Maître Albert Songecreux Biscain*, & au bas du titre de l'exemplaire que j'ai vû sont ces mots écrits à la main, d'une écriture fort ancienne, *Proclamatum mense Decembri* 1527. C'est de cet Almanach que fait mention H. Etienne ch. 39. de son Apologie d'Herodote, pag. 525. de l'édit de 1566. en 572. pages.

6 *Les dix pans de saulcices*, &c.] Dans la harangue de Janotus toutes les éditions précédentes ne parloient que de *six pans*, mais on voit ici qu'au lieu de *six* il faut lire *dix* dans cette harangue.

7 *A la Martingale* [ *qui est ung pont-levis de cul* ] Ce qui est entre ces marques [ ] a eté ajouté sur l'édition de 1555. Béze dans sa lettre sous le nom de *Benedictus Passavantius* au Président Liset nouvel Abbé de S. Victor, témoigne que le Président Liset portoit de cette sorte de chausses. *Quamvis*, lui dit-il, *non plus faciat ad propositum, quam si canendo Missam, tu faceres totum*, ( *tu benè me intelligis* ) *in caligis tuis ad Martingalam*. Du reste, cette maniere de Culottes, ainsi nommées à cause que les *Martégaux* peuples de Provence en portoient de telles, étoient encore à la mode environ l'an 1579. entre les *Mignons*

qui est ung pont-levis de cul, pour plus aisément fianter : ou [8] à la mariniere, pour mieulx soulaiger les roignons : ou à la Souice, pour tenir chaulde [9] la bedondaine, ou [10] à queuë de merlus, de paour d'eschauffer les reins : luy feist livrer [11] sept aulnes de drap noir, & trois de

*Mignons* de la Cour, * qui les faisoient servir à un tout autre usage que celui pour lequel on les avoit inventées.

8 *A la mariniere*] *Caligæ follicantes* Ces culottes, differentes de celles que depuis on nomma chausses *à la matelote* †, étoient froncées par haut & par bas & ne passoient point le dessus du genou. Voïez le Nomenclator de Junius, & Nicot au mot *Bragues*.

9 *La bedondaine* ] Et l. 2. ch. 7. *La* bedondaine *des Présidens*. Selon Fauchet & Ménage on a appellé *Dondon* une femme grosse & courte, de *dondaine* ancienne machine qui jettoit de grosses boules de pierres rondes : & du même mot on a appellé *bedaine* un grand ventre de la grosseur des anciennes doubles dondaines. ** Mais, n'en déplaise à l'un & à l'autre, *bedon* est la racine des mots *bedaine* & *dondaine*, & même de *bedondaine*. On a dit *bedon* par onomatopée pour *tambour*, de bedon *bedaine*, & par réduplication *bedondaine*, d'où l'on a tiré *dondaine*. Rabelais donne aux Suisses pour ventres des *bedondaines*, parce que cette nation qui pour l'ordinaire a le ventre fort gros, porte ses culottes d'une maniere qui le fait paroitre encore plus gros.

10 *A queuë de Merlus* ] Culottes, non à la maniere d'un cotillon fort court, mais divisées par le bas en deux parties propres à y passer les jambes & les cuisses. On les appelloit chausses *à queuë de Merlus*, parce que le *Merlus* espece de brochet de mer a la queuë ainsi partagée.

11 *Sept aulnes de drap* [ *noir & trois de* ] *blanchet pour la doublure* ] C'est ainsi qu'il faut lire, conformément aux éditions de 1535. & de 1542. C'est de celle de 1553. que l'omission de ce qui est entre ces marques [ ] a coulé jusques dans les plus nouvelles. Si on demande pourquoi ceux qui deputerent

* *H. Etienne, Dial. 1. du Nouv. lang. Fr. Ital. p.* 210.
† *H. Etienne*, ibid.
** *Fauchet, l. 2. de la Milic. & des Armes.*

de blanchet pour la doubleure. Le bois feut porté

rent *Janotus* lui promirent de l'étoffe pour salaire de sa harangue, j'oserois bien assûrer que c'est parce qu'on le regardoit sur le pié d'un ancien Régent, à qui de son tems les Leçons s'étoient païées partie en drap, partie en argent. C'est Richard de Bury Chancelier d'Angleterre, qui nous apprend cet usage chap. 1. de son *Philobiblium*, Imprimé *in* 8°. à la fin de la centurie des Epîtres Philologiques publiées par Goldast l'an 1610. à Francfort. *Hi sunt magistri*, dit-il parlant des livres, *qui nos instruunt sine virgis & ferula, sine verbis & cholera, sine pannis & pecunia.* Ce que Rabelais appelle *blanchet* étoit proprement une étoffe de laine *blanche*, qui le plus souvent servoit à faire des chemisettes, que pour cette raison on nomma *blanchets*, quoiqu'il se vît de ces chemisettes dont l'étoffe étoit brune. Patelin, dans la Farce qui porte son nom,

*Et pour un* blanchet, *Guillemette,*
*Me faut trois quartiers de* brunette.

Or, la même étoffe ne servoit pas seulement aussi à des doublures, comme ici dans Rabelais : on en faisoit encore des culottes galantes, témoin cette vieille chanson Messine, qui dépeint la parure d'un jeune amoureux,

*Il é les châsses de* blancha
*E lo porpoin de taffeta*
*E lo manté de Camela.*

Vraisemblablement il s'en faisoit aussi des cotillons pour femmes, & alors le *blanchet* prenoit le nom de *bureau* ou de *brunette*, suivant que l'étoffe en étoit ou teinte ou non teinte, ou fine ou grosse. Et de là vient le Proverbe du Roman de la Rose, rapporté dans la 29. Nouvelle de l'Héptaméron; qu'

*Aussi bien sont amourettes*
*Sous* burreau *que sous* brunettes.

Enfin, on voit au chap. XI. du l. 2. de Rabelais, qu'il y avoit aussi des *blanchets raiez*, comme le sont une partie des flanelles qui nous viennent d'Angleterre. Du reste, puisque dans les chausses de *Janotus*, il ne devoit entrer que trois aûnes de blanchet pour doubler sept aûnes de drap, il faut, ce me semble, de deux choses l'une ; ou que le blanchet fût plus large de plus du double que le drap noir qu'on emploïoit à des culottes, ou que ces extravagantes culottes fussent de beaucoup plus amples que leur doublûre, ce qui suppose qu'elles étoient bouffantes & enflées par le dehors, à la maniere de celles que les portraits de ce tems-là donnent aux personnes du beau monde & aux gens de cour.

porté par les gaingnedeniers, les Maistres ez arts portarent les saulcices & escuelle. Maistre Janot voulut porter le drap. Ung des dicts Maistres, nommé Maistre Jousse Bandouille, luy remonstroit que ce n'estoit honneste ny decent à son estat, & qu'il le baillast à quelcqu'ung d'entre eulx. Ha (dist Janotus) Baudet Baudet, tu ne concluds poinct *in modo & figura*. Voila de quoi servent [12] les suppositions, &

12 *Les Suppositions, & parva Logicalia*, Agrippa, dans l'énumération qu'il fait des ridicules & dangereuses subtilitez de la science des Sophistes ou Scholastiques de son tems, parle ainsi du livre intitulé *Parva Logicalia*, où cette pernicieuse doctrine étoit enseignée & traitée à fonds : *Longè plura prodigia majoraque portenta iis addidit recentior Sophistarum Schola, de terminorum passionibus, de infinito, de comparativis, de superlativis, de differt aliud ab alio, de incipit & desinit, de formalitatibus, hacceitatibus, instantibus, ampliationibus, restrictionibus, distributionibus, intentionibus*, suppositionibus, *appellationibus, obligationibus, consequentibus, indissolubilibus, exponibilibus, reduplicativis, exclusivis, instantiis, casibus, particularisationibus, suppositis, mediatis & immediatis, completis & incompletis, complexis & incomplexis, & cæteris intolerandis vanisque vocabulis, quæ traduntur in* parvis Logicalibus, *quibus omnia quæcunque reipsa falsa sunt & impossibilia, vera esse facilè convincent : & contrà quæcunque vera sunt, velut ex equo Trojano erumpentes, iis machinis subito verborum incendio ac ruina vastabunt* *. Cette fausse Dialectique, qui ne s'étoit établie dans le douziéme siécle, que sur décri de la solide Dialectique enseignée par Aristote, fut quelque tems après réduite en Art par *Petrus Hispanus* de Lisbonne, qui fut depuis Pape sous le nom de Jean XXII †. Cet homme est l'Auteur du *Parva Logicalia*, composé de huit Traitez particuliers, qu'on augmenta de deux autres dans la réimpression qui se fit de ce Volume en gros *octavo*, avec un

* De Vanit. scient. *c.* 8.

† *Platine, dans la vie de ce Pape.*

& *parva logicalia. Pannus pro quo supponit? confusè* (dist Bandouille) *& distributivè.* Je ne te demande pas (dist Janotus) Baudet, *quomodo supponit*, mais *pro quo* : c'est, Baudet, *pro tibiis meis*. Et pource le porterai-je *egomet, sicut suppositum portat adpositum*. Ainsi l'emporta en tapinois, [13] comme feit Patelin son drap.

un ample Commentaire, à Cologne chez Henri Quentel, l'an 1500. Et c'étoit dans ce bel ouvrage, dont les vieux Pedans faisoient un cas merveilleux *, que le Sophiste *Janotus* avoit puisé la science dont il prétendoit se faire honneur auprès de Gargantua, & des personnes de la suite de ce Prince.

13 *Comme feit Patelin son drap* ] Le Drapier, dans la Farce qui porte le nom de Patelin,

*Dea, il s'en vint* en tapinois
*A tout mon drap soubz son essèlle.*

Cette Farce, qui suivant la remarque de Pâquier †, selon ce qu'on y voit, que six aûnes de drap, achettées par Patelin à 24. sols Parisis l'aûne, faisoient six écus, paroît avoir eté faite à Paris vers l'an 1470. puisque les écus d'or vieux ou à la Couronne, qui en ce tems-là furent mis à 30. sols Tournois, haussérent de prix en 1473. ** fut imprimée pour la premiere fois *in* 8°. aussi à Paris par Simon Vostre, sans date. Elle parut en Latin peu de tems après, traduite par Reuchlin § qui prit le faux nom d'*Alexander Connibertus*. Comme cette édition étoit pleine de fautes, le neveu du Traducteur en procura une seconde Gothique en petit *in* 12. sur velin chez Guillaume Eustace avec Privilege de Loüis XII. en date du 6. Septembre 1512. Le titre de cette traduction laquelle, soit dit en passant, ne vaut rien, est tel : *Comœdia nova quæ Veterator inscribitur, alias Pathelinus, ex peculiari lingua in Romanum traducta eloquium.* Simon de Colines la reimprima *in* 8°. 1543. *Latinis*

* *Epist. Obsc. Viror. pag. m.* 464.
† *Recherches de la France, l.* 8. *ch.* 59.
** *M. le Blanc, Traité des Monnoyes sous le Regne de Louis XII.*
§ *Biblioth. de Gesner, Zurich.* 1545. *p.* 398.

drap. Le bon feut quand le touſſeux glorieuſement en plein acte, tenu [14] chez les Maturins, requiſt ſes chauſſes & ſaulcices : Car peremptoirement luy feurent deniez, par aultant qu'il les avoit eu de Gargantua, ſelon les informations ſus ce faictes. Il leur remonſtra que ce avoit eſté [15] de *gratis*, de ſa liberalité : par laquelle ils n'eſtoient mie abſouls de leurs promeſſes. Ce nonobſtant luy feut reſpondu qu'il ſe contentaſt de raiſon, & que aultre bribe n'en auroit. Raiſon ? ( diſt Janotus ) Nous n'en uſons poinct ceans. Traiſtres malheureux, vous ne valez rien. La terre ne porte gens plus meſchants que vous eſtes. Je le ſçay bien : ne clochez pas devant les boyteulx. J'ay exercé la meſchanceté avecques vous. Par la ratte Dieu, j'advertiray le Roy, des enormes abus qui ſont forgez ceans, [16] & par vos mains & menées. Et que je ſoye ladre s'il ne vous faict touts vifs bruſler comme [17] bougres, traiſtres, hereticques,

*Latinis auribus gratior*, dit le titre de celle-ci, ce qui donne lieu de croire que Geſner pourroit bien s'être trompé d'avoir attribué à Reuchlin la traduction Latine de la Farce de Patelin.

14 *Chez les Maturins* ] Béze ſur l'an 1533. au l. 1. de ſon Hiſt. Eccl. nous apprend qu'en ce tems-là l'Univerſité de Paris avoit coûtume de s'aſſembler dans le Temple des Maturins, pour y oüir haranguer le Recteur.

15 *De gratis* ] Mat. Cordier, *de corr. ſerm. emendatione*, ch. 31. n. 30. *Avons-nous quelque* gratis? *Nous a-t'on fait quelque grace* ?

16 *Et par vos mains & menées* ] C'eſt ainſi comme je crois qu'il faut lire conformément à l'édition de Dolet de 1542.

17 *Bougres . . . hereticques*] Ancien-

reticques, & seducteurs, ennemis de Dieu & de vertus.

A ces mots, [18] prindrent articles contre luy: Luy de l'aultre costé les feit adjourner. Somme, le procez feut retenu par la court: & y est encores.

Anciennement ces deux mots étoient synonymes, lorsqu'ils étoient joints immédiatement, & ordinairement le second expliquoit le premier. Froissart, vol. 1. ch. 227. *Et fut* (Don Pédro de Castille) *en plein Consistoire en Avignon, & en la chambre des Excommuniez publicquement déclaré & réputé pour bougre & incrédule.* Et au ch. 7. du vol. 4. un certain Bétisach Trésorier du Duc de Berri est brûlé vif à Beziers, pour avoir avoüé *qu'il étoit hérétique, & qu'il tenoit l'opinion des Bougres*, c'est-à-dire, dans le langage de ce tems-là *nié la Trinité & l'Incarnation.* Il n'étoit accusé que de concussion, mais il feignit d'avoir des opinions hérétiques, dans l'esperance qu'étant d'ailleurs Clerc il seroit renvoïé au Pape, mais le Bailli de Beziers le fit executer sur sa parole. Dans ces deux passages, *hérétique* & *bougre* ne sont qu'un; mais ici dans Rabelais ce n'est point tout-à-fait cela, & je trouve plus de vraisemblance à croire que *Janotus* accuse ses confréres de Sodomie, de trahison & d'herésie. On sait le Proverbe rapporté dans la Confession de Sanci, l. 1. c. 2. *In Francia los Grandes y los Pedantes.* Quelques Docteurs de l'Université pouvoient de ce tems-là être suspects de cette infamie, comme depuis il y en eut qui en furent fortement accusez. Nicolas Maillard fut de ce nombre, sur quoi l'on peut voir H. Etienne ch. 13. de son Apol. d'Herodote, & la Comedie du *Pape malade*, ou après ce vers

*C'est Magister noster Maillard,*

On lit ces deux-ci,

*Qui donc? nostre maistre paillard,*
*Ce vénérable Sodomite.*

La piéce fut imprimée à Roüen (ou plûtôt à Geneve) *in* 8°. l'an 1561. mais en 1591. il s'en fit une autre édition *in* 16. sans nom de lieu, par François Forest.

18 *Prindrent articles contre luy*] *Articuli dicuntur capitula in Judicio probando*, disent nos Dictionaires de droit. Janotus venoit de s'emporter contre eux. Ils prennent de là occasion de recueillir contre lui quelques chefs d'accusation, sur lesquels ils prétendent lui faire faire son procès.

cores. Les magiſtres ſus ce poinct, feirent vœu de ne ſoy deſcroter; maiſtre Janot avecq ſes adherents feit vœu de ne ſe moucher, juſques à ce qu'il en feuſt dict par arreſt difinitif.

Par ces vœux ſont juſques à preſent demourez & [19] croteux, & morveux: car la court n'ha encores bien grabelé toutes les pieces. L'arreſt ſera donné és prochaines Calendes Grecques, eſt à dire, jamais. Comme vous ſçavez qu'ils font plus que nature, & contre leurs articles propres. Les articles de Paris chantent que Dieu ſeul peult faire choſes infinies. Nature, rien ne faict immortel: car elle mect fin & periode à toutes choſes par elle produictes: Car [20] *omnia orta cadunt*, *&c.*

Mais ces [21] avalleurs de frimars ſont les procez

19 *Croteux & morveux*] La craſſe, l'ordure, les crottes, & la vermine étoient comme inhérentes à la perſonne de Meſſieurs nos Maîtres, particulierement du tems de Vivès qui, parlant des robes des Sorboniſtes de Paris, témoigne qu'ils les portoient, *craſſas*, *detritas*, *laceras*, lutulentas, *immundas*, *pediculoſas*. C'eſt dans ſon Dialogue des Cauſeurs, où par rapport au portrait qu'il venoit de faire de ces gens-là, il les compare aux anciens Cyniques & à de vrais poüilleux. Du reſte, l'Anonyme qui fit imprimer pour la premiere fois à Lyon *in* 8° 1560. une traduction des Dialogues de Vivès, a rendu le mot *lutulentas* par *croteuſes*; mais dans une autre traduction des mêmes Dialogues l'Auteur, qui eſt Benjamin Jamin frere du Poëte Amadis Jamin, au lieu de *croteuſes* a mis *crotées*. D'où j'infere que *croteux*, qui étoit bon encore en 1560. pouvoit avoir vieilli en 1578. lors que cette derniere traduction fut imprimée pour la premiere fois à Paris *in* 16.

20 *Omnia orta cadunt*] *Omniaque orta occidunt*, dit Salluſte au commencement de ſon *Bellum Jugurth.*

21 *Avalleurs de frimars*] Rabelais appelle ainſi les gens de robe

cez devant eulx pendents, & infinis, & immortels. Ce que faisants ont donné lieu, & verifié [22] le dict de Chilon Lacedemonian, consacré en Delphes, disant : misere estre compaigne de procez : & gents plaidoyens miserables. Car plustost ont fin de leur vie, que de leur droict pretendu.

---

## CHAPITRE XXI.

### *L'estude de Gargantua, selon la discipline de ses precepteurs Sophistes.*

LES premiers jours ainsi passez & les cloches remises en leur lieu : les citoyens de Paris par recongnoissance de ceste honnesteté, s'offrirent d'entretenir & nourrir sa jument tant qu'il luy plairoit. Ce que Gargantua print bien à gré. Et l'envoyarent vivre en [1] la forest de

robe encore au ch. 54. suivant, & dans le Prol. du 3. l. soit parce qu'allans de bonne heure au Palais ils sont sujets à gober le broüillard *froid* & épais qui tombe en abondance dans les matinées du mois de Mars, soit peut-être encore & particulierement parce que, comme au ch. 16. du l. 5. on les accuse de croquer également la *ferme* de la pauvre veuve & les maisons fortes des Gentilshommes. Le Patois Messin dit *fremer* pour *fermer*, & *ferme* dans la signification de *métairie* vient de *firma*, comme qui diroit une maison *fermée*, un lieu *clos*.

22 *Le dict de Chilon* &c.] Pline, l. 7. ch. 32.

CHAP. XXI. 1 *La Forest de Biere* ] On lit *Biere* dans les vieilles éditions, & c'est comme on parloit autrefois. L'Hist. de

de Biere. Je croy qu'elle n'y soit plus maintenant.

Ce faict, voulut de tout son sens estudier à la discretion de Ponocrates. Mais icelluy pour le commencement ordonna, qu'il feroit à sa maniere accoustumée : affin d'entendre par quel moyen en si long temps ses anticques precepteurs l'avoient rendu tant fat, niays, & ignorant. Il dispensoit doncques son temps en telle façon, que ordinairement il s'esveilloit entre huyct & neuf heures, feust jour ou non : ainsi l'avoient ordonné ses [2] regens anticques, alleguans ce que dict David : *Vanum est vobis ante lucem surgere.* Puis [3] se gambayoit, penadoit,

de Charles VII. attribuée à Alain Chartier, mais qui est de Jacques le Bouvier Héraut-d'Armes surnommé Berri ; *& de là s'en vindrent lesdits Anglois & Bourguignons devant Melun, du costé de la forest de Biere* *. Elle est proche du village de *Biévre*, ou prend sa source la petite riviere de *Biévre*, appellée plus communément le ruisseau des Gobelins †.

2 *Regens antiques* ] Dans l'édition de Dolet, au lieu d'*antiques* on lit *Théologiens*, mais, quoiqu'ici ces deux mots soient synonymes, les Régens de College étant autrefois tous graduez en Theologie, *Théologiens* convient mieux ici avec ce que Rabelais met en la bouche de ces Régens le passage *vanum est* &c. pris du Pseaume 126. ou 127.

3 *Se gambayoit, penadoit, & paillardoit parmy le lict* ] Se gambaïoit, c'est-à-dire, gambilloit. Se penader, c'est etendre ses bras comme un oiseau déploïe ses aîles pour prendre l'essor. Se paillarder, c'est proprement se rouler sur la *paille* ou sur une paillasse : mais ici tout se dit figurément d'un paresseux qui prend ses aises en plusieurs manieres avant qu'il puisse se résoudre à quitter le lit.

4

* *Chap.* 7. *sur l'an* 1420.

† *Riv. de Fr. par Coulon*, *Tom. I. pag.* 117.

nadoit, & paillardoit parmi le lict quelcque temps, pour mieulx esbaudir ses esperitz animaulx, & s'habilloit selon la saison, mais voulentiers portoit il [4] une grande & longue robbe de grosse frise, fourrée de regnards : apres se pygnoit du [5] pygne de Almaing, c'estoit des

4 *Une grande & longue robbe de grosse frise*] C'étoit cette robe de Bachelier ou de Maitre ès Arts qui par sa longueur faisoit que les uns & les autres étoient toûjours crotez. Elle étoit d'une étoffe grossiere, comme Vivès nous apprend qu'étoient tous les autres habits des suppots de l'Université * : & ce pourroit bien être le Quartier de ces gens-là que, par rapport à leurs longues & amples robes de grosse Frise, les rieurs appellent *le païs de Frise* dans ces vers des Droits nouveaux de Coquillart:

*Que maistre Enguerrant Hurtebise,*
*Son ayeul, qui mourut transi*
*L'autre jour au pays de Frise.*

5 *Pygne de Almaing* ] C'est comme on lit dans l'édition Gotique de 1542. au lieu de d'*Alman* que Dolet a mis dans la sienne de la même année, en un tems où on disoit *Almaigne* pour *Alemagne*. Si conformément à l'édition de 1553. on lisoit ici avec les plus nouvelles *Almain*, on pourroit croire que la malpropreté de Jaques *Almain* ancien Docteur de Paris auroit donné lieu à cette façon de parler Proverbiale, qui d'ailleurs paroît une inversion de *la main*, dans la signification de *dentata manus*. Mais ce Proverbe regarde proprement les Alemans, non comme maussades, rien n'est plus propre que cette Nation, soit à peigner à fonds sa chevelure, soit à se laver souvent les mains, & même le visage tous les matins : mais c'est que comme de tous les Peuples civilisez de l'Europe, ils ont peut-être été les derniers à prendre la perruque, le François qu'on voit si souvent le peigne à la main, se moquoit de voir un Aleman se servir de fois à autre des deux siennes pendant la journée, pour rendre aux cheveux de son front la séparation qu'il y avoit faite le matin avec le peigne. Dans les Diction. Fr. Esp. & Fr. & Ital. d'Oudin le peigne d'Aleman est expliqué par *los dedos & lo dita*,

* *Au Dial. intitulé.* Garrientes.

des quatre doigts & le poulce. Car ses precepteurs disoient, que soy aultrement pygner, laver & nettoyer, estoit perdre temps en ce monde.

Puis fiantoit, pissoit, rendoit sa gorge, rottoit, [6] petoit, baisloit, crachoit, toussoit, sangloutoit, & esternuoit, & [7] se morvoit en archidiacre, & desjeunoit pour abbatre la rouzée & maulvais aer : belles tripes frites, belles carbonnades, beaulx jambons, belles cabirotades, & force [8] souppes de prime. Ponocrates lui remonstroit, que tant soubdain ne debvoit repaistre au partir du lict, sans avoir premierement faict quelcque exercice. Gargantua respondit : Quoy ? N'ay-je faict suffisant exercice ? Je me suis veautré [9] six ou sept tours parmy le lict, devant que me lever. N'est-ce assez ? [10] Le Pape Alexandre ainsi faisoit par le conseil

*dita*, sans doute par cette raison-là.

6 *Petoit, baisloit, crachoit, toussoit, sangloutoit, &c.* ] Rien de ceci n'est dans l'édition de Dolet. *Sanglouter*, c'est roter.

7. *Se morvoit en archidiacre* ] Comme un Archidiacre, à qui sa Prébende plus considérable que les simples Bénéfices de son Chapitre, fournit les moïens de faire meilleure chere, & par-conséquent d'amasser plus d'humeurs que ne font de simples Chanoines.

8 *Souppes de prime* ] Cette expression, qui revient souvent, s'entend à mon avis de certaines soupes, telles que les Religieux en mangent à l'heure de *Primes*, c'est-à-dire, à six heures du matin.

9 *Six ou sept tours* ] C'est *tours* qu'on doit lire, comme dans l'édition de Dolet ; & non pas *jours*, comme on lit mal à propos dans les éditions nouvelles & dans presque toutes les autres.

10 *Le Pape Alexandre ainsi faisoit &c.* ] Ceci doit regarder le

feil de ſon medicin Juif, & veſquit juſques à la mort en deſpit des envieux. Mes premiers Maiſtres m'y ont accouſtumé, diſants que le desjeuner faiſoit bonne memoire, pourtant y beuvoient les premiers. Je m'en trouve fort bien : & n'en diſne que mieulx. Et me diſoit Maiſtre Tubal ( qui feut premier de ſa licence à Paris ) que ce n'eſt tout l'advantaige de courir bien toſt, mais bien de partir de bonne heure : auſſi n'eſt-ce la ſanté totale de noſtre humanité, boyre à tas, à tas, comme canes : mais ouy bien de boire matin :

*Unde verſus :*
11 *Lever matin n'eſt poinct bon heur,*
*Boyre matin eſt le meilleur.*

Apres avoir bien à poinct desjeuné, alloit à l'Ecclife, & luy portoit-on dedans un grand penier,

le Pape Alexandre V. homme de grande chere, grand buveur, & de grans vins, dit ſon Hiſtorien Theodoric de Niem *. Je ne ſais plus où, mais j'ai une idée bien claire d'avoir lû que ſur ſes vieux jours ce Pontife ne pouvant plus ſe tenir debout, tant il étoit devenu gros & peſant, Marſile de Parme ſon Medecin lui ordonna de faire du moins quelques gambades de tems à autre dans le lit, par forme d'exercice, & qu'un jour le ſaint Pere fut ſurpris dans cette poſture.

11 *Lever matin n'eſt point bon heur*, &c.]

*Lever matin n'eſt point bon heur,*
*Mais venir à point eſt meilleur.*

C'eſt comme on lit ce Proverbe dans le Recueil de Pierre Groſnet, mais ici Rabelais l'a accommodé à ſon but.

12

* *L. 2. chap. 33.*

penier, [12] ung gros breviere empantouphlé, pesant tant en gresse qu'en fermoirs & parchemin, poy plus poy moins, unze quintaulx six livres. Là oyoit vingt & six ou trente messes: cependant venoit son diseur d'heures en place [13] empaletocqué comme une duppe, & tres bien antidoté son halaine à force [14] syrop vignolat. Avecques icelluy marmonnoit toutes ses Kyrielles: & tant curieusement les espluschoit, qu'il n'en tomboit ung seul grain en terre. Au partir de l'Eclise, on lui amenoit sus une traine à bœufs, [15] ung faratz de patenostres

12 *Ung gros breviere empantouphlé*] Un gros breviaire Romain, autorisé par le Pape, & pour ainsi dire scellé de sa *Pantoufle*. Au ch. 7. du l. 2. *Pantofla Decretorum* ce sont les Décrétales, en tant que ces Ordonnances Papales enseignent à respecter le Pape jusqu'à lui baiser la *Pantoufle*.

13 *Empaletocqué comme une duppe*] Par le noir, le blanc & le cendré, qui sont les couleurs du plumage de la Huppe, il semble que Rabelais veuille ici dépeindre cet Aumônier de Gargantua comme un Chanoine d'autrefois vêtu de son Aumuce. Mais d'autre côté, *empaletoqué* veut dire affublé d'une façon de petit manteau, au derriere duquel pendoit un capuchon; car tel étoit l'ancien *paletot*, fait exprès de la sorte pour parer du froid & de la pluie ceux qui le portoient *. La *duppe*, communément appellée *huppe*, est cet oiseau niais, presque sans langue, & dont la voix mal articulée † ressemble à celle des diseurs d'Heures, qui marmonnent plûtôt qu'ils ne parlent.

14 *Syrop vignolat*] Du vin, par allusion à *syrop violat*. Syroter, c'est boire à petits coups.

15 *Ung faratz de patenostres de St Claude*] Ci-dessous encore, l. 4. ch. 50. *ung gros* faratz *de clefs*. Ici *faratz* signifie sans doute un amas soit de Patenostres, soit de clefs, de toutes sortes & de

* *Baïf*, de re Vestiaria, *au mot* Palla.

† *Belon*, *Hist. des Oiseaux*, *l.* 6. *chap.* 10.

nostres de sainct Claude, aussi grosses chascune qu'est le moulle d'ung bonnet, & se pourmenant par les cloistres, galeries, ou jardin, en disoit plus que seize hermites.

Puis estudioit quelcque meschante demie heure, les yeulx assis dessus son livre : mais (comme dict le Comicque) son ame estoit en la cuisine.

Pissant donq plein [16] official, s'asseoit à table. Et parce qu'il estoit naturellement phlegmaticque, commençoit son repas par quelcques douzeines de jambons, de langues de bœuf fumées, de boutargues, d'andoilles, & telz aultres avantcoureurs de vin. Cependant quatre de ses gents luy jettoient en la bouche, l'ung apres l'aultre continüement, moustarde à plenes palerées, puis beuvoit ung horrificque traict de vin blanc, pour luy soulaiger les rongnons.

de toutes grandeurs, mais je ne sais de quelle Province est ce mot. En Languedoc ils disent *fardes* pour *hardes*, peut-être de *fero*, d'où aussi nous pourrions bien avoir fait *fardeau*. Or comme nous disons *transferer* pour *transporter*, il y a de l'apparence qu'on aura dit aussi *ferare* pour *ferre*, & que *farat* fait de *ferratum* dit pour *feritum* par métaplasme aura signifié proprement toute sorte de *fardeau*.

16 *Official*] C'est comme on lit dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet, au lieu d'*urinal* qu'il y a dans les autres : ce qui me fait croire qu'*official*, en la signification d'*urinal* est un mot de Lyon, où ces deux éditions ont été faites. Cidessus au ch. 9. Rabelais se moque de ceux qui appellent *official* un pot de chambre. C'est qu'il y avoit de son tems des gens qui croïoient parler fort poliment, que d'appeller ainsi ce vaisseau, sous ombre qu'il fait l'*office* de Garde-robe.

17

gnons. Apres mangeoit selon la saison, viandes à son appetit, & lors cessoit de manger quand le ventre luy tiroit. A boyre n'avoit poinct [17] fin ni canon. Car il disoit que les metes & bournes de boyre estoient, quand la personne beuvant, le liege de ses pantoufles [18] enfloit en hault d'un demy pié.

## CHAPITRE XXII.

### *Les jeux de Gargantua.*

PUis tout lourdement [1] grignotant d'ung transon de graces, se lavoit les mains de vin frais, s'escuroit les dents avecq ung pié de porc, & devisoit joyeusement avecques ses gents. Puis le verd estendu, l'on desployoit force

17 *Fin ni canon* ] Ni borne, ni regle.

18 *Enfloit en hault d'ung demi pié* ] C'est-à-dire, qu'il falloit que le vin qui sortoit par les pores du Bûveur, fît enfler le liege dont étoit en ce tems-là composée la semelle des Pantoufles.

CHAP. XXII. 1 *Grignotant d'ung transon de graces* ] Encore l. 2. ch. 6. *Je grignote d'ung transon de quelcque missificque précation. Grignoter* c'est ronger, & *trançon* ou *transon* c'est une petite tranche. Ainsi, il y a ici une double métaphore, & c'est comme si Rabelais disoit que Gargantua, assoupi qu'il étoit de sa debauche du dîner, faisoit entre ses dents un petit bout de priere, à peu près comme l'*O beata viscera* &c. du Baron de Féneste *.

2

* *Féneste, l. 2. chap. 1.*

force chartes, force dez, & renfort de tabliers. Là joüoit,

Au flux
[2] A la prime
A la vole
A la pille
A la triumphe
[3] A la picardie
Au cent
A l'espinay
[4] A la malheureuse
[5] Au fourby
A passe dix
A trente & ung
A pair & sequence
A trois cens
Au malheureux
[6] A la condemnade
A

2 *A la prime*] Il y a la grande & la petite *Prime*, & l'une & l'autre est un Jeu de cartes à quatre personnes. A la grande on jouë avec les figures *, mais à la petite, où on donne à chaque Joüeur quatre cartes, une à une, la plus haute des cartes est le Sept, qui vaut vingt & un points : celle qui suit est le Six, qui en vaut dix-huit, & la suivante est le Cinq, qui en vaut quinze. L'As vaut seize points, mais les autres cartes, c'est-à-dire, le Deux, le Trois & le Quatre, ne valent qu'autant de points qu'ils en marquent. A toutes ces cartes on ajoûte si on veut un *Quinola*, qui est ordinairement le Valet de Carreau, qu'on fait valoir pour telle carte, & en telle couleur qu'on veut. Après quoi chacun des Joüeurs aiant étalé ses quatre cartes, celui dont les cartes sont des quatre couleurs gagne la *Prime*, & si elles sont de même couleur, il gagne le *Flus*.

3 *A la picardie*] Le Traducteur Anglois du Rabelais a rendu le nom de ce Jeu par *At the prick and spare not*, c'est-à-dire, Pique & n'épargne point, ou *pique hardiment*. Ce qui me fait croire qu'à ce Jeu les enfans, ou piquent dans un livre avec une épingle, ou montent les uns sur les autres comme sur des chevaux.

4 *A la malheureuse*] Ce Jeu est le même que le Malheureux, le Here, & le Maucontent qu'on voit ci-dessous, Aussi n'en est-il point fait mention dans l'édition de Dolet.

5 *Au fourby*] Au fourbe.

6 *A la condemnade*] Jeu de cartes à trois personnes. Celle à

* *Féneste*, l. 4. chap. 10.

A la charte virade
[7] Au maucontent
Au lansquenet
[8] Au cocu
A [9] qui ha, si parle
A [10] pille, nade, jocque, fore
Au mariage
[11] Au Gay
A l'opinion

A qui

qui il n'appartient ni de donner ni de couper, nomme une carte, & celui-là gagne, à qui cette carte arrive, & l'on donne des cartes jusqu'à ce qu'elle soit tirée. On voit dans les Oeuvres de Marot une Epître qu'il perdit à ce Jeu contre les couleurs d'une Demoiselle : & des Auteurs Italiens plus anciens que Marot & Rabelais font mention du même Jeu, qu'ils nomment *Condennata.* *

7 *Au maucontent* ] C'est le Hére, appellé *Malheureux* en Languedoc; & ici *Maucontent*, parce qu'à ce Jeu celui qui est malcontent de sa carte, la change s'il peut; à faute dequoi il est malheureux & devient le Hére.

8 *Au cocu* ] C'est encore le Hére.

9 *Qui ha, si parle* ] Encore le Hére, en tant que celui qui le donne à son voisin doit dire en changeant de carte, *Hére court.*

10 *Pille, nade, jocque, fore* ] Encore, l. 2. chap. 11. *à tant, pille, nade, jocque, fore.* C'est le Jeu du *Toton*. *Pille*, de l'Italien *pigliar*, c'est *accipe : nade* en Espagnol veut dire *nihil. Jocque*, de l'Italien *giuoco*, c'est *pone* ou mettez au jeu : & *fore*, de l'Italien *fuora*, signifie *totum*, c'est-à-dire, que tout est gagné, & qu'ainsi on est dehors, & le jeu fini.

11 *Au gay* ] Au j'é, ou à *yè flus & sequence*, comme on lit à la Gasconne l. 4. ch. 14. des avantures de Féneste. On appelle *j'ay* en Normandie le Jeu de brelan, parce que le Joüeur dit *j'ai*, lorsqu'il a deux cartes semblables. Dans les Rabelais de Hollande on lit *j'é*, mais dans l'édition de Dolet, suivant l'ancienne orthographe, au lieu de *j'ay*, ou de *j'é*, on lit *gay* avec un g. Le Poëte Guiot de de Provins, dans l'un de ses Fragmens cité par Fauchet, ch. 6. du 2. l. de son Recueil d'anciens Poëtes François :

> . . . . . . *puis les vi*
> *Dedans le terme tos morir*
> *De vil mort, car g'ez vi*
> *meurdrir.*

G'ez, c'est-à-dire, Je les : & le Patois Messin parle encore de la sorte.

12

* *Mén. Dict. Etym. au mot*, Condannade.

A qui faict l'ung faict l'aultre
A la sequence
[12] Aux luettes
[13] Au tarau
[14] A coquimbert, qui gaigne perd
[15] Au beliné
[16] Au

12 *Aux luettes* ] Encore l. 2. ch. 5. *les Gabarriers de Bourdeaux joüans aux* luettes *sus la grave.* Et l. 5. ch. 23. *force dez, cartes, tarots*, luettes, *eschets, & tabliers.* On appelle *Luettes* en Bretagne le Jeu de la Fossette, & ce Jeu est commun à Nantes comme à Bourdeaux, parce que les enfans y joüent volontiers sur le gravier, avec des coquilles que le rivage leur fournit en abondance. Je ne sçais si *luette* à ce Jeu ne seroit pas une corruption de *Louvette*, nom qui aux Luettes désigneroit certaine coquille qui domineroit sur les autres plus petites. A Metz, les enfans joüent sur une espéce d'Echiquier à certain Jeu qu'ils appellent *Loup*, où les deux Loups sont deux cailloux assez gros à comparaison de bon nombre d'autres qu'ils nomment *brebis*, & qui à peine peuvent éviter d'être toutes forcées ou prises par ces deux *loups*.

13 *Au tarau* ] Les Paradoxes de Charles Etienne, Déclamation 5. *L'Inventeur des chartes Italianes, desquelles on s'esbat au Jeu appellé* Tarault, *feit ( à mon avis ) fort ingénieusément, quand il meist les Deniers & les Bastons en combat à l'encontre de force & Justice : mais encore mérita il plus de loüange, d'avoir en ce dict Jeu donné le plus honnorable lieu au Sot, ainsi que nous à l'Az, que nous debvons appeller* nars, *qui signifie Sot en Alleman.* Selon Ménage nous appellons *tarots* ces cartes, parce qu'afin qu'on ne puisse les reconnoître, comme on fait les blanches, pour peu qu'on en ait joüé, elles sont tarotées, c'est-à-dire, sursemées sans nombre d'une façon de ces *tariéres*, dont les Charpentiers se servent à percer le gros bois *.

14 *A coquimbert* ] Jeu de Damier, où celui qui trouve le secret de perdre toutes ses Dames, gagne la partie.

15 *Au beliné* ] Encore l. 2. ch. 7. *Le* beliné *de Court.* Et au Prol. du l. 4. *beliné, corbiné, trompé & affiné.* Je crois que c'est une espece de Boutehors, où l'on traite les gens en *béliers*,

* *Mén. Dict. Etym. au mot :* Taraut *où on voit qu'il parle après Nicot.*

16 Au torment
A la ronfle
17 Au glic
Aux honneurs
A la mourre
Aux eschetz
18 Au renard
Aux marelles
19 Aux vasches
20 A la blanche

A la

*béliers*, qu'on tire par les cornes pour les faire sortir de la bergerie.

16 *Au torment* ] Sorte de Jeu de cartes.

17 *Au glic* ] C'est la chance. De l'Alleman *gluck*, hazard, chance. H. Etienne ch. 7. de son Apol. d'Herodote, rapporte un passage des Sermons d'Olivier Maillard, où ce Prêcheur reprochoit à de certains Prelats de son tems, qu'ils ne faisoient que paillarder & joüer au glic. *Ad taxillos & aleas*, dit-il ailleurs †. Et Villon avoit deja fait mention de ce Jeu, comme aussi Maître Eloi d'Amenrnal, Auteur du livre de la *Diablerie*. *Au berlan*, au glic, *aux quilles*, dit Villon. *Aux dez*, *au glic*, *aux belles tables*, dit cet autre vieux Poëte. A Metz, où le Patois conserve beaucoup de mots Allemans, on appelle *glic* au jeu de Dixcroix, le hazard qui arrive lorsqu'un des Joüeurs a trois ou quatre Rois, Dames ou Valets: & on l'appelle de la sorte, comme une *bonne fortune*, parce que *la glique*, comme on parle, vaut plusieurs points. lorsqu'un des Joüeurs n'a pas une *glique* plus forte, auquel cas trois Rois empêchent trois Dames, & trois Dames trois Valets: comme aussi quatre Valets, qui rompent trois Rois, sont infirmez par quatre Dames ou par quatre Rois.

18 *Au renard* ] Autrement le Jeu de la Poule & du Renard, quand une *Dame* qu'on appelle le *Renard* attaque & prend douze pions qui sont les poules. Voïez Du Cange au mot *Vulpes*, & Furetiére aux mots *Poule* & *Renard*. Agrippa grand plagiaire a parlé de ce Jeu ch. 14. de son *de Vanitate Scientiarum*, mais ce qu'il en dit là est volé fort fidelement de Jean de Salisberi ch. 5. du L. 1. de *nugis Curial.*

19. *Aux vasches* ] C'est le jeu de la *vache morte*: quand, dit Furetiére, l'on porte quelqu'un sur son dos avec la tête pendante en bas.

20 *A la blanche* ] Espece de *Blanque*, que les enfans de Languedoc joüent à tirer dans un livre avec une épingle.

21

† *Sermon 19. de l'Avent.*

A la chance
A trois dez
Aux tables
21 A la nicquenocque
22 Au lourche
23 A la renette
24 Au

21 *A la nicquenocque* ] Encore, l. 2. ch. 7. *La Nicquenocque des Questeurs* &c. A Loudun on appelle niquenoques des chiquenaudes.

22 *Au lourche* ] Encore, l. 5. ch. 12. *Je pensois au jeu du* Lourche *& triquetrac*. M. De la Noué, pag 48. du Dictionaire de rimes Françoises qui lui est attribue, appelle *Ourche* le même jeu, & il dit que c'est un jeu de Tablier, c'est-à-dire, une sorte de jeu de Trictrac. Nicot dit la même chose, & le Dictionaire Anglois & François de Miege rend par *bredoüille*, ou *partie-double* le mot Anglois *lurch* que cette Nation a pris de nous, & qui a passé jusques chez les Allemans dans la même signification. Ne viendroit-il point d'*orca*, mot qui dans les Satires de Perse signifie une espece de Cornet dont les Romains se servoient à remuer & à jetter leurs *tales* ? Quoi qu'il en soit, le jeu du Lourche a produit *lourché*, mot qui s'est dit d'un homme qui par la mauvaise conduite de sa femme étoit devenu *Jan* ou *double-Jan*, comme on parle, & il se lit dans cette signification dans le 52. des *Arrêts d'Amours*, ajoûté aux 51. de Martial d'Auvergne par Gilles d'Aurigni dit le Pamphile Avocat au Parlement de Paris. Pâquier, lettre 13. du 16. l. a dit *demeurer lourche* pour être frustré de son attente, être dupe, être le sot.

23 *A la renette* ] Autre jeu de Trictrac, duquel & du Lourche Nicot fait mention au mot *Trictrac*. Coquillart dans ses Droits nouveaux,

*Quand nos mignons chaulx & testus*
*Joüent au glic ou à la roynette,*
*Ilz emprunteront dix escus*
*Dessus la clef de leur bougette.*

Le Traducteur Anglois du Rabelais a explique la *renette* du Trictrac par *à Dames doubles*, ou *à doubler les Dames*, ce qui me persuade que *renette* en ce sens pourroit bien être une corruption de *raienette* pour dire *à nettoïer les raies*, à vuider les cases Je ne sçais au reste si ce jeu a conservé son nom de *rénette* encore long-tems depuis Rabelais, mais si, autant qu'on en peut juger par *Gaule-bon-tems*, mot de Dijon, Desaccords lui-même Dijonnois & mort à Dijon l'an 1590. a fait cette Epitaphe qui se lit dans ses Oeuvres.

*Cy gist un vray Gaule-bontemp,*

24 Au barignin
Au trictrac
A toutes tables
Aux tables rabatues
25 A reniguebieu
Au forcé
Aux dames
26 A la babou.
27 A *primus secundus*
Au pied du cousteau
28 Aux clefz
29 Au franc du quarreau

*Qui a pris tous les passetemps*
*De la gueule & de la braget-*
*te,*
*Des jeux de carte & de re-*
*nette.*

On peut conclure que le jeu de la *renette* s'est joüé sous ce nom-là, au moins en Bourgogne, jusqu'en l'année 1590.

24 *Au barignin* ] Les Italiens appellent *Sbaraglino* une sorte de jeu de Trictrac *, que l'Abbé Guyet dans les notes marginales de son Rabelais prend pour le *barignin*.

25 *A reniguebieu* ] A cause que ce jeu est piquant, dit Ménage à la marge de cet endroit de son Rabelais.

26 *A la babou* ] Ci-dessous, l. 4. ch. 56. *Panurge lui fit* la babou *en signe de dérision*. Ce passage me fait juger que le jeu de *la babou* pourroit bien être un jeu où les enfans s'entrefont la mouë.

27 *A primus secundus* ] Encore l. 2. ch. 18. *Ainsi passa la nuit Panurge à chopiner avec les Pages, & joüer toutes les aiguillettes de ses chausses à* primus & secundus, *& à la vergette*. C'est un jeu que deux Ecoliers joüent tête à tête en tournant les feuillets d'un livre dans lequel ils auront caché quelque chose qu'ils veulent joüer.

28 *Aux clefz* ] Jeu qu'on joüe sur une table, à qui poussera une clef plus près du bord. Mat. Cordier, ch. 38. n. 43. de son *de corr. serm. emend.* édition de 1539. fait mention de ce jeu, & Alex. Morus, pag. 41. & 42. de son Panég. de Calvin, remarque que Calvin joüoit quelquefois à ce jeu là pour se delasser.

29 *Au franc du quarreau* ] Jeu où on jette une piece de monnoie en guise de palet sur un *Quarré* qu'on a tracé en terre, & divisé par ses diamétres & diagonales. Celui qui met sur les lignes gagne quelque avantage. Maître René d'Amenrnal, au livre de la *Diablerie* cité par Ménage dans son Diction. Etym. au mot *Tables*,

*Là joüant en toutes saisons*

*Aux*

* *Oudin, Diction. Ital. & Fr. au mot* Sbaraglino.

reau
A pair, ou non
A croix, ou pile
30 Aux martres
31 Aux pingres
A la bille
32 Au savatier
Au hybou
33 Au dorelot du lievre
34 A la tirelitantaine
35 A cochonnet va devant
Aux pies
A la corne
36 Au bœuf violé
A la

*Aux quilles*, au franc du quarreau.

30 *Aux martres* ] Jeu qui ne se trouve point dans l'edition de Dolet. On joüe aux *martres* avec des petites pierres rondes qu'on jette en l'air comme les osselets *.

31. *Aux pingres* ] Ci-dessous encore, l. 4. ch. 14. *les damoiselles joüoient aux* pingres, c'est-à-dire selon moi, joüoient aux osselets, aux martres avec leurs *épingliers* qui leur tenoient lieu de ces petites boules rondes avec quoi on y joüe, & qu'à Metz on nomme *pinglers*, sans doute d'*épinglier*, parce qu'autrefois, comme encore aujourd'hui, plusieurs de ces *épingliers* sont de forme ronde, comme des étuis à Savonnettes. On appelle *pingres* en Anjou, ce qu'on appelle à Paris le jeu des osselets. A Bourges on le nomme *cubles*, de *cubulus* diminutif de *cubus*. A Caën ce jeu s'appelle *mâtres*, *martres*, & *martes*.

32 *Au Savatier* ] A la savatte, Mat Cordier, ch. 38. n. 25. de son de *corr. serm. emend.* Joüons à la Savate. *Ludamus Solea detrita.*

33 *Au dorelot du liévre* ] Au charme du liévre, dit le Rabelais Anglois, c'est-à-dire, à imiter la chasse du liévre charmé. On peut voir la description de cette chasse dans les Essais des merveilles de Nature.

34 *A la tirelitantaine* ] Jeu à se tirailler l'un l'autre. A *tire le un tantinet*, dit le Rabelais Anglois.

35 *A cochonnet va devant* ] Jeu de boule, ou de palet, auquel l'endroit où s'arrête la boule ou le palet de celui qui joüe le premier, sert de but pour lui-même & pour les autres.

36 *Au bœuf violé* ou ] *viellé*, comme l'Abbé Guyet a remarqué

* *Borel, Ant. Fr. au mot* Martres.

A la cheveche
A je te pinse sans rire
A picoter
A deferrer l'asne
A la jautru
37 Au bourry bourryzou
A je m'assis
38 A la barbe d'oribus
39 A la bousquine
A tire la broche
40 A la boute-foyre
A compere prestez moy vostre sac
41 A la couille de belier

qué qu'on parle aujourd'hui, & comme Bouchet, Sérée 19. appelle déja ce jeu. On appelle à Angers *bœuf violé* ou *viellé*, un bœuf que les Bouchers y promenent pendant les jours gras. Ce bœuf qu'ils ont pris soin de parer de rubans & de bouquets, est par eux accompagné pendant ces jours-là au son des *violons* ou des *vielles*, après quoi ils le tuent, & en envoïent des morceaux à leurs principaux chalans, qui par reconnoissance leur font des présens qui servent à les indemniser de ce que valoit le bœuf & des frais de la fête. Les enfans s'étant avisez de parer de même & de promener un de leurs camarades, qu'ensuite ils faisoient semblant d'égorger, on a appellé cette Farce, joüer *au bœuf violé* ou *viellé*.

37 *Au bourry bourry zou* ] Jeu où l'un des Joüeurs qui se cache, est cherché par les autres, qui souvent le laissent là, & s'en vont. Les mots de ce jeu me paroissent corrompus d'autres qui en Aleman signifient, *le caché soit*, ou *reste caché*.

38 *A la barbe d'oribus* ] Jeu où l'on bande les yeux à quelqu'un de la compagnie, puis, sous ombre de vouloir lui faire une barbe *dorée*, on le barbouille avec de l'ordure. On appelle dans le même sens *poudre d'oribus*, la poudre que l. 2. ch. 30. Rabelais nomme *diamerdis* : & au chap. 22. du même livre, l'Auteur voulant nous donner une idée desavantageuse de certain Sorboniste de son tems a crû ne pouvoir lui donner un Sobriquet plus convenable, par rapport soit au mérite, soit même au nom du personnage, que celui de *notre Maître Doribus*.

39 *A la bousquine* ] A l'ancienne mode, dit le Rabelais Anglois.

40 *A la boute-foyre* ] Si, comme il y a de l'apparence, *foire* ici vient de *foras*, ce jeu doit être une espece de *boutehors*.

41 *A la couille de bélier* ] Jeu de ballon, auquel on joüe avec la bourse des testicules d'un belier. Les Pages du Roi Henri

lier
A boute hors
A figues de Marseille
42 A la mousque
A l'archer tru
43 A escorcher le renard
44 A la ramasse


Henri II. y joüoient entre eux, témoin ce que raconte Brantome * d'une des filles de la Reine, à qui, en se levant de terre, où elle étoit assise dans la chambre & en presence de cette Princesse, il arriva de faire bondir de dessous ses jupes, une de ces balles beliniéres, bien peluë & bien veluë, qu'un Gentilhomme y avoit fait couler pour lui faire piéce.

42 *A la mousque* ] L'Abbé Guyet croïoit que ce jeu pouvoit être celui de la mousche, duquel Rabelais parle l. 3. ch. 38. où il en fait dériver le nom par Bridoie *à Musco inventore*. En ce cas-là, ce seroit le même jeu qu'Erasme en ses Adages, au mot *Proteo mutabilior*, & Mat. Cordier, ch. 38. n. 12. de son *de corr. serm. emend.* ont appellé *Empusæ ludus*, parce qu'on y joüe à cloche-pié.

43 *A escorcher le renard* ] Pour retourner un renard comme on en retourne la peau, il faudroit que la queuë lui passast par la gueule. Or, comme les fusées que fait un ivrogne qui vomit ont quelque rapport avec la grosse & longue queuë du renard, de là est venu à mon avis qu'on a appelé *renarder* & *écorcher le renard* le vomir des ivrognes. Je ne sais au reste, quel peut être ce jeu, qui pour le dire en passant, se trouve bien dans l'édition Gothique *in*-12. 1542. & dans celle de 1553. mais non dans l'édition de 1535. ni dans celle de Dolet. Peut-être consiste-t-il à contrefaire les grimaces & le hoquet d'un ivrogne qui rend gorge.

44 *A la ramasse* ] Jeu qui imite la maneuvre qu'on pratique dans les Alpes, envers ceux qui les traversent dans le fort des neiges. Nicot, qui nous apprend une nouvelle maniére de *ramasser* inventée de son tems, dit qu'on y emploïoit une espéce de civiére appelée *ramasse*, parce qu'avant cette invention on *ramassoit* les passagers sur de grosses branches d'arbres, tirées avec une corde par celui qui *ramassoit*. Or, le jeu de la *ramasse* est en vogue entre les enfans, particuliérement pendant l'Octave de la Fête-Dieu, comme on parle, auquel tems ils emploïent à se *ramasser* l'un l'autre dans leur ruë, les *rameaux* ou branches d'arbres dont on avoit orné le devant des maisons.

* *Dames galantes*, *T.* 2. *p.* 457. & 458.

45 A croc Madame
A vendre l'avoine.
A souffler le charbon
46 Aux responsailles
Au juge vif, & juge mort
A tirer les fers du four
Au faulx villain
47 Aux cailletaux
48 Au bossu aulican
A Sainct trouvé
A pinse morille
Au poirier
49 A pimpompet
50 Au triori
Au cercle
A la truye
A ventre contre ventre
Aux combes
A la vergette
Au palet
51 Au

sons au jour de cette fête.

45 *A croc Madame* ] *Au fredon*, ou *accrochez-moi Madame*, dit le Rabelais Anglois; mais je ne vois pas quel rapport peuvent avoir ensemble ces deux explications d'un même jeu.

46 *Aux responsailles* ] A se remarier ensemble, à se *répouser*, dit le Rabelais Anglois. De *sponsalia* on aura donc d'abord fait *sponsailles*, comme de *conventus* & de *Monasterium*, *convent* & *moustier*, ainsi qu'on écrivoit & prononçoit anciennement ces deux mots.

47 *Aux cailletaux* ] *Aux petits cailloux*, ou à *mettre neuf pierres dans un sac*, dit le Traducteur Anglois : ce qui suppose qu'ici *cailleteau* vient de *calculettellus* diminutif du diminutif *calculettus*.

48 *Au bossu aulican* ] Si, conformément à la traduction Angloise, ce jeu consiste à contrefaire le bossu & le boiteux, il semble que ce soit ici une corruption d'*Au bossu mal-ingambe*. Dans l'édition Gothique de 1542. sans nom de lieu ni d'imprimeur il y a : *au bossu d'alican*.

49 *A pimpompet* ] Al. *Pimpompimpet*, dit l'Abbé Guyet, à la marge de son Rabelais.

50 *Au triori* ] Sorte de pas & de sauts, qui imitent les trioris de Bretagne, ainsi nommez de τριχόριον parce que les airs en sont à trois tems fort vites *. Voiez la tablature de ces branles f. 81. tourné de l'Orchésographie de Thoinot Arbeau

* *Entrapel.* c. 19.

51 Au j'en suis
52 Au foucquet
Aux quilles
53 Au rapeau
A la boule plate
54 Au vireton
55 Au picquarome
56 A

Arbeau, anagramme de Jehan Tabourot.

51 *Au j'en suis* ] Jeu de pelote ou de balle entre deux personnes qu'une troisiéme vient croiser en disant *J'en suis*, au moment que de sa raquette elle a attrapé la balle ou la pelotte que l'une des deux premieres alloit recevoir sur la sienne. Mat. Cordier appele ce jeu *colludere pila certatim excipienda. Hìc enim*, dit-il, *certatur uter, aut quis (si multi sint) pilam excipiet, meliorque censetur ejus conditio qui excipit, quam qui mittit. Hic enim est tanquam minister, ille quasi dominus. Unde qui pilæ exceptorem detrusit, solet dicere, Ego sum.* J'en suis, c'est-à-dire, je suis en jeu. *Pro eo quod Latinè dici potest. Sum pilæ exceptor* *.

52 *Au foucquet* ] Voici comme j'ai vû pratiquer le jeu de Fouquet à des païsans. Ils prénent une poignée de filasse qu'ils tordent en long, & qu'ils se fourrent par un bout dans l'une des narines, mettant le feu au bout d'en bas de la filasse. Le feu monte. Eux cependant disent toujours *fouquet*, *fouquet*, & souflent en même tems par la narine qui est libre, en sorte que ce double vent empêche que le feu, qui gagne le haut de la filasse, ne leur brule ni la bouche ni le nez. On voit par-là d'où a pris son nom le jeu de *fouquet*; mot qui néanmoins dans la signification de *feuquet*, c'est-à-dire de petit feu vient de *foquettus* diminutif de *focus*. La maniére au reste, dont j'ai dit que se pratiquoit ce jeu est différente de celle que décrit Rabelais au Prologue du 4. l. mais il n'est pas extraordinaire qu'un même jeu se pratique differemment.

53 *Au rapeau* ] Jeu de quilles du Daufiné & de l'Auvergne, à qui en abattra le plus du premier coup. Brantome parle de deux Princesses, dont de son tems les Soldats s'entredisoient, que si l'une joüoit bien aux quilles, l'autre ne *rempelloit* pas moins bien. Voïez ses Dam. gal. tom. 2. p. 485.

54. *Au vireton* ] Ne seroit-ce pas cet amusement que prennent les enfans à faire *virer* ou tourner un peson sur une petite cheville qui le traverse?

55 *Au picquarome* ] Un Ecolier courbé & appuïé des mains sur les reins de son camarade, qui se tient debout devant lui, & qui lui tourne le dos, reçoit en cet état sur son dos un autre de

* De corr. Serm. emend. *c.* 38. *n.* 52.

56 A touchemerde
57 A angenart
A la courte boulle
58 A la griesche
A requoquillette
59 Au casse-pot
A montalant
A la pyrouette
60 Aux jonchées
Au court baston
Au pirevollet
61 A cline-mucette
62 Au picquet
A

de ses camarades, à qui il dit de piquer, & qu'ils vont à Rome.

56 *A touchemerde* ] Ces deux
57 *A angenart* ] Proverbes, non plus que le précedent, ne sont pas dans l'édition de Dolet. C'est celle de 1553. qui les a introduits.

58 *A la griesche* ] C'est comme un volant se nomme en Anjou, à cause qu'on l'y fait de plumes de perdris grises, qui s'appellent en ces quartiers-là *Griesches*.

59 *Au casse-pot* ] Au pot cassé, dit Mat. Cordier, c. 38. n. 26. de son *de corr. Serm. emend.* On pend au plancher avec une corde un vieux pot de terre, puis on bande les yeux à tous ceux de la compagnie, lesquels en cet état vont tour à tour un bâton à la main, tâcher d'atteindre ce pot, au hazard que les éclats en volent sur eux : ce qui cause un tintamarre où il y a toujours du danger. Scarron, ch. 18. de la I. partie de son Roman comique, parle d'une autre maniere de jouër au pot cassé.

60 *Aux jonchées* ] Jonchets *Ludus junculorum*, dit M. Cordier, ch. 38. n. 43. de son *de corr. Serm. emend.* Ce jeu a été nommé de la sorte, parce qu'autrefois, on y joüoit d'ordinaire avec de petits brins de jonc : ce qui se pratique encore à Saint Lo en basse Normandie, au lieu qu'ailleurs on n'y jouë plus guéres qu'avec des brins de paille ou avec des bâtons d'ivoire de même grosseur *.

61 *A cline-mucette* ] C'est comme on parle en Anjou, mais à Paris on prononce & on écrit *cligne-mussette* †, des verbes *cligner* & *musser*, parce qu'en ce jeu pendant qu'un des enfans *cligne*, c'est-à-dire, ferme les yeux, il donne le tems de se *musser* ou cacher à ses compagnons qu'il va ensuite chercher.

62 *Au picquet* ] Ce n'est point

* *Men. Diction. Etym. au mot* Jonchets.
† *Mén. à la marge de son Rab.*

A la blanque
Au furon
A la ſeguette
63 Au chaſtelet
A la rengée
A la fouſſette
Au ronflart
64 A la trompe
65 Au moyne
66 Au tenebry
A l'esbahy
67 A

point ici ce jeu de cartes, qui nous eſt venu d'Eſpagne depuis cinquante ou ſoixante ans ſeulement. C'en eſt un auquel les enfans joüent avec des bâtons ſemblables à des *piquets*. *

63 *Au chaſtelet, à la rengée, à la fouſſette* ] Trois jeux que les enfans joüent avec des noix ou avec des *chiques*, s'il m'eſt permis d'appeler encore aujourd'hui de ce nom de petites boules de marbre ou de terre cuite qui ne ſont d'uſage qu'à des jeux d'enfans. Ils joüent même quelquefois à la *foſſette* avec de petites coquilles de limaçons. Au jeu du Châtelet ils font un triangle de trois *chiques* ou d'autant de noix, & en mettent au-deſſus une quatriéme qui fait une eſpéce de petit *chateau*, que gâgne celui qui a l'adreſſe de le démolir avec une *chique* ou une noix qu'il y darde de quelques pas. A la *rengée* les enfans diſpoſent tout autant qu'ils veulent de *chiques* ou de noix ſur une même ligne. Chacun à ſon tour roule ſa *chique* ou ſa noix contre la *rangée*, & emporte toutes celles qui ſuivent la *chique* ou la noix qu'il a déplacée avec la ſienne. A la *foſſette* ils jettent avec le creux de la main une poignée de *chiques*, de noix, ou de coquilles dans une petite foſſe qu'ils ont creuſée au pié d'une muraille, & gagnent toutes celles qu'ils y ont fait entrer de plus que leurs compagnons.

64 *A la trompe* ] Au Sabot, ſorte de toupie. Ce terme eſt de la Touraine & de l'Anjou.

65 *Au moyne* ] Encore le *Sabot*. Ce terme eſt de Dauſiné, où joüer *au moine*, c'eſt joüer au ſabot.

66 *Au ténébry* ] Au ténébreux, à l'Eſprit, dit le Rabelais Anglois. Maître Eloi d'Amenrnal l. 2. ch. 117. de ſa Diablerie écrit *tonnebri*, & c'eſt auſſi comme Lambert Daneau a appelé certain jeu qu'il prétend illicite à cauſe des indécences qui s'y commettent devant des femmes. Voïez ſa Remontrance ſur les Jeux du Sort ou de Hazard, impr. en 1573. p. 23. & 24.

67

* *Mén. à la marge de ſon Rab.*

67 A la foulle
A la navette
A fessart
Au ballay
68 A Sainct Cosme je te viens adorer
A escarbot le brun
A je vous prens sans verd
69 A bien & beau s'en va quaresme
70 Au chesne fourchu
71 Au chevau fondu
A la queuë au loup
72 A

67 *A la foulle* ] A se fouller, à se salir, dit la même traduction.

68 *A Sainct Cosme, je te viens adorer* ] On bande les yeux à quelqu'un qu'on aura fait asseoir dans un fauteuil. *S. Côme, je te viens adorer*, lui dit un autre qui dans le moment lui présente au visage une chandelle allumée. Celui-ci veut l'empoigner, mais a la place de ce cierge, on coule dans la main du personnage un bâton tout enduit d'ordure. De là vient sans doute le Proverbe *à saint breneux chandelle de m* . . . Au même jeu d'autres ajoutent à la cérémonie du Cierge une seconde piéce plus risible & moins vilaine que la premiere. Sous ombre de caresser le Saint Côme qui a les yeux bouchez, ils lui noircissent le visage avec du charbon ou de la suïe. De là vient qu'à la 29. des Sérées de Bouchet il est parlé d'un More qui dans Poitiers fut pris pour un ramonneur de cheminées, ou pour quelqu'un qui venoit de joüer *à Saint Côme, je te viens adorer*.

69 *A bien & beau s'en va quaresme* ] On joüe à ce jeu en Dauphiné, sur la fin du Carême.

70 *Au chesne fourchu* ] Un petit garçon appuïé sur ses mains se tient debout sur sa tête & écarte ses jambes. Par derriere en vient un autre qui s'élance au travers de l'autre côté, & il prend exprès cette route, de peur que venant à faire mal son saut, celui qui contrefait le chêne fourchu ne vienne à recevoir quelque coup de pié dans le ventre ou dans les bourses.

71 *Au chevau fondu* ] Personne n'ignore ce jeu, qui pour le dire en passant, est de l'ancien tems, où les singuliers, qui aujourd'hui se terminent en *al* se terminoient en *au*. Il est seulement à remarquer qu'ici *fondu* se prend en la même signification que lorsque d'un navire abîmé dans la mer, on dit qu'il y est *fondu*. C'est la raison pourquoi Mat. Cordier, ch. 38. n. 24. de son *de corr. Serm. emend.* appelle ce jeu *certare equuleo depresso*.

72 A pet en gueulle
73 A Guillemin baille my ma lance
A la brandelle
74 Au treseau
Au boleau
A la mousche
A la migne migne-beuf
75 Au propous
A neuf mains
76 Au chapifou
Au

72 *A pet en gueule* ] Ce jeu, dans certaines Provinces est plus badin que violent lorsqu'on a les reins souples,& s'il y a quelque chose à craindre pour les joüeurs, c'est quelque mauvais vent, dont il leur est difficile de se garantir. Ailleurs il consiste uniquement à qui fera le plus de bruit lorsqu'en enflant les jouës on s'en frape l'une avec les cinq doits en pointe. A Metz, où avant que de se fraper ainsi sur la jouë enflée, les enfans font couler légerement les extrémitez des doits sur la lévre d'en bas, afin que venant à se refermer elle rende déja successivement quelques petits sons comme de tambour, par onomatopée ce jeu se nomme en Patois *bristempogné*, c'est-à-dire, *brise ton poignet*, parce qu'à cette petite manœuvre le *poignet* se *brise* comme pour battre sur une guittarre.

73 *A Guillemin baille my ma lance* ] Autrement, Robin &c. dit l'Abbé Guyet à la marge de son Rabelais. On bande les yeux à l'un de la troupe, lequel on traite de Chevalier. En cet état il commande à son Ecuyer, soit *Guillemin* ou *Robin*, de lui bailler sa lance. *Attendez, Monsieur*, répond l'Ecuyer, *je vous l'agence*. L'Ecuyer disant ensuite à son Maître qu'il lui presente effectivement une lance : dans le tems que Monsieur le Chevalier ouvre la main pour empoigner cette lance, son Ecuyer lui met en main un bâton qu'il a pris le loisir d'enduire de m . . à l'endroit que l'autre doit toucher.

74 *Au treseau* ] Autrement, *au treseau fourni*, dit l'Abbé Guyet à la marge de son Rabelais. On appelle *treseau* en Anjou trois hommes qui batent des gerbes ensemble.

75. *Au propous* ] Au cocq-à-l'âne, au propos interrompu.

76 *Au chapifou* ] Encore l. 5. ch. 27. *Vous eussiez pensé que fussent gents joüants au chapifou.* C'est le Colin-maillard. En Normandie on nomme ce jeu *capifolet* : mais *capifol* est l'ancien mot. Le Blason des fausses Amours :

*Qui pour galler & frigaler*
*Vient galeux n'est-il pas bien fol ?*
*Qui tant veult pour femme foler,*

Que

Au pontz cheuz
A colin bridé
77 A la grolle
78 Au cocquantin
A Colin maillard
A mirelimofle
A mouschart
Au crapault
79 A la crosse
Au pilton
80 Au billeboucquet
Aux Roynes
Aux mestiers
A teste à teste bechevel

A

*Que femme le fait afoler,*
*Jouera-t-il pas au* capitol ?

77. *A la grolle* ] Rabelais, L. 4. chap. 52. appelle *grolle* le blanc, le centre d'une table. Ici joüer à la grolle ne seroit-ce pas tirer au blanc ?

78 *Au cocquantin* ] On appelle *coquantin* dans le Maine, ce qu'on nomme à Paris un volant, & on l'y appelle de la sorte, parce qu'autrefois on se servoit de plumes de *coq* à faire des volans.

79 *A la crosse* ] C'est ce que Mat. Cordier, ch. 38. n. 40. de son *de corr. Serm. emend.* appelle *ludere clava. Hic ludus*, dit-il, *clava & pila constat*. On joüe à la crosse avec une boule qu'on pousse de toute sa force avec un bâton courbe par un bout en forme de crosse.

80 *Au billeboucquet* ] On appelle communément *billeboquet* un bâton court, creusé en rond par les deux bouts, & au milieu duquel est une corde, à laquelle est attachée une balle de plomb qu'on jette en l'air, & qu'on reçoit alternativement dans les concavitez des deux bouts. C'est un mot composé de *bille* en la signification de petite boule, & de *boquet*, c'est-à-dire un petit fragment de bois. A Metz, les jeunes garçons prennent un morceau de bois long d'un demi pie plus ou moins, gros à peu près comme le pouce, & pointu par les deux bouts. Ils posent ce bois sur le pavé, & frapent d'un bâton sur l'un des bouts, en sorte que l'aïant fait sauter, ils lui donnent pendant qu'il vole un autre coup pour le jetter à leurs compagnons, qui doivent le leur renvoïer de la même maniere, & ce jeu, qui est proprement celui du *court-baton*, est par eux nommé le jeu du *billeboq*.

81 *A teste à teste bechevel* ] Jeu que les enfans joüent avec deux épingles, que l'un d'eux cache dans sa main : après quoi il donne à deviner à l'autre, si ces épingles sont placées ou tête à tête, ou à *béchevet*, c'est-à-dire à contresens, en sorte, que la tête de l'une soit tournée

vers

82 Au pinot
A malle mort
83 Aux croquinolles
A laver la coiffe Madame
84 Au belusteau
A semer l'avoyne
A briffault
85 Au molinet
A *defendo*
A la virevolte
86 A la bacule
Au laboureur
A la chevesche
87 Aux

vers la pointe de l'autre. *Beschevet*, dit Monet, que Ménage devoit citer, *c'est double chevet en un lit, un à la teste, l'autre aux pieds. Lits à beschevet : coucher à beschevet.* Le même au mot *chevet*, pour donner à entendre ce que c'est que *lit à double chevet*, renvoïe à *béchevet*. D'Aubigné, l. 1. ch. 1. de sa Confess. cath. dit *à bechenez*, mais cet Ouvrage a d'abord été imprimé si peu correctement, qu'il n'y auroit pas d'apparence d'imputer à l'Auteur tant de fautes grossieres qui s'y trouvent. Au lieu de *béchevel*, comme on lit dans le Rabelais de Dolet, dans l'édition de 1553, & dans l'édition de 1626. faite sur celle de 1552. on dit aujourd'hui *béchevet*, comme il y a dans celles de 1559. & 1573. & on parle de la sorte, parce que les anciens diminutifs en *el*, comme ici *chevel* fait de *chef*, sont absolument hors d'usage. Exemple en *Capel*, dont Villon a autrefois usé pour *Capet* dans le vers suivant,

*Se feusse des hoirs Hue*-Capel.

82 *Au pinot*] *Au* pivot, ou pibot? dit l'Abbé Guyet à la marge de son Rabelais.

82. *Aux croquinolles, à laver la coiffe Madame*] Ces deux jeux, ni le précedent, ne sont ni dans l'édition de 1535. ni dans celle de Dolet, mais bien dans celle de 1553.

84 *Au belusteau*] Deux enfans se placent face à face l'un de l'autre, & s'entrelaçans en cet état les mains de l'un avec celles de l'autre, ils se poussent tous les deux tour à tour, en sorte qu'ils semblent *bluter*.

85 *Au molinet*] Des enfans se divertissent à courir contre le vent avec des petits *moulinets* qu'ils font de deux morceaux de cartes à joüer, ou avec deux petits ais croisez l'un sur l'autre, & attachez avec une épingle au bout d'un bâton. C'est la même petite machine que ci-dessus ch. XI. Rabelais nomme *virelet*.

86 *A la bacule*] Deux enfans placez le plus ferme qu'ils peuvent sur les deux bouts d'une planche appuïée sur une poûtre qui la traverse par le milieu à quelques piés de terre, se donnent en cet état le branle, en sorte

87 Aux escoublettes enragées
A la beste morte
A monte monte l'eschelette
88 Au pourceau mory
Au cul sallé
Au pignonet
89 Au tiers
A la bourrée
Au sault du buisson
A croyser
90 A la cutte cache
A la maille bourse en cul
Au nid de la bondrée
Au passavant
A la figue
Aux petarrades
A pille moustarde
A cambos
A la

sorte que tour à tour l'un s'éleve & l'autre descend, au hazard de faire tous les deux la culebute.

87 *Aux escoublettes enragées*] A se heurter de la tête l'un contre l'autre, comme font les beliers, qui de cette maniere *s'accouplent* par les cornes, d'où vient *escoublettes*; ce qu'on appelle autrement combattre *à l'enragée*. Vivès, dans celui de ses Dialogues qui a pour titre, *Vestitus, & deambulatio matutina*: *vin tu ut mutuò arietemus capita*? Veux-tu que nous heurtions comme moutons, de la tête l'un contre l'autre? à quoi l'on répond: *Nolo tecum contendere insania*, c'est-à-dire, suivant l'ancienne traduction de 1560. je ne veux point combattre contre toi *à l'enragée*.

88 *Au pourceau mory*] A contrefaire le *pourceau mort*, ou qu'on va tuer.

89 *Au tiers*] Le 51. des Arrets d'Amours. *De la partie dudict amoureux fut deffendu au contraire. Et disoit que les hommes n'estoient point tenus d'endurer des dames, se il ne leur plaist: car elles sont subjectes, & ne leur appartient de venir mettre en leur dos aucunes herbes, soit par esbat ou autrement: car ce qui leur plaist en une maniere, il desplaist aux autres. Or estoit vray que ceste dame de son autorité, & sans dire qui avoit perdu ou gaigné, luy estoit venu jetter dedans le dos en joüant* au tiers, *une poignée d'horties, & d'ordure, où il y avoit des fourmis parmy, qui le piquoient, & faisoient si grand mal qu'il ne pouvoit durer. Et à ceste cause; comme tout esmeu par chaude colle la vint frapper & décoiffer ainsi qu'il ha esté dict.*

90 *A la cutte cache*] Je crois qu'ici *cutte* vient de *cutis*, & que

A la recheute

91 Au picandeau

92 A crocque-teste

A la grue

A taillecoup

Aux nazardes

Aux allouettes

93 Aux chinquenaudes

94 Apres avoir bien joüé, sassé, passé & beluté

que c'est le jeu qu'en Lorraine on appelle *cache-mains*, parce qu'on est obligé de cacher ses mains, à peine d'y recevoir des coups de verge.

91 *Au picandeau*] Au volant. *Picandeau* est du Lyonnois, où peut-être le volant est fait de plumes de pie noires & blanches.

92 *A crocque-tête* ] Un jeune garçon se tient de bout, dans l'attente que son compagnon lui saute par dessus la tête : mais, comme le plus souvent il la tient trop droite, en sorte que s'il ne la courboit, celui qui doit sauter pourroit la heurter du pié, on lui crie *coupe-teste* en Lorraine, ailleurs *crocque-tête*, c'est-à-dire, de s'avaller la tête, de peur qu'elle ne lui soit croquée.

93 *Aux chinquenaudes*] C'est comme on lit dans l'édition de Dolet, dans celle de 1553. & en beaucoup d'autres. Ainsi, puis qu'anciennement on parloit de la sorte, il y a de l'apparence que par *chiquenaude* on entendoit un coup de l'arrête du poignet sur ou contre les *cinq neuds* des doits d'une autre main. Le jeu des *croquinoles* dont il est parlé plus haut dans les éditions nouvelles, après celle de 1553. n'est point celui des *chiquenaudes*, mais vraisemblablement cet autre jeu, où deux enfans écarquillent tour à tour les doits de la main, la paume en dedans, & les font toucher du bout au pavé, pendant que l'autre pousse certain nombre de coups une *chique* contre les nœuds des doits ainsi placez.

94 *Après avoir bien joüé* [ *sassé, passé* ] *&* *beluté temps* ] Ce qui est entre ces marques [ ] n'est point dans l'édition de 1535. ni dans celle de Dolet 1542. mais bien dans les Gothiques de la même année 1542. où il semble que Rabelais ne l'ait ajouté que parce qu'ici *beluter le temps*, le *passer* & le *sasser* ne font qu'une même chose. En effet, comme *passer le tems*, c'est proprement le faire écouler sans qu'on s'en apperçoive, l'Auteur a crû pouvoir dire dans le même sens *sasser*, *beluter le temps*, parce que *sasser*, *bluter* la farine, c'est la faire passer par une infinité de petits pertuis, à peu près de même que Gargantua avoit forcé son tems à s'écouler en quantité de toutes sortes de j'eux d'enfans. Ci dessous, l. 5. ch. 21. lorsqu'il

luté temps, convenoit boyre quelcque peu, c'estoient[95] unze pegua dz pour homme, & soubdain apres bancqueter, c'estoit sus ung beau banc, [96] ou en beau plein lict s'estendre & dormir deux ou trois heures [97] sans mal penser ny mal dire. Luy esveillé secoüoit ung peu les aureilles : cependant estoit apporté vin frais, là beuvoit mieulx que jamais. Ponocrates lui remonstroit, que c'estoit maulvaise diete, ainsi boire apres dormir. C'est (respondist Gargantua,) [98] la vraye vie des peres. Car de ma nature

qu'il est dit de la dame Quinte-essence, qu'accompagnée de ses damoiselles & des Princes de sa Cour, elle tamisoit, belutoit, & passoit le temps avec un grand & beau sas de soye blanche & bleuë, c'est-a-dire, comme il est dit plus bas, qu'elle joüoit avec eux à de certaines danses antiques comme la Cordace, l'Emmelie & mille autres semblables.

95 *Unze pégu adz pour homme*] Le *pégad* est une mesure de vin, ainsi appellée de *picatum*, à cause de la poix avec laquelle on enduit intérieuremeut les piéces de cette sorte de vaisseau, qui sous le nom de *Kann*, est connu dans une grande partie de l'Alemagne pour un vaisseau à biére. On prononce *pega* à Toulouse, où on appelle de la sorte la plus grande mesure de vin, c'est-à-dire le pot de vin, plus grand d'un quart que le pot de Paris.

96. *Ou en beau plein lict*] C'est *en* qu'il faut lire, conformément aux éditions de 1542. & non *un* comme dans les nouvelles, qui ont fait cette faute sur l'édition de 1553.

97 *Sans mal penser n'y mal dire*] C'est comme on lit encore l. 2. ch. 12. & il faut lire de la sorte conformément à l'edition de 1535. & à celles de 1542. Si l'un des deux *mal* pouvoit se supprimer, ce seroit le dernier, non le premier.

98 *La vraye vie des Péres &c*] Cette pensée de Gargantua fait allusion au 42. chapitre de la Régle de St Benoît, qui veut que les Moines de l'Ordre, *mox ut surrexerint à cœna* (du diner) *sedeant omnes in unum*, *& legat unus Collationes*, *vel* vitas Patrum : *aut certè aliquid quod ædificet audientes*. Elle est fondée sur ce qu'après cette lecture les Moines alloient boire un coup dans le réfectoire. Or, Gar-

ture je dors ſallé : & le dormir m'ha valu aultant de jambon.

Puis commençoit eſtudier quelcque peu, & patenoſtres en avant, pour leſquelles mieulx en forme expedier, 99 montoit ſur une vieille mulle, laquelle avoit ſervy neuf Roys, ainſi marmotant de la bouche, & dodelinant de la tête, alloit veoir prendre quelque connil aux filletz.

Au retour ſe tranſportoit en la cuiſine pour ſçavoir quel rouſt eſtoit en broche.

Et ſouppoit tres bien par ma conſcience, & voulentiers convioit quelques beuveurs de ſes voiſins, avecques leſquels beuvant d'aultant, comptoient des vieulx juſques és nouveaulx.

Entre

Gargantua ſe croïoit en droit de boire comme eux à l'heure de Vêpres, parce qu'encore qu'il n'eût fait que dormir pendant que ces Moines s'étoient alterez à lire la *vie des Péres* & les Collations ou Conférences de Caſſien, comme ſa nature etoit, diſoit-il, de *dormir ſalé*, il ne ſe ſentoit pas à cette heure-là moins alteré qu'eux.

99 *Montoit ſus une vieille mule* ] Suivant l'idée qu'on s'eſt faite juſqu'à préſent de la *mule* ou *jument* de Gargantua, on pourroit croire qu'il dit ici ſon chapelet ſur le pié du *poco di bene, poco di male* de la courtiſane Italienne, mais ce n'eſt ici qu'une ſimple alluſion à l'ancienne coûtume des Conſeillers du Parlement de Paris, leſquels, au rapport d'André Du Chêne, montez comme ils étoient ſur leurs mules, diſoient leur chapelet, tout en allant au Palais*. C'eſt cette maniere de dire ſon chapelet que Rabelais appelle *expedier en forme ſes Patenôtres*, c'eſt-à dire les rouler chemin faiſant, à la mode des Conſeillers & d'une façon auſſi authentique que l'expedition d'un Arrêt ou d'une Commiſſion en forme.

100

* *Ant. des Villes & chap. 20. de celle de Paris.*

Entre aultres avoit pour domesticques les seigneurs [100] du Fou, de Gourville, de Grignault, & de Marigny. Apres souper venoient en place les beaulx [101] Evangiles de bois, c'est-à-dire force tabliers, où le beau flux, ung, deux, trois : ou à toutes restes pour abreger, ou bien alloient veoir les garses d'entour, & petits bancquets parmy, collations, & arriere-collations. Puis

100 *Du Fou, de Gourville, de Grignault & de Marigny* ] C'est comme on doit lire, conformément aux éditions de 1542. Messieurs du Fou & de Gourville étoient de bons Gentilshommes du Poitou : & quoique le château du Fou, qui, soit dit en passant, apartenoit en 1539. au Seigneur de Mompezat *, soit dans le Voisinage de Poitiers, Jean du Fou, qui en étoit Seigneur fut fait Sous-maire de Bourdeaux en 1452. † Un Jaques du Fou, Capitaine d'une grande réputation, plein de vertus, dit l'Annaliste Bouchet, & homme d'une grande religion étoit Sénéchal du Poitou en 1486.** Un Seigneur de Grignaux (Grignault peut-être) étoit Chevalier d'honneur de la Reine Anne de Bretagne, femme du Roi Loüis XII ***. Et Gourville est mis au nombre des petites Villes de l'Angoûmois, dans un ancien *Guide* de chemins, imprimé à Paris chez Charles Etienne l'an 1553.

101 *Evangiles de bois* ] Les *Dames* en général se nomment *bois* en termes de Trictrac. Cela fait que, comme d'ailleurs le Tablier du Trictrac ressemble par ses bords à un gros & grand livre, les profanes ont appellé *Evangiles de bois* ce Tablier, sur lequel encore on joüe à quatre différens jeux. Ce qu'au reste il est dit que c'étoit après souper qu'on apportoit ces beaux *Evangiles*, c'est par rapport à un Statut de la Régle de S. Benoît, qui veut qu'avant que de se coucher les Moines de l'Ordre lisent entre eux un certain nombre de chapitres des Evangiles.

CHAP.

* *G. Paradin, Hist. de son temps, l. 4. chap. 3.*
† *A. Chartier, édit. de 1617. pag. 229.*
** *Annal. d'Aquitaine, part. 4.*
*** *Nouv. 29. de l'Heptameron.*

Puis dormoit ſans desbrider, juſques au lendemain huiƈt heures.

## CHAPITRE XXIII.

*Comment Gargantua feut inſtitué par Ponocrates en telle diſcipline, qu'il ne perdoit heure de jour.*

QUand Ponocrates congneut la vitieuſe maniere de vivre de Gargantua, delibera aultrement le inſtituer en lettres, mais pour les premiers jours le tolera : conſiderant que nature ne endure mutations ſoubdaines, ſans grande violence. Pour doncques mieulx ſon œuvre commencer, ſupplia un ſçavant medicin de celluy temps, nommé [1] maiſtre Theodore : à ce qu'il conſideraſt ſi poſſible eſtoit remettre Gargantua en meilleure voye. Lequel le purgea canonicquement avecq [2] Elebore de Anticyre, & par ce medicament luy nettoya toute l'alteration & perverſe habitude du cerveau. Par ce moyen

CHAP. XXIII. 1. *Maiſtre Théodore* ] Par le nom Grec de ce Médecin Rabelais donne à entendre que ce fut par un *don de Dieu* que Gargantua fut mis enfin ſous d'autres maîtres que ceux qui juſques-là lui avoient gâté l'eſprit & corrompu les mœurs.

2 *Elebore d'Anticyre* ] On s'en purgeoit le cerveau pour mieux vaquer à l'étude. Pline, l. 25. ch. 25. & Aulu-Gele. l. 17. c. 15.

moyen aussi Ponocrates luy feit oublier tout ce qu'il avoit apprins soubz ses anticques precepteurs, [3] comme faisoit Timothée à ses disciples, qui avoient esté instruicts soubz aultres musiciens. Pour mieulx ce faire, l'introduisoit és compaignies des gents sçavants, que là estoient, à l'émulation desquelz luy creut l'esperit & le desir d'estudier aultrement, & se faire valoir.

Apres en tel train d'estude le mist qu'il ne perdoit heures quelconcques du jour : ains tout son temps consommoit en lettres, & honneste sçavoir. S'esveilloit doncques Gargantua environ quatre heures du matin. Ce pendant qu'on le frottoit luy estoit leuë quelcque pagine de la divine escripture haultement & clerement avecques pronunciation competente à la matiere, & à ce estoit commis ung jeune paige natif de Basché, nommé Anagnostes. Selon le propous & argument de ceste leçon, souventes-fois se adonnoit à reverer, adorer, prier & supplier le bon Dieu : duquel la lecture montroit

3 *Comme faisoit Timothée* ] Quintilien, l. 2. c. 3. rapporte que ceux qui vouloient que ce fameux Musicien leur enseignât la Musique, étoient obligez de lui donner un double salaire, s'ils avoient déja reçû d'ailleurs quelque teinture de cet Art ; parce que Timothée commençoit par leur faire oublier ce que d'autres maîtres leur avoient appris. Dans toutes les plus vieilles éditions on lit *Thimote*, sans doute après quelque méchant vieux Quintilien, comme déja plus haut, au ch. 10. *Polycrate*, après le vieux Aulu Gele 4°. imprimé à Paris chez Jean Petit 1508. Lisez *Timothée*, conformément à l'édition de 1626.

troit la majesté & jugements merveilleux. Puis alloit és lieux secrets faire excretion des digestions naturelles. Là son precepteur repetoit ce qu'avoit esté leu : luy exposant les poincts plus obscurs & difficiles. Eulx retournants consideroient l'estat du ciel, si tel estoit comme l'avoient noté au soir precedent : & quels signes entroit le Soleil, aussi la Lune pour icelle journée. Ce faict estoit habillé, pigné, testonné, acoustré & parfumé, durant lequel temps on luy repetoit les leçons du jour de devant. Luymesme les disoit par cueur : & y fondoit quelcques cas practiques concernants l'estat humain, lesquels [4] ils estendoient aulcunes fois jusques deux ou trois heures, mais ordinairement cessoient lors qu'il estoit du tout habillé. Puis par trois bonnes heures luy estoit faicte lecture. Ce faict issoient hors, tousjours conferants des propous de la lecture, & se desportoient en [5] Bracque, ou és prez, & joüoient à la balle, à la paulme, [6] à la pile trigone, galantement s'exer-

4 *Ils estendoient*] Les éditions modernes, depuis celle de 1553. inclusivement disent *il entendoit*, mais mal. C'est *ils estendoient* qu'on doit lire, comme dans l'édition de 1535. & dans celles de 1542.

5 *Bracque* ] Jeu de Paume dans le fauxbourg S. Marceau à Paris. Un chien braque y pendoit alors pour Enseigne. *

6 *A la pile trigone* ] N'est point dans l'édition de 1535. ni dans celle de Dolet. C'est un jeu ancien de la Paume, à trois personnes placées dans les coins d'un triangle, d'où elles se renvoïoient réciproquement la balle.

* *Mén. Dict. Etym. au mot* Braque.

s'exerçants le corps comme ils avoient les ames auparavant exercé. Tout leur jeu n'estoit qu'en liberté : car ils laissoient la partie quand leur plaisoit, & cessoient ordinairement lors que suoient parmy le corps, ou estoient aultrement las. Adonq'estoient tres bien essüez & frottez: changeoient de chemise, & doulcement se pourmenants alloient veoir, si le disner estoit prest. Là attendants recitoient clerement & eloquentement quelcques sentences retenuës de la leçon. Cependant Monsieur l'appetit venoit: & par bonne opportunité s'asseoient à table. Au commencement du repas estoit leuë quelque histoire plaisante des anciennes proüesses : jusques à ce qu'il eust prins son vin. Lors (si bon sembloit) on continuoit la lecture, ou commençoient à deviser joyeusement ensemble, parlants pour les premiers mois de la vertus, proprieté, efficace & nature de tout ce que leur estoit servi à table. Du pain, du vin, de l'eauë, du sel, des viandes, poissons, fruicts, herbes, racines & de l'apprest d'icelles. Ce que faisant apprint en peu de temps tous les passaiges à ce competens en Pline, Athenée, Dioscorides, Julius Pollux, Galen, Porphyre, Opian, Polybe, Heliodore, Aristoteles, Elian & aultres. Iceulx propous tenus, faisoient souvent,

pour

balle. Martial, Epigr 19. du liv. 4. *Seu lentum ceroma teris, tepidumve trigona.*

pour plus eſtre aſſeurez, apporter les livres ſuſdicts à table. Et ſi bien & entierement retint en ſa memoire les choſes dictes, que pour lors n'eſtoit Medicin, qui en ſceuſt à la moitié tant comme il faiſoit. Apres deviſoient des leçons leuës au matin, & parachevant leur repas par quelcque [7] confection de cotoniat, s'eſcuroit les dents avecques ung [8] trou de lentiſce, ſe lavoit les mains & les yeulx de belle eauë fraiſche: & rendoient graces à Dieu par quelcques beaulx canticques faicts à la loüange de la munificence & benignité divine. Ce faict on apportoit des chartes, non pour joüer, mais pour y apprendre mille petites gentilleſſes & inventions nouvelles. Leſquelles toutes iſſoient de Arithmeticque. En ce moyen entra en affection d'icelle ſcience numerale, & touts les jours apres diſner & ſouper y paſſoit temps auſſi plaiſantement, qu'il ſouloit en dez ou ès chartes. A tant ſceut d'icelle & theoricque & practicque, ſi bien, que [9] Tunſtal Anglois, qui en

7 *Confection de cotoniat* ] Confitures de *Coins*, autrefois *condignac*, *codignac*, & *codignat*, aujourd'hui *cotignac*, les Pedans diſoient *cotoniat* fait de *cotonium* dit pour *cotoneum*.

8 *Trou de lentiſce* ] Dans les plus anciennes éditions, au lieu de *tronc* on lit *trou*, par le changement de l'*n* en *u*, comme en *couvent* & en *trou de chou*. Le lentiſce, arbre d'où découle le maſtic, ſervoit aux Romains de cure-dens dont ils s'accommodoient mieux que de ceux de plumes. Martial, Epigr. 22. du l. 14.

*Lentiſcum melius: ſed ſi tibi frondea cuſpis*
*Defuerit, dentes penna levare potes.*

9 *Tunſtal Anglois* ] Cuthbert Tonſtal Evêque de Durham en An-

en avoit amplement escript, confessa que vrayement en comparaison de luy il n'y entendoit [10] que le hault Alemant.

Et non seulement d'icelle, mais des aultres sciences mathematicques, comme Geometrie, Astronomie & Musicque. Car attendants la concoction & digestion de son past, ils faisoient mille joyeulx instrumens & figures Geometricques, & de mesme praticquoient les canons Astronomicques. Apres s'esbaudissoient à chanter musicalement à quatre & cinq parties, ou sus ung theme à plaisir de gorge. Au regard des instrumens de musicque, il aprint joüer du luct, de l'espinette, de la harpe, de la flutte d'Alemant, & à neuf trouz, de la viole, & de la ¶ sacquebouttе.

Ceste

Angleterre. On voit dans la Bibliotheque de Draudius les titres de plusieurs de ses ouvrages de Theologie : mais le Traité dont parle ici Rabelais fut imprimé *in* 4°. à Londres l'an 1522. * & réimprimé en même Volume à Paris chez Robert Etienne l'an 1529. sous le titre de *Cuthberti Tonstalli de arte supputandi libri quatuor*, avec une Epitre dedicatoire de l'Auteur à Thomas Morus. L'an 1531. Nicolas Leonic dédia au même Tonstal ses trois livres *de varia historia*.

10 *Que le hault Alemant* ] Les François ont eu de tout tems beaucoup moins de commerce avec les peuples de la haute Allemagne, qu'avec ceux des Païs-bas. C'est delà sans doute qu'est venuë cette façon de parler Proverbiale, d'autant plus juste, que les peuples de la Germanie superieure & ceux de la basse Allemagne eux-mêmes ne s'entendent qu'a demi les uns les autres : temoin l'aventure de trois Bavarois, au l. 3. des Facéties de Bebelius, ch. *de tribus Bavaris*.

¶ *Sacqueboute* ] Instrument de Musique a vent, espece de tromp

* Biblioth. Bodleiana, pag. 207.

Ceste heure ainsi employée, la digestion parachevée, se purgeoit des excrements naturels: puis se remettoit à son estude principal par trois heures ou d'advantaige : tant à repeter la lecture matutinale, qu'à poursuivre le livre entreprins, que aussi à escripre, bien traire & former les anticques & Romaines lettres. Ce faict, yssoient hors leur hoste, avecq'eux ung jeune Gentilhomme de Touraine nommé l'Escuyer Gymnaste, lequel luy montroit l'art de Chevalerie. Changeant doncques de vestements montoit sus ung coursier, sus ung roussin, sus ung genet, [11] sus ung cheval barbe, cheval legier : & luy donnoit cent quarrieres, le faisoit voltiger en l'aër, franchir le fossé, saulter le palis, courttourner en ung cercle, tant à dextre comme à senestre. Là rompoit non la lance : Car c'est la plus grande resverie du monde, dire : J'ay rompu dix lances en tournoy, ou en bataille ; ung charpentier le feroit bien. Mais loüable gloire est d'une lance avoir rompu dix de ses ennemis. De sa lance doncq'asserée, verde, & roide rompoit ung huis, enfonçoit

trompette harmonique differente de la militaire; on l'allonge & la racourcit selon l'acuité ou la gravité des Sons : elle est ordinairement de huit piés lorsqu'elle n'est point allongée, mais tirée de toute sa longueur, elle va jusqu'à quinze piés.

11 *Sus ung cheval barbe*] Les mots *cheval barbe* ne sont pas dans l'édition de Dolet 1542. quoiqu'ils soient dans la Gothique *in* 12. de la même année. Dans l'édition de 1559. il y a cheval *bardé*, mais c'est *barbe* qu'il faut lire.

çoit ung harnois, [12] aculoit ung arbre, enclavoit ung anneau, enlevoit une selle d'armes, ung haubert, ung gantelet. Le tout faisoit armé de pied en cap. Au regard de [13] fanfarer, & faire les petits popismes sus ung cheval, nul ne le feit mieulx que luy. [14] Le voltiger de Ferrare n'estoit qu'ung cinge en comparaison. Singulierement estoit apprins à saulter hastivement d'ung cheval sus l'aultre sans prendre terre. Et nommoit-on ces chevaulx, Desultoires : & de chascun costé la lance au poing, monter sans estrivieres : & sans bride guider le cheval à son plaisir. Car telles choses servent à discipline militaire. Ung aultre jour s'exerçoit à la hasche, laquelle tant bien [15] coulloit, tant ver-

12 *Aculoit ung arbre* ] Le renversoit, le déracinoit à demi.

13 *Fanfarer & faire les petits popismes* ] *Fanfare*, dit Nicot, *c'est proprement quand ceux qui veulent jouster, se monstrent en la lice avec trompettes & clairons : & fanfarer*, c'est *faire de telles fanfares.* Πόππυσμα, d'où *popisme*, est une onomatopée qui exprime le son de *pso, pso*, avec lequel on flate les chevaux qui ne sont pas accoûtumez à être montez. *

14 *Le voltiger de Ferrare* &c.] Un autre Italien de Bologne la grasse faisoient les mêmes choses à la Cour de France en l'année 1582. Voïez le Journal du régne d'Henri III. sur cette année-là.

15 *Coulloit* ] *An* crouloit ? dit l'Abbé Guyet à la marge de cet endroit de son Rabelais. Mais je crois qu'ici *couller*, c'est proprement *assenner sur le coû*, & que ce mot vient de *collare* d'où l'Italien *collata* dont nous avons fait *collée* & *accollée* dans la signification de coup d'épée frapé sur le coû. Il se peut aussi que l'ancienne hache nommée Francisque étant une espece de

* *Mélanges de Politien chap.* 32.

verdement de tous pics resserroit, tant soupplement [16] avalloit en taille ronde, qu'il feut passé Chevalier d'armes en campaigne, & en touts essais.

Puis branloit la picque, [17] sacquoit de l'espée à deux mains, de l'espée bastarde, de l'espagnole, de la dague, & du poignard, armé non armé, au boucler, [18] à la cappe, à la rondelle.

Couroit le cerf, le chevreuil, l'ours, le dain, le sanglier, le lievre, la perdris, le faisant, l'otarde. Joüoit à la grosse balle, & la faisoit dondir en l'aër aultant du pié, que du poing.

Luictoit, couroit, saultoit, non à trois pas ung sault, non à clochepied, non au sault d'Alemant. Car (disoit Gymnaste) telz saults sont inutiles, & de nul bien en guerre. Mais d'ung sault persoit ung fossé, voloit sus une haye, montoit six pas encontre une muraille, & rampoit en ceste façon à une fenestre de la haulteur d'une lance. Nageoit en profonde eauë, à l'endroit, à l'envers, de costé, de tout le corps, des

de halebarde, *couler* s'entend ici naturellement d'un coup leger qu'on *coule* avec cette arme.

16 *Avalloit en taille ronde* ] Termes de l'ancien combat de la hache d'armes

17 *S'acquoit de l'espée à deux mains* &c.] En faisoit le moulinet à droite & à gauche.

18 *A la cappe* ] Il s'entortilloit le bras gauche avec le manteau, qui de cette maniere lui servoit de bouclier. *

19

* *Amadis, vol. 12. chap. 90.*

des seuls pieds, une main en l'aër, en laquelle tenant ung livre transpassoit toute la riviere de Seine sans icelluy mouiller, & tirant par ses dents son manteau, comme faisoit [19] Jules Cesar: puis d'une main entroit par grande force en ung basteau: d'icelluy se jectoit derechief en l'eauë, la teste premiere: sondoit le profond, creusoit les rochiers, plongeoit és abysmes & goulfres. Puis icelluy basteau tournoit, gouvernoit, menoit hastivement, lentement, à fil d'eauë, contre cours, le retenoit en pleine esclusе, d'une main le guidoit, de l'autre s'escrimoit avecq'ung grand aviron, tendoit la voile, montoit au matz par les traictz, couroit [20] sus les branquars, adjustoit la boussole, contreventoit les boulines, bandoit le gouvernail. Yssant de l'eauë roidement montoit encontre la montaigne, & devalloit aussi franchement: gravoit és arbres comme ung chat, saultoit de l'une en l'aultre comme ung escurieux, abbattoit les gros rameaulx comme ung aultre Milon: [21] avecques deux poignards asserez & deux poinsons esprouvez montoit au hault d'une

19 *Jules César* ] Plutarque, dans la vie de cet Empereur.

20 *Sus les branquars* ] Sur de grosses branches.

21 *Avecques deux poignards asserez* ] Il n'y a gueres de Barbets ni d'autres montagnars qui n'en sachent faire autant. Poignard *asseré*, comme Rabelais orthographie par tout, c'est un poignard de fin *acier*. Dans l'édition de 1669. Il y a *poignans*, mais c'est *poignards* qu'on doit lire, conformément à toutes les plus anciennes.

d'une maison comme un rat, descendoit puis du hault en bas en telle composition des membres, que de la cheute n'estoit aulcunement grevé. Jectoit le dart, la barre, la pierre, la javeline, l'espieu, la halebarde, enfonçoit l'arc, bandoit és reins les fortes [22] arbalestes de passe, visoit

22 *Arbalestes de passe* ] Le Président Fauchet parlant de ces arbalêtes, qui étoient en usage du tems de nos Peres : „ Ils „ avoient, *dit-il*, aussi des ins- „ trumens appellez Ribaude- „ quins & *Arbalestes de passe*: à la „ façon des anciens instrumens „ appellez *Scorpions* parce qu'ils „ piquoient plus mortellement „ que les bêtes venimeuses: les- „ quels instrumens avoient l'Arc „ de douze ou quinze pieds de „ long, arrêté sur un arbre ( ain- „ si appelloit-on la longue pie- „ ce où tenoit l'Arc ) long à „ proportion convenable, pour „ le moins large d'un pied, & „ creusé d'un canal, pour y „ mettre un javelot de cinq ou „ six pieds de long, ferré : & „ néanmoins empenné aucunes „ fois de corne ( car j'en ai „ vû un ainsi accoustré ) tenuë „ comme celle des lanternes, „ ou de bois leger, pour le faire „ plus aisément voler, ainsi „ qu'une Sagette avec la plume, „ lesquels Ribaudequins, pour „ leur pesanteur, demeuroient „ sur les murs des forteresses. „ Et à l'aide d'un tour, manié par „ un, ou deux, ou quatre hom- „ mes, selon sa grandeur, on „ bandoit ce grand Arc, pour „ lâcher le javelot, qui bien „ souvent perçoit trois & qua- „ tre hommes d'un seul coup *. A Cologne sur le Rhin, où l'on conserve encore de ces prodigieuses arbalêtes, il s'en voit une entr'autres, qui a son Arc de Baleine de douze piés de long, huit pouces de large, & quatre d'épaisseur †. Monsieur De la Noue, ou qui que ce soit qui ait fait l'ancien Dictionaire des rimes Françoises, imprimé à Geneve l'an 1596. dit à la page 112. de ce livre, que les arbalêtes de *passe* s'appellerent de la sorte, *à cause qu'elles faisoient une grande* passée, *qu'elles* passoient *fort avant*. Mais je doute qu'il ait rencontré, & il n'avoit assûrément pas consulté Froissart, qui nous apprend ** que ce que de son tems on nommoit *ung passe* étoit une espece de tour de charpente à plusieurs éta-

* *Fauchet, l. 2. de la milice & des armes.*

† *Voïage de Misson, lettr. 4.*

** *Vol. 2. chap. 169.*

visoit de l'arquebouse à l'œil, affustoit le canon, tiroit à la butte, au papegay, du bas en mont, d'amont en val, devant, de costé en arriere, comme les Parthes.

On luy attachoit ung cable en quelque haulte tour pendant en terre : par icelluy avecques deux mains montoit, puis devaloit si roidement & si assurément, que plus ne pourriez parmy ung pré bien egallé. On lui mettoit une grosse perche appuyée à deux arbres, à icelle se pendoit par les mains, & d'icelle alloit & venoit sans des pieds à rien toucher, qu'à grande course on ne l'eust peu [23] aconcepvoir

Et pour s'exercer le thorax & pulmon, crioit comme

étages, montée sur des rouës. On plaçoit dans chacun de ces étages certain nombre d'arbalêtriers, après quoi le *passe* aïant été approché des murs de la Place assiegée, ces arbalêtriers tiroient de leurs arcs à ceux qui étoient placez aux défenses de la forteresse. Or, comme il y a apparence que cette sorte de Tours qu'on nommoit *passes* n'étoient jamais dégarnies de quelqu'une de ces grosses arbalétes, je croirois bien plûtôt que ce seroit de là qu'on les auroit appellées *arbaletes de passe*. Si on demande pourquoi ces *Engins* de bois à plusieurs étages furent nommez *passes*, je ne sais si le nom de *passe*, qui anciennement signifioit un *moineau*, n'auroit pas été donné à ces Tours, au lieu de *moineaux*, qui est comme Rabelais les appelle. *Enduisoient courtines, produisoient moineaux, taluoient parapects*, dit-il au Prol. du L. 3. H. Etienne, p. 287. de son Traité de la precellence &c. prend pour une espece de casemates ces *moineaux* de l'ancienne fortification, mais ce que dans le passage ci-dessus rapporté Rabelais dit qu'on les *produisoit*, prouve à mon avis que H. Etienne s'est trompé, puisqu'il n'y avoit que des *Engins* montez sur rouës comme les *passes* ou *moineaux* anciens, qu'on pût *produire* ou faire avancer par tout où l'on en avoit besoin.

23 *Aconcepvoir* ] Ratteindre, rattraper, rejoindre, d'*adconcipere*. Ce terme, qui revient encore au ch. 25. de ce livre, & l. 5. ch. 39. est particulier à Rabelais dans cette signification.

comme touts les diables. Je l'oüy une fois appellant Eudemon depuis la porte Sainct Victor jusques à Montmartre. Stentor n'eut oncques telle voix à la bataille de Troye.

Et pour [24] galentir les nerfs, on luy avoit faict deux grosses saulmones de plomb, chascune du poix de huict mille sept cent quintaulx, lesquelles il nommoit [25] alteres. Icelles prenoit de terre en chascune main & les eslevoit en l'aer au dessus de la teste, les tenoit ainsi sans soy remüer trois quarts d'heure & d'advantaige, qu'estoit une force inimitable.

Joüoit aux barres avecques les plus forts. Et quand le poinct advenoit, se tenoit sus ses pieds tant roidement qu'il s'abandonnoit és plus adventureux en cas qu'ils le feissent mouvoir de sa place : Comme jadis faisoit Milon. A l'imitation duquel aussi tenoit une pomme de grenade en sa main, & la donnoit à qui luy pourroit oster.

Le temps ainsi employé, luy froté, nettoyé, & refraischy d'habillements, tout doulcement retournoit

24 *Galentir* ] Fortifier, de *valentire* fait de *valens* dans la signification de *robuste*.

25 *Alteres*] Ce que Rabelais nomme *alteres* après les Anciens, c'étoient de grosses masses de plomb, qui leur servoient de contrepoids dans les sauts ausquels ils s'exerçoient. Martial, Epigram. 49. du l. 14.

*Quid pereunt stulto fortes* haltere *lacerti*?

Plus haut l'Auteur appelle *Saulmones* de plomb ces *alteres* de Gargantua, parce qu'encore qu'il y eût aussi d'autres *alteres*, comme de fer, de pierre, celles du géant Gargantua étoient proprement de ces masses de plomb qu'on nomme *Saumons* à cause qu'elles sont à peu près de la forme & de la grosseur du Saumon.

retournoit, & passants par quelcques prez ou aultres lieux herbus visitoient les arbres & plantes, les conferants avec les livres des anciens qui en ont escript, comme Theophraste, Dioscorides, [26] Marinus, Pline, Nicander, Macer & Galen, & en emportoient leurs pleines mains au logis : desquelles avoit la charge ung jeune paige nommé Rhizotome, ensemble des marrochons, des pioches, cerfoüettes, beches, tranches & aultres instruments requis à bien [27] arborizer. Eulx arrivez au logis, cependant qu'on aprestoit le soupper, repetoient quelcques passaiges de ce qu'avoit esté leu & s'asseoient à table. Notez ici que son disner estoit sobre & frugal : car tant seulement mangeoit pour refrener les abois de l'estomach : mais le soupper estoit copieux & large. Car tant en prenoit que luy estoit de besoing, à soy entre

26 *Marinus* ] Galien parle souvent de lui. Voïez en l'Index. Naudé, page 41. de son Addition à l'Histoire de Loüis XI. rapporte quelques paroles comme prises de la vie de Proclus écrite par le Philosophe *Marin*.

27 *Arborizer* ] La grant Nef des fous, au ch. *des fous & insavans Medecins*, fol. 36 tourné de l'édition de 1499. *Les ars de Polidore, de Galien & d'Hypocras ne querent point telz gens, mais ung grant tas de livres d'*arboriste *en François*. C'est cependant *arboriste* qui est l'ancien mot, d'où il est visible qu'*arboliste* & *herboriste* ont été fait par corruption. *Herboriste* qui est aujourd'hui & même depuis long-tems le seul mot d'usage ne s'est introduit que par la réflexion qu'on a faite que puisque c'étoient les herbes qu'on cherchoit & non pas les arbres, on devoit écrire *herboriste* & non pas *arboriste*. En quoi l'on n'a pas pris garde que les deux dernieres syllabes du mot sont des preuves convaincantes de l'ancienne orthographe.

entretenir & nourrir. Ce que est la vraye diete prescripte par l'art de bonne & seure medicine, quoy qu'ung tas de badaulx Medicins [28] herselez en l'officine des Sophistes conseillent le contraire. Durant icelluy repas estoit continuée la leçon du disner, tant que bon sembloit : le reste estoit consommé en bons propous touts lettrez & utiles. Apres graces renduës s'addonnoient à chanter musicalement : à joüer d'instruments harmonieux, ou de ces petits passetemps qu'on faict és chartes, és dez, & goubelets : & là demouroient faisants grand' chiere, s'esbaudissants aulcunes fois jusques à l'heure de dormir, quelcquefois alloient visiter les compaignies des gents lettrez : ou de gents qui eussent veu pays estranges.

En pleine nuict, devant que soy retirer, alloient

28 *Herselez en l'officine des Sophistes*] Par ces Sophistes, ou *Arabes*, comme on lit dans l'édition de Dolet, Rabelais entend Avicenne & ses Sectateurs, & par ceux de la saine opinion Galien & ses Disciples *. Ce qu'il y a de de constant, c'est que ce furent les Gots qui introduisirent l'usage de dîner & de souper, c'est-à-dire, de se rassasier deux fois le jour. En quoi l'on s'éloigna de l'ancienne coûtume qui étoit de dîner fort légerement, mais de souper à fonds †. *Herselez* dans l'officine des Sophistes, signifie instruits & versez dans leur doctrine. *Herseler* ou *harseler*, qu'on écrit aujourd'hui *harceler*, signifie ici agacer, provoquer à la dispute. Voiez plus bas la note sur *herselé* c. 40.

CHAP.

* *Voïez Bouchet, dans la Préface du T. 1. de ses Serées*

† *Vivès, en celui de ses Dialogues qui a pour titre* Cubiculum & lucubratio.

loient au lieu de leur logis le plus descouvert veoir la face du ciel : & là notoient les cometes si aulcunes estoient, les figures, situations, aspects, oppositions & conjunctions des astres.

Puis avec son precepteur recapituloit briefvement à la mode des Pythagoricques tout ce qu'il avoit leu, veu, sceu, faict & entendu au decours de toute la journée.

Si prioient Dieu le createur en l'adorant, & ratifiant leur foy envers luy, & le glorifiant de sa bonté immense : & luy rendant grace de tout le temps passé, se recommendoient à sa divine clemence pour tout l'advenir. Ce faict entroient en leur repos.

---

## CHAPITRE XXIV.

*Comment Gargantua employoit le temps quand l'aer estoit pluvieux.*

S'Il advenoit que l'aer feust pluvieux & intemperé, tout le temps devant disner estoit employé comme de coustume, excepté, qu'il faisoit allumer ung beau & clair feu, pour corriger l'intemperie de l'aer. Mais apres disner en lieu des exercitations ils demouroient en la maison, & [1] par maniere d'Apotherapie s'esbatoient

CHAP. XXIV. 1 *Par maniere d'Apotherapie s'esbatoient à boteler du foin, à fendre & scier du bois, & à battre les gerbes en la grange. Puis* ] Tout ceci manque dans l'édition de Dolet, mais on le

batoient à boteler du foin, à fendre & ſcier du bois, & à battre les gerbes en la grange. Puis eſtudioient en l'art de paincture & ſculpture: ou revocquoient en uſage [2] l'anticque jeu des tales, ainſi qu'en ha eſcript Leonicus, & comme y jouë noſtre bon amy Laſcaris. En y joüant recoloient les paſſaiges des Auteurs anciens, eſquels eſt faicte mention, ou prinſe quelque metaphore ſus icelluy jeu. Semblablement,

le trouve dans celle de 1553. d'où a coulé auſſi *Apotherapic* qu'on lit dans les nouvelles, au lieu d'*Apotherapie* qu'il faut lire. Du Grec ἀποθεραπεία. Voïez le Scholiaſte de Hollande.

2 *L'anticque jeu des tales, ainſi qu'en ha eſcript Leonicus* ] Τῶν ἀστραγάλων. *Ludus talarius.* Car ce n'eſt point *tables* qu'il faut lire ici, comme dans toutes les éditions, mais *tales*, comme ci-deſſous, l. 4. ch. 7. Celui que Rabelais dit avoir écrit de ce jeu étoit Nicolas *Leonic* Venitien, ſavant Profeſſeur à Padouë où il mourut non âgé de ſoixante & quinze ans, ni l'an 1533. comme l'a crû Bucholcer *, mais de deux ans plus jeune l'an 1531. au mois de Mars. Le Bembe, l. 8. de la 2. part. de ſes Lettres Ital. dans une Lettre à Vettor Soranzo du 28. Mars 1531. *Il noſtro buon Meſſer Leonico l'altro di finì la ſua vita.* Le Traité qu'il fit du jeu des tales eſt un Dialogue intitulé *Sannutus* † *ſive de ludo talario*, dédiée l'an 1924. à Renaud Polus, avec neuf autres imprimez chez Simon de Colines *in fol.* 1530. & depuis *in* 8º. à Lyon chez Seb. Gryphius en 1532. & 1542. Du reſte, le jeu des tales, très-ancien à la verité, s'il eſt ſûr, comme on le prétend, qu'il étoit en uſage chez les Lydiens, dès avant la guerre de Troye, ne ceſſa d'être en vogue en Italie, ſous le nom de *parelles*, qu'environ l'année **. 1484. Depuis lequel tems il eſt croïable que ce furent les guerres d'Italie qui jetterent les Italiens dans des occupations plus ſérieuſes.

* *Ind. Chron. ſur cette année-là.*

† *Dans l'édit. de Gryphius, on lit par tout* Samnutus, *& dans le titre & dans le texte. Liſez* Sannutus, *de l'Ital.* Sannuto *a miré comme un vieux ſanglier.*

** Nic. Leonic. Thom. Dial. *édit. de* 1532. *p.* 264.

ment, ou alloient veoir comment on tiroit les metaulx, ou comment on fondoit l'artillerie : ou alloient veoir les lapidaires, orfebvres, & tailleurs de pierreries, ou les Alchymistes, & monnoyeurs, ou les haultelissiers, les tissutiers, les veloutiers, les [3] horlogers, miralliers, Imprimeurs, organistes, teinturiers, & aultres telles sortes d'ouvriers, & par tout donnans le vin apprenoient & consideroient l'industrie & invention des mestiers.

Alloient ouyr les leçons publicques, les actes solennels, les repetitions, les declamations, les plaidoyez des gentils Advocats, les concions des prescheurs Evangelicques.

Passoit par les salles & lieux ordonnez pour l'escrime : & là contre les maistres [4] essayoit de touts bastons, & leur montroit par evidence, qu'aultant, voire plus, en sçavoit qu'iceulx. Et au lieu d'arboriser visitoient les bouticques

3 *Horlogers, miralliers, Imprimeurs, Organistes, teinturiers* ] L'édition de 1553. & après elle les éditions modernes avoient retranché les mots de *miralliers* & de *teinturiers* qu'on lit dans celle de 1535. & dans les trois de 1542. On disoit *mirail* de l'Italien *miraglio* miroir. Ainsi les *miralliers* ce sont les miroitiers.

4 *Essayoit de touts bastons* ] Furetiére a décidé qu'au propre *baton* ne se disoit que des seules armes montées sur un fust ou sur une hampe. Ici, & plus bas au ch. 47. où ce mot se prend au figuré il désigne une épée, témoin ce qu'en ce ch. 47. il est dit qu'après que Toucquedillon eut transpercé d'une épée le Capitaine Hâtiveau, Picrochole voiant cette épée que Grandgousier avoit donnée au meurtrier, dit à Toucquedillon : *t'avoit-on donné ce baston pour en ma présence tuer malignement mon tant bon amy Hastiveau?*

ticques des drogueurs, herbiers, & apothecaires, & soingneusement consideroient les fruicts, racines, feuilles, gommes, semences, ¶ axunges peregrines, ensemble aussi comment on les adulteroit. Alloit voir les basteleurs, 5 trejectaires, & 6 theriacleurs, & consideroit leurs gestes, leurs ruses, leurs sobresaulx & beau parler : singulierement de ceulx de Chaunys en Picardie, car ils sont de nature grands jaseurs, & 7 beaulx bailleurs de ballivernes en matiere

¶ Espéce de graisse, la plus molle & la plus humide du corps des animaux; & la maniére dont on faisoit des remedes composez de toutes ces drogues.

5 *Trejectaires* ] On lit *tragetaires*, à la Gasconne, l. 2. ch. 6. de Fénefte. L'Italien appele *tragettatore* un Joüeur de passe-passe, de *tragettare* passer & repasser *. Le François vient de *trajectarius* & l'Italien de *trajectator*, l'un & l'autre formez de *trajectare* augmentatif de *trajicere*.

6 *Theriacleurs* ] Selon l'analogie il devoit dire *thériaqueurs*, & non *thériacleurs*, comme portent toutes les éditions excepté celle de Dolet, où on lit *thriacleurs*. Ce dernier est aujourd'hui le mot d'usage, cependant *thériacleurs* lui doit être préféré, tant à cause du grand nombre d'éditions qui le favorisent, que parce que Rabelais aime à conserver dans les mots qui viennent du Grec la trace de leur étymologie. *Thériacleur* de même que *Thriacleur* est un terme de mépris.

7 *Beaulx bailleurs de balliver-nes en matiere de cinges verds* ] Ces mots *en matiere de cinges verds* ne sont point dans l'édition de 1535. non plus que dans celle de Dolet. Un bailleur de balivernes, c'est un conteur de fornettes, un faiseur de contes bleus, tel que seroit quelqu'un qui raconteroit avoir vû des *singes verds* en certain païs des Indes. Je parle après Rabelais qui ignoroit qu'il y en eut de tels †, comme Madame de Rohan en avoit un à Laval environ l'année 1684. Au l. 4. ch.

* *Le Franciosin, aux mots Ital.* Tragettare & Tragettatore.

† *Scalig. contre Cardan, Exercit. 114. n. 3.*

matiere de cinges verds. Eulx retournez pour ſoupper, mangeoient plus ſobrement qu'és aultres jours, & viandes plus deſiccatifves & extenuantes, affin que l'intemperie humide de l'aer communiquée au corps par neceſſaire confinité, feuſt par ce moyen corrigée, & ne leur feuſt incommode par ne ſoy eſtre exercitez, comme avoient de couſtume. Ainſi feut gouverné Gargantua, & continuoit ce procez de jour en jour, profitant comme entendez que peult faire ung jeune homme [8] ſelon ſon eage de bon ſens

ch. 32. il eſt dit de Quarême-prenant, que s'il *ſubloit* c'étoient hottées de *ſinges verds*, c'eſt-à-dire, qu'il étoit toûjours prêt à *ſiffler* quiconque auroit voulu lui donner pour vraie une choſe dont il n'avoit pas encore oui parler. Ménage dérive *baliverne* de *bajulus*. Il vient de *bulla verna*. Ces petites boules qui s'élévent ſur l'eau quand il pleut fort s'appelent en Latin *bullæ*. Or les roſées ſont très-fréquentes au printems. *Bullatæ nugæ* dans Perſe ſont des balivernes, comme qui diroit *bales vernes*. Les balivernes & ces petites boules qu'une pluie abondante forme ſur l'eau ont un même nom, parce que les unes & les autres manquent également de ſolidité.

8 *Selon ſon eage* ] N'eſt point dans l'édition de Dolet. Il paroit par le 14. ch. précédent que Gargantua en 1420. avoit emploïé à l'étude 53. ans dix mois & 2. ſemaines. Il avoit tout au moins cinq ans lorſque Maître Thubal lui donna les premiéres inſtructions. Mais ne comptons que 58. ans. On lui fait lire depuis l'an 1420. le *Supplementum Chronicorum*, qui pour la premiere fois ne parut, que 65. ans après, en 1485. Joignez ces 65. aux 58. précédens & vous trouverez que le jeune homme Gargantua n'avoit pas moins de 1.3. ans, même [illegible] qu'il ſe mit ſous l[illegible] de Ponocrate. Mais c'[illegible]leſcence de Gar[illegible] g[illegible]durer à proporti[illegible] ce Prince. Or elle[illegible]ue, puiſque l. 2. [illegible] qu'il avoit 524 [illegible] engendra Panta[illegible] inuſité, formé [illegible] Rabelais a fait [illegible] la mode de ſon [illegible]

S

ſens, en tel exercice, ainſi continué. Lequel combien qu'il ſemblaſt pour le commencement difficile, en la continuation tant doulx feut, legier & delectable, que mieulx reſſembloit ung paſſe-temps de Roy que l'eſtude d'ung eſcholier. Toutesfois, Ponocrates pour le ſejourner de ceſte vehemente intention des eſperits, adviſoit une fois le mois quelcque jour bien clair & ſerain, auquel bogeoient au matin de la ville, & alloient à Gentilly, ou à Bouloigne, ou à Mont-rouge, ou au pont-Charanton, ou à Vanves, ou à Sainct Clou. Et là paſſoient toute la journée à faire la plus grand' chiere dont ils ſe pouvoient adviſer: raillants, gaudiſſants, beuvants d'aultant: joüants, chantants, danſants, ſe veaultrants en quelcque beau pré: denichants des paſſereaulx, prenants des cailles: peſchants aux grenoilles & eſcreviſſes.

Mais encore qu'icelle journée feuſt paſſée ſans livres & lectures, poinct elle n'eſtoit paſſée ſans proffit. Car en ce beau pré ils recoloient par cueur quelques plaiſants vers de l'agriculture de Vergile, d'Heſiode, du Ruſtique de Politian: deſcripvoient quelques plaiſants épigrammes en Latin: puis les mettoient par rondeaulx & balades en langue Françoiſe. En bancquetoit, du vin ¶ aigué ſeparoient l'eauë: com-

¶ *Aigué*] Mêlé d'eau. Ce mot eſt encore en uſage dans une partie

comme l'enſeigne Caton *de re ruſt.* & Pline, 9 avecques un goubelet de lierre : lavoient le vin en plein baſſin d'eauë, puis le retiroient avec ung ¶ embut : faiſoient aller l'eauë d'ung voyrre en aultre : baſtiſſoient pluſieurs petits 10 engins automates : c'eſt à dire ſoy mouvens eulx-meſmes.

---

## CHAPITRE XXV.

### *Comment feut meu entre les foüaciers de Lerné, & ceulx du Pays de Gargantua, le grand debat, dont feurent faictes groſſes guerres.*

EN ceſtuy temps, qui feut la ſaiſon de vendanges au commencement de Autonne, les bergiers de la contrée eſtoient à garder les vignes, & empeſcher que les eſtourneaulx ne mangeaſſent les raiſins. Auquel temps 1 les foüa-

partie de la Gaſcogne & à Lyon, où les Bateliers diſent, beau Rouſſeau voulez-vous paſſer l'*aigue*, pour dire la Riviere.

9 *Avecques un goubelet de lierre* ] Pline, l. 16. ch. 35. après Caton c. 111. *de re ruſt.*

¶ On ſe ſert encore de ce mot dans le Languedoc pour dire *un Entonnoir*.

10 *Engins automates* ] On peut voir là-deſſus Leonic, l. 1. c. 7. de ſon *de varia hiſtoria*.

CHAP. XXV. 1 *Les Foüaciers de Lerné* ] *Lerné* [illegible] comme Bernier a écrit [illegible] Lernay, eſt une [illegible] du Poitou, dans laqu[illegible] fait une eſpéce de gal[illegible] le tourteau cuit au feu [illegible]

foüaciers de Lerné passoient le grand quarroy, menans dix ou douze charges de foüaces à la ville. Lesdicts bergiers les requirent courtoisement leur en bailler pour leur argent, au prix du marché. Car notez que c'est [2] viande celeste, manger à desjeuner raisins [3] avec foüace fraische, mesmement [4] des pineaulx, des fiers,

du païs appellent *foüace*. Les Périgourdins & ceux du Languedoc disent *fougace*, & le petit peuple de Touraine *fouée* dans la même signification. M. de Busbeq rapporte que sur sa route de Vienne à Constantinople, dans toute la Bulgarie, on ne lui servit presque point d'autre pain que certaine espéce de foüaces, qui même n'étoient pas levées. *Post hac, dit-il, pluribus diebus fecimus iter per amœnas & non infrugiferas Bulgarorum convalles; quo ferè tempore pane usi sumus subcinericio: fugacias vocant: eum puellæ mulieresque vendunt: neque enim sunt in ea regione pistores. Illæ ubi hospites advenisse sentiunt, unde lucelli quid sperent, calidis cineribus subjiciunt, atque ita ferventes etiamnum à loco panes parvo pretio venales circumferunt* *. En Francc ce sont des hommes qui font & qui débitent la foüace, & ce sont eux que [illegible]s appelle *Foüaciers*.

[illegible]*de céleste*, &c. ] [illegible]

M[illegible]sbeq, dit-il, qu'[illegible] vendoit les foüaces toutes chaudes, & comme elles sortoient du feu.

3 *Avec foüace fraiche*] *Avec fouace fraiche*, sans l'article *la* est plus élegant, & c'est comme on lit dans les éditions Gothiques de 1535. & 1542. suivies en cela par celle de 1626. Dans celle de Dolet, il y a *avec la fouace fraiche*. Les autres moins correctes encore ont mis *fouaces* au pluriel, sans considerer qu'ici *fouace* est un terme générique, comme plus bas ch. 32. où Picrochole dit: *Venez les querir . . . . ils vous brayeront de la fouace*.

4 *Des pineaulx, des fiers . . . . de la bicane, & des foirars* &c.] On a déja pû voir dans la Rem. 37. du ch. 5. ce que c'est que le *pineau* des Angevins, qui est le même raisin qu'en Guienne on appelle *foirar*. Les *fiers* sont une autre sorte de raisins qu'on nomme aussi *fumez*. En Anjou on prononce *fiez* au lieu de *fiers*, mais on dit *figers* en Poitou, ce qui fait croire à Ménage

* . . de son Amb. Turquie.

fiers, des muſcadeaulx, de la bicane, & des foirars pour ceulx qui ſont conſtipez du ventre. Car ils les font aller long comme ung vouge : & ſouvent [5] cuidants peter ils ſe conchient, dont ſont nommez les cuideurs de vendanges. A leur requeſte ne feurent aulcunement enclinez les foüaciers, mais ( qui pis eſt ) les oultraigearent grandement, les appellans [6] Trop diteux, [7] Breſchedens, [8] Plaiſans rouſſeaulx, Gal-

nage que le mot de *fiers* ou *figers* a été fait de *ficarii*, & qu'on appelle ainſi ces raiſins à cauſe de leur douceur qui approche de celle de la *figue* : & ce qui le confirme dans cette penſée, c'eſt qu'il a trouvé dans Borel qu'à Montauban on les appelle raiſins *gouſt-de-figue*. La *bicane* ou *bicarne*, comme on lit ce mot dans le Diction. Fr. Ital. d'Ant. Oudin, eſt un raiſin duquel pour l'ordinaire on fait du verjus, *Uva da far agreſta*, dit ce Dictionaire ; ce qui me donne quelque penſée que la *bicarne* pourroit bien avoir été appellée de la ſorte d'*albi-carne*, par aphéreſe, à cauſe de la chair blanche de ce gros raiſin qu'à Metz on appelle *Boulenois*.

5 *Cuidants peter ils ſe conchient, dont ſont nommez les cuideurs de vendanges* ] Cette plaiſanterie eſt fondée ſur la qualité laxative du raiſin nommé par cette raiſon *foirard*. Quand on en avoit trop mangé & qu'on croïoit ſe ſoulager en petant, on étoit ſujet à faire quelque choſe de plus. Ce qui donnoit lieu de dire dans le langage du bon vieux tems : *je cuidois ſeulement peter & je me ſuis embrené*. Ainſi, lorſque Rabelais chap. 9. de la Prognoſtication Pantagruel, dit que *les Cuidez ſeront de ſaiſon*, il entend qu'en automne, en tems de vendange, on aura ſouvent occaſion de dire *Je cuidois*, &c.

6 *Trop-diteux* ] Ce mot, comme je l'ai expliqué ci-deſſus, chap. 14. ſignifie *jaſeur, diſant trop*. Un vieux Dictionaire Latin-Picard imprimé en Gothique, ſans nom de lieu, & ſans date : *Dictator, qui dite bien, diteur*.

7 *Breſchedens* ] Le Traducteur Anglois explique ce mot par celui de *gloutons*, [illegible] gens qui avec leurs *dens* [illegible] une grande *brêche* aux [illegible] qu'on leur préſente : au li[illegible] naturellement il doit [illegible] dre de gens qui en génér[illegible]

Galliers, Chi-en-licts, [9] Averlans, Limes fourdes, Faictneans, Friandeaulx, [10] Bustarins, [11] Talvassiers, Rien-ne-vaulx, Rustres, Challans, Hapelopins, Traineguaines, gentils Flocquets, [12] Copieux, Landores, Malotrus, Den-

les dens mal-saines & ébrêchées.

8 *Plaisans rousseaulx* ] Double injure.

9 *Averlans*] Grossiers & brutaux comme ces roulliers du païs de Limbourg, qu'on appelle en France *Averlans* & à Metz *Haverlings*, du bourg de *Haver* où ils se tiennent. Ce mot, au reste, qui, soit dit en passant, n'est point dans l'édition de 1535. ni dans celle de Dolet, a une signification plus étenduë dans un article qu'on lui a donné parmi les Remarques ch. 3. du l. 1.

10 *Bustarins* ] *Bustarin*, mot qui se trouve dans Coquillart, au Blason des Armes & des Dames, où *Boustarin*, comme on lit dans le Diction. Fr. Ital. d'Oudin, y est expliqué par *pancione*, ventru, homme à grosse pance. Ailleurs, dans le *monologue du Puys*, autre Poëme du même Coquillart, on lit *rustarins* dans la signification de jeunes gens qui voient les Dames, & ce mot, qui sans doute est une faute d'impression dans l'édition de Galiot du Pré *in* 16. 1532. a trompé Borel qui l'a rendu par celui des *rustres*. Mais on y doit lire aussi *bustarins*, & ces *bustarins* c'étoient proprement les jeunes Damerets, qui pour se mettre à la mode se faisoient de gros ventres avec de ces pourpoints rembourez qu'on appelloit *Poulaines*.

11 *Talvassiers* ] En Anjou le menu peuple traite de *talvassier* un grand hableur *, un fanfaron : peut-être de *tallevas* sorte d'ancien pavois, qui couvrant son homme depuis la tête jusqu'aux piés †, convenoit fort à un faux brave qui à l'exemple du bon Sancho ** se trouvoit engagé malgré lui dans quelque combat. J'ai vû de ces longs pavois, composez de deux ais à angle obtus en guise de certains chêneaux : ce qui me fait soupçonner que *talevas* pourroit bien venir par inversion de *tabellatium* formé de *tabella*.

12 *Copieux* ] Railleurs, gens qui

* *Mén. Diction. Etym. au mot* Tallevas.

† *Fauchet, en son Traité de la Milice & des Armes.*

** *Dom-Quichot, part. 2. ch. 53.*

Dendins, [13] Baugears, [14] Tezez, [15] Gaubregeux, [16] Goguelus, [17] Claquedens, [18] Boyers d'etrons,

qui aiment à dire le mot pour rire. Le Roman de Perceforest, vol. 6. ch. 37. *adonc respondit une dame .... qui savoit tres bien* coppier, *& dit, pucelles, j'ay plus cher au regard de moy, que mon mary se gouverne par raison en armes, que tant face qu'il ne se puisse ayder au soir.* Coquillart, dans le monologue du Puys:

*Quand nous eusmes bien* coppié,
*Et bien lardé, & devisé.*

On appelle proprement *Copieux* ceux qui contrefont les gestes & les manieres d'autrui pour les tourner en ridicule: & ce sobriquet s'adressoit apparemment à quelques-uns qui étoient de la Flesche en Anjou, puisque les *Copieux* de cette Ville entrent plus d'une fois dans les contes de Bonaventure des Périers. *

13 *Baugears* ] De misérables païsans, dont les cabanes n'ont que des murs de *bauge*, qui est un mortier de terre farci de paille: la meilleure *bauge* étant celle où il entre quelques cailloux. †

14 *Tezez* ] *Toisez*. Gens dont on taxe les champs, les vignes, les prez, à tant par *toise*. Voïez Du Cange au mot *Teisia*.

15 *Gaubregeux* ] Les Percherons, peut-être comme gens qui aiment à se *goberger*, à rire pour peu de chose. Le Diction. Fr. Ital. d'Oudin: Goberge, *spetie di pesce, perca*.

16 *Goguelus* ] Encore l. 5. ch. 13. *Et toi* goguelu, *n'y veux-tu rien dire?* Un *goguelu* c'est un rieur ridicule, soit que ce mot vienne de *gogue*, comme marquant de la joie, par rapport à la premiere syllabe de *gaudere*, ou de *cucullutus* pour désigner un gausseur, qui rit volontiers *sous cape*, comme on parle.

17 *Claquedens* ] Claque-dent ici & l. 4. c. 9. est un vilain goulu qui en mangeant daube des machoires, comme on dit, & fait claquer ses dens. L'Arétin dans ses *Ragionamenti*, pag. 8. & 9. de l'édition de 1584. a décrit merveilleusement ce bruit: & par ceux à qui il l'a fait faire, on voit que le *grand vilain claquedent* du l. 4. c. 9. de Rabelais est proprement un de ces Moines mendians qui se servent de sandales au lieu de souliers.

18 *Boiers* ] Les Poitevins appellent *boë* un bœuf, & *Boiers* les garçons qui ont soin des bœufs d'une métairie.

19

* *Furetiére, au mot* Copieux.
† *Nicot & Furetiére, au mot* Bauge.

d'etrons, Bergiers de merde : & aultres tels epithetes diffamatoires, adjouſtant que poinct à eulx n'appartenoit manger de ces belles foüaces : mais qu'ils ſe debvoient contenter de[19] gros pain ballé, & de tourte. Auquel oultraige ung d'entr'eulx nommé Forgier, bien honneſte homme de ſa perſonne & [20] notable bachelier, reſpondit doulcement : [21] Depuis quand

19 *Gros pain ballé, & de tourte* ] Le gros pain, ou *le pain ballé* eſt celui dans lequel entre la *balle*, c'eſt-à-dire, cette eſpece de gouſſe qui couvre le blé. Ce pain, qui dans le Poitou ne ſe donne qu'aux Domeſtiques de la campagne, eſt compoſé de pluſieurs eſpeces de grains, comme d'avoine, d'orge, & de gros & de menu plâtre, qui eſt une ſorte de petit blé, dont l'epi eſt fort long, & le grain placé deux à deux dans la gouſſe qui eſt plate & fort dure. Or, comme on n'a pas grand ſoin au moulin de ſeparer cette gouſſe ni même la *balle* d'avec la farine, c'eſt ce qui rend le *pain balle* ſi mepriſable. La *Tourte* eſt un pain de ſegle, particulier aux paiſans de certaines Provinces, & ſur-tout aux pauvres habitans des montagnes du païs de Fores, du Lyonnois, de la Savoie, de l'Auvergne & du Bourbonnois. Ce pain, dont les miches ſont à peu près de la groſſeur & de la forme d'un fromage Parmeſan, ſe garde pluſieurs mois, on prétend même que la ſaveur de la *tourte* augmente à proportion de ſa vieilleſſe, qui lui donne une couleur auſſi jaune que celle de la cire, pourvû qu'on ait eu ſoin d'entaſſer ces groſſes miches les unes ſur les autres au ſortir du four, & de les charger encore de quelque poids bien lourd. Ce pain, au reſte, eſt fort indigeſte, & il n'y a que les gens de peine, comme porte-faix, laboureurs, maſſons, & forgerons qui puiſſent s'en accommoder *.

20 *Notable bachelier* ] Les Picars appellent *bacheliers* les jeunes garçons, ou garçons à marier. C'eſt en ce ſens que Rabelais emploie ici les termes de *notable bachelier*, pour déſigner un jeune homme qui faiſoit quelque figure dans ſon village.

21 *Depuis quand avez-vous prins cornes, qu'eſtes tant rogues de-*

* Hieronym. Mercurial. Var. Lect. l. 2. c. 1. Bruyerin. de re cibaria, l. 6. c. 9.

quand avez-vous prins cornes, qu'estes tant rogues devenus ? Dea, vous nous en souliez voulentiers bailler, & maintenant y refusez ? Ce n'est faict de bons voisins, & ainsi ne vous faisons-nous, quand venez ici achepter nostre beau froument duquel vous faictes vos gasteaulx & fouaces : encore par le marché vous eussions-nous donné de nos raisins, mais par la merdé, vous en pourrez repentir, & aurez quelcque jour affaire de nous, lors nous ferons envers vous à la pareille, & vous en soubvienne. Adoncq Marquet, [22] grand bastonnier de la confrairie des foüaciers, luy dist : Vrayement tu es bien acresté à ce matin, [23] tu mangeas hersoir trop de mil. Vien ça, vien ça, je te donneray de ma foüace. Lors Forgier,

*devenus* ? ] Les *cornes* sont la défense du Bèlier, qui ne devient *rogue* qu'à mesure qu'il cesse d'être agneau. C'est à quoi fait allusion cette champêtre façon de parler de Forgier, qui à la brutale réponse des foüaciers, ne les reconnoissoit plus pour ces gens, qui faisoient auparavant si fort les gracieux, lorsqu'ils s'attendoient qu'on leur donneroit du raisin.

22 *Grand bastonnier de la confrairie des fouaciers* ] Le plus grand garçon de sa troupe. *Bachelier*, que nos meilleurs Etymologistes dérivent de *baculus* est un peu moins qu'ici *bastonnier*. Forgier, de *furcarius*, c'est un jet d'arbre qui commence à faire fourche, & Marquet un petit *Mars* qui ne respire que la guerre.

23 *Tu mangeas hersoir trop de mil* ] Les Cocqs qui la veille ont mangé beaucoup de ce grain qu'on appelle blé de Turquie, en ont le lendemain la crête plus droite, & en sont plus courageux : c'est à quoi vise Marquet, qui païe ici Forgier en même monnoie, c'est-à-dire, d'une expression vilageoise, pour lui reprocher à son tour, qu'il étoit sans comparaison plus fier & plus résolu qu'il ne l'avoit jamais vû.

gier en toute ſimpleſſe approcha, tirant [24] ung unzein de ſon baudrier, penſant que Marquet luy deut depoſcher de ſes foüaces : mais il luy bailla de ſon foüet à travers les jambes, ſi rudement que les nouds y apparoiſſoient : puis voulut gaigner à la fuite, mais Forgier s'eſcria au meurtre & à la force, tant qu'il peut, enſemble luy jecta un gros [25] tribard qu'il portoit ſoubs ſon eſcelle, & l'attainct par la joinc-

24 *Ung unzein de ſon baudrier*] L'*Onzain* étoit le grand blanc à la Couronne, mis de dix deniers à *onze* par l'Ordonnance du 4. Janvier 1473. comme le grand Blanc au Soleil appellé auſſi *Douzain* fut depuis mis à treize deniers par celle du 24. Avril 1488. * Ce qu'autrefois on appelloit *baudrier* étoit proprement une ceinture de cuir doublée d'un autre cuir, laquelle ſervoit à mettre de l'argent, & à pendre auſſi une épée, lorſqu'on avoit droit d'en porter une. De là vient qu'à Metz, en Champagne & en Lorraine ou nomme *baudrillée* une quantité d'eſpeces ou de jettons qu'on voit couler comme un à un d'une bourſe ou d'une eſpece de boïau, tels que les Marchands en portent quelquefois en guiſe de ceinture, quand ils voïagent.

25 *Tribard*] On appelle *tribart* à Paris un bâton de crocheteur † : mais ce terme eſt auſſi du Limouſin, où les païſans appellent de la ſorte un bâton de chêne à trois arêtes & long de trois piés, qui ſert également à les ſoûtenir quand ils portent de gros fardeaux, & à défendre leurs perſonnes au défaut d'autres armes qu'ils n'oſeroient porter. Ce mot ne veut dire autre choſe que *tripe de fagot*, c'eſt-à-dire **, un bâton tortu mais aſſez gros, comme l'étoient ceux qui dans les bons fagots du vieux tems tenoient lieu de la bourrée dont on les a depuis farcis. Au ch. 31. du l. 2. Rabelais nomme *beaux* tribars *aux ails*, un méchant ragoût de tripes.

* *M. le Blanc, en ſon Traité des monnoïes, chap. de celles de Louis XI. & de Charles VIII.*

† *Rab. l. 3. chap. 96.*

** *Rab. l. 4. chap. 9.*

joincture coronale de la teste, sus l'artere crotaphicque, du costé dextre : en telle sorte que [26] Marquet tombit de dessus sa jument, mieulx semblant homme mort, que vif.

Cependant les mestayers, qui là aupres challoient les noix, accoururent avec leurs grandes gaules & frapparent sus ces foüaciers comme sus seigle verd. Les aultres bergiers & bergieres ouyans le cry de Forgier, y vindrent avec leurs fondes & brassiers, & les suivirent à grands coups de pierres tant menus, qu'il sembloit que ce feust gresle. Finablement les aconceurent, & oustarent de leurs foüaces environ quatre ou cinq douzeines, toutesfois ils les payarent au prix accoustumé, & leur donnarent [27] ung cent de quecas, & trois panerées de [28] francs aubiers, puis les foüaciers aidarent à monter Marquet, qui estoit villainement blessé, & retournarent à Lerné sans poursuivre

*tripes* que Panurge fit préparer pour les nôces du Roi Anarche.

26 *Marquet tombit de dessus sa jument, mieulx semblant homme mort, que vif* ] C'est comme je crois qu'il faut lire, conformément à l'édition de Dolet. *Tombit* ici, & comme on lit ailleurs dans les bonnes éditions de Rabelais, *arrachit*, *destrampit*, pour *tomba*, *arracha*, *destrempa*, sont de ces métaplasmes autrefois si fréquens que le petit peuple n'a pû encore s'en défaire.

27 *Ung cent de quecas* ] Un cent de noix que les Métaïers de Grandgousier avoient écalées tout fraîchement pour eux-mêmes.

28 *Francs aubiers* ] Sorte de raisins blancs d'une chair extrêmement ferme. D'*albus*. A Metz, où on les appelle *aubins*, le grain est en ovale, & la grappe médiocre.

vre le chemin de Pareillé : menaſſans fort & ferme les boviers, bergiers, & meſtayers de Sevillé & de Sinays. Ce faict, & bergiers & bergieres feirent chiere lie avecques ces foüaces & beaulx raiſins, & ſe rigoularent enſemble au ſon de la belle bouzine : ſe mocquans de ces beaulx foüaciers glorieux, qui avoient trouvé mal-encontre, par faulte de s'eſtre ſeignez de la bonne main au matin. Et avec gros raiſins chenins eſtuvarent les jambes de Forgier mignonnement, ſi bien qu'il feut [29] tantoſt guery.

---

## CHAPITRE XXVI.

*Comment les habitans de Lerné par le commandement de Picrochole leur Roy, aſſaillirent au deſpourveu les bergiers de Gargantua.*

LEs foüaciers retournez à Lerné, ſoubdain devant boire ny manger, ſe tranſportarent au [1] Capitoly, & là devant leur Roy nommé Picro-

29 *Tantoſt guéry* ] Bientoſt. Ce n'eſt plus aujourd'hui que dans le ſtyle familier qu'on joint l'Adverbe *tantoſt* ſoit avec l'Aoriſte, ſoit avec le Preterit.

CHAP. XXVI. 1. *Capitoly* On ne lit *capitole* que dans l'édition de Dolet. En quelques Provinces de France on a nommé *capitole* le lieu où ſe rendoit la juſtice : d'où vient qu'à Toulouſe les Echevins ſe nomment *Capitouls*. C'eſt en ce ſens qu'il

Picrochole, [2] tiers de ce nom, proposarent leur complainčte, monstrans leurs paniers rompus, leurs bonnets foupis, leurs robbes dessirées, leurs foüaces destroussées, & singulierement Marquet blessé enormément, disans le tout avoir esté faičt par les bergiers & mestayers de Grandgousier, pres le grand [3] carroy par delà Sevillé.

Lequel incontinent entra en courroux furieux, & [4] sans plus oultre se interroguer quoy ne

qu'il faut prendre ici le mot Patois *Capitoly*, puisqu'il est dit que les foüaciers vinrent en ce lieu porter leurs plaintes, & demander justice à leur Roi, qui suivant l'usage ancien la rendoit personnellement & immédiatement à ses sujets.

2 *Tiers de ce nom* ] C'est-à-dire, à mon avis, encore plus emporté que les deux de même nom qui l'avoient précédé. Traiter quelqu'un d'Innocent *troisiéme*, de Benoît *troisiéme*, c'est le traiter d'Innocent & de benest achevé. Et c'est encore dans le même sens que ci-dessus, qu'au ch. 27. du l. 5. l'Auteur parlant du Roi *Bénius* fondateur de l'Ordre des freres Fredons, dit qu'il étoit le tiers du nom de *Bénius*, pour insinuer qu'il étoit encore plus *benest* que ses prédecesseurs qui s'étoient appauvris * pour enrichir d'autres Ordres qu'ils avoient aussi fondez.

3 *Carroy* ] De *carrus* ou de *carrum*. C'est le synonyme de *charriére*, & ce mot qui selon Ménage est un mot de Touraine qui signifie un *carrefour*, signifie dans une bonne partie de la France le chemin par où passent les chars & les charrettes. Marot, au premier Chant de son Poëme de l'Amour fugitif.

*Par maint* carroy, *par maint canton, & place.*

Et dans le 2. Chant du même Poëme.

*Quand fut en plain* carroy,
*Sus ung hault lieu se mist en bel arroy.*

4 *Sans plus oultre se interroguer* ] Sans s'informer davantage.

* *Rab. l. 5. chap. 6.*

ne comment, feist crier par son pays ban & arriereban, & que ung chascun sur peine de la hart, convint en armes en la grand place devant le chasteau, [5] à heure de midi. Pour mieulx confermer son entreprinse, envoya sonner le tabourin à l'entour de la ville, luy-mesme cependant qu'on apprestoit son disner, alla faire affuster son artillerie, desployer son enseigne & [6] oriflant, & charger force munitions tant de harnois d'armes que de gueule. En disnant bailla les commissions : & feut par son edict constitué le Seigneur Trepelu sus l'avant garde : en laquelle feurent comptez seize mille quatorze hacquebutiers, [7] trente mille & unze ad-

5 *A heure de midi* ] Colérique, comme l'étoit naturellement Picrochole, Rabelais ne pouvoit choisir à ce Prince, pour déliberer de guerre avec son Conseil, une heure plus propre à lui faire prendre son parti *à la chaude*, comme on parle.

6 *Oriflant* ] Mot corrompu d'*Oriflande*, qu'on a dit pour *Oriflamme*. Dans Monstrelet, vol. 1. chap. 79. on lit *Olifande* en la même signification.

7 *Trente mille & unze Adventuriers* ] C'est ainsi que portent toutes les éditions, excepté celles de 1535. & de Dolet, qui n'ont tout simplement que *seize mille acquebutiers, & trente-cinq mille avanturiers*. A l'égard des Soldats que Rabelais nomme *Avanturiers*, il est bon de voir ce que dit Brantome de cette ancienne milice. Il remarque que dans les vieux Romans de Loüis XII. & de François I. par les *Avanturiers de guerre* on entendoit les fantassins, gens habillez *à la pendarde*, comme on disoit, c'est-à-dire, malproprement, portans des chemises à longues & grandes manches, qui leur duroient plus de deux ou trois mois sans changer, montrans leurs poitrines veluës & peluës, & toutes découvertes, les chausses *bigarrées* & *balafrées*, usans de ces mots, dit-il. Que la plûpart montroient la chair de la cuisse, & même des fesses. Que d'autres plus propres avoient du taffetas en

adventuriers. A l'artillerie feut commis le grand escuyer Toucquedillon : en laquelle feurent comptées neuf cents quatorze grosses pieces de bronze, en [8] canons, doubles canons, [9] baselics,

en si grande quantité, qu'ils doubloient ces chausses & les appelloient chausses *bouffantes* : mais qu'il falloit que la plûpart montrassent la jambe nuë, une ou deux, & portassent leurs bas déchaussez pendans à la ceinture. *Encore aujourd'hui* ajoute-t-il, *les Espagnols usent de ce mot, Avanturiers ; mais ils ne sont pas soldats gagez ni soudoyez, mais qui y vont pour leur plaisir, soit soldats ou gentilshommes*. Selon cet Auteur, avant que le nom d'*Avanturiers* fût en usage, quelques-uns appelloient les soldats *Laquais*, même, dit-il, dans Monstrelet, sous Loüis XI. on les appelloit de la sorte pour *Allaquais*, comme voulant dire les gens de pié allans & marchans près de leurs capitaines : & c'étoient ces mêmes fantassins ou piétons qu'autrefois on appelloit aussi *rustres* *. Voilà quels étoient ces soldats qu'on nommoit *Avanturiers*, gens autant & plus maussades que le Thersite d'Homere. C'est pourquoi aussi, au lieu de *Grippeminaud* qu'on lit dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet, les autres donnent pour chef à ces *Avanturiers* un nommé *Trépelu*, c'est-à-dire, un homme qui n'étoit pas mieux en barbe & en cheveux que ce Grec de l'Illiade. Voïez ci-devant la Note sur ce mot du ch. 9.

8 *Canons, doubles canons*] Le *canon* porte ordinairement 24. livres de balle. Le *double-canon*, qui n'est plus gueres en usage que dans les parties Orientales de l'Europe, portoit ou devoit porter environ 48. livres de balle.

9 *Baselics, Serpentines, Coulevrines*] Le *Basilic* étoit la plus grosse piece de l'ancienne Artillerie. On prétend qu'il portoit 160. livres de balle, & les Turcs ont eu de ces Pieces d'un calibre deux fois plus gros, mais ils les fondoient sur le lieu même où ils vouloient s'en servir. La *Serpentine*, c'est ce qu'on appelle communément une *coulevrine batarde*. Son boulet doit être de 24. livres, & elle est appellée de la sorte, tant à cause que ce boulet, par l'impetuosité dont il part, imite le siflement de la *Couleuvre*, que parce que cette piece, en sa grosseur & en sa

* *Brant. Homm. Illustr. Fr. T. 4. dans le Discours sur les Colonels de l'Infanterie.*

lics, serpentines, coulevrines, [10] bombardes, faulcons, passevolans, spirolles & aultres pieces. L'arrieregarde feut baillée au Duc Raquedenare. En la bataille se tint le Roy & les Princes de son Royaume. Ainsi sommairement acoustrez, devant que se mettre en voye, envoyarent trois cents chevaulx legiers soubz la conduicte du Capitaine [11] Engoulevent, pour découvrir le pays, & sçavoir si embusche aulcune estoit par la contrée. Mais après avoir diligemment recherché, trouvarent tout le pays à l'en-

sa longueur, a quelque proportion avec ce reptile.

10 *Bombardes, Faulcons, Passevolans, Spirolles* ] La *Bombarde* fut nommée de la sorte par onomatopée, parce que toute grosse piece se fait entendre par un *bom bom* lorsque son boulet part. La note marginale sur ce vers *Dantque focum Schioppis tuf taf sborrante balotta* de la 2. macaronée de Merlin Cocaie : *Tuf taf schioppetti est*, Bom, bom, *Artelarie grosse, unde versus, Schioppettus tuf taf*, bom bom *colubrina sboronat*. C'étoit une grosse & courte piece d'Artillerie, qui ne differoit en rien du *Basilic* ou Canon Roïal, & quelques-uns lui ont aussi donné le nom de *Passe-volans*, c'est-à-dire, de bâton à feu, qui passoit en grosseur le commun des bâtons-courts appellez *volans*, parce qu'on les faisoit voler à la tête ou aux jambes de son ennemi. A l'égard du *Faucon*, c'est de ce mot qu'on a fait le nom de *Fauconneau* dont on appelle la plus petite de toutes les pieces de l'Artillerie moderne. La *Spirolle* étoit une maniere de petite Coulevrine, ainsi appellée de *Spira*, nom que les Latins ont donné aux replis des serpens, & la *Spirolle* a eu ce nom, soit à cause de la tortuosité du chemin que faisoit son boulet, soit pour distinguer ce canon de plusieurs autres, que le sifflement de leurs boulets semblable à celui des serpens, avoit déja fait nommer *Basilics, Serpentines, & Coulevrines*.

11 *Engoulevent* ] Nom convenable à un Capitaine dont la commission, qui étoit de découvrir le païs en pleine paix, l'exposoit à humer bien du vent, au hazard de ne rencontrer personne en armes, comme il arrive à celui-ci.

l'environ en paix & silence, sans assemblée quelconque. Ce que entendant Picrochole, commanda qu'ung chascun marchast soubz son enseigne hastifvement. Adoncques sans ordre & mesure prindrent les champs les ungs parmi les aultres, gastans & dissipans tout par où ils passoient, sans espargner ny paovre ny riche, ny lieu sacré ny prophane : emmenoient bœufs, vaches, thoreaulx, veaulx, genisses, brebis, moutons, chievres & boucqs : poulles, chappons, poullets, oysons, jards, oyes, porcs, truyes, gourrets : abattans les noix, vendangeans les vignes, emportans les seps, croullans tous les fruicts des arbres. C'estoit ung desordre incomparable de ce qu'ils faisoient. Et ne trouvarent personne qui leur resistast : mais ung chascun se mettoit à leur mercy, les suppliant estre traictez plus humainement, en consideration de ce qu'ils avoient de touts temps esté bons & amiables voisins, & que jamais envers eulx ne commirent excés ne oultraige, pour ainsi soubdainement estre par iceulx mal vexez, & que Dieu les en puniroit de brief. Esquelles remontrances, rien plus ne respondoient, sinon qu'ils leur vouloient aprendre à manger de la fouace.



## CHAPITRE XXVII.

*Comment ung Moyne de Sevillé saulva le clos de l'Abbaye du sac des ennemis.*

TAnt feirent & tracassarent, pillant & larronnant, qu'ils arrivarent à Sevillé, & destroussarent hommes & femmes, & prindrent ce qu'ils peurent : rien ne leur feut [1] ne trop chauld ne trop pesant. Combien que la peste y feust par la plus grande part des maisons, ils entroient par tout, & ravissoient tout ce qu'estoit dedans, & jamais nul n'en print dangier. Qui est cas assez merveilleux. Car les Curez, Vicaires, Prescheurs, Medicins, Chirurgiens, & Apothecaires, qui alloient visiter, penser, guerir, prescher & admonester les malades, estoient touts morts de l'infection, &

CHAP. XXVII. 1. *Ne trop chauld ne trop pesant* ] Froissart, vol. 1. ch. 227. *Courroient* (les gens du Comte de Montfort) *le païs d'environ, & ne laissoient rien à prendre s'il n'estoit trop chault, trop froit, ou trop pesant.* Et au vol. 4. ch. 14. *Rien n'estoit qui ne leur veinst à point, s'il n'estoit trop chaud ou trop pesant.* Cette façon de parler, que Rabelais avoit d'éja employée au ch. 17. est, comme on voit, assez ancienne, & à mon avis elle vient de ce que dans les incendies que commettent souvent les soldats, ils se chargeroient volontiers de tout le métal qu'ils trouvent dans les édifices embrasez, si le poids & la chaleur ne les avertissoient de ne point mettre la main sur mille choses qui les tentent.

& ces diables pilleurs & meurtriers oncques n'y prindrent mal. Dond vient cela, Messieurs? pensez-y je vous prie. Le bourg ainsi pillé, se transportarent en l'abbaye avec horrible tumulte: mais la trouvarent bien resserrée & fermée: dont l'armée principale marcha oultre vers le gué de Vede, exceptez sept enseignes de gens de pied, & deux cents lances qui là restarent, & rompirent les murailles du clos affin de gaster toute la vendange. Les paovres diables de moynes ne sçavoient auquel de leurs Saincts se vouer. A toutes adventures feirent sonner [2] *ad capitulum capitulantes*. Là feut decreté qu'ils feroient une belle [3] procession renforcée de beaulx pré-chants *contra hostium insidias*: & beaulx [4] Respons *pro pace*. En l'Abbaye

2 *Ad capitulum capitulantes*] Au Chapitre ceux qui y ont voix. Cela se fait au son de certaine petite cloche & ne regarde ni les Novices ni les Convers.

3 *Procession renforcée de beaulx pré-chants*] Encore l. 2. ch. 2. *Une belle Procession avec force Letanies & beaulx pré-chants*. Les *préchants*, car c'est ainsi qu'il faut lire dans ces deux endroits, encore que Rabelais y ait écrit *preschans*, sont en fait de voix ce que sont les *préludes* en matiere de Symphonie: c'est-à-dire que les uns & les autres sont des pieces de Musique irrégulieres, que l'on chante ou joue d'abord, pour voir si les voix ou les instrumens sont d'accord, & pour se mettre en train *.

4 *Respons*] Prieres du Graduel. Marot dans son Poëme du Temple de Cupidon:

*Les Chantres: Linotz & Serins,*
*Et Rossignolz au gay couraige,*
*Qui sur buyssons de ver bocaige*

On

* *Furetiére, au mot* Prélude.

baye estoit pour lors ung moyne claustrier, nommé [5] frere Jean des entommeures, jeune, [6] gallant, frisque, dehait, bien à dextre, hardi, adventureux, deliberé, hault, maigre, bien fendu de gueule, bien advantaigé en nez, beau

*Ou branches en lieu de pulpitres,*
*Chantent le joly chant ramaige*
*Pour verset, Responds, & Epistres.*

5 *Frére Jean des Entommeures* ] A qui que l'on puisse encore appliquer plusieurs choses que Rabelais attribuë à frére Jean des Entommeures, il est sûr qu'ici son but a été de faire aussi le portrait de certain Buinard, alors Religieux simple, & puis Prieur de Sermaise dans l'Anjou. Ménage de qui nous tenons cette découverte, dit l'avoir faite dans les vers suivans, qui sont d'Antoine Couillard Sieur du Pavillon, au commencement de ses Contredits aux Propheties de Nostradamus adressez à Monseigneur Buinard Religieux Prieur de Sermaise, & imprimez *in* 8°. à Paris chez Charles l'Angelier 1560.

*Quand Rabelais t'appelloit Moine,*
*C'estoit sans queuë & sans demeure:*
*Tu n'estois Prieur ne Chanoine*
*Mais Frére Jehan de* l'Entanmeure *.
*Maintenant es en la bonne heure*
*Pourvû, & beaucoup mieulx à l'aise:*
*Puis que fais paisible demeure*
*En ton Prieuré de Sermaise.*

Outre ce Prieuré de Sermaise, qui est conventuel, & qui est situé dans l'Anjou, il y en a un autre laïc de même nom, dépendant de l'Abbaie de Grammont, dans le Diocese de Saintes. †

6 *Gallant, frisque, dehait* ] Galant, *Robuste* de *valens*: ou *réjoüi* de *galle* vieux mot qui signifioit réjoüissance. Frisque, c'est-à-dire, gentil, déliberé. Dehait, c'est-à-dire, gaillard & *dévoüé* à faire tout ce qu'on *souhaite*.

7

* *Il y a dans le texte de l'*[illegible] l'ecitanmeure, *ce qui fait voir que l'Auteur avoit écrit* l'en[illegible]

† *Pouillé général des Ab*[illegible]

beau [7] despescheur d'heures, beau [8] desbrideur de Messes, beau [9] descroteur de vigiles. Pour tout dire sommairement, vray moyne, si oncques en feut depuis que le monde moynant moyna de moynerie. Au reste, [10] clerc jusques és dents en matiere de breviaire. Icelluy entendant le bruit que faisoient les ennemis par le clos de leur vigne, sortit hors pour veoir ce qu'ils faisoient. Et advisant qu'ils vendangeoient leur clos auquel estoit leur boite de tout l'an fondée, retourne au chœur de l'Eccli-se, où étoient les aultres moynes touts estonnez comme fondeurs de cloches, lequel voyant chanter, [11] *Im, im, pe, e, e, e, e, e, tum, um, in,*

7 *Despescheur d'Heures*] Se *dépêcher*, c'est proprement se debarrasser les piés. Ici c'est *expédier* à la hâte & sans dévotion la lecture de certaines priéres au recit desquelles on voudroit n'être point assujetti.

8 *Desbrideur de Messes*] Moine qui se hâte de dire sa Messe, afin d'être plûtôt défait de ses habits qui l'enchevêtrent & qui le brident pendant qu'il officie. Au lieu de *débrideur de Messes*, Furetiére au mot *débrider* a dit par respect *débrideur de Matines*.

9 *Descroteur de vigiles*] *Décroter*, pour *expédier*; parce que souvent aux jours de vigiles, les Moines sont occupez à se décroter pour la fête du lendemain.

10 *Clerc jusques és dents en matiére de Bréviaire*] Ci-dessous, l. 5. chap. 45. *jadis un antique Prophéte de la nation Judaïque mangea un livre, & fut Clerc jusques aux dents.* Clerc jusques aux dens se dit Proverbialement d'un Prêtre ou d'un Moine débauché, qui a mangé son Bréviaire *.

11 *Im, im, pe, e, e, e, e, e, tum, um, in, i, ni, i, mi, co, o, o, o, o, o, rum, um*] Les syllabes qu'on trouve ici dans Rabelais, & qu'on doit lire de la sorte con-

* *Des-Ainliens, Diction. Fr. Angl. au mot* Bréviaire.

*in, i, ni, i, mi, co, o, o, o, o, o, rum, um.* C'est, dist-il, bien chié chanté. Vertus Dieu, que ne chantez-vous : Adieu paniers, vendanges sont faictes ? Je me donne au diable, s'ils ne sont en nostre clos, & tant bien couppent & seps & raisins, qu'il n'y aura par le corps Dieu de quatre années que [12] halleboter dedans. Ventre Sainct Jacques que boirons-nous cependant, nous aultres paovres diables ? Seigneur Dieu, *da mihi potum.* Lors dist le Prieur claustral : Que fera cest yvrogne icy ? Qu'on me le meine en prison : troubler ainsi le service divin ? Mais ( dist le Moine ) le service du vin : faisons tant qu'il ne soit troublé, car vous-même, Monsieur le Prieur, aimez boire du meilleur : si faict tout homme de bien. Jamais homme noble

conformément à l'édition de 1535. & à celle de Dolet, sont d'une *Antienne*, ou de quelque *Respons*, & elles forment les mots d'*impetum inimicorum*, dont elles représentent le plain-chant.

12 *Halleboter* ] Encore l. 2. chp. XI. *Si non que Messieurs de la Cour fissent par Bemol commandement a la verole de ne plus* alleboter *après les maignans.* Et l. 5. ch. 28. *Couillon eschabotté, eschallaté, hallebotté*, ( car on lit ainsi de suite dans l'édition de 1553. ) Et au ch. de la Progn. Pantagr. *Matelots*, Chevaucheurs *d'escurie*, Alleboteurs, *n'auront cette année guéres d'arrest. Halleboter* est un verbe que les Angevins ont fait *d'hallebote*, nom qu'ils ont donné aux petites grappes que les vendangeurs oublient en coupant le raisin : ensorte que frére Jean représente que de la maniére dont les ennemis se prennent à vendanger le Clos de l'Abbaïe, il n'y aura pas seulement dequoi grapiller après eux. Ces mots n'auroient-ils pas été formez d'*arbutum* ? Peut-être qu'*alleboter* s'est d'abord proprement dit des pauvres gens qui s'amusoient à recueillir le fruit de l'*Arbousier.*

noble ne hayst le bon vin, [13] c'est ung apophthegme monachal. Mais ces Respons que chantez icy ne sont par Dieu poinct de saison. Pourquoy sont nos heures en temps de moissons & vendanges courtes, & en l'Advent & tout hyver longues?

Feu de bonne memoire frere Macé Pelosse, vray zelateur (ou je me donne au diable) de nostre religion, me dist, il m'en soubvient, que la raison estoit affin qu'en ceste saison nous facions bien serrer & faire le vin, & qu'en hyver nous le humons. Escoutez, Messieurs, vous aultres: qui aimez le vin, le corps Dieu si me suivez, Car hardiment, que Sainct Antoine m'arde, si ceulx tastent du piot, qui n'auront secouru la vigne. Ventre Dieu, les biens de l'Ecclise? Ha non non. Diable, [14] Sainct Thomas l'Anglois voulut bien pour iceulx mourir: si

13 *C'est ung apophthegme monachal* ] Ces paroles ne sont point dans l'édition de 1535. ni dans celle de Dolet 1542. quoi qu'elles soient dans les Gothiques de la même année.

14 *Sainct Thomas l'Anglois* ] Thomas Becquet Archevêque de Cantorbéri sous le regne de Henri II. Roi d'Angleterre dans le 12. siécle. Ce Prince avoit voulu environ l'an 1164. donner quelque atteinte aux immunitez Ecclesiastiques dans son Roïaume, & Thomas appuïé de la Cour de Rome avoit fait échoüer le dessein du Roi. Peu de tems après l'Archevêque aïant été trouvé mort, comme on soupçonnoit Henri de l'avoir fait tuer, c'en fut assez pour porter le Pape à excommunier le Roi d'Angleterre, & l'excommunication subsista jusqu'à ce que ce foible Prince eût consenti & souffert d'être foüeté par tout un Chapitre de Moines qui le frapoient pendant qu'on lui faisoit faire le tour du Tombeau de Thomas Becquet, qui fut canonisé comme Martyr des Libertez de l'Eglise.

si j'y mourois ne serois-je Sainct de mesmes? Je n'y mourray ja pourtant : car c'est moy qui le fais és aultres.

Ce disant mist bas son grand habit : & se saisit du baston de la Croix, qui estoit de cueur de cormier, long comme une lance, rond à plein poing, & quelcque peu semé de [15] fleurs de lys toutes presques effacées. Ainsi sortit en beau sayon, mist son froc en escharpe. Et de son baston de la croix donna brusquement sus les ennemis, qui sans ordre ne enseigne, ne trompette, ne taborin, parmi le clos vendangeoient. Car les porteguidons & port'enseignes avoient mis leurs guidons & enseignes l'orée des murs, les taborineurs avoient defoncé leurs taborins d'ung costé, pour les emplir de raisins, les trompettes estoient chargées de moussines : chascun estoit desrayé. Il choqua doncques si roidement sus eux sans dire gare, qu'il les renversoit comme porcs, frappant à tors & à travers [16] à la vieille escrime. Ez ungs [17] escarbouil-

15 *Fleurs de Lys toutes presques effacées* ] Bien des gens veulent que le sens moral de ces paroles, & de l'action de frére Jean soit, que les Rois de France aïant jugé à propos de donner dans leur Roiaume une tres-grande autorité aux Ecclesiastiques, ceux-ci [illegible] en sont souvent prévalus [illegible] opprimer leurs ennemis [illegible] sque plus reconnoître le [illegible] r ni la Souveraineté de leurs Bienfaicteurs. Mais n'y auroit-il pas encore quelque autre mystére dans ce qu'ajoute Rabelais, que le bâton de frêre Jean étoit de bois de Cormier le plus dur de tous les bois.

16 *A la vieille escrime* ] Brusquement, & sans toutes les façons inventées avec le tems par les Maîtres-d'Armes.

17 *Escarbouilloit* ] Escarbouil-

bouilloit la cervelle, ez aultres rompoit bras & jambes, ez aultres [18] desflochoit les spondiles du col, ez aultres [19] demolloit les reins, avalloit le nez, poschoit les yeulx, fendoit les mandibules, enfonçoit les dents en la gueule, descroulloit les omoplates, sphaceloit les greves, [20] desgondoit les ischies, [21] debecilloit les faucilles. Si quelcqu'ung se vouloit cacher entre les sepes plus espés, à icelluy froissoit toute l'areste du dos, & l'esrenoit comme ung chien.

Si aulcun saulver se vouloit en fuyant, à icelluy faisoit voler la teste en pieces par la commissure lambdoïde. Si quelqu'ung gravoit en ung arbre, pensant y estre en seureté, icelluy de son baston empaloit par le fondement.

Si quelcqu'ung de sa vieille connoissance luy crioit: Ha frere Jean mon ami, frere Jean je me rends. Il t'est (disoit-il) bien force. Mais ensemble tu rendras l'ame à touts les diables. Et soub-

ler vient de *garbouil* vieux mot fait apparemment de l'Italien *garbuglio* : c'est bouleverser, brouiller comme on brouille des œufs, écacher.

18 *Desflochoit* ] Disloquoit.

19 *Demolloit* ] Defiguroit, rendoit difformes.

20 *Desgondoit* ] Deboitoit, faisoit sauter hors des gonds.

21 *Debecilloit les faucilles* ] Debéciloit les fociles. *Debécilloit* signifie déboitoit, *debécillabat*, de *de* & de *baculus*, les os étant comme des bâtons, l'éminence desquels entre dans la cavité des autres. *Focile* est un mot Arabe, interprété *coussin*, parce que la cavité de l'os qui reçoit, sert de coussin à l'os reçu. On appelle *fociles* les deux os qui composent le bras depuis le coude jusqu'au poignet, & les deux os qui composent la jambe depuis le genou jusqu'à la cheville. Ainsi, *debecilloit les fociles* veut dire *rompoit bras & jambes*.

soubdain luy donnoit [22] dronos. Et si personne tant feut esprins de temerité qu'il luy voulust resister en face, là montroit-il la force de ses muscles. Car il leur transperçoit la poictrine par le mediastin & par le cueur: à d'aultres donnant sus la faulte des costes, leur subvertissoit l'estomach, & mouroient soubdainement: ez aultres tant fierement frappoit par le nombril, qu'il leur faisoit sortir les trippes: ez aultres parmi les couillons perçoit le boyau cullier. Croyez que c'estoit le plus horrible spectacle qu'on veit oncques.

Les ungs crioient, Saincte Barbe: Les aultres, Sainct George: Les aultres, Saincte N'y touche: Les aultres, [23] nostre Dame de Cunault, de Laurette, [24] de bonnes nouvelles,

25

22 *Dronos* ] Encore l. 2. ch. 14. *mais je luy baillay si vert* dronos *sur les doigts à tout mon javelot.* Dans le langage Toulousain, *dronos*, ce sont des coups, des tapes *, & ce mot qui en Anjou, où il est fort usité, signifie à peu-près la même chose, pourroit bien être une onomatopée vernissée de Latin par des Ecoliers qui auront appellé de la sorte les coups de férule qu'on leur donnoit dans les Classes. *Dron* est en quelque sorte le son que rend une houssine pendant qu'on en frape l'air, & comme on a dit au Collége *avoir campos*, il se peut qu'on y aura appellé *dronos* des coups de baguette, & *vert dronos* de ces mêmes coups assenez *vertement*, sur les doits.

23 *Nostre-Dame de Cunault* ] Gros & bon Prieuré dans l'Anjou.

24 *De bonnes nouvelles* ] Abbaïe Roiale près d'Orleans.

25

* *Diction. de la Langue Toulousaine.*

[25] de la Lenou, [26] de Riviere. Les ungs se vouoient à sainct Iacques: les aultres au Sainct Suaire de Chambery: mais il brusla trois mois apres, si bien qu'on n'en peut saulver ung seul brin. Les aultres à [27] Cadouin. Les aultres à Sainct Jean d'Angely: les aultres à sainct Eutrope de Xainctes, à [28] sainct Mesme de Chinon, à [29] sainct Martin de Candes, à [30] sainct Clouaud de Sinays: ez reliques de Javrezay: & mille aultres bons petits Sainćts. Les ungs mouroient sans parler. [31] Les aultres parloient sans

25 *De la Lenou* ] comme en la dernière édition de Dolet 1542. & dans la Cronique de François Juste de la même année. Lenou est une Paroisse de la Touraine, entre Chinon & [illegible].

26 *De Riviere* ] N. D. de Riviere est une Paroisse de la Touraine, mentionnée au Procès-verbal de la Coutume de cette Province.

27 *Cadouin* ] C'est-à-dire, au S. Suaire de Cadouin, Abbaie de l'Ordre de Cîteaux au Diocése de Sarlat en Perigord. On l'y montre encore annuellement, & la fête s'y en fait le Lundi de la seconde semaine après Pâques.

28 *Sainct Mesme* ] Confesseur à Chinon, ou il y a une Eglise Collégiale de son nom * qui vient du Latin *Maximus* †.

29 *Sainct Martin de Candes* ] S. Martin Archevêque de Tours, decedé à Cande dans la Touraine.

30 *Sainct Clouaud de Sinays* ] *Clodoald*, petit-fils du Roi Clovis. On le nomme *Clouaud* dans le Berri, dans le Poitou, & dans l'Anjou, ou il y a de son nom un Benefice dépendant de l'Abbaie de Charroux **. Bouchet parle de ce Saint, & il marque sa fête au 7. de Septembre §.

31 *Les aultres parloient sans mourir . . . . . les aultres parloient en mourant* ] Tout ceci manque dans l'édition de Dolet 1542.



* *Du Chêne, Antiq. de Chinon.*
† *Vocabul. Hagiolog. de M. Châtelain.*
** *Pouillé general des Abb. de Fr.*
§ *Annales d'Aquit. l. 2. ch. 4.*

ſans mourir. Les ungs ſe mouroient en parlant. Les aultres parloient en mourant. Les aultres crioient à haulte voix, Confeſſion, Confeſſion, *Confiteor*, *Miſerere*, *In manus.* Tant feut grand le cry des navrez, que le Prieur de l'Abbaye avec tous ſes Moynes ſortirent. Leſquels quand apperceurent ces paovres gents ainſi ruez parmi la vigne & bleſſez à mort, en confeſſarent quelcques-ungs. Mais cependant que les Prebſtres s'amuſoient à confeſſer, les petits Moynetons coururent au lieu où eſtoit frère Jean, & luy demandarent en quoy il vouloit qu'ils luy aidaſſent.

A quoy reſpondit, qu'ils eſgorgetaſſent ceulx qui eſtoient portez par terre. Adoncques laiſſants leurs grandes cappes ſus une treille, au plus pres, commençarent eſgorgeter & achever ceulx qu'avoit desja meurtris. Sçavez-vous de quels ferremens ? A beaulx [32] gouets, que ſont petits demy couſteaulx dont les petits enfans de noſtre pays cernent les noix. Puis à tout ſon baſton

32 *Gouets* ] C'eſt comme il faut lire avec l'édition de Dolet, & non *gouvets* avec l'édition Gothique de 1542. & toutes les autres. On appelle *gouets* en Poitou & dans les lieux voiſins, de méchans petits coûteaux camus, qui ne ferment point, & que pour cette raiſon on pend à la ceinture des enfans, qui dans la ſaiſon ſe ſervent de ces *gouets* à cerner des noix. Le P. Monet au mot *ſerpe* lui donne *goy* pour ſynonyme. A Dijon *goy* qu'on prononce *goui* eſt une ſerpette a couper des raiſins. Menage dérive ce mot ridiculement de *culter*. Il y a plus de vraiſemblance à croire que par apocope il a été formé de *Pergois*, qu'on auroit dû ecrire *Pragois* ſuivant la note ſur le 41. ch. du 4. l.

baston de croix gaigna la bresche qu'avoient faicte les ennemis. Aulcuns des Moynetons emportarent les enseignes & guidons en leurs chambres pour en faire des jarretieres. Mais quand ceulx qui s'estoient confessez voulurent sortir par icelles bresches, le Moyne les assommoit de coups : disant, Ceux-ci sont confés, & repentans, & ont gaigné les pardons : ils s'en vont en Paradis aussi droict comme une faucille, & comme est [33] le chemin de Faye. Ainsi par sa proesse feurent desconfiz tous ceulx de l'armée qui estoient entrez dedans le clos, jusques au nombre de treize mille six cents vingt & deux, [34] sans les femmes & petits enfans, cela s'entend tousjours. Jamais Maugis hermite ne se porta si vaillamment à tout son bordon contre les Sarrasins, desquels est escript ès gestes des quatre fils Aymon, comme feit le Moyne à l'encontre des ennemis, avec le baston de la croix.

CHAP.

33 *Le chemin de Faye*] Faie-la-vineuse, Bourg situé sur une hauteur si escarpée, que pour s'y rendre il faut faire tout le tour de la montagne.

34 *Sans les femmes & les petits enfans, cela s'entend tousjours*] Ces paroles manquent dans l'édition de Dolet 1542. quoi qu'elles soient dans toutes les autres, &, ce qui est remarquable, dans la Gothique de la même année.

CHAP.

## CHAPITRE XXVIII.

*Comment Picrochole print d'assault la Roche Clermauld, & le regret & difficulté que feit Grandgousier d'entreprendre guerre.*

CEpendant que le Moyne s'escarmouchoit, comme avons dict, contre ceulx qui estoient entrez le clos, Picrochole à grande hastiveté passa le gué de Vede avec ses gens, & assaillit la Roche Clermauld: auquel lieu ne luy feut faicte resistance quelconcque: & parce qu'il étoit ja nuict delibera en icelle ville se heberger soy & ses gents, & refraischir de sa [1] colere pungitive. Au matin print d'assault les boullevars, & chasteau, & le rempara tres bien: & le proveut de munitions requises, pensant là faire sa retraicte, si d'ailleurs estoit assailli. Car le lieu estoit fort, & par art & par nature, à cause de la situation & assiette. Or lais-

CHAP. XXVIII. 1. *Colére pungitive* ] Car c'est *pungitive* qu'il faut lire avec les éditions de 1535. & 1542. non pas *pugnative*, comme dans les éditions nouvelles, ni *pugnitive*, comme dans celles de 1553. 1559 1573. 1584. 1596. 1600. & 1626. La colére *pungitive* de Picrochole, c'est la colére qui le *poignoit*: & le mot *pungitivus* dans la signification de *pungendi vim habens*, est fréquent dans les Médecins du bas siécle.

laissons les là, & retournons à nostre bon Gargantua, qui est à Paris, bien instant à l'estude des bonnes lettres, & exercitations athleticques: & le vieil bon homme Grandgousier son pere, qui apres souper se chauffe les couilles à ung beau clair & grand feu, & attendant graisler des chastaignes, escript au foyer avec ung baston bruslé d'ung bout, dont [2] on escharbotte le feu, faisant à sa femme & famille de beaulx comptes du temps jadis.

Ung des bergiers qui gardoient les vignes, nommé [3] Pillot, se transporta devers luy en icelle heure, & racompta entierement les excez & pillaiges que faisoit Picrochole, Roy de Lerné, en ses terres & dommaines: & comment il avoit pillé, gasté, saccagé tout le pays, excepté le clos de Sevillé que frere Jean des entommeures avoit saulvé à son honneur, & de present estoit ledict Roy en la Roche Clermauld: & là en grande instance se ramparoit luy & ses gens. [4] Holos, holos, dist Grandgousier,

2 *On eschurbotte le feu* ] On appelle *charbot* dans le Daufiné un tas de marons qui cuisent sous la cendre: mais je crois que *charbot* s'est dit pour un *tas* non-seulement de *marons*, mais d'autres choses mêlees confusément. De-là en Bourgogne *encharbotter* pour embarasser, & *décharbotter* pour débarasser. Ici *escharbotter* le feu, c'est l'élargir, pour, en lui donnant de l'air, le mettre en état de mieux flamber.

3 *Pillot* ] Qui fait *piller* par son chien ceux qui vouloient entrer dans les vignes. Au ch. 7. du 2. l. il y a un livre de Droit attribué à une Sang-sue de Palais, du même nom de *Pillot*.

4 *Holos, holos* ] Hélas! en Patois Limosin.

ſier, qu'eſt ceci, bonnes gens? Songé-je, ou ſi vray eſt ce qu'on me dict? Picrochole, mon amy ancien de tout temps, de toute race & alliance, me vient-il aſſaillir? Qui le meut? qui le poinct? qui le conduict? qui l'ha ainſi conſeillé? Ho, ho, ho, ho. Mon Dieu, mon ſaulveur, aide moy, inſpire moy, conſeille moy à ce qu'eſt de faire. Je proteſte, je jure devant toy : ainſi me ſois-tu favorable, ſi jamais à luy deſplaiſir, ne à ſes gents dommaige, ne en ſes terres je feis pillerie : mais bien au contraire, je l'ay ſecouru de gents, d'argent, de faveur, & de conſeil en touts cas qu'ay peu congnoiſtre ſon advantaige. Qu'il m'ait doncq' en ce poinct oultraigé, ce ne peult eſtre que par l'eſprit maling. Bon Dieu, tu congnois mon couraige car à toy rien ne peult eſtre celé. Si par cas il eſtoit devenu furieux, & que pour luy rehabiliter ſon cerveau tu me l'euſſes ici envoyé, donne moy & povoir, & ſçavoir le rendre au joug de ton ſainct vouloir par bonne diſcipline. Ho, ho, ho, Mes bonnes gents, mes amis, & mes feaulx ſerviteurs, fauldra-t-il que je vous empeſche à m'y aider? Las! Ma vieilleſſe ne requeroit doreſnavant que repos, & [5] toute ma vie n'ay rien tant procuré

5 *Toute ma vie n'ay rien tant procuré que paix* ] Portrait du bon Roi Louis XII. duquel Mézerai rapporte qu'il avoit une telle averſion pour la guerre, à cauſe que ſes Sujets en ſouffroient, qu'il aima mieux laiſſer perdre ſon Duché de Milan,

curé que paix : mais il fault, je le voy bien, que maintenant de harnois je charge mes paovres espaules lasses & foibles, & en ma main tremblante je prenne la lance & la masse pour secourir & guarantir mes paovres subjects. La raison le veult ainsi : car de leur labeur je suis entretenu, & de leur suëur je suis nourry, moy, mes enfans & ma famille. Ce non-obstant, je n'entreprendray guerre, que je n'aye essayé tous les arts & moyens de paix, là je me resouls.

Adoncques feit convocquer son conseil & proposa l'affaire tel comme il estoit. Et feut conclud qu'on envoyeroit quelcque homme prudent devers Picrochole, sçavoir pourquoy ainsi soubdainement estoit party de son repos, & envahy les terres, esquelles n'avoit droict quelconcque. D'advantaige qu'on envoyast querir Gargantua & ses gents, affin de maintenir le pays, & deffendre à ce besoing. Le tout pleut à Grandgousier, & commanda qu'ainsi feust faict. Dont sus l'heure envoya le Basque son lacquais querir à toute diligence Gargantua. Et luy escripvit comme s'ensuit.

CHAP.

fin, que d'y rentrer à la fave ... sans fouler son peu- d'une guerre qu'il n'auroit p ... nouveaux impôts.

CHAP.

## CHAPITRE XXIX.

*La teneur des lettres que Grandgousier escripvoit à Gargantua.*

LA ferveur de tes estudes requeroit que de long temps ne te revocasse de cestuy philosophicque repos, si la confiance de nos amis & anciens confederez n'eust de present frustré la seureté de ma vieillesse. Mais puisque telle est ceste fatale destinée, que par iceulx soye inquieté, esquels plus je me reposoie, force m'est te rappeller au subside des gents & biens qui te sont par droict naturel [1] affiez. Car ainsi comme debiles sont les armes au dehors, si le conseil n'est en la maison : aussi vaine est l'estude, & le conseil inutile, qui en temps oportun par vertus n'est executé, & à son effect reduict. Ma deliberation n'est de provocquer, ains d'apaiser : d'assaillir, mais de deffendre, de conquester, mais de garder mes feaulx subjectz, & terres hereditaires. Esquelles est hostilement entré Picrochole, sans cause ny occasion [illegible] & de jour en jour poursuit sa furieuse entr[illegible]se, avecques excez, non tolerables à p[illegible] liberes.

Je

1. *Affiez* ] Confiez, d'*adfidare*.

Je me suis en debvoir mis pour moderer sa cholere tyrannicque, luy offrant tout ce que je pensois luy povoir estre en contentement: & par plusieurs fois ay envoyé amiablement devers luy, pour entendre, en quoy, par qui, & comment il se sentoit oultraigé: mais de luy n'ay eu response que de voluntaire deffiance, & qu'en mes terres pretendoit seulement droict de bienseance. Dont j'ay congneu que Dieu eternel l'ha laissé au gouvernail de son franc arbitre & propre sens, qui ne peult estre que meschant, si par grace divine n'est continuellement guidé: & pour le contenir en office, & reduire à congnoissance me l'ha ici envoyé à molestes enseignes. Pourtant, mon fils bien-aimé, le plus tost que faire pourras, ces lettres veuës, retourne à diligence secourir, non tant moy (ce que toutesfois par pitié naturellement tu doibs) que les tiens, lesquels par raison tu peulx saulver & garder. L'exploict sera faict à moindre effusion de sang qu'il sera possible. Et si possible est, par [2] engins plus expediens, cauteles, & ruses de guerre, nous saulverons toutes les ames, & les envoyerons joyeulx à leurs domiciles. Tres chier fils, la paix de Christ nostre redempteur soit avecques toy. Saluë Ponocrates Gymnaste, & Eudemon de par

2 *Engin*] Stratagêmes. D'*ingenium*. C'est dans le même sens qu'au ch. 27 du l. 2. on lit qu'*engin* mieux vaut que *force*.

par moy. Du vingtiesme de Septembre. Ton pere Grandgousier.

## CHAPITRE XXX.

### *Comment Ulrich Gallet feut envoyé devers Picrochole.*

LEs lettres dictées & signées, Grandgousier ordonna que [1] Ulrich Gallet, maistre de ses requestes, homme saige & discret, duquel en divers & contentieux affaires il avoit esprouvé la vertus & bon advis, allast devers Picrochole pour luy remonstrer ce que par eulx avoit esté decreté. En celle heure partit le bon homme Gallet, & passé le gué, demanda au meusnier, de l'estat de Picrochole : lequel luy feit responce, que ses gents ne luy avoient laissé ny cocq, ny geline, & qu'ils s'estoient enserrez en [2] la Roche Clermauld, & qu'il ne luy

CHAP. XXX. 1 *Ulrich Gallet* ] il n'y a pas encore longtems, dit Ménage *, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de Gallet: Gallet le joüeur, qui a fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, étoit de cette famille, & Ulrich ou Hurly Gallet, Maître des Requêtes de Grandgousier, en étoit aussi à ce que nous apprend Ménage, qui l'avoit ouï dire à Gallet le joüeur.

2 *La Roche-Clermauld* ] Paroisse de l'Election de Chinon.

CHAP.

* *Diction. étym. au mot* Galet.

luy conseilloit poinct de proceder oultre, de paour du guet : car leur fureur estoit enorme. Ce que facilement il creut, & pour celle nuict herbergea avecques le meusnier.

Au lendemain matin, se transporta avec la trompette, à la porte du chasteau, & requist és gardes, qu'ils le feissent parler au Roy pour son proffict.

Les parolles annoncées au Roy, ne consentit aulcunement qu'on luy ouvrist la porte, mais se transporta sus le boulevard, & dist à l'Embassadeur : Qu'y a-il de nouveau ? que voulez-vous dire ? Adoncques l'Embassadeur proposa comme s'ensuit.

---

## CHAPITRE XXXI.

### *La harangue faicte par Gallet à Picrochole.*

PLus juste cause de douleur naistre ne peult entre les humains, que si du lieu, dont par droicture esperoient grace & benevolence, ils reçoivent ennuy & dommaige. Et non sans cause (combien que sans raison) plusieurs venus en tel accident, ont ceste indignité moins estimé tolerable que leur vie propre : & en cas que par force ny aultre engin, ne l'ont peu corriger, se sont eulx-mesmes privez de ceste lumiere.

Donc-

Doncques merveille n'eſt, ſi le Roy Grand-gouſier mon maiſtre eſt à ta furieuſe & hoſtile venuë ſaiſy de grand deſplaiſir & perturbé en ſon entendement : merveille ſeroit ſi ne l'avoient eſmeu les excez incomparables, qui en ſes terres & ſubjectz ont eſté par toy & tes gentz commis : eſquels n'ha eſté obmis exemple aulcun d'inhumanité. Ce que luy eſt tant grief de ſoy, par la cordiale affection, de laquelle tousjours ha chery ſes ſubjectz, que à mortel homme plus eſtre ne ſçauroit : toutesfois ſus l'eſtimation humaine plus grief luy eſt, en tant que par toy & les tiens ont eſté ces griefs & tords faictz : qui de toute memoire & ancienneté aviez toy & tes peres une amitié avecques luy, & tous ſes anceſtres conceuë, laquelle juſques à preſent, comme ſacrée, enſemble aviez inviolablement maintenuë, gardée & entretenuë, ſi bien que non luy ſeullement ny les ſiens, mais les nations Barbares, Poictevins, Bretons, Manſeaux, & ceulx qui habitent oultre les Iſles de Canare & Iſabella, ont eſtimé auſſi facile de molir le firmament, & les abyſmes eriger au deſſus des nuës que deſemparer voſtre alliance : & tant l'ont redoubtée en leurs entreprinſes, que n'ont jamais auſé provocquer, irriter, ny endommaiger l'ung par craincte de l'aultre. Plus y ha. Ceſte ſacrée amitié tant ha emply le ciel, que peu de gents ſont aujourd'huy habitans par

tout

tout le Continent & Isles de l'Ocean, qui n'ayent ambitieusement aspiré estre receus en icelle, à pactes par vous-mesmes conditionnez: aultant estimants vostre confederation que leurs propres terres & dommaines. En sorte que de toute memoire n'ha esté Prince ny Ligue tant [1] efferée, ou superbe, qui ait ausé courir sus, je ne dy poinct vos terres, mais celles de vos confederez. Et si par conseil précipité ont encontre eulx attempté quelcque cas de nouvelleté, le nom & tiltre de vostre alliance entendu, ont soubdain desisté de leurs entreprinses. Quelle furie doncques t'esmeut maintenant, toute alliance brisée, toute amitié conculquée, tout droict [2] trespassé, envahir hostillement ses terres, sans en rien avoir esté par luy ni les siens endommaigé, irrité, ny provocqué? Où est foy? où est loy? où est raison? où est humanité? où est craincte de Dieu? Cuides-tu ces oultraiges estre recelez és esperits eternels, & au Dieu souverain, qui est juste retributeur de

CHAP. XXXI. 1 *Efferée* ] Fiére, cruelle.

2 *Trespassé* ] Outrepassé, transgressé. Encore l. 3. ch. 9. *ce seroit assez pour me faire* trespasser *hors les gonds de patience*. Lancelot du Lac, vol. 1. au feuillet 158. de l'édition *in-4°*. Gothique: *vous n'y trouverez ja homme, tant soit hardy, qui ose* trespasser *vostre commandement*. On a dit pareillement *tres-couper* pour couper au travers. Perceforest, vol. 1. ch. 13. *& commanda fabriquer & paver une voye de ciment & de pierres, laquelle* trescopperoit *l'Isle en longueur depuis la mer de Cornouaille, jusques au Port de Tanasie, & meneroit par droicte ligne aux citez qui estoient dedans l'Isle de Bretagne*.

3

de nos entreprinses ? Si le cuides, tu te trompes : car toutes choses viendront à son jugement. Sont-ce fatales destinées, ou influences des astres qui voulent mettre fin à tes aises & repos : Ainsi ont toutes choses leur fin & periode. Et quand elles sont venuës à leur poinct suppellatif, elles sont en bas ruïnées : car elles ne peuvent long-temps en tel estat demourer. C'est la fin de ceulx qui leurs fortunes & prosperitez ne peuvent par raison & temperance moderer. Mais si ainsi estoit pheé, & deust ores ton heur & repos prendre fin, falloit-il que ce feust en incommodant à mon Roy : celluy par lequel tu estois estably ? Si ta maison debvoit ruïner, falloit-il qu'en sa ruïne elle tombast sus les atres de celluy qui l'avoit aornée ? La chose est tant hors les metes de raison, tant abhorrente de sens commun, que à peine peult-elle estre par humain entendement conceuë : & [3] jusques à ce demourera non croyable entre les estrangiers, que l'effect asseuré & tesmoigné, leur donne à entendre, que rien n'est ny sainct, ny sacré à ceulx qui se sont emancipez de Dieu & raison, pour suivre leurs affections perverses. Si quelcque tort eust esté par nous faict en tes subjectz & dommaines, si par nous eust esté porté faveur à tes mal vouluz, si en tes affai-

3 *Jusques à ce demourera non croyable entre les estrangiers, jusque* ] Dans l'édition de Dolet ou lit : *tant demourera non créable entre les estrangiers, jusques à ce que.*

4

affaires ne t'eussions secouru, si par nous ton nom & honneur eust été blessé : Ou pour mieulx dire : si l'esperit calumniateur, tentant à mal te tirer, eust par fallaces especes, & phantasmes ludificatoires, mis en ton entendement, que envers toy eussions faict chose non digne de nostre ancienne amitié : tu debvois premier enquerir de la verité, puis nous en admonnester. Et nous eussions tant à ton gré satisfaict, que eusses eu occasion de toy contenter. Mais, ô Dieu eternel, quelle est ton entreprinse ? Vouldrois-tu, comme tyrant perfide, piller ainsi, & dissiper le Royaulme de mon maistre? L'as-tu esprouvé tant ignave, & stupide, qu'il ne voulust : ou tant destitué de gents, d'argent, de conseil, & d'art militaire, qu'il ne peust resister à tes iniques assaulx ? Departs d'icy presentement, & demain pour tout le jour sois retiré en tes terres, sans par le chemin faire aulcun tumulte ne force. Et [4] paye mille Bezans d'or pour les dommaiges qu'as faict en ses terres.

4 *Paye mille Bezans d'or*] Ulrich Gallet soutient la dignité du Roi son Maître, en imposant cette somme à Picrochole, tout en lui proposant la paix. Le *Bezant* étoit une ancienne monnoie forgée à Constantinople. Baldricus Evêque de Dol, l. 1. de son Hist. de Jerusalem. *Direxerant usque legationem Constantinopolim quae vocabulo antiquiori Byzantium dicta fuit, unde & adhuc monetas civitatis illius Byzanteos vocamus.* Sur quoi il est bon de remarquer que sous la seconde race des Rois de France les monnoies de Levant avoient grand cours dans le Roiaume, que cela a duré encore longtems depuis, mais que le *Bezant* a souvent varié de poids & de valeur.

res. La moitié bailleras demain, l'aultre moitié payeras ez Ides de May prochainement venant : nous delaissant cependant pour ouſtaige les Ducs de [5] Tournemoule, de Baſdefeſſes, & de Menuail, enſemble [6] le Prince de Gratelles, & le Vicomte de Morpiaille.

---

## CHAPITRE XXXII.

### *Comment Grandgouſier pour achapter paix feit rendre les foüaces.*

A Tant ſe teut le bon homme Gallet : mais Picrochole à tous ſes propos ne repond aultre choſe, ſinon : Venez les querir, venez les querir. [1] Ils ont belle couille & moulle. Ils vous

5 *Tourn-moule, Basdefeſſes, Menuail* ] *Tourne-mole*, qui n'a pour tout héritage qu'un moulin tournant. *Bas-de-feſſes*, qui ne le porte pas fort hault, *Menuail*, qui n'a ſous lui que de menues gens.

6 *Le Prince de Gratelles & le Vicomte de Morpiaille* ] Noms convenables à l'humeur facheuſe & inquiéte de ces deux hommes qu'Ulrich Gallet demandoit exprès pour ôtages, afin de les mettre hors d'état de porter leur Maître à troubler le repos de ſes voiſins.

CHAP. XXXII. 1 *Ils ont belle couille, & moulle. Ils vous brayeront de la fouace* ] Ils ont beau mortier & beau pilon, &c. Rab. l. 2. ch. 32 *ha Monſieur, chacun ne peut avoir les couillons auſſi gros qu'un mortier.* Ils ont belle couille & moule eſt une maniére de parler uſitée dans le Poitou, pour dire : Vous verrez ſi ce ſont des *Coyons*, des *couilles-molles*. *Brai* en Langue Gauloiſe ſignifioit de la boue, comme le prouve Hadrien de Valois, p. 94. de ſa Notice des Gaules, où il produit ce paſſage

vous brayeront de la fouace. Adoncques retourne vers Grandgousier, lequel trouva à genoulx teste nuë, encliné en un petit coing de son cabinet, priant Dieu, qu'il voulsist amollir la cholere de Picrochole, & le mettre au poinct de raison sans y proceder par force. Quand veit le bon homme de retour, il lui demanda. Ha mon amy, mon amy, quelles nouvelles m'apportez-vous? Il n'y ha, dist Gallet, ordre: cest homme est du tout hors du sens & delaissé de Dieu. Voire mais, dist Grandgousier, mon amy, quelle cause pretend-il de cest exces? Il ne m'ha, dist Gallet, cause quelconcque exposé: sinon qu'il dict en cholere quelcques mots de foüaces. Je ne sçay si l'on n'auroit poinct faict oultraige à ses foüaciers. Je le veulx, dist Grandgousier, bien entendre devant qu'aultre chose deliberer sus ce que seroit de faire. Alors manda sçavoir de cest affaire: & trouva pour vray qu'on avoit prins par force quelcques foüaces de ses gents, & que Marquet avoit receu

ge tiré d'un vieux livre des miracles de S. Bernard. *Castrum Braïum quod lutum interpretatur.* Comme on a écrit tantôt *brai*, tantôt *bré*, de-là les Ecrivains du bas siécle on fait *braïum* & *breïare*, emploïant *braïum* dans la signification de terre grasse, limon, & le verbe *breïare* dans celle de *breïer*, *braïer*, *broïer*, *pétrir*, parce qu'en broïant & pêtrissant on fait une espéce de limon. Voïez Du Cange aux mots *Braïum* & *Breïare*. L'édition de Dolet porte *belle couille*, *& molle*, mais comme il y a ici une allusion de *moule* à *mol*, j'ai crû qu'à *molle* de cette édition je devois préferer *moulle*, comme on lit à l'antique dans celle de 1553. & dans les autres.

ceu ung coup de tribard sus la teste. Toutesfois que le tout avoit esté bien payé, & que le dict Marquet avoit premier blessé Forgier de son fouet par les jambes. Et sembla à tout son conseil qu'en toute force il se debvoit deffendre. Ce nonobstant, dist Grandgousier, puis qu'il n'est question que de quelcques foüaces, j'essayeray le contenter : car il me desplaist par trop de lever guerre. Adoncques s'enquesta combien on avoit prins de foüaces, & entendant quatre ou cinq douzaines, commanda qu'on en feit cinq charretées en icelle nuict, & que l'une feust de foüaces faictes à beau beurre, beaulx moyeux d'œufs, beau saffran, & belles espices, pour estre distribuées à Marquet, & que pour ses interests il luy donnoit sept cents mille & trois [2] Philippus pour payer les barbiers qui l'auroient pensé : & d'abondant luy donnoit [3] la mestairie de la Pomardiere

2 *Philippus* ] Ménage a remarqué que plusieurs Rois de France du nom de *Philippe* pouvoient avoir fait fraper des *Philippus*, & il a prouvé que cette monnoie étoit d'or; mais peut-être n'a-t'il point sçû que les *Philippes* mentionnez dans le passage qu'il allégue, n'y sont appellez *bons* que parce qu'il y en avoit d'autres de bas-or. Les Navigations de Panurge, imprimées à la suite du Rabelais de Dolet, au ch. des Isles Fortunées, qui est le 26. *Ledict fruict ne tombe jamais de l'arbre, jusques à ce qu'il soit meur : il y en a aulcunes fois de verreux, qui ne sont pas de fin or, comme vous voïez les* Philippus, *les Florins, & les aultres pieces de bas-or.* Il se peut que les uns & les autres étoient du Roi Philippe de Valois, puis que son Histoire nous apprend qu'il fit frapper de bonne & de mauvaise monnoie, selon que ses affaires étoient en bon ou en méchant état.

3 *La mestairie de la Pomardiere*

re à perpetuité franche pour luy & les siens. Pour le tout conduire & passer feut envoyé Gallet. Lequel par le chemin, feit cueillir pres de la saulsoye force grands rameaulx de cannes, & roseaulx, & en feit arme autour leurs charrettes, & chascun des chartiers. Luy-mesme en tint ung en sa main : par ce voulant donner à congnoistre qu'ils ne demandoient que paix, & qu'ils venoient pour l'achapter.

Eulx venus à la porte requeirent parler à Picrochole de par Grandgousier. Picrochole ne voulut oncques les laisser entrer, ny aller à eulx parler, & leur manda qu'il estoit empesché, mais qu'ils dissent ce qu'ils vouldroient au Capitaine Toucquedillon, lequel affustoit quelcque piece sus les murailles. Adoncq luy dist le bon homme : Seigneur, pour vous retirer de tout ce debat & oster toute excuse que ne retournez en nostre premiere alliance, nous vous rendons presentement les foüaces, dont est la controverse. Cinq douzaines en prindrent nos gents : elles feurent tres bien payées : nous aymons tant la paix que nous en rendons cinq charrettées : desquelles ceste ici sera pour Marquet qui plus se plainct. D'advantaige pour

*diére* &c. ] Pour le dédommager de la *Pommade* qu'il devoit lui en coûter à se faire guérir des contusions & des écorchûres qu'il avoit à la tête, Grandgousier lui donne cette métairie qui apparemment étoit située dans la Normandie. Le Diction. Fr. Ital. d'Oudin, Pomardiere, *rendita di Pomi*.

pour le contenter entierement, voila sept cents mille & trois Philippus que je luy livre, & pour l'interest qu'il pourroit pretendre je luy cede la mestairie de la Pomardiere à perpetuité, pour luy & les siens [4] possedable en franc alloy : voyez cy le contract de la transaction. Et pour Dieu vivons doresnavant en paix, & vous retirez en vos terres joyeusement : cedants ceste place icy, en laquelle n'avez droict quelconque comme bien le confessez. Et amis comme paravant. Toucquedillon racompta le tout à Picrochole, & de plus en plus envenima son couraige, luy disant : Ces rustres ont belle paour : Par Dieu, Grandgousier se conchie, le paovre beuveur : ce n'est son art aller en guerre, mais ouy bien vuider les flaccons. Je suis d'opinion [5] que retenons ces foüaces & l'argent, & au reste nous hastons de remparer ici & poursuivre nostre fortune. Mais pensent-ils bien avoir affaire à une duppe, de vous paistre de ces foüaces ? Voila que c'est, le bon traictement & la grande familiarité que leur

4 *Possedable en franc-alloy* ] Grandgousier ne vouloit pas que pour une rente en *pommes* un Etranger lui fût redevable d'aucun hommage lige, ni d'aucun service personnel.

5 *Que retenons ces fouaces* ] L'onziéme des Arrêts d'Amours : *si vous prie que* prenez *en gré cette robe*. Rabelais, selon cette maniere de conjuguer, qui comme on voit ne lui étoit point particuliere avoit écrit *retenons*, & c'est ainsi que porte l'édition de 1535. d'où Dolet a fait *retenions*. C'est donc *retenons* qu'il faut lire; *retournons*, que les nouvelles éditions ont pris de celle de 1553. ne faisant nul bon sens.

leur avez par cy devant tenuë, vous ont rendu envers eulx contemptible. Oignez villain, il vous poindra. Poignez villain, il vous oindra. Ca, ça, ça, dist Picrochole, Sainct Jacques ils en auront : faictes ainsi qu'avez dict. D'une chose, dist Toucquedillon, vous veulx-je advertir. Nous sommes icy assez mal avitaillez, & pourveus maigrement des harnois de gueulle. Si Grandgousier nous mettoit siege, des à present m'en irois faire arracher les dents toutes, seulement que trois me restassent, aultant à vos gents comme à moy, avec icelles [6] nous n'avangerons que trop à manger nos munitions. Nous, dist Picrochole, n'aurons que trop mangeailles. Sommes nous ici pour manger ou pour batailler ? Pour batailler vrayement, dist Toucquedillon ; Mais de la panse vient la danse, & [7] où faim regne, force exule. Tant jaser ! dist Picrochole. Saisissez ce qu'ils ont amené. Adoncq prindrent argent, & foüaces, & bœufs, & charrettes, & les renvoyarent sans mot dire, sinon, que plus n'approchassent de si prés pour la cause qu'on leur diroit demain. Ainsi sans rien

6 *Nous n'avangerons que trop*] Nous *n'avancerons* que trop. Le mot d'*avanger*, qui revient encore l. 2. ch. 16. & 26. est particulier à la basse-Normandie, à l'Anjou & au Maine. Ailleurs on dit *avancer*. L'un & l'autre du Latin barbare inusité *abantiare*, à cela près que dans *avanger* l'*I* voïelle devient consonne.

7 *Où faim regne, force exule*] Ancien Proverbe dont le sens est que la force se bannit d'elle-même & volontairement des lieux où la faim domine.

CHAP.

rien faire retournarent devers Grandgousier, & luy comptarent le tout : adjoustans qu'il n'estoit aulcun espoir de les tirer à paix, sinon à vive & forte guerre.

---

## CHAPITRE XXXIII.

*Comment certains gouverneurs de Pierochole par conseil precipité le meirent au dernier peril.*

LEs foüaces destroussées, comparurent devant Picrochole, le Duc de Menüail, [1] Comte Spadassin, & Capitaine Merdaille, & luy dirent, [2] Cyre, aujourd'huy nous vous ren-

CHAP. XXXIII. 1. *Comte Spadassin & Capitaine Merdaille* ] Un Comte qui n'avoit pour toutes richesses que la cappe & l'épée : & un Chef sans mérite, qui, dans l'emploi où le caprice du Prince l'avoit élevé conservoit encore une ame proportionnée à la bassesse de sa naissance. Alain Chartier, dans son Poëme des Quatre Dames, parlant de certains poltrons, qui de son tems avoient abandonné le Roi dans le fort de la mêlée :

*De fièvre quartaine espousée*
*Soit tel* merdaille.

Et Marot, 2. Epitre du Coq à l'âne :

*Le Roy n'entend point que* Merdaille
*Tienne le rang des vieux routiers.*

Voilà les gens que Rabelais introduit pour proposer à Picrochole des projets ridicules, des conquêtes imaginaires, & des exploits chimériques.

2 *Cyre* ] C'est ainsi qu'on trouve ce mot écrit en cet endroit & dans le dernier Huitain du l. 1. ch. 2. suivant l'édition de Dolet, & celle de 1553. au lieu

rendons le plus heureux, plus chevalereux Prince qui oncques feut depuis la mort d'Alexandre Macedo. Couvrez, couvrez-vous, dist Picrochole. Grand mercy (dirent-ils) Cyre, nous sommes à nostre debvoir. Le moyen est tel. Vous laisserez icy quelcque Capitaine en garnison avecq petite bande de gents, pour garder la place, laquelle nous semble assez forte tant par nature que par les rempars faicts à vostre invention. Vostre armée partirez en deux, comme trop mieulx l'entendez. L'une partie ira rüer sus ce Grandgousier, & ses gents. Par icelle sera de prime abordée facillement desconfict. Là recouvrerez argent à tas. Car le villain en ha du content. Villain, disons-nous, Par ce qu'ung noble Prince [3] n'ha jamais ung soul. Thesaurizer est faict de villain.

L'aultre partie cependant tirera vers Onis, Sainctonge, Angomois, & Gascongne : ensemble Perigort, Medoc, & [4] Elanes. Sans resis-

lieu de *Sire* qu'il y a dans les nouvelles : ce qui vient de ce que Rabelais dérivoit ce mot de Κύριος *Dominus*. Si, comme d'autres ont fait depuis, il avoit remarqué que *Sire* ne veut dire autre chose que *Seigneur*, il auroit écrit *Sire*, de *Seniore*.

3 *N'ha jamais ung soul*] *Un noble Prince, un gentil Roy, N'a jamais ne pile ne croix*, dit un vieux Proverbe.

4 *Elanes*, ou plûtôt *Es Lanes*] Encore l. 2. ch. 23. *Et voilà ce qui faict les beuës de Bretagne*, des Lanes, *d'Allemaigne & aultres pays plus éloignez, si grandes*. Quoi que *les Lanes* & *les Landes* soient termes synonymes, l'usage est cependant que par *les Lanes*, on entend cette partie des *Landes* qui est sous le Présidial de Dax, appellée *la Sénéchaussee des Lanes*. Le nom des *Landes* est plus gé-

ſiſtance prendront villes, chaſteaulx, & forteresses. A Bayonne, à Sainct Jean de Lus, & Fontarabie ſaiſirez toutes les naufs, & coſtoyant vers Galice, & Portugal, pillerez tous les lieux maritimes, juſques à Vlisbonne, où aurez renfort de tout équippaige, requis à un conquerant. Par le corbieu Heſpaigne ſe rendra, car ce ne ſont que [5] Madourrez. Vous [6] paſſerez par

néral. Il comprend, outre la Sénéchauſſée de Dax, celles du Bourdelois, du Bazadois, de l'Armagnac, du Mont de Marſan, & du Duché d'Albret. Rabelais a donc ici écrit ou dû écrire *és Lanes*, & l. 2. c. 23. *des Lanes*. Cette orthographe, qui avoit commencé avant lui, comme on le reconnoît en liſant Froiſſart, s'eſt maintenuë juſqu'à nous.

5 *Madourrez*] Ici, & l. 3. c. 22. je lis *madourrez* à l'antique, pour *maudourrez*, d'où les Toulouſains ont fait *moudourro*, qu'ils expliquent par *groſſe tête d'âne, idiot* *. L'origine de *maudourré* peu connuë a fait croire que c'eſt *maudoulé* qu'il falloit lire. Gens *maudourrez* ce ſont gens mal-bâtis, des marouffles, des malitornes. *Dour* eſt une ſorte de meſure ainſi nommée du δῶρον des Grecs. Ainſi un *maudourré* eſt proprement un homme mal meſuré, mal taillé, mal proportionné. Robert Cenault, Nicot, Tripault &c. écrivent *dour*. Oudin dans ſes Dictionaires écrit *dor*, qu'il explique par l'Eſpagnol *coto* & par l'Italien *dora*. Le *moudourre* de Toulouſe que Doujat interprete, *groſſe tête d'âne, idiot*, revient & pour le nom, & pour la choſe au *madourré* de Rabelais.

6 *Paſſerez par l'eſtroict de Sibylle*] Cette leçon qui eſt celle de l'édition de 1535. me paroit meilleure que *vous paſſerez* &c. comme on lit dans celles de Dolet & de 1553. *L'eſtroict de Sibylle*, c'eſt le Détroit de Gibraltar, qu'on nommoit auſſi Détroit de *Séville*, *Sivîlle*, & *Sébille*. Froiſſart, vol. 2. ch. 166. au feüillet 220. de l'édition de Verard, appelle *Sibille* la Ville de *Séville* que plus haut il avoit nommée *Sébille*, par le changement de l'*i* en *e*, comme en *Virgile* que quelques-uns écrivent *Vergile*, & en *Sibille* maîtreſſe du Roi Alexandre, laquelle eſt appellée *Sébille* au ch. 45. du 1. vol. de Perceforeſt.

7

* *Diction. de la Langue Toulouſaine.*

par l'estroict de Sibylle, & là érigerez deux colomnes plus magnificques que celles d'Hercules, à perpetuelle memoire de vostre nom. Et sera nommé cestuy destroict, la mer Picrocholine.

Passée la mer Picrocholine, voicy Barberousse qui se rend vostre esclave. Je (dist Picrochole) le prendray à mercy. Voire (dirent-ils) 7 pourveu qu'il se face baptiser. Et oppugnerez les Royaulmes de Tunis, de 8 Hippes, Argiere, Bone, Corone, hardiment toute Barbarie. Passant oultre retiendrez en vostre main Majorque, Minorque, Sardaigne, Corsicque, & aultres Isles de la Mer Ligusticque & Baleare. Coustoyant à gausche, dominerez toute la Gaule Narbonique, Provence, & Allobroges, Genes, Florence, Lucques, 9 & à Dieu

7 *Pourveu qu'il se face baptiser*] Imitation des anciens Preux, que les vieux Romans representent comme ne faisans jamais de quartier à un Sarazin, qu'il ne leur eût promis de se faire batiser.

8 *Hippes, Argiere, Bone, Corone*] Ces mots *Argiére, Bone, Corone*, manquent dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet. *Hippes* est l'*Hippo-Diarrythus* des anciens. *Bone* est leur *Hippo-Regius*, qualifiées ici Roïaumes l'une & l'autre apparemment parce que Strabon, l. 17. parlant d'elles a dit ἄμφω βασίλεια. *Corone*, c'est l'ancienne *Cyréne*, dont le nom moderne est *Coréne*. Rabelais a préferé *Corone* nom de même signification, & d'ailleurs consacré parmi nos vieux Romanciers.

9 *Et à Dieu seas Rome*] A Dieu soïez-vous, Ville de Rome. C'est *l'à Diou sias* des Gascons & l'*Adissiats* de ceux du Languedoc *. C'est donc *seas* qu'il faut lire, comme dans les édi-

* *Diction. de la Lang. Toulous. lettr. A.*

Dieu seas Rome. Le paovre Monsieur du Pape meurt desja de paour. Par ma foy, dist Picrochole, je ne luy baiseray ja sa pantoufle. Prinse Italie, voila Naples, Calabre, Apoulle, & Sicile toutes à sac, & Malthe avecq. Je vouldrois bien que les plaisants Chevaliers jadis Rhodiens vous resistassent, [10] pour veoir de leur urine. Je irois (dist Picrochole) voluntiers à Lorette. Rien, rien, dirent-ils, ce sera au retour. De là prendrons Candie, Cypre, Rhodes, & les Isles Cyclades, & donnerons sus la Morée. Nous la tenons. [11] Sainct Treignan,

éditions tant de 1535. que de 1542. non pas *sera*, comme dans les éditions nouvelles, ni *seras*, comme dans celle de 1553.

10 *Pour veoir de leur urine* ] Pour voir ce qu'ils ont dans le ventre. Plus bas, l. 4. ch. 42. il est dit que Carême prenant passoit le tems à voir l'urine des Physetéres, & au ch. 31. du l. 5. il est parlé de Pierre Gilles, comme tenant en sa main un urinal, & considerant en profonde contemplation l'urine des beaux poissons du païs de Satin. On sait qu'en France, encore aujourd'hui, plusieurs Médecins jugent de l'état de leurs malades par l'inspection de l'urine, comme le plus grand nombre en juge par la disposition du poûs. C'est de là que sont venuës ces façons de parler, *vouloir tâter le poûs à quelqu'un*, ou *voir de son urine*, pour souhaiter de pouvoir mettre à l'épreuve les forces & le courage d'un homme qu'on suppose n'en avoir pas beaucoup. Or, comme les Capitaines de Picrochole s'étoient mis en tête que les Chevaliers de Malte, sous ombre qu'ils n'avoient pû conserver Rhodes, ne devoient avoir non plus de vigueur qu'il se trouve d'urine dans le ventre des poissons dont leur nouvelle Isle est environnée, ils ne desiroient rien avec tant d'ardeur, que de voir ces Messieurs s'opposer à la conquête que Picrochole prétendoit faire de l'Isle de Malte, afin qu'en la personne de ces Chevaliers on fût convaincu de la foiblesse de tous les Insulaires, & des autres gens de mer.

11 *Sainct Treignan* ] Encore

gnan, Dieu gard Hierusalem, car le Souldan n'est pas comparable à vostre puissance. Je (dist-il) feray doncques bastir le temple de Salomon. Non, (dirent-ils,) encores : attendez ung peu. Ne soyez jamais tant soubdain à vos entreprinses.

Sçavez-vous que disoit Octavian Auguste? *Festina lentè.* Il vous convient premierement avoir l'Asie minor, Carie, Lycie, Pamphile, Cilicie, Lydie, Phrygie, Mysie, Betune, [12] Charazie, [13] Satalie, Samagerie, Castamena, Luga, [14] Savasta, jusques à Euphrates. Voirrons-nous, dist Picrochole, Babylone, & le mont Sinaï? Il n'est, dirent-ils, ja besoing

l. 2. c. 9. *Sainct Treignan foutys vous d'Escoss, ou j'ay failly à entendre.* Et précedemment au ch. 26. du présent livre *Sainct Treignan*, *dist Ponocrates*. Encore l. 4. c. 9. *Sainct Treignan*, (*dist Gymnaste*) & au ch. 6. de la Progn. Pantagr. *Sainct Treignan d'Escosse fera des miracles tant & plus* &c. Il est appellé par Béde *Ninias*, par les Ecrivains postérieurs *Ninianus*, d'où s'est fait par corruption Trignan & *Treignan*. Il prêcha le premier le Christianisme en Ecosse où il fut Evêque de Withhern, en Latin *Candida casa*, que plusieurs appellent du nom du Saint. Il y mourut le 16. de Septembre l'an 432.

12 *Charazie* ] Rabelais pour rendre les Ministres de Picrochole plus ridicules, paroit avoir affecté de les faire parler en Geographes ignorans qui prenoient les divers noms d'un même lieu pour autant de lieux différens. Si en effet *Carasie* est la Lydie, qu'ils viennent de nommer c'est une redite. Si c'est *Alexandria Troadis*, autrement *Troas* & *Troia* : c'est une autre redite, aïant dit l'Asie mineure.

13 *Satalie* ] Autre redite. Santalie est dans la Pamphylie.

14 *Savasta* ] Sur la frontiere de Cilicie, sous l'Archevêché de Tarse. C'est l'ancienne *Sebaste*.

soing pour ceste heure. N'est-ce pas assez tracassé, de avoir transfreté la mer Hircane, chevaulché les deux Armenies, & les trois Arabies? Par ma foy, dist-il, [15] nous sommes affollez. Ha paovres gents. (Quoy? dirent-ils) Que boirons nous par ces deserts? [16] Car Julian Auguste & tout son ost y moururent de soif, comme l'on dict. Nous (dirent-ils) avons ja donné ordre à tout. Par la mer Syriace vous avez neuf mille quatorze grandes naufs chargées des meilleurs vins du monde: elles arrivarent à Japhes. Là se sont trouvez vingt & deux cents mille chameaulx, & seize cents elephants, lesquels avez prins à une chasse environ Sigeilmes, lors qu'entrastes en Libye: & d'abondant eustes toute la Caravane de la Mecha. Ne vous fournirent-ils de vin à suffisance? Voire: mais, dist-il, nous ne busmes poinct frais. Par la vertus, dirent-ils, non pas d'ung petit poisson, ung preux, ung conquerant, ung pretendant, & aspirant à l'empire univers, ne peult tousjours avoir ses aises. Dieu soit loüé qu'estes venu vous & vos gents saufs & entiers jusques au fleuve du Tigre.

Mais, dist-il, que faict cependant la part de nostre

15 *Nous sommes affollez*] Point de remede. Nous y mourrons tous. La force du verbe *affoler* sera expliquée dans les Rem. sur le 47. ch. du l. 4.

16 *Car Julian Auguste & tout son ost y moururent de soif, comme l'on dict*] Ces paroles manquent dans l'édition de Dolet.

nostre armée qui desconfit [17] ce villain heureux Grandgousier? ils ne chomment pas (dirent-ils) nous les rencontrerons tantost. Ils vous ont prins Bretaigne, Normandie, Flandres, Haynault, Brabant, Artoys, Hollande, Selande: ils ont passé le Rhein par sus le ventre des Suices & Lansquenets, & part d'entre eulx ont dompté Luxembourg, la Lorraine, la Champaigne, Savoye jusques à Lyon: auquel lieu ont trouvé vos garnisons retournans des conquestes navales de la mer Mediterranée. Et se sont rassemblez en Boheme, apres avoir mis à sac Souëve, Wirtemberg, Bavieres, Austriche, Moravie, & Stirie. Puis ont donné fierement ensemble sus [18] Lubek, Norwege, Sewe-

17 *Ce Villain heureux Grandgousier* ] Ci-dessus déja dans le même ch. *La recouvrerez argent à tas. Car le* Villain (Grandgousier) *en ha du content.* Villain, *disons-nous, parce qu'ung noble Prince n'a jamais un sou.* C'est encore ici le bon Roi Loüis XII. que Pâquier dit avoir été estimé *taquin* par quelques Courtisans affamez, sous ombre qu'il étoit plus retenu en ses dons que ses Prédecesseurs *.

18 *Lubek, Swveden, Rich, Dace, Engroeneland, les Estrelins* ] C'est *Lubek* qu'il faut lire, conformément à l'édition de Dolet. *Swveden*, c'est la Suede. *Rich*, c'est ou *Riga* en Livonie, ou l'Isle de *Rigen*. Dace, c'est le Dannemarc appellé *Dacia* par Æneas Sylvius au 33. ch. de sa Description de l'Europe, *Dace*, au c. 13. du 1. vol. de Perceforest, & *Dacia* par les Italiens †, qui ont introduit cette corruption du Latin Dania **. *Engroeneland*, c'est l'Isle de *Groënland*, appellée *Engroenland* au 1. ch. du Roman de Perceforest. Les *Esterlins*, *Esterlings*, ou *Oesterlingers* étoient des voisins du Dannemarc, & la Mai-

son

* *Lettr. de Pâquier, t. 1. p.* 815.
† *Sleidan Ital. l.* 19. *pag.* 652.
** Æneas Sylvius, ibid.

Sweden, Rich, Dace, Gotthie, Engroeneland, les Eſtrelins, juſques à la Mer Glaciale. Ce faict conqueſtarent les Iſles Orchades, & ſubjuguarent Eſcoſſe, Angleterre & Irlande. De là navigans par la mer ſabuleuſe, & par les Sarmates ont vaincu & dompté Pruſſie, Polonie, Lituanie, Ruſſie, Valachie, la Tranſſilvane, Hongrie, Bulgarie, Turquie, & ſont à Conſtantinople. Allons nous, diſt Picrochole, rendre à eulx le pluſtoſt, car je veulx eſtre auſſi Empereur de Trebizonde. Ne tüerons nous pas touts ſes chiens Turcs & Mahumetiſtes? Que diable, dirent-ils, ferons doncques? Et donnerez leurs biens & terres, à ceulx qui vous auront ſervy honneſtement. La raiſon (diſt-il) le veult, c'eſt equité. Je vous donne la Carmaigne, Surie, & toute la Paleſtine. Ha, dirent-ils, Cyre, c'eſt du bien de vous: grand mercy. Dieu vous faſſe bien touſjours proſperer. Là preſent eſtoit ung vieulx gentilhomme eſprouvé en divers hazards, & vray routier de guerre, nommé Echephron, lequel ouyant ces propous diſt: J'ay grand paour que toute ceſte entreprinſe ſera ſemblable à la farce du pot au laict, duquel ung [19] cor-

ſon publique de ces Peuples, qui firent autrefois alliance avec pluſieurs villes, ſubſiſte encore à Anvers, où on l'appelle *l'Hôtel des Oſterlings* *.

19 *Cordoüannier* ] Ce mot, au-

* *Miſſon, Voïage d'Italie, lett.* 38.

cordoüannier se faisoit riche par resverie ; puis le pot cassé, n'eut de quoy disner. Que pretendez-vous par ces belles conquestes ? Quelle sera la fin de tant de travaulx & traverses ? Sera, dist Picrochole, que nous retournez, reposerons à nos aises : dont dist Echephron, & si par cas jamais n'en retournez ? Car le voyaige est long & perilleux. N'est-ce mieulx que des maintenant nous reposons, sans nous mettre en ces hazards. O ! dist Spadassin, par Dieu voicy ung bon resveux ; mais allons nous cacher au coing de la cheminée : & là passons avecq les dames nostre vie & nostre temps, à enfiler des perles, ou à filer comme Sardanapalus. Qui ne s'adventure, n'ha cheval, ny mule, dict Salomon. Qui trop (dist Echephron) s'adventure, perd cheval, & mule, respondit Malcon. Baste, dist Picrochole, passons oultre. Je ne crains que ces diables de legions de Grandgousier : ce pendant que nous sommes en Mesopotamie, s'ils

auquel a succedé celui de *Cordonnier*, a été fait de *Cordoüan*, sorte de cuir ainsi appellé de la Ville de *Cordoüe*, d'où il nous est venu. Patelin, dans la Farce qui porte son nom :

*Cestuy-cy est-il teinct en laine ?*
*Il est fort commeun* Cordoüen.

Ce cuir, qui est de peaux de chévre, & dont on fait des dessus de souliers, étoit proprement appellé *Cordoüan*, lorsqu'il étoit passé en tan, & *Marroquin*, lorsqu'il l'étoit en galle *. Aujourd'hui les Allemans les confondent, & donnent à l'un & l'autre le nom de *Cordoüan*, vraisemblablement parce que tous les deux venoient autrefois de *Maroc* par *Cordoüe*.

20

* *Nicot au mot* Cordouan.

s'ils nous donnoient sus la queuë, quel remede? Tres-bon, dist Merdaille, une belle petite commission, laquelle vous envoyerez aux Moscovites, vous mettra en camp pour ung moment [20] quatre cents cinquante mille combatans d'eslite. O si vous m'y faictes vostre lieutenant, je tueroye ung pygne pour ung mercier! Je mors, je rüe, je frappe, j'attrape, je tüe, [21] je renie. Sus, sus, dist Picrochole, qu'on depesche tout, & qui m'ayme si me suive.

## CHAPITRE XXXIV.

*Comment Gargantua laissa la Ville de Paris pour secourir son pays: & comment Gymnaste rencontra les ennemis.*

EN ceste mesme heure Gargantua qui estoit yssu de Paris, soubdain les lettres de son Pere leuës, sus sa grande jument venant, avoit ja passé [1] le pont de la Nonnain: luy, Ponocrates,

20 *Quatre cents cinquante mille combattans d'eslite*] Les mots *Quatre cents* manquent dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet.

21 *Je renie*] N'y est pas non plus.

CHAP. XXXIV. 1 *Le pont de la Nonnain*] On appelle ainsi de grans Ponts de pierre qui sont à Chinon. Ils ont une demi-lieuë d'étenduë, sont soutenus d'arcades inégales, & chargez de Croix en plusieurs endroits*. 2

* *Riv. de Fr. Coulon, t. 1. p. 340.*

crates, Gymnaste, & Eudemon, qui pour le suivre avoient prins chevaulx de poste : le reste de son train venoit à justes journées, amenant tous ses livres & [2] instrument philosophicque. Luy arrivé à Parillé, feut adverty par le mestayer de Gouguet, comment Picrochole s'estoit remparé à la Roche Clermauld, & avoit envoyé [3] le capitaine Tripet avec grosse armée, assaillir le bois de Vede, & Vaugaudry : & qu'ils avoient [4] couru la poulle, jusques au pressouer Billard : & que c'estoit chose estrange & difficile à croire des excez qu'ils faisoient par le pays, tant qu'il luy feit paour, & ne sçavoit bien que dire, ny que faire. Mais Ponocrates luy conseilla qu'ils se transportassent vers [5] le Seigneur de la Vauguyon, qui de tout temps

2. *Instrument Philosophicque* ] *Instrument* au singulier, comme il faut lire suivant les éditions de 1542. veut dire *attirail.*

3 *Le Capitaine Tripet* ] Ici *Tripet* signifie *un gros ventru*, témoin ce qu'au ch. 36. suivant il est dit que tous ceux de la bande de ce Capitaine étoient *de gros marousfles*, & au chap. 43. que le même *Tripet* fut *estripé*, lorsque d'un coup d'épée Gymnaste lui tailla l'estomac, le colon, & la moitié du foie *.

4 *Couru la poulle* ] Dans l'édition de Dolet on lit *poulaille*, mais quoi que l'autorité de celle de 1535. me fasse préférer *poulle*, on disoit pourtant aussi *poulaille* dans la même signification, témoin qu'au dernier chap. de la Progn. Pantagr. on lit encore dans toutes les éditions *poulaille*, d'où *poulailler*, qui n'a point vieilli.

5 *Le Seigneur de la Vauguion* ] Ne seroit-ce point Gautier de la Peruse d'Escars, Seigneur de la Vauguion, duquel parle M. le Laboureur, l. 7. pag.

* L. 1. chap. 35.

temps avoit esté leur amy & confederé, & par luy seroient mieulx advisés de tous affaires: ce qu'ils feirent incontinent, & le trouvarent en bonne deliberation de leur secourir : & feut de opinion que il envoyeroit quelcqu'ung de ses gents pour descouvrir le pays & sçavoir en quel estat estoient les ennemis, affin de y proceder par conseil prins selon la forme de l'heure presente. Gymnaste s'offrit d'y aller : mais il feut conclud, que pour le meilleur il menast avecques soy quelcqu'ung qui congneust les voyes & destorses, & les rivieres de là entour. Adoncques partirent luy & [6] Prelinguand, escuyer de Vauguyon, & sans effroy espiarent de tous costez. Ce pendant Gargantua se refraischit, & reput quelcque peu avecques ses gents, & feit donner à sa jument ung picotin d'avoyne, c'estoient soixante & quatorze muids,

pag. 816. du 2. T. de ses Additions aux Mem. de Castelnau ?

6 *Prelinguand, escuyer de Vauguyon* ] C'est l'office d'un Ecuier (*prægustator*) de goûter de tous les mets qu'on a préparez pour la bouche de son maître. Ainsi Rabelais appelle *Prelinguand* celui du Seigneur de la Vauguion de *prælingens*, comme qui diroit un homme qui du bout de sa langue fait l'essai de tout ce qui doit se servir à une table. *Prelinguants* qu'on lit au chap. 5. de la Progn. Pantagr. en la signification de *croque-lardons* ou de *fripons*, a encore la même origine, puis que les *fripons*, que nos Anciens & après eux Rabelais l. 1. chap. 54. & l. 3. chap. 4. appellent *leschards*, étoient proprement les frians qui s'étant ruez sur les bons morceaux, ne quittoient point prise qu'ils n'eussent encore *léché* les plats.

muids, [7] trois boiſſeaulx. Gymnaſte & ſon compaignon tant chevaulcharent qu'ils rencontrarent les ennemis tous eſpars, & mal en ordre, pillans & deſrobans tout ce qu'ils pouvoient : & de tant loing qu'ils l'apperceurent, accoururent ſus luy à la foulle pour le deſtrouſſer. Adoncq'il leur cria : Meſſieurs, je ſuis paovre diable, je vous requiers qu'ayez de moy mercy. J'ay encores quelcque eſcu, nous le boyrons : car c'eſt [8] *aurum potabile*, & ce cheval-ici ſera vendu pour payer ma bien-venuë : cela faict, retenez moy des voſtres, car jamais homme ne ſceut mieulx prendre, larder, rouſtir, & apreſter, voire par Dieu demembrer, & [9] gourmander poulle que moy qui ſuis icy, & pour mon *proficiat* je boy à tous bons compaignons. [10] Lors deſcouvrit ſa ferriere, & ſans

7 *Trois boiſſeaulx* ] Manque dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet.

8 *Aurum potabile* ] Quand en ce tems-là on parloit d'écus, on entendoit des écus d'or.

9 *Gourmander poulle* ] Ménage remarque qu'on dit à Paris *un Carré* gourmandé *de perſi*, pour dire, *un haut côté de mouton, lardé de grans brins de perſi* *, & au chap. 6. du 2. l. de Rabelais, *belles ſpatules vervecines perforaminées de petroſil* ſont un manger d'Ecoliers, gens communément de haut apetit. Cela me fait douter ſi *gourmander* ſignifie ici certaine maniere d'apprêter la viande, ou la bauffrer, la dévorer en vrai *gourmand*.

10 *Lors deſcouvrit ſa ferriere* ] Encore, l. 2. chap. 28. *Une* ferriére *de cuir bouilly de Tours, que Panurge emplit pour ſoy, car il l'ap*[illegible]*it ſon* Vademecum. Et l. [illegible] 43. *comme vous beu*[illegible]*s par pays, portez* [illegible]*rieres, & bouteilles* [illegible] prétend que la

* *Dict. Etym. au mot* Perſil,

ſans mettre le nez dedans, beuvoit aſſez honneſtement. Les marrouſles le regardoient, ouvrans la gueulle d'ung grand pied, & tirans les langues comme levriers, en attente de boire apres : mais Tripet le capitaine ſus ce point accourut veoir que c'eſtoit. A luy Gymnaſte offrit ſa bouteille, diſant : Tenez, capitaine, beuvez en hardiment, j'en ay faict l'eſſay, c'eſt
11 vin de la Faye Moniau. Quoy ! diſt Tripet, ce Gaultier icy ſe guabele de nous. Qui es tu ? Je ſuis ( diſt Gymnaſte ) paovre diable. Ha, diſt

la *ferriére* étoit un vaſe de verre, & peut-être croïoit-il qu'on eût appellé ce vaſe *ferriére* par corruption pour verriere; mais puis que la *ferriére* de Panurge au chap. 28. du 2. l. étoit de cuir, & que d'ailleurs la *ferriére* étoit un meuble de poche & de voïageur, il eſt bien ſûr qu'Antoine Oudin ſe trompe. C'étoit une eſpece de flaccon, fait à peu près comme un ancien livre de poche. De là vient qu'au chap. 28. du 2. l. Panurge donne à ſa *ferriére* le nom de *Vademecum*, comme avoit été appellé certain vieux Sermonaire, qu'on croïoit fort utile, & qui fut d'abord imprimé de taille à pouvoir le mettre en poche. Or, comme les premiers de ces flacons étoient de fer ordinaire, ou de fer blanc, afin d'y porter le vin plus ſurement dans les voïages; depuis, par reſſemblance, d'autres vaiſſeaux, ſoit de verre, ſoit de cuir boüilli furent nommez *ferriéres*.

11 *Vin de la Faye-moniau* ] La *Faïe-moniau*, non pas *Faïe-monjau*, eſt une Paroiſſe de l'Election & Châtélenie de Niort. Il y croît de fort bons vins que Charles Etienne, pag. 412. de l'ancienne édition de ſon *Pradium ruſticum* appelle *vina Faymongiana* : mais cela même prouve qu'il ignoroit l'origine du nom de ces vins, puis que le Prieuré du lieu eſt appellé *Faya-monachalis* pag. 103. du Pouillé général des Abbaïes de France, impr. l'an 1626. Auſſi prononçoit-on anciennement *la Faye-moniau*, comme les habitans de Parai dans le Charolois diſent *Parai le Moniau* & non pas *Monjau*. Quelques-uns qui croïent mieux parler diſent *Parai le Monial*, mais Baudrand écrit *le Moniau*, à l'antique, & c'eſt auſſi comme il faut parler.

dist Tripet, puisque tu es paovre diable, c'est raison que passes oultre, car tout paovre diable passe par tout sans peage ny gabelle : mais ce n'est de coustume que paovres diables soient si bien montez, pourtant, Monsieur le diable, descendez, que j'aye le [12] roussin : & si bien il ne me porte, [13] vous, maistre diable, me porterez : Car j'aime fort qu'ung diable tel m'emporte.

---

## CHAPITRE XXXV.

### *Comment Gymnaste soupplement tüa le Capitaine Tripet, & aultres gents de Picrochole.*

CEs mots entendus, aulcuns d'entre eulx commençarent avoir frayeur, & se seignoient de toutes mains, pensants que ce feust ung diable déguisé : & quelcqu'ung d'eulx, nom-

12 *Roussin* ] *Roussin* se prend ici pour un Cheval de service & de fatigue, comme il en est dû au Seigneur dominant à chaque mutation de Fief par les articles 96. & 97. de la Coûtume de Touraine. Il n'est [illegible] dû de ces *Roussins* par [illegible] Metz, mais dans le pa[illegible] tel village, dont les ha[illegible] lors que le Seigneur y [illegible] monté sur son *Roussin*, [illegible] nus de se presenter à lui [illegible] un fagot d'épines, & de [illegible] pour sa monture : ce qui po[illegible]roit faire croire que le *Roussin*, ou *Roncin*, comme on parle dans quelques Provinces, auroit eu ce nom des feuilles & des *ronces* que mangent au besoin les *Roussins*. Mais [illegible] plus d'apparence que [illegible] [illegible]ient de l'Aleman *roff*, [illegible] [illegible]rroit bien venir de [illegible] [illegible]lusspart des chevau[illegible]

[illegible] *Vous, maistre diabl*[illegible] [illegible] ] *Is, qualis sit* [illegible] *aut ego illum*, [illegible] [illegible]heval, il me po[illegible]

nommé [1] Bon Joan, Capitaine des Franc-topins, tira ses heures de sa braguette, & cria assez

ra, ou je le porterai, dit Proverbialement dans Vivès * un jeune homme qu'on railloit sur le peu de vigueur de son cheval.

CHAP. XXXV. 1. *Bon Joan Capitaine des Franc-topins* ] Plus bas encore, l. 2. ch. 7. *Frantopinus de re militari, cum figuris Tevoti.* Et l. 3. ch. 8. *Doncques ne faudra d'orenavant dire, qui ne voudra improprement parler, quand on envoyera le* Franc-Taupin *en guerre : Sauve Tevot le pot au vin, c'est le criüen.* On appella *Francs-Taupins* une ancienne Milice que les Rois de France *affranchirent* de tailles & d'imposts, en vûë du service qu'elle leur rendoit à creuser des mines & des tranchées, à quoi elle étoit habile comme les *Taupes* à fouïr la terre. Mais il ne faloit aussi demander à ces Francs-Taupins rien au delà, & lorsqu'on voulut les faire combattre, & les exposer aux coups de mousquet ou de l'artillerie, ils firent si mal en plusieurs occasions, que ne se parlant plus que de leur poltronnerie, & de certaine rusticité qui les avoit fait négliger petit à petit, on fit sur eux la Chanson suivante :

*Un [illegible] pin un si bel homme*
*Borgne & boiteux, pour mieux prendre visse,*
*Et si avoit un fourreau sans espée,*
*Mais il avoit les mulles au talon,*
*Deriron, vignette sur vignon.*
*Un Franc Taupin un arc de fresne avoit*
*Tout vermoulu, sa corde renoüée,*
*Sa flesche estoit de papier empennée,*
*Ferrée au bout d'un argot de chapon.*
*Deriron* &c.
*Un Franc Taupin son testament faisoit*
*Honnestement dedans le Presbytere,*
*Et si laissa sa femme à son vicaire,*
*Et lui bailla la clef de la maison,*
*Deriron* &c.
*Un Franc Taupin chez un bon homme estoit,*
*Pour son disner avoit de la moruë.*
*Il luy a dit jarnigoy je te tuë,*
*Si tu ne fais de la souppe à l'oignon,*
*Deriron* &c.
*Un Franc Taupin de Haynaud revenoit,*
*Sa chausse estoit au talon deschirée,*
*Et*

* Iter & equus.

assez hault, [2] *Hagios ho theos*. Si tu es de Dieu: si parle: [3] si tu es de l'aultre, si t'en va. Et pas ne s'en alloit: ce qu'entendirent plusieurs de la bande & departoient de la compaignie: le tout notant & considerant Gymnaste. Pourtant

*Et si disoit qu'il venoit de l'armée,*
*Mais onc n'avoit donné un horion.*
*Deriron* &c.
*Un Franc Taupin en son hostel revint,*
*Et il trouva sa femme l'accouchée,*
*A donc, dit-il, j'ay la bille visée,*
*Un an à que ne fus en ma maison.*
*Deriron* &c.

On traite de *bon-Jean* un pauvre niais, un pitaut, tel que devoit être ce Capitaine des Franc-topins, qui se persuadoit tout bonnement que Gymnaste fût veritablement un *Diable*, à cause qu'il s'étoit dit un pauvre Diable.

2 *Hagios ho theos* ] Mots par où commence le Trisagion des Grecs, Ἅγιος ὁ Θεὸς, ἅγιος ἰσχυρὸς, ἅγιος ἀθάνατος, ἐλέησον ἡμᾶς. *Le Saint Dieu, le Saint fort, le Saint immortel, aïez pitié de nous.* Mots qu'on chante en Grec & en Latin dans l'Eglise Romaine à la Messe du grand Vendredi. Or comme les mots qu'on entend le moins sont crus les plus efficaces, celui d'*Hagios*, surtout trois fois répeté a fait croire qu'il seroit d'une grande vertu dans les invocations. Marot, dans l'Epitre aux Dames de Châteaudun,

*Fait neuf grands tours, entre les dents barbote*
*Tout à part lui d'*agios *une bote.*

Delà vient cette façon de parler, Que d'*agios*! & aussi *agios* pour les menus ornemens des femmes qui n'en ont jamais assez, & autour desquelles ce n'est jamais fait.

3 *Si tu es de l'aultre, si t'en va* ] *Aidez moi de par Dieu, puis que de par* l'autre *ne voulez*, dit frere Jean en colere, ci-dessous, ch. 42. Mais ce mot *l'autre*, qui pour dire le *Démon*, marque naturellement la retenuë d'un homme pieux, qui évite de proferer le nom de l'ennemi de Dieu & des hommes, devient dans la bouche du Moine l'expression d'un libertin, qui n'aïant pas réussi auprès d'un homme de bien par une adjuration impie, espere de l'éblouïr par une autre qui n'étant plus sage qu'en [illegible] aparence, témoigne qu'en [illegible] est-ce malgré lui qu'il sem[illegible] avoüer la premiere.

tant [4] feit semblant descendre de cheval, & quand feut pendant du costé du montouer feit soupplement le tour de l'estriviere, son [5] espée bastarde au costé, & par dessoubz passé, se lança en l'aer & se tint des deux pieds sus la selle, le cul tourné vers la teste du cheval. Puis dist : Mon cas va au rebours. Adonq en tel poinct qu'il estoit, feit la gambade sus ung pied, & tournant à senestre ne faillit oncq de rencontrer sa propre assiette sans en rien varier. Dont dist Tripet : Ha, ne feray pas cestuy-là pour ceste heure, & pour cause. Bren, dist Gymnaste, j'ay failli, [6] je voys deffaire cestuy sault. Lors

4 *Feit semblant descendre de cheval* ] Comme pour le ceder à Tripet qui vouloit l'avoir.

5 *Espée bastarde* ] Plus haut deja, au ch. 23. *Sacquoit de l'espée à deux mains, de l'espée* bastarde, *de l'Espagnole*. Et l. 3. c. 23. *Panurge lui donna*, (à l'Aleman Hertrippa) *une robe de peaux de Loup, une grande espée* bastarde *bien dorée à fourreau de velours*. On appelloit épée *bâtarde*, celle qui n'avoit point de nom certain, c'est-à-dire, qui n'étoit ni Françoise, ni Espagnole, ni proprement Lansquenette, mais plus grande que pas une de ces sortes d'épées. Les Paradoxes de Charles Etienne [*] imprimez chez l'Auteur l'an 1554. dans la 17. Déclamation, intitulée *Pour le Bastard : & quant aux choses insensibles, vous trouverez que le nom de* bastard *a esté baillé aux bastons de guerre & instruments d'excellence, comme aux choses grandes entre les autres, tesmoin l'*espée arbaleste, & coulevrine bastarde, *& autres qu'il seroit long à raconter*. Il pouvoit y ajouter la grande voile, qu'on nomme aussi *bâtarde*. L'épée *bâtarde* étoit donc un *bâton de guerre* plus grand & plus fourni que ses autres *bâtons* de son espece.

6 *Je voys deffaire cestuy sault* ] Le Roman de Perceforest, vol. 2. ch. 41. *Lors tourna son frain à senestre, & le cheval qui estoit duyet de jeunesse de retourner à* ung

[*] ...*itez de l'Italien* ... *Lando*.

Lors par grande force & agilité feit en tournant à dextre la gambade, comme devant. Ce faict, mist le poulce de la dextre sus l'arson de la selle, & leva tout le corps en l'aer, se soustenant tout le corps sus le muscle & nerf dudict poulce, & ainsi se tourna trois fois : à la quatriesme, se renversant tout le corps sans à rien toucher, se guinda entre les deux aureilles du cheval, [7] souldant tout le corps en l'aer sus le poulce de la senestre : & en cest estat feit le tour du moulinet, puis frappant du plat de la main dextre sus le milieu de la selle, se donna tel branle qu'il s'assist sus la croppe, comme font les damoiselles.

Ce faict tout à l'aise passe la jambe droicte par sus la selle, & se mist en estat de chevaulcheur, sus la croppe. Mais ( dist-il ) mieulx vault que je me mette entre les arsons : adoncq s'appuyant sus les poulces des deux mains à la croppe, devant soy, se renversa cul sus teste en l'aer, & se trouva entre les arsons en bon maintien, puis d'ung sobresault leva tout le corps en l'aer, & ainsi se tint pieds joincts entre les arsons, & là tournoya plus de cent tours, les bras estendus en croix, & crioit ce faisant à haulte voix : J'enraige, diables, j'enraige, j'enraige tenez moy, diables, tenez moy, tenez.

*ung faix, va* deffaire *ce que devant avoit fait si legierement que le Roy en eut le chief tourné.*

[7] *Souldant tout le corps* [illegible] Soûdant, *Solidando*, [illegible] tout son corps en l'aer.

Tandis qu'ainſi voltigeoit, les marrouſles en grand esbahiſſement diſoient l'ung à l'aultre : Par la merdé [8] c'eſt ung Lutin, ou ung diable ainſi deſguiſé. *Ab hoſte maligno libera nos, domine* : & fuyoient à la roupte, regardans derriere ſoy, comme ung chien qui emporte ung plumail.

Lors Gymnaſte voyant ſon advantaige, deſcend de cheval, deſgaine ſon eſpée, & à grands coups chargea [9] ſus les plus huppéz, & les ruoit à grands monceaulx bleſſez, navrez, & meurtris, ſans que nul luy reſiſtat, penſans que ce feuſt

8 *C'eſt un lutin* ] *Lutin*, comme on lit dans l'édition de Dolet eſt vraiſemblablement l'ancienne leçon. *Luiton*, comme porte celle de 1553. eſt la même choſe que *Lutin*, Eſprit folet qu'on croit qui ſe plaît à *lutter* avec les hommes pour leur faire peur ; & une preuve que ce mot vient de là, c'eſt qu'au lieu de *lutte* on diſoit anciennement *luite*, d'où l'on a fait *luiton* dans le même ſens. *Cum mortuis non niſi larva luctantur*, diſoit Plancus, au rapport de Pline dans la Préface de ſon Hiſtoire naturelle. Marot a écrit *Luthon* dans ces vers qui ſont de ſon Epître aux Dames de Paris, &c.

*Si n'eſt-il Loup, Louve, ne Louveton,*
*Tigre, n'aſpic, ne ſerpent, ne*
Luthon.

9 *Sur les plus huppez* ] Sur les plus conſiderables, qui en ce tems-là portoient ſur leurs chapeaux ou ſur leurs bonnets un floc de ſoie, de fil, ou de plumes noüé ; d'où, dit Fauchet * on les nommoit *houpez*, quand c'étoient des *clercs*, ou gens de lettres, & *huppez*, lorſque c'étoient des gens de guerre portant des plumes. Mais Fauchet ſe trompe, quand il diſtingue entre *houpez* & *huppez*. De *Huppe* en Latin *Upupa*, oiſeau qui porte une touſe de plumes ſur la tête, on a dit indifferemment *huppe* & *houpe* pour ſignifier cette touſe qu'on portoit plus ou moins haute ſuivant la qualité.



* *De la Lang. & Poëſ. Fr. l.* 1.

feust ung diable affamé tant par les merveilleux voltigemens qu'il avoit faict, que par les propous que luy avoit tenu Tripet, en l'appellant paovre diable. Sinon que Tripet en trahison luy voulut fendre la cervelle de son espée lansquenette : mais il estoit bien armé, & de cestuy coup ne sentit que le chargement : & soubdain se tournant, lança ung [10] estoc volant audict Tripet, & ce pendant qu'icelluy se couvroit en hault, luy tailla d'ung coup l'estomach, le colon, & la moitié du foye, dont tomba par terre, & tombant rendit plus de quatre potées de [11] souppes, & l'ame meslée parmy les souppes.

Ce

10 *Estoc volant* ] L'estoc volant, que depuis on a tout simplement appellé *volant*, étoit un court & gros bâton, qu'on cachoit aisément sous ses habits, dans sa poche, ou sous le bras, pour, dans l'occasion, jetter ce bâton à la tête ou aux jambes de son ennemi *. Maître Guillaume, ce bouffon si connu à la Cour du Roi Henri IV. avoit toûjours sous sa robe un de ces bâtons *volans*, qu'il appelloit son *Oisel*, parce qu'il ne manquoit jamais de faire voler cet *oiseau* à la tête des Pages & des Laquais qui le persécutoient ordinairement †.

11 *Souppes* ] Ce mot au pluriel, ne signifie pas ici plusieurs potages, comme il signifieroit aujourd'hui ; mais il se prend, comme dans nos vieux Romans, pour certaine quantité de tranches de pain détrempées dans tel boüillon qu'on peut ou qu'on veut avoir. Le Roman de Lancelot du Lac, vol. 1. au feuil. 116. de l'édition Gothique 1520. *& pource que vous ne mangeastes huy descendez, si mangerons deux ou trois souppes. Tant dit l'Escuyer à Hector qu'il descend, & il luy fait de[illegible] la fontaine.... Hector [illegible], & mangeat [illegible] souppes.* Et au

* *Conf. de Sanci*, l. 1. *chap.* 5. *&* F[illegible]ap. 16.
† Perroniana, *au mot* Guillaume.

Ce faict, Gymnaste se retire, considerant que les cas de hazard jamais ne fault poursuivre jusques à leur periode : & qu'il convient à tous chevaliers reverentement traicter leur bonne fortune, sans la molester ny gehenner. Et montant sus son cheval luy donne des esperons, tirant droict son chemin vers la Vauguion, & Prelinguand avecques luy.

---

## CHAPITRE XXXVI.

### *Comment Gargantua demolit le chasteau du Gué de Vede, & comment ils passarent le Gué.*

VEnu que feut, racompta l'estat onquel avoit trouvé les ennemis, & du Stratageme qu'il avoit fait, luy seul, contre toute leur caterve : affermant qu'ils n'estoient que maraulx, pilleurs, & briguands, ignorans de toute discipline militaire, & que hardiment ils se meissent en voye : car il leur seroit tres facile de les assommer comme bestes. Adoncques monta Gargantua sus sa grande jument, accompaigné comme devant avons dict. Et trouvant

au feuillet 126. [illegible] vol. *Lors* [illegible] appella (Boort) [illegible] *& luy* [illegible] *qu'il luy* [illegible] *eané*, *& aussi fist-il en ung hanap d'argent, & luy mist devant luy, puis Boort fist trois souppes.*

CHAP.

vant en son chemin ung hault & grand arbre (lequel communement on nommoit l'arbre de Sainct Martin, pource qu'ainsi estoit creu ung bourdon que jadis Sainct Martin y planta, ) dist : Voicy ce qu'il me falloit. Cet arbre me servira de bourdon & de lance. Et [1] l'arrachit facillement de terre & en osta les rameaulx, [2] & le para pour son plaisir. Ce pendant sa jument pissa pour se lascher le ventre : mais ce feut en telle abondance, qu'elle en feit sept lieuës de deluge, & deriva tout le pissat au gué de Vede, & tant l'enfla devers le fil de l'eaüe, que toute ceste bande des ennemis feurent en grand horreur noyez, excepté aulcuns qui avoient prins le chemin vers les cousteaulx, á gausche. Gargantua venu à l'endroict du bois de Vede, feut advisé par Eudemon, que dedans le chasteau estoit quelcque reste des ennemis, pour laquelle chose sçavoir, Gargantua s'es-

CHAP. XXXVI. 1 *L'arrachit* ] Dans les nouvelles éditions on lit *l'arracha*, conformément à celle de Lyon chez Estiart 1573. mais suivant celle de Dolet & celle de 1553. il faut lire *l'arrachit*, par métaplasme, comme ailleurs *tombit*, *destrampist*, *recouvert*, pour *tomba*, *détrampa*, *recouvré*.

2 *Et le para pour son plaisir* ] Encore, l. 2. ch. 29. *Cependant Loup-garou tiroit de terre sa masse, & l'avoit ja tirée, & la paroit pour en ferir Pantagruel.* Dans ces deux endroits *parer* c'est *préparer*, comme on *pare* ou *prépare* le pié d'un cheval. Au premier, Gargantua *para* l'arbre de S. Martin en ôtant l'écorce & en détachant les branches de cet arbre qui devoit lui tenir lieu de bourdon & de lance. Au second, ce fut en faisant tomber la terre & la fange qui s'étoient attachées à la massuë de Loup-garou, qui le Géant *para* cette massuë [illegible] s'en servir de nouveau [illegible] Pantagruel.

s'eſcria tant qu'il peuſt : Eſtes vous là, ou n'y eſtes pas ? Si vous y eſtes, n'y ſoyez plus : ſi n'y eſtes, je n'ay que dire. Mais ung ribault canonier, qui eſtoit au Machicoulis, luy tira ung coup de canon, & l'attainct par la temple dextre furieuſement : toutesfois ne lui feit pour ce mal, en plus que s'il luy euſt jecté une prune. Qu'eſt cela ? diſt Gargantua, nous jectez-vous icy des grains de raiſins ? La vendange vous couſtera chier : penſant de vray que le boulet feuſt ung grain de raiſin. Ceux qui eſtoient dedans le chaſteau amuſez [3] à la pille, entendant le bruit coururent aux tours & fortereſſes, & luy tirarent plus de neuf mille vingt & cinq coups de faulconneaux, & arquebouſes, viſans tous à ſa teſte, & ſi menu tiroient contre luy, qu'il s'eſcria : Ponocrates mon amy, ces mouſches icy m'aveuglent : baillez moy quelcque rameau de ces ſaulles pour les chaſſer : Penſant des [4] plombées & pierres d'artillerie que feuſſent

3 *A la pille* ] Froiſſart a intitulé le 76. ch. du 2. vol. de ſon Hiſtoire : *Des grans* pilles *& proyes que le Chanoyne & ſes compagnons firent ſur le Roy de Caſtille, & de la diſſenſion qui fut entre eulx.*

4 *Plombées & pierres d'artillerie* ] *Plombée*, bale de plomb, *glans plumbata*, dit Nicot. Autrefois ce qu'on appelloit *plombée* étoit une maſſuë garnie de plomb pour rendre le coup plus peſant. Les *pierres d'artillerie*, auſquelles ont ſuccedé les boulets de fer, étoient de groſſes pierres arrondies dont on chargeoit certains gros canons de fer appellez pour cette raiſon *perriers*. Les François furent des premiers à abandonner l'uſage des *perriers* & des boulets de pierre, & lors que ſous le Roi Charles VIII. ils porterent la guerre en Italie, on fut tout étonné de voir le fra-

cas

ſent mouſches bovines. Ponocrates [5] l'adviſa, que n'eſtoient [6] aultres mouſches que les coups d'artillerie que l'on tiroit du chaſteau. Alors chocqua de ſon grand arbre contre le chaſteau, & à grands coups abbatit & tours & forteresſes, & ruina tout par terre : Par ce moyen feurent tous rompus & mis en pieces ceulx qui eſtoient en icelluy.

De là partants arrivarent au pont du moulin, & trouvarent tout le gué couvert de corps morts, en telle foulle qu'ils avoient engorgé le cours du moulin : & c'eſtoient ceulx qui eſtoient peris au deluge urinal de la jument. Là feurent en penſement comment ils pourroient paſſer, veu l'empeſchement de ces cadavres. Mais Gymnaſte diſt : Si les diables y ont paſſé, j'y paſſeray fort bien. Les diables ( diſt Eudemon ) y ont paſſé pour en emporter les ames damnées. Sainct Treignan

cas que faiſoit leur nombreuſe & bien ſervie artillerie de groſſes pieces de bronze tirée par de bons chevaux *.

5 *L'adviſa* ] L'avertit, lui donna *avis*.

6 *Aultres mouſches que les coups d'artillerie*] Coups d'artillerie ſont ici des coups de mouſquet. Avant l'invention des mouſquets, certaine arbaleſte dont on ſe ſervoit à la guerre avoit été appelée *muſchetta* par les Italiens, parce, dit Caſeneuve, que ſon trait lâché faiſoit un bruit ſemblable à celui d'une groſſe mouche. Les bales de mouſquet faiſant à peu près le même effet aux oreilles de Gargantua, il les prend auſſi pour de vraies mouches.

* *Guichardin, Hiſt. des Guerr. d'Ital. l. 1. ch. 18.*

gnan (dist Ponocrates) par doncques consequence necessaire il y passera. Voire voire, dist Gymnaste, ou je demoureray en chemin. Et donnant des esperons à son cheval passa franchement oultre, sans que jamais son cheval eust frayeur des corps morts. Car il l'avoit accoustumé ([7] selon la doctrine de Ælian) à ne craindre les ames ny corps morts. Non en tüant les gents, comme Diomedes tüoit les Thraces, & Ulysses mettoit les corps de ses ennemis és pieds de ses chevaulx, ainsi que racompte Homere : mais en luy mettant ung phantosme parmy son foin, & le faisant ordinairement passer sus icelluy quand il luy bailloit son avoine. Les trois aultres le suivirent sans faillir, excepté Eudemon, duquel le cheval enfonça le pied droict jusques au genouil dedans la pance d'ung gros & gras villain qui estoit là noyé à l'envers, & ne le povoit tirer hors : ainsi demouroit empestré, jusques à ce que Gargantua du bout de son baston enfondra le reste des tripes du villain en l'eaüe, cependant que le cheval levoit le pied. Et (qui est chose merveilleuse en Hippiatrie) feut ledict cheval [8] gueri d'ung surot qu'il avoit en celluy

7 *Selon la doctrine d'Ælian*] Homere l. 10. de l'Iliade, & Elien c. 25. du 16. l. des animaux disent le contraire de ce que leur fait dire ici Rabelais, trompé par le verbe [illegible] qui signifiant tantôt *subtrahit*, & tantôt *subjicit*, a été mal à propos pris par lui dans ce dernier sens.

8 *Gueri d'ung surot*] Si, comme on l'assure, c'est le *javard*, espece

celluy pied, par l'attouchement des boyaulx
9 de ce gros marroufle.

## CHAPITRE XXXVII.

### *Comment Gargantua soy pignant faisoit tomber de ses cheveulx les boullets d'artillerie.*

ISsus la rive de Vede, peu de temps apres abordarent au chasteau de Grandgousier, qui les attendoit en grand desir. A leur venuë ils se festoyarent à tour de bras, jamais on ne veit gents plus joyeulx : Car *Supplementum Supplementi chronicorum* dict, que Gargamelle y mourut de joye : je n'en sçay rien de ma part, & bien peu me soucie ny d'elle ny d'aultre. La verité feut, que Gargantua se refraischissant d'habillements, & se testonnant de son pigne (qui estoit grand de cent cannes, appoincté de grandes dents d'Elephants toutes entieres) faisoit tomber à chascun coup plus de sept bal, les de boullets qui luy estoient demourez entre

espece de clou qui se forme dans le paturon, qui se guérit avec de l'excrément humain, il faut, que du tems de Rabelais on confondît le *surot* avec l'*éparvin*, car ce dernier mot fait de l'Aleman *über-bein* signifie proprement un *sur-os*.

9 *De ce gros marroufle* ] C'est comme il faut lire avec l'édition de Dolet non pas *ces gros marroufles*, comme on lit dans les nouvelles après celle de 1553.

CHAP.

tre ses cheveulx à la demolition du bois de Vede. Ce que voyant Grandgousier son pere, pensoit que feussent poulx, & luy dist : Dea mon bon fils, nous as-tu apporté jusques icy des [1] esparviers de Montagu ? Je n'entendois que là tu feisses residence. Adoncq Ponocrates respondit : Seigneur, ne pensez que je l'aye mis au [2] colliege de poüillerie, qu'on nomme Montagu : mieulx l'eusse voulu mettre entre les guenaulx de Sainct Innocent, pour l'enorme cruaulté, & vilennie que j'y ay congneüe : Car trop mieulx sont traictez [3] les forcés entre les Maures & Tartares : les meurtriers en la prison criminelle : voire certes les chiens en vostre maison, que ne sont ces malautrux audict colliege. Et si j'estois Roy de Paris, le diable m'emporte si je ne mettois le feu dedans, &

ferois

CHAP. XXXVII. 1 *Esparviers de Montagu* ] Les Esperviers se prennent en grande quantité & fort aisément sur les plus hautes montagnes *. C'est pour cela que Rabelais appelle *Esparviers de Montagu* les poux des Ecoliers du College de *Montaigu*.

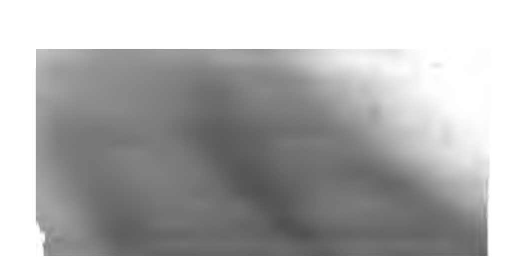
2 *Colliege de pouillerie, qu'on nomme Montagu* ] Erasme y devint malade, pour y avoir occupé une chambre malsaine, où on ne le nourrissoit que d'œufs puans & corrompus. Voïez la vie d'Erasme, au devant de ses Colloques.

3 *les forcés* ] C'est ainsi qu'on lit dans toutes les éditions, jusqu'à celle de 1553. inclusivement. Le mot *forçaire* qu'on lui a substitué dans les suivantes a aussi bien que l'autre fait place à celui de *forçat* qui vient de l'Italien *forzato*, & qui ne veut dire autre chose que *forçaire* & *forcé* dans la signification d'homme *forcé* de ramer.

4

* *Belon, l. 2. ch. 21. de son Ornithologie.*





ſerois bruſler & Principal & Regens, qui endurent ceſte inhumanité devant leurs yeulx eſtre exercée. Lors levant ung de ces boullets, diſt : Ce ſont coups de canon, que ha receu voſtre fils Gargantua paſſant devant le bois de Vede, par la trahiſon de vos ennemis.

Mais ils en eurent telle recompenſe qu'ils ſont tous peritz en la ruine du chaſteau : comme les Philiſtins par l'engin de Sanſon, & ceulx qu'opprima la tour de Siloë : deſquels eſt eſcript Luc 13. Iceulx je ſuis d'advis que nous pourſuivons, cependant que l'heur eſt pour nous : Car l'occaſion ha tous ſes cheveulx au front : quand elle eſt oultrepaſſée, vous ne la pouvez plus revocquer : elle eſt chaulve par le derriere de la teſte, & jamais plus ne retourne. Vrayement, diſt Grandgouſier, ce ne ſera pas à ceſte heure, car je veulx vous feſtoyer pour ce ſoir, & ſoyez les tres bien venus.

Ce dict, on appreſta le ſoupper & de ſurcroiſt feurent rouſtis ſeize bœufs, trois geniſſes, trente & deux veaulx, ſoixante & trois [4] chevreaulx moiſſonniers, quatre-vingts-quinze

4 *Chevreaulx moiſſonniers* ] Chevreaux de lait. On a appellé *moiſon* * & *moiſſon* la traite que rend une vache, & Nicot croit que *moiſſon* s'eſt dit en cette ſignification pour *moulſon*, *à mulgendo*. Ainſi le chevreau *moiſſonnier* ſeroit proprement celui qui tette tout le lait de ſa mere ou d'une autre chévre.

S

* *Oudin, Dict. Fr. Ital. lettr. M.*

ze moutons, trois cents gourrets de laict à beau moust, unze vingts perdrix, sept cents becasses, quatre cents chappons de Loudunois & Cornouaille, six mille poullets & aultant de pigeons, six cents gualinottes, quatorze cents levraulx, trois cents & trois oustardes, & mille sept cents [5] hutaudeaulx : de venaison, l'on ne peut tant soubdain recouvrer, fors unze sangliers qu'envoya [6] l'Abbé de Turpenay, & dix & huict bestes faulves que donna le Seigneur de Grandmont : ensemble sept vingt faisans qu'envoya le Seigneur des Essars, & quelques douzaines de ramiers, d'oiseaulx de riviere, de cercelles, butors, courtes, pluviers, francolys, cravans, tiransons, vanereaulx,

5 *Hutaudeaulx* ] C'est comme on lit dans l'édition de 1535. & dans celles de 1542. L'*hetoudeau*, c'est comme on parle aujourd'hui, est un veritable chaponeau bien conditionné, mais à Metz, où le Patois a conservé la plûpart de nos anciens mots, ce mot, qu'on prononce *hautond'au* signifie un grand poulet, auquel on a laissé les lombes, quoi qu'on lui ait coupé la crête, & les ergots pour le faire paroître chapon : & on y appelle *hautondeau* ce poulet, parce que ne valant pas la peine d'être nourri de bon ble, comme les vrais chapons qu'on veut engraisser, on ne lui donne que des *hetons* ou *hautons*, c'est-à-dire, de ces petites gousses qu'on ote du blé.

6 *L'Abbé de Turpenay*] L'Abbaïe de Turpenai, autrefois Turpigni * (*Turpiniacum*) & la Terre de Grammont sont voisines de la Forêt de Chinon. Ainsi il étoit facile à l'Abbé de Turpenai, & au Seigneur de Grammont de recouvrer de la venaison.

7

* *Sev. R[illegible]; Hist. de Melun*, p. 405. *où on lit* Tourpigny.

[7] tadournes, pochecullieres, [8] pouacres, hegronneaulx, foulques, aigrettes, cigongnes, cannes petieres, [9] oranges, flammans (qui sont phe-

7 *Tadournes* ] La *tadourne* est une sorte d'oïe, plus grosse que le canard, & qui se faisant peut-être moins entendre que les autres oïes, aura pû avoir été appellée de la sorte de *taciturna*.

8 *Poüacres* ] Ce mot est du Poitou, où on appelle *poüacre* une espece de *héron*, dont il se voit quantité sur les bords de la Charente. Il est de la grosseur d'une poule & blanc par le corps, mais ses aîles sont grandes & fort noires. Je suis bien trompé si ce mot ne vient de *podager*, & s'il ne désigne le *poüacre* par quelque goute à quoi cet Oiseau est sujet comme le chapon.

9 *Oranges* . . . . *coscossons* ] Tout cela, comme déja plus haut *vanereaulx* manque dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet. A l'égard des *coscossons*, qu'ailleurs Rabelais appelle toûjours *coscotons*, on les retrouve encore l. 3. c. 17. & l. 4. c. 59. Et au 23. c. du l. 5. il parle de *coscotons à la Moresque*, ce qui ne permet pas de douter que le *courcousson* des Provençaux, qui est le manger dont parle ici Rabelais, ne soit le même manger Africain que Leon d'Afrique a décrit sous le nom de *Cuscusu* *, & dont le Sieur Moüette a donné aussi la description en ces termes, au ch. 3. de la Relation de sa captivité dans les Roïaumes de Fez & de Maroc. ,, On prend, *dit-il*, une ,, grande jatte de bois, ou bien ,, une terrine, qu'on met de- ,, vant soi avec une écuelle plei- ,, ne de farine, & une autre rem- ,, plie d'eau nette, un crible & ,, une cuiller. On prend en suite ,, deux ou trois poignées de cet- ,, te farine avec les doigts, puis ,, on l'arrose de tems en tems, ,, jusques à ce que l'on voïe ,, qu'elle vienne toute comme ,, de petits pois : & c'est ce qui ,, s'appelle le *Cousconsou*. A me- ,, sure qu'il se forme on le tire ,, de la jatte pour le mettre dans ,, le crible, afin d'en séparer la ,, farine, qui pourroit être res- ,, tée sans être arrondie ; il y a ,, des femmes qui font si adroi- ,, tes à le faire, qu'il ne vient ,, pas plus gros que le menu ,, plomb, il en est beaucoup ,, meilleur. Pendant cela on fait ,, cuire quantité de bonne vian- ,, de, comme poules, bœuf & ,, mouton, dans un pot qui n'est ,, large

* Descrip. Africæ, *l.* au *chap.* intitulé ; Man... [illegible] de Fez observent en leur manger.



phenicopteres) terrigoles, poulles de Inde, force coscossons, & renfort de potaiges. Sans poinct de faulte y estoit de vivres abondance, & feurent apprestez honnestement par Frippesaulce, Hoschepot & Pilleverjus cuisiniers de Grandgousier. Janot, Micquel, & [10] Verrenet, apprestarent fort bien à boyre.

CHAP.

„ large que d'une palme par l'entrée. On a un autre vaisseau de cuivre fait exprès, fort large par le haut, & assez étroit par le bas, pour entrer deux doigts dans la bouche du premier, & dont le fond est percé comme une poële à chataignes. C'est dans ce dernier vaisseau que l'on met le *Conscousou*, sur le pot où bout la viande quand elle est presque cuite, on l'y laisse l'espace de trois quarts d'heure couvert d'une serviette; & après avoir mis à l'entour de la bouche du pot où est la viande un linge mouillé avec un peu de farine détrempée, afin qu'il empêche la vapeur ou fumée de sortir par cet endroit, & qu'elle pénétre le *Conscousou* pour le faire cuire. On le tire ensuite pour verser dans quelque plat, où on le remuë afin de l'égrener; puis on y met du beurre autant qu'il en faut: & pardessus du bouillon du pot avec toute la viande.“ De *coscoton*, dit par corruption pour *conscousou*, on a fait le verbe *coscoter*, d'où l'Adjectif *coscoté*, que l. 2. ch. 21. Rabelais applique à des grains de Chapelet relevez d'autres grains de la grosseur de ceux du *conscousou*.

10 *Verrenet* ] Mot composé, qui dénote que ce valet eut grand soin de tenir les *verres* bien *nets*, sans quoi la débauche n'auroit pas été fort agréable.

CHAP.



## CHAPITRE XXXVIII.

### *Comment Gargantua mangea en ſallade ſix Pelerins.*

LE propous requiert, que racomptons ce qu'advint à ſix pelerins qui venoient de Sainct Sebaſtien pres de Nantes, & pour ſoy herberger celle nuict, de paour des ennemis, s'étoient muſſez au jardin deſſus [1] les poyzars, entre les choulx & lectües. Gargantua ſe trouva quelcque peu alteré, & demanda ſi l'on pourroit trouver des lectües pour faire ſallade.

Et entendant qu'il y en avoit des plus belles & grandes du pays, car elles eſtoient grandes [2] comme pruniers ou noyers : y voulut aller luy-meſme, & en emporta en ſa main ce que bon luy ſembla, enſemble emporta les ſix pelerins, leſquels avoient ſi grand paour, qu'ils n'au-

CHAP. XXXVIII. 1 *Les poyzars* ] On appelle *poyzars* en Poitou & dans le pais Meſſin le chaûme ou la tige des pois répandu ſur la terre, après qu'on en a détaché les gouſſes. Ce chaûme ſervoit de paille aux Pelerins, qui avoient choiſi cet endroit pour ne point coucher ſur la dure, & pour être garantis du vent par les choux & par les laituës qui les en ſauvoient des deux côtez.

2 *Comme pruniers ou noyers* ] De troi[illegible] ſortes de laituës dont parle [illegible] 19. chap. 8. la prem[illegible] qu'il dit, jette ſes ti[illegible]es, qu'au rapport [illegible]iſtes Grecs, ancien[illegible]s ſervoient quelqu[illegible]otes à des Jardin[illegible].

n'ausoient ny parler, ny touſſer.

Les lavant doncques premierement en la fontaine, les pelerins diſoient en voix baſſe l'ung à l'aultre : Qu'eſt-il de faire ? nous noyons icy entre ces lectuës, parlerons-nous : mais ſi nous parlons, il nous tuëra comme eſpies. Et comme ils deliberoient ainſi, Gargantua les miſt avecques ſes lectuës dedans ung plat de la maiſon, [3] grand comme la tonne de Ciſteaulx, & avec-

3. *Grand comme la tonne de Ciſteaulx* ] Robert Cenault, qui dans ſon Traité *de vera menſurarum ponderumque ratione*, aux feuillets 30. & 31. de l'édition de 1547. parle de la tonne prétenduë de Cîteaux, dit que de ſon tems elle ſubſiſtoit encore en ſon entier, quoi que la tradition du lieu fût que c'étoit S. Bernard qui l'avoit fait conſtruire. Elle tenoit, dit-il, près de 300. muis, & cet autre Navire des Argonautes paſſoit de beaucoup en grandeur la tonne d'Erpach entre Heidelberg & Francfort, qu'Althamer Auteur Alleman avoit voulu faire paſſer dans les vers ſuivans plûtôt pour une mer que pour une tonne.

*Quid vetat Erpachium vas annumerare vetuſtis*
*Miraclis ? quo non vaſtius Orbis habet.*
*Dixeris hoc rectè Pelagus vinique paludem :*
*[illegible]clare quæ [illegible] necto dicque fluit.*
*Fac Bernharde, voces quot habet, Siſtertia fratres :*
*Hiſque tui omnigenos Ordinis adde viros.*
*Annua præbebit cunctis hæc pocula trulla,*
*Nondum dimidio deficiente mero.*
*Securè Erpachii fratres ſorbete, Lagenâ*
*Hac ſalvâ, eſt vobis nulla timenda ſitis.*

Mais Rabelais & tous ceux qui depuis ou avant lui ont parlé de cette prétenduë tonne de Cîteaux, ſe ſont mépris. Ils devoient dire de Clervaux, où l'on montre une fort grande tonne qu'on dit tenir autant de muis qu'il y a de jours en l'an. Furetiére au mot *Tonne* le rapporte ainſi. Mais des gens qui l'ont vûë m'ont aſſuré qu'elle n'en tiendroit pas la moitié. Il n'eſt pas plus vrai que ce ſoit S. Bernard qui l'ait fait conſtruire. A l'égard de celle d'Erpach, il paroit, quoi qu'en diſe Althamer, que ſur les dimen-

avecques huile, & vinaigre, & sel, les mangeoit pour soy refraischir devant souper, & avoit ja engoulé cinq des pelerins : le sixiesme estoit dedans le plat caché soubz une lectuë, excepté son bourdon qui apparoissoit au dessus. Lequel voyant Grandgousier, dist à Gargantua ; Je croy que c'est là une corne de limasson, ne le mangez poinct. Pourquoy : dist Gargantua, ils sont bons tout ce mois. En tirant le bourdon, ensemble enleva le pelerin & le mangeoit tres bien. Puis beut ung horrible traict de vin pineau, en attendant que l'on apprestast le soupper.

Les pelerins ainsi devorez, se tirarent hors les meulles de ses dents le mieulx que faire peurent, & pensoient qu'on les eust mis en quelcque basse fousse des prisons. Et lors que Gargantua beut le grand traict, cuidarent noyer en sa bouche, & le torrent du vin presque les emporta au goulfre de son estomach : toutesfois saultans avecques leurs bourdons, comme font les [4] micquelots, se meirent en franchise l'orée des dents. Mais par malheur l'ung d'eulx tastant avecques son bourdon le pays, à sçavoir s'ils estoient en seureté, frappa rudement en

sions propres qu'il a prises de cette tonne, elle ne tiendroit pas 80. muis de Paris.

4 *Micquelots* ] On appelle *Micquelots* de petits garçons qui vont en pélerinage à S. Michel sur la mer, & qui prennent cette occasion pour g[illegible]. De là vient qu'en Fr[illegible] on dit communément q[illegible] que les grands gueux [illegible]nt à S. Jaques en Galice [illegible] que les petits vont à S. [illegible]

en la faulte d'une dent creuse, & ferut le nerf de la mandibule : dont feit tres forte douleur à Gargantua, & commença crier de raige qu'il enduroit. Pour doncques se soulaiger du mal feit apporter son curedent, & sortant vers le [5] noyer grollier, vous denigea Messieurs les pelerins.

Car il attrapoit l'ung par les jambes, l'aultre par les espaules, l'aultre par la besace, l'aultre par la [6] foillouse, l'aultre par l'escharpe : & le paovre haire qui l'avoit feru du bourdon, l'acrocha par la braguette, toutesfois ce luy feut ung grand-heur, car il luy perça une bosse chancreuse, qui le martyrisoit depuis le temps qu'ils eurent passé Ancenis. Ainsi les pelerins denigez s'enfuirent [7] à travers la Plante à beau trot,

5 *Noyer grollier* ] Encore l. 3. ch. 32. *au dessus du noyer grollier*, & l. 4. ch. 63. *une coquille de noix grolliére*. La noix que Rabelais nomme *grolliére* est celle qu'ailleurs on nomme *noigobe*, & à Metz *noix Lombarde*. Elle est beaucoup plus grosse que la noix commune, & comme sa coquille est aussi beaucoup plus tendre que celle des autres noix, il se peut qu'on l'aura nommée *grolliere* à cause que la *Grolle*, espece de Corneille qui en est fort friande, trouve le moïen de l'entamer de son bec.

6 *Foillouse* ] Ci-dessous encore, l. 3. ch. 39. *plus d'aubert n'estoit en* foillouse, *pour solliciter & poursuivre* Ce mot qu'on lit *felouze* dans le Dictionaire de l'Argo, vient de *fodiculosa* fait de *fodere*, & il signifie une poche, une mallette dans laquelle on *fouille*. Le Diction. Fr. Ital. d'Oudin, Fouillouse, *parola di zergo saccocia*, poche, pochette.

7 *A travers la Plante* ] C'est *plante* qu'on lit, & non *plaine*, dans les éditions de 1542. Et cette *Plante*, mot qui signifie *lieu* planté *d'arbres ou de vignes*, est le même endroit que plus bas, l. 3. chap. 32. Rabelais appelle *la* Plante *du grand Cormier*. Voïez *Plantata* dans Du Cange.

trot, & appaisa la douleur. En laquelle heure feut appellé par Eudemon pour soupper, car tout estoit prest. Je m'en vois doncques (dist-il) [8] pisser mon malheur. Lors pissa si copieusement, que l'urine trancha le chemin aux pelerins, & feurent contrainćts passer [9] la grande boyre. Passans de là, par [10] l'orée de la touche en plain chemin, tombarent tous, excepté Fournillier, en une trape qu'on avoit faićte pour [11] prendre les loups à la trannée. Dont eschapparent moyennant l'industrie dudićt

8 *Pisser mon malheur* ] Quand on voit aller pisser quelqu'un qui a la chaudepisse, ou quelque joüeur qui perd, on a coûtume de leur dire en riant, qu'ils vont pisser leur malheur. Par imitation de cette façon de parler, Gargantua plein encore de la douleur que lui avoient causée les pelerins, dit étant prêt à pisser, qu'il va pisser son malheur. Cette phrase est un peu mieux dans sa place L. 2. c. 32. lorsqu'il est dit que les Medecins de Pantagruel avec force drogues lenitives & diurétiques lui firent pisser son malheur.

9 *La grande boyre* ] *Bief*, *biel*, *bier*, & de là *boire* c'est le canal qui fait moudre le moulin. Comme de deux maux on choisit le moindre, les Pelerins pour éviter l'inondation dont l'urine les menaçoit, aimerent mieux passer le canal d'eau qui faisoit moudre le moulin. C'est ce qui est ici appellé *passer la grande boire*, à quoi Las-d'aller applique le *Torrentem pertransivit* &c.

10 *L'orée de la touche* ] Plus bas encore l. 2. ch. 14. *quand je fus sus ung petit* tucquet *qui est après*. Et l. 4. ch. 36. *pour descouvrir hors la* touche *de bois*. Dans tous ces passages *touche* & *tucquet* signifient un petit bois de haute futaïe proche d'une maison de Fief, & ces mots qui dénotent plûtôt une espece de *bouquet* qu'une veritable forêt : viennent de l'Aleman *Stock*, un tronc, un bâton. A Metz un *toc* c'est un pié d'arbre, & on y appelle *tocquée* une poignée d'herbes ou de fleurs avec leurs racines.

11 *Prendre les loups à la trannée* ] Avec de la charogne qu'on traîne à un endroit d'où il est difficile que les loups ne se jettent dans la trape qui leur est tenduë.

dict Fournillier, qui rompit tous les lacs & cordaiges. De là issus, pour le reste de celle nuict coucharent en une loge pres le Couldray. Et là feurent reconfortez de leur malheur par les bonnes paroles d'ung de leur compaignie, nommé [12] Las-d'aller, lequel leur remonstra que ceste adventure avoit esté predicte par David, Psal. *Cùm exsurgerent homines in nos, fortè vivos deglutissent nos*, quand nous feusmes mangez en salade au grain du sel. *Cùm irasceretur furor eorum in nos, forsitan aqua absorbuisset nos*, quand il beut le grand traict. *Torrentem pertransivit anima nostra*, quand nous passasmes la grande boyre. *Forsitan pertransisset anima nostra aquam intolerabilem*, de son urine, dont il nous tailla le chemin. *Benedictus dominus qui non dedit nos in captionem dentibus eorum. Anima nostra, sicut passer, erepta est de laqueo venantium*, quand nous tombasmes en la trape. *Laqueus contritus est*, par Fournillier, *& nos liberati sumus. Adjutorium nostrum, &c.*

CHAP.

12 *Las-d'aller* ] Nachor, au Valet Maucourant, *fol.* 139. de la Passion à personnages :

*Cà hau Saoul d'aller,*
*Maucourant, vien bientost parler*
*à Monseigneur.*

Maucourant.

*Je suis plus prest*
*D'aller bien près faire ung exploit,*
*Que porter aux loing lettres clauses.*

CHAP.

## CHAPITRE XXXIX.

*Comme le Moyne feut feſtoyé par Gargantua ; & des beaulx propous qu'il tint en ſouppant.*

QUand Gargantua feut à table, & la premiere poincte des morceaulx feut bauffrée, Grandgouſier commença racompter la ſource & la cauſe de la guerre meuë entre luy & Picrochole : & vint au poinct de narrer comment frere Jean des entommeures avoit triumphé à la deffenſe du clos de l'Abbaye, & le loüa au deſſus des proeſſes de Camille, Scipion, Pompée, Ceſar, & Themiſtocles. Adoncq requiſt Gargantua que ſus l'heure feuſt envoyé querir, affin qu'avecq luy on conſultaſt de ce qui eſtoit à faire. Par leur vouloir l'alla querir ſon Maiſtre d'hoſtel, & l'amena joyeuſement avecq ſon baſton de croix, ſus la mulle de Grandgouſier. Quand il feut venu, mille careſſes, mille embraſſemens, mille bons jours feurent donnez. Hé frere Jean mon amy, frere Jean mon grand couſin, frere Jean de par le diable : L'accollée, mon amy. [illegible] y la braſſée. Ça couillon que je t'eſrene [illegible] de t'accol-

CHAP. XXXIX. 1 *Ça couillon* ] *Couill*[illegible] *careſſe.* *fai*[illegible]

coller. Et frere Jean de rigouller, jamais homme ne feut tant courtois ny gracieux. Ça, ça, dist Gargantua, une escabelle icy aupres de moy, à ce bout. Je le veulx bien (dist le Moyne) puis qu'ainsi vous plaist. Paige, de l'eauë: boute mon enfant, boute, elle me refraischira le foye. Baille icy que je guargarise. *Deposita cappa*, dist Gymnaste, ostons ce froc. Ho par Dieu, dist le Moyne, [2] mon gentilhomme il y a ung chapitre *in statutis Ordinis*, auquel ne plairoit le cas. Bren, dist Gymnaste, bren pour votre chapitre. Ce froc vous rompt les espaules: mettez bas. Mon amy, dist le Moyne, laisse le moy: car par Dieu je n'en boy que mieulx. Il me fait le corps tout joyeulx. Si je le laisse, Messieurs les paiges en feront des jar-

fait ici une équivoque de *colens* à *cucullio, onis*, Moine à cuculle. S. Amant appelle un de ses amis *son couillon gauche*. Ce n'étoit pas autrefois un mot sale. Gabriel Chapuis l'a toûjours emploïé dans sa version de l'*Examen des Esprits*.

2 *Mon gentilhomme* ] Autrefois un Prince ne trouvoit pas mauvais d'être traité de *mon Gentilhomme* par qui que ce fût. A plus forte raison Gymnaste auroit-il eu tort de se formaliser d'un tel compliment, dont il y a plusieurs exemples dans Amadis, particulierement T. IX. c. 38. & T. XI. c. 37. Depuis la chose changea, & Brantôme rapporte que M. de la Chataigneraïe son Oncle trouva un jour avec raison fort mauvais d'avoir été traité de la sorte par Madame la Princesse de la Roche sur Ion, veuve en premieres nôces du Maréchal de Montejan. Il lui dit même quelques duretez, encore cette Princesse fut-elle blamée par le Roi François premier de se les être attirées *.

* Brant. Homm. Il. T. I. p. 375. & 376. édit. de 1666.

jarretieres, comme il me feut faict une fois à Coulaines. D'advantaige je n'auray nul appetit. Mais si en cest habit je m'assis à table, je boiray par Dieu & à toy, & à ton cheval. Et dehait. Dieu guard de mal la compaignie. J'avois souppé : mais pour ce ne mangeray-je poinct moins : car j'ay ung estomach pavé, creux comme [3] la botte Sainct Benoist : tousjours ouvert comme la gibbessiere d'ung advocat. [4] De tous poissons, fors que la tenche, prenez l'aele de la perdris, ou la cuisse d'une Nonnain : [5] n'est-ce falotement mourir quand on

3 *La botte Sainct Benoist*] Plus bas encore, l. 4. c. 16. *Par la sacre* botte *de Sainct Benoist*. La botte de S. Benoît qu'on voit encore aujourd'hui chez les Bénédictins de Bologne sur la mer est une tonne qui n'est gueres moins grosse que celle de Clervaux. Rabelais, l. 4. c. 43. parle d'une *grosse botte* de vin de Mirevaux, ce qui fait voir que ce qu'on appelloit *botte* en fait de liqueurs étoit simplement un vaisseau à liqueurs, mais d'une mesure plus ou moins grande suivant que la *botte* est, ou de bois comme sont les tonneaux, ou de verre comme sont les *bouteilles*, ou de cuir comme étoient vraisemblablement les sept cens bottes de vin qu'un Marchand Venitien conduisit par mer peu avant le siege *. Le Glossaire Grec-Latin *βῦτις cupa*, Ménage au mot *bouteille*.

4 *De tous poissons, fors que la tenche* &c.] *Prenez le dos, laissez la penche* Voilà proprement quel est ce Proverbe, que H. Etienne prétend être Picard †, & que frere Jean a ici accommodé au dessein qu'il avoit de plaisanter.

5. *N'est-ce falotement mourir* &c.] L'adverbe *falotement* est ici fort énergique. Un *falot* n'est autre chose qu'une lanterne au bout d'un bâton. Quand la lumiere est ou usée, ou éteinte de quelque maniere que ce soit, le bâton ne laisse pas de demeurer toû-

* *Voïez Paradin, Hist. de son tems, l. 1. chap. 7.*
† *Précell. du Lang. Fr. &c. pag. 139.*



on meurt le caiche roidde ? Noſtre Prieur aime fort le blanc de chappon. En cela ( diſt Gymnaſte ) il ne ſemble poinct aux regnards, car des chappons, poulles, poullets qu'ils prennent jamais ne mangent le blanc. Pourquoy ? ( diſt le Moyne ) Parce, reſpondit Gymnaſte, qu'ils n'ont poinct de cuiſiniers à les cuire. Et s'ils ne ſont competentement cuits, ils demourent rouges & non blancs. La rougeur des viandes eſt indice qu'elles ne ſont aſſez cuictes. Exceptez les gammares & eſcrevices que l'on cardinaliſe à la cuicte. Feſte Dieu bayars, diſt le moyne, [6] l'Enfermier de noſtre Abbaye n'ha doncques la teſte bien cuicte, car il ha [7] les yeux

toûjours ferme. Il eſt aiſé d'en appliquer la comparaiſon à ceux qui meurent dans l'état que dit frere Jean. On tient par une plaiſante tradition que l'érection après la mort arrive à ceux qui ont joüi d'une Religieuſe, ce qui a donné lieu à ce vers, *Qui monachà potitur, virga tendente moritur*, rapporté premierement par Joannes Vincentius Metulinus ſur le 18. c. du Grécisme d'Ebrard, & depuis par Leonellus Faventinus c. 75. 2. *partis Pratica medicinalis*, cité par H. Kornman c. 5. *de linea amoris* pag. 123. Le même Metulinus rapporte le vers de cette autre maniere : *[illegible]lus moritur Monachâ qui[illegible]e potitur*. Il pourroit y encore quelque [illegible]ſion de *falotement* à Φαλλὸς ſynonyme de l'Italien *cazzo*, *caiche* en François à l'antique pour *cache*, comme *ſaige* pour *ſage*. C'eſt ainſi que Rabelais a voulu rendre *cazzo* en notre Langue, & il n'eſt pas beſoin de lire *catſe*, comme dans l'édition de 1608. Dans le ſecond *Scaligerana cats* eſt interprété *braguette* en prenant le contenant pour le contenu.

6 *L'Enfermier* ] Celui qui a ſoin de l'*Infirmerie* dans les Monaſteres. La 21. des Cent nouv. nouv. *Comment madame ? dit* l'Enfermiére, *vous eſtes de vous meſmes homicide*.

7. *Les yeulx rouges comme ung jadeau de vergne* ] Plus bas, l. 4. ch. 32. *s'il ronfloit, c'eſtoient jadaux de féves frézes*. Et dans les

yeux rouges comme ung jadeau de vergne. Cette cuisse de levrault est bonne pour les goutteux.

[8] A

les bonnes éditions, l. 5. ch. 34. *hanaps*, jadaux, *salvernes*. Oudin explique *jadeau* par *écorce*. Jadeau, *corteza*, dit il, dans son Dictionaire Fr. Espagnol. L'écorce de l'aune, nommé autrement *Verne*, & ici *vergne* est rousse en dedans. Mais il est aisé de voir par les deux citations précedentes du 4. & du 5. livre que *jadeau*, comme qui diroit *jateau* est un diminutif de *jate* sorte de grande écuelle de bois. On dit communement rouge comme une sebile ou comme une écuelle de pressoir. Rabelais a dit de même, *rouge comme un jadeau de vergne*, parce que le bois de vergne depoüillé de son écorce étant rouge, une écuelle faite de ce bois ne peut manquer d'être rouge.

Du reste, comme les seize lignes qu'on lit ici, depuis *ou la cuisse d'une Nonnain* inclusivement, jusqu'à *comme un jadeau de vergne* inclusivement aussi, manquent dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet, touchant les différences qui se trouvent entre le texte de Dolet, & celui des autres éditions, il est bon de savoir qu'en 1542. un Imprimeur qui n'a voulu marquer ni son nom ni le lieu de sa demeure, a mis au devant de son édition Gotique *in* 12. de ce premier livre, une Préface dans laquelle il se plaint que l'exemplaire étant encore sous la presse; lui avoit été soustrait par un plagiaire qu'à la verité il ne nomme point, mais qu'il designe si clairement, qu'on ne peut douter que ce ne soit Dolet. Il ajoûte que s'étant apperçû de la fraude, quoi qu'un peu tard, il avoit fait ensorte que les dernieres feüilles n'avoient pû être détournées comme les premieres. *Toutefois*, dit-il au Lecteur, *pour t'advertir de l'enseigne & marque donnant à connoistre le faulx aloy du bon & vray, saches que les dernieres feuilles de son œuvre plagiaire ne sont correspondantes à celles du vray original que nous avons eu de l'Autheur*. Dolet néanmoins étoit fort innocent d'une telle supercherie. Son édition est entierement conforme à la Gothique *in* 12. de François Juste à Lyon 1535. très-différente des deux autres Gothiques de Lyon 1542. l'une *in* 16. du même François Juste, l'autre *in* 12. sans nom ni de lieu ni d'Imprimeur, qui est celle dont j'ai parlé au commencement de cette note, & que je crois être de Pierre de Tours qui se nomma en celle qu'il donna *in* 16. l'an 1543. avec la même préface contre Dolet. On

m'a

[8] A propos trüelle, pourquoi eſt-ce que les cuiſſes d'une damoiſelle ſont tousjours fraiſches ? Ce probleme ( diſt Gargantua ) n'eſt ny en Ariſtoteles, ny en Alexandre Aphrodiſé, ny en Plutarche. C'eſt ( diſt le moyne ) pour trois cauſes : par leſquelles ung lieu eſt naturellement refraiſchy, *Primò*, pource que l'eauë decourt tout du long. *Secundò*, pource que c'eſt ung lieu umbrageux, obſcur, & tenebreux, auquel jamais le Soleil ne luiſt. Et tiercement, pource qu'il eſt continüellement eſventé, des vents du trou de bize, de chemiſe, & d'abondant de la braguette. Et dehait. Paige [9] à la humerie. [10] Crac, crac, crac. Que Dieu eſt bon, qui nous donne ce bon piot. J'advouë Dieu, ſi j'euſſe eſté au temps de Jeſus-Chriſt, j'euſſe bien

m'a fait voir à Paris un *in douze* fort étroit contenant le premier & le ſecond livre de Rabelais chez François Juſte à Lyon, avec cette difference que le premier eſt de 1535. & le ſecond de 1534. d'où il eſt à préſumer qu'il y a auſſi eu une édition du premier chez le même F. Juſte, ſoit en 1534. ſoit auparavant.

8 *A propos truëlle* ] Plus bas encore, l. 3. ch. 18. C'eſt bien à propos truëlle, Dieu te garde de mal, maſſon. Façon de parler pour dire qu'une choſe n'eſt pas à propos. Le peuple s'en ſert le long de la Loire, quoi qu'elle ſemble [illegible]ement de l'Iſle des Alliances.

9 *A la humerie* ] L'édition de 1669. dit *lumiére* dans la ſignification de *lampée*, peut-être en vuë du *Clerice eclaire ici* du l. 4. c. 52. Dans celle de 1553. on lit *humiére*, mais ſuivant celles de 1535. & de 1542. c'eſt *humerie* qu'il faut lire, comme encore à la fin du ch. ſuivant, où dans toutes les éditions il y a, *Paige* à la humerie, *Item rouſties*.

10 Crac, *crac*, *crac* ] Frere Jean par ce *crac*, *crac*, *crac* exprime la promptitude avec laquelle il venoit d'avaler un verre de vin.

bien engardé que les Juifs ne l'euſſent prins au jardin d'Olivet. Enſemble le diable me faille, ſi j'euſſe failly de coupper les jarrets à Meſſieurs les Apoſtres, qui fuirent tant laſchement apres qu'ils eurent bien ſouppé & laiſſarent leur bon Maiſtre au beſoing. Je hay plus que poiſon ung homme qui fuit quand il fault jouer des couſteaulx. Hon, que je ne ſuis Roy de France [11] pour quatre-vingt ou cent ans! Par Dieu [12] je vous mettrois en chien courtault les fuyars de Pavie. Leur fiebvre quartaine. Pourquoy ne mouroient-ils là pluſtoſt que laiſſer leur bon Prince en ceſte neceſſité? N'eſt-il meilleur & plus honorable mourir vertueuſement bataillant, que vivre fuyant villainement? Nous ne mangerons guieres d'oiſons ceſte année. Ha, mon amy, baille de ce cochon. Diavol! [13] il n'y ha plus de mouſt. *Germinavit radix Jeſſe.* Je renie ma vie, je meurs de ſoif. Ce vin n'eſt des pires. Quel vin beuviez-vous à Paris? Je me donne

11 *Pour quatre vingt ou cent ans* ] Régnier, Sat. 6. a dit de même:

*Ha! que ne ſuis-je Roi pour*
*cent ou ſix vingts ans?*

12 *Je vous mettrois en chien courtault les fuyars de Pavie* ] On appelle *chien courtaut* un chien qui a la queuë coupée. Ainſi, Rabelais faiſant dire à frére Jean qu'il eût falu couper la queuë aux fuïars de Pavie, donne à entendre que c'étoient des *couarts*, qui fuioient la *coüe*, c'eſt-à-dire, la queuë entre les jambes, & qui par cette raiſon meritoient d'être traitez comme ces chiens courtauts, à qui on n'a coupé la queuë que parce qu'ils la portoient trop avalée.

13 *Il n'y a plus de mouſt* ] Encore, l. 4. ch. 59. *Cochons au mouſt.* Il s'agiſſoit [illegible] ne eſpéce de daube dont [illegible] avoit mangé toute la gelée, [illegible] toit faite avec du vin-du [illegible]

donne au diable, si je n'y tins plus de six mois pour ung temps maison ouverte à tous venans. Congnoissez-vous frere [14] Claude des haults Barrois? O le bon compaignon que c'est! Mais quelle mouche l'ha piqué? Il ne faict rien qu'estudier depuis je ne sçay quand. Je n'estudie poinct de ma part. En nostre Abbaye nous n'estudions jamais, de paour des [15] auripeaulx. Nostre

14 *Claude des haults-Barrois*] Les Vilageois du païs Messin & de la Lorraine ont encore une danse fort gaillarde qu'ils nomment *les hauts Barrois*, & dont on peut voir la tablature F°.73. tourné de l'Orchésographie de Thoinot Arbeau. Il se peut que ce Moine, qui apparemment étoit du haut-Barrois, aimoit cette danse de son païs. Et à ce propos il est à remarquer que de tout tems les branles & les autres danses de ce païs-là ont eu la vogue en France. Le Roman de la Rose, au feuillet 5. de l'édition de 1531.

*Lors veissiez les dances aller,*
*Ung chascun à l'envy baller,*
*Et faire gambades & saultz,*
*Sur l'herbe druë & soubz les saulx.*
*Là eussiez veu pour les balleurs,*
*Fleusteurs, harpeurs & cimballeurs.*
*·r ungz sonnerent · ·Vannoyses,*
*autres* notes · noyses:
*Pour ce qu'on en fait en* Lorraine
*De plus belles qu'en nul dommaine.*

15 *Auripeaulx*] Mot de l'Anjou, où il signifie ce mal d'oreilles qu'on appelle *Orillons* à Paris. C'est une douleur aux artéres, que Rabelais appelle *parotides* l. 3. ch. 31. où il dit que ces artéres sont à côté des oreilles. Or, dans la pensée de frére Jean les parotides font grand mal à force d'être bandées pour fournir les esprits qui contribuent au raisonnement. Et c'est ce que les Moines du Couvent de frére Jean vouloient éviter en n'étudiant pas. Menot à la fin de son Sermon sur l'Epître du Samedi d'après les Cendres, parle ainsi des Ecclesiastiques de son tems. *Sed nunc quid in cameris Sacerdotum reperies? An expositionem Epistolarum, aut postillam super Evangelia? Non. Faceret eis malum in capite Magister Nicolaus de Lyra. Quid ergo? unum arcum, vel balistum,*

Noſtre feu Abbé diſoit que c'eſt [16] choſe monſtreuſe veoir ung moyne ſçavant. Par Dieu, Monſieur, mon amy, [17] *magis magnos clericos non ſunt magis magnos ſapientes.* Vous ne veiſtes oncques tant de lievres comme il y en ha ceſte année. Je n'ay peu recouvrer ny aultour, ny tiercelet de lieu du monde. [18] Monſieur de la Bellonniere m'ayoit promis ung lanier, mais il m'eſcripvit n'aguieres qu'il eſtoit devenu [19] patais. Les perdrix nous mangeront les aureilles [20] meſoüan. Je ne prends poinct de plaiſir à la tonnelle, car je m'y morfonds. Si je ne cours, ſi je ne tracaſſe, je ne ſuis poinct à mon aiſe.

Vray

*tam, ſpatum, aut aliud genus armorum.*

16 *Choſe monſtreuſe*, &c.] Gui Patin aſſure dans quelqu'une de ſes lettres, qu'autrefois on diſoit en commun Proverbe: *Indoctus ut monachus*, ignorant comme un moine: & de nos jours on a vû un fameux Abbé ſoutenir par pluſieurs Ecrits publics, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût dire la même choſe encore aujourd'hui.

17 *Magis magnos Clericos*, &c.] Montagne, l. 1. ch. 24. a cité cet endroit. Régnier Sat. 3. l'a ainſi copié:

> *N'en déplaiſe aux Docteurs,*
> *Cordeliers, Jacopins,*
> *Pardieu, les plus grands clercs*
> *ne ſont pas les plus fins.*

18 *M. de la Bellonniére*] La terre de la Bellonniére eſt de l'Election d'Angers.

19 *Patais*] Toutes les anciennes éditions ont *patais*, peut-être par l'omiſſion du tiret que Rabelais avoit mis de cette ſorte ſur la premiere ſyllabe, *pãtais*. L'édition ſeule de 1608. a *pantais*, & c'eſt comme Ménage cite cet endroit au mot *pantois*, qu'il fait venir de *palpitare*, mais qui vient de *pantex*. *Pantex*, *panticoſus*, pantois. On dit qu'un Lanier eſt devenu *pantois*, lorſqu'il lui eſt ſurvenu une palpitation qui le [illegible] inhabile à la volerie.

20 *Meſoüan* [illegible] même année. De *me*[illegible] *anno*, comme meshui [illegible]*rdeſima hoc die.*

Vray est que saultant les hayes & buissons, [21] mon froc y laisse du poil. [22] J'ay recouvert un gentil levrier. Je donne au diable si luy eschappe lievre. Ung lacquais le menoit à Monsieur de Maulevrier : je le destroussay : feis-je mal ? Nenny, frere Jean ( dist Gymnaste ) nenny de par tous les diables, nenny. [23] Ainsi, dist le moyne, à ces diables, cependant qu'ils durent. Vertus Dieu, [24] qu'en eust faict ce boi-

21 *Mon froc y laisse du poil* ] Il est vrai que cette maniére de vivre si peu convenable à un homme de mon caractére m'attire souvent d'assez fâcheuses corrections de mes Superieurs.

22 *J'ay reconvert ung gentil levrier* ] Encore l. 4. ch. 3. *J'ay* recouvert *quelques livres joyeux*. Et au ch. suivant, *les nouveautez de plantes . . . . que trouver pourray, & recouvris en toute nostre peregrination*. On disoit autrefois *recouvrir* pour *recouvrer*, de *recuperare*. Rabelais fournit encore d'autres exemples de ces métaplasmes, d'ailleurs très-fréquens dans les ouvrages François de Calvin.

23 *Ainsi, dist le moine, à ces diables, cependant qu'ils durent* ] C'est comme il en faut user avec ces gens-là pendant qu'ils vivent. Les boiteux ne demandent qu'à courir.

24 *Qu'en eust faict ce boiteux ? &c.* ] Plus bas, au Prol. du l. 4. *plus riche que Maulevrier le boiteux*. Dans le 22. des Pa[illegible] de Charles Etienne, imprimez chez l'Auteur l'an 1554. il est parlé du Capitaine Maulevrier sur le pié d'un homme issu de petit lieu ; or, comme Rabelais attribuë ici à Maulevrier le boiteux une humeur avare, des inclinations basses, & une forte aversion pour la Chasse, ce pourroit bien être du boiteux Maulevrier que ces Paradoxes auroient parlé, d'autant plus que cet homme que le métier des armes pouvoit avoir enrichi, y avoit peut-être aussi gagné la disgrace de sa jambe ou de sa cuisse. C'est au reste par une commune façon de parler, que pour donner une entiére idée de l'avarice & des peu nobles inclinations de Maulevrier le boiteux, frére Jean dit que cet homme prenoit plus de plaisir à un bon couple de bœufs, qu'à chiens ni à oiseaux qu'on eût pû lui donner. Le 6. des mêmes Paradoxes parlant de certain riche *Lombard* ou usurier : *combien que le pauvre homme fust plus prest à chasser aux bœufs qu'aux Liévres : &* n'eust

boiteulx ? Le cor Dieu, il prend plus de plaisir quand on luy faict present d'ung bon couple de bœufs. Comment.( dist Ponocrates ) vous jurez frere Jean ? Ce n'est ( dist le Moyne ) que
25 pour orner mon languaige. Ce sont couleurs de Rhetoricque Ciceroniane.

---

## CHAPITRE XL.

### *Pourquoy les Moynes sont refuis du monde, & pourquoy les ungs ont le nez plus grand que les aultres.*

FOy de Christian ( dist Eudemon ) j'entre en grande resverie, considerant l'honnesteté de ce Moyne. Car il nous esbaudit icy tous. Et comment doncques est-ce qu'on rechasse les Moynes de toutes bonnes compaignies ? les appellant Trouble-festes, comme aveilles chassent

*n'eust onc couru ne près ne loing après bestes ny oiseaulx.* Et au livre intitulé la Compagnie de la Lésine, Avis 47. pour montrer combien le Prince Doria le Pére étoit un digne membre de cet honorable Corps, il est dit, qu'après sa mort on le peignit avec un gros chat à son côté, comme aïant pendant sa vie toujours fait bien plus de cas de cet animal utile dans un ménage, que de chiens ni d'oiseaux qui ne causent que de la dépense.

25 *Pour orner mon languaige* ] Ménage avoit remarqué sur cet endroit de son Rabelais, qu'en effet Longin dit dans son Traité du Sublime, Sect. 14 que jurer aux occasions convenables, *grandem efficit orationem.*

sent les freslons d'entour leurs rousches ? *Ignavum fucos pecus* ( dist Maro ) *à præsepibus arcent.* A quoy respondit Gargantua : Il n'y ha rien si vray, que le froc & [1] la cagoule tire à soy les opprobres, injures & maledictions du monde, tout ainsi comme [2] le vent dict Cecias attire les nuës. La raison peremptoire est, parce qu'ils mangent la merde du monde, c'est-à-dire les pechez, & comme maschemerdes l'on les rejecte en leurs retraicts : ce sont leurs convents & abbayes, separées de conversation politicque comme sont les retraicts d'une maison. Mais si entendez pourquoy ung cinge en une famille est tousjours mocqué & [3] hercelé, vous entendrez pourquoy les Moynes sont de tous refuis, & des vieulx & des jeunes. Le cinge [4] ne garde poinct la maison, comme ung chien : il ne tire pas ¶ l'aroy, comme le bœuf : il

CHAP. XL. 1 *La cagoule* ] C'est *cagoule* & non *cogule* qu'on lit dans l'édition de Dolet. L'un & l'autre de ces vieux mots viennent de *cuculla* qu'on a dit pour *cucullus*.

2 *Le vent dict Cecias attire les nuës* ] Ceci est pris d'Aristote. *Est etiam ventus nomine* Cecias, *quem Aristoteles ita flare dicit, ut nubes non procul propellat, sed ut ad sese vocet*, dit Aulugelle, l. 2. ch. 22.

3 *Hercelé* ] *Hercelé*, *hersélé*, *arcelé* & *harcelé*, qui est comme on écrit aujourd'hui &, qu'on prononce, sont des fréquentatifs de *harer* agacer, verbe fait par onomatopée, à cause du *har har* qu'on crie aux chiens pour les animer. *On lui hare les chiens aux jambes*, dit Menot dans le Sermon du Lazare, *alliciebantur canes ad tibias ejus*.

4 *Ne garde poinct la maison* &c. ] Ceci est pris de Plutarque, dans le Traité qui a pour titre, Comment on pourra discerner le flateur d'avec l'ami.

¶ *Aroy* ] Signifie train, Equipage. Voïez *Borel*.





il ne produict ny laict, ny laine, comme la brebis : il ne porte pas le faix, comme le cheval. Ce qu'il faict est tout conchier & degaster, qui est la cause pourquoy de tous reçoit mocqueries & bastonnades.

Semblablement ung Moyne (j'entends de ces ocieux Moynes) [5] ne laboure, comme le paysant : ne garde le pays, comme l'homme de guerre : ne guerit les malades comme le Medicin : ne presche ny endoctrine le monde, comme le bon Docteur Evangelicque & pedagogue : ne porte les commoditez & choses necessaires à republicque, comme le marchand. C'est la cause pourquoy de tous sont hüez & [6] abhorryz. Voyre mais (dist Grandgou-

5 *Ne laboure comme le paysant*, &c. ] Cette raison de la haine & du mépris qu'on a communément pour les Moines est exprimée dans un Quatrain que voici :

> *De plus d'un million de bouches*
> *Nous pouvons fournir aujourd'huy,*
> *Qui ne servent, comme les mouches,*
> *Qu'à manger le travail d'autruy.*

Ce sont, il est vrai, les Jésuites qu'on fait parler de la sorte dans la Satire des Ratspelez *, mais le Quatrain répond à *Nos numerus sumus & fruges consumere nati*, vers qui s'applique à tous les Moines & à tous les Religieux, quoiqu'il ait été fait nommément pour les Cordeliers †.

6 *Abhorryz* ] Dans les éditions nouvelles on lit *abhorrez*, mais à en juger par l'édition de Dolet, Rabelais avoit écrit *abhorryz*, & même dans celle de 1553. & de 1573. on lit *abhorris*, toujours par un de ces métaplasmes dont Rabelais & d'autres Auteurs du tems fournissent quantité d'exemples.

* *Pag. 25. de l'édit. de 1678.*
† *Voiez le Passepartout des Jes. impr. en 1607. p. 29.*

13 voy vous là composeur de pets. 14 Vous n'estes encores ceans amoustillez. Par Dieu je boy à tous gués, 15 comme ung cheval de promoteur. Gymnaste luy dist; Frere Jean, ostez ceste rouppie qui vous pend au nez. Ha, ha, dist le moyne, serois-je en dangier de noyer? veu que suis en l'eaüe jusques au nez. Non, non. *Quare? Quia* 16 elle en sort bien, mais poinct n'y entre. Car il est bien antidoté de pampre.

O

13 *Voy vous là composeur de pets* ] Dans les éditions nouvelles on lit *voy vous le*, ce qui n'a aucun sens; mais suivant les anciennes, il faut lire *voy vous là*, c'est-à-dire, selon celle de 1573. *Vous voilà*, comme *voy me là prest à boire*, qu'on lit au ch. suivant dans les mêmes anciennes éditions pour *me voilà prest à boire*. C'est comme on parloit autrefois, & c'est comme parle encore le petit peuple de Metz.

14 *Vous n'estes encores ceans amoustillez* ] Aïant demandé à boire & n'étant pas servi assez promptement, il dit à Grandgousier & à Gargantua; Messieurs, vous n'êtes pas encore bien pourvûs de *mousses*, c'est-à-dire, de valets habiles, vous n'êtes pas bien *amoussetillez*, l'équipage du *vaisseau* n'est pas bien servi. Mousse est le Page d'un Vaisseau, de l'Espagnol *moço*.

15 *Comme ung cheval de Promoteur* ] Le Promoteur, c'est la Partie publique dans les Jurisdictions Ecclesiastiques. Or, comme cet Officier, en tant qu'homme de lettres ne sait pas le plus souvent fort bien gouverner un cheval, & qu'il est défraïé & ordinairement bien servi par tout où il s'arrête dans les courses qui regardent sa fonction, cette expression Proverbiale est venuë apparemment de ce que le cheval que le Promoteur avoit laissé boire à tous les guez où il avoit passé, étoit encore ni plus ni moins mené à l'abreuvoir dans tous les lieux où cet homme avoit à exercer sa charge.

16 *Elle en sort bien, mais point n'y entre.*

*Car il est bien antidoté de pampre* ]

Ceci a l'air de la fin d'une vieille chanson. *Entre* & *pampre* font cette espéce de rime que nos Anciens appelloient *bouserbouque*, & plus commu-

né-

deliberé, bon compaignon. Il travaille, il labeure, il deffend les opprimez, il conforte les affligez, il subvient aux souffreteux, il garde le clos de l'Abbaye. Je fays (dist le Moyne) bien d'advantaige. Car en depeschant nos matines & anniversaires au chœur, ensemble je fays des chordes d'arbaleste, je polis des matras & garots, [11] je fays des retz & des poches à prendre les connins. Jamais je ne suis oisif. Mais or ça à boyre, à boyre, ça. Apporte le fruict. Ce sont chastaignes du [12] bois d'Estrocs, avecques bon vin noveau, [13]

à-dire, méprisable, comme ces gueux qui se font une gloire de leurs haillons. D'une femme bien faite & apetissante, que l'Italien appelle *buona robba*, bonne robbe : on dit dans le même sens qu'elle n'est point *déchirée*. Quant à *dessiré*, toutes les vieilles éditions ont *déssiré*. On le trouve ainsi écrit dans le Roman de la Rose, dans les cent Nouvelles nouvelles, &c. Ménage dérive fort bien *déchirer* de *dicerare* par syncope de *dilacerare* : étymologie que Caseneuve & lui ont prise de Jaques Du Bois ou Sylvius pag. 18. de son *Isagoge in ling. Gall. Dicerare*, *décirer*, & suivant la prononciation Picarde, qui a prévalu, *déchirer*.

11 *Je fays des retz*, &c. ] *Facito aliquid operis : ut semper te Diabolus inveniat occupatum . . . vel fiscellam texe junco : vel canistrum lentis plecte viminibus . . . Apum fabrica alvearia . . . Texantur & lina capiendis piscibus*, dit S. Jérome au Moine Rustic, dans le Canon *Nunquam*, *De quotidianis operibus monachorum*, de *Consecr. dist.* 5. L'abus de ce Canon étoit monté à un tel excès lors du Concordat, que c'étoit proprement à ces bagatelles, & à siffler des linottes que se bornoient les occupations des Moines & des Abbez lorsqu'ils avoient quitté la table ou le jeu. Voïez Brantome dans ses Homm. Ill. Fr. Tom. 1. pag. 254. Frére Jean libertin outré y vaquoit même pendant l'e[illegible] de la priére.

[illegible] *d'Estrocs* ] On appelle ai[illegible] canton du bas-Poitou [illegible]t en toutes sortes de [illegible]

13

que, c'eſt parce que ma nourrice avoit [20] les tetins mollets, [21] en la laictant, mon nez y enfondroit comme en beurre, & là s'eſlevoit & croiſſoit comme la paſte dedans la met. Les durs teſtins de nourrices font les enfans camus. Mais gay, gay, *ad formam naſi cognoſcitur* [22] *ad te levavi*. Je ne mange jamais de confitures. Paige à la humerie. Item rouſties.

CHAP.

20 *Les tetins mollets* ] Bouchet, en ſa Sérée des Nourrices, qui eſt la 24. prétend que la réponſe de frére Joan pourroit être bonne dans le ſerieux, & il ſe fonde ſur l'opinion d'Amboiſe Paré, qui a ſoutenu que le ſein dur des Nourrices pouvoit rendre camus les enfans.

21 *En la laictant* ] Dans les éditions nouvelles on lit *en l'alaictant*, au lieu dequoi l'Abbé Guyet a cru qu'on devoit lire *en m'allaictant*; mais *en m'allaictant* n'eſt pas de ce tems-là, & il faut lire ou *en la laictant* avec l'édition Gothique *in* 12. de 1542. avec celle de 1553. & avec celle de 1626. ou *en allaictant* avec celle de Dolet: étant vraiſemblable que comme Nicot a remarqué que de ſon tems encore, pour exprimer en François le *lactens puer* des Latins, on diſoit un enfant *qui allaicte* *, & non pas *qu'on allaicte*, on avoit dit précédemment & *laicter* & *allecter* pour *teter*, du verbe *lactere*. Au vol. 1. ch. 14. de Perceforeſt on lit: *Souviegne toy mon fils de ces mammelles que tu as* allaictées *&* *ſuccées*. Et au chap. 161. du même Volume: *la proüeſſe d'ung jeune chevalier qui deuſt encores* alaicter. Il ſe peut au reſte que dans l'edition Gothique *in*-12. de 1542. *en la laictant* aura été fait d'*en l'alaictant* que Rabelais auroit écrit. En ce temslà on ne marquoit point les apoſtrophes, ſur-tout dans le Gothique.

22 *Ad te levavi* ] Bruſcambille l'a répété dans ſon Prologue ſur les gros nez. Et de-là certaine courtiſane y aïant été trompée s'écria au rapport de Névizan l. 2. de ſa Foreſt nuptiale; *Naſe me decepiſti*.

CHAP.

* *Nicot, au mot* Allaicter.

O mon amy, qui auroit bottes d'hiver de tel cuir : [17] hardiment pourroit-il pescher aux huîtres : car jamais ne prendroient eaüe. Pourquoy ( dist Gargantua ) est-ce que frere Jean a [18] si beau nez ? [19] Parce ( respondit Grandgousier ) qu'ainsi Dieu l'ha voulu, lequel nous faict en telle forme & telle fin selon son divin arbitre, que faict ung potier ses vaisseaulx. Parce ( dist Ponocrates ) qu'il feut des premiers à la foire des nez. Il print des plus beaulx & plus grands. Trut avant ( dist le Moyne ) selon vraye Philosophie monasticque,

nément *rime goret*. La pensée de frére Jean revient au *vino suffocatus aquam in nullam corporis partem admittit*, des Facéties de Bebelius l. 3. Elle a été mise en chanson sur ces paroles de la Psiché de Quinault, *Aimable jeunesse*. On fait parler un gros biberon.

*Le jus de la treille*
*Dans une bouteille*
*Court trop de danger,*
*On le doit mieux loger.*
*Mon gras & gros ventre*
*Doit être son centre.*
*Il ne fut jamais un vaisseau*
*Ni plus sûr ni plus beau :*
*Où quand le vin entre,*
*Rien n'en sort que l'eau.*

17 *Hardiment pourroit-il pescher aux huistres* ] C'est qu'il faut être boté, pour commodément pêcher aux huîtres. Villon, parlant des Moines dans son grand Testament :

*Les autres sont entrez en cloistres*
*De Célestins & de Chartreux,*
*Bottez, houzez com' pescheurs d'oystres :*
*Voilà l'estat divers d'entre eux.*

18 *Si beau nez ?* ] Rabelais faisant proposer cette question sur la fin du repas par Gargantua, vise à une ancienne façon de parler qui se trouve au feüillet 31. de la grant Nef des fous, où il est dit de ceux qui sont entiérement desœuvrez, qu'ils s'occupent à regarder *qui d'entre les passans a le plus beau nez.*

19. *Parce . . . qu'ainsi Dieu l'ha voulu*, &c. ] Réponse pareille à celle de Xanthus à son jardinier dans la vie d'Esope.

que, c'est parce que ma nourrice avoit [20] les tetins mollets, [21] en la laictant, mon nez y enfondroit comme en beurre, & là s'eslevoit & croissoit comme la paste dedans la met. Les durs testins de nourrices font les enfans camus. Mais gay, gay, *ad formam nasi cognoscitur* [22] *ad te levavi*. Je ne mange jamais de confitures. Paige à la humerie. Item rousties.

CHAP.

20 *Les tetins mollets* ] Bouchet, en sa Sérée des Nourrices, qui est la 24. prétend que la réponse de frére Joan pourroit être bonne dans le serieux, & il se fonde sur l'opinion d'Amboise Paré, qui a soutenu que le sein dur des Nourrices pouvoit rendre camus les enfans.

21 *En la laictant* ] Dans les éditions nouvelles on lit *en l'alaictant*, au lieu dequoi l'Abbé Guyet a cru qu'on devoit lire *en m'allaictant*; mais *en m'allaictant* n'est pas de ce tems-là, & il faut lire ou *en la laictant* avec l'édition Gothique *in* 12. de 1542. avec celle de 1553. & avec celle de 1626. ou *en allaictant* avec celle de Dolet: étant vraisemblable que comme Nicot a remarqué que de son tems encore, pour exprimer en François le *lactens puer* des Latins, on disoit un enfant *qui allaicte* *, & non pas *qu'on allaicte*, on avoit dit précédemment & *laicter* & *allecter* pour *teter*, du verbe *lactere*. Au vol. I. ch. 14. de Perceforest on lit: *Souviegne toy mon fils de ces mammelles que tu as* allaictées *&* *succées*. Et au chap. 161. du même Volume: *la proüesse d'ung jeune chevalier qui deust encores* alaicter. Il se peut au reste que dans l'edition Gothique *in*-12. de 1542. *en la laictant* aura été fait d'*en l'a laictant* que Rabelais auroit écrit. En ce temslà on ne marquoit point les apostrophes, sur-tout dans le Gothique.

22 *Ad te levavi* ] Bruscambille l'a répété dans son Prologue sur les gros nez. Et de-là certaine courtisane y aïant été trompée s'écria au rapport de Névizan l. 2. de sa Forest nuptiale; *Nase me decepisti*.

CHAP.

* *Nicot, au mot* Allaicter.

## CHAPITRE XLI.

### *Comment le Moyne feit dormir Gargantua ; & de ses heures & breviaire.*

LE soupper achevé, consultarent sus l'affaire instant, & feut conclud qu'environ la minuict ils sortiroient à l'escarmouche pour sçavoir quel guet & diligence faisoient leurs ennemis. En cependant, qu'ils se reposeroient quelcque peu pour estre plus frais. Mais Gargantua ne pouvoit dormir en quelcque façon qu'il se mist. Dont luy dist le Moyne : Je ne dors jamais à mon aise sinon quand je suis au sermon, ou quand je prie Dieu. Je vous supplie commençons vous & moy les sept Pseaulmes pour veoir si tantost ne serez endormi. L'invention pleut très-bien à Gargantua, & commençans le premier Pseaulme, sus le poinct de *Beati quorum*, s'endormirent & l'ung & l'aultre. Mais le Moyne ne faillit oncques à s'esveiller avant la minuict, tant il estoit habitué [1] à l'heure des matines claustrales. Luy es-

CHAP. XLI. 1 *A l'heure des Matines Claustrales* ] Le Chevalier Edwin Sandis, dans sa *Relation de l'état de la Religion*, &c. a remarqué que s'il prenoit envie au Pape de faire prendre les armes à tous les Moines de son Empire, rien ne pourroit résister à de tels soldats, habituez de longue main à obéir, à vivre de peu, à se lever matin, & à coucher sur la dure.

esveillé, tous les aultres esveilla, chantant à pléine voix la chanson, [2] Ho Regnault resveille toy, veille, ô Regnault resveille toy. Quand tous feurent esveillez, il dict : Messieurs, l'on dict que matines commencent par tousser, & soupper par boyre. Faisons à rebours, commençons maintenant nos matines par boyre, & de soir à l'entrée de soupper nous tousserons à qui mieulx mieulx. Dont dist Gargantua : Boyre si tost apres le dormir ? Ce n'est vescu en diete de medicine. Il se fault premier escurer l'estomach des superfluitez & excremens. C'est dist le Moyne, bien mediciné. Cent diables me saultent au corps s'il n'y ha plus de vieulx yvrognes, qu'il n'y ha de vieulx Medicins. [3] J'ay composé avecq mon appetit en

2 *Ho, Regnault reveille toi, veille* ] C'est comme on lit dans les anciennes éditions, & non pas *reveille toi, reveille*, comme il y a dans les nouvelles. Mais ceux qui savent bien cette Chanson, qui est encore fort souvent dans la bouche de quelques Artisans, disent :

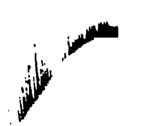
*Ho Regnault reveille veille,*
*Ho Regnault reveille toi.*

Cette chanson, au reste, paroit avoir été faite pour *Regnault Belin*, ce berger paresseux, duquel l. 4. ch. 8. il est dit que ses moutons dormoient quand les autres paissoient déja.

3 *J'ay composé . . . & à cela je donne bon ordre le jour durant : aussi avecq moy il se lieve* ] Dans ces paroles, qui ne sont ni dans les éditions de 1535. ni dans celle de Dolet, mais bien dans les Gothiques de 1542. & autres, l'Abbé Guyet a crû qu'il falloit lire *venant* au lieu de *durant*. Mais j'estime que *durant* est bon dans la ponctuation où je l'ai rétabli, c'est-à-dire, avec deux poins après ce mot, & il me paroit que l'intention de frére Jean ici est de dire, non que lui se levant son apetit se levoit aussi, mais qu'en prenant beaucoup d'exercice le jour durant il donnoit bon

Gargantua, entendez-vous? Mon b[illegible]
dist le Moyne : car tout ainsi que les
niers devant que paistre leurs oiseaul[illegible]
tirer quelcque pied de poulle, pour le[illegible]
le cerveau des phlegmes & pour les [illegible]
appetit : ainsi prenant ce joyeulx petit [illegible]
au matin, je m'escure tout le poulmo[illegible]
voyla prest à boyre.

A quel usaige (dist Gargantua) di[illegible]
ces belles heures? 5 A l'usaige (dist le [illegible]



bon ordre à ce que l'apetit le saisît tout au sortir du lit. Qu'ainsi ne soit, comment ce Moine auroit-il pû dire que l'apetit ne lui venoit qu'avec le jour, puisque même actuellement qu'il vouloit déja déjeûner, il n'étoit encore que Minuit?

4 *Rendez tant que vouldrez vos cures*, ] Gargantua avoit voulu persuader à frére Jean, qu'avant toutes choses il devoit s'écurer l'estomac, &c. Celui-ci répond en des termes empruntez de la Fauconnerie.

réguliers, & gratifi[illegible] te-Justice, par Rich[illegible] de Normandie, leq[illegible] Pape Jean XVII. q[illegible] gieux seroient [illegible] exempts de la Ju[illegible] l'Archevêque de [illegible] pourroient connoî[illegible] de leurs hommes, [illegible] Spiritualité *. Ce[illegible] tourné en Proverb[illegible] Heures à Fécan, [illegible] trême relâchement [illegible] & de la Discipli[illegible] Religieux de cette [illegible] quels étendoient [illegible]

de Fecan, [6] à trois pseaulmes & trois leçons, ou rien du tout qui ne veult. Jamais je ne m'assujetis à heures, les heures sont faictes pour l'homme, & non l'homme pour les heures. Pourtant je fays des miennes à guise d'estrivieres, je les accourcis ou allonge quand bon me semble. *Brevis oratio penetrat cœlos, longa potatio evacuat scyphos.* [7] Où est escript cela? Par ma foy, dist Ponocrates, je ne sçay, [8] mon

6 *A trois Pseaumes & trois Leçons* ] Cavaliérement. Le Drapier parlant de Patelin :

*Il est Avocat potatif,*
*A trois Leçons & à trois Pseaumes.*

Cette façon de parler est empruntée du Bréviaire, où les Heures sont fixées à plus ou moins de Pseaumes & de Leçons, suivant que le Jour est plus ou moins solemnel.

7 *Où est escript cela?* ] Ces paroles, qu'on a mises à *lineà* dans les éditions nouvelles, conformément à celle de Dolet, doivent être placées de suite après le Proverbe Latin qui les précede. C'est en cet ordre qu'on les lit dans les éditions de 1553. & 1559 dans celles de Lyon & d'Anvers 1573. & dans celle de 1626. où elles finissent la période.

8 *Mon petit couillaust* ] Frere Jean aïant demandé où étoit écrit le Pròverbe *Brevis oratio*, &c. Ponocrates répond qu'il ne le sait pas, & il donne au Moine, par caresse, comme au ch. 39. on l'avoit déja traité de *couillon*, le nom de *couillaud*, *mon petit couillaud*, qui est le même qu'on donne à Angers aux valets des Chanoines, qui servent à l'Eglise. Les contes d'Eutrapel ch. 20. *La sucrée n'eust osé dire* Couillard, *mais bien par périphrase . . . . . si elle eust hanté l'Eglise S. Maurice d'Angers, où il y a 25. ou 30. jeunes Prestres, qui par un nom sacré & mysterieux s'appellent* Couillauds, *elle n'eust esté tant scrupuleuse d'endommager sa précieuse & délicate conscience*†. Ménage prétend que *Couillaud* vient de *collibertus*, qui a signifié un *serf*. *Apud Andegavenses* collibertus *servi nomen est*, dit M. de Launoy, dans

† *Diction. Etym. au mot* Couillaud.

mon petit couillauſt, mais tu vaulx trop. En cela, diſt le Moyne, je vous reſſemble. Mais, [9] *Venite apotemus*. L'on appreſta carbonnades à force, & belles ſouppes de primes, & beut le Moyne à ſon plaiſir. Aulcuns luy tindrent compaignie, les aultres s'en deportarent. Apres, chaſcun commença ſoy armer & acouſtre. Et armarent le Moyne contre ſon vouloir, car il ne vouloit aultres armes que ſon froc devant ſon eſtomach, & le baſton de la croix en ſon poing. Toutefois à leur plaiſir feut armé de pied en cap, & monté ſus ung bon [10] courſier du Royaume, & un gros [11] bracquemart

dans un paſſage rapporté par Ménage lui-même. Cependant on voit dans ces paroles d'Eutrapel, que les *Couillauds* d'Angers ſont de jeunes Prêtres, au moins par le *Domino* dont ils ont la tête affublée à l'Egliſe. Ainſi, je ne ſais ſi le nom de *couillauſt*, comme on lit ce mot dans l'édition de Dolet & dans celle de 1553. ne ſeroit pas une corruption, de *couilleau* qu'on auroit fait de *cucullellus*, dans la ſignification de jeune homme portant une eſpece de *coule*.

9 *Venite apotemus* ] Alluſion du Moine au *venite adoremus* de ſon Bréviaire.

10 *Courſier du Royaume* ] Rabelais, à la maniere des Italiens, qui par le mot ſimple *Regno* entendent communément le Roïaume de Naples, par *Courſier du Roïaume* a entendu un Courſier de Naples. Ce n'eſt pourtant pas *Roïaume*, c'eſt *Régne* qui eſt uſité en ce ſens. Le Courſier, que Nicot dit être un cheval de lance ou d'hommes-d'armes, convenoit au Moine, à qui ſon bâton de Croix tenoit lieu d'une bonne lance.

11 *Bracquemart* ] Ailleurs dans Rabelais on lit plus d'une fois *bracmart* & *braqmart*, ce qui me fait ſoupçonner que ce mot, que pluſieurs eſtiment être Grec d'origine, pourroit bien n'être qu'une production alterée de *branc*, qui anciennement ſignifioit cette même ſorte d'épée que depuis on a appellée *braqmart*. De *Jacques*, nom que Froiſſart, dans le titre de l'un

de Fecan, [6] à trois pseaulmes & trois leçons, ou rien du tout qui ne veult. Jamais je ne m'assujetis à heures, les heures sont faictes pour l'homme, & non l'homme pour les heures. Pourtant je fays des miennes à guise d'estrivieres, je les accourcis ou allonge quand bon me semble. *Brevis oratio penetrat cœlos, longa potatio evacuat scyphos.* [7] Où est escript cela? Par ma foy, dist Ponocrates, je ne sçay, [8] mon

6 *A trois Pseaumes & trois Leçons* ] Cavaliérement. Le Drapier parlant de Patelin :

*Il est Avocat potatif,*
*A trois Leçons & à trois*
*Pseaumes.*

Cette façon de parler est empruntée du Bréviaire, où les Heures sont fixées à plus ou moins de Pseaumes & de Leçons, suivant que le Jour est plus ou moins solemnel.

7 *Où est escript cela?* ] Ces paroles, qu'on a mises à *lineà* dans les éditions nouvelles, conformément à celle de Dolet, doivent être placées de suite après le Proverbe Latin qui les précede. C'est en cet ordre qu'on les lit dans les éditions de 1553. & 1559 dans celles de Lyon & d'Anvers 1573. & dans celle de 1626. où elles finissent la période.

8 *Mon petit couillaust* ] Frere Jean aïant demandé où étoit écrit le Proverbe *Brevis oratio*, &c. Ponocrates répond qu'il ne le sait pas, & il donne au Moine, par caresse, comme au ch. 39. on l'avoit déja traité de *couillon*, le nom de *couillaud*, *mon petit couillaud*, qui est le même qu'on donne à Angers aux valets des Chanoines, qui servent à l'Eglise. Les contes d'Eutrapel ch. 20. *La sucrée n'eust esté dire* Couillard, *mais bien par périphrase..... si elle eust hanté l'Eglise S. Maurice d'Angers, où il y a 25. ou 30. jeunes Prestres, qui par un nom sacré & mysterieux s'appellent* Couillauds, *elle n'eust esté tant scrupuleuse d'endommager sa précieuse & délicate conscience*†. Ménage prétend que *Couillaud* vient de *collibertus*, qui a signifié un *serf*. *Apud Andegavenses* collibertus *servi nomen est*, dit M. de Launoy, dans

† *Diction. Etym. au mot* Couillaud.

Et le Moyne leur donne couraige, disant : Enfans, n'ayez ny paour ny doubte, je vous conduiray seurement. Dieu & Sainct Benoist soient avecq nous. Si j'avois la force de mesme le couraige, par la mort bieu je vous les plumerois [1] comme ung canart. Je ne crains rien fors l'artillerie. Toutesfois je sçay quelcque oraison que m'ha baillé le soubsecretain de nostre Abbaye, laquelle guarentist la personne de toutes bouches à feu. Mais elle ne me proffitera de rien, car je n'y adjouste poinct de foy. Toutesfois mon baston de croix fera diables, par Dieu [2] qui fera la canne de vous aultres, je me donne au diable si je ne le fays moyne en mon lieu, & l'encheveſtreray de mon froc : il porte medicine à coüardise de gents. Avez poinct oüi parler du levrier de [3] Monsieur de Meurles, qui ne valloit rien pour les champs ? Il luy mist ung froc au col : par le corps Dieu il n'échapoit ny lievre ny regnard devant luy, & qui plus est, couvrit toutes

CHAP. XLII. 1 *Comme ung canart* ] A rebours & à contre-poil, comme on plume les canars.

2 *Qui fera la canne* ] Qui fera le *plongeon*, comme font les *cannes* quand elles ont peur. Rab. l. 3. c.6. *Si que, avenant le jour de bataille, plustost se mettroient au plongeon comme cannes, avec le bagaige, qu'avec les combatans & vaillans champions.* A Metz, on dit d'un Ecolier, qu'il a *fait le cainard*, lorsque comme fuïant la lice il s'est absenté de l'Ecole.

3 *Monsieur de Meurles* ] N. de Montlaur, Sieur de Meurles, d'une ancienne famille de Montpellier, où elle subsiste encore aujourd'hui dans les emplois de l'épée & de la robe.

toutes les chiennes du pays, qui auparavant estoit esresné, [4] *de frigidis & maleficiatis.*

[5] Le Moyne disant ces parolles en cholere, passa soubz ung noyer, tirant vers la saulaie, & embrocha la visiere de son heaulme [6] à la roupte d'une grosse branche du noyer. Ce nonobstant donna fierement des esperons à son cheval, lequel estoit chatouilleux à la poincte, en maniere que le cheval bondit en avant, & le Moyne voulant deffaire sa visiere du croc,

4 *De frigidis & maleficiatis*] *Froid & maleficié* se dit proprement d'un homme impuissant, soit de nature, ou par l'effet de quelque sortilege, comme quand on lui a noüé l'éguillette. Au c. 14. du 3. l. il est parlé de la vénérable République *de frigidis & maleficiatis*, qui est celle du Titre 15. au 4. l. des Décretales.

5 *Le Moyne disant ces paroles*] Dans les éditions de 1553. & 1626. au lieu de *parolles* qui se lit dans les précédentes, on lit *paraboles*, & si Rabelais n'avoit pas été déja mort dans le tems de ce changement, je croirois qu'il pourroit avoir en dernier lieu préféré ce dernier terme à l'autre; car outre que le premier n'est qu'une contraction de celui-ci, c'est frere Jean qui parle, & on sait que *parabole* en la signification de *parole* étoit un terme si fort usitée parmi les Moines & les gens d'Eglise, qu'il s'en trouve plusieurs exemples dans les Auteurs Ecclésiastiques du bas siécle *. *Je crois que ces choses ne sont toutes que* paraboles, *mensonges & abusions*, dit le Maire au ch. 7. du 2. l. de ses Illustrations &c. Une meilleure raison encore, pour retenir ici *paraboles*, n'étoit que ce mot n'a paru qu'après la mort de Rabelais, seroit que le Moine parle ici en téméraire, en vrai déterminé, ce que le mot Grec παράβολος, exprime parfaitement. On appelloit *parabolani* ceux qui s'exposoient à voir & à traiter toutes sortes de malades sans exception, même les pestiferez.

6 *A la roupte d'une grosse branche*] A l'endroit où une grosse branche s'étoit *rompuë*.



* *Men. Diction. étym. au mot* Parole.

croc, lasche la bride, & de la main se pend aux branches, cependant que le cheval se desrobe dessoubs luy. Par ce moyen demoura le Moyne pendant au noyer, & criant à l'aide & au meurtre, protestant aussi de trahison. Eudemon premier l'apperceut, & appellant Gargantua: Cyre, dist-il, venez & voyez Absalon pendu. Gargantua venu considera la contenance du Moyne, & la forme dont il pendoit: & dist à Eudemon, vous avez mal rencontré, le comparant à Absalon. Car Absalon se pendit par les cheveulx, mais le Moyne ras de teste s'est pendu par les aureilles. Aidez moy (dist le Moyne) de par le diable. N'est-il pas bien le temps de jaser? [7] Vous me semblez les prescheurs decretalistes, qui disent que quiconcques voirra son prochain en dangier de mort, il le doibt sus peine d'excommu-

7 *Vous me semblez* &c. ] Ce mot revient à celui-ci de S. Augustin, à propos de tel qui plûtôt que de s'étudier à se défaire de ses péchez, s'embarasse à chercher comment le péché originel a pû dériver de ses parens jusqu'à lui. Les *Joco-seria* de Melander, Tom. I. n. 520. *Quomodo aut qua ratione fiat, ut peccatum & mors ab Adamo in omnes homines dimanet atque derivetur, difficile cognitu est, neque ad salutem necessarium. Quamobrem Augustini sententiam salutarem esse puto, qui scribit, quemque nostrûm potiùs debere studere, qua ratione ab hac labe & noxa originali eximatur, quàm ut velit curiosè inquirere quomodo in eam ceciderit. Et narrans quendam semel in puteum cecidisse, qui cum ejularet & conquereretur supervenienti cuidam & sollicitè inquirenti, quomodo illuc esset præcipitatus, respondit: Quomodo huc ciciderim, quærere desinas: illud verò quæso te sedulò cures ut me hinc extrahas. D. Mart. I. Cor. 15. pag. 410.*

munication trisulce pluftoft admonefter de foy confeffer & mettre en eftat de grace, que de luy ayder.

Quand doncques je les voirray tumbez en la riviere & prefts d'eftre noyez, en lieu de les aller querir & bailler la main : je leur feray ung beau & long fermon *de contemptu mundi & fuga fæculi*, & lors qu'ils feront roides morts, je les iray pefcher. Ne bouge (dift Gymnafte) mon mignon, je te vays querir, car tu es gentil petit monachus. *Monachus in clauftro non valet ova duo : fed quando eft extra, bene valet triginta.* [8] J'ay veu des pendus plus de cinq cents : mais je n'en veis oncques qui euft meilleure grace en pendillant, & fi je l'avois auffi bonne je vouldrois ainfi pendre toute ma vie. Aurez-vous (dift le Moyne) tantoft affez prefché ? Aidez-moy de par Dieu, [9] puifque de par l'aultre ne voulez. Par l'habit que je porte vous en repentirez, [10] *tempore & loco prælibatis.*

Alors

8 *J'ay veu des pendus plus de cinq cents* ] Gymnafte parle ici en Grand-Prevôt de Paris, ou de l'armée.

9 *Puifque par l'autre ne voulez* ] Par cet *autre*, frere Jean entend le Diable, au nom de qui il avoit d'abord crié à l'aide. Au rebours, lorfque dans la Farce de Patelin, Guillemette dit au Drapier :

*Allez-vous en de par les Diables,*
*Puis que de par Dieu ne peut eftre.*

C'eft proprement le *Flectere fi nequeo Superos, Acheronta movebo* du l. 7. de l'Eneïde.

10 *Tempore & loco prælibatis* ] Devife de Rabelais, dit l'Auteur du Jugement fur Rabelais.

Alors descendit Gymnaste de son cheval, & montant au noyer, soubleva le Moyne par les goussets d'une main, & de l'aultre deffeit sa visiere du croc de l'arbre, & ainsi le laissa tumber en terre & soy apres. Descendu que feut le Moyne [11] se deffeit de tout son harnois, & jecta l'une piece apres l'aultre parmy le champ, & reprenant son baston de la croix remonta sus son cheval, lequel Eudemon avoit retenu à la fuite. Ainsi s'en vont joyeusement tenans le chemin de la saulaie.

## CHAPITRE XLIII.

### *Comment l'escarmouche de Picrochole feut rencontrée par Gargantua, & comment le Moyne tüa le Capitaine Tiravant, puis feut prisonnier entre les ennemis.*

PIcrochole à la relation de ceulx qui avoient evadé à la roupte, lors que [1] Tripet feut estripé, feut esprins de grand courroux, ouyant que

Nous l'en croirions s'il en apportoit la preuve.

11 *Se deffeit de tout son harnois*] Comme David, lorsqu'il marcha contre Goliath. Sam. l. 1. c. 17.

CHAP. XLIII 1 *Tripet* &c. ] Le Capitaine *Tripet*, duquel plus haut chap. 35. il est dit que Gymnaste lui fit rendre l'ame parmi les soupes qui lui sortoient au travers des

que les d[illegible]s avoient couru ſus ſes gents, & tint con[illegible]ute la nuict : onquel [2] Haſtiveau & Toucquedillon conclurent que ſa puiſſance eſtoit telle qu'il pourroit deſfaire tous les diables d'enfer s'ils y venoient. Ce que Picrochole ne croyoit du tout, auſſi ne s'en deſfioit-il. Pourtant envoya ſoubz la conduicte du Comte [3] Tiravant pour deſcouvrir le pays, ſeize cents chevaliers, touts montez ſur chevaulx legiers en eſcarmouche, [4] touts bien aſpergez d'eauë beniſte, & chaſcun ayant pour leur ſigne une eſtole en eſcharpe, à toutes adventures s'ils rencontroient les diables que par vertus tant de ceſte [5] eauë Gringoriane, que des eſtoles feiſſent

boïaux.

2 *Haſtiveau & Toucquedillon*] *Hâtiveau*, qui eſt le nom d'un raiſin précoce & plus *hâtif* que les autres, * dénote un étourdi, qui ſe *hâte* trop pour donner ou pour prendre un conſeil. *Toucquedillon* eſt un mot du Languedoc, où on appelle de la ſorte un Fanfaron, qui touche de loin, mais qui manque de cœur lorſqu'il doit païer de ſa perſonne. L'Artillerie frape de loin, auſſi voit-on au chap. 26. que Toucquedillon avoit été commis ſur celle de Picrochole.

3 *Tiravant*] Un Partiſan, deſtiné à *tirer avant* pour découvrir le païs.

4 *Touts bien aſpergez d'eauë beniſte*] Il n'y a rien en tout cela qui ne puiſſe s'appliquer aux anciens hommes-d'armes Bourguignons. Les peuples des deux Bourgognes étoient & ſont encore, ceux de la haute ſurtout, extrêmement ſuperſtitieux, & la Bandouliere de ces hommes-d'armes, chargée de Croix de Bourgogne reſſembloit aſſez à une étole.

5 *Eauë Gringoriane*] Grégoire I. n'a pas été l'introducteur de l'eau-benite, mais il l'a beaucoup recommandée, juſqu'à ordon-

* *C. Etienne, l. 3. pag. 376. de ſon* Prædium ruſticum, *édit. de* 1554.

sent [6] disparoir & esvanoüir. Cou[redacted]t doncq iceulx jusques pres la Vauguion, [redacted]Malade-rie, mais oncques ne trouvarent personne à qui parler, doncq repassarent par le dessus, & en la loge & tugure pastoral, pres le Couldray trouvarent les cinq pelerins. Lesquels liez & baffoüez emmenarent, comme s'ils feussent espies, nonobstant les exclamations, adjurations & requestes qu'ils feissent. Descendus de là, vers Sevillé, feurent entendus par Gargantua, lequel dist à ses gents : Compaignons il y a ici rencontre & sont en nombre trop plus dix fois que nous, chocquerons-nous sus eulx? Que diable (dist le Moyne) ferons-nous doncq? Estimez-vous les hommes par nombre, & non par vertus & hardiesse? Puis s'escria : Chocquons, diables chocquons. Ce qu'entendans les ennemis pensoient certainement que feussent vrais diables : dont commençarent fuïr à bride avallée, excepté Tiravant, lequel coucha sa lan-

donner aux maris qui auroient eu la compagnie de leurs femmes de ne point entrer dans l'Eglise qu'ils ne se soient auparavant lavez de cette eau. 33. q. 4. c. *vir*. *Gringoriane* est une corruption de *Grégoriane*, comme *Brinborion* de *Breviarium*.

6 *Disparoir & esvanoüir* ]
*Les Diables fuit & adversaires,*
*Et chasse fantasmes contraires,*
dit dans le Recueil de Pierre Grosnet une ancienne Rime qui parle des merveilleux effets de l'eau-bénite. Les gens de Picrochole prétendoient chasser par la vertu de cette eau les Gargantuistes, qu'ils prenoient pour de vrais Diables, depuis les merveilleux tours de souplesse qu'ils avoient vû faire à Gymnaste, qui les avoit assurez qu'il étoit pour tout un pauvre Diable.

lance en l'areſt, & en ferut à toute oultrance le moyne, au millieu de la poictrine, mais rencontrant le froc horrificque, [7] rebouſcha par le fer, comme ſi vous frappiez d'une petite bougie contre ung enclume. Adoncq le Moyne avecq ſon baſton de croix luy donna entre col & collet ſus l'os Acromion ſi rudement qu'il l'eſtonna, & feit perdre tout ſens & mouvement, & tomba és pieds du cheval.

Et voyant l'eſtole qu'il portoit en eſcharpe, diſt à Gargantua, Ceulx-ci ne ſont que Prebſtres, ce n'eſt qu'ung commencement de moyne : par Sainct Jean je ſuis moyne parfait, je vous en tuërai comme de mouſches. Puis le grand gualot courrut apres, tant qu'il attrapa les derniers, & [8] les abbattoit comme ſeille, fra-

7 *Rebouſcha par le fer &c.* ] *Reboucher*, de *rebuccare*, parce que la *bouche* c'eſt-à-dire, le *bec*, la pointe du fer de la lance ſe rabatit, ſe recourba, *Reboucher* ſe dit auſſi du taillant, en quelque endroit que ce ſoit qu'il ſe rebouche. Les Grecs à l'imitation des Hébreux, ont appellé στόμα μαχαίρας le tranchant, le taillant de l'épée, les Latins *Os gladii*, & quoi que nous n'aïons point dit *bouche* en ce ſens, il eſt pourtant viſible que *reboucher* a retenu cette idée.

8 *Les abbattoit comme ſeille* ] Seille, de *ſecale*, c'eſt le ſégle. On le coupe dez l'entrée de la Moiſſon, & ſans doute que comme les Alemans le fauchent, il y a, ou du moins il y avoit en France des Provinces où on le fauchoit auſſi. C'eſt ce qui fait dire à Rabelais que frere Jean abbattoit comme du ſégle, ceux d'entre les ennemis qui ſe préſenterent les premiers devant lui. Ici on lit *abatre comme ſeille* & plus haut, ch. 25. *fraper comme ſus ſeigle verd* : ce qui fait voir que *ſeille* & *ſeigle* étoient également en uſage, mais que chacun de ces deux mots étoit particulierement affecté à de certaines expreſſions proverbiales.

9

frapant à tords & à travers. Gymnaste interrogua sus l'heure Gargantua, s'ils les debvoient poursuivre. A quoy dist Gargantua: Nullement. Car selon vraye discipline militaire, jamais ne fault mettre son ennemy en lieu de desespoir. Parce que telle necessité luy multiplie sa force, & accroist le couraige, qui ja estoit deject & failly. Et n'y ha meilleur remede de salut à gents [9] estommis & recrus que de n'esperer salut aulcun. Quantes victoires ont esté tolluës des mains des vaincqueurs par les vaincus, quand ils ne se sont contemptez de raison; mais ont attempté du tout mettre à internecion & destruire totalement leurs ennemis, sans en vouloir laisser ung seul pour en porter les nouvelles? Ouvrez tousjours à vos ennemis toutes les portes & chemins, & plustost leur faictes un pont d'argent, affin de les renvoyer. Voire: mais (dist Gymnaste) ils ont le Moyne. Ont-ils (dist Gargantua) le Moyne? Sus mon honneur, que ce sera à leur dommaige. Mais affin de subvenir à touts hazards: ne nous retirons pas encores, attendons icy en silence. Car je pense ja assez congnoistre

9 *Estommis* ] Etonnez, troublez. On a dit premierement *esturber* d'*exturbare*, puis *estormer*, *estormir*, & enfin *estommir*. Borel cite des exem[illegible] tirez de Perceval, & il pouvoit en citer un autre du [illegible] de parvenir *.

* *Chap.* 10.

gnoiſtre [10] l'engin de nos ennemis : ils ſe guident par ſort, non par conſeil. Iceulx ainſi attendants ſoubz les noyers, cependant le Moyne pourſuivoit chocquant touts ceulx qu'il rencontroit, ſans de nully avoir mercy, juſques à ce qu'il rencontra ung chevalier qui portoit en crouppe ung des paovres pelerins. Et là le voulans mettre à ſac, s'eſcria le pelerin : Ha [11] Monſieur le Priour mon amy, Monſieur le Priour, ſaulvez moi je vous en prie. Laquelle parolle entenduë ſe retournarent arriere les ennemis, & voyants que là n'eſtoit que le Moyne, qui faiſoit ceſt eſclandre, le chargearent de coups, [12] comme on faict ung aſne de bois : mais de tout rien ne ſentoit, meſmement quand ils frapoient ſus ſon froc, tant il avoit la peau dure. Puis le baillarent à garder à deux archiers, & tournans bride, ne veirent perſonne contr'eux : dont eſtimarent que Gargantua eſtoit fouï avecq ſa bande. Adoncq coururent vers les [13] noi-

10 *L'engin* ] L'eſprit. D'*ingenium*.

11 *Monſieur le Priour* ] C'eſt que frere Jean n'étoit encore que *Prieur* de Sermaiſe. Voïez les Rem. ſur le ch. 27.

12 *Comme on faict ung aſne de bois* ] Dos & ventre. La charge d'un âne qui porte du bois au marché lui couvre preſque également le dos & le ventre.

13 *Noirettes* ] Plus bas, ch. 51. *la vallée des Noirettes*. De *nucetum*. Le menu peuple de Tours de même que celui de Bourges, d'Orleans, de Paris & d'ailleurs prononce ſouvent R pour S. & S pour R. La verité eſt qu'autrefois cela leur étoit plus ordinaire qu'aujourd'hui. Ils diſoient *Jerus Maria* pour *Jeſus Maria* & par conſéquent *Noirettes* pour *Noiſettes*. Voïez Geoffroi Tory l. 3. de ſon Champ fleuri, ſur l'article de

noirettes tant roiddement qu'ils peurent pour les rencontrer, & laissarent là le Moyne seul avecq deux archiers de garde. Gargantua entendit le bruit & hannissement des chevaulx, & dist à ses gens, Compaignons, j'entends le trac de nos ennemis, & je aperçoy aulcuns d'iceulx qui viennent contre nous à la foulle: serrons nous icy, & tenons le chemin en bon ranc, par ce moyen nous les pourrons receppvoir à leur perte, & à nostre honneur.

---

## CHAPITRE XLIV.

### *Comment le Moyne se deffeit de ses guardes; & comme l'escarmouche de Picrochole feut defaicte.*

LE Moyne les voyant ainsi departir en desordre, conjectura qu'ils alloient charger sus Gargantua & ses gents, & se contristoit merveilleusement de ce qu'il ne les povoit secourir. Puis advisa la contenance de ses deux archiers de guarde, lesquels eussent voluntiers couru

de la lettre R. & parmi les Epîtres de Marot celle du *beau fils de Pasi*. Dans le Diction. Fr. Ital. d'Oudin *Noirettes* se trouve pour *Noisilliers*; mais ici ce sont ces jeunes Noïers, [illegible] lesquels Gargantua fit [illegible] humer ceux de ses gens [illegible] rurent à la reprise de la [illegible] Clermaud.

couru apres la trouppe pour y butiner quelcque choſe, & tousjours regardoient vers la vallée en laquelle ils deſcendoient. D'advantaige ſyllogiſoit diſant, ces gents icy ſont bien mal exercez en faicts d'armes : car oncques ne m'ont demandé ma foy, & ne m'ont oſté mon bracquemart.

Soubdain apres tira ſon dict bracquemart, & en ferut l'archier qui le tenoit à d'extre, luy coupant entierement les veines jugulaires & arteres ſphagitides du col, avec le garguareon, juſques es deux adenes : & retirant le coup, luy entreouvrit la moüelle ſpinale entre la ſeconde & tierce vertebre: là tomba l'archier tout mort. Et le Moyne deſtournant ſon cheval à gauſche courut ſus l'aultre, lequel voyant ſon compaignon mort, & le Moyne advantaigé ſus ſoy, crioit à haulte voix : Ha Monſieur le Priour je me rends, Monſieur le Priour mon amy, Monſieur le Priour. Et le Moyne crioit de meſme. Monſieur le Poſteriour, mon amy, Monſieur le Poſteriour vous aurez ſus vos poſteres. Ha (diſoit l'archier) Monſieur le Priour mon mignon, Monſieur le Priour, que Dieu vous face Abbé. Par l'habit (diſoit le Moyne) que je porte, je vous feray icy Cardinal. Rançonnez-vous les gents de religion ? vous aurez [1] ung chappeau rouge à ceſte heure de ma main.

Et

XLIV. 1. *Ung chapeau rouge à ceſte heure de ma main*]

C'eſt-

Et l'archier crioit : Monſieur le Priour, Monſieur le Priour, Monſieur l'Abbé futur, Monſieur le Cardinal, Monſieur le tout. Ha, ha, hes, non Monſieur le Priour, mon bon petit Seigneur le Priour je me rends à vous. Et je te rends (diſt le Moyne) à touts les diables. Lors d'ung coup luy tranchit la teſte, luy coupant le teſt ſus les os petruz, & enlevant les deux os bregmatis, & la commiſſure ſagittale, avecq grande partie de l'os coronal, ce que faiſant luy tranchit les deux meninges, & ouvrit profondement les deux poſterieurs ventricules du cerveau : & demoura le crane pendant ſus les eſpaules à la peau du pericrane par derriere, en forme d'ung bonnet doctoral noir par deſſus, rouge par dedans. Ainſi tumba roide mort en terre. Ce faict, le Moyne donne des eſperons à ſon

C'eſt-à-dire, je vous couperai la tête, & vous donnerai par ce moïen un chapeau rouge. Ainſi *Cardinal en Grève* ſe dit proverbialement à un criminel qu'on décapite, & c'eſt ce mauvais proverbe qui fait la pointe de l'épitaphe de Jaques Spiſame. Menot qui prêchoit au commencement du XVI. ſiécle a dit ſur la fin de ſon ſermon du Dimanche de la Paſſion, que quand il y a des Prédicateurs qui oſent mener avec eux la Vérité dans dans la chaire, on les menace de les faire Cardinaux ſans aller à Rome, &c. & les Auteurs du Catholicon d'Eſpagne ont emploïé long-tems depuis la même expreſſion en deux endroits de cette Satire *. On nomme *ſphagitides* les artéres qui ſont ſous les veines jugulaires. Le *gargareonc*'eſt le gavion. Les deux *adênes* ſont les glandes. Les os *bregmatis* ſont l'antérieure & la poſtérieure partie du crane, autrement le *ſynciput* & l'*occiput*. Les *méninges*, qu'en termes d'Anatomie on nomme *pia mater*, c'eſt la pellicule qui couvre & qui enveloppe tout le cerveau.

* *Dans la harang. de M. Roſe, & dans les vers ſur celle de M. de Lyon.*

ſon cheval, & pourſuivit la voye que tenoient les ennemis, leſquels avoient rencontré Gargantua & ſes compaignons au grand chemin : & tant eſtoient diminuez en nombre pour l'enorme meurtre qu'y avoit faictGargantua avecq ſon grand arbre, Gymnaſte, Ponocrates, Eudemon, & les aultrés, qu'ils commençoient ſoy retirer à diligence, touts effrayez & perturbez de ſens & entendement comme s'ils veiſſent la propre eſpece & forme de mort devant leurs yeulx. Et comme vous voyez ung aſne, quand il ha au cul ung ¶ œſtre Junonicque, ou une mouche qui le poinct, courir ça & là ſans voye ny chemin, jectant ſa charge par terre, rompant ſon frein & renes, ſans aulcunement reſpirer ny prendre repos, & ne ſçait-on qui le meut : car l'on ne veoit rien qui le touche. Ainſi fuyoient ces gents de ſens depourveuz ſans ſçavoir cauſe de fouïr : tant ſeullement les pourſuit une terreur Panice laquelle avoient conceuë en leurs ames. Voyant le Moyne que toute leur penſée n'eſtoit ſinon à guaigner au pied, deſcend de ſon cheval, & monte ſus une groſſe roche qui eſtoit ſus le chemin, & avecq ſon grand bracquemart, frappoit ſus ces fuyars à grand tour de bras ſans ſe faindre ny eſpargner. Tant en

¶ *Oeſtre Junonicque* ] Du Latin *Oeſtrum*, qui ſignifie une groſſe mouche qui deſole les vaches, appelle Taon, telle que Junon en mit une après la Nymphe Io, changée en vache par Jupiter.

en tüa & mist par terre, que son bracquemart rompit en deux pieces. Adoncques pensa en soy-mesme que c'estoit assez massacré & tué, & que le reste debvoit eschapper pour en porter les nouvelles. Pourtant saisit en son poing une hasche de ceux qui là gisoient morts, & se retourna derechief sus la roche, passant temps à veoir foüir les ennemis, & cullebuter entre les corps morts, excepté qu'à touts faisoit laisser leurs picques, espées, lances, & hacquebutes : & ceulx qui portoient les pelerins liez, il les mettoit à pied & delivroit leurs chevaulx ausdicts pelerins, les retenant avecq soy l'orée de la haye; & Toucquedillon, lequel il retint prisonnier.

## CHAPITRE XLV.

*Comment le Moyne amena les pelerins: & les bonnes parolles que leur dit Grandgousier.*

CEste escarmouche parachevée se retira Gargantua avecq ses gents excepté le Moyne, & sus la poincte du jour se rendirent à Grandgousier, lequel en son lict prioit Dieu pour leur salut & victoire. Et les voyant touts saufs & entiers les embrassa de bon amour, & de-

demanda nouvelles du Moyne. Mais Gargantua luy respondit que sans doubte leurs ennemis avoient le Moyne. Ils auront ( dist Grandgousier ) doncques mal-encontre. Ce qu'avoit esté bien vray. Pourtant encores est le proverbe en usaige, de bailler le moyne à quelcqu'ung. Adoncques commanda qu'on apprestast tres-bien à desjeuner, pour les refraischir. Le tout apresté l'on apppella Gargantua, mais tant luy grevoit, de ce que le Moyne ne comparoit aulcunement, qu'il ne vouloit ny boyre ny manger. Tout soubdain le Moyne arrive, & dés la porte de la basse court, s'escria vin frais, vin frais, Gymnaste mon amy. Gymnaste sortit & veit que c'estoit frere Jean qui amenoit cinq pelerins, & Toucquedillon prisonnier : dont Gargantua sortit au devant, & luy feirent le meilleur recueil que peurent, & le menarent devant Grandgousier : lequel l'interrogua de toute son adventure. Le Moyne luy disoit tout : & comment on l'avoit prins, & comment il s'estoit deffaict des archiers, & la boucherie qu'il avoit faicte par le chemin, & comment il avoit recouvert les pelerins, & amené le Capitaine Toucquedillon. Puis se meirent à bancqueter joyeusement touts ensemble. Cependant Grandgousier interroguoit les pelerins de quel pays ils estoient, dond'ils venoient, & où ils alloient. Lasdaller pour touts res-

respondit: Seigneur je suis de [1] Sainct Genou en Berry : Cestuy-cy est de Paluau : Cestuy-cy de [2] Onzay : Cestuy-cy est de Argy : Et cestuy-cy est de Villebrenin. Nous venons de [3] Sainct Sebastian pres de Nantes, & nous en retournons [4] par nos petites journées. Voire, mais (dist Grandgousier) qu'alliez-vous faire à Sainct Sebastian ? Nous allions (dist Lasdaller) luy offrir nos votes contre la peste. O (dist Grandgousier) paovres gents, estimez vous que la peste viennent de Sainct Sebastian? Ouy vrayement (respondit Lasdaller) nos prescheurs nous l'afferment. Ouy (dist Grandgousier) les faulx Prophetes vous annuncent-ils [5] tels abus? Blasphement-ils en ceste facon les

CHAP. XLV. 1 *Sainct Genou en Berry* ] A deux lieuës de Buzançais, sur la riviere d'Indre. *Paluau*, qui porte le titre de Marquisat, est sur la même riviere, à une bonne lieuë plus bas que Saint Genou.

2 *Onzay*, *Argy*, *Villebrenin*] Il y a un *Oisay* & un *Orsay*, celui-ci dépendant de l'Election de Loudun, & l'autre de celle de Loches : mais je ne sçais si ce ne seroit point ici le vilage d'*Onzain* près d'Amboise. *Villebrenin*, ou *Villebernier* est une Paroisse de l'Anjou, à quelques cent pas de la Loire, de l'autre côté & un peu au dessus de Saumur.

3 *S. Sébastian près de Nantes &c.* ] C'est à Piligny près de Nantes qu'on prétend que repose le corps de Saint Sébastien; quoi que Rome, Soissons & Narbone en disputent la possession à ce bourg*.

4 *Par nos petites journées* ] Comme de vrais *Las-d'aller*.

5. *Tels abus?* ] N'en déplaise au bonhomme Grandgousier, il n'y a pas si grand mal à cela qu'il se l'imagine. Si quelques Saints, quand on les fâche, envoïent certaines maladies, comme on le croit dans la Communion Romaine, ils les guérissent aussi quand il leur plaît. C'est de-

* *Calv. Invent. des Reliques.*

les juſtes & Sainɛ̃ts de Dieu, qu'ils les font ſemblables aux diables, qui ne font que mal entre les humains ? Comme Homere eſcript que la peſte feut miſe en l'oſt des Gregeois par Apollo, & comme les Poëtes faignent ung grand tas de Vejoves & Dieux mal-faiſans. Ainſi preſchoit à Sinays ung Caphart, que Sainɛ̃t Antoine mettoit le feu és jambes.[6] Sainɛ̃t Eutrope faiſoit les hydropicques. Sainɛ̃t Gildas les fols. Sainɛ̃t Genou les gouttes. Mais je le punis en tel exemple quoy qu'il m'appellaſt hereticque, que depuis ce temps Caphart quiconques n'eſt auſé entrer en mes terres. Et m'esbahis ſi voſtre Roy les laiſſe preſcher par ſon Royaulme tels ſcandales. Car plus ſont à punir que ceulx qui par art magique ou aultre engin auroient mis la peſte par le pays. La peſte ne tuë que le corps,[7] mais tels impoſteurs empoiſonnent les ames. Luy diſant ces parolles entra

dequoi H. Etienne convient de bonne foi, au ch. 38. de ſon Apologie d'Hérodote.

6 *Sainɛ̃t Eutrope faiſoit les hydropicques* &c. ] On peut voir dans Aprippa, ch. 57. *de vanitate ſcientiarum*, & H. Etienne ch. 38. de l'Apol. d'Hérodote. *Ridendi ſunt*, dit le premier, *qui à nominis ſimilitudine & vocum confuſione, & per ſimilia futilia inventa Sanɛ̃tis quadam morborum genera adſcribunt, ut Germani* [illegible] Valentino, *quia hoc nomen* (fallen) *cadere ſignificat, & Galli* Eutropio *addicant* hydropicos, *ob conſimilem ſonum.*

7 *Mais tels impoſteurs empoiſonnent les ames* ] Au lieu de ces paroles, qui ne ſont point dans l'édition de Dolet, celle de 1535. porte. *Mais ces prédications diabolicques infeɛ̃tionnent les ames des paovres & ſimples gens.* C'eſt celle de 1553. qui a fait le changement.

entra le Moyne tout deliberé, & leur demanda : Dond' estes-vous vous aultres paovres haires ? De Sainct Genou, dirent-ils. Et comment (dist le Moyne) se porte [8] l'Abbé Tranchelion le bon buveur ? Et les moynes, quelle chiere font-ils ? Le cor Dieu [9] ils biscotent vos fem-

8 *L'Abbé Tranchelion* ] Il y avoit deux familles du nom de Tranchelion, l'une dans le voisinage de Chinon ; l'autre proche de Limoges, dont le vrai nom étoit *La-Garde*, & de cette derniere étoit Antoine de Tranchelion duquel parle Rabelais. En l'année 1512. ce Prélat étoit Abbé de la Vernuce & de S. Genou, l'une & l'autre de ces Abbaies située dans le Diocese de Bourges, & de plus il étoit Vicaire général de Rene Cardinal de Prie & Abbé du Bourg-Dieu *. Un François de Tranchelion de lamême famille étoit Page du Roi Charles IX. l'an 1568 †. & un Gentilhomme du même nom fut du nombre de ces braves Volontaires qui en 1552. se jetterent dans Metz pour aider à defendre cette ville que l'Empereur Charles V. étoit a la veille d'assieger **. Les armes des Tranchelions sont parlantes. Ils portent d'azur au lion d'argent percé d'une épée de même.

9 *Ils biscotent vos femmes* ] Si *biscoter* ne se disoit que des femmes mariées, & des veuves que les rieurs traitent de viande *réchauffée*, qui a déja été servie, ce mot pourroit venir de *biscotare* augmentatif de *biscoquere*, d'où l'Italien *biscottare* cuire deux fois, & *biscottata* viande deux fois cuite. Rabelais, l. 3. c. 6. *en cas que mieulx n'aimast depuceller cent filles que* biscoter *une veuve* : Mais ce mot se dit généralement soit des veuves, soit des femmes qui ont leurs maris, soit des filles, & comme sur ce pié-là il vient apparemment de *bis* & de *cotta*, parce que c'est *cotte* sur *cotte*, & que *cotte* qui se disoit autrefois également de l'habit des hommes & des femmes, désigne encore aujourd'hui certain habit des Moines & des gens d'Eglise, je suis tenté de croire que *biscoter* est le terme spécifique pour exprimer l'[illegible]vre *pie* attribué à l'Evêq[illegible] l'Abbesse de Saintes au[illegible] de la Confession de Sanci

* *Gall. Christiana*, T. 4. *pag*. 47[illegible].
† *Richéome, Verité défenduë*, &c.
** *Hist. du siége de Metz, dans la li*[illegible]

saintes

femmes cependant qu'estes en [10] romivaige. Hin, hen (dist Lasdaller) je n'ay pas paour de la mienne. Car qui la voira de jour, ne se rompra ja le col pour l'aller visiter la nuict. C'est (dist le Moyne) bien rentré de picques. Elle pourroit estre aussi laide que Proserpine, elle aura par Dieu [11] la saccade puisqu'il y ha moynes autour. Car ung bon ouvrier mect indifferentement toutes pieces en œuvre. Que j'aye la

Sanci. *Bisćater* revient encore l. 3.c.27.& l.4.c.17. de Rabelais, mais je doute fort qu'il soit vrai, comme on me l'a assuré que ce mot se trouve dans le *Dormi-securè*.

10 *Romivaige* ] Mot du Languedoc, où il désigne toutes sortes de Pélerinages. Un tems fut que ces voïages de dévotion avoient une grande vogue, mais ils n'eurent jamais tant de succès, que lorsque le Pélerin les entreprenoit en vûë d'avoir des enfans. *Toleno*, dans cette Epigramme de Beze *Tollenda cupidus Toleno prolis*, en est un grand exemple. Le bon homme étoit riche, mais sans enfans depuis plusieurs années de mariage. Assûré de se voir bientôt pere, s'il pouvoit metre le Ciel dans ses intérêts, d'un grand courage il entreprend à la fois le Pelerinage de Lorette, celui du S. Sepulcre, & celui du mont [S]inaï. Il est aisé de s'imaginer [co]mbien de fatigue il essuïa pen[dan]t une course si l[ongue]. Mais aussi quelle ne dut point sa joie lorsqu'à son retour d'un voïage de trois ans, il trouva sa maison peuplée de trois beaux petits garçons qu'il n'avoit pas eu la peine de faire? Certainement la pieté de nos Anciens étoit d'une grande ressource à cet égard, & lorsqu'insensiblement on l'a vûë se refroidir, Mademoiselle Sévin avoit bien raison de dire dans Féneste, l. 3. c. 22. *que le monde se perdoit à faute de pelerinages*.

11 *La Saccade* ] Quand le cheval pese à la main, le Cavalier pour le châtier tire brusquement les renes de la bride, & lui donne par-là une secousse qu'on appelle sacade, de l'Espagnol *sacar* tirer. De là ce mot a servi à exprimer d'autres mouvemens, Féneste, l. 3. c. 22. *un jor picqué par un gentilhomme qui li diset en donnant la* Sacade, *dans les fesses, Bous estes philosophe : l'autre respond, Et bous picque-philosophe*.

la verolle, en cas que ne les trouviez engroiſſées à voſtre retour. Car ſeullement l'ombre du clochier d'une Abbaye eſt feconde.

C'eſt (diſt Gargantua) comme l'eauë du Nil en Egypte, ſi vous croyez Strabo; & Pline, liv. 7. chap. 3. Adviſez que c'eſt de la miche, des habits, & des corps. Lors, diſt Grandgouſier, Allez vous en paovres gents au nom de Dieu le createur, lequel vous ſoit en guide perpetuelle. Et doreſnavant ne ſoyez faciles à ces otieux & inutiles voyaiges. Entretenez vos familles, travaillez chaſcun en ſa vacation, inſtrüez vos enfans, & vivez comme vous enſeigne le bon Apoſtre S. Paul.

Ce faiſans vous aurez la garde de Dieu, des Anges & des Sainćts avecq vous : & n'y aura peſte ny mal qui vous porte nuiſance. Puis les mena Gargantua prendre leur refection en la ſalle : mais les Pelerins ne faiſoient que ſouſpirer, & dirent à Gargantua :

O que heureux eſt le pays qui a pour Seigneur ung tel homme. Nous ſommes plus edifiez & inſtruićts en ces propous qu'il nous ha tenu, qu'en tous les ſermons que jamais nous feurent preſchez en noſtre ville : C'eſt (diſt Gargantua) ce que dićt Platon *lib.* 5. *de repub.* que lors les Republicques feroient heureuſes, quand les Rois philoſophero[illegible]t, ou les Philoſophes regneroient. Puis le[illegible]t emplir leurs beſaces de vivres, leurs bout[illegible]in, & à [illegible] chaſ-

chascun donna cheval pour soy soulaiger au reste du chemin : & quelcques [12] carolus pour vivre.

---

## CHAPITRE XLVI.

### *Comment Grandgousier traicta humainement Toucquedillon prisonnier.*

TOucquedillon feut presenté à Grandgousier & interrogué par icelluy sus l'entreprinse & affaire de Picrochole, quelle fin il pretendoit par le tumultüaire vacarme. A quoy respondit que [1] sa fin & sa destinée estoit de conquester tout le pays s'il povoit, pour l'injure faicte à ses foüaciers. C'est ( dist Grandgousier ) trop entreprins, qui trop embrasse, peu estrainct. Le temps n'est plus d'ainsi conquester les Royaulmes avecq dommaige de son prochain frere Christian ; cette imitation

12 *Carolus* ] Monnoie valant dix deniers, marquée d'un grand K. couronné, premiere lettre de *Karolus* nom Latin du Roi Charles VIII. qui fit faire cette monnoie.

CHAP. XLVI. 1 [illegible] *fin & sa* [illegible]*tinée* ] Son but & [illegible]'ibération. Le Roi Huges à Charlemagne, au ch. 9. de Galien restauré : telle est ma destinée, que faciez ce qu'avez dit, ou jamais paix à moy n'aurez, & me deust-il cousté mon Royaume.

tion des anciens Hercules, Alexandres, Hannibals, Scipions, Cesars & aultres tels est contraire à la profession de l'Evangile, par lequel nous est commandé guarder, saulver, regir, & administrer chascun ses pays & terres, non hostilement envahir les aultres. Et ce que les Sarasins & Barbares jadis apelloient proesses, maintenant nous appellons briguanderies & meschancetez. Mieulx eust-il faict soy contenir en sa maison royalement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostilement la pillant, car par bien la gouverner l'eust augmentée, par me piller sera destruict. Allez vous en au nom de Dieu : suivez bonne entreprinse, remonstrez à vostre Roy les erreurs que congnoistrez, & jamais ne le conseillez, ayant esguard à vostre proffit particulier, car avecq le commun est aussi le propre perdu. Quant est de vostre rançon, je vous la donne entierement, & veulx que vous soient renduës armes & cheval : ainsi faut-il faire entre voisins & anciens amis, veu que ceste nostre [2] difference n'est poinct guerre proprement.

Comme Platon *lib.* 5. *de rep.* vouloit estre non guerre nommé, ains sedition, quand les Grecs

2 *Difference* ] Ici *différence* emporte la même signification que le Latin *discrimen*, qui se prend tantôt pour démêlé ou *différent*, & tantôt pour *différence*. Commines, l. 6. ch. 2.

*& craignoit la rompure dudict mariage, pour la mocquerie qui jà s'en faisoit* [illegible] *Angleterre, & par especiale* [illegible] *qui y desiroient la* noise [illegible] ence.

Grecs mouvoient armes les uns contre les aultres. Ce que si par male fortune avenoit, il commande qu'on use de toute modestie. Si guerre la nommez, elle n'est que superficiaire, elle n'entre poinct au profond cabinet de nos cueurs. Car nul de nous n'est oultraigé en son honneur : & n'est question en somme totale, que de rabiller quelcque faulte commise par nos gents, j'entends & vostres, & nostres. Laquelle encores que congneussiez, vous debvez laisser couler oultre, car les personnaiges querelans estoient plus à contemner, qu'à ramentevoir : mesmement leur satisfaisant selon le grief comme je me suis offert. Dieu sera juste estimateur de nostre different, lequel je supplie plustost par mort me tollir de ceste vie & mes biens deperir devant mes yeulx, que par moy ny les miens en rien soit offensé. Ces paroles achevées apella le Moyne, & devant tous luy demanda, Frere Jean mon bon amy, est ce vous qui avez prins le Capitaine Toucquedillon icy present? Cyre (dist le Moyne) il est present, il ha eage & discretion : j'aime mieulx que le sçachez par sa confession, que par ma parolle. Adoncques dist Toucquedillon : Seigneur, c'est luy veritablement qui m'ha prins : & je me rends son prisonnier franchement. L'avez-vous (dist Grandgousier au Moyne) mis à rançon? Non, dist le Moyne. De cela ne me soucie. Combien (dist Grandgousier) vouldriez-vous

de

de ſa prinſe.? Rien, rien (diſt le Moyne) cela ne me meine pas. Lors commanda Grandgouſier, que preſent Toucquedillon feuſſent comptez au Moyne ſoixante & deux mille [3] ſalutz pour celle prinſe. Ce que feut faiſt cependant qu'on feit la collation au diſt Toucquedillon, auquel demanda Grandgouſier s'il vouloit demourer avecq luy, ou ſi mieulx aimoit retourner à ſon Roy. Toucquedillon reſpondit, qu'il tiendroit le parti lequel il luy conſeilleroit. Doncques (diſt Grandgouſier) retournez à voſtre Roy, & Dieu ſoit avecq vous. Puis luy donna une belle [4] eſpée de Vienne, avecq le four-

3 *Salutz* ] Il me vient deux penſées au ſujet de cette monnoie, laquelle à mon avis Rabelais n'a pas ici emploïée plûtôt qu'une autre, ſans quelque raiſon. L'une, que frere Jean aïant *ſauvé* la vie à Toucquedillon, qu'il s'étoit contenté de faire ſon priſonnier, il devoit être récompenſé de cette priſe en *Saluz*. L'autre, que le *Saluz* n'aïant été appellée de la ſorte qu'à cauſe qu'à l'un de ſes côtez la *ſalutati on* Angélique étoit repréſentée avec le mot *Ave*, Dieu vous gard' *, par lequel nos Anciens exprimoient l'*Echec* & même l'Echec *&* *mat* †, l'*Ave* des *Saluz* païez à frere Jean devoit ſans ceſſe rappeler à ce Moine la mémoire de la belle action qu'il avoit faite en donnant *échec & mat* à un des Chefs de l'armée de Picrochole.

*Eſpée de Vienne* ] A Vienne, dans le bas-Daufiné, il ſe fait d'excellentes lames d'épées par le moïen de certains martinets qui ſe levent & s'abaiſſent à la cadence, par le mouvement des rouës, comme les marteaux des forgerons : & c'eſt l'eau de la petite riviere de Gere qui fait tourner ces rouës **.

5;

* *Rab. l. 5. ch. 21.*

† *Rom. de la Roſe, fol. 41. tourn.* 1531.

** *Voïage de Fr. par Coulon, p. 14* & *Riv. de Fr.* *par le même, T. I. pag. 107.*

fourreau d'or faict à belles vignettes d'orfebvrerie, & ung collier d'or pesant sept cens deux mille marcs, garny de fines pierreries, à l'estimation de cent soixante mille ducats, & & dix mille escus par present honorable. Apres ces propous monta Toucquedillon sus son cheval : Gargantua pour sa seureté luy bailla [5] trente hommes d'armes, & six vingts archiers soubz la conduicte de Gymnaste, pour le mener jusques és portes de la Roche Clermaud, si besoing estoit. Icelluy departi, le Moyne rendit à Grandgousier les soixante & deux mille salutz qu'il avoit receu, disant : Cyre, ce n'est ores que vous debvez faire tels dons. Attendez la fin de ceste guerre, car l'on ne sçait quels affaires pourroient survenir. Et guerre faicte sans bonne

5 *Trente hommes d'armes & six vingt Archiers*] La Noblesse Françoise devenuë pillarde dans les guerres des regnes précédens fut réduite en un Corps de troupes reglées de Cavalerie sous le Roi Charles VII. qui en composa quinze cens lances d'hommes d'armes & Archers, dont les Compagnies plus ou moins fortes furent distribuées à des Princes, & aux plus experimentez Capitaines du Roïaume. L'homme d'armes avoit à sa suite quatre chevaux, dont deux étoient de service, & les deux autres, l'un sommier, l'a[illegible] pour le valet appellé *Coût.* [illegible] soit parce qu'il côtoïoit son maître, ou plûtôt, selon moi, parce qu'il étoit armé d'un bon *coutelas*. Il y avoit deux fois autant d'Archers, obligez d'avoir chacun deux chevaux, l'un de service, l'autre de bagage : mais les deux Archers n'avoient d'apointement qu'autant qu'un seul homme d'armes, savoir par jour un demi-écu valant treize sous six deniers : cependant & l'homme d'armes & l'Archer devoient être nobles. On peut voir à ce sujet la vie du Roi Louis XII. par Seyssel, ch. dernier, & Fauchet l. 2. c. 1. de son Traité de la Milice & des Armes.

CHAP.

bonne provision d'argent n'ha qu'ung souspirail de vigueur.. Les nerfs des batailles sont les pecunes. Doncques ( dist Grandgousier ) à la fin je vous contenteray par honneste recompense: & tous ceulx qui m'auront bien servy.

---

## CHAPITRE XLVII.

*Comment Grandgousier manda querir ses legions, & comment Toucquedillon tüa Hastiveau: puis feut tüé par le commandement de Picrochole.*

EN ces mesmes jours, ceulx de Besse, du Marché vieulx, du Bourg Sainct Jacques, du Trainneau, de Parillé, de Riviere, des [1] Roches Sainct Pol, du Vau-breton, de Pautillé, du Brehemont, du pont du Clain, de Cravant, de Grandmont, des Bourdes, de la Villaumere, de Huymes, de Segré, de Husse, de Sainct Loüant, de Panzoust, des Coldreaulx, de Verron, de Coulaines, de Choses, de Varenes, de Bourgueil, de l'Isle Bouchard, du Croullay, de Narsay, de [2] Cande, de Montsoreau,

CHAP. XLVII. 1 *Roches Sainct Pol* ] Paroisse du Diocese de Tours, dans laquelle il y a un Prieuré dépendant de l'Abbaïe de Saint Paul de Cormeri Ordre de S. Benoît. Voïez le Pouillé gén[illegible] [illegible]es Abbaïes de France, [illegible] 1626. pag. 395.

2 *Cande* [illegible] &c. ]

Can-

ſoreau, & aultres lieux confins envoyarent devers Grandgouſier Ambaſſades, pour luy dire qu'ils eſtoient advertis des tordz que luy faiſoit Picrochole : & pour leur ancienne confederation, ils luy offroient tout leur povoir tant de gents, que d'argent & aultres munitions de guerre. L'argent de touts montoit par les pactes qu'ils luy envoyoient, ſix vingts quatorze millions, [3] deux eſcus & demi d'or.

Les gents eſtoient quinze mille hommes d'armes, trente & deux mille chevaulx legiers, quatre vingts neuf mille harquebouſiers, cent quarante mille advanturiers, unze mille deux cents canons, doubles canons, baſilics & ſpiroles. Pionniers quarante ſept mille, le tout ſouldoyé & avitaillé pour ſix mois [4] & quatre jours. Lequel offre Gargantua ne refuſa, ny accepta du tout.

Mais grandement les remerciant, diſt, qu'il com-

Cande eſt un bourg de la Touraine, & Montſoreau un autre très-proche de Cande, où la Vienne entre dans la Loire. *Pavillé* ou *Parillai* eſt un vilage à demi-lieuë de Chinon, tout au bout du Pont de la Nonnain *. Les autres lieux dont parle ici Rabelais ſont de l'Anjou, de la Touraine, & de l'Election de Chinon pour la plûpart. Au Croulai, qui eſt fort près de Chinon, il y a un Couvent de Cordeliers †.

3 *Deux eſcus & demi* ] N'eſt ni dans l'édition de 1555. ni dans celle de Dolet.

4 *Et quatre jours* ] Manque dans ces deux mêmes éditions.

5.

* *Guide des chemins, &c. impr. en* 1553. *p.* 199.

† *Duchêne, Ant. des Villes, &c. chap. de celles de Chinon.*

composeroit cette guerre par tel engin, que besoing ne seroit tant empescher de gents de bien. Seulement envoya qui ameneroit en ordre les legions, lesquelles entretenoit ordinairement en ses places de la Deviniere, de Chavigny, de Gravot & Quinquenais, montant en nombre de [5] deux mille cinq cents hommes d'armes soixante & six mille hommes de pied, vingt & six mille harquebousiers, deux cents grosses pieces d'artillerie, vingt & deux mille pionniers, & six mille chevaulx legiers, touts par bandes, tant bien assorties de leurs thresoriers, de vivandiers, de mareschaux, d'armuriers & aultres gents necessaires au trac de bataille: tant bien instruicts en l'art militaire tant bien armez, [6] tant bien recong-

5 *Deux mille cinq cens hommes d'armes* &c. ] L'édition de 1535. & celle de Dolet n'en mettent que douze cens, 36000. hommes de pié, 13000. Arquebusiers, & ne parlent point de chevau-legers. Ce fut au reste le Roi Loüis XII. qui augmenta en France le nombre des hommes d'armes jusqu'à 2500. lances *.

6 *Tant bien recongnoissants, & suyvants leurs enseignes* ] Encore l. 3. c. 1. *Car si les Utopiens avant cestui transport avoient esté feaulx & bien rencognoissants.* Ce terme, qui est de l'ancien Blason, signifie *discernans les couleurs & les devises de leurs Drapeaux.* Le Roman de Perceforest vol. 1. ch. 144. *mais je sçauroye voulentiers quelles armes ce Chevalier qui est tout dernier porte. Sire, respondit le Chevalier, je porte ung escu d'azur à ung Daulfin vermeil. Par ma foy, dit l'Hermin, vous avez belles* congnoissances, *& je croy que les faits feroient bien aussi à* recongnoistre, *s'il venoit à point.* Le Roman de Huon de Bordeaux, part. 2. au ch. qui a pour titre, Comment Croissant fit merveilles en la bataille : *Sire, je vous prie que dire meveillez quelles armes portent les deux* Rois

* *Seyssel, vie de Louis XII. chap. dernier.*

congnoiſſants, & ſuivants leurs enſeignes, tant ſoubdains à entendre & obeïr à leurs Capitaines, tant expediez à courir, tant forts à chocquer, tant prudents à l'adventure, que mieulx reſſembloient une harmonie d'orgues & concordance d'horloge, qu'une armée, ou gendarmerie. Toucquedillon arrivé ſe preſenta à Picrochole, & luy compta au long ce qu'il avoit & faict & veu. A la fin conſeilloit par fortes parolles qu'on feiſt appoinctement avecques Grandgouſier, lequel il avoit éprouvé le plus homme de bien du monde, adjouſtant que ce n'eſtoit [7] ny preu ny raiſon moleſter ainſi ſes voiſins, deſquels jamais n'avoient eu que tout bien. Et au reguard du principal: que jamais ne ſortiroient de ceſte entreprinſe qu'à leur grand dommaige & malheur. Car la puiſſance de Picrochole n'eſtoit telle, que aiſément ne les peuſt Grandgouſier mettre à ſac. Il n'eut achevé ceſte parolle, que Haſtiveau diſt tout hault. Bien malheureux eſt le Prince qui eſt de tels gents ſervy, qui tant facillement ſont cor-

*Roys...Alors le Comte luy deviſa de leurs armes & connoiſſances.* C'eſt de ce mot que les Anglois ont fait *cognizance*, mot qui chez eux ſignifie *blazon*, marque, enſeigne. Voïez Ménage au mot *Blaſon*.

7 *Ny preu ny raiſon*] Ni *profit* ni raiſon. Le Roman de Perceforeſt, vol. 2. ch. 46. *Il euſt couru ſus au Chevalier, mais il penſa en luy meſme que mauvaiſe haſte n'eſt* preux, *& que bien à temps y viendroit.* On a dit auſſi *prou* dans le même ſens, & de là le ſouhait des vieilles gens *prou, bon prou vous faſſe.*

corrompus comme je congnois Toucquedillon : Car je voy ſon couraige tant changé que voluntiers ſe feuſt adjoinct à nos ennemis pour contre nous batailler, & nous trahir, s'ils l'euſſent voulu retenir : mais comme vertus eſt de tous, tant amis qu'ennemis, loüée & eſtimée, auſſi meſchanceté eſt toſt congneuë & ſuſpecte. Et poſé que d'icelle les ennemis ſe ſervent à leur proficſt, ſi ont-ils tousjours les meſchans & traiſtres en abomination.

A ces parolles Toucquedillon impatient tira ſon eſpée, & en tranſperça Haſtiveau ung peu au deſſus de la mammelle gauſche, dont mourut incontinent. Et tirant ſon coup du corps, diſt franchement : Ainſi periſſe qui feaulx ſerviteurs blaſmera. Picrochole ſoubdain entra en fureur, & voyant [8] l'eſpée & fourreau tant diapré, diſt : [9] T'avoit-on donné ce baſton, pour en ma preſence tuër malignement mon tant bon amy Haſtiveau ?

Lors commanda à ſes archiers qu'ils le meiſſent en pieces. Ce que feut faict ſus l'heure tant cruellement que la chambre eſtoit toute pavée de

8 *L'eſpée & fourreau tant diapré*] La même belle & riche épée que Grandgouſier avoit donnée à Toucquedillon.

9 *T'avoit-on donné ce baſton*] L'épée & l'arquebuſe étoient compriſes indifféremment ſous le terme de *baton* que déja plus [illegible] 24. on voit emploïé [illegible] nification de toutes [illegible] nes d'eſcrime. De là [illegible] our diſtinguer les [illegible] es arquebuſes, les [illegible] ſtolets, les Or[illegible] rance appellent [illegible] *batons à feu.*

20

de ſang. Puis feit honorablement inhumer le corps de Haſtiveau, & celluy de Toucquedillon jecter par ſus les murailles en la vallée.

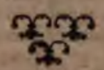
Les nouvelles de ces oultraiges feurent ſceuës par toute l'armée dont pluſieurs commençarent murmurer contre Picrochole, tant que [10] Grippepinault luy diſt : Seigneur, je ne ſçay quelle iſſuë ſera de ceſte entreprinſe. Je voy vos gents peu confermez en leurs couraiges. Ils conſiderent que ſommes icy mal pourvus de vivres, & ja beaucoup diminuez en nombre, par deux ou trois iſſuës.

D'advantaige il vient grand renfort de gents à vos ennemis. Si nous ſommes aſſiegez une fois, je ne voy poinct comment ce ne ſoit à noſtre ruïne totale. Bren, bren, diſt Picrochole, vous ſemblez les anguilles de Melun : vous criez devant qu'on vous eſcorche : laiſſez les ſeulement venir.

CHAP.

10 *Grippepinault* ]Par corruption pour *Grippe-pineau*, nom d'un Chef qui apparemment s'étoit diſtingué au ſac du Clos de l'Abbaïe de Seville.

CHAP.



## CHAPITRE XLVIII.

*Comment Gargantua aſſaillit Picrochole dedans la Roche Clermauld, & deffeit l'armée dudict Picrochole.*

GArgantua eut la charge totale de l'armée : ſon pere demoura en ſon[1] fort. Et leur donnant couraige par bonnes paroles promit grands dons à ceulx qui feroient quelcques proeſſes. Puis guaignarent le gué de Vede, & par batteaulx & ponts legierement faicts paſſarent oultre d'une traicte. Puis conſiderant l'aſſiette de la ville, qu'eſtoit en lieu hault & advantaigeux, delibera celle nuict ſus ce qu'eſtoit de faire. Mais Gymnaſte luy diſt : Seigneur, telle eſt la nature & complexion des François, qu'ils ne valent qu'à la premiere poincte. Lors ils ſont pires que diables. Mais s'ils ſe-

CHAP. XLVIII. 1 *Fort*] Fort, dans nos vieux livres, ſe prend tantôt pour un camp fortifié, comme dans Amadis, T. 4. c. 17. & tantôt comme ici, pour un Château bâti moins pour y attendre l'ennemi, que pour y joüir avec quelque ſûreté des douceurs de la paix. Froiſſart, vol. 4. ch. 15. faiſant parler le Vicomte de Meaux, qui aſſiégeoit le château de la Roche-de-Vandais en Auvergne ſur un voleur, nommé Aimerigot Marcel, fait dire à ce Seigneur [illegible] raiſon de ce qu'il n'en [illegible] ſiege, qu'Aimerigo[illegible] pas fait de ce château [illegible] *de paix ne de ſoulas* [illegible] *& retour de larrons* [illegible]

ſejournent, ils ſont moins que femmes. Je ſuis d'advis qu'à l'heure preſente apres que vos gents auront quelcque peu reſpiré & repeu, faciez donner l'aſſault. L'advis feut trouvé bon. Adoncques produict toute ſon armée en plein camp, mettant les ſubſides du coſté de la montée. Le Moyne print avecq ſoy ſix Enſeignes de gents de pied, & deux cents hommes d'armes : & en grande diligence tranſverſa les marais, & guaigna au deſſus le puy juſques au grand chemin de Loudun. Ce pendant l'aſſault continuoit, les gents de Picrochole ne ſçavoient ſi le meilleur eſtoit ſortir hors & les recepvoir, ou bien guarder la ville ſans bouger. Mais furieuſement ſortit avecq quelcque bande d'hommes d'armes de ſa maiſon : & là feut receu & feſtoyé à grands coups de canon qui greſloient devers les couſtaulx, dont les Gargantuiſtes ſe retirarent au val, pour mieulx donner à l'artillerie. Ceulx de la ville deffendoient le mieulx que povoient, mais les traicts paſſoient oultre par deſſus ſans nul ferir. Aulcuns de la bande ſaulvez de l'artillerie donnarent fierement ſus nos gents, mais peu profitarent : car touts feurent receus entre les ordres, & là rüez par terre. Ce que voyants ſe vouloient retirer : mais cependant le Moyne avoit occupé le paſſaige, parquoy ſe meirent en fuite ſans ordre, ny maintien. Aulcuns vou[illegible]ient leur don[illegible] la chaſſe, mais le Moyne

les retint, craignant que ſuivant les fuyants, perdiſſent leurs rancs, & que ſus ce poinct ceulx de la ville chargeaſſent ſus eulx. Puis attendant quelcque eſpace, & nul ne comparant à l'encontre, envoya le Duc Phrontiſte pour admoneſter Gargantua à ce qu'il advançaſt pour guaigner le couſteau à la gauſche, pour empeſcher la retraicte de Picrochole par celle porte. Ce que feit Gargantua en toute diligence, & y envoya quatre legions de la compaignie de Sebaſte : mais ſi toſt ne peurent guaigner le hault, qu'ils ne rencontraſſent en barbe Picrochole, & ceulx qui avecq luy s'eſtoient eſpars.

Lors chargearent ſus roiddement : toutesfois grandement feurent endommaigez par ceulx qui étoient ſus les murs, en coups de traict & artillerie. Quoy voyant Gargantua, en grande puiſſance alla les ſecourir, & commença ſon artillerie à heurter ſus ce quartier de murailles : tant que toute la force de la ville y feut evocquée. Le Moyne voyant celluy coſté lequel il tenoit aſſiegé denüé de gents & guardes, magnanimement tira vers le fort : & tant feit q[illegible] monta ſus luy, & aulcuns de ſes gents, [illegible] que [2] plus de craincte & de frayeu[illegible] ceulx qui ſurvien-

2 *Plus de craincte &c.* ] Ce[illegible] [illegible]lide, l. 5. chap. ci eſt pris preſque mot pour l[illegible]

viennent à ung conflict, que ceulx qui lors à leur force combattent. Toutesfois ne feit oncques [3] effroy, jusques à ce que tous les siens eussent guaigné la muraille, excepté les deux cents hommes d'armes qu'il laissa hors pour les hazards.

Puis s'escria horriblement, & les siens ensemble : & sans resistance tüarent les gardes d'icelle porte, & l'ouvrirent és hommes d'armes, & en toute fiereté coururent ensemble vers la porte de l'Orient, où estoit le desarroy. Et par derriere renversarent toute leur force.

[4] Voyans les assiegez, de touts costez les Gargantuistes avoir guaigné la ville, se rendirent au Moyne à mercy. Le Moyne leur feit rendre les bastons & armes, & touts retirer & resserrer par les Eclises, saisissant touts les bastons des croix & commettant gents és portes pour les guarder de yssir. Puis ouvrant cel-

3 *Effroy* ] On a appellé *effroi* un bruit imprévû, comme de bris de portes en criant *tuë, tuë*; & c'est ce que plus bas il est dit que firent frere Jean & les siens, qui après s'être tenus cois un assez long-tems, s'écrierent horriblement tous ensemble, & tuerent sans résistance les gares de la porte. La 30. des cent Nouv. nou[illegible] *[illegible]aillirent de leurs chambres* [illegible]*ire effroy ne bruit.* Le [illegible]mot, à peu près dans la même signification, se retrouve encore en deux endroits du 23. ch. du l. 3.

4 *Voyans les assiegez, de touts costez les Gargantuistes avoir guaigné la ville* ] C'est comme il faut lire, & non pas, comme portent toutes les éditions que j'ai vûës : *Voyans les assiegez de touts costez, & les Gargantuistes avoir guaigné la ville.*

celle porte Orientale fortit au fecours de Gargantua. Mais Picrochole penfoit que le fecours luy venoit de la ville, [5] & par oultrecuidance fe hazarda plus que devant : jufques à ce que Gargantua s'écria : Frere Jean mon amy, frere Jean en bonne heure foyez venu. Adoncq congnoiffant Picrochole & fes gents, que tout eftoit defefperé, prindrent la fuite en touts endroicts. Gargantua les pourfuivit jufques pres Vaugaudry tüant & maffacrant, puis fonna fa retraicte.

---

## CHAPITRE XLIX.

### *Comment Picrochole fuyant feut furprins de males fortunes, & ce que feit Gargantua apres la bataille.*

PIcrochole ainfi defefperé s'enfuit vers l'ifle Bouchart, & au chemin de Riviere fon cheval bruncha par terre, à quoy tant feut indigné

5 *Et par oultre cuidance &c.*] Froiffart, vol. 4 c. 16. *mais encores en ce jour il fe forfit par* oultrecuidance, *car il alla hors de l'ordonnance de fon neveu : qui luy avoit chargé que pour affault qu'on fift, point n'iffift hors : n'ouvrift les barrieres.* Si on prend garde que ce que Rabelais appelle *outrecuidance* dans la perfonne de Picrochole, c'eft que ce Prince crut que des gens qui venoient pour achever de le defaire, s'avançaffent à fon fecours, on ne difconviendra point que l'Auteur, dans la fignification qu'il donne à ce mot, ne l'ait dérivé d'[illegible]

gné que de son espée le tüa [1] en sa chole, puis ne trouvant personne qui le remontait, voulut prendre ung asne du moulin qui là aupres estoit, mais les meusniers le meurtrirent tout de coups, & le destroussarent de ses habillements, & luy baillarent pour soy couvrir une meschante sequenye. Ainsi s'en alla le paovre cholerique, puis passant l'eaüe au [2] Port-Huaulx, & racomptant ses males fortunes, feut advisé par une vieille [3] Lourpidon,

*gitantia*, pour exprimer la folle erreur d'un homme qui prend témérairement toutes choses à son avantage.

CHAP. XLIX. 1. *En sa chole*] Les dernieres éditions ont *en sa cholère*, mais *en sa chole*, de χολὴ comme on lit dans celles de Dolet & de 1553. est plus du style de Rabelais & a plus de rapport au nom *Picrochole*. On trouve *chaude cole* dans le 49. Arrest d'amour.

2 *Port-Huaulx*] Village avec un *pont* sur l'Indre, à sept lieuës de Tours, & à trois de Chinon: d'où *Pont-Huaux*, comme lisoit ici Ménage * & *Pont-Hunault* comme Charles Etienne pag. 120. de son Guide des Chemins édit. de 1553. a appellé ce village, qui à la page 199. du même livre est appellé *Port-Hunault*. *Huaux*, *Huault* & *Hunault* sont des corruptions de *Hugues*, d'où *Huët*, *Huaut*, *Hugon*, *Hugonneau*, *Hunault*. En France il y a la terre de *Port-hoët*, dont le nom entre dans les titres de la Maison de Rohan.

3 *Lourpidon*] Ce mot, qui n'est point connu en Bourgogne, quoi que M. Ménage assure que l'on l'y prononce *Orpidon*, & qu'il s'y dit d'une femme malpropre † vient apparemment de *horridus*, d'où *ord* que Rabelais aspire **. *Horridus*, *horripidus*, *horripido*, *onis*, *horripidone*, orpidon, & par l'incorporation de l'article, comme en *landier*, *lorpidon*, & suivant l'ancienne prononciation *lourpidon*. De *lordo*, ord, l'Italien a fait *lordone*, terme d'in-

* *Diction. Etym. au mot* Coquecigruë.
† *Diction. Etym. au mot* Orpidon.
** *L. 1. chap. 6. & 13.*

don, que son Royaulme luy seroit rendu, [4] à la venuë des Cocquecigruës : depuis ne sçait-on qu'il est devenu. Toutesfois l'on m'ha dict qu'il est de present paovre guaigne-denier à Lyon, cholere comme devant. Et tousjours [5] se

d'injure, qui signifie *sale*, *vilain*.

4 *A la venuë des Cocquecigrues*] C'est-à-dire jamais. Rabelais, l. 4. c. 32. *s'il reculoit, c'estoient* cocquecigruës de mer. On appelle *coquecigruës* les coquilles des herissons de mer, & suivant ce dernier passage M. Ménage a cru que l'expression proverbiale dont il s'agit dans le premier venoit de ce que, selon qu'il fait parler Rondelet, les hérissons de mer, au lieu de marcher, ne font que tourner dans leurs coquilles, qui sont toutes hérissées de pointes *. Mais il n'a pas bien entendu Rondelet, dont voici les termes, l. 18. *de piscibus* c. 19. *Omnibus*(echinis) *crusta est tenuis*, *undique spinis sive aculeis armata quæ pro pedibus sunt. Ingredi est his in orbem volvi.* Cela ne veut pas dire que ces hérissons au lieu de marcher ne fassent que tourner dans leurs coquilles, mais que les pointes de leurs coquilles leur servent de piés & qu'ils marchent en roulant. Touchant le mot *Coquecigruës*, je crois que comme les anciens ont imaginé leurs Sphinx & leurs chimeres, nous avons de même imaginé nos *coquecigruës* comme des animaux composez du coq, du cygne, & de la gruë, *coccygrues* qu'on a écrit *coquecigruës*, à quoi l'on a quelquefois ajouté *de mer* pour rendre la chose plus extraordinaire & en même tems plus ridicule.

5 *Se guermente* &c. ] C'est *guermente* qu'on lit dans l'édition de Dolet, mais d'autres aussi anciennes ont *guemente*, qui même se trouve dans celle de 1535. On a dit premierement *guémenter* & ensuite *guémenter* de l'Italien *guai à me* & par abbréviation *guai me*, qu'Oudin explique par *hélas*, & qu'il auroit mieux expliqué par *malheur à moi*. De *guementer* par l'insertion d'une *r.* on a dit *guermenter*; & comme se plaindre, se lamenter est une marque d'inquiétude, on a dit aussi se *guémenter* ou *guermenter* pour se tourmenter, s'inquieter, témoigner qu'on est en peine de quelque chose & c'est en ce sens que l'a emploïé Rabelais. Alain Chartier, dans son discours intitu-

* *Mén. Diction. Etym. au mot* Coquecigruë.

se guermente à touts estrangiers de la venuë des Cocquecigruës, esperant certainement selon la prophetie de la vieille, estre à leur venuë reïntegré à son Royaulme. Apres leur retraicte Gargantua premierement recensa ses gents, & trouva que peu d'iceulx estoient peris en la bataille, sçavoir est [6] quelcques gents de pied de la bande du Capitaine Tolmere, & Ponocrates qui avoit un coup de harquebouze [7] en son pourpoinct. Puis les feit refraischir chascun par sa bande, & commanda és thresoriers que ce repas leur feust defrayé & payé, & que l'on ne feist oultraige quelconque en la ville, veu qu'elle estoit sienne : & apres leur repas ils comparussent en la place devant le Chasteau, & là seroient payez pour six mois. Ce que feut faict : puis feit convenir devant soy en ladicte place touts ceulx qui là restoient de la part de Picrochole, esquels, presens tous ses Princes & Capitaines, parla comme s'ensuit.

CHAP.

titulé l'Esperance, ou consolation des trois vertus : *Entendement . . . . se print à* guermenter *disant. Haa* *!

6 *Quelcques gents de pied de la bande du Capitaine Tolmere* ] Quelques Avanturiers dont le Chef étoit la témerité même.

7 *En son pourpoinct* ] Ceci fait honneur à Gargantua & à Ponocrates, étant croïable que ce Précepteur, qui comme on voit, étoit bon au poil & à la plume, ne s'exposa de la sorte que par un beau zele de suivre par tout le Prince son disciple, qu'une noble ardeur avoit précipité dans le fort de la mêlée.

CHAP.

* *Oeuvres d'A. Chartier 3. édit. de 1617. p. 277. & 278.*

## CHAPITRE L.

*La concion que feit Gargantua és vaincus*

NOs peres, ayeulx, & anceſtres de toute memoire ont eſté de ce ſens, & ceſte nature: que des batailles par eulx conſommées ont pour ſigne memorial des triumphes & victoires plus voluntiers erigé trophées & monuments és cueurs des vaincus, par grace: qu'és terres par eulx conqueſtées, par architecture. Car plus eſtimoient la vive ſouvenance des humains acquiſe par liberalité, que la mute inſcription des arcs, colomnes, & pyramides, ſubjecte és calamitez de l'aer, & envie d'ung chaſcun. Soubvenir aſſez vous peult de la manſuetude, dont ils uſarent envers les Bretons à [1] la journée de Sainct Aulbin du Cormier: & à la demolition de Parthenay. Vous avez entendu, & entendant admirez le bon traictement qu'ils feirent és [2] Barbares de Spagnola, qui avoient pillé, depopulé, & ſaccaigé les fins

CHAP. L. 1 *La Journée de Sainct Aulbin du Cormier*] Près de Dol en Bretagne, le 28. Juillet 1488.

2 *Barbares de Spagnola*] C'eſt *Barbares* qu'il faut lire, comme dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet, au lieu de *Barres* qui dans les autres n'eſt qu'une omiſſion de l'abbréviation qu'il y avoit à ce mot dans l'original.

fins maritimes d'Olone, & Thalmondois. Tout ce Ciel a esté rempli des loüanges & gratulations que vous-mesmes & vos peres feistes lors [3] qu'Alpharbal Roy de Canarre non assouvy de ses fortunes envahit furieusement les pays de Onix, exerçant la piraticque en toutes les Isles Armoricques & regions confines. [4] Il feut en juste bataille navré, prins & vaincu de mon pere, auquel Dieu soit garde & protecteur. Mais quoy? Au cas que les aultres Roys & Empereurs, voire qui se font nommer Catholicques, l'eussent miserablement traicté, durement emprisonné, & rançonné extremement: [5] il le traicta courtoisement, amiablement, le logea avecques soy en son palais, &

3 *Alpharbal Roi de Canarre*] Au ch. 13. il a déja été parlé de cette guerre, & de la défaite des *Canariens* : mais comme dans plusieurs éditions on lit *Ganarriens*, & que dans le Prol. du l. 4. l'Auteur parle des Gênois comme de trompeurs (*gannatori*) & de gens qui en toutes choses n'ont d'autre vuë que le *gain*, je ne sai si sous le nom de *Canarre* on ne doit pas entendre la Ville de *Gênes*, y aïant d'ailleurs un merveilleux rapport entre la douceur dont il est dit ici que Grandgousier usa envers les *Ganarriens* qu'il avoit subjuguez, & la clémence que le bon Roi Loüis XII. fit paroître envers les Gênois en 1507. lorsqu'il força ce peuple à rentrer dans son obéïssance.

4 *Il feut en juste bataille navré, prins, & vaincu*] En bataille rangée, *justum prælium*, en bataille ainsi nommée à *juste* titre. Dans presque toutes les éditions on lit *navale*, mais c'est *navré* qu'il faut lire, comme dans celle de Dolet.

5 *Il le traicta courtoisement &c.*] Plusieurs choses semblent encore ici convenir au Roi Loüis XII qui devenu Roi de France dédaigna de se venger de ses ennemis dont la brigue l'avoit fait autrefois enfermer dans la grosse tour de Bourges, après qu'il eut perdu la bataille de S. Aubin du Cormier.

& par incroyable debonnaireté le renvoya en saufconduict, chargé de dons, chargé de graces, chargé de [6] toutes offices d'amitié : qu'en est il advenu ? Luy retourné en ses terres feit assembler tous les Princes & Estats de son Royaulme, leur exposa l'humanité qu'il avoit en nous congneue, & les pria sus ce deliberer en façon que le monde y eust exemple, comme avoit ja en nous de gracieuseté honneste : aussi en eulx d'honnesteté gracieuse. Là feut decreté par consentement unanime, que l'on offriroit entierement leurs terres, dommaines, & Royaulme, à en faire selon nostre arbitre. Alpharbal en propre personne soubdain retourna avecques [7] neuf mille trente & huict grandes naufs oneraires, menant non seullement les thresors de sa maison & lignée Royalle : mais presque de tout le pays. Car soy embarquant pour faire voile au vent Vesten Nordest, chascun à la foulle jectoit dedans icelles, or, argent, bagues, joyaulx, espiceries, drogues, & odeurs aromaticques, papegays, pelicans, guenons, civettes, genettes, porcs espics. Poinct n'estoit fils de bonne mere reputé qui dedans ne jectast ce que avoit de singulier. Arrivé que feut, [illegible]loit baiser les pieds

6 *Toutes offices d'amitié* ] Of*fice* autrefois feminin, comme *ouvraige* l. 2. ch. 16.

7 *Neuf mille trente &* ] Ces [illegible] ni dans l'édition [illegible] celle de Do[illegible]

pieds de mondict Pere, [8] le faict feut estimé indigne & ne feut toleré, ains feut embrassé socialement : offrit ses presens, ils ne feurent receus par trop estre excessifs : se donna mancipe & serf voluntaire, soy, & sa posterité : ce ne feut accepté par ne sembler equitable : ceda par le décret des estats ses terres & Royaulme, offrant la transaction & transport signé, scellé, & ratifié de touts ceulx qui faire le debvoient : ce feut totalement refusé, & les contracts jectez au feu. La fin feut, que mon dict pere commença lamenter de pitié, & pleurer copieusement, considerant le franc vouloir & simplicité des Canarriens : & par mots exquis & sentences congruës diminuoit le bon tour qu'il leur avoit faict, disant ne leur avoit faict bien qui feust [9] à l'estimation d'ung bouton & si rien d'honnesteté leur avoit monstré, il estoit tenu de ce faire. Mais tant plus l'augmentoit Alpharbal. Quelle feut l'issuë ? On lieu que pour sa rançon prinse à toute extremité, [10] eussions peu tyrannicquement exiger

8 *Le faict fut estimé indigne* ] C'est *fauct* qu'il faut lire, comme dans l'édition de 1535. dans celle de Dolet, & une autre de 1542. Celle de François Juste de la même année a *fainct* d'où est venu *sainct* qui de l'édition de 1553. s'est répandu dans les éditions posterieures.

9 *A l'estimation d'ung bouton* ] Encore l. 3. c. 22. *Je ne m'en soucie d'ung bouton.* Cette expression qui est de l'Anjou revient au *non flacci facio* des Latins.

10 *Eussions peu* ] Dans toutes les éditions, hors celle de 1535. au lieu d'*eussions* on lit *eussent*, ce qui corrompt le sens.

ger vingt fois cent mille eſcus, & retenir pour houſtaigiers ſes enfans aiſnés; ils ſe ſont faicts tributaires perpetuels, & obligez nous bailler par chaſcun an deux millions d'or affiné à vingt quatre Karats, ils nous feurent l'année premiere ici payez: la ſeconde de franc vouloir en payarent 23. cents mille eſcus: la tierce 26. cents mille: la quarte, trois millions, & tant tousjours croiſſent de leur bon gré, que ſerons contraincts leur inhiber de rien plus nous apporter. C'eſt la nature de gratuité. Car le temps, qui toutes choſes corrode & diminuë, augmente, & accroiſt les bien-faicts, parce qu'ung bon tour liberalement faict à homme de raiſon, croiſt continüement par noble penſée & remembrance. Ne voulant doncques aulcunement degenerer de la debonnaireté hereditaire de mes parens, maintenant je vous abſouls & delivre, & vous rends francs & liberes comme par avant.

D'abondant ſerez à l'iſſuë des portes [11] payez chaſcun pour trois mois, pour vous pouvoir retirer en vos maiſons & familles, & vous conduiront en ſaulveté ſix cents hommes d'armes, & huict mille hommes de pié ſoubz la conduicte de mon eſcuyer Alexander, affin que

11 *Payez chaſcun pour trois mois* ] A cent cinq ſous par mois, ſur le pié des fantaſſins François en ce tems là. Voïez Rob. Cenault *de menſur. & pond. rat.* au feuillet 140. de l'édition de 1547.

que par les paysans ne soyez oultraigez. Dieu soit avecq vous. Je regrette de tout mon cueur que n'est ici Picrochole. Car je luy eusse donné à entendre que sans mon vouloir, sans espoir d'accroistre ny mon bien, ny mon nom, estoit faicte ceste guerre. Mais puisqu'il est esperdu, & ne sçait-on, où ny comment est évanouï, je veulx que son Royaulme demoure entier à son fils. Lequel par ce qu'est trop bas d'eage (car il n'ha encores cinq ans accomplis) sera gouverné & instruict par les anciens princes, & gents sçavants du Royaulme. Et par aultant qu'ung Royaume ainsi desolé, seroit facilement rüiné, si on ne refrenoit la convoitise & avarice des administrateurs d'icelluy: j'ordonne & veulx que Ponocrates soit [12] sus tous ses gouverneurs entendant, avecq authorité à ce requise, & assidu avecq l'enfant, jusques à ce qu'il le congnoitra idoine de povoir par soy regir & regner.

Je considere que facilité trop enervée & dissoluë de pardonner és malfaisans, leur est occasion de plus legierement derechief mal faire, par ceste pernicieuse confiance de grace.

Je considere que Moïse, le plus doulx homme qui de son temps feust sus la terre, aigrement punissoit les mutins & seditieux du peu-

12 *Sus tous ses gouverneurs entendant* ] *Intendant* sur tous ses gouverneurs, ou *Sur-intendant* de tous les gouverneurs.

peuple d'Israel. Je considere que Jules Cesar Empereur tant debonnaire, que de luy dict Ciceron, [13] que sa fortune rien plus souverain n'avoit, sinon qu'il povoit : & sa vertus meilleur n'avoit, sinon qu'il vouloit tousjours saulver & pardonner à ung chascun. Icelluy toutesfois ce nonobstant en certains endroicts punit rigoureusement les autheurs de rebellion.

A ces exemples je vueil que me livrez avant le departir : premierement ce beau Marquet, qui ha esté source & cause premiere de ceste guerre par sa vaine oultrecuidance. Secondement ses compaignons fouaciers, qui feurent negligens de corriger sa teste folle sus l'instant. Et finablement tous les conseillers, capitaines, officiers, & domesticques de Picrochole : lesquels l'auroient incité, loüé, ou conseillé de [14] sortir ses limites, pour ainsi nous inquieter.

CHAP.

13 *Que sa fortune &c.* ] *Nihil habet nec fortuna tua majus, quàm ut possis; nec natura tua melius, quàm ut velis conservare quàm plurimos*, dit Ciceron à César dans l'Oraison pour Q. Ligarius.

14 *Sortir ses limites* ] Ci-dessus déja, ch. 23. *Quels Signes entroit le Soleil*. Avec cette différence néanmoins que dans la derniere phrase *entrer* est construit à la Latine, au lieu que dans la premiere *sortir* est construit à la Gasconne.

CHAP.

## CHAPITRE LI.

### *Comment les victeurs Gargantuistes feurent recompensez apres la bataille.*

CEste concion faicte par Gargantua, feurent livrez les seditieux par luy requis : exceptez Spadassin, Merdaille, & Menüail, lesquelz estoient fouys six heures devant la bataille. L'ung jusques au col de Laignel d'une traicte, l'aultre jusques au val de Vire, l'aultre jusques à Logroine, sans derriere soy regarder, ny prendre alaine par chemin ; & deux foüaciers, lesquelz perirent en la Journée. Aultre mal ne leur feit Gargantua, sinon qu'il les ordonna [1] pour tirer les presses à son imprimerie, laquelle il avoit nouvellement instituée. Puis ceulx qui là estoient morts il feit honorablement inhumer en la vallée des Noirettes, & au camp de Bruslevieille. Les navrez il feit penser, & traicter en son grand Nosocome. Apres advisa és dommaiges faicts en la ville & habitans : & les feit rembourcer de touts leurs interests à leur confession & serment. Et y feit bastir ung fort chasteau : y commet-

CHAP. LI. 1. *Pour tirer les* [illegible]*ses de son imprimerie* ] *Mar*- [illegible] les autres mutins, de *petits Mars* qu'ils étoient, rendus hommes de lettres par la Paix.

mettant gents & guet, pour à l'advenir mieulx soy deffendre contre les soubdaines esmeutes.

Au departir, remercia gratieusement tous les souldars de ses legions, qui avoient esté à ceste deffaicte : & les r'envoya hyverner en leurs stations, & guarnisons. Excepté aulcuns de la [2] legion Decumane, lesquels il avoit veu en la Journée faire quelcques proësses : & les Capitaines des bandes, lesquelz il amena avecq soy devers Grandgousier.

A la veuë & venuë d'iceulx le bon homme feut tant joyeulx, que possible ne seroit le descripre. Adoncq leur feit ung festin le plus magnificque, le plus abondant, & le plus delicieux, que feut veu depuis le temps du Roy Assuere. A l'issuë de table il distribua à chascun d'iceulx tout le parement de son buffet, qui estoit au poix de [3] dix huict cents mille quatorze Bezants d'or en grands vases d'anticque, grands pots, grands bassins, grandes tasses, couppes, potets, candelabres, calathes, nacelles, violiers, drageouers, & aultre telle vaisselle toute d'or massif, oultre la pier-

2 *Legion Decumane*, &c.] A l'exemple de la dixiéme légion de l'armée de Jule César. On peut voir dans César lui-même, l. 1. de la guerre des Gaules, dans Dion l. 38. & dans Frontin Stratag. XI. que cette Légion faisoit toûjours mieux que les autres de la même armée.

3 *Dix-huit cens mille quatorze Bezants d'or* ] Le mot *quatorze* manque dans l'édition de Dolet.

pierrerie, esmail, & ouvraige qui par estime de touts excedoit en pris la matiere d'iceulx. Plus leur feit compter de ses coffres à chascun douze cents mille escus contens. Et d'abondant à chascun d'iceulx donna à perpetuité ( excepté s'ils mouroient sans hoirs ) ses chasteaulx, & terres voisines selon que plus leur estoient commodes. A Ponocrates donna la Roche Clermauld : à Gymnaste, le Couldray : à Eudemon, Montpensier : Le Rivau, à Tolmere : à Ithybole, Montsoreau : à Acamas, Cande : Varenes, à Chironacte : Gravot, à Sebaste : Quinquenais, à Alexandre : Ligre, à Sophrone : & ainsi de ses aultres places.

---

## CHAPITRE LII.

*Comment Gargantua feit bastir pour le Moyne l'Abbaye de Theleme.*

REstoit seulement le Moyne à pourvoir, lequel Gargantua vouloit faire Abbé de Sevillé : mais il le refusa. Il luy voulut donner l'Abbaye de Bourgueil, ou de Sainct Florent, laquelle mieulx luy duiroit, ou toutes deux s'il les prenoit à gré. Mais le Moyne luy feit response peremptoire, que de Moy-

nes ils ne vouloit charge ny gouvernement. Car comment ( disoit-il ) pourrois-je gouverner aultruy, [1] qui moy mesme gouverner ne sçaurois ? S'il vous semble que je vous aye faict, & que puisse à l'advenir faire service agreable, octroyez moy de fonder une Abbaye à mon devis. La demande pleut à Gargantua, & offrit tout son pays de Theleme jouxte la riviere de Loire à deux lieuës de la grande forest du Port Huault. Et requist à Gargantua, qu'il instituast sa religion au contraire de toutes aultres. Premierement doncq ( dist Gargantua ) il n'y fauldra ja bastir murailles au circuit : car toutes aultres Abbayes sont fierement murées. Voire, dist le Moyne & non sans cause : où mur y ha, & devant, & derriere, y ha [2] force murmur, envie,

CHAP. LII. 1 *Qui moi-mesme gouverner ne sçaurois* ] Entraîné par la mauvaise coutume de son Siécle, Gargantua étoit sur le point de commettre deux fautes considérables en offrant deux grosses Abbaïes à frere Jean, qui étoit trop jeune, & même trop peu reglé dans ses mœurs, pour pouvoir en posseder légitimement une seule : mais pour se défendre des offres de son Prince, le Moine, qui préfere sa liberté à toutes sortes d'avantages, lui représente que ne sachant se gouverner soi-même il pourroit encore bien moins gouverner autrui : ce qui revient au sens de la loi *absurdum quippe est, ut alios regat, qui se ipsum regere nescit*, rapportée sur le sujet même dont il s'agit par Jean Evêque de Chiempsée, Suffragant de Saltzbourg, au ch. 27. n. 7. de son *Onus Ecclesiæ*.

2 *Force murmur* ] Ce jeu sur le mot *murmur*, qui dans les meilleures éditions n'est que de deux syllabes [illegible] été copié par Pierre Viret [illegible] 35. du Dialogue intitul[illegible] de la Métamorphose [illegible] 58. à Geneve 154[illegible]

3

envie, & conspiration mutuë. D'advantaige veu qu'en [3] certains Convents de ce monde est en usance, que si femme aulcune y entre (j'entends des preudes, & pudicques) on nettoye la place par laquelle elles ont passé : feut ordonné que si religieux ou religieuse y entroit par cas fortuit, on nettoyeroit curieusement tous les lieux par lesquels auroient passé. Et parce qu'és religions de ce monde tout est compassé, limité, & reglé par heures, feut decreté que là ne seroit horloge, ny quadrant aulcun. Mais selon les occasions & opportunitez seroient toutes les œuvres dispensées. Car (disoit Gargantua) la plus vraye perte du temps qu'il sceust, [4] estoit de compter les heures. Quel bien en vient-il ? & la plus grande resverie du monde estoit soy gouverner au son d'une cloche, & non au dicté de bon sens & entendement.

Item parce qu'en icelluy temps on ne mettoit en religion des femmes, sinon celles qu'étoient [5] borgnes, boiteuses, bossuës, laides, des-

3 *Certains Convents de ce monde* ] Chez les Chartreux. Pierre Viret, de la vraie & fausse Religion, l. 6. ch. 6.

4 *Estoit de compter les heures* ] Pantagruel établit le même principe l. 4. chap. 64. où il le prouve par plusieurs raisons assez plaisantes.

5 *Borgnes, boiteuses, bossuës* &c. ] C'étoit l'un des abus de ce tems-là, si nous en croïons l'Auteur de l'*Onus Ecclesiæ*, qui parle ainsi au ch. 22. art. 8. *Item, ut plurimùm qui defectuosiores inter filios nobilium apparent, clericali statui adjiciuntur, quasi mundo inutiles, licèt Deo execrabiles : Siquidem contra Dei præceptum ecclesiis & monaste-*

deffaictes, folles, insensées, maleficiées, & tarées : ny les hommes sinon catarrhez, [6] mal-nez, niais, & empesche-de-maison. A propous, dist le Moyne, une femme qui n'est ny belle, ny bonne, à quoy vault elle ? A mettre en religion, dist Gargantua. Voire, dist le Moyne, & à faire des chemises. Feut ordonné que là ne seroient receuës sinon les belles, bien formées, & bien naturées : & les beaulx, bien formez, & [7] bien naturez. Item parce qu'és Convents des femmes n'entroient les hommes sinon à l'emblée, & clandestinement : feut decreté que ja ne seroient là les femmes, au cas que n'y feussent les hommes : ny les hommes, en cas que n'y feussent les femmes. Item parce que tant hommes que femmes, une fois receus en religion, apres l'an de probation estoient forcez & astreincts y demourer perpetuellement leur vie durante, feut establi que tant hommes que femmes là re-

*riis offeruntur*, *aut* claudi, *aut* cœci, *aut in aliqua parte deformes & debiles. Hinc contigit legem frangi, quæ prohibet ne cæcus, vel claudus, vel torto naso, vel fracto pede, seu manu, vel gibbus, vel lippus, vel albuginem habens in oculo, vel jugiter scabiosus, vel impetiguosus, vel herniosus, aut quispiam alius maculam habens, accedat offerre hostias Deo. Quales sæpenumero nobiles in monasteriis aliisve ecclesiis apparent.*

6. *Mal-nez, & empesche-de-maison* ] Rabelais répete la même chose l. 5. ch. 4. Dans l'édition de 1608. on lit *empesche-maison*, mais cette correction n'est point né[illegible], si on prend ici [illegible] le sens d'*empêchem*[illegible]

7 *Bien natur*[illegible] d'un beau naturel. [illegible] de *mal-nez* qu[illegible] de dire.

receus, sortiroient quand bon leur sembleroit franchement & entierement. Item parce qu'ordinairement les religieux faisoient trois vœux, sçavoir est de chasteté, paovreté, & obedience: feut constitué que là honorablement, on pust estre marié, que chascun fust riche, & vesquist en liberté. Au reguard de l'eage legitime, les femmes y estoient receuës depuis dix jusques à quinze ans: les hommes depuis douze jusques à dixhuict.

---

## CHAPITRE LIII.

*Comment feut bastie, & dotée l'Abbaye des Thelemites.*

POur le bastiment & assortiment de l'Abbaye, Gargantua feit livrer de content, vingt & sept cents mille huict cents trente & ung [1] moutons à la grand' laine, & par chascun an jusques à ce que le tout feust parfaict, assi-

CHAP. LIII. 1. *Moutons à la grand' laine*] *Ovium*, dit Pline, l. 8. c. 47. *summa genera duo, tectum & colonicum.* La premiére espece comprenoit les moutons à la grand' laine nommez [illegible] Latin *tectæ oves*, parce que [illegible] conserver la beauté de [illegible]son, l'on prenoit [illegible] de les couvrir de peaux. Les autres étoient nommez *oves colonicæ* qu'on nourrissoit dans les pâturages. Cette espece avoit la toison plus courte & moins fine de beaucoup, mais la chair incomparablement plus délicate. Ici les *moutons à la grand' laine* sont un monnoie d'or ainsi appellée

à

assigna [2] sus la recepte de la Dive, seize cents soixante & neuf mille escus au soleil, & aultant [3] à l'estoile poussiniere. Pour la fondation & entretenement d'icelle donna à perpetuité vingt & trois cents soixante neuf mille cinq cents quatorze nobles à la rose, de rente fonciere indemnez, amortis & solvables par chascun an à la porte de l'Abbaye. Et de ce leur passa belles lettres. Le bastiment feut en figure exagone, en telle façon qu'à chascun angle estoit bastie une grosse tour ronde à la capacité de soixante pas en diametre. Et estoient toutes pareilles en grosseur & portraict. La riviere de Loire decouloit sus l'aspect de Septentrion. Au pied d'icelle estoit une des tours assise, nommée Artice. En tirant vers l'Orient estoit une aultre nommée Calaer. L'aultre ensuivant Anatole, l'aultre apres Mesembrine, l'aultre apres Hesperie; la derniere, Cryere. Entre chascune tour estoit espace de trois cents douze pas. Le tout basty à six estaiges, com-

à cause de l'agneau qu'on y voïoit gravé avec la legende, *Agnus Dei qui tollis* &c. On fit ensuite des demi-moutons qui n'étant que la moitié des premiers furent par cette raison nommez moutons à la petite laine.

2 *Sus la recepte de la Dive*] On assigne de même en plaisantant une rente sur les broüillars de la riviere de Loire, esfets, ajoute-t-on, fort liquides, mais qui ne sont pas bien clairs.

3 *A l'estoile poussiniere*] Il se jouë sur le nom d'écus au Soleil, & là dessus en fabrique de son invention, qu'il appelle écus à l'*étoile poussiniere*, par rapport aux Religieuses qui *pulluleroient*, & aux *poussins* qui naîtroient d'elles.

comprenant les caves soubz terre pour ung. Le second estoit voulté à la forme d'une anse de pannier. Le reste estoit [4] embrunché de guy de Flandres à forme de culs de lampes. Le dessus couvert d'Ardoise fine, avecq l'endoussure de plomb à [5] figures de petits manequins, & animaulx bien assortis & dorés avecq les goutieres qui issoient hors la muraille : entre les croisées, painctes en figure diagonale d'or & azur, jusques en terre, où finissoient en grands eschenaulx qui tous conduisoient en la riviere par dessoubz le logis.

Ledict bastiment estoit cent fois plus magnificque que n'est [6] Bonivet, ne Chambourg, ne

4 *Embrunché de guy de Flandres* ] L. 2. c. 14. *Solier* embrunché *de Sapin*, c'est-à-dire, *couvert*. Ce que Rabelais appelle *gui de Flandres* est une espece de très-fin plâtre qu'on met fort proprement en œuvre dans ce païs-là.

5 *Figures de petits manequins* ] *Mane*, panier d'osier, tire son nom de *manus*, parce que la *mane* se portoit aisément à la main. *Manequins*, dit Du Cange, *arca penaria quæ manu gestatur*. Les bas Grecs ont appellé ce *manequin* μανιτκιον Le nom de *manequin* s'est étendu
ortes de paniers. De
*ins & manequinages* en
-hitecture, pour si-
en cet endroit,
tions de paniers chargez de fleurs & de fruits, lesquelles servent d'ornemens aux édifices. De là encore *manequins* dans la signification de ces statues d'osier à l'usage des peintres & des sculpteurs, qui les tournent, plient, & accommodent comme ils veulent suivant les diverses attitudes qu'ils ont besoin de représenter, d'où ensuite on a dit, par une façon de parler burlesque *joüer des manequins* pour exprimer la souplesse de reins des débauchez & des filles de joie dans l'action. Voïez Rab. l. 2. ch. 21.

6 *Bonivet, ne Chambourg, ne Chantilly* ] L'édition de 1535. & celle de Dolet ne parlent que de Bonnivet, château commencé sur un plan magnifique à la vûe

ne Chantilly : Car en icelluy estoient neuf mille trois cents trente & deux chambres, chascune garnie de arriere-chambre, cabinet, garderobbe, chapelle, & issüe en une grande salle. Entre chascune tour au millieu dudict corps de logis estoit une vis brisée dedans icelluy mesme corps. De laquelle les marches estoient part de Porphyre, part de pierre Numidicque, part de marbre Serpentin : longues de 22. pieds, l'espoisseur estoit de trois doigts, [7] l'assieze par nombre de douze entre chascun repos. En chascun repos estoient deux beaulx arceaulx d'anticque, par lesquels estoit receuë la clarté : & par iceulx on entroit en ung cabinet faict à claire-voie de largeur de ladicte vis : & montoit jusques au dessus la couverture, & là [8] finoit en pavillon. Par icelle

vûë de Châtelleraut par l'Amiral de Bonnivet, qui n'eut pas le tems de l'achever, aïant été tué à la bataille de Pavie. Voïez Brantome, dans ses Homm. Ill. Fr. Tom. 1. pag 203. *Chambourg*, c'est *Chambort*, qui n'est pas achevé non plus, & qui n'aïant été commencé de bâtir par le Roi François premier qu'après l'année 1536. n'a pû être ici nommé par Rabelais. Voïez Brantome, la même, pag. 275. & 276.

7 *L'assieze*] Au lieu de *l'assieze*, comme on lit dans l'édition de 1535. dans les nouvelles il y a *l'assiete*, & dans celle de Dolet *assiegées* : mais il faut lire *l'assieze*, mot qui signifie la même chose qu'*assise* ou *assiegée* & *assiéte*, mais qui n'étant pas bien entendu a fait varier les éditions.

8 *Finoit en pavillon*] *Finissoit*. Jusqu'à présent on a vû dans Rabelais plusieurs verbes de la quatriéme conjugaison devenus aujourd'hui de la premiere par métaplasme. En voici un de la premiere, qui depuis long-tems est devenu de la qua-

icelle vis on entroit de chascun costé en une grande salle, & des salles és chambres. Depuis la tour Artice jusques à Cryere estoient les belles grandes librairies en Grec, Latin, Hebrieu, François, Tuscan, & Hespaignol: departies par les divers estaiges selon iceulx languaiges. Au millieu estoit une merveilleuse vis, de laquelle l'entrée estoit par le dehors du logis en ung arceau large de six toises. Icelle estoit faicte en telle symmetrie & capacité, que six hommes d'armes la lance sus la cuisse pouvoient de front ensemble monter jusques au dessus de tout le bastiment. Depuis la tour Anatole jusques à Mesembrine estoient belles grandes guallleries toutes painctes des anticques proësses, histoires, & descriptions de la terre. Au millieu estoit une pareille montée & porte, comme avons dict du coste de la riviere. Sus icelle porte estoit escript en grosses lettres anticques ce que s'ensuit.

CHAP.

quatriéme par la même figure. Le même verbe *finer* a aussi signifié *financer*. Beze, Pseaume 49.

*Car le rachet de leur ame est trop cher*
*Pour en finer.*

CHAP.



## CHAPITRE LIV.

### *Inscription mise sus la grande porte de Theleme.*

*CY n'entrez pas Hypocrites, Bigots,*
*[1] Vieulx matagots, marmiteux [2] boursouflés,*
*[3] Tordcoulx, badaults, plus que n'estoient les [4] Gots;*
*Ny*

CHAP. LIV. 1 *Vieulx Matagots* ] Dans cette Strophe, où la Satire de l'Auteur tombe particulierement sur toutes les sortes de Religieux & de gens adonnez à ce qu'on appelle la vie contemplative, sous le nom de *Matagots*, qui n'est qu'une production de *Magots*, & qui désigne une espece de fort gros singes *. Rabelais entend les plus vieux d'entre les Moines. Ci-dessus, ch. 40 par rapport à la vie oiseuse & fainéante des Moines, il les avoit déja comparez à des Singes, & plus bas, au ch. 60. du l. 4 il les appelle formellement *Matagots*, lorsque comme de vrais *fous* † il les renvoïe à considerer, à philosopher, & à contempler la selle percée de *Gaster*, qu'il suppose être l'Idole des Moines & autres ventres paresseux.

2 *Boursouflés* ] On lit ainsi dans l'édition de 1535. Celles de 1542 ont *borsouflez*. *Boursouflé* se dit proprement d'un homme dont l'embonpoint est plûtôt une enflure qu'une bonne & solide graisse, mot qui paroit venir de *beurre* & de *soufler*. D'autres le dérivent de *bourse* & de *soufler*, parce que *boursoufler*, disent-ils, c'est faire enfler comme quand on soufle dans une bourse vuide. *Bouffer* pour *enfler* se trouve dans la 14. des cent Nouvelles nouvelles.

3 *Tordcoulx* ] *Obstipo capite figentes lumina terra*, dit Agrippa chap. 62. de la vanité des Sciences, appliquant ce vers corrompu de la Sat. 3. de Perse aux Moines hypocrites & *torticolis* qui croïent paroître plus humbles en portant la tête de la sorte.

*Gots . . . . . précurseurs des Ma-*

* *Oudin. Diction. Fr. Ital.*

† *Μάταιος ineptus.*

*Ny Ostrogots precurseurs des Magots :*
5 *Haires, cagots, capharts empantouflés,*
6 *Gueux mitouflés, frapparts escorniflés,*
*Befflez, enflez, fagouteurs de tabus,*
*Tirez ailleurs pour vendre vos abus.*
*Vos abus meschans*
*Rempliroient mes champs*
*De meschanceté*
*Et par faulseté*
*Troubleroient mes chants*
*Vos abus meschans.*
*Cy n'entrez pas* 7 *maschefains practiciens,*

*Clers,*

*Magots* ] Ces deux noms semblent faire allusion au *Gog* & *Magog* d'Ezechiel & de l'Apocalypse.

5 *Haires* ] *Haires*, qui seroit mieux écrit *heres*, ne signifie autre chose ici que *gens de néant*, des cancres, de l'Aleman *herr* qui signifie *maître*, *Seigneur*, mais dont, comme de beaucoup d'autres termes que nous empruntons des langues étrangéres, nous usons dans un sens de mépris. *Here* ch. 14. du l. 2. est pris dans une autre signification.

6 *Gueux mitouflés, frapparts escorniflés* ] Par ces *geux mitouflez* il faut entendre les Moines mendians, qui au défaut de gans qu'il ne leur est pas permis de porter en aucune saison de l'année, peuvent seulement, pendant l'hiver, porter des *moufles* ou *mitaines* de drap noir ou [illegible]mé. *Frappart* est un Sobriquet donné par les Novices à [illegible] Maîtres toûjours trop séveres à leur gré. Marot, dans l'epitaphe de frere Jean Lévêque Cordelier d'Orleans :

*Prions Dieu qu'au frere Frappart*
*Il donne quelque chambre à part.*

Rabelais l. 4. ch. 15. distingue entre, *frappins*, *frappeurs*, & *frappars*, & semble entendre par les premiers des gens qui ne frapent que légerement, par les seconds, d'autres qui frapent tout de bon, & par les derniers d'autres qui frapent très-fort. *Escorniflés* dénote particulierement les Cordeliers, en tant qu'ils portent leur capuchon *écorné*, & plus court que celui des autres Moines, & ce mot vient d'*excorniculatus*

7 *Maschefains practiciens* ] Ou *maschefeins*, comme on lit dans l'édition de Dolet. Ci-dessous, l. 5. ch. 15. l'Auteur parlant encore des gens de Palais : *au*

*tems*

*Clers, Basauchiens, mangeurs du populaire.*
*Officiaulx, scribes, & pharisiens,*
*Juges anciens, qui les bons parrochiens*
*Ainsi que chiens* [8] *mettez au capulaire,*
*Vostre salaire est au patibulaire.*
*Allez y braire : ici n'est faict excès,*
*Dont en vos cours on deust mouvoir procès.*
*Procès & debats*
*Peu font cy d'esbats ;*
*Où l'on vient s'esbattre.*
*A vous pour debattre*
*Soient en pleins cabats*
*Procès & debats.*
*Cy n'entrez pas vous usuriers chichars ;*
[9] *Briffaulx, leschars, qui tousjours amassés ;*
*Grippeminaulx, avalleurs de frimars,*
*Cour-*

*tems passé on les nommoit* maschefoins, *mais las ! ils n'en maschent plus. Nous de present les nommons maschelevraux, maschaperdrix, . . . .* Et la grant Nef des fous, imprimée en 1499. au feuillet 53. tourné : *Pource vous* maschefoins, *qui vilipendez povreté, sachez que vous serez bannis & exilez du Royaume des Cieulx.* On donnoit anciennement aux gens de Palais le nom de *maschefaims*, c'est-à-dire, de mangeurs affamez & insatiables, de mangeurs des parties, & comme de ce tems-là on écrivoit & prononçoit *fein* au lieu de *foin*, cela donna lieu à l'équivoque de *mâchefaim* à *mâchefein*, qu'on a écrit depuis & prononcé *machefoin*, lorsque le changement de prononciation a fait changer l'orthographe. Il y avoit à Dijon un *Philippe Mâchefoin*, Maire de la Ville en 1448. & 1449. Conseiller & Garde des joïaux de Philippe le bon, Duc de Bourgogne.

8 *Mettez au capulaire* ] Le Latin *capulus* d'où *capulaire* ne peut signifier ici que *cercueil*. Ainsi *mettre au capulaire*, c'est une phrase poëtique, pour dire *mettre à mort*.

9 *Briffaulx, Leschars, qui tousjours amassés* ] *Briffaut* nom de chien de chasse convient aux usuriers avides. Il en est de même de *léchard*, *leccardus*, mot qui dans la basse Latinité signifie proprement *goulu*, mais qui ne marque ici qu'une gourmandise métaphorique, savoir une insatiable envie de se repaître du bien d'autrui.

*Courbés, camars, qui en vos* [10] *coquemars*
[11] *De mille marcs ja n'auriez assez.*
*Poinct esgassés n'estes, quand* [12] *cabassés*
*Et entassés,* [13] *poltrons à chicheface :*
*La male mort en ce pas vous desface.*
*Face non humaine*
*De tels gents, qu'on meine*
*Raire ailleurs : ceans*
*Ne seroit seans.*
*Vuidez ce dommaine*
*Face non humaine.*
*Cy n'entrez pas vous rassotez mastins*
*Soirs ni matins, vieulx chagrins & jaloux.*
*Ny vous aussi seditieux mutins*
*Larves, lutins,* [14] *de dangier palatins,*

*Grecs,*

10 *Coquemars* &c. ] De *cucumarium*, comme calemar de *calamarium*.

11 *De mille marcs* &c.] Vous ne seriez jamais contens. Le *Dormi securè*, Serm 34. *Multi sunt qui petunt pro mille marcis. Alius pro pulchra uxore.*

12 *Cabassès & entassès* ] *Cabasser* ici, c'est entasser argent sur argent par de mauvaises voies, comme font certaines Sang suës du Palais, à qui chaque Dossier, qui se mettoient anciennement l'un sur l'autre dans un grand *cabas* ou panier, produit une nouvelle somme qui souvent n'est pas fort bien acquise. Patelin, dans la Farce qui porte le nom de cet Avocat trompeur.

*Sainte Marie! Guillemette,*
*Pour quelque peine que je mette*
*A cabasser n'à ramasser,*
*Nous ne pouvons rien amasser.*

13 *Poltrons à chicheface* ] On traite de *chicheface* un homme que l'avarice réduit à se laisser sécher de faim. Ainsi, on voit ce me semble que ce n'est qu'après Rabelais que la plûpart de nos Etymologistes ont dérivé *poltron* de *pollice truncus* : un avare étant en effet comme privé de ses poûces, lorsqu'il faut qu'il joue du poûce, & donne de l'argent.

14 *De dangier palatins* ] Domestiques des maris jaloux. Le 3. des Arrêts d'amours : *mais n'en estoit maistresse pour la crainte de* Dangier. Sur lequel mot le Commentateur a fait cette Note: Dangier. *Hac vox maritum signat : ab Alano Auriga,*

*Grecs, ou Latins plus à craindre que Loups:*
*Ny vous galoux, verolez jusqu'à l'ous,*
*Portez vos loups ailleurs paiſtre en bonheur*
[15] *Crouſtelevez remplis de deshonneur.*
*Honneur, los, deduict,*
*Ceans eſt deſduict.*
*Par joyeulx accords:*
*Touts ſont ſains au corps.*
[16] *Par ce bien leur duict*
*Honneur, los, deduict.*
*Cy entrez, vous, & bien ſoyez venus,*
*Et parvenus, touts nobles chevaliers.*
*Cy eſt le lieu où ſont les revenus*
*Bien advenus: afin qu'entretenus*
*Grands & menus, touts ſoyez à milliers.*
*Mes familiers ſerez, & peculiers,*
*Friſques, galliers, joyeulx,* [17] *plaiſants, mignons:*
*En general touts gentils compaignons.*
*Compaignons gentils,*
*Serains & ſubtils,*
*Hors de vilité.*
*De civilité*

Cy

*& cæteris Galliæ vulgaribus antiquis authoribus accommodata, quâ ſemper maritum intelligunt, appoſitè quidem propter periculum ubi viri uxorum amores præſenſerint.*

15 *Crouſtelevez remplis de deshonneur*] Infectez du mal de Naples, qui eſt une maladie honteuſe. Ci-deſſous, l. 5. c. 5. *Comment donc... ſont ils ainſi* crouſtelevez, *& touts mangez de groſſe verole?*

16 *Par ce bien leur duict*] L'Abbé Guyet a conjecturé qu'il falloit lire *duict*, & c'eſt comme on lit effectivement dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet, au lieu de *dit* qui ſe lit dans preſque toutes les autres contre la raiſon & la rime.

17 *Plaiſants, mignons*] Il faut une Virgule entre ces deux mots, dont le dernier vient de *mine* qu'on prononce *migne* en quelques Provinces. *Mignon*, qui a la mine jolie. *Mignarder*, faire de petites mines, des minauderies.

*Cy ſont* [18] *les houſtils,*
*Compaignons gentils.*
*Cy entrez, vous, qui le Sainct Evangile*
*En ſens agile annoncez, quoy qu'on gronde.*
*Ceans aurez ung refuge, & baſtille*
*Contre l'hoſtile erreur,* [19] *qui tant poſtille*
*Par ſon faulx ſtyle empoyſonner le monde:*
*Entrez, qu'on fonde icy la foy profonde.*
*Puis, qu'on confonde, & par voix & par rolle;*
*Les ennemis de la Saincte Parolle.*
*La parolle ſaincte,*
*Ja ne ſoit eſtaincte*
*En ce lieu treſſainct.*
*Chaſcun en ſoit ceinct:*
*Chaſcune ait enceincte*
*La parolle ſaincte.*
*Cy entrez, vous,* [20] *dames de hault paraige*
*En franc couraige. Entrez y en bon heur,*
*Fleurs de beaulté, à celeſte viſaige,*
*A droict corſaige, à maintien preude & ſaige.*
*En ce paſſaige eſt le ſejour d'honneur.*
*Le hault ſeigneur, qui du lieu feut donneur*

Et

18 *Les houſtils* ] Céans ſont les *hôtes* & les inſéparables compagnons de la courtoiſie. *Ouſtil*, ou *houſtil*, comme on lit dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet, eſt un vieux mot qui autrefois déſignoit une perſonne entant qu'elle étoit actuellement dans ſon *hôtel* ou logis. Dans le Patois Meſſin demander ſi un homme eſt *ſti*, c'eſt-à-dire, *houſtil*, c'eſt demander s'il eſt chez lui.

19 *Qui tant poſtille Par ſon faulx ſtyle empoiſonner le monde*] ...eſt *empoiſonner* ... faut lire, comme dans les éditions de 1535. & de 1542. au lieu d'*empoiſonne* qu'on lit dans les ſuivantes. *Poſtille* ſignifie *court en poſte* & Rabelais veut dire que l'Abbaïe de Theleme étoit un ſûr Azyle contre l'erreur qu'on s'empreſſoit d'introduire dans le monde,

20 *Dames de hault paraige* ] De noble parentaige. A Metz, où le mot *paraige* ſe trouve ſouvent dans les vieux regîtres de l'Hôtel de Ville, par les *paraiges* étoient entendues les familles patriciennes.

*Et guerdonneur, pour vous l'ha ordonné,*
21 *Et pour frayer à tout, prou or donné.*
*Or donné par don*
*Ordonne pardon*
*A cil qui le donne :*
*Et tresbien guerdonne*
*Tout mortel preu d'hom*
*Or donné par don.*

---

## CHAPITRE LV.

### *Comment estoit le manoir des Thelemites.*

AU milieu de la basse court estoit une fontaine magnificque de bel Alabastre. Au dessus les trois Graces, avecques cornes d'abondance. Et jectoient l'eaüe par les mammelles, bouche, aureilles, yeulx, & aultres ouvertures du corps. Le dedans du logis sus la dicte basse court estoit sus gros pilliers de cassidoine, & porphyre : à beaulx arcs d'anticque. Au dedans desquels estoient belles guallieries longues & amples, ornées de painctures, de cornes de Cerfs, [1] Licornes, Rhinocerots, Hippopotames, dents d'Elephans, & aultres [illegible] spectables.

21. *Et pour frayer à tout prou or donné* ] C'est comme il faut lire, conformément aux éditions de 1542.

CHAP. LV. 1 *Li[illegible]nes, Rinocerots, Hippopotam[illegible]* [illegible] *d'Eléphans* ] N'est p[illegible] l'édition de Dolet.

ctables. Le logis des dames comprenoit depuis la tour Artice, jusques à la porte Mesembrine. Les hommes occupoient le reste. Devant ledict logis des dames, afin qu'elles eussent l'esbatement entre les deux premieres tours, au dehors estoient les lices, l'hippodrome, le theatre, & natatoires, aveccq les [2] bains mirificques à triple solier bien garnis de touts assortiments, & foison d'eaüe de Myrrhe : jouxte la riviere estoit le beau jardin de plaisance. Au millieu d'icelluy le beau Labyrinthe. Entre les deux aultres tours estoient les jeulx de paulme, & [3] de grosse balle. Du costé de la tour Cryere estoit le vergier plein de touts arbres fructiers, toutes ordonnées en ordre quincunce. Au bout estoit le grand parc, foisonnant en toute saulvaigine. Entre les tierces tours estoient les butes pour l'arquebouse, l'arc, & l'arbaleste. Les offices hors la tour Hesperie à simple estaige. L'escurie au de-là des offices. La faulconnerie au devant d'icelles, gouvernée par asturciers bien experts en l'art. Et estoit annuellement fornie par les Candiens, Venitiens, & Sarmates

2 *Bains mirificques à triple solier* ] A trois étages. Dans le Diction. Ital. & Fr. d'Oudin *Casa a tre solari*, c'est une maison à trois étages. De *sole* dans la signification de *solive* est devenu *solier*, c'est-à-dire plancher, ou etage soit plancheïé, soit carrelé. Ainsi bains à *triple solier* ou à triple étage, c'est un bain chaud, un tiede, & un froid, dans chacun desquels, par le moïen des canaux, l'eau étoit distribuée telle qu'il la falloit.

3 *De grosse balle* ] Le jeu du ballon.

tes de toutes ſortes d'oiſeaulx paragons, Aigles, Gerfaulx, Autours, Sacres, Laniers, Faulcons, Eſparviers, Eſmerillons, & aultres : tant bien faictz & domeſtiquez, que partans du chaſteau pour s'esbatre es champs prenoient tout ce que rencontroient. La venerie eſtoit ung peu plus loing tirant vers le parc.

Toutes les ſalles, chambres, & cabinets eſtoient tapiſſez en diverſes ſortes ſelon les ſaiſons de l'année. Tout le pavé eſtoit couvert de drap verd. Les lictz eſtoient de broderie.

En chaſcune arriere chambre eſtoit ung [4] miroüoir de cryſtallin enchaſſé en or fin, autour garny de perles, & eſtoit de telle grandeur, qu'il povoit veritablement repreſenter toute la perſonne. A l'iſsüe des ſalles du logis des dames eſtoient les parfumeurs & teſtonneurs : par les mains deſquels paſſoient les hommes, quand ils viſitoient les dames. Iceulx fourniſſoient par chaſcun matin les chambres des Dames, d'eaüe roſe, [5] d'eaüe de naphe, d'eaüe d'ange : & à chaſcune la precieuſe caſſolette vaporante de toutes drogues aromaticques.

CHAP.

4 *Miroüoir de Cryſtallin* ] De cryſtal. *Cryſtalin* ſuppoſe ici le ſubſtantif *verre*, & ce mot, qui revient ſouvent dans la même ſignification, ſe trouve dans Amadis, T. 8. c. 24, & on le trouve auſſi dans Nicot.

5 *Eaue de naphe* ] Le Francioſin au mot *Nanfa*, confond l'eau de naphe avec l'eau de fleur d'Orange, mais Bocace, Jour. 8. Nouv. 10. de ſon Décaméron, en fait deux eaux differentes, [illegible] quoi il faut voir la note [illegible]celli dans ſon édition [illegible]méron.

CHAP.

# CHAPITRE LVI.

## *Comment estoient vestus les religieux & religieuses de Theleme.*

LEs Dames au commencement de la fondation s'habilloient à leur plaisir & arbitre. Depuis feurent reformées par leur franc vouloir en la façon que s'ensuit : Elles portoient [1] chausses d'escarlate, ou de migraine, & passoient lesdictes chausses le genoil au dessus par trois doigtz, justement. Et ceste lisiere estoit de quelques belles broderies & descoupures. Les jartieres estoient de la couleur de leurs bracelets & comprenoient le genoil au dessus & dessoubz. Les souliers, escarpins, & pantoufles de velours cramoisi rouge, ou violet, deschiquetées à barbe d'escrevisse.

Au

CHAP. LVI. 1 *Chausses d'escarlate, ou de migraine*] Ce que Rabelais appelle ici *migraine* est une sorte d'écarlate dont la couleur est à peu près celle des grains de la pomme de Grenade, laquelle pomme on appelloit autrefois *migraine*, soit de *mille graines*, à cause du grand nombre de pepins que renferme cette pomme, ou, comme qui diroit *mi-graine*, à cause que l'éclat & la beauté de ses pepins n'étoient qu'un petit diminutif de la couleur du *coccus*, autrement cochenille, qu'on appelloit graine * par excellence, & dont on fait la véritable écarlate.



* *Rab. l. 2. chap. 21.*

Au dessus de la chemise vestoient [2] la belle Vasquine de quelcque beau camelot de soye : sus icelle vestoient la Verdugale de tafetas blanc, rouge, tanné, gris, &c. Au dessus la cotte de tafetas d'argent faict à broderies de fin or, & à l'agueille entortillé, ou ( selon que bon leur sembloit & correspondant à la dispo-sition de l'aer ) de satin, damas, velours : orangé, tanné, verd, cendré, bleu, tanné-clair, rouge-cramoisi, blanc, drap d'or, toile d'argent, de canetille, de brodure selon les festes. Les robbes selon la saison, de toile d'or à frizure d'argent, de satin rouge couvert de canetille d'or, de tafetas blanc, bleu, noir, tanné, sarge de soye, camelot de soye, velours, drap d'argent, toile d'argent, or traict, velours ou satin porfilé d'or en diverses protraictures.

[3] En esté quelcques jours en lieu de robbes, por-

2 *La belle Vasquine* &c.] Antoine du Verdier pag. 139. de sa Biblioth. fait mention d'une piece imprimée à Lyon chez Benoît Rigaud 1563. de laquelle le titre est *Blasons des* Basquines *&* *Vertugalles. Avec la belle remonstrance qu'ont fait quelques Dames, quand on leur a remonstré qu'il n'en faloit plus porter.* Ces *Vasquines*, qu'on mettoit immédiatement dessus la chemise, devoient être une espece de Corset à *basques*, dont la mode qui venoit de *Biscaie*, les avoit fait nommer *Vasquines* à la Gasconne.

3 *En esté . . . . belles Marlotes . . . ou quelcques Bernes à la Moresque* ] Le Diction. Fr. Ital. d'Oudin interprete le mot *Marlotte* d'une sorte de mantelet d'Eté. Les Faceties de Bebelius, l. 2. au ch. *de pannoso quodam : Dum quidam dives rigentis hyemis tempore*, melota *&* *villosis vestibus indutus frigeret.* Du Cange & Ménage ne douteroient pas qu'il ne soit parlé de *marlotte* dans ce conte de Bebelius, mais je ne voudrois pas l'assurer. A l'égard du mot *Berne*

portoient belles Marlottes de parures susdictes ou quelcques Bernes à la Moresque de velours violet à frizure d'or sus canetille d'argent, ou à cordelieres d'or garnies aux rencontres de petites perles Indicques. [4] Et tousjours le beau panache selon les couleurs des manchons, bien garny de papillettes d'or. En hyver robbes de tafetas des couleurs comme dessus : fourrées de Loups Cerviers, Genettes noires, Martres de Calabre, Zibelines, & aultres fourrures precieuses. Les patenostres, anneaulx, jazerans, carcans estoient de fines pierreries [5], escarbocles, rubis, balais, diamants, saphiz, esmeraudes, turquoises, grenats,

*ne*, ou comme d'autres écrivent, *Bernie*, Nicot & Ménage appuïez sur de bonnes autoritez l'ont crû dérivé d'*Iberna*, & ils ont prétendu que la *Berne* ou *Bernie* étoit proprement un manteau de la forme de celui dont les Irlandoises s'affublent lorsqu'elles veulent paroître en public : mais ils se sont trompez, & dès qu'on aura vû de quelle maniere Leon d'Afrique parle de la *Berne* on ne doutera point que le nom n'en soit purement Africain, voici les termes de cet Ecrivain, l. 2. de son Afrique, au ch. intitulé *Tefza Tedletis oppidum. Neque hic* (il parle de Tefza Ville du Royaume de Maroc) *desiderabis exterorum copiosam affluentiam, qui inde chlamydes cum cucullis auferunt inconsutas & nigras*, Ilbernus * *vulgò nominant : harum non tam in Italia, quàm in Hispania copiosus est numerus*. Ces *Bernes* devoient être une espece de mantelets à capes, destinez particulierement à garantir du hale.

4 *Et tousjours le beau panache selon les couleurs des manchons, bien garny de papillettes d'or* ] Ceci a été omis dans l'édition de 1535. & dans celle de Dolet.

5

* *De l'Arabe* bornos, *Sagum cucullatum, d'où l'Espagnol* Albornoz *manteline. Voïez Golius, page* 265. Lexic. Arab.

nats, agathes, berilles, perles, & unions d'excellence. L'acouſtrement de la teſte eſtoit ſelon le temps. En hyver à la mode Françoiſe. Au printemps à l'Eſpaignole. En eſté à la Tuſque. Exceptez les feſtes & dimanches, eſquels portoient accouſtrement François : parce qu'il eſt plus honorable, & mieulx ſent ſa pudicité matronale. Les hommes eſtoient habillez à leur mode : chauſſes pour les bas d'eſtamet, ou ſarge drapée, d'eſcarlatte, de [5] migraine, blanc ou noir. Les haults, de velours d'icelles couleurs, ou bien pres approchantes : brodées & deſchiquetées ſelon leur invention. Le pourpoinct de drap d'or, d'argent, de velours, ſatin, damas, tafetas, de meſmes couleurs, deſchicquetez, brodez & accouſtrez en parangon. Les

5 *Migraine blanc ou noir* ] Puis qu'il eſt conſtant que ce qu'on appelloit *migraine* en fait d'étoffe, étoit une eſpece d'écarlate, il ne faudra plus rire lorſqu'on entendra le Polichinelle des Marionettes vanter ſon bel habit d'*écarlate noire*. Ce qui a fait appeller écarlate *noire* ou blanche un drap d'un très-beau noir ou d'une extrême blancheur, c'eſt l'uſage où étoient les Romains de qualifier de couleur pourprée ou d'écarlate, toutes les couleurs auſſi parfaites en leur genre que l'étoit le pourpre en fait de couleur rougeâtre*. Froiſſart vol. 2. ch. 182. *Et fut ce jour le Roy de Portingal veſtu de* blanche eſcarlate, *à une vermeille Croix de Saint George, car c'eſt la Deviſe de la Maiſon que on dit* d'Avis *en Portingal dont il eſtoit chevalier*. Il y en avoit auſſi de *verte*. Marot, au Dialogue des [illegible] ...oureux :

[illegible] ...*ns d'eſcarlate ver-*

[illegible] ...*t, large & on-*

* *Turneb. Adverſ. l. 28. chap. 46.*

Les aigueillettes de ſoye de meſmes couleurs, les fers d'or bien eſmaillez. Les ſayes & chamarres de drap d'or, toiles d'or, drap d'argent, velours porfilé à plaiſir. Les robbes aultant precieuſes comme des dames. Les ceinctures de ſoye des couleurs du pourpoinct : chaſcun la belle eſpée au coſté : la poignée dorée, le fourreau de velours de la couleur des chauſſes, le bout d'or, & d'orfebvrerie. Le poignard de meſmes. Le bonnet de velours noir, [6] garny de force bagues & boutons d'or. La plume blanche par deſſus mignonnement partie à paillettes d'or : au bout deſquelles pendoient en papillettes, beaulx rubis, eſmeraudes, &c.

Mais telle ſympathie eſtoit entre les hommes & les femmes, que par chaſcun jour ils eſtoient veſtus de ſemblable parure. Et pour à ce ne faillir eſtoient certains gentils-hommes ordonnez pour dire és hommes par chaſcun matin, quelle livrée les dames vouloient en icelle journée porter. Car le tout eſtoit faict ſelon l'arbitre des dames. En ces veſtemens tant propres, & accouſtrements tant riches, ne penſez que eulx ny elles perdiſſent temps aul-

6 *Garny de force bagues & boutons d'or* ] Encore l. 5. ch. 34. *la fin d'icelle eſtoit cloſe de trois anticques lierres, bien verdoyans & touts chargez de bagues.* Ce mot, que Rabelais a écrit [illegible] ch. [illegible] vient de *baccæ* comme *baïe*, & il ſignifie tantôt la graine que produit le laurier, ou le fruit de l'Olivier & de quelques autres arbres, & tantôt, comme ici, une groſſe perle de la figure de ce fruit.

aulcun: car les maiſtres des garderobbes avoient toute la veſture tant preſte par chaſcun matin: & les dames de chambres tant bien eſtoient aprinſes, qu'en ung moment elles eſtoient preſtes & habillées de pied en cap.

Et pour iceulx accouſtrements avoir en meilleure opportunité : au tour du bois de Theleme eſtoit ung grand corps de maiſon long de demie lieuë, bien clair & aſſorti : en laquelle demouroient les orfebvres, lapidaires, brodeurs, tailleurs, tireurs d'or, veloutiers, tapiſſiers, & haulteliſſiers, & là œuvroient chaſcun de ſon meſtier : & le tout pour les ſuſdicts religieux & religieuſes. Iceulx eſtoient fournis de matiere & eſtoffe par les mains du [7] ſeigneur Nauſiclete, lequel par chaſcun an leur rendoit ſept navires des Iſles de Perlas, & Canibales, chargées de lingots d'or, de ſoye cruë, de perles & pierreries. Si quelcques unions tendoient à vetuſté, & changeoient de naïfve blancheur : [8] icelles par leur art renouvelloient en

7 *Seigneur Nauſiclete* ] Il eſt dit dans les Scholies alphabétiques de Hollande que Nauſicléte vient de *ναυσίκλυτο*, qui, ajoute-t-on, ſignifie celui qui eſt renommé par la multitude de ſes navires. Mais de *ναυσίκλυτος* on ne peut former en François que *Nauſiclute* ou *Nauſiclyte*, Ναυσίκλυτος d'ailleurs ne ſignifie pas celui qui eſt renommé par la multitude de ſes navires, mais celui en général qui s'eſt acquis de la renommée par les navires. C'eſt auſſi ce que ſignifie *ναυσικλειτος*, d'où vient *Nauſicléte*, comme de *πολύκλειτος* Polycléte. Le nom de *Seigneur* répond [illegible] celui de *Sire*, ſous lequel [illegible] a [illegible] coûtumé de deſigner u[illegible]

en les donnant à manger à quelques beaulx cocqs, comme on baille cure és faulcons.

---

## CHAPITRE LVII.

### *Comment estoient reiglez les Thelemites à leur maniere de vivre.*

TOute leur vie estoit employée non par loix, statuts, ou reigles : mais selon leur vouloir & franc arbitre. Se levoient du lict quand bon leur sembloit : beuvoient, mangeoient, travailloient, dormoient, quand le desir leur venoit. Nul ne les esveilloit, nul ne les parforçoit ny à boire, ny à manger, ny à faire chose aultre quelconcque. Ainsi l'avoit estably

marchand.

8 *Icelles par leur art renouvelloient* &c.] On voit ici que dès le tems de Rabelais, on avoit en France le secret de reblanchir les perles ternies. Cependant, sous le regne de Henri le Grand, un Italien nommé *Tontuchio*, qui en faisoit aussi de fausses parfaitement belles, passa pour Inventeur du secret de renouveller les fines qui commençoient à jaunir. C'est ce que nous apprend Barthelemi Morisot en ces termes du [illegible] 46. de son *Henricus Magnus*. [illegible] *& liventes margaritas Tonthuchius tergere & dealbare reperit : etiam & veras ita simulare, ut crederes cœlesti rore in mari genitas*. Peut-être le secret trouvé par l'Italien étoit-il autre que celui dont parle Rabelais, mais puisque même en ce cas-là le secret qu'avoit cet homme de reblanchir les perles n'étoit ni l'unique ni le premier qui eût été pratiqué en France dans le seiziéme siécle, toûjours Morisot semble-t-il avoir eu tort de vouloir nous le donner sur ce pié-là au préjudice de cet autre dont il est ici parlé.

CHAP.

tably Gargantua. En leur reigle n'estoit que ceste clause :

## FAY CE, QUE VOULDRAS.

Parce que gents liberes, bien nays, bien instruicts, conversants en compaignies honnestes ont par nature ung instinct, & aguillon, qui tousjours les poulse à faictz vertueux, & retire de vice : lequel ils nommoient honneur. Iceulx quand par vile subjection & contraincte sont deprimez & asservis, destournent la noble affection par laquelle à vertus franchement tendoient, à deposer & enfraindre ce joug de servitude. Car nous entreprenons tousjours choses deffenduës, & convoitons ce que nous est denié. Par ceste liberté entrarent en loüable emulation de faire touts ce qu'à ung seul voyoient plaire. Si quelcqu'ung ou quelcqu'une disoit beuvons, touts beuvoient. S'il disoit joüons, touts joüoient. S'il disoit allons à l'esbat és champs, touts y alloient. Si cestoit pour voller, ou chasser, [1] les dames montées sus

CHAP. LVII. 1 *Les D*[illegible]nt à la chasse ou à la Vo-*montées sus belles hacqu*[illegible] montées sur de belle[illegible] *avecque leur palefroy gorrie*[illegible]ées, elles faisoient su[illegible] *le poing mignonnement enga*[illegible] chevaux de parad[illegible] *portoient* &c. ] Il faut lire [illegible] palefrois, & q[illegible] ponctuer de la sorte, conform[illegible]prement elles po[illegible] ment aux éditions de 1542. R[illegible] un Epervier [illegible] belais veut dire que lorsque le[illegible] sur le poing. Dames de l'Abbaïe de Théléme, [illegible]

ſus belles hacquenées avecque leur palefroy gorrier, ſus le poing mignonnement engantelé portoient chaſcune ou ung eſparvier, ou ung laneret, ou ung eſmerillon : les hommes portoient les aultres oyſeaulx. Tant noblement eſtoient apprins, qu'il n'eſtoit entre eux celluy ne celle, qui ne ſceut lire, eſcripre, chanter, joüer d'inſtruments harmonieux, parler de cinq & ſix languaiges, & en iceulx compoſer, tant en ¶ carme qu'en oraiſon ſoluë. Jamais ne feurent veus chevaliers tant preux, tant galants, tant dextres à pied, & à cheval, plus verds, mieulx remüans, mieulx manians [2] touts baſtons, que là eſtoient.

Jamais ne feurent veuës dames tant propres, tant mignonnes, moins faſcheuſes, plus doctes, à la main, à l'agueille, à tout acte muliebre honneſte, & libere, que là eſtoient.

Par ceſte raiſon quand le temps venu eſtoit que aulcun d'icelle Abbaye, ou à la requeſte de ſes parents, ou pour aultre cauſe vouluſt iſſir hors, avecque ſoy il emmenoit une des dames, celle laquelle l'auroit prins [3] pour ſon devot, & eſtoient enſemble mariez. Et ſi bien avoient veſcu à Theleme en devotion & amitié, encore

¶ *Tant en Carme* &c.] Tant en [illegible]ers qu'en Proſ[illegible] *Tour baſto*[illegible]es ſortes [illegible]es offen[illegible]éfenſi-

3 *Pour ſon devot* ] Celle qui avoit agréé qu'il ſe *devouât* à ſon ſervice ſur le pié d'amant declaré.

CHAP.

re mieulx la continuoient-ils en mariaige : aultant s'entreaymoient-ils à la fin de leurs jours, comme le premier de leurs nopces. Je ne veulx oublier vous descripre ung Enigme qui feut trouvé aux fondements de l'Abbaye, en une grande lame de bronze. Tel estoit, comme s'ensuit.

## CHAPITRE LVIII.

### *Enigme en prophetie.*

*Paovres humains, qui bon heur attendez,*
*Levez vos cueurs, & mes dicts entendez.*
*S'il est permis de croire fermement,*
*Que par les corps, qui sont au firmament,*
*Humain esprit de soy puisse advenir*
*A prononcer les choses à venir :*
*Ou si l'on peult par divine puissance*
*Du sort futur avoir la congnoissance,*
*Sans que l'on juge en asseuré decours,*
*Des ans loingtains la destinée, & cours.*
*Je foys sçavoir à qui le veult entendre,*
*Que cest Hyver prochain, sans plus attendre :*
*Voire plustost, en ce lieu où nous sommes,*
*Il sortira une maniere d'hommes*
*Las du repos, & faschez de sejour,*
*Qui franchement iront, & de plein jour,*
*Suborner gents de toutes qualitez*
*A differents & partialitez.*
*Et qui vouldra les croire & escouter,*
*( Quoy qu'il en doibve advenir & couster )*
*Ils feront mettre en debats apparents*
*Amis entre eulx & les proches parents :*

Le

*Le fils hardi ne craindra l'impropere*
*De se bander contre son propre pere :*
*Mesmes les grands de noble lieu saillis*
*De leurs subjects se verront assaillis,*
*Et le debvoir d'honneur & reverence*
*Perdra pour lors tout ordre & difference :*
*Car ils diront que chascun à son tour*
*Doit aller hault, & puis faire retour.*
*Et sus ce poinct aura tant de meslées,*
*Tant de discords, venuës, & allées,*
*Que nulle histoire, où sont les grands merveilles,*
*Ha faict recit d'emotions pareilles.*
*Lors se voyrra maint homme de valeur*
*Par l'esguillon de jeunesse & chaleur,*
*Et croire trop ce fervent appetit :*
*Mourir en fleur & vivre bien petit.*
*Et ne pourra nul laisser cest ouvraige :*
*Si une fois il y met le couraige :*
*Qu'il n'ait empli par noises & debats*
*Le ciel de bruit, & la terre de pas.*
*Alors auront non moindre authorité*
*Hommes sans foy, que gents de verité :*
*Car touts suivront la creance, & estude*
*De l'ignorante & sotte multitude,*
*Dont le plus lourd sera receu pour juge.*
*O dommaigeable & penible deluge !*
*Deluge (dy-je) & à bonne raison :*
*Car ce travail ne perdra sa saison*
*Ny n'en sera delivrée la terre,*
*Jusques à tant qu'il en sorte à grand'erre*
*Soubdaines eaux : dont les plus attrempez*
*En combatant seront prins & trempez,*
*Et à bon droict : car leur cueur adonné*
*A ce combat, n'aura poinct pard[illegible]*
*Mesme aux troupeaulx des inno[illegible]*
*Que de leurs nerfs, & boyaulx [illegible]*

*Il ne soit faict, non aux Dieux sacrifice,*
*Mais aux mortels ordinaire service.*
*Or maintenant je vous laisse penser*
*Comment le tout se pourra dispenser,*
*Et quel repos en noise profonde*
*Aura le corps de la machine ronde.*
*Les plus heureux, qui plus d'elle tiendront,*
*Moins de la perdre & gaster s'abstiendront:*
*Et tascheront en plus d'une maniere*
*A l'asservir & rendre prisonniere,*
*En tel endroict que la paovre deffaicte*
*N'aura recours qu'à celuy qui l'ha faicte.*
*Et pour le pis de son triste accident*
*Le clair Soleil, ains qu'estre en Occident*
*Lairra espandre obscurité sur elle,*
*Plus que d'eclipse, ou de nuict naturelle.*
*Dont en ung coup perdra sa liberté,*
*Et du hault ciel la faveur & clarté,*
*Ou pour le moins demourera deserte.*
*Mais elle avant cette ruine & perte*
*Aura long-temps monstré sensiblement*
*Ung violent & si grand tremblement,*
*Que lors Etna ne feut tant agitée,*
*Quand sus un fils de Titan feut jectée:*
*Et plus soubdain ne doibt estre estimé*
*Le mouvement que feit Inarimé,*
*Quand Tiphœüs si fort se despita,*
*Que dans la mer les monts precipita.*
*Ainsi sera en peu d'heures rangée*
*A triste estat, & si souvent changée,*
*Que mesme ceulx qui tenuë l'auront*
*Aux survenans occuper la lairront.*
*Lors sera pres le temps bon & propice*
*De mettre fin à ce long exercice:*
*Car les grand's eaües dont oyez deviser*
*Feront chascun la retraicte adviser:*

*Et toutesfois devant le partement*
*On pourra veoir en l'aer apertement*
*L'aspre chaleur d'une grand flamme esprinse,*
*Pour mettre à fin les eaües & l'entreprinse.*
*Reste en apres ces accidents parfaicts*
*Que les eslus joyeusement refaicts*
*Soient de touts biens, & de manne celeste:*
*Et d'abondant, par recompense honneste,*
*Enrichis soient. Les aultres en la fin*
*Soient deniiez. C'est la raison, afin*
*Que ce travail en tel poinct terminé*
*Ung chascun ait son sort predestiné.*
*Tel feut l'accord. O qu'est à reverer*
*Cil qui en fin pourra perseverer!*

La lecture de cestuy monument parachevée, Gargantua souspira profondement, & dist aux assistans: Ce n'est de maintenant que les gents reduicts à la créance Evangelicque sont persecutez. Mais bien-heureux est celluy qui ne sera scandalizé, & qui tousjours tendra au but, & au blanc, que Dieu par son cher Fils nous ha prefix, sans par ses affections charnelles estre distraict ny diverti. Le Moyne dist: Que pensez-vous en vostre entendement estre par cest enigme designé & signifié? Quoy? dist Gargantua, le decours & maintien de verité divine. Par Sainct ¶ Goderan (dist le Moyne) Telle n'est mon exposition: [1] le style est de Merlin le Prophete: don-

¶ Il y a un Saint Godegranc Evêque de Sées, frere de Sainte Opportune, massacré par un Emissaire de Chrodebert, qui avoit envahi les biens de l'Evêché.

CHAP. LVIII. 1 *Le style est de Merlin le Prophete* ] Merlin de Saint Gelais, [illegible] l'environ soixan[illegible] l'an 1555. [illegible]ment *Melin* le nom de baptême de ce Poëte, plusieurs ont écrit *Mellin*, à l'imitation de ceux qui en Latin ont dit *Mellinus*. On ne trouve cependant nul Saint *Melin* ni *Mellin*. Longueil est peut-être le premier qui par allusion à *Merlin* ait appellé St Gelais *Merlinus Gelasianus*, [illegible]arot depuis l'a designé par [illegible]lin dans son Eglogue au Roi, &

donnez-y allegories & intelligences tant graves que vouldrez, & y ravaſſez, vous & tout le monde ainſi que vouldrez. De ma part, je n'y penſe aultre ſens enclos, qu'une deſcription du jeu de Paulme ſoubz obſcures parolles. Les ſuborneurs de gents, ſont les faiſeurs de parties, qui ſont ordinairement amis. Et apres les deux chaſſes faictes ſort hors le jeu celluy qui y eſtoit, & l'aultre y entre. On croit le premier qui dict ſi l'eſteuf eſt ſus ou ſoubz la chorde. Les eaües ſont les ſueurs: Les chordes des raquetes ſont faictes de boyaulx de moutons ou de chievres. La machine ronde eſt la pelote de l'eſteuf. Apres le jeu on ſe refraiſchit devant ung clair feu, & change-l-on de chemiſe. Et voluntiers bancquette-l-on, mais plus joyeuſement ceulx qui ont gaigné. Et grand chiere.

& l'a nommé de même dans la traduction qu'il lui adreſſe de l'Epigr. 9. du 3. l. de Martial. Jean Bouchet l'appelle auſſi *Merlin*, dans l'Epitre 100. écrite à l'Abbé Ardillon au mois d'Octobre 1536.

Sous ombre qu'il s'agit ici d'une prétenduë Prophétie, on auroit pû croire que frere Jean auroit attribué celle-ci à l'Anglois *Merlin*, fameux depuis environ l'an 480. par ſes *Prophéties* imprimées *in fol.* à Paris l'an 1498. mais cela ne feroit vrai tout au plus que pour le ſtyle myſtérieux de l'Enigme en queſtion, car pour la Piéce en elle-même, dont le Moine pouvoit d'autant mieux donner l'explication, qu'il avoit trouvé l'une & l'autre dans les Oeuvres du Poëte *Melin* de St. Gelais ſon contemporain, c'eſt ce Poëte qui l'a faite, aux deux premiers vers près & aux dix derniers, qui ſont de Rabelais; & c'eſt la raiſon pourquoi on les lit differemment, ſelon que l'Auteur a jugé à propos d'y changer dans les diverſes éditions qu'il a vû faire du premier livre de ſon Roman.

*Fin du Tome I.*



